Sous la direction de :
Edwige ZAGRÉ/KABORÉ, Mahamoudou OUBDA, Adama TOMÉ,
Siriki DRAMÉ

CONSCIENCE HISTORIQUE ET RENAISSANCE AFRICAINE : IDÉAUX FONDAMENTAUX DE LA PENSÉE DU JOURNALISTE NORBERT ZONGO

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE EN HOMMAGE À NORBERT ZONGO

organisé par le Département d'Histoire et Archéologie de l'UNZ en partenariat avec le Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP/NZ)

(Koudougou, du 13 au 15 décembre 2023)

Éditions : Centre National de Presse Norbert ZONGO

CONSCIENCE HISTORIQUE ET RENAISSANCE AFRICAINE :

IDÉAUX FONDAMENTAUX DE LA PENSÉE DU JOURNALISTE NORBERT ZONGO

Sous la direction de :
Edwige ZAGRÉ/KABORÉ, Mahamoudou OUBDA, Adama TOMÉ,
Siriki DRAMÉ

CONSCIENCE HISTORIQUE ET RENAISSANCE AFRICAINE : IDÉAUX FONDAMENTAUX DE LA PENSÉE DU JOURNALISTE NORBERT ZONGO

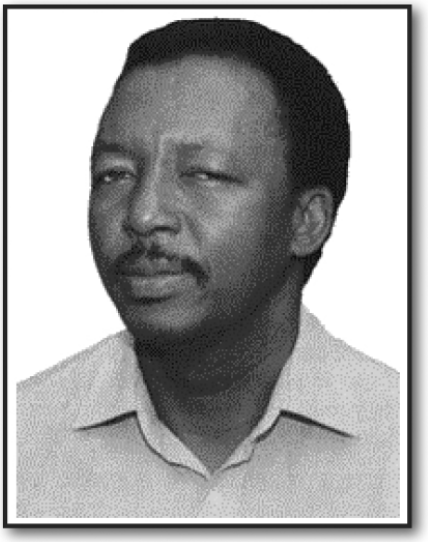

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE EN HOMMAGE À NORBERT ZONGO

organisé par le Département d'Histoire et Archéologie de l'UNZ en partenariat avec le Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP/NZ)

(Koudougou, du 13 au 15 décembre 2023)

Éditions : **Centre National de Presse Norbert ZONGO**

Tous droits réservés

© Département d'Histoire et Archéologie /UNZ-2025
BP 376 Koudougou, BURKINA FASO,
Téléphone : +226 25 44 01 22,
Site web : www.unz.bf
Maison d'édition : Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP-NZ)
04 B.P : 8524 Ouagadougou 04 - Burkina Faso
Tél. : +226 25 34 41 89
Email : cnpress-zongo.org

Site web : www.cnpress-zongo.org
ISSN : 2424 - 72 84

Date de publication : Mars 2025

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr PARÉ/KABORÉ Afsata, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr SAVADOGO Mahamadé, Centre National de Presse Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr BALIMA Serge Théophile, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr SOMÉ Yélézouomin Stéphane Corentin, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr BANTENGA Willy Moussa, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr BAZEMO Maurice, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr CISSÉ Issa, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr COMPAORÉ Maxime, INSS/CNRST (Burkina Faso)

Pr GOERG Odile, Université de Paris (France),

Pr GOMGNIMGOU Moustapha, INSS/CNRST, (Burkina Faso)

Pr HOUENOUDE Didier, Université Abomey Calavi (Bénin)

Pr KIBORA Ludovic, INSS/CNRST (Burkina Faso)

Pr KOTE Lassina, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr KY Jean Celestin, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr MAIGA Windkouni Haoua Eugenie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr MANDE Issaka, UQAM (Canada)

Pr MOUMOULA Issa Abdou, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr N'GUESSAN Pascal Assoa, Université Alassane Dramane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

Pr OUATTARA Vincent Université Norbert ZONGO (Burkina Faso),

Pr OUÉDRAOGO Lamine, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr PITROIPA Yamba, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr SANOGO Mamadou Lamine, INSS/CNRST (Burkina Faso)

Pr SAWADOGO Georges, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr SAVADOGO Mathias, Université Félix Houphouët BOIGNY (Côte d'Ivoire)

Pr SISSAO Alain Joseph, INSS/CNRST (Burkina Faso)

Pr SISSAO Claude Etienne, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr SOMÉ Magloire, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Pr SOMÉ Maxime, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr SOUGOTI Kuilpoko Marie-Laure, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr TCHIBOZO Romuald, Université Abomey Calavi (Bénin)

Pr ZERBO Yacouba, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr BALIMA Régis Dimitri, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr BANHORO Yacouba, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr COULIBALY Pon Jean-Baptiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr DAO Zara, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr DIALLO Hamidou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr DIARRA Mahamadou, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr GNABAHOU Allain, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr IDANI Salifou, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr ILBOUDO/THIOMBIANO Élise, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr HIEN Pierre Claver, INSS/CNRST (Burkina Faso)

Dr KANE Seydou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr KOALA Salif, Centre National de Presse Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr KONE Drissa, Université Félix Houphouët Boigny (Cote d'Ivoire)

Dr KOUASSI Adack, Université Felix Houphouët BOIGNY (Cote d'Ivoire)

Dr OUBDA Mahamoudou, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr OUEDRAOGO Yacouba, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr PARÉ Moussa, Université Félix Houphouët BOIGNY (Côte d'Ivoire)

Dr SAWADOGO François, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr SEDOGO Vincent INSS/CNRST (Burkina Faso)

Dr SIMPORÉ Lassina, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr SORY Issa Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr TOME Adama, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr VOKOUMA/BOUSSARI Jocelyne, INSS/CNRST (Burkina Faso)

Dr YAMÉOGO Kadayinga Landry Guy Gabriel, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr YANOGO P. Isidore, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr ZAGRÉ/KABORÉ Edwige, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr ZONGO Alain Casimir, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITÉ DE RELECTURE

Pr PARÉ/KABORÉ Afsata, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr OUATTARA Vincent Université Norbert ZONGO (Burkina Faso),

Dr BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr DAO Zara, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr IDANI Salifou, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr TOME Adama, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr OUBDA Mahamoudou, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr SORY Issa Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr ZAGRÉ/KABORÉ Edwige, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr BAZIE Boubié, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr GANSONRÉ Boukaré, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr SANOU Yves Pascal Zossin, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr SAM Yacouba, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr SAVADOGO Roberto, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr SAVADOGO Brahima, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr KIENDRÉBÉOGO Salif, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Dr COULIBALY Landry Hervé, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Dr KABORÉ Adama, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

PRÉFACE

Du 11 au 15 décembre 2023, le monde de la science du Burkina Faso et de par le monde s'est déporté à Koudougou, chez Norbert Zongo, parce que l'université qui porte son nom a tenu à lui rendre un hommage amplement mérité.

Le département d'histoire et d'archéologie avait décidé de dédier à l'illustre enfant de la ville un colloque sur le thème : « Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée du journaliste Norbert ZONGO. »

Le Centre national de presse Norbert ZONGO (CNPNZ) a été associé à la manifestation et y a pris part effectivement de bout en bout.

Le nom de Norbert ZONGO seul est déjà un évènement et le colloque de Koudougou en a été une illustration. Près de 60 universitaires ont constitué le Comité scientifique. 133 communications ont été retenues du flot de propositions parvenu au comité préparatoire. 115 ont été livrées en présentiel et au pas de charge et 18 en ligne.

La vaste cour de l'Université de Koudougou a eu du mal à contenir son monde. Parmi les illustres invités, on pouvait lire sur les visages les différents sentiments qui s'entremêlent chaque fois qu'il est question de Norbert.

Au chagrin encore vif du premier jour de l'incendie criminel se mêlaient la colère, la rage des jeunes générations qui découvraient les faits à la lumière des récits.

Engoncés dans les bazins, corsetés par les cravates, beaucoup sont venus là pour goûter à cette lumière que le grand journaliste a toujours voulue pour l'humanité entière.

Parmi eux, certains ont bu de son sang, d'autres ont craché sur son corps encore fumant. Mais ils étaient tous là parce que Norbert les a enchainés à leur conscience. Ceux-là étaient là, confits comme devant leur confesseur.

Le moment venu, le temps s'est arrêté. On a entendu des pleurs dans la salle. Ce fut lorsque la famille de Norbert par la voix de sa sœur a pris la parole pour relater la découverte du corps calciné de son frère ; relater les frontières que peut se permettre de franchir l'imbécilité humaine lorsqu'elle est mue par la cupidité, par la haine.

Les organisateurs, eux, savouraient une fierté non dissimulée ; et ils avaient raison. Raison d'avoir pu illuminer Koudougou avec la torche jadis tenue par l'enfant du pays. Raison d'avoir gravé dans le marbre de la science, de l'universalité, l'illustre nom.

En prenant part à ce colloque, depuis sa préparation, le Centre national de presse Norbert ZONGO a réalisé un rêve que seul, il n'aurait pu tenir. Il savoure avec l'Université Norbert ZONGO et tous les organisateurs leur fierté d'avoir pu tenir la rampe 26 ans durant. La fierté d'avoir pu faire accéder celui dont le buste veille désormais sur son quotidien à l'universalité scientifique.

Mais il mesure également la charge supplémentaire qu'il a désormais sur les épaules.

Tout le monde dans ce centre le sait, à partir du 15 décembre 2023, lorsque les portes se sont refermées à Koudougou, un seul pas en arrière, un seul écart sur la voie ouverte par l'Université de la ville avec ce colloque, serait parjure.

Les actes du colloque sont désormais publiés. C'est un pas de plus vers la pérennité de la pensée de Norbert ZONGO. Une affirmation supplémentaire de son immortalité. Les jeunes qui ne l'ont pas connu, ceux à naitre auront, à travers ces récits, les témoignages sur la vie d'un homme qui a su simplement être un homme comme tous les autres devraient l'être.

Pour le Centre national de presse Norbert ZONGO

Dr. Salif KOALA

REMERCIEMENTS

C'est avec une grande satisfaction que le Département D'Histoire et Archéologie publie le présent ouvrage, consacré aux Actes du Colloque organisé les 13, 14 et 15 décembre 2023 en hommage au journaliste Norbert ZONGO autour du thème : *Conscience historique et renaissance africaine: idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO*. En ma qualité de Présidente du Comité d'organisation de cette rencontre scientifique, je souhaite, au nom du Département et de toute l'équipe organisatrice, exprimer ma profonde reconnaissance envers toutes les parties prenantes dont l'engagement et la participation ont largement contribué à la réussite de cet évènement académique.

Nous exprimons notre sincère gratitude au Pr Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour avoir accepté de patronner ce colloque. Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, parrain de l'événement, nous vous sommes infiniment reconnaissant pour votre soutien. Nous exprimons notre reconnaissance envers le Pr Issa Abdou MOUMOULA, Président de l'Université Norbert ZONGO et co-parrain de ce colloque. Nos reconnaissances vont au Pr François SAWADOGO, Directeur de l'ED-LACOSHS/ UNZ, au Pr Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ, Responsable du LABOSHS/ UNZ, au Dr Ernest BASSANÉ, Directeur de l'UFR/LSH/UNZ, à Monsieur Abdoulaye DIALLO, coordonnateur du CNPNZ, à Monsieur Inoussa OUEDRAOGO, et aux membres du Comité de pilotage du CNPNZ. Vos différents conseils, apports et appuis ont permis la tenue effective et la réussite du colloque.

Nous rendons un hommage particulier aux contributeurs de ce présent travail, dont les communications ont suscité des échanges fructueux et des réflexions stimulantes en lien avec la thématique du colloque. Leurs présences et leurs interventions lors des différentes sessions de cette rencontre ont joué un rôle important dans l'animation des activités.

Nos gratitudes vont aux généreux contributeurs techniques et financiers, parmi lesquels, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, le Ministère de la Transition Digitale, des postes et des communications Électroniques, l'Assemblée Législative de Transition (ALT), la Commission de l'Information et des Liberté (CIL), le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID), le GROUPE NERE MINING S.A, MOOV Africa-BURKINA, BABALI-Eau. Les nombreux médias nous ont

accompagné depuis le début des préparatifs de ce colloque. Vos contributions ont été essentielles à la réussite de cet événement et nous sommes reconnaissants pour votre précieuse participation.

Nos sincères remerciements vont aux autorités administratives et coutumières et au personnel de l'Université Norbert ZONGO pour leur appui institutionnel, technique et logistique, essentiel à la réussite de ce colloque.

À vous chers collègues et chers étudiants de l'UNZ et d'ailleurs et toute l'équipe remarquable du Comité d'organisation, votre engagement et votre coopération ont grandement contribué à notre succès. Merci à chacun d'entre vous pour votre contribution exceptionnelle.

Enfin, nous saluons chaleureusement les parents et amis de feu Norbert ZONGO, Georgette ROUAMBA/ZONGO, Mme Geneviève ZONGO, Robert ZONGO, Guys ZONGO, Me Alidou OUEDRAOGO, Clément YAMÉOGO et Xavier François SONDO dont la présence, les témoignages et le soutien ont ajouté une dimension, sensationnelle, chaleureuse et solennelle à cette célébration académique,

Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ

Présidente du Comité d'Organisation

DISCOURS ET CONFÉRENCE INAUGURALE DU COLLOQUE

1. Discours de la Présidente du Comité d'organisation

Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ

Avant tout propos, permettez-moi tout d'abord de rendre un vibrant hommage à l'Illustre disparu, Norbert ZONGO, en vous demandant une minute de silence à sa mémoire. Qu'il trouve en ce colloque un témoignage de reconnaissance de la communauté universitaire de Koudougou et du Centre National de Presse Norbert ZONGO.

A toutes les personnalités politiques, administratives, coutumières, religieuses et scientifiques, nous vous remercions de votre présence qui est une marque de confiance et de solidarité.

Je remercie particulièrement le Pr Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, pour avoir respectivement accepter de patronner et de parrainer le présent colloque. Leur accompagnement nous a tous permis de réaliser un projet qui nous tenait à cœur.

Qu'il me soit également permis de remercier très sincèrement le Pr Issa Abdou MOUMOULA, Président de l'Université Norbert ZONGO et par ailleurs co-parrain du colloque, pour avoir soutenu l'initiative de l'organisation du présent colloque.

A la famille de feu Norbert ZONGO, nous disons merci, merci pour l'accompagnement constant depuis le lancement de notre initiative pour ce colloque.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Abdoulaye DIALLO, Coordonnateur du Centre National de Presse Norbert ZONGO et à Mr Inoussa OUEDRAOGO, Membre du Comité de pilotage du Centre National de Presse Norbert ZONGO, pour avoir accepté associer l'image et l'expérience de leur structure à l'organisation de ce colloque.

À vous chers collègues et chers étudiants venus de Koudougou et d'ailleurs, je vous souhaite la cordiale bienvenue. Je vous remercie d'avoir accepté de prendre part à la présente cérémonie d'ouverture et aux travaux du colloque.

Les principaux acteurs de ce colloque ont bénéficié de vos soutiens multiples et multiformes parce que vous avez cru en eux. Soyez-en remerciés.

Nos remerciements vont particulièrement à nos partenaires techniques et financiers qui nous ont appuyé pour l'organisation de ce colloque ; il s'agit :

- Du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, le Ministère de la Transition Digitale, des postes et des communications Électroniques ;
- De l'Assemblée Législative de Transition (ALT) ;
- De la Commission de l'Information et des Liberté (CIL) ;
- Du Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) ;
- Du GROUPE NERE MINING S.A ;
- De MOOV Africa-BURKINA ;
- De BABALI-Eau ;
- Des nombreux médias qui nous ont accompagné depuis le début des préparatifs de ce colloque.

Soyez-en tous remerciés.

Distingués invités, Mesdames et messieurs,

Le colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO se tient du 13 au 15 décembre 2023 sous le thème *« Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO ».*

En choisissant ce thème, le département d'Histoire et Archéologie de l'Université Norbert ZONGO et le Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales/LABOSHS souhaite d'abord rendre un hommage à cette grande figure de l'histoire du Burkina Faso, feu Norbert ZONGO. En effet, cet homme dont l'Université porte le nom depuis le 21 juillet 2017, et qui s'est positivement illustré dans sa double casquette d'écrivain et de journaliste d'investigation, était un homme de conviction ; un défenseur des causes nobles, de la justice, défenseur de la cause de la veuve et de l'orphelin et de l'intérêt général. Il s'agit donc au cours de ce colloque de retracer son parcours et d'engager la réflexion sur son héritage afin d'en tirer les enseignements pour la génération présente et celle à venir. Ne dit-on pas que c'est sur l'ancienne corde que se tisse la nouvelle ?

Aussi, dans le contexte qui est le nôtre marqué par des défis énormes liés à la sécurité, à la cohésion sociale, au vivre-ensemble, à la gouvernance et au développement, ce colloque international vise à engager la réflexion et à partager des expériences afin de dégager des pistes de solutions porteuses d'espoir pour notre pays en particulier et pour le continent africain en général.

Pour atteindre ces objectifs, quatre principaux axes de réflexion ont été retenus pour ce colloque à savoir « Témoignages sur Norbert ZONGO », « Productions littéraires et journalistiques », « défis de l'Afrique contemporaine » et « Culture et Religion ». Durant trois jours, les débats et les contributions d'éminentes personnalités du monde de la recherche et des médias seront axés sur ces thématiques. Au total, ce sont plus de 133 communications qui seront données au cours de ce colloque, dont 115 communications en présentiel et 18 en ligne.

Le programme du colloque prévoit également d'autres activités non moins importantes à savoir une exposition photos en lien avec Norbert ZONGO et la projection du film *« Bori-Bana »* sur la vie et les œuvres de feu Norbert ZONGO.

Distingués invités, Mesdames et messieurs,

Avant de clore mon propos, je voudrais, au nom du comité d'organisation, réitérer ma détermination à œuvrer pour le bon déroulement de cette rencontre scientifique. N'hésitez pas à nous approcher pour formuler des suggestions constructives.

Je souhaite que ces journées de réflexion et de partage soient fructueuses et enrichissantes. Puissions-nous, à travers nos échanges, contribuer à bâtir un monde où la vérité, la justice et la liberté d'expression demeureront des piliers inébranlables.

Je souhaite à toutes et à tous un excellent colloque !

Je vous remercie !

2. Discours du président de l'Université Norbert ZONGO co-parrain du colloque

Pr Issa Abdou MOUMOULA

Tous les acteurs de l'université Norbert ZONGO, à travers ma modeste voix, vous souhaite la bienvenue au sein de l'institution dont j'ai la charge.

En ce jour où nous rendons hommage à l'homme de médias et de Lettres qui confère une identité unique à notre Institution d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR), nous sommes très honorés par votre présence à nos côtés.

Aux participantes et aux participants venus de divers horizons, je vous exprime ma gratitude d'avoir fait le déplacement suite à l'appel à communication.

Je souhaite à toutes et à tous un agréable séjour parmi nous.

Distingués invités, Mesdames et messieurs

En juillet 2017, le gouvernement du Burkina Faso décidait de rendre un hommage mérité à Norbert ZONGO en attribuant son nom à l'Université de Koudougou. Ce baptême, s'il faut le rappeler est une reconnaissance de la nation à l'égard d'un citoyen qui a enseigné par l'exemplarité.

Dans notre mission de contribuer au développement économique, social et culturel du pays, je souhaite que son modèle inspire plus d'un. Ainsi, nous réussirons ensemble à relever les défis qui nous incombent.

Distingués invités, Mesdames et messieurs

Le présent colloque offre l'opportunité aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs, aux étudiants, aux praticiens des sciences de l'information et de la communication, aux managers d'institutions d'échanger sur une thématique qui peut véritablement faire naître ou renforce la *« Conscience historique » en vue d'une renaissance africaine. La vie et l'œuvre de Norbert ZONGO constituent un véritable creuset de principes et de règles favorables à l'édification d'un modèle de société stable, durable et épanoui ».*

La tenue du colloque international est le fruit d'un partenariat entre le Centre National de Presse Norbert ZONGO et l'Université Norbert ZONGO, à travers le département d'histoire et d'Archéologie.

Ce grand rendez-vous scientifique illustre éloquemment la volonté des deux institutions de s'approprier de l'héritage laissé par Norbert ZONGO à la postérité. À travers le journalisme, la littérature, les conférences, les débats et les interviews, Norbert ZONGO a su guider les peuples africains vers la conquête du bien-être sur tous les plans.

Tout en espérant que le cadre sera propice aux échanges, je souhaite un franc succès aux travaux de cette rencontre internationale.

Je vous remercie !

3. Discours du parrain Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme,

Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUÉDRAOGO

C'est pour moi, une grande joie et aussi un honneur, de prendre la parole en cette solennelle circonstance marquant l'ouverture officielle du colloque international interdisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO.

Je suis reconnaissant envers l'Université Norbert ZONGO pour ce rôle prépondérant de parrain, qui m'a été confié, dans un événement qui célèbre la vie et l'œuvre d'un homme qui a profondément marqué notre conscience historique.

Le thème de ce colloque, « Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO », est une invite à réfléchir aux fondements même de la vision de cet érudit engagé. Norbert ZONGO, par sa plume audacieuse et son engagement indéfectible pour la vérité, a incarné la conscience historique en cherchant à lever le voile sur les moments parfois sombres de notre passé.

Sa pensée, imprégnée de courage et de conviction, est une lumière pour tous ceux qui aspirent à une renaissance africaine, fondée sur la vérité, la justice et le respect des droits fondamentaux de chaque individu. En nous rassemblant ici aujourd'hui, nous nous engageons à perpétuer cet héritage, à approfondir notre compréhension de notre histoire et à contribuer à l'édification d'une Afrique plus forte et plus éclairée.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

En tant que Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, je mesure pleinement l'importance de ces domaines dans la construction de la conscience historique et dans la promotion d'une renaissance africaine authentique. La culture et les arts sont des témoignages vivants de notre histoire, des miroirs reflétant notre identité, tandis que le tourisme crée des liens solides entre les hommes, les peuples et leurs cultures.

Je saisis donc cette opportunité pour réaffirmer l'engagement de mon Département à préserver et à promouvoir notre patrimoine culturel, artistique et historique. Nous sommes déterminés à soutenir la recherche, l'éducation et la création artistique, car nous croyons que c'est à travers ces moyens que nous construirons un avenir empreint des idéaux chers à Norbert ZONGO.

Pour conclure, je souhaite à tous des échanges fructueux au cours de ce colloque. Que ces journées de réflexion et de partage nourrissent nos esprits et renforcent notre détermination à œuvrer ensemble pour une Afrique pleinement consciente de son histoire et résolument tournée vers une revivification du panafricanisme pour une Afrique unifiée et émergente.

Je vous remercie !

4. Discours du Patron, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Pr Adjima THIOMBIANO

Je suis très honoré de présider cette cérémonie d'ouverture du colloque international qui aspire à rendre un vibrant hommage à Norbert ZONGO, écrivain-journaliste qui, de son vivant, s'est illustré en matière de défense des intérêts collectifs et individuels.

La présente rencontre scientifique se veut une célébration méritée à cet éminent défenseur des droits humains pour l'ensemble de ses œuvres en faveur de l'enracinement de la justice, de la liberté, de l'État de droit, de la bonne gouvernance, de la transparence, bref de la vertu.

Grâce à la volonté politique, plusieurs initiatives ont déjà été réalisées en vue de promouvoir ces idéaux. L'Université de Koudougou, baptisée Université Norbert ZONGO le 21 juillet 2017 est la preuve que le combat mené par l'illustre intellectuel n'est pas vain. À l'exemple de Norbert ZONGO, l'Université Norbert ZONGO se doit d'être un gage, voire un sceau d'intégrité, de professionnalisme et d'abnégation.

Distingués invités Mesdames et messieurs

Le présent colloque qui nous réunit coïncide avec la commémoration du 25ème anniversaire de la disparition tragique de Norbert ZONGO. Nous n'allons pas encore porter le deuil mais nous allons nous rappeler son noble engagement qui a marqué de son empreinte l'histoire contemporaine.

Organisé sous le thème « Conscience historique et renaissance africaine, idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO », ce colloque d'hommage est un moment propice de prise de conscience de ce qui entrave le développement de notre pays en vue d'opérer les changements adéquats.

Au regard du contexte national, je ne peux que me réjouir de la pertinence de la thématique choisie. Plus que jamais, nous avons besoin d'affirmer notre identité, notre patriotisme, notre fierté, notre dignité dans l'intention de restaurer l'intégrité territoriale.

Je salue donc cette initiative qui vise à faire converger les intelligences vers des valeurs que Norbert ZONGO incarnait et dont l'humanité a besoin pour sa survie. Des regards croisés d'hommes de science, de culture et de médias nous conduiront certainement vers des prairies verdoyantes de liberté et de patriotisme.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je félicite l'Université Norbert ZONGO, à travers le Département d'Histoire et Archéologie et le Centre National de Presse Norbert ZONGO pour l'aboutissement heureux du projet d'organiser ce colloque.

J'exprime ma satisfaction pour la forte mobilisation et la diversité de nationalité des participants. Je formule le vœu que cette rencontre nourrisse des intérêts communs et pose les jalons de coopérations futures.

Je puis vous assurer que mon département et l'ensemble du gouvernement accorderont un grand intérêt aux conclusions du présent colloque.

Pour terminer, je déclare ouverts les travaux scientifiques du Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO.

Je vous remercie !

5. Discours de clôture de la Présidente du comité d'organisation,

Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ

C'est pour moi un insigne honneur et un réel plaisir de prendre la parole au nom des membres du comité d'organisation pour m'adresser à vous.

Je voudrais remercier l'équipe dirigeante et les collègues de l'Université Norbert ZONGO pour la confiance placée en ma modeste personne pour assurer la coordination de l'organisation du présent colloque.

Mes remerciements vont particulièrement au Professeur Issa Abdou MOUMOULA, Président de l'Université Norbert ZONGO, pour sa grande disponibilité et son implication personnelle pour la réussite de cette rencontre scientifique d'envergure internationale.

J'exprime également ma gratitude à monsieur Abdoulaye DIALLO, Inoussa OUEDRAOGO et toute l'équipe du Centre national de Presse Norbert ZONGO pour leur ouverture d'esprit et pour leur sens élevé de la collaboration. Grâce à vos orientations et à vos conseils avisés, notre projet commun s'est concrétisé.

Je tiens à remercier les éminentes personnalités du monde de la recherche et des médias qui ont accepté volontiers de rehausser l'éclat de ce colloque par leur présence physique et active à travers le partage des expériences et des connaissances.

Je n'oublie pas de me tourner vers toutes les personnes qui ont répondu par l'affirmative à l'appel à communication du présent colloque. Grâce à votre intérêt pour la science, vous venez d'impulser la recherche par vos différentes contributions.

Au cours de ces trois journées d'échanges, de réflexion et de projections vers l'avenir, nous avons perçu que nous avons en commun de très beaux chantiers à mener pour nos universités et centre de recherche en particulier et pour nos différents pays en général.

L'interdisciplinarité a encore fait ses preuves grâce à ses apports considérables. Elle nous convainc de la nécessité de collaborer entre spécialistes et experts de divers domaines en vue de relever les défis complexes de notre époque.

Distingués invités, Mesdames et messieurs,

Organiser un colloque de cette ampleur a toujours été un défi.

Heureusement, la franche collaboration entre tous les membres du comité d'organisation a permis de surmonter chaque obstacle qui se présentait. C'est le lieu pour moi, en tant que Présidente du comité d'organisation, de remercier chaleureusement les collaborateurs qui ont fait montre d'un bon esprit d'équipe.

Que cette expérience vécue ensemble renforce nos liens et permette le franc succès d'autres évènements à venir.

Distingués invités, Mesdames et messieurs,

Nonobstant l'engagement des membres du comité d'organisation, quelques manquements et insuffisances ont certainement pu être notés. Je voudrais, au nom de l'ensemble des membres du comité d'organisation et en mon propre nom, vous présenter nos sincères excuses pour la promesse de vous offrir des moments de confort qui n'a pas été respectée pleinement.

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier les partenaires et les étudiants pour leur accompagnement, pour leur mobilisation sans faille.

Que tout un chacun, ici présent, s'approprie la réussite de ce colloque.

Je souhaite à toutes et à tous un agréable retour dans vos familles respectives.

Que ces moments heureux qui permettent d'impulser la recherche au sein de nos Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) se perpétuent.

Je vous remercie !

6. Discours de clôture du co-parrain, Président de l'UNZ

Pr Issa Abdou MOUMOULA

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole en cette journée de clôture du colloque scientifique interdisciplinaire dédié à la mémoire de Norbert ZONGO. Au nom de l'Université Norbert ZONGO, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment exceptionnel de partage et de réflexion.

Ce colloque a été bien plus qu'une simple rencontre académique. Il a été le reflet de la vision et de l'engagement de Norbert ZONGO, dont l'héritage continue de guider notre université.

Norbert ZONGO, journaliste courageux, écrivain engagé, reste un modèle pour nous tous, un rappel constant de l'importance de la recherche de la vérité et de la défense inébranlable des valeurs démocratiques.

Au cours de ces trois journées, nous avons assisté à des échanges fructueux, à des débats enrichissants et à la présentation de travaux de recherche de grande qualité. La diversité des disciplines représentées ici a témoigné de la force de l'interdisciplinarité et de la nécessité de collaborer au-delà des frontières académiques pour relever les défis complexes de notre époque.

Je tiens à saluer le travail exceptionnel du comité d'organisation, des intervenants, des chercheurs et de tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce colloque. Vos idées, votre passion pour la recherche et votre engagement envers les idéaux de Norbert ZONGO ont véritablement fait de cet événement un moment unique.

En tant que président de cette université, je m'engage à soutenir et à promouvoir davantage ce type d'initiatives qui renforcent notre communauté académique et contribuent au rayonnement de notre institution. La recherche de l'excellence, la promotion de la liberté d'expression et la défense des droits fondamentaux resteront au cœur de notre mission.

En clôturant ce colloque, je vous invite à poursuivre le dialogue initié ici, à maintenir le Momentum créé par ces échanges fructueux. Que les idées partagées ici se traduisent en actions concrètes pour construire un avenir meilleur, conformément à la vision et aux idéaux que Norbert ZONGO a si ardemment défendus.

Je vous remercie pour votre participation active, pour votre engagement et pour avoir contribué à faire de ce colloque un hommage vibrant à la mémoire de Norbert ZONGO.

Je vous souhaite à tous un retour sûr et enrichissant dans vos activités respectives.

Vive la recherche, vive la liberté, vive la mémoire de Norbert ZONGO.

Je vous remercie

SOMMAIRE

CONSCIENCE HISTORIQUE ET RENAISSANCE AFRICAINE : IDÉAUX FONDAMENTAUX DE LA PENSÉE DU JOURNALISTE NORBERT ZONGO

PRÉFACE..... IX-X
REMERCIEMENTS ..... XI-XII
DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU COLLOQUE... XIII-XXV
CONFÉRENCE INAUGURALE DU PR YACOUBA ZERBO..... 1-12
PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS 13-16
PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE 19-24

PREMIÈRE PARTIE : TÉMOIGNAGES SUR NORBERT ZONGO : L'HOMME, SON PARCOURS LITTÉRAIRE ET JOURNALISTIQUE 25

1. TEMOIGNAGES SUR NORBERT ZONGO 27-38

02. PARCOURS SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE D'UN HEROS PANAFRICAIN : LE JOURNALISTE NORBERT ZONGO (1949-1986). ***Mahamoudou OUBDA et Mahamadi KOALA*** 39-62

03. HENRI SEBGO, HISTOIRE D'UN NOM DE PLUME. ***Cyriaque PARÉ*** 63-81

04. NORBERT ZONGO : UN HÉROS TRAGIQUE, ***Louis OUATTARA*** 83-96

05. LA QUESTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DANS ROUGBÉINGA DE NORBERT ZONGO, ***Fati SAWADOGO/ BOUGOUM, Pascaline ROUAMBA et Saydou YAMEOGO*** 97-117

06. LA FIGURE DU VOLTAÏQUE DANS ROUGBÊINGA DE NORBERT ZONGO : POUR UNE RÉAPPROPRIATION DES IDÉOLOGIES EN FAVEUR DE LA DIGNITÉ HUMAINE, ***Lamoussa TIAHO et Pascal KOMBOIGO*** 119-138

07. POUR UN DISCOURS HUMANISTE DANS LE PARACHUTAGE DE NORBERT ZONGO, ***Wêndengoundi Ernest ZONGO*** 139-153

08. PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES SUR NORBERT ZONGO ET SES ŒUVRES, ***Edwige ZAGRE/KABORE, Léonce TIRA et Adama TOURE*** 155-181

DEUXIEME PARTIE: DES DÉFIS DE L'AFRIQUE CONTEMPORAINE 183

9. RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ ET DU CHÔMAGE EN AFRIQUE : CAUSES, CONSÉQUENCES ET PERSPECTIVE DE SOLUTIONS, ***Kassoum NANA*** 185-202

10. L'IMPACT DU DIFFÉREND FRONTALIER BURKINA FASO-BÉNIN SUR LES POPULATIONS DE LA ZONE FRONTALIÈRE DE 1979 À 2020, ***Gérôme KOGA*** 203-216

11. LA SPÉCIALISATION DES EXPORTATIONS ET LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'UEMOA, ***Hervé KONATE et Nosseyamba Somba Benjamin OUEDRAOGO*** 217-236

12. LA STABILITÉ FINANCIÈRE DANS L'UEMOA.***Nosseyamba Somba Benjamin OUEDRAOGO*** 237-260

13. LA COOPÉRATION UE-BURKINA FASO DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURESROUTIÈRES DE 2000 À 2020. ***Inoussa DIANDA*** 261-276

14. LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE : CONTEXTE, CHOIX ET CONTRIBUTION, 1993-2022. ***Eric ZONGO*** 277-303

15. LA COMMUNE URBAINE DE KOUDOUGOU À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION DE1993 À 2016. ***Salomon BAZIE*** 305-326

16. CRISE DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE : DE LA NÉCESSITÉ D'UNE SOLUTION STRUCTURELLEPAR LE MOYEN DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ. ***Madi GODO*** 327-336

TROISIEME PARTIE: CULTURE ET RELIGION 337

17. L'ART DU BATIK AU BURKINA FASO : DE L'IMITATION À L'AUTONOMIE CRÉATIVE. ***Adama TOMÉ et Hyacinthe SANDWIDI*** 339-358

18. LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES SOUS MENACE DANS LA COMMUNE DE KOUPÉLA. ***Lassina KOTE et Ténihan TRAORE*** 359-375

19. CONTRIBUTION DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX À LA COHÉSION SOCIALE ET À LA PAIX AU BURKINA FASO : CAS DE OUAGADOUGOU. ***Christine KIÉMA*** 377-388

20. ANALYSE SÉMIOTIQUE DES CONFLITS RELIGIEUX AU NORD DU BURKINA FASO. ***Masseniva TRAORE*** 389-405

21. MECANISMES TRADITIONNELS DE VIVRE ENSEMBLE ET DE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE DANS LA SOCIETÉ SIAMU DU KENEDOUGOU. ***Abdoulaye TALL, Soumaïla ZONGO et Mahamoudou OUBDA*** 407-430

TABLE DES MATIÈRES..... 433-439

ANNEXES ..... XXXV-LVI

7. Conférence inaugurale du

Pr Yacouba ZERBO

Préseance

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation,

Monsieur le Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme,

Monsieur le Président de l'Université Norbert ZONGO,

Maître OUEDRAOGO Halidou,

Monsieur SALO Samuel Enseignant à l'Université Joseph KI-ZERBO à la retraite,

Monsieur le responsable du Centre National de Presse Norbert ZONGO,

Messieurs les Autorités Administratives, Coutumières et Religieuses,

Madame la Présidente du Comité d'Organisation du présent Colloque,

Étudiantes *et* Étudiants*, Honorables Invités,*

Mesdames, Et Messieurs.

INTRODUCTION

Avant toute allocution, permettez-moi d'adresser nos sincères remerciements et nos félicitations soutenues aux hautes autorités du Burkina Faso, pour leur clairvoyance et leur engagement, qui nous permettent en ce jour de tenir ce présent colloque dans la tranquillité et la sérénité,

Nous saluons la bravoure et la détermination de nos vaillants FDS et VDP, qui au prix d'énormes sacrifices assurent notre sécurité et nous éloignent des affres de l'insécurité et de la torpeur,

Enfin, nous rendons hommage aux braves combattants tombés sur le champ de bataille les armes à la main. Que leurs âmes reposent en *paix.*

Il n'est point aisé de prononcé une conférence sur le personnage, la personnalité et les œuvres de Norbert ZONGO allias Henri SEBGO. Ce journaliste d'investigation, écrivain et poète, talentueux, insaisissable et insondable a totalement bouleversé l'échiquier médiatique du Burkina Faso par son engagement politique, professionnel et socio-économique. Avec la parution de son journal l'indépendant en 1993 et qui s'inscrit dans la logique de la continuité de ses œuvres comme le parachutage et Rougbêinga, l'homme s'est forgé une image, une philosophie et un idéal. Englobant sa pensée dans une vision panafricaniste, l'acteur s'insurge contre le néocolonialisme, la nature des rapports nord-sud, la mauvaise gouvernance, l'injustice, l'impunité…. et prône la liberté, le droit à l'information, la justice, le soutien et l'écoute des sans voix. Dans nos démocraties africaines en construction, de tels engagements ont rarement des terrains fertiles pour leur expression à travers un journalisme d'investigation et une conviction sans faille à l'idéal démocratique. Or, il est presque connu de tous les observateurs de la vie politique que les démocraties dans les États africains ont des limites évidentes et des risques très élevés surtout quand le régime en place s'arroge tout le pouvoir. Braver ces risques et franchir ces limites relèvent indiscutablement de l'héroïsme.

La présente communication se structure autour de quatre axes :

- QUI EST NORBERT ZONGO ALIAS HENRI SEBGO ?
- LES ŒUVRES DE NORBERT ZONGO.
- Norbert ZONGO UN JOURNALISTE D'INVESTIGATION, UN COMBATTANT.
- LA PROBLÉMATIQUE DU JOURNALISME D'INVESTIGATION FACE À L'ÉTAT EN AFRIQUE.

HONORABLES INVITES Mesdames et Messieurs

1. Qui est Norbert ZONGO alias Henri Sebgo

Né le 31 juillet 1949 à Koudougou Norbert ZONGO fait ses études primaires à l'École régionale de Koudougou. En octobre 1964 il entre en classe de 6éme au Cours Normal de Koudougou ou il crée son premier journal : la Voix du cours normal (VCN). Mais taxé plus tard d'avoir une connotation politique, la VCN sera interdite au sein de l'établissement.

En 1969, il obtient son BEPC mais, il est interdit d'accès à toutes les classes de seconde, des établissements scolaires du Burkina Faso pour des raisons inconnues.

En 1971 il est admis comme instituteur adjoint à Barsalogho dans la province du Sanmatenga. Sans avoir fait la classe de seconde, il obtient son Baccalauréat en 1975 et affecté à Pô.

A Pô il commença ses études universitaires en s'inscrivant à la Faculté de Droit, à l'Université d'Abidjan en tant qu'étudiant avant d'y être interdit en 1979.

Toujours en 1979 il est admis à l'institut supérieur de presse du conseil de l'entente à l'université de Lomé. Mais suite à des difficultés avec les autorités togolaises Mr ZONGO rejoint le Burkina dans des conditions particulières.

En 1984, il est admis à l'école supérieure de journalisme de Yaoundé au Cameroun. Avec l'aide de l'écrivain ivoirien Hamadou KOUROUMA.

En 1986, Norbert ZONGO commence sa carrière journalistique au Burkina Faso dans les organes de presse comme le quotidien−Sidwaya, puis l'hebdomadaire Carrefour africain, le journal JJ, la clef. Affecté à Banfora, il refuse d'obtempérer et crée son propre journal l'indépendant en 1993.

Soupçonné ou accusé de déranger le pouvoir, le journaliste répond :
Je ne dérange personne, je n'ai jamais eu pour objectif de déranger qui que ce soit.

Après cette brève présentation, quelles sont les œuvres que le journaliste à produit ?

HONORABLES INVITES Mesdames et Messieurs

2. Les œuvres de NORBERT ZONGO

L'auteur s'est illustré également comme un grand romancier Son premier roman intitulé : le parachutage fut rédigé au Togo. Le rapprochement possible de l'acteur de ce roman avec la personnalité du président Eyadema amena le romancier à rejoindre le Burkina dans des conditions particulières.

En 1990, il publia son deuxième roman, intitulé *Rougbêinga*, où il retrace la résistance à la colonisation dans le pays Bwaba en 1916. Selon les analystes, ce roman invite les peuples africains à se battre pour la paix, pour la liberté et pour leur souveraineté. Il peaufine sa pensée politique par le recours à une écriture littéraire, tantôt métaphorique, tantôt ironique, marquant ainsi les esprits par ses qualités rhétoriques.

3. Norbert ZONGO un journaliste d'investigation, un combattant

Le combat du journaliste écrivain s'explique par sa détermination à fournir l'information juste, à combattre l'injustice, les crimes politiques, la mauvaise gouvernance qu'il a constatée au Burkina Faso et dans la plupart des États africains.

Il en est arrivé à se poser certaines questions :

> Face à la gabegie et à l'affairisme de la politique politicienne des responsables africains, doit-on se taire, pour éviter les foudres de leur colère, au nom de ce que nous appelons « l'avenir de nos enfants ?

Quel est l'avenir de nos fils quand le silence et la complicité de leurs parents ont anéanti l'avenir ?

Il conclut en disant : « vivre auprès des sans avenir, c'est ne plus avoir un avenir.

Ces vertus sont inspirées de sa célèbre citation qui dit : *« La pire des choses, ce n'est pas la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien. »* Ces idées ainsi véhiculées, résument tout le sens de son combat pour la défense de l'intérêt commun et pour le soutien aux actions et aux initiatives nobles ».

Mais ce journalisme d'investigation peut-il avoir un terrain fertile dans nos États africains ou les démocraties sont en construction ? Les États africains nés de la greffe coloniale sans avoir altéré l'impact des traditions africaines sont-ils disposés à accepter les écarts du journalisme d'investigation surtout quand celui-ci s'attaque frontalement au pouvoir en place ?

HONORABLES INVITES Mesdames et Messieurs

4. La problématique du journalisme d'investigation face à l'État en Afrique

Au plan juridique *« l'État est une entreprise politique à caractère institutionnel, qui détient le monopole de la contrainte physique légitime. Se voulant une société parfaite, il ne peut accepter de concurrence à son autorité »*. Max WEBER.

C'est de cet instrument aux attributs complexes et à la puissance incontestable et doté de souveraineté que les responsables africains ont bénéficié au lendemain des indépendances, car la démocratie n'avait pas d'encrage dans la plupart des États en Afrique.

Dans ces conditions, le journalisme d'investigation a-t- il une possibilité d'application sans crainte ni pression ?

HONORABLES INVITES Mesdames et Messieurs

Nous arrivons à la confrontation entre journalisme d'investigation et l'expression de la puissance de l'État.

5. Norbert ZONGO dans le combat pour la démocratie au Burkina Faso face au régime en place

Avec la création de son journal l'indépendant en 1993, notre journaliste s'est employé, à dénoncer les abus du régime au pouvoir, qu'il qualifiait de semi-autoritaire. Il dénonçait les crimes d'État, s'attaquait directement à la politique menée par le président et par son entourage dans une rhétorique dont lui seul en avait le secret

Pendant plus de cinq ans, il invitait la population à s'exprimer, à contester les décisions arbitraires, à combattre l'injustice.

Ces appels récurrents à la prise de conscience, à la mobilisation, semblaient démesurés pour les tenants du pouvoir et même déplacés selon certains citoyens et d'autres observateurs de la politique africaine qui se félicitaient plutôt de la « réussite » du Burkina-Faso.

Le régime semblait si stable que la voix d'un seul journal dit d'investigation ne pouvait l'ébranler.

Pour cause ;

L'élan démocratique engagé en 1991 fut rapidement rompu par le démantèlement des partis d'oppositions et la neutralisation de la société civile. Le monde syndical fut disloqué et divisé en deux groupes :

- « le groupe des 13 », surnommés aussi les « dialogueurs » parce que soupçonnés de faire le jeu du pouvoir
- les syndicats dits révolutionnaires (CGTB), résolument hostiles à la gestion du pouvoir

L'opposition a été éparpillée à travers une dizaine de formations politiques (13) majoritairement favorable au régime.

Sur la scène internationale pour briser l'isolement politique du Burkina Faso le Président a engagé une diplomatie active et dynamique appuyée par une coopération pour le développement. Ainsi dès 1991, Ouagadougou est devenue l'épicentre de la diplomatie régionale et des initiatives pour la paix. Le Président obtient la notoriété internationale à travers sa réussite dans son rôle de facilitateur du dialogue interne dans plusieurs États en Afrique

A la tête de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A), il intervint personnellement en Lybie en 1998 et facilita ainsi la levée de l'embargo international imposé jusqu'alors à ce pays, suite à l'affaire Lockerbie

- Présidence de la conférence nationale des chefs d'État le 7 août 1988,
- Présidence de la CEDEAO à partir de mai 1989.
-Présidence de l'UA,
-Membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU

Avec une maîtrise de sa politique intérieure, une assise internationale incontestable, appuyées par une réélection en novembre 1998 par une large majorité, pour un nouveau mandat de sept ans, le régime au pouvoir disposait des atouts nécessaires pour affirmer et afficher la puissance de son pouvoir solidement sécurisé par le RSP.

HONORABLES INVITES Mesdames et Messieurs

L'emprise du régime sur les forces profondes était si forte, que celles-ci ne pouvaient réagir sur certaines dérives du pouvoir en place, malgré les appels incessants du bouillant journaliste.

Mais avec l'assassinat du journaliste écrivain le 13 déc. 1998 le pays bascula immédiatement dans une grande instabilité apparemment inattendue.

Les critiques relayées par la presse internationale ont provoqué une mobilisation générale, des populations des villes et des campagnes, donnant au régime une tout autre image que celle que les résultats des dernières élections présidentielles ont laissé paraître en nov. 1998. Face à cette mobilisation soudaine le pouvoir commençait à bien douter de sa popularité.

Mais où était cette foule au moment où le journaliste d'investigation attirait l'attention sur certains agissements inappropriés du pouvoir ?

Il s'agit :

- Des 20.000 personnes mobilisées le 16 décembre,
- Du Collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques
- Du Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP),
- De la centrale syndicale Confédération générale des travailleurs du Burkina (CGT-B),
- De l'Association des journalistes du Burkina (AJB),
- L'Union générale des étudiants du Burkina (UGEB),
- Du Groupe du 14 février (qui rassemble les principaux partis d'opposition ayant appelé au boycott des élections présidentielles de novembre 1998) et
- D'autres associations de la société civile regroupant les femmes, les avocats, les défenseurs de la liberté de la presse.

CONCLUSION

Doit-on admettre que le journaliste écrivain a opté pour un tel destin ? A-t-il voulu finir en martyr en s'attaquant frontalement au pouvoir ?

Nous estimons que dans un pays qui fait l'apprentissage de la démocratie, l'acteur a cru qu'il était de son devoir d'y contribuer par sa plume par ce qu'il y croyait. Avec ses critiques souvent acerbes et orientées, il a sans doute compté sur la mobilisation des forces profondes pour prévenir certaines déviations du pouvoir en place.

Mais ces forces profondes qui ont subitement réagi à sa disparition avaient brillé par leur silence au moment où le héros s'adonnait à sa mission d'information et de sensibilisation**.**

De son vivant, il avait déjà déploré ce mutisme des forces sociales dont les réactions face aux informations pouvaient aplanir les contradictions entre le pouvoir et les différentes structures sociales et faciliter ainsi, l'instauration d'un climat démocratique.

En conséquence, le manque de réactivité des forces profondes semble confirmer la conviction du journaliste quand il disait que : « La pire des choses, ce n'est pas la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien. »

Comme le disait aussi le philosophe Einstein, « Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ».

Mais le COMBAT du journaliste d'investigation a fait de lui, un journaliste hors-pair, un intellectuel célèbre à l'échelle nationale et internationale. Il est considéré à juste titre comme un homme intègre, patriote, humaniste et défenseur de la démocratie.

Nous saisissons l'occasion pour signifier notre reconnaissance aux plus hautes autorités du pays, qui ont reconnu le mérite de l'homme pour donner son nom à l'université de Koudougou.

Nos Félicitation aux autorités universitaires de KOUDOUGOU de lui adresser ce vibrant hommage à travers ce colloque.

Nos remerciements appuyés aux honorables invités, à tous les organisateurs et à tous les participants d'ici et d'ailleurs.

L'homme est un héros, il convient de le lui reconnaitre.

Mais c'est bien dommage qu'en Afrique : « on ne reconnait les héros qu'après leur disparition. »

De nos jours, il est temps de reconnaitre les héros africains de leur vivant, de les soutenir et de les accompagner dans l'exercice quotidien de leur mission.

Je vous remercie !

Yacouba ZERBO, Professeur Titulaire des Relations Internationales à l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Photos de la cérémonie d'ouverture

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS

- **Alidou OUÉDRAOGO** : Ami de **Norbert ZONGO**
- **Georgette ROUAMBA :** Sœur de **Norbert ZONGO**
- **Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ** : Connaissance de **Norbert ZONGO**
- **Clément YAMÉOGO :** Ami de **Norbert ZONGO**
- **Xavier François SONDO** : Ami de **Norbert ZONGO**
- **Germain NAMA** : Ami de **Norbert ZONGO**
- **Dr Abdoulaye DIALLO** : Coordinateur du Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP/NZ)
- **Mahamadi KOALA** : doctorant en Histoire Université Norbert ZONGO
- **Mahamoudou OUBDA** : Maître de Conférences d'Histoire contemporaine, Université Norbert ZONGO
- **Cyriaque PARÉ :** Chargé de recherche en sciences de l'information et de la communication (Institut des Sciences des Sociétés/CNRST)
- **Louis OUATTARA :** Maître-Assistant, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan
- **Fati SAWADOGO/BOUGOUM :** Doctorante en Études Culturelles Africaines (Lettres modernes), Université Joseph KI-ZERBO
- **Pascaline ROUAMBA,** Doctorante en Lettres modernes à l'Université Joseph KI-ZERBO
- **Saydou YAMÉOGO**, Doctorant Lettres modernes à l'Université Joseph KI-ZERBO
- **Pascal KOMBOIGO :** Doctorant en Lettres modernes, Laboratoire Littératures Arts, Espaces et Société (LLAES) Joseph KI-ZERBO
- **Lamoussa TIAHO :** Maître de Conférences Université Joseph KI-ZERBO
- **Wêndengoundi Ernest ZONGO :** Doctorant à l'Université Joseph Ki-ZERBO, Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES)
- **Edwige ZAGRÉ/KABORÉ :** Maître de Conférences d'Histoire de l'Art, Université Norbert ZONGO.
- **Léonce TIRA**, Doctorant en Histoire de l'Art et patrimoine culturel, Université Norbert ZONGO
- **Adama TOURE,** Doctorant en Histoire de l'Art et patrimoine culturel, Université Norbert,ZONGO

- **Kassoum NANA** : Doctorant en philosophie / UJK-Z École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication (ED-LESHCO) Laboratoire de philosophie (LAPHI)
- **Gérôme KOGA** : Doctorant en Histoire économique et sociale, Université Joseph KI-ZERBO, Labo. SYPERC/LESCHO
- **Hervé KONATÉ :** Doctorant à l'École Doctorale Lettre Art et Communication des Sciences Humaines et Sociales (ED-LACOSHS) à L'Université Norbert ZONGO
- **Nosseyamba Somba Benjamin OUEDRAOGO :** Maître de conférences en Économie Mondiale et Relation Économique internationale à l'Université Norbert ZONGO
- **Inoussa DIANDA** : Doctorant en Histoire des Relations Internationales à l'Université Joseph KI-ZERBO
- **Eric ZONGO** : Doctorant à l'Université Joseph Ki-Zerbo
- **Salomon BAZIÉ :** Doctorant au Département d'Histoire et Archéologie, Université Joseph KI-ZERBO
- **Madi GODO :** Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO, École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication
- **Adama Tomé :** Maître de Conférences en Histoire de l'art à l'Université Norbert ZONGO
- **Hyacinthe SANDWIDI :** Doctorant en Histoire de l'art à l'Université Norbert ZONGO
- **Lassina KOTÉ :** Professeur Titulaire en archéologie africaine, Université Joseph KI-ZERBO
- **Ténihan TRAORÉ :** Doctorante en archéologie africaine, Université Joseph KI-ZERBO
- **Christine KIEMA :** Doctorante à l'Université Joseph KI-ZERBO
- **Masseniva TRAORÉ** : Doctorante, LADIPA (Laboratoire langues, discours et pratiques artistiques) Université Joseph KI-ZERBO
- **Abdoulaye TALL :** Doctorant en Histoire politique et sociale à l'Université Norbert ZONGO
- **Soumaïla ZONGO :** Doctorant en Histoire politique et sociale à l'Université Norbert ZONGO

Photos des contributeurs

Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ

Dr Dramane KONATÉ

Dr Alain GNABAOU

Me Alidou OUÉDRAOGO

Mme Georgette ROUAMBA

Dr Abdoulaye DIALLO

Me Xavier François SONDO

M. Clément YAMÉOGO

Photos de l'exposition

Présentation de l'ouvrage

Norbert ZONGO alias Henri SEBGO est un personnage qui a marqué son époque et la vie sociopolitique de son pays. Écrivain et journaliste d'investigation, il s'est engagé pour la défense de l'intérêt commun et les causes justes. Durant toute sa vie, l'écrivain-journaliste a manié efficacement et avec souplesse sa plume pour améliorer les conditions d'existence dans son environnement immédiat et lointain bien souvent malsain à cause de l'injustice, de l'ignorance, des crimes de sang, de la corruption, de la gabegie, du détournement des deniers publics, de la perte des valeurs morales. Avec du recul, on pourrait dire que l'homme avait un esprit éveillé et donnait l'éveil dans « sa cité ».

Très déterminé, le journaliste d'investigation Norbert ZONGO est devenu par son combat, un repère, un espoir pour toute une génération et un chantre de la renaissance africaine. Cet engagement exemplaire, lui a apporté une célébrité à l'échelle internationale. Ses casquettes d'écrivain et celle de journaliste l'ont amené à prendre position sur des questions brulantes et sensibles de la société. C'est au regard de cela que Pascal BIANCHINI le qualifie d'« intellectuel total » (P. Bianchini, 2007). L'homme est un héros, mais, sa vie est tragiquement écourtée le 13 décembre 1998. D'héritage, Norbert ZONGO en a laissé. Du Parachutage (1988) à son Journal L'Indépendant (1993) en passant par Rougbêinga (1990) sans oublier les nombreuses conférences, panels, et interviews animés. La contribution de cet intellectuel intègre est immense et son œuvre continue d'inspirer des générations.

L'**Université Norbert ZONGO** (**UNZ**) ex- Université de Koudougou a **été créée par** le décret **N° 2005-460/PRES/PM/ MESSRS/MFB du 31 août 2005** suite à la transformation de l'École Normale Supérieure de Koudougou (**ENSK**). Le changement de nom de l'Université de Koudougou en **Université Norbert ZONGO** par le décret N°2018-0085/PRES/PM/MESRSI/MINEFID s'inscrit dans une démarche politique des autorités de rendre un hommage mérité aux illustres personnalités qui ont laissé leurs empreintes dans la marche

de l'histoire du Burkina Faso[1]. La nouvelle dénomination de l'Université a tout son sens. Elle rend hommage à un journaliste émérite, personnalité éminente du Burkina Faso qui reste un exemple de courage, de témérité et d'engagement en faveur d'une démocratie véritable, de la bonne gouvernance. Des travaux de natures diverses ont été réalisés pour comprendre l'homme écrivain (B. Couldiati et F. Nombre, 2022 ; M.M.W. Gligli, 2006 ;) son idéologie (P.A N'guessan, P.A. Yaméogo, 2021 ; L. Mazono, 2003), son parcours (M.S. Frère, 2000 ; M. Koala et M. Oubda, 2023) et saisir la portée de son combat (M. Hilgers et J. Mazzocchetti, 2006 ; A. Loada, 1999 ; N. ZONGO, 2000). Toutefois, ils ne permettent pas malgré leur importance d'accéder en profondeur à toute l'intelligentsia des œuvres de Henri SEBGO.

C'est en vue de contribuer à connaitre et à pérenniser la pensée de l'Homme que le Département d'Histoire et Archéologie en partenariat avec le Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP/NZ) a organisé du 13 au 15 décembre 2023 à Koudougou, à l'occasion du vingt cinquièmes anniversaires de sa disparition, un colloque international pluridisciplinaire autour du thème Conscience historique et renaissance africaine, idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO. Le thème général du colloque a regroupé des universitaires, des chercheurs de tous les domaines des sciences sociales, des écrivains, des journalistes, des leaders d'opinion et des intellectuels autour de différentes thématiques afin de revisiter non seulement l'histoire et la vie de Norbert ZONGO mais aussi de mener des réflexions originales sur les défis contemporains de l'Afrique qu'il n'a cessé d'indexer.

1 Les Institutions de l'Enseignement Supérieur portent les noms des hommes qui ont influencé la marche de l'histoire au Burkina Faso. Erigée d'abord*, en Centre d'Enseignement Supérieur de Ouagadougou (CESUP) par l'Ordonnance N° 69-024/PRES/ENJS du 5 Mai 1969* ; ce n'est qu'à partir du 1er avril 1974 que l'Université de Ouagadougou (ancienne dénomination*)* a porté son nom par Ordonnance N°74-031/PRES/EN du 19 avril 1974. Elle devient donc la toute première Université du Burkina Faso et se voit érigée en Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) par Décret N°2000-469/PRES/PM/MESSRS du 6 Octobre 2000*.* Elle a connu plusieurs mutations (restructuration, refondation, …) au cours de son évolution. En décembre 2015, sous la Transition de Michel Kafando l'Université de Ouagadougou est renommée en « Université Ouaga 1 Professeur Joseph-Ki-Zerbo », en hommage à l'historien burkinabè Joseph KI-ZEBO.
La seconde Université dans la ville de Ouagadougou est l'Université Thomas SANKARA. L'Université Ouaga II (UO2) a été érigée en Établissement Public de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPESCT) par décret n° 2008- 442/PRES/PM/MESSRS/MEF du 15 juillet 2008. C'est en 2020 qu'elle est rebaptisée Université Thomas SANKARA (UTS).
A la suite de ces deux Universités, s'est ajoutée l'Université Nazi BONI. Elle est née de la transformation successive du Centre Universitaire Polytechnique de Bobo-Dioulasso (CUPB) crée le 19 Septembre 1995 par le décret N°95-340PRES/MESSRS, en Université Polytechnique puis en Université Nazi BONI (UNB). Elle est chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Justification des principales thématiques

Les actes du colloque ici présentés rassemble des témoignages et des contributions autour de trois axes. Le premier axe est consacré aux témoignages sur Norbert ZONGO, ses productions littéraires et journalistiques. Dans cette monture, les réflexions proposées traitent de la vie de Norbert ZONGO sous plusieurs facettes à savoir son enfance, ses années d'étudiant, ses rapports avec ses compagnons, ses activités et son esprit indépendant dans les médias, son métier du journaliste et son rôle dans la cité. Cet axe de réflexion a permis aux contributeurs de revenir aussi sur le style littéraire de Norbert ZONGO et ses implications dans la société.

Le deuxième axe de réflexion permet de se pencher sur les défis de l'Afrique contemporaine. Cette rubrique a polarisé les réflexions sur les défis sociétaux comme la corruption ; la cohésion sociale et le vivre ensemble ; la crise humanitaire, la crise du système éducatif ; le chômage ; la drogue ; l'évolution économique de l'Afrique ; les défis environnementaux. L'axe s'intéresse aussi aux défis de la gouvernance tels que les systèmes traditionnels de gouvernance ; l'État de droit ; la laïcité ; l'unité africaine ; la décentralisation ; les crises institutionnelles ; le panafricanisme, la démocratie en Afrique et les défis sécuritaires à savoir les crises politico-militaires ; l'insécurité ; le terrorisme ; l'extrémisme violent et la cybercriminalité.

Le troisième axe mobilise les réflexions autour du thème **Culture et Religion**. Cet axe fixe les analyses autour de la question des mœurs, des cultures africaines et mondialisation, du patrimoine culturel, et de l'art africain. Il permet également de jeter un regard critique sur la place et le rôle de la religion dans une Afrique en pleine mutation socioculturelle, sécuritaire.

Méthodologie de rédaction

Le socle de l'écriture des différentes études repose sur une exploitation croisée de divers matériaux (des sources d'archives, des sources orales, des sources imprimées et des travaux scientifiques). Pour les trois axes, des historiens, sociologues, anthropologues, géographes, juristes et des spécialistes des sciences du langage, journalistes, philosophes ont apporté des réflexions, approches théoriques et méthodologiques variées et riches. Les données mobilisées par les contributeurs ont fait l'objet d'une analyse critique et rigoureuse dans l'optique de comprendre les questions abordées. La rédaction des études proposées respecte les normes de rédaction et de présentation des travaux scientifiques.

Structuration de l'ouvrage

L'ouvrage rassemble vingt (20) articles qui se répartissent dans trois rubriques correspondant aux champs de recherche du colloque en hommage à Norbert ZONGO. La rubrique consacrée aux témoignages sur Norbert ZONGO, ses productions littéraires et journalistiques forment le tandem qui structure la première monture de l'ouvrage. Une série de sept (7) témoignages présente l'homme et ses œuvres, son rapport avec ses concitoyens. On a ainsi, successivement, les témoignages de Abdoulaye DIALLO, Georgette ROUAMBA/ZONGO, Alidou OUÉDRAOGO, Clément YAMÉOGO, Xavier François SONDO, Germain Bitou NAMA, Edwige ZAGRE/KABORÉ. Après ces témoignes mêlés de tristesse et d'espoir, sept (7) contributions de diverses natures traitent des aspects spécifiques sur Henri SEBGO et analysent la portée de ses romans.

Ainsi, le parcours professionnel, les grands dossiers traités et l'engagement de Norbert ZONGO pour la justice et la liberté jusqu'à la date de son assassinant le 13 décembre 1998 sur la route de Sapouy sont les angles d'analyse de Cyriaque Paré et Louis OUATTARA. Mahamadi KOALA et Mahamoudou OUBDA font une étude biographique de Norbert ZONGO qui permet de suivre le parcours scolaire et académique du journaliste.

Deux articles sont consacrés à l'analyse et l'interprétation de ses romans : le Parachutage, Rougbêinga dans des contextes de crises. Fati Sawadogo / Bougoum et ses collaborateurs montrent à partir du roman le Parachutage de l'écrivain Norbert ZONGO, l'influence et l'impact des médias dans le maintien des régimes dictatoriaux dans nos États. Dans le même ordre d'idées, Pascal Komboigo et Lamoussa Tiaho montrent à travers le roman Rougbêinga, l'historicité coloniale et les enjeux de la domination du Voltaïque par la réalité des rapports qui existaient entre lui et le colon. Wêndengoundi Ernest ZONGO présente dans son étude le projet humaniste de Norbert ZONGO à travers son discours dénonciateur de la violence. L'auteur restitue le contexte, les typologies et la raison de la violence. Edwige Zagré/Kaboré et ses collaborateurs montrent l'existence d'un patrimoine audiovisuel sur Norbert ZONGO qui permet de comprendre et saisir l'homme et ses œuvres. Ils terminent dans leur étude par des propositions de sauvegarde de ces sources de l'histoire.

La section intitulée « Des défis de l'Afrique contemporaine » est meublée de huit (8) articles. Kassoum Nana a pris le soin de montrer à travers son étude que

l'éradication de la pauvreté et la résorption du chômage passent nécessairement par la création d'emplois et une réforme profonde de la vie sociale. Gérôme Koga de son côté, a eu pour objet d'étude et d'analyse, l'impact du différend frontalier sur les rapports socioéconomiques entre les populations transfrontalières des deux pays à savoir le Burkina Faso et le Bénin. Hervé Konaté et Nosseyamba S.B. Ouédraogo suggèrent dans leur étude des politiques commerciales fiables et capables de prendre en compte la faible compétitivité des entreprises nationales face à la concurrence étrangère. Ils recommandent la protection des entreprises naissantes et vieillissantes dans un climat de stabilité politique dans les États. Dans un autre article, Nosseyamba S. B. Ouédraogo met en relief le défi de la stabilité des prix par les banques centrales. Il propose dans son cheminement réflexif, un instrument susceptible de conduire la politique monétaire de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) vers la stabilité financière.

Inoussa Dianda polarise quant à lui, sa réflexion sur les enjeux de financement des projets socioéconomiques de développement comme le transport par l'Union Européenne au Burkina Faso. Eric ZONGO souligne dans son étude que le passage d'un monde bipolaire à un monde multipolaire a redéfini les relations internationales contemporaines. Il parvient à montrer que la diversification des partenaires s'inscrit dans une approche de coopération dit gagnant-gagnant et de développement commun. Salomon Bazié a analysé l'impact des politiques de gouvernance sur le développement de la commune de Koudougou. Son étude permet de comprendre que la décentralisation a entrainé des transformations socio-politiques notables dans la commune. Madi Godo qui termine cette partie, parvient à montrer le fonctionnement difficile de la démocratie en Afrique. Pour lui, il faut un système éducatif en adéquation avec le système politique en vigueur afin de permettre à la démocratie de s'enraciner.

Le dernier segment de l'ouvrage traite de Culture et Religion. Cette partie se structure autour de cinq (5) contributions. Adama Tomé et Hyacinthe Sandwidi ont pour objet d'étude l'essor de l'art du batik au Burkina Faso. Ils parviennent à montrer l'évolution artistique du batik de 1960 à nos jours. Lassina Koté et Ténihan Traoré ont mené la réflexion sur les nombreuses potentialités archéologiques de la commune de Koupéla. Ils révèlent à travers l'étude les dangers qui menacent les vestiges archéologiques de la localité. Christine Kiema à travers son analyse a montré que le dialogue interreligieux est le fondement de la cohésion sociale au Burkina Faso. Masseniva Traoré a eu pour objectif de

relever les modalités figuratives des conflits religieux en évoquant la sémiotique de la figurativité. Abdoulaye Tall et Soumaïla ZONGO, quant à eux, se sont intéressés aux mécanismes traditionnels de gestion de crises qui ont caractérisé la société précoloniale siam. Ils soulignent que la société siamu disposait de plusieurs moyens pour réguler les rapports sociaux.

Ces différentes contributions qui meublent l'ouvrage viennent enrichir non seulement les connaissances sur l'homme et ses œuvres mais aussi permettent de saisir les changements sociopolitiques, culturels, économiques en Afrique. La connaissance de ces enseignements permet de favoriser la cohésion sociale et de faire efficacement face aux défis contemporains pour la construction d'une Nation apaisée.

Le Comité scientifique et de relecture

Première PARTIE :

TÉMOIGNAGES SUR NORBERT ZONGO : L'HOMME, SON PARCOURS LITTÉRAIRE ET JOURNALISTIQUE

1
TÉMOIGNAGES SUR NORBERT ZONGO

1.1. Témoignage de Maître Alidou OUÉDRAOGO sur la lutte pour la vérité et la justice sur l'assassinat de Norbert ZONGO

J'ai appris la mort de Norbert quand j'étais à Niamey au Niger. C'était une période trouble. Connaissant la personnalité de Norbert ZONGO, me connaissant aussi, les autorités de mon pays viennent d'assassiner une conscience. L'homme que nous célébrons ce matin est un héros ; héros de nos peuples ; héros de la jeunesse africaine. Comme preuve, pour ceux qui connaissent la frontière du Niger et du Burkina, quand je suis arrivé à la police pour faire mes papiers, les policiers n'ont pas ouvert mes papiers ; ils m'ont plutôt présenté leurs condoléances pour le décès de Norbert ZONGO. À Kantchiari, c'était pareil. À Zorgho, c'était pareil ; de même qu'à l'entrée de Ouagadougou. Arriver à Ouagadougou, j'ai continué à la Maison du Peuple, j'ai trouvé la frange de notre société à l'image des composantes de ce matin se réunir pour effectivement réfléchir et pleurer notre journaliste Norbert ZONGO. Cet engagement a marqué notre peuple et la jeunesse africaine. Et sur le champ, le Collectif contre l'impunité qui réunit les mouvements associatifs, les partis politiques et la jeunesse burkinabè voit le jour. Étant président du MBDHP, j'ai été proposé président de ce collectif. Ce collectif avait la charge de demander la vérité et la justice sur l'assassinat de Norbert ZONGO.

Le parquet n'avait pas pris la question au sérieux. Mais nous avons posé plainte en tant que partie civile. Notre fierté c'est de constater que notre peuple est toujours mobilisé pour la vérité et la justice pour Norbert ZONGO. Pour preuve, des actions ont été menées pour l'immortaliser. C'est le cas de ce colloque et de l'attribution de son nom à une université. Norbert ZONGO ne mérite pas que nous ne fassions pas vérité et justice sur son assassinat. Notre pays peut lui rendre justice. La France qui a fini par nous comprendre a voulu extrader l'un des présumés coupables de l'assassinat de Norbert ZONGO. Mais l'Europe refuse d'extrader François Compaoré sous prétexte que la justice burkinabè n'est pas fiable. Norbert ZONGO est l'un des premiers militants des droits de l'homme au Burkina Faso. Vu la mobilisation provoquée par le Centre de Presse Norbert ZONGO et d'autres organisations qui siègent à Ouagadougou, il est temps que justice soit rendue à Norbert ZONGO.

Je propose que la justice burkinabè convoque François Compaoré de venir répondre. S'il refuse, on peut le juger par contumace. Plein succès pour votre colloque et bon courage à la jeunesse de l'Université Norbert ZONGO. Merci aux autorités coutumières et religieuses et à la population de Koudougou.

Alidou OUEDRAOGO

1.2.Témoignage de Georgette ROUAMBA/ ZONGO sur son Frère Norbert ZONGO

Je présente mes remerciements à toute la population de Koudougou. Je profite pour rendre hommage aux victimes issues du drame causé par l'effondrement d'un immeuble à l'Université Norbert ZONGO. Que Dieu les accueille dans son royaume.

Pour ce qui concerne la vie de Norbert ZONGO, je commence à partir de Lomé où il était étudiant, à cette période il a écrit le Parachutage. Il eut dans son université une querelle entre deux étudiants et Norbert était indexé comme le meneur. Pourtant, la dispute en question avait opposé un Togolais à un Burkinabè nutritionniste. Il se trouvait qu'il y avait le fils d'un ministre du Togo qui poursuivait ses études à l'université de Lomé. Ce dernier partit dire à son père d'arrêter Norbert car il écrit sur le président Gnassingbé Eyadema. Et cette décision fut entérinée lors d'un conseil de ministres. Dans la foulée, des policiers ont été mobilisés pour surveiller les faits et gestes de Norbert à son insu. Une possible arrestation et torture furent envisagées lors dudit conseil de ministres.

Informé des décisions prises à l'encontre de Norbert par intermédiaire de son père ministre et conscient du danger qu'encourait Norbert, l'étudiant somma à Norbert de faire tout pour quitter le territoire togolais dans les heures qui suivent parce que sa vie était menacée. C'est ainsi qu'au lendemain à 04 heures du matin, il se réveilla et prit un roman dans sa main et se mit à marcher vers la frontière Togo-Ghana, des hommes habillés en civil le poursuivaient et finirent par lui demander là où il partait. Il répondit qu'il partait pour poster sa lettre. Norbert arriva à franchir la frontière par l'aide des gardes de frontière ghanéens auxquels il expliqua sa mésaventure. Ces derniers lui permirent d'avoir

un contact avec l'ambassade du Burkina Faso au Ghana. C'est par le Ghana que Norbert arriva à Ouagadougou et vint me voir en souriant malgré ce qu'il a traversé. Il était de sa nature de sourire même s'il vivait des problèmes.

Il partit par la suite voir le ministre de l'enseignement supérieur du Burkina Faso et lui donna des explications avant de continuer à Koudougou. Trois semaines après son départ à Koudougou, on est parti pour le chercher tout en trouvant des explications qui font de Norbert le meneur en mettant en avant sa volonté de faire renvoyer des étudiants burkinabè vivant à Lomé mais aussi des propos qu'on l'attribue pendant son séjour à Lomé ; je cite : « *le plus intellectuel de Lomé équivaut au petit boucher du marché de Ouagadougou* ». En réalité c'est à cause de cette phrase qu'il a été poursuivi. Ses supérieurs ne voulant pas chavirer avec lui l'ont livré à la gendarmerie où il fut emprisonné avec les délinquants pendant six mois sans voir le soleil. Pendant son séjour en prison, Norbert fit une grève de faim durant un mois. Je suis allée voir certaines autorités comme Saye Zerbo pour faciliter sa libération mais sans succès. C'est après le coup d'État de Jean-Baptiste Ouédraogo que Norbert a été libéré. Il fut dit d'aller rester à l'écoute et lorsqu'on aura besoin de lui on va l'appeler, et le dossier est clos.

Pour ce qui concerne son assassinat, Norbert a été poursuivi plusieurs fois. Il m'a dit qu'on lui a dit qu'on va le « faire ». Je lui ai demandé qui a dit qu'il va te faire ? Il me répond qu'on a dit que comme il n'a pas de voiture, qu'on ne va pas le tuer comme Clément mais qu'on va plutôt accrocher la bombe là à sa moto CT pour le tuer. Je lui ai dit que le bon Dieu est grand.

Quand l'affaire David Ouédraogo a commencé, je lui ai dit tu : « n'as pas connu David de son vivant mais comment à cause de lui on va te tuer ? » Il me dit qu'il préfère qu'on le tue, qu'il ne va pas laisser cette affaire tomber. Les gens comme Oumarou Kanazoé sont intervenus pour un apaisement. Kanazoé a même viré de l'argent dans son compte. Quand il est parti pour toucher son salaire, il a constaté beaucoup d'argent dans son compte, il s'est renseigné auprès du banquier qui dit que c'est un bienfaiteur qui lui a donné. Il dit qu'il n'en a pas besoin. On a envoyé un chauffeur avec une voiture à *Sidwaya* de venir lui remettre avec pour promesse de mettre un chauffeur à sa disposition ; c'était devant moi et il a décliné l'offre.

Je lui ai dit : « *avec toutes ces tentatives de négociation, il faut arrêter d'écrire sur le régime* ». Kanazoé a envoyé des émissaires à Koudougou pour

rencontrer la maman, ils ont apporté avec eux deux grosses couvertures et une somme d'argent – on ne sait combien exactement car on n'a pas ouvert l'enveloppe –, de dire à la maman de prendre puis dire à Norbert de cesser d'écrire. La maman a refusé de prendre. Néanmoins, elle appela Norbert pour lui dire de cesser au risque d'être tué. Et comme Norbert insistait pour écrire, la maman renouvela également sa demande qu'il cesse d'écrire. Pas à la maman mais à moi, Norbert me dit officiellement qu'il ne pouvait pas cesser d'écrire sur l'affaire David Ouédraogo même s'il va mourir.

Effectivement, pour son empoisonnement, le véhicule l'a déposé à Kaya pour sa conférence et m'a après déposé à Téma-Bokin où j'étais en service. C'est là le lendemain, mon mari m'appelle pour signifier que Norbert est rentré de Kaya pour sa conférence, mais, il ne va pas bien ; qu'il a été empoisonné. Par l'aide de Dieu il s'en est sorti de cette situation. Maintenant je lui ai dit, comme tu finis le journal tard et tu bouges vers 2 heures ou 3 heures du matin pour le ranch et qu'on t'a prévenu qu'on va te tuer mais ça ne sera pas en ville, il faut éviter de voyager la nuit. Et, c'était la première fois que Norbert a bougé la journée à 14 heures et il y a eu le drame. Ils ont eu à traiter avec le chauffeur Ablassé Ouédraogo qui est resté parce que ce n'était pas lui qui le conduisait d'habitude.

Mais cette fois-ci, il demanda personnellement à le conduire tout en justifiant qu'il avait des choses à faire au ranch. Dans la nuit vers 22 heures ma fille me fait cas d'un communiqué qui dit que le véhicule de tonton Norbert et ses compagnons ont utilisé pour aller en brousse a fait un accident. J'ai rapidement compris et je lui ai répondu que ce n'est pas un accident mais plutôt un assassinat. Elle ajoute que selon le même communiqué on appelle le propriétaire du véhicule au commissariat central. Je demande mais les blessés sont où ? Elle me répond qu' « *on ne parle pas de blessés* ». Comme je savais qu'ils étaient cinq (05), j'ai pris cinq couvertures pour aller les couvrir. Quand nous sommes allés, à deux cents (200) mètres du véhicule, la police était là et dit qu'on n'atteint pas là où le feu brûle.

Mon mari a continué et il est revenu en larmes. Il dit que quand il est arrivé et qu'il a touché l'épaule de Norbert, sa tête qui était adossé au siège a basculé vers le bas, toute chose qui montre qui est mort. Pour partir sur les lieux du drame, on a quitté à Ouagadougou à minuit et on est retourné vers 4 heures du matin.

Je ne sais pas ce que Norbert a fait plus que les autres et qu'eux on les tue et les parents viennent prendre les corps et lui à son tour on le tue, on le brûle, on le réduit en cendre ; même pas un kilogramme de cendre. Donc, je veux dire que même si on est méchant, il serait acceptable de modérer sa méchanceté.

Aujourd'hui, la famille se sent consolée à cause de la population, à cause de l'opinion nationale et internationale. Récemment, vous avez organisé une cérémonie d'hommage de 25 ans de son assassinat. Pour l'occasion, il y a eu une forte mobilisation et un renouvellement de la demande « de la vérité et justice » pour Norbert ZONGO. Le Centre de Presse pour Norbert ZONGO vient d'offrir un monument que j'ai personnellement surnommé « *kõn menem moogo* » parce que grâce à ce monument, Norbert sera connu par plusieurs générations. Quand Norbert mourait son dernier avait deux (02) ans. Aujourd'hui, il fait un Master.

Merci au comité d'organisation.

Merci aux autorités de l'Université. Je pris que l'Université fasse de bons résultats.

Que les enfants de Norbert puissent servir pour la relève.

Que Dieu vous comble de sa bonté.

Georgette ROUAMBA/ZONGO

1.3. Témoignage de Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ

« Norbert ZONGO, conseiller empathique, toujours au secours des personnes en détresse »

Je le revois encore, adossé à un arbre, dans l'enceinte du journal «*Sidwaya»* où il travaillait, pensif, imperturbable, dans un calme olympien. Il s'agit bien de Norbert ZONGO. Tout en nous dévisageant ma sœur et moi au milieu d'un tumulte général, il avait déjà imaginé de quoi il s'agissait. En effet, je me suis retrouvée un jour à accompagner ma sœur et ses camarades tous étudiants dans un pays étranger (dont je tairai le nom), au journal « *Sidwaya* » pour relater leur mésaventure.

Ces étudiants en fin de vacances n'avaient pas pu effectuer le voyage retour malgré leur réservation en bonne et due forme, car la compagnie aérienne

que ces derniers devaient emprunter avait pris plus de personnes qu'il n'en fallait, à l'escale dans un pays voisin. Il s'en est suivi des mécontentements, des cris, des plaintes, au milieu donc de ce *tohu-bohu* à l'aéroport de Ouagadougou. Quelqu'un suggéra alors, que le groupe se rende au journal « *Sidwaya* » pour relater cette histoire. Suggestion ayant reçu l'approbation de tous, nous partîmes à « *Sidwaya* ».

Norbert ZONGO s'approcha alors du groupe pour mieux comprendre l'histoire, tout en dévisageant ma sœur et moi. Après avoir bien écouté, les plaintes des uns et des autres, il leurs demanda calmement s'ils retournaient dans le pays en question pour continuer leurs études. La réponse fut affirmative ; «oui, bien sûr nous demandant qu'elle fût cette « question » et où il voulait en venir, car trop pressée de voir notre histoire dans le journal. Alors, il nous parla de quelques conséquences que cet acte pourrait avoir pour le groupe au retour dans ce pays. Il nous assura que pour lui, relater ce fait divers dans le journal, n'était pas du tout difficile et cela ne le dérangeait absolument pas, mais que nous étions jeunes avec un magnifique avenir devant nous et d'oublier cet incident diplomatique.

Il demanda nos noms et nous révéla que notre papa l'avait enseigné à Koudougou et très bien enseigné d'ailleurs et qu'il avait vu cette ressemblance avec son maître. Qu'il avait beaucoup de respect et d'admiration pour ce dernier et qu'il lui devait ça.

Pour terminer, il demanda à ma sœur de convaincre ses camarades d'abandonner l'idée de la rédaction de notre déconvenue dans le journal. Nous mettant face à notre liberté, mais aussi à notre responsabilité, le groupe dans un silence, le remercia et s'en retourna.

Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ

1.4. Témoignage de Clément Roger YAMÉOGO sur son ami

Nous tenons à remercier le comité d'organisation de ce colloque sur Norbert ZONGO. Nous fréquentions Norbert ZONGO depuis une trentaine d'années. Notre dernière rencontre date de fin Novembre 1998, quand il me fit venir dans son bureau. Nous avions vu un homme pas comme d'habitude

gai, plaisant, mais un homme lessivé, fatigué, meurtri, un sage, un religieux, un philosophe qui se demandait le sens de la vie. Il disait que la décision de le tuer était prise, seulement il ignorait le jour et l'heure. Une radio à grande audience à l'époque, appelait ouvertement à son meurtre parce qu'il critiquait le président Blaise Compaoré.

Se sentant menacé, il a multiplié les conférences, les écrits dans son Journal L'Indépendant sur le complot mortel contre lui ; seulement quelle fut sa déception en constatant, qu'aucun média, radio, télévision, presse écrite, aucune organisation des droits humains, aucun groupe d'intellectuels n'a répondu à son appel au secours. Il n'a jamais compris pourquoi, lui qui a passé toute sa vie à défendre la veuve et l'orphelin, sa propre vie ne compte pas. Il me dit tout simplement « Fais le bien, la récompense ne viendra pas des bénéficiaires ».

Il me dit que ce qu'il attendait de Blaise Compaoré, est de finir son mandant, se retirer tranquillement, et comme Nelson Mandela et Julius Nyerere, il fait ses courses avec ses petits-enfants. Mais si dans cette partie, lui Norbert perd un seul cheveu, Blaise perd le pouvoir à midi : Les enfants vont le chasser. Norbert avait vu l'insurrection populaire d'Octobre 2014, 16 ans plus tôt. Norbert avait un sixième sens très développé. Il voyait tout d'avance. Il avait fini avec la faune politique et ses meurs

Il critiquait, conseillait sans contrepartie, sans compromissions.

Que retenir de lui ? Pour paraphraser Timothée, nous pouvons dire que Norbert a combattu le bon combat, il a achevé sa course, il a gardé la Foi. La Foi que les jeunes générations vont continuer le combat pour la liberté et la justice. Aux jeunes, puisse ce colloque être une espèce de veillée pascale pour la poursuite de l'œuvre de Norbert ZONGO contenu dans l'Indépendant. Vous avez les connaissances, les méthodes, les outils et même les moyens.

Bon succès au colloque sur Norbert ZONGO.

Clément Roger YAMEOGO, Économiste,
Consultant au cabinet CERYA, Site web : cerya.org

1.5. Témoignage de monsieur Xavier François SONDO sur Norbert ZONGO

Permettez-moi d'être bref car il est difficile pour moi de parler de Norbert sans couler des larmes.

Norbert était mon ami. Il était plus que même un ami mais plutôt un frère pour moi.

Nous nous sommes connus en 1973 lorsqu'il était instituteur à Barsalogho et rentrait à Koudougou en fin d'année scolaire pour passer ses vacances. Nous avons continué à nous fréquenter jusqu'à ce qu'il quitte l'enseignement pour l'école de journalisme à Lomé au Togo. Lorsqu'il a eu ces démêlés avec le régime togolais et détenu à la gendarmerie Nationale à Ouaga, je suis allé lui rendre visite à plusieurs reprises avec l'aide de mon beau-frère gendarme donc je vais taire le nom. C'est ainsi qu'au mois de juin 1979 pendant que j'étais en congé, je suis passé lui rendre visite à la gendarmerie et il m'a demandé si je pouvais aller récupérer ses affaires et son appareil photo restée à Lomé et j'ai répondu ok. Quelques jours après j'ai pris la route du Togo et une fois arrivé à Lomé c'est mon ami et grand frère Yaméogo Clément qui m'a hébergé chez lui. Il s'est chargé de me remettre l'appareil photo plus quelques effets de Norbert.

Je suis rentré après une semaine de séjour à Lomé. Après son séjour d'une année à la gendarmerie il a enseigné pendant un bout de temps avant de partir de nouveau à l'école de journalisme au Cameroun et m'a demandé de veiller sur son enfant qui était avec sa grand-mère à Koudougou.

À son retour du Cameroun et où il prit fonction au journal Carrefour Africain puis à Sidwaya, il me disait que souvent le rédacteur en chef refusait de publier certains de ses articles. Un jour de passage à Koudougou pour voir sa maman, il m'informa qu'il avait l'intention de démissionner et créer un journal afin de pouvoir s'exprimer librement. Ainsi est née le journal l'Indépendant. Bref, un jour de passage à Ouaga, je suis allé rendre visite à un ami d'enfance qui était devenu policier, qui était à la sûreté et lisait beaucoup l'Indépendant me confit qu'il a surpris une conversation dans son service qui parlait de tuer Norbert ZONGO. C'est ainsi qu'avec son consentement, nous sommes allés chez Norbert à domicile lui faire part de ce qui se tramait contre lui.

Après échange, il nous a dit simplement que si Blaise le tue, il ne tuera plus personne.

Un an plus tard, le jeudi 10 décembre 1998 après un séminaire de formation syndicale de la CGT-B à Ouaga, je suis allé chez Norbert avec deux autres camarades et nous avons causés de 20h à 22h. A la sortie, devant la porte de sa cour, il nous a indiqué un endroit que des gens étaient venus faire des sacrifices avec des œufs de pintades, du petit mil et une poule noir égorgée.

Le lundi 14 décembre 1998 soit 3 jours après à 9h40 mon ami et grand frère Yaméogo Clément appelle au téléphone à mon service pour m'annoncer le drame SAPOUY. Depuis lors je n'arrive pas à me remettre de ce drame.

Je vous remercie.

Xavier François SONDO

1.6. Témoignage de Germain Bitou NAMA[2]

Mot d'hommage à l'occasion du colloque Norbert ZONGO

Il y a déjà un quart de siècle que notre ami Norbert ZONGO a quitté ce monde. 25 ans, c'est presqu'une éternité. Mais Norbert ZONGO qui n'était pas n'importe quel quidam continue de survivre dans nos cœurs et dans notre mémoire collective. C'était un enfant du peuple, un fils du Burkina dont il connaissait profondément les réalités et les entraves au développement. Il s'est battu tout au long de sa brève existence pour démystifier les causes et les méfaits de la négation du développement, conscient que la bonne et saine information du peuple est la voie royale vers un développement endogène maitrisé.

Norbert ZONGO croyait à la puissance transformatrice de l'action citoyenne lorsqu'elle est exercée par un peuple organisé et déterminé. L'ayant observé de près, je puis affirmer que l'homme n'était pas que journaliste. Ses cibles privilégiées étaient la jeunesse et plus particulièrement les élèves des lycées et collèges et les étudiants. En témoigne le réseau d'établissements qu'il avait constitué où des exemplaires de son journal l'Indépendant étaient déposés afin d'inciter les élèves à la lecture des médias. Il initiait ainsi dans son journal l'Indépendant, **l'éducation aux média**s. Dans le journal la Clé qui a précédé l'Indépendant, il avait souhaité que j'apporte des contributions philosophiques. L'objectif ici était de booster l'esprit critique des jeunes

2 Empeché le jour de la cérémonie, M. NAMA a envoyé ce témoignage écrit.

pour en faire de véritables citoyens. Comme vous le savez, l'esprit critique c'est ce qui nous permet de tester la solidité de nos informations. Il nous éloigne du dogmatisme.

Chers amis, je ressens une immense satisfaction de voir que 25 ans après, vous êtes en train de faire quelque chose de fabuleux : immortaliser pour la postérité la figure de notre héros. Quand je parcours la liste du comité scientifique et à voir les personnalités qui s'y retrouvent, je me dis simplement que le peuple burkinabè dans toutes ses composantes sait reconnaitre ses enfants méritants. Comment ne pas être fier de ce peuple qui démontre un si chaleureux attachement à la culture et aux valeurs qui lui sont chères et dont Norbert ZONGO en était profondément imprégné. C'est le lieu pour moi de saluer la famille de l'illustre disparu qui tout au long de ces 25 années a refusé l'indignité et qui à aucun moment n'a baissé l'échine. Je voudrais enfin m'incliner sur la mémoire de maman Augustine (la mère de Norbert) qui nous a quitté il n'y a pas longtemps. Encore une fois félicitations aux initiateurs et à tous ceux qui concourent à l'organisation du colloque dont les conclusions viendront enrichir le trésor culturel de notre pays. L'avenir appartient aux persévérants.

Germain Bitou NAMA

1.7. Témoignage De Abdoulaye DIALLO, Coordinateur du Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP/NZ)

« Depuis le 1er juin 1998, j'ai été recruté au CNP-NZ par Norbert ZONGO lui-même, de son vivant donc. À l'époque, ça s'appelait le Centre National de Presse tout court. Je vais avant de faire le témoignage, remercier l'Université Norbert ZONGO de Koudougou au nom du Centre National de Presse Norbert ZONGO pour nous avoir associé à cet événement aussi important. Un colloque scientifique international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO et qui parle de Conscience historique et renaissance africaine, c'est une très bonne chose, conforme à l'esprit et à l'engagement de Norbert ZONGO.

Cheikh Anta Diop disait que c'est la restauration de la conscience historique qui est la plus importante. C'est ça qui permet à un peuple de ne pas être une population, un agrégat d'individus sans liens. C'est la conscience historique qui unit les peuples et qui permet d'avoir un destin commun. Donc

voir que le colloque en hommage à Norbert ZONGO porte sur ce thème, vous avez fait un très bon choix parce que Norbert ZONGO était très engagé sur ces questions. Je voulais vraiment dire merci à l'Université Norbert ZONGO et c'est avec beaucoup de plaisir et d'engagement que le Centre National de Presse Norbert ZONGO a participé à l'organisation de ce colloque. Nous tenons particulièrement à ce que les actes de cet important colloque soient publiés et nous allons veiller à ce que ce document scientifique sorte et soit mis à la disposition de tout le monde. Nous allons suivre jusqu'au bout. Il faut qu'on ait les actes de ce colloque et les diffuser partout. C'est un très bon choix de faire un travail scientifique sur l'œuvre de Norbert ZONGO. Je dois aussi saluer la présence d'un doyen, Alidou OUEDRAOGO. C'est un grand monsieur. Moi, j'étais très proche de Norbert ZONGO.

C'était presqu'un mentor et je dois dire qu'après son assassinat, j'ai eu la chance d'être presque un des secrétaires de Alidou. J'étais tout le temps avec lui après l'assassinat de Norbert ZONGO et je vais vous faire une confidence. Le 20 octobre 1998, nous avons célébré la première édition de la journée nationale de la liberté de la presse. C'est une idée de Norbert ZONGO qui a proposé que nous instaurions une journée nationale de la liberté de la presse et le choix de la date du 20 octobre était sa proposition parce que c'était le 20 octobre que sous l'instigation de Alidou OUEDRAOGO et du MBDHP, ils ont déposé la pétition qui demandait la révision du code de l'information. Norbert était le premier animateur de la journée nationale de la liberté de la presse. C'est lui qui avait animé cette conférence le 20 octobre 1998 et je me souviens comme si c'était hier. Ce jour-là, Alidou, quand il a pris la parole, il a insisté sur la nécessité de protéger Norbert ZONGO. Il dit, il est en danger. On doit le protéger. Et je n'ai pas compris pourquoi ça n'a pas intéressé grand monde. Moi j'ai eu très peur ce jour et ma peur s'est encore renforcé après une longue discussion avec Norbert ZONGO le jeudi 10 décembre 1998 pratiquement de 18h à 23h. C'est comme s'il avait souhaité partager toutes ses angoisses avec moi. Il sentait que l'étau se resserrait sur lui. Je me souviens lui avoir proposé de quitter momentanément le pays et il n'a pas rejeté l'idée contrairement à ce que j'aurais imaginé comme réaction de sa part. Il ne m'a pas dit pourquoi?

Je crois que le peuple burkinabè, tout le monde a dû se sentir coupable de n'avoir rien fait pour protéger Norbert ZONGO. Et cette leçon, il faut qu'on la tire pour que ça n'arrive jamais à nos héros. On préfère les héros vivants.

Norbert ZONGO, je l'aurai préféré vivant, la qualité qu'il avait, je le voyais, j'espérais et je rêvais qu'il soit un jour Président du Faso parce que les qualités qu'il avait, je trouvais ça rarement chez un homme. C'était une chance pour nous autres, Osiris Sawadogo et moi de l'avoir côtoyé et d'avoir été des jeunes qui l'impressionnait aussi et à qui il avait une grande confiance… ».

Abdoulaye DIALLO

02

PARCOURS SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE D'UN HEROS PANAFRICAIN : LE JOURNALISTE NORBERT ZONGO (1949-1986)

Mahamadi KOALA, *doctorant d'Histoire contemporaine au Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (LABOSHS), Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)*

Mahamoudou OUBDA, *Maître de Conférences d'Histoire contemporaine, Université Norbert ZONGO*

Résumé

La vie des grandes figures historiques a toujours impacté l'évolution des sociétés humaines. Norbert ZONGO en est un exemple. Inscrit à l'école régionale de Koudougou en 1956, il décroche son Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire (CEPE) et accède au Cours Normal où il obtint son BEPC en 1969. N'ayant pu poursuivre son cycle secondaire au système classique, Norbert ZONGO embrasse le métier d'enseignant. Tout en exerçant le métier d'instituteur, il prépare en autodidacte le baccalauréat qu'il obtient en 1975. Malgré la distance et les contraintes professionnelles, il s'inscrit en Droit à l'Université d'Abidjan pour les études universitaires. Nourrissant de nouvelles ambitions pour le journalisme, il postule alors avec succès au concours d'entrée à l'Institut supérieur de Presse du Conseil de l'Entente de Lomé. Très critique envers les autorités politiques togolaises, il regagne le Burkina Faso suite au risque d'arrestation qui pesait sur lui. Après plus d'une année de détention à Ouagadougou, il est admis à l'École supérieure de journalisme de Yaoundé où il achève sa formation au métier de journaliste. La présente étude inspirée de sources écrites et de témoignages oraux a pour objectif de faire connaitre les origines sociales de Norbert ZONGO, de retracer son parcours scolaire et académique et d'en ressortir les enseignements. La démarche méthodologique allie recherche documentaire et enquêtes orales auprès de personnes ressources. C'est une contribution d'historiens à la connaissance d'une figure historique du Burkina Faso travers une présentation de ses origines sociales et son difficile parcours scolaire et académique.

Mots clés : Figures historiques – Valeurs – Engagement – Repère – Enseignements

Abstract

The lives of great historical figures have always had an impact on the evolution of human societies. Norbert ZONGO is an example of this. Enrolled at the regional school of Koudougou in 1956, he obtained his Certificate of Primary and Elementary Studies (CEPE). He thus entered the Cours Normal where he obtained his BEPC in 1969. Having been unable to continue his secondary education in the classical system, Norbert ZONGO embraced the profession of teacher while continuing his school training as a self-taught teacher. Clearly, he taught as a teacher and prepared through self-training, his baccalaureate which he obtained in 1975. Despite the distance and professional constraints, he enrolled in law at the University of Abidjan. Harboring new ambitions for journalism, he successfully applied for the entrance exam to the Higher Press Institute of the Council of the Entente of Lomé. Very critical of the Togolese authorities, he returned to Burkina Faso following the measures that weighed on him. After a few years of detention in Ouagadougou, he was again admitted to the Yaoundé School of Journalism where he completed his training for the profession of journalist he had dreamed of so much. The present study, inspired by written sources and oral testimonies, aims to make known the social origins of Norbert ZONGO, to retrace his school and academic career and to bring out the lessons learned. The methodological approach combines documentary research and oral surveys with resource persons. It is a contribution to the knowledge of a historical figure through a presentation of his social origins and his difficult school and academic career

Keywords: Historical Figures – Values – Commitment – Landmarks – Lessons

Introduction

L'histoire immédiate du continent Africain en général et celle du Burkina Faso en particulier sont marquées par d'importants mouvements de renouveau dans lesquels les acteurs sont dans une quête de repères.

L'historien dans ses tâches et au regard du rôle social qu'il est amené à jouer, s'inscrit dans la logique de la promotion des grandes figures nationales afin qu'elles servent de repères à une nation ou aux sociétés humaines en général. En expliquant le passé et la vie des grands hommes tout en mettant en exergue les enseignements qui peuvent y être tirés, l'historien

indique de façon subtile comment il est possible de faire faces aux défis actuels et d'envisager sereinement l'avenir. Le personnage au centre de notre étude, Norbert ZONGO, est un homme à plusieurs casquettes et dont le parcours scolaire et académique n'a pas été un long fleuve tranquille. Qui est Norbert ZONGO ? Dans quelle situation socioculturelle a-t-il émergé ? Comment s'est déroulé son cursus scolaire et académique ? C'est pour apporter plus d'éclairages à la vie de l'homme que, malgré l'existence de nombreux écrits sur lui, nous estimons nécessaire d'analyser ces séquences de sa vie.

Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté une démarche méthodologique en trois étapes. Dans la première étape, nous avons mené des recherches bibliographiques sur notre thématique dans des centres de documentation. Pour ce faire, nous avons consulté les archives et des ouvrages de la bibliothèque du Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP/NZ) sise à Ouagadougou, les archives du Mouvement burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) de Koudougou. Nous avons aussi téléchargé quelques documents en lignes. De même, les témoignages que certaines personnes ont donnés sur Norbert ZONGO lors du colloque international pluridisciplinaire[3] organisé en son honneur ont été aussi exploités. En ce qui concerne la deuxième étape de notre démarche méthodologique, nous avons identifié et interrogé des personnes de ressources à même de nous fournir les renseignements justes sur la vie de Norbert ZONGO. Ces enquêtes orales ont été faites aussi bien à Koudougou qu'à Ouagadougou. Enfin, il s'est agi dans la dernière étape de la démarche, de confronter les informations issues de ces différentes sources afin de faire ressortir celles qui peuvent nous permettre de reconstituer le parcours scolaire et académique du personnage.

L'étude biographique que nous proposons sur sa trajectoire part de ses origines familiales pour se focaliser sur son expérience de jeune leader en passant par ses années d'études scolaires et académiques. Dans l'analyse, l'accent est mis sur son esprit d'indépendance, de combativité et d'intégrité qu'il a développé dès son jeune âge, les stratégies qu'il développe face à l'adversité durant ses années d'études, les opportunités qu'il s'est offertes pour boucler sa formation, le tout dans une perspective chronologique.

3 Le colloque s'est tenu du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO.

1. Des origines de Norbert ZONGO

Il s'agit ici de revenir sur les origines socioculturelles et familiales de notre personnage, Norbert ZONGO. Installée au quartier Issouka, la famille ZONGO est une composante du groupe socioculturel des *Yonyonse* ayant migré dans cette région ouest du *moogo* central depuis l'époque précoloniale[4].

Avant de revenir sur l'itinéraire de la famille ZONGO, il sied pour nous de rappeler quelques informations sur l'histoire et les caractéristiques des *Yonyonse*[5].

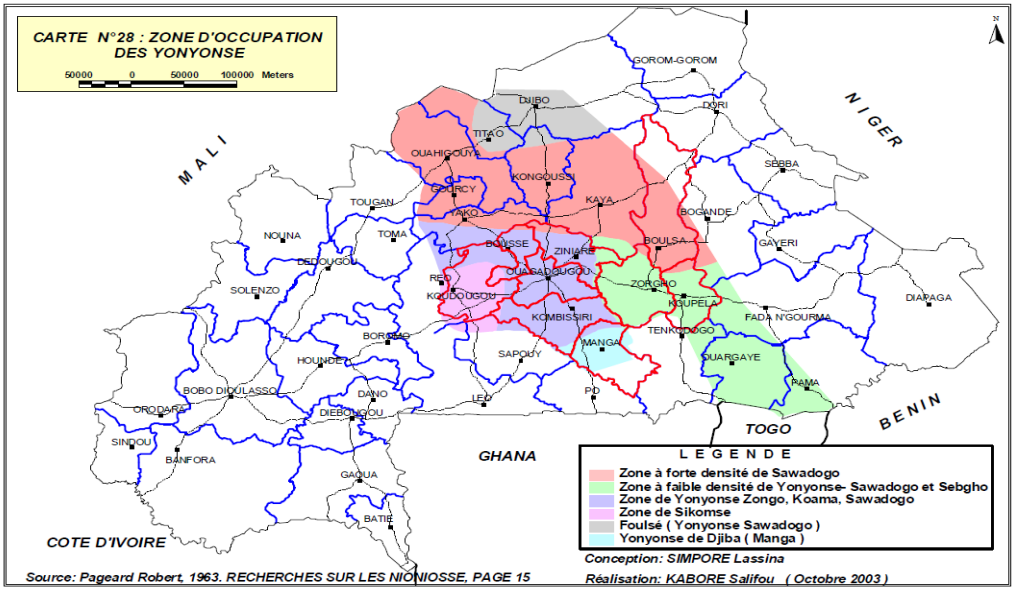

1.1. Origine socioculturelle de Norbert ZONGO

Norbert ZONGO est un *yonyonga.* Les *yonyonse* qui se reconnaissent *moose* de nos jours, font partie du grand groupe des populations *pré-nakomse* considérées comme les autochtones ou les « gens d'avant » ou encore « premières gens »[6]. Pour le cas précis des *yonyonse*, ils occupent plusieurs localités du

4 Boukary Nabi, enquête du 06– 10 – 2023 à Koudougou.

5 L'orthographe de ce terme varie beaucoup selon les auteurs mais toutes les variances renvoient au seul et même groupe socio ethnique. Concernant l'origine étymologique de ce terme, Pageard Robert pense qu'il dérive de l'expression *yõne yõne* qui signifie « sans bruit, à pas feutrés », elle-même dérivée du verbe « *yõnse* » qui veut dire « *marcher sans bruit* ». Pour Lassina Simporé, cette étymologie correspond bien au caractère invisible, aérien, inévitable et imprévisible que l'on attribue aux attaques des *Yõyõnse* contre leurs ennemis.

6 Lassina Simporé , 2004, Éléments *du patrimoine culturel physique du riungu de Wogdogo (Burkina Faso). Approche archéologique et historique,* thèse de doctorat unique, Université de Ouagadou-

moogo dont la partie centrale, devenue après la conquête *nakomga*, le *riungu* de Wogodogo. La carte ci-dessous illustre ces différentes aires d'occupation.

Si les différentes sources ont montré que les *yonyonse* sont issus d'origines et d'ancêtres divers, on peut cependant distinguer deux grandes catégories à savoir les *yonyonse* de naissance dit *tenguimbiisi* et ceux qui le sont devenus par conversion. En langue locale *mooré, ils sont* qualifiés de « *yonyon-kiendse ou yonyon-kontse ou* encore *tengbizinse »*[7]. Ils s'identifient par un certain nombre de caractéristiques qui leurs sont attribuées. Il s'agit par exemple de leur caractère pacifique, le port à l'envers de leur hache, leur capacité à « se transformer » en vent, en tourbillon ou en des animaux particuliers[8]. Ils se caractérisent aussi par leurs patronymes qui, faut-il le rappeler, ne constituent plus de nos jours un repère fiable à cause des emprunts. Ils sont généralement les maitres de terre eu égard à leur statut de premier occupant. Leur migration hors de leur site originel a été provoquée par l'arrivée des conquérants *nakomse* qu'ils auraient eux-mêmes fait appelle pour des raisons de sécurité. Pour le cas du *moogo* central, « les traditions reconnaissent que ce furent les Yonyonse qui invitèrent les Nakomse sur le territoire qui allait devenir le riungu de Wogdogo »[9]. Une fois installés, les *nakomse* ont par la suite entrepris d'intenses conquêtes d'expansions territoriales dans plusieurs directions. Ce sont sans doute ces poussées expansionnistes qui ont entrainé la migration des *yonyonse* vers l'ouest du *moogo*. La famille de Norbert ZONGO dont il est question dans cette étude ferait probablement partie de ces groupes repoussés. C'est en cela que nous pouvons établir la relation entre la migration *yonyoaaga* et l'installation de la famille de Norbert ZONGO à Koudougou.

1.2. De la famille de notre personnage

Des informations issues de la tradition orale, la famille ZONGO est originaire de Zoundri[10] au Nord-Ouest de la capitale Ouagadougou. De là, leurs ancêtres, une fratrie de deux personnes arrivent à Koudougou avec les siens au cours de leur pérégrination[11]. À l'origine, les ZONGO portaient le patronyme

gou, p.553.

7 Martial Halpougdou, 1992, *Approche du peuplement pré-dagomba du Burkina Faso : les Yõnyõosé et les Nĩnsĩ du Wubri-tenga*, études sur l'histoire et l'archéologie du Burkina Faso, vol 6, Stuttgart, p78 et Lassina Simporé, 2004, op, cit, p.551.

8 Lassina Simporé, 2004, op, cit, p.557.

9 Idem.

10 Zoundri est une localité située dans le département de Sourgoubila dans la province du Kourwéogo.

11 Robert ZONGO, enquête du 14-11-2023 à Koudougou.

Sebgo qui signifie littéralement « vent », un des symboles de la puissance des *yonyonse*. Cependant, elle a connu des persécutions d'abord de la part des *nakomse* et ensuite du colonisateur. Cela explique leur mouvement vers Koudougou et le changement de patronyme dont l'objectif était de dissimuler l'identité de la famille[12]. Ils trouvent sur place les Yaméogo, l'un des groupes de population *moose* anciennement installés au quartier Issouka de Koudougou. Accueillis par ces derniers, ils obtiennent l'autorisation de s'installer à quelques encablures de leurs hôtes. Suite à l'élargissement des familles des deux frères migrants, l'ainé décide à nouveau de migrer vers le sud et s'installe à Sourkiengo (actuelle commune rurale de Sourgou située à 15km environ au sud de Koudougou).

Norbert ZONGO est né le 19 Juillet 1949 à Issouka, l'un des quartiers situés au sud de la ville de Koudougou, chef-lieu de la province du Boulkiemdé[13] et par ailleurs la capitale de la région administrative du centre-ouest au Burkina Faso. Ainé de la famille, Norbert ZONGO fait partie d'une fratrie de trente-trois enfants, soit neuf frères et sœurs utérins et vingt-quatre germains[14]. Augustine Nana, sa mère, est originaire de Vily, un village rattaché de Koudougou et situé à la sortie est de la même ville. Son père, Henri Rèègma ZONGO, agriculteur de profession, consacrait l'essentiel de son temps au travail de la terre notamment durant l'hivernage afin de subvenir aux besoins de sa famille. En plus des cultures vivrières, celui-ci pratiquait aussi le maraîchage.

Issue d'une famille modeste où prédominent les valeurs traditionnelles, Norbert ZONGO a eu une enfance ordinaire comme les autres enfants de son milieu. Le jeune ZONGO dès sa tendre enfance reçoit de ses parents une éducation traditionnelle *yonyoaaga*, certainement socle de son futur engagement citoyen. Il s'intéresse très tôt à la chasse pour laquelle il développe une certaine passion[15]. Avec certains de ses camarades d'enfance, ils parcouraient les broussailles environnantes de Koudougou sa ville natale, notamment les villages de Salbisgo, de Kundé, de Godin ou de Tiogo d'où ils ramenaient quelques petits gibiers. De même, il s'intéresse très tôt à la pêche dans les marigots environnants. Cependant, dans un contexte marqué par la colonisation, l'unique cadre éducatif qui pouvait accueillir les enfants des indigènes était l'école coloniale.

12 Robert ZONGO, enquête du 14-11-2023 à Koudougou.

13 Boulkiemdé est l'une des 45 provinces administratives que compte la Burkina Faso. Ces provinces sont ensuite regroupées en 13 régions administrées chacune par un gouverneur.

14 Georgette ZONGO/Rouamba, enquête du 12– 08–2024 à Koudougou.

15 François Sondo enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.

2. Le difficile parcours scolaire et académique de Norbert ZONGO

Cette partie consacre la description du cursus de notre personnage depuis l'école primaire, le cycle secondaire et sa formation académique. Comme nous allons le voir dans les points à venir, ce fut un parcours atypique compte des conditions dans lesquelles il l'a effectué.

2.1. De l'école régionale au Cours Normal de Koudougou

En octobre 1954, Norbert ZONGO et certains de ses frères sont inscrits en classe préparatoire première année (CP1) à l'école régionale de Koudougou située non loin de son domicile familial. En effet, n'ayant pas eu la chance d'aller à l'école du Blanc, son père prend la résolution d'inscrire le maximum de ses enfants à l'école[16].

Il poursuit son cycle primaire jusqu'au cours moyen deuxième année (CM2). Norbert ZONGO fait partie des écoliers qui ont décroché ce premier diplôme de fin de cycle, le CEPE. Il est aussi admis au concours d'entrée en sixième[17]. La voie du collège s'ouvre alors pour Norbert ZONGO qui fait son entrée au Cours Normal de Koudougou. Inscrit en classe de sixième au Cours Normal de Koudougou, Norbert ZONGO y effectue son premier cycle où il obtient son Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) en 1969, après avoir manqué la session de l'année d'avant. En effet, le Cours Normal de Koudougou était un établissement d'enseignement qui regroupait à la fois l'enseignement classique et la formation professionnelle au métier d'enseignant. Ce dernier volet concernait les élèves ayant obtenus le BEPC et qui souhaitent embrasser le métier d'instituteur. Cent candidats étaient recrutés annuellement dont soixante garçons affectés au Cours Normal de Koudougou et quarante filles au Cours Normal des jeunes filles de Ouagadougou pour une formation de deux ans[18]. En ce qui concerne l'examen du BEPC, la session de 1968 a été émaillée de fraudes dans le centre de Koudougou. Cela a valu son annulation par les autorités en charge de son organisation et du même coup l'invalidation de l'année pour les candidats de la promotion 1967-1968 à laquelle appartient Norbert ZONGO. Aussi, la décision est prise de suspendre pour un moment, l'organisation dudit examen dans le centre de Koudougou. Les candidats de cette promotion ont dû

16 Robert ZONGO, enquête du 14-11-2023 à Koudougou.

17 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, Biographies et Bibliographie de Norbert ZONGO, Bruxelles, L'Harmatan, p.2.

18 Zoéwentaoré Zoungrana, enquête du 08-02-2024 à Sabou.

attendre la session de l'année 1969 où ils ont été tous déplacés à Bobo-Dioulasso pour y subir les différentes épreuves[19].

Norbert ZONGO est reconnu par plus d'un comme un élève assidu et travailleur. Un de ses camarades de promotion au Cours Normal retient de ce dernier *« un élève au caractère discret, intelligent. Il était difficile de le devancer à l'école. Il faisait partie des meilleurs de la classe par son travail »*[20]. Les qualités sus - citées par notre informateur peuvent être bien perçues à travers cette anecdote : *« Très tôt le matin (4h30mn), Norbert ZONGO écoutait la BBC et d'autres radios étrangères, sélectionnait les nouvelles intéressantes et en faisait des brèves qui seront affichées avant 6h30mn »*[21]. Puisqu'il lui fallait se lever de sitôt pour recueillir des informations et aller les affichées avant 6h30mn du matin. Par la suite, il crée un canal de communication qu'il intitule *La voix du Cours Normal,* comme cela est mentionné dans son œuvre publiée à titre posthume : *« Norbert ZONGO est venu au journalisme par vocation. Ses condisciples racontent qu'élève-instituteur au Cours Normal de Koudougou, dans les années 1960, il confectionnait un libellé intitulé « La voix du Cours Normal ».* Il le rédigeait sur les feuilles de ses cahiers d'écolier et l'alimentait grâce aux informations recueillies sur les ondes des stations de radiodiffusion internationales »[22]. Des informations recueillies sur sa biographie, Maurice Mouta Wakilou Gligli fait le même constat :

> *Il créa alors son premier journal «La voix du Cours Normal». Écrit sur des feuilles de cahiers d'écolier. Très tôt le matin (4h30mn), Norbert ZONGO écoutait la BBC et d'autres radios étrangères, sélectionnait les nouvelles intéressantes et en faisait des brèves qui seront affichées avant 6h30mn*[23].

Selon nos enquêtes orales, Norbert ZONGO venait avec la synthèse des informations recueillies et les placardait au tableau de sa classe avant l'heure du début des cours au profit de ses camarades. Ces informations, Norbert ZONGO les recueillait grâce à un poste radio que possédait son père à l'époque. Plus tard, l'usage du tableau à cette fin lui a été interdit par l'administration qui comptait par la même occasion mettre un terme à cette initiative mais c'était sans compter avec la détermination de Norbert ZONGO à poursuive son

19 Georgette ZONGO/ Rouamba, enquête du 12– 08–2024 à Koudougou.

20 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.

21 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, *Biographies et Bibliographie de Norbert ZONGO*, Bruxelles, L'Harmatan, p.2.

22 Norbert ZONGO, 2000, Le sens d'un combat : recueil d'éditoriaux, Ouagadougou, Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNPNZ), p.3.

23 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.

travail d'information[24]. Très imaginatif, Norbert ZONGO trouve la solution de mettre ses informations à l'écrit sur des feuilles de ses cahiers pour ensuite les afficher au tronc d'un arbre dans la cour de l'école. Contrairement au souhait de l'administration, il se fait lire désormais par un public plus nombreux que celui que constituaient les élèves de sa classe[25]. L'action de Norbert ZONGO commençait à embarrasser les responsables de l'établissement du fait qu'elle contribue à informer et à éveiller indirectement les esprits de ses camarades.

Dans ses écrits, Norbert ZONGO s'intéresse à des sujets divers qui touchent non seulement l'actualité de l'établissement mais aussi celle nationale et internationale. L'un des sujets auquel il s'est intéressé en ce qui concerne la vie de l'établissement, est la dénonciation de la mauvaise qualité des repas qui étaient servis aux élèves à la cantine. Selon Jules ZONGO, un de ses camarades de promotion, « *les repas n'étaient plus du tout de bonne qualité mais nous n'avions pas des explications malgré les nombreuses plaintes de nos camarades. Personne ne savait ce qui se passait et ce qu'il fallait faire* »[26]. La raison serait liée au caractère avarié de la farine qui servait à la préparation de la nourriture[27].

Cette investigation a aussi mis en cause la probité des responsables de l'établissement dont certains étaient visiblement bien au courant de la mauvaise qualité de la farine au regard de l'attitude de l'intendant qui s'offusquait en ces termes : *« que ferais-je de toute cette farine dans mon magasin ? »*[28].

L'action posée par Norbert ZONGO lui a valu une certaine désapprobation de la part de l'administration qui voyait en lui un élève « dangereux ». Les responsables de l'établissement interdisent ainsi *La Voix du Cours Normal* en récusant son caractère politique. En 1969, Norbert ZONGO est admis à l'examen du BEPC et aspire comme ses camarades à poursuivre le cycle secondaire dans le système classique, mais il fait face à des difficultés.

2.2. Norbert ZONGO entre métier d'enseignant et études secondaires (1971-1975).

Après son succès au BEPC, Norbert ZONGO est confronté à une double difficulté dans sa volonté de poursuivre ses études secondaires. La

24 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.
25 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.
26 Propos rapportés par François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.
27 Luc Damiba et Abdoulaye Menès Diallo, 2003**,** Borry *Bana, le destin fatal de Norbert ZONGO*, Ouagadougou, ZARADOC-Semfims, IPAO, 57mn.
28 Jules ZONGO, in : Luc Damiba et Abdoulaye Menès Diallo, 2003**,** op**,** cit**,** 57mn.

première est celle liée à l'impossibilité pour lui de s'inscrire en seconde dans les établissements secondaires publics[29]. La plupart de nos informateurs ont fait remarquer qu'à l'époque, aucune explication officielle n'a été donnée mais visiblement son engagement jugé trop prononcé serait à l'origine de cette difficulté. Certains évoquent la dénonciation qu'il a faite par rapport à la farine avariée. Tout compte fait, Norbert ZONGO n'a pu poursuivre normalement son cursus.

La seconde difficulté qui se présentait à Norbert ZONGO dans sa volonté de poursuivre ses études est sociale. En tant qu'ainé de son père et le plus avancé dans les études, ses parents comptaient sur lui pour leur venir en aide sur un certain nombre de charges familiales. Aussi, ils ne disposent d'ailleurs pas de moyens conséquents pour financer la suite de son cursus scolaire. Il se convainc de la nécessité de trouver une activité rémunératrice. Il embrasse alors l'enseignement en tant qu'instituteur bien qu'il n'en eût pas du tout l'ambition. Le Centre Nationale de Presse Norbert ZONGO rapporte : *« En 1969, il obtient son Brevet d'Études du Premier Cycle et se met ensuite à enseigner. Mais il rêve déjà d'un autre avenir, mettant tout en œuvre pour que sa carrière d'instituteur soit la plus brève possible* »[30]. Selon François Sondo, Norbert ZONGO ambitionnait à l'origine embrasser le métier d'avocat. Il pense qu'il était sans doute influencé par un contexte marqué par les cas d'injustice où des victimes éprouvent souvent des difficultés à se défendre.

Ainsi après sa formation pédagogique au Cours Normal, il intègre la fonction publique comme instituteur à partir de 1971. Il est affecté à Barsalogho, une commune rurale de la Province de Sanmatenga en tant qu'instituteur-adjoint. Norbert ZONGO se fait remarquer positivement à Barsalogho, ensuite à Po et plus tard à Ouagadougou par ses collègues, les parents d'élèves et les élèves pour son abnégation au travail et son humanisme. Selon Maurice Mouta Wakilou Gligli, « *Sa vie d'enseignant est aussi caractérisée par la conviction et la détermination (...). Pendant son cursus d'enseignant, il n'observera presque jamais d'absence au cours. Très humaniste, il entretenait de bonnes relations avec ses confrères, élèves et parents d'élèves* »[31]. Pour montrer sa proximité avec les populations locales, on rapporte le sentiment de tristesse qui animait la population

29 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.
30 Norbert ZONGO, 2000, op, cit, p.3.
31 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.

lorsque Norbert ZONGO partait de Barsalogho comme le fait remarquer ce passage : « *Son départ de Barsalogho à Pô mécontentera la population qui voyaient ainsi partir un être cher* »[32].

À Barsalogho, Norbert ZONGO ne se contente pas seulement d'exercer son métier d'enseignant. Il prépare en autodidacte son examen de baccalauréat qu'il passe avec succès en candidat libre en 1975[33]. En outre, « *Norbert ZONGO consacrait une bonne partie de son temps «hors-cours» à la lecture et quelques fois à la chasse* »[34]. De même, il n'arrête pas d'écrire pour dénoncer ou critiquer ce qu'il estime être injuste, comme pour être fidèle à sa pensée, « *La pire des choses, ce n'est pas la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien »*[35].

De Barsalogho, Norbert ZONGO est affecté à Po toujours dans le cadre de sa profession. Cette affectation avait l'allure d'une punition qui consistait à éloigner un homme qui risque de « manipuler » dit-on, les populations[36]. Pour Robert ZONGO que nous avons interrogé,

> Deux raisons expliquaient cet état de fait. D'une part, Norbert continuait d'écrire pour dénoncer ce qu'il estime être injuste. D'autre part, Norbert disait qu'il dénonçait les agissements de son directeur d'école qui s'absentait alors qu'il tenait la classe de CM2. Il disait que l'échec des élèves présenterait une mauvaise image de l'école et des enseignants qu'ils étaient ; et que pour cela, il se faisait l'obligation d'apporter à chaque fois un coup de main aux élèves de CM2 en plus des siens qui faisaient le CE2[37].

À Pô, Norbert ZONGO fait connaissance de ceux qu'il a qualifié d'officiers progressistes. Selon François Sondo, Norbert ZONGO reconnait avoir eu beaucoup d'échanges avec ces officiers dont Thomas Sankara. À leur propos, il fait savoir que « *ce sont des officiers* révolutionnaires, *cultivés, très engagés. Nous avions les mêmes visions sur la question du changement et du progrès. Ils se peut qu'ils prennent un jour le pouvoir* »[38]. Toujours à Po, Norbert ZONGO fait de l'abondance de la faune et surtout la présence des parcs animaliers une

32 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.
33 Idem.
34 Ibidem.
35 Ibidem.
36 Robert ZONGO, enquête du 14-11-2023 à Koudougou.
37 Robert ZONGO, enquête du 14-11-2023 à Koudougou.
38 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.

opportunité pour renforcer ses capacités en matière de chasse professionnelle, ce qui lui a permis quelques années plus tard de créer son propre ranch animalier dans la province du ZIRO. De ce qui précède, nous nous rendons compte que Norbert ZONGO allie à son autoformation scolaire toute autre activité dont il a l'opportunité de mener, à l'exemple de la chasse professionnelle.

2.3. Norbert ZONGO entre enseignement et études supérieures (1978-1986)

Ce point aborde le difficile parcours académique de Norbert ZONGO couronné par l'obtention d'un diplôme de l'école de journalisme de Yaoundé.

2.3.1. De l'Université d'Abidjan à l'Institut Supérieur de Presse de Lomé (1978-1981)

En 1978, Norbert ZONGO décide de s'inscrire à la faculté de droit à l'Université d'Abidjan parallèlement à ses activités d'enseignement. À ce propos, François Sondo explique : « Il vint un jour me dire qu'il souhaitait s'inscrire en droit à l'université d'Abidjan. Le jour de son voyage, je l'ai accompagné à la gare du train où je suis resté en sa compagnie jusqu'à son départ »[39]. Les contraintes professionnelles et financières de même que la distance l'obligent à opter pour le système de l'Examen terminal unique (ETU). Malgré cette option, Norbert ZONGO n'a pas pu poursuivre ses études en droit. Il décide de postuler pour une bourse de formation au journalisme à l'institut supérieur de presse du conseil de l'entente basé à Lomé. Ayant été retenu, il rejoint la capitale togolaise en 1979 où intègre la faculté du journalisme. À ce propos, François Sondo explique :

> À l'époque, mon ami Norbert m'avait dit un jour qu'il allait arrêter ses études à Abidjan et qu'il comptait se former en journalisme. Au niveau de l'État, il y avait des offres de bourses de ce genre et il en avait obtenu une pour se rendre au Togo. Il demanda alors une disponibilité à la fonction publique, puisqu'il était enseignant et se rend à Lomé pour sa formation en journalisme. Il y retrouve ainsi d'autres étudiants voltaïques avec qui il chemina[40].

Au Togo, Norbert ZONGO se montre déterminé aux devant des luttes et prend position contre la gouvernance du régime en place. À propos du régime

39 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.
40 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.

togolais de l'époque, François Sondo nous livre quelques témoignages sur des situations qu'il a personnellement vécues au Togo, pour caractériser le type de gouvernance qui avait cours :

> Durant mes périodes de congés, je me rendais chez mon ami Norbert à Lomé. Je me rends compte que le président EYADEMA était très craint puisqu'on ne pouvait parler de lui sans courir le risque d'être arrêté. Un jour où j'étais en déplacement en taxi avec un ami étudiant voltaïque dans la ville, j'aperçu le bâtiment du parlement togolais et soudain je m'écriai «n'est-ce pas l'assemblée nationale». Mon ami me gronda en ces termes «Qu'y a-t-il ? Ne sais-tu pas que nous pouvons être conduit à la gendarmerie ou à la police pour avoir critiqué le régime ? « En outre, dans le milieu étudiant voltaïque, ils avaient surnommé le président Eyadema «zoupikou» à chaque fois qu'ils voulaient parler de sa gouvernance afin d'éviter des représailles[41].

Tout en menant ses études, il écrit son premier ouvrage. C'est un roman très critique à l'égard de la mauvaise gouvernance qu'il intitule *le parachutage* une œuvre qui lui cause autant d'ennuis compte tenu du contexte politique de l'époque. En effet, il envoie le manuscrit à une maison d'édition au Sénégal mais celle-ci lui déconseille la publication de l'œuvre au regard des risques de répression qu'il encourait si le pouvoir togolais prenait connaissance du contenu. Il était déjà trop tard, car les services de renseignement ont intercepté la lettre du directeur de la maison d'édition à destination de Norbert ZONGO. Ils usent ensuite de subtilité et entrent en possession du manuscrit du roman. La sanction prévue par les autorités vis-à-vis de l'auteur du manuscrit, est sans appel. Il faut mettre aux arrêts Norbert ZONGO, cet étudiant qui a osé s'attaquer au Général Eyadema, alors président de la république togolaise[42].

2.3.2. Norbert ZONGO face aux services secrets Togolais (1981)

À travers le contenu de sa production romanesque, Norbert ZONGO est désormais dans le collimateur du régime du Général Eyadema qui se reconnait à travers le personnage principal Gouama, président de la république imaginaire de *Watinbow*. En outre, suite à une amitié qu'il avait nouée avec un ancien conseiller de la présidence devenu opposant au régime, Norbert ZONGO est accusé de

41 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.
42 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.

connivence avec l'opposition togolaise. Il devient, dès lors l'une des personnes les plus surveillées et les plus recherchées des services secrets togolais. « On peaufine son plan d'exécution. Un officier de gendarmerie est chargé de l'opération. Mais une *amie de ce dernier (sa copine) avertira Norbert ZONGO et l'invitera à quitter immédiatement le pays.* »[43]. Ainsi, ayant pris conscience qu'il devait être exécuté, il décide de fuir le pays. Pour ce faire, il lui fallait échapper au commando militaire chargé de l'exécuter. Comme à son habitude, Norbert ZONGO se montre très habile et se déguise en docker pour pouvoir quitter le Togo. François Sondo rapporte de Norbert ZONGO les circonstances de sa fuite :

> Avec le minimum de bagages dans un petit sac, Norbert quitte Lomé en direction de la frontière ghanéenne à bord d'un véhicule de transport de légumes. Il arrive à Flao, la bourgade togolaise située sur la frontière avec le Ghana. Pour passer la frontière et éviter le contrôle de la police, il se déguise en docker et réussi à pénétrer en territoire ghanéen en échappant au contrôle du commando[44].

Une fois la frontière franchie, Norbert ZONGO est aperçu par un policier togolais qui lui demanda de le suivre. Conscient du danger qu'il courait en obtempérant à cet ordre et sachant qu'il est en territoire ghanéen, Norbert ZONGO eu l'idée de déclencher une bagarre qui ferait intervenir la police ghanéenne. Il assène un coup à la figure de l'agent de police togolais. Ainsi, à cause de la bagarre, des policiers ghanéens interpellent les deux protagonistes qu'ils conduisent à leur poste. Accusé d'être un bandit en fuite par l'agent de police togolais, Norbert ZONGO a l'occasion de bien s'expliquer sur ce qui fait l'objet de sa poursuite[45]. Suite à ses explications, la police Ghanéenne dépêche une mission pour le conduire à l'ambassade du Burkina Faso à Accra mais le séjour ne sera pas non plus calme. L'ambassadeur, après l'avoir reçu, lui offre une chambre d'hôtel afin d'y passer la nuit mais Norbert ZONGO se sent toujours en danger. Il refuse la chambre mais sur insistance de l'ambassadeur, il obtempère et l'intègre finalement. Tard dans la nuit, Norbert ZONGO quitte sa chambre pour se réfugier à l'ambassade non loin de l'hôtel. Une forte explosion est entendue quelques heures plus tard dans la pièce où il devait passer initialement la nuit. L'auteur et les mobiles de cette explosion restent inconnus. L'ambassadeur demande et obtient alors le rapatriement rapide de Norbert ZONGO au Burkina Faso.

43 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.

44 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.

45 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.

De retour à Ouagadougou, Norbert ZONGO est mis en détention par les autorités dans un camp de gendarmerie de la ville de Ouagadougou[46]. Détenu sans qu'aucune procédure judiciaire ne soit enclenchée à son encontre, Norbert ZONGO y passe plus d'une année entre 1981 et 1982. Il était donc de ceux qui étaient détenus sans un dossier judiciaire dument constitué[47]. Cependant, des informations issues de nos enquêtes orales, cette détention était liée à une plainte formulée par le président Eyadema auprès du pouvoir de Ouagadougou à l'époque dirigé par le Colonel Saye Zerbo, par rapport à l'attitude de Norbert ZONGO. Ainsi, cette détention devait servir à calmer la colère du président togolais et aussi préserver les relations entre les deux pays. Les autorités voltaïques n'avaient pas d'intérêt à ce que le reste de leurs étudiants soient renvoyés par le régime togolais[48]. Norbert ZONGO reste en détention jusqu'en 1982 où il est remis en liberté mais il ne pouvait plus poursuivre ses études journalistiques au Togo. Selon nos informateurs, Norbert ZONGO doit sa libération à l'avènement du coup d'État militaire de novembre 1982 qui a consacré l'arrivée au pouvoir du Conseil du Salut du Peuple dirigé par Jean-Baptiste Ouédraogo. En effet, les nouvelles autorités qui ne souhaitaient plus de détention hors des prisons, ordonnent le transfert de tous les détenus dans les centres pénitentiaires. Cependant, tous ceux qui n'avaient pas de dossier judiciaire constitué ne pouvaient y être déférés. Ils devaient par conséquent être tout simplement remis en liberté. C'est ainsi que Norbert ZONGO est libéré[49].

Une fois libéré et comme à son habitude, il ne baisse pas les bras. Il se relance dans l'enseignement cette fois-ci au privé de 1982 à 1984, puisqu'il avait une disponibilité au niveau de la fonction publique. Il est recruté comme professeur vacataire de français au lycée Laurent JILA, l'actuel Lycée Saint Joseph de Ouagadougou. Il se montre plus dévoué dans son activité d'enseignement et entretien de bonnes relations avec les acteurs de l'établissement[50]. « *Il enseigne également comme professeur de français au lycée saint Joseph à Ouagadougou. Pendant son cursus d'enseignant, il n'observe presque jamais d'absence au cours. Très humaniste, il entretenait de bonnes relations avec ses confrères, élèves et parents d'élèves*. »[51]. Malgré

46 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.
47 Georgette ZONGO/Rouamba, témoignage du 14-12-2023 à Koudougou.
48 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou et Robert ZONGO, enquête du 14-11-2023 à Koudougou.
49 Georgette ZONGO/Rouamba, enquête du 12– 08–2024 à Koudougou.
50 François, enquête du 12– 08–2024 à Koudougou.
51 Maurice Mouta Wakilou Gligli, 2006, op, cit, p.2.

son dévouement et sa notoriété de plus en plus grandissante auprès des élèves, Norbert ZONGO est accusé de communisme et immédiatement remercié par le promoteur de l'établissement[52]. Face à cette énième difficulté, Norbert ZONGO n'a daigné courber l'échine. Il se met à la recherche de nouvelles opportunités en vue de publier son roman mais aussi d'achever sa formation en journalisme.

2.4. Suite et fin des études académiques de notre personnage à l'école supérieure de journalisme de Yaoundé

Après une tentative manquée d'éditer son ouvrage au Sénégal, Norbert ZONGO envoie son manuscrit à la maison d'édition *La clef* basée Yaoundé. Ahmadou Kourouma, journaliste et écrivain, en prend connaissance et décide de le rencontrer. Fulbert ZONGO, relate les circonstances de la rencontre entre les deux personnages :

> En effet, Ahmadou Kourouma était le président des sociétés d'assurances d'Afrique. En 1984, il arrive à Ouagadougou en vue d'y installer une structure d'assurance, la SONAR (Société Nationale d'Assurance et de Réassurance). De Koudougou, Norbert ZONGO est invité à sa rencontre qui a finalement lieu à l'hôtel Silmandé de Ouagadougou. Il lui propose son soutien afin de la poursuite de ses études. Celui-ci avait le choix entre la France et l'institut du journalisme de Yaoundé au Cameroun. Norbert ZONGO opte pour le Cameroun et bénéficie de toutes les prises en charges liées à son séjour dans ce pays. En 1984, il rejoint l'école Supérieure de Journalisme de Yaoundé au Cameroun[53].

La reprise de la formation universitaire est alors effective et va être pour lui de connaitre davantage le métier de journalisme qu'il affectionne tant. Ainsi, deux ans durant, Norbert ZONGO achève sa formation en tant que journaliste et regagne le bercail en 1986 marquant ainsi la fin d'un long et tumultueux cursus académique. Il est de nouveau intégré dans la fonction publique comme contractuel cette fois-ci pas pour enseigner mais plutôt en tant que journaliste au quotidien gouvernemental *Sidwaya*. Il raffine alors ses aptitudes journalistiques dans les médias publics et privés.

52 François Sondo, enquête du 1er – 11 – 2023 à Koudougou.
53 Fulbert ZONGO, enquête du 3-11-2023 à Ouagadougou.

3. Analyses sur un épisode de vie studieuse et d'engagement panafricain

Tel est le parcours de Norbert ZONGO de 1956 à 1986. Un parcours jalonné d'actions fortes, d'engagements et d'épreuves.

Dans cette phase d'analyse du parcours de notre personnage, nous nous intéressons d'abord au travail d'information qu'il menait à travers la *Voix du Cours Normal*. À travers cette initiative, on peut percevoir en lui plusieurs qualités. Entre autres, nous pouvons relever un besoin de s'instruire par la culture générale en allant au-delà des enseignements reçus en classe comme pour citer Martine Lavesque : « *le temps du journal du lycée est un peu loin, mais je le garde toujours dans un coin de mon cœur, comme le premier qui m'a permis de sortir de l'intimité de mes cahiers de poèmes »*[54]. Norbert ZONGO voulait aller au-delà de ses cahiers de cours. C'est une qualité intrinsèque à l'ouverture d'esprit que poursuivent toutes les politiques d'éducation en particulier le système éducatif burkinabè. En effet, les finalités de l'éducation déclinées à l'article 13 de la loi d'orientation de l'éducation de 2007, communément appelé loi 013 précisent que

> Le système éducatif burkinabè a pour finalité de faire du jeune burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif. Il vise essentiellement à assurer un développement intégral et harmonieux de l'individu, notamment en favorisant son développement personnel à travers son épanouissement physique, intellectuel et moral et en stimulant son esprit d'entreprise et d'initiative[55].

En créant ce canal d'information et surtout en s'intéressant à l'actualité internationale, même si les difficultés d'accès à l'information nationale était une réalité à l'époque[56], Norbert ZONGO montrait déjà que l'ouverture sur le monde extérieur est indispensable à l'épanouissement intellectuel et moral du jeune burkinabè. Dans le contexte des années 1960, nous pouvons dire qu'il était d'une certaine façon, en avance sur son temps comparaison faite avec les réalités du monde actuel où les contraintes de la

54 Mathilde Lavesque, 2022, Dictionnaire amoureux de l'éloquence, Paris, éd. Plon, p.15.

55 Assemblée Nationale, 2007**,** *LOI N°013-2007/AN, Portant loi orientation de l'éducation*, Ouagadougou, p.7.

56 La presse nationale n'était pas aussi développée et accessible à l'époque des années 1960. La Haute-Volta à l'instar des jeunes Etats africains qui accédaient fraichement à l'indépendance n'en n'avait pas les moyens.

mondialisation exigent davantage une ouverture d'esprit et de la créativité notamment de la part des jeunes de son âge. C'est dans ce sens que Norbert ZONGO constitue un repère historique, un exemple pour la jeunesse actuelle.

En outre et comme par vocation, on sent en Norbert ZONGO, malgré son jeune âge, un nécessaire besoin de communiquer, de prendre la parole d'autant plus que ses camarades accordaient de plus en plus d'intérêt à ses écrits. Et pratiquement tous les matins, les élèves s'impatientaient de voir la nouvelle affiche afin de s'informer sur les nouvelles du jour selon Robert ZONGO. En effet, depuis la création de la *Voix de Cour Normal,* Norbert ZONGO s'exerce à l'investigation, à rechercher la vérité dans tous les sujets qu'il traite. C'est ce qui a fait dire à Joseph KI-Zerbo à son propos qu' « *il était prisonnier de la vérité mais le caractère du héros, c'est de vivre avec la vérité et s'en faire le serviteur malgré tout jusqu'au bout* »[57].

Ainsi, en dénonçant les manquements de l'administration dans la gestion de la cantine, Norbert ZONGO se présente ici en défenseur de la cause de ses camarades qui semblaient être victimes d'une situation dont ils ignoraient les raisons. À cette étape, l'attitude de Norbert ZONGO s'apparente à l'analyse que Mathilde Lavesque fait du stade de l'enfance où le jeune adolescent a tendance à s'attaquer à ce qu'il estime anormal autour de lui :

> (…) L'enfance est une période de la vie où, qu'on le veuille ou non, on n'a la main sur rien : même si l'on veut changer le monde, on n'a aucun moyen de le faire. Alors il reste la parole. Cela m'est très tôt apparu comme une évidence autant qu'une nécessité ; j'avais l'impression qu'à ma toute petite échelle je pouvais faire changer les choses[58].

Ainsi, Norbert ZONGO avait la ferme volonté de changer une situation ne serait-ce que par la parole, notamment en écrivant mais il lui fallait une preuve évidente. Cette dénonciation traduisait déjà la trajectoire d'une vie engagée pour la défense de l'intérêt commun et des causes nobles.

Venons ensuite aux aspects de la vie de Norbert ZONGO en tant qu'instituteur et élève. Plus haut nous avions analysé l'assiduité et la ponctualité de l'homme durant ses années de classe au Cours Normal en faisant un rapprochement avec la réalité actuelle des élèves dans les établissements scolaires

57 Joseph KI-Zerbo, In : Luc Damiba et Abdoulaye Menès Diallo, 2003, op, cit, 57mn.
58 Mathilde Lavesque, 2022, op, cit, p.15.

du Burkina Faso. Dans la même logique, nous faisons un rapprochement de l'attitude de Norbert ZONGO en tant qu'agent public de l'État par rapport à situation actuelle des travailleurs notamment ceux du secteur public. Il incarnait des valeurs comme la détermination au travail, l'assiduité et la ponctualité, qui sont essentielles et exigées pour chaque travailleur. L'article 40 du statut de la fonction publique stipule que « *le fonctionnaire est tenu de consacrer l'intégralité de son activité professionnelle à l'exercice de son emploi, d'être présent à son service pendant les heures légales de travail et d'accomplir par lui-même les tâches qui lui sont confiées »*[59] . Norbert ZONGO avait fait siens ces règles déontologiques durant ses années d'enseignant et constitue pour cela un modèle pour les générations actuelles. En plus de se consacrer à son métier d'enseignant, il développe de bonnes relations avec ses collègues, les élèves et les parents d'élèves. Tout cela fait partie des exigences de la fonction publique selon l'article 45 de la loi qui stipule : « *Le fonctionnaire est au service de l'État. Il est tenu, à l'égard des usagers, d'agir avec courtoisie, politesse et diligence »*[60]. Il était donc en phase avec les exigences professionnelles.

Dans le contexte actuel, le monde du travail notamment dans le secteur public est gangréné par un certain nombre de maux et de vices tels que l'absentéisme, les retards, le détournement des biens publics, la spoliation des usagers des services publics, le manque du sens de la responsabilité, le non-respect de la déontologie. Selon le rapport de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) l'administration publique burkinabè souffre d'un mal qu'est le retard des agents. Il y est écrit que

> Sur un effectif total de 3078 agents des 17 ministères, 1439 ont été effectivement contrôlés dont 1068 sont arrivés en retard et seulement 371 à l'heure. Le contrôle ayant duré 1 heure, on note que 1339 agents n'étaient pas encore arrivés à 8h30mn ; ce qui porte le nombre d'agents arrivés en retard à 2407 (1339+1068) soit un taux de retard de 86,65%. Les conséquences de ces absences sont entre autres la mauvaise image des services publics ; l'indisponibilité du service public qui est un droit, les pertes financières, la non performance de l'administration publique, la charge élevée pour certains agents et la frustration des agents ponctuels[61].

59 Conseil National de la Transition, 2015, Loi n° 081-2015/CNT portant statut général de la fonction publique d'Etat, Ouagadougou, p.16.

60 Conseil National de la Transition, 2015, op, cit, p.16.

61 ASCE-LC, 2022, Rapport de contrôle de ponctualité effectué dans les services publics le 28/02/20222, p.4-5.

Norbert ZONGO en tant que travailleur public constitue en soi un repère historique par le vécu qu'il faisait de ces valeurs républicaines de ponctualité et d'assiduité pour les travailleurs burkinabè. En outre, nous avons vu plus haut que malgré ses charges professionnelles d'instituteur, Norbert ZONGO passa avec succès son baccalauréat en candidat libre. N'ayant pas pu poursuivre sons cycle secondaire en classe, Norbert ZONGO atteint malgré tout son objectif. Cela traduit sa capacité de résilience face aux obstacles qui se dressent à lui. Cette résilience est un exemple à même d'inspirer nombre de jeunes gens qui, face à la difficulté, cèdent le plus souvent au désespoir.

Plus haut, nous avons vu aussi que Norbert ZONGO continuait toujours d'écrire pour informer ou dénoncer ce qu'il estime d'anormal dans la société. Ainsi, dans le monde qui était le sien, il s'était fait la conviction qu'il ne pouvait ou qu'il ne devrait pas se taire. Ce serait pour lui tomber dans le silence des gens bien et être complice du pire dans la Société. Cela témoigne de sa capacité à s'adapter à toutes les situations et de toujours écrire, dénoncer. Pour reprendre ici l'idée de Mathilde Lavesque, il avait « l'art de la débrouille ». Il avait aussi un gout prononcé de la lecture durant ses années d'instituteur. Il s'adaptait à toutes les situations et savait exploiter certaines difficultés en opportunité. Malgré cette affectation professionnelle qui l'amène encore plus loin de Ouagadougou, Norbert ZONGO décide, grâce à son baccalauréat, d'embrasser des études supérieures. N'est-ce pas là des exemples de résilience et de détermination à atteindre ses objectifs.

Durant son cursus universitaire qui l'amène d'ailleurs hors du son Burkina natal, Norbert ZONGO se montre davantage comme un étudiant courageux et engagé. Au Togo comme nous venons de le voir, le régime en place ne tolère la moindre critique de sa gouvernance politique. C'est dans ce contexte politique togolais que Norbert ZONGO décide de poursuivre son combat en s'attaquant dans son roman aux dérives de la gouvernance du Général Eyadema. Cela nous permet de relever la constance de l'homme en tant qu'étudiant, dans son combat contre ce qu'il a appelé la « méchanceté des gens mauvais ». Refusant d'aliéner sa plume, malgré les conséquences ou les risques de représailles, l'homme s'était véritablement engagé dans sa lutte sans concession contre les tares sociopolitiques. Il s'engage précocement dans un combat complexe, fortement marqué par le rejet de toutes formes de dictature dans son environnement immédiat et lointain. Comme il fallait s'y attendre, Norbert ZONGO devient l'homme à abattre des services secrets togolais. Il réussit à s'enfuir en usant

de plusieurs stratégies à la frontière entre le Togo et le Ghana. Il montre ainsi sa perspicacité, son courage et sa capacité à trouver des solutions face aux situations les plus difficiles. Pouvoir s'échapper de cette manière aux services secrets togolais relève du génie imaginatif qui n'est pas donné au commun des mortels. Non seulement il comprit qu'il ne pouvait rejoindre la frontière burkinabè sans se faire arrêter mais sans cette bagarre, il serait finalement entre les mains du commando togolais. La bagarre provoquée par Norbert ZONGO avait pour objectif d'alerter les forces de l'ordre ghanéennes dont l'intervention lui permet d'échapper au commando puisqu'il avait déjà franchi la frontière togolaise. Norbert ZONGO avait aussi une certaine capacité à apprécier les situations de danger et à imaginer des solutions pour s'en prémunir. Le fait de quitter sa chambre d'hôtel qui lui avait été initialement attribuée pour se réfugier dans l'enceinte de l'ambassade du Burkina Faso en territoire ghanéen témoigne de la vigilance dont il faisait montre.

Une fois au Burkina, Norbert ZONGO se montre davantage patient et résilient pour faire face aux nouvelles difficultés qui se présentaient à lui. Il passe sa période de détention dans une certaine discipline. Cela est un exemple de comportement citoyen d'autant plus qu'il l'a vécue sans procédure judiciaire. Selon Georgette ZONGO/Rouamba, les responsables militaires à l'époque chargés de sa détention reconnaissaient en lui un homme respectueux avec qui ils avaient des débats d'idées sur bien de sujets[62]. Cela montre que Norbert ZONGO ne s'apitoyait pas sur sa situation qui pourtant s'apparentait à une injustice. De même, le fait de s'engager dans l'enseignement privé après sa libération montre sa détermination et sa capacité à se remettre des difficultés. Nous retenons comme enseignement qu'il sait d'abord compter sur ses propres forces face au défi.

Conclusion

Né le 19 juillet 1949 à Koudougou et issu d'une des familles *yonyonse* installées à Koudougou, Norbert ZONGO passe une enfance ordinaire auprès des siens. Son parcours est plein d'expériences et d'exploits mais aussi de difficultés de diverses natures. Depuis la fin de son cycle primaire, il faisait déjà partie des meilleurs que l'administration sélectionnait pour devenir enseignant, comme cela était de coutume sous la colonisation et même jusqu'à une certaine époque après les indépendances. Son entrée au Cours Normal justifie cela, puisque c'était la structure habileté à former les jeunes collégiens au métier d'enseignants. Au

62 Georgette ZONGO/Rouamba, enquête du 12– 08–2024 à Koudougou.

secondaire, Norbert ZONGO se montre un élève travailleur et surtout engagé contre toutes les formes d'injustices. Son investigation sur la farine avariée de la cantine de l'établissement témoigne de cet engagement. Norbert ZONGO s'est aussi montré un élève qui sait prendre des initiatives et qui veut compter avant tout sur lui-même, d'où son esprit d'indépendance. La création de *La Voix du Cours Normal* dès le lycée témoigne de cet esprit d'initiative.

Le parcours de Norbert ZONGO met aussi en évidence sa capacité à résoudre ses propres problèmes qui lui ont été parfois créés. Ce fut un jeune résilient et courageux face à des situations extrêmes. Les difficultés qu'il a eu à s'inscrire en classe de seconde, les tentatives d'assassinats au Togo et au Ghana, sa détention à Ouagadougou sont des situations qui nous permettent de dire qu'il fut un modèle d'intégrité, de résilience et de courage qui doit servir aux jeunes générations. Ces situations montrent à souhait qu'il trouvait dans la difficulté des opportunités pour avancer. Au-delà de ses années d'élèves et étudiant, il est unanimement reconnu que Norbert ZONGO fut le prototype de l'homme intègre. Il fut loyal, patriote, humaniste, combattant, etc. Ce fut un homme à plusieurs casquettes : instituteur, journaliste, il fut également écrivain, militant des droits de l'homme, scénariste, chasseur professionnel, conférencier.

Toutes ces valeurs qu'il a incarnées ont fait de lui un modèle et un repère pour la jeunesse actuelle. Ainsi, notre recherche montre que sa vie pleine d'expériences diverses est le résultat combiné de son éducation familiale, ses années d'élève et d'étudiant. Il n'a pas bénéficié de toutes les commodités pour ses études. Cependant, cela ne l'empêcha pas de parachever son cursus scolaire et académique. À cette étape de sa vie qui consacre l'émergence d'un citoyen panafricain, cultivé et intègre va succéder une autre marquée par un engagement plus ferme de l'homme contre les maux de la société et pour une société plus juste jusqu'à son assassinat à Sapouy, le 13 décembre 1998.

Sources et références bibliographiques

I. Les sources

I-1. Les archives

ASCE-LC (2022). Rapport de contrôle de ponctualité effectué dans les services publics le 28/02/2022, 25 p.

Assemblée Nationale (2007). LOI N°013-2007/AN, Portant loi orientation de l'éducation, Ouagadougou, 23 p.

Conseil National de la Transition (2015). Loi n° 081-2015/CNT portant statut général de la fonction publique d'État, Ouagadougou, 66 p.

I-3. Sources audiovisuelles

DAMIBA L., DIALLO A. M. (2003). Borry Bana, le destin fatal de Norbert ZONGO, Ouagadougou, ZARADOC-Semfilms, IPAO, 57mn.

I-2. Listes des informateurs

N°	Nom et Prénom	Statut /Fonction	Âge approximatif	Date de l'enquête	Lieu de l'enquête
1	KABORÉ Alpha Saïd	Éducateur de la petite enfance ayant passé son cursus scolaire dans la famille de Norbert ZONGO.	42 ans	06-10-2023	Koudougou
2	NABI Boukary	Mécanicien et ancien ami du père de Norbert ZONGO	73 ans	06-10-2023	Koudougou
3	SONDO François	Ancien travailleur de l'usine Faso-fani à la retraite. Ancien ami de Norbert ZONGO	Non renseigné	1er-11-2023	Koudougou
4	ZONGO Rasmané	Ancien planteur, Oncle de Norbert ZONGO.	72 ans	8-10-2023	Koudougou
5	ZONGO Robert	Artiste-peintre, frère cadet de Norbert ZONGO	Non renseigné	14-11-2023	Koudougou
6	ZONGO Fulbert	Dr. En Histoire économique ; professeur agrégé de l'enseignement secondaire.	48 ans	3 –11-2023	Ouagadougou
7	ZONGO Paul	Maçon, proche de la famille ZONGO.	48 ans	10-11-2023	Koudougou
8	Sa Majesté le Chef d'Issouka	Fonctionnaire à la retraite, amis d'enfance de Norbert ZONGO	Non renseigné	14-11-2023	Koudougou
9	ZOUNGRANA Zoéwentaoré	Instituteur certifié, Personne de ressource	63ans	8-02-2024	Sabou

10	YAMÉOGO Abdoulaye	Instituteur, membre de la famille hôte des ancêtres de Norbert ZONGO.	55ans	08-02-204	Koudougou
11	ROUAMBA/ ZONGO Georgette	Sœur ainée de Norbert ZONGO.	72 ans	14-12-2023	Koudougou

II. Références bibliographiques

II-1. Ouvrages généraux

GLIGLI M. M. W. (2006). Biographies et Bibliographie de Norbert ZONGO, Bruxelles, L'Harmatan, 12 p.

LAVESQUE M. (2022). Dictionnaire amoureux de l'éloquence, Paris, éd. Plon, 437 p.

N'GUESSAN P. A., YAMÉOGO K. G. G. (2021). Norbert ZONGO, L'homme et son œuvre, Éditions Toumaï, 339 p.

ZONGO N. (1988). Le Parachutage, Ouagadougou, éd. ABC, 204 p.

ZONGO N. (2000). Le sens d'un combat : recueil d'éditoriaux, Ouagadougou, Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNPNZ), 197 p.

II-2. Thèses et articles

SIMPORÉ L. (2004). Éléments du patrimoine culturel physique du riungu de Wogdogo (Burkina Faso). Approche archéologique et historique, thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou, 742 p.

HALPOUGDOU M. (1992). Approche du peuplement pré-dagomba du Burkina Faso : les Yõnyõosé et les Nĩnsĩ du Wubri-tenga, études sur l'histoire et l'archéologie du Burkina Faso, vol 6, Stuttgart, 286 p.

PAGEARD R. (1963). « Recherches sur les Nioniossé », in Études Voltaïques, mémoires N°4 centres IFAN-ORSTOM, Ouagadougou, pp 5 à 71.

03

HENRI SEBGO, HISTOIRE D'UN NOM DE PLUME

Cyriaque PARÉ, *Chargé de recherche en sciences de l'information et de la communication (Institut des Sciences des Sociétés/CNRST)*

Résumé

Henri SEBGO ; c'est sous ce nom de plume que Norbert ZONGO s'est fait connaître à travers ses écrits dans plusieurs journaux burkinabè : le *Journal du jeudi*, *La Clef*, *L'Indépendant*. Cette signature emblématique de par ses éditoriaux, ses investigations, ses chroniques politiques est aussi la marque et la vision du journalisme que défendait Norbert ZONGO : celui des causes justes, de la lutte contre l'injustice d'où qu'elle vienne et qui qu'en soit la victime, celui de la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, du respect du bien public, celui qui se veut la voix des sans voix.

Derrière le nom de plume Henri SEBGO, c'est aussi le parcours journalistique de Norbert ZONGO qui a débuté sa carrière professionnelle à Sidwaya en 1986. S'il a signé quelques articles dans la presse gouvernementale sous le nom de SEBGO, c'est surtout dans l'hebdomadaire satirique le *Journal du jeudi* que naîtra véritablement le nom de plume « Henri SEBGO ».

Ce texte retrace le parcours professionnel de Norbert ZONGO, ses pérégrinations professionnelles dans les médias burkinabè, les grands dossiers qu'il a traités dans ces journaux.

Mots clés : Henri Sebgo, Norbert ZONGO, Sidwaya, le Journal du jeudi, La Clef, L'Indépendant.

Abstract

Henri SEBGO, the story of a pen name

Henri SEBGO; it was under this pen name that Norbert ZONGO became known through his writings in several Burkinabe newspapers*: Journal du Jeudi, La Clef, L'Indépendant*. This signature, emblematic of his editorials, investigations and political columns, is also the hallmark and vision of the

journalism that Norbert ZONGO defended: that of just causes, of the fight against injustice wherever it may come from and whoever the victim may be, of the promotion of good governance, democracy and respect for the public good, of the voice of the voiceless. Behind the pen name Henri SEBGO lies the journalistic career of Norbert ZONGO, who began his professional career at *Sidwaya* in 1986. Although he wrote a few articles for the government press under the name SEBGO, it was mainly in the satirical weekly *Journal du jeudi* that the pen name "Henri SEBGO" was truly born. This paper retraces Norbert ZONGO's career path, his professional peregrinations and the major issues he dealt with in these newspapers.

Keywords : Henri Sebgo, Norbert ZONGO, Sidwaya, le Journal du jeudi, La Clef, L'Indépendant.

Introduction

Norbert ZONGO et son nom de plume Henri Sebgo sont devenus célèbres au Burkina Faso, et même au-delà, en tant que figures tutélaires de la liberté de la presse et de défenseur de la démocratie. Mais ses parcours personnel et professionnel restent plutôt peu connus. Certes, ce grand professionnel des médias, connu pour son humilité, le voulait ainsi. Et beaucoup de rumeurs et d'approximations ont circulé à son sujet. Il en est ainsi de cette célèbre phrase dont on lui attribue la paternité au point d'en faire son credo *« Le drame de ce monde n'est pas la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien ».*

Comme on peut le relever en parcourant sa production journalistique, Norbert ZONGO n'a jamais revendiqué cette paternité et a même resitué le contexte de cette phrase à plusieurs fois dans ses écrits. Dans *La Clef* N° 0017 du 10 juin 1992 (p.3), saluant « *avec clameur* » la naissance de la Ligue burkinabè des lecteurs de *La Clef*, il se réjouissait ainsi de cette initiative qui venait soutenir le travail des journalistes dans un pays, où, regrettait-il, les changements de mentalité ont de la peine à s'opérer au même rythme que les changements des institutions. *« Il y a un grave danger à réfléchir, un risque énorme à critiquer et une menace réelle à ne pas entonner l'hymne à la victoire lorsque l'on perçoit la défaite ou l'échec des actions politiques ».*

Quelques semaines plus tôt, dans *La Clef* N° 013 (du 13 mai 1992, p.2) Henri Sebgo dénonçait le *« manque de soutien du peuple en général et du lectorat*

en particulier chaque fois qu'un journaliste est emprisonné pour avoir monté en première ligne dans la bataille pour plus de démocratie. ». Alors, réconforté par la naissance de la Ligue des lecteurs de *La Clef,* il déclarait : « *... nous prenons l'engagement une fois de plus et cette fois avec vos encouragements d'avoir toujours en tête cette célèbre phrase d'une banderole de manifestants américains devant la Maison Blanche : « le drame de ce monde n'est pas la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien ».* Quelques semaines plus tard, dans *La Clef* N° 0021 du 8 juillet 1992 (p.3), dans un éditorial intitulé *« Le devoir de participer* », il insistait sur la nécessité pour les citoyens de participer à la vraie défense de la démocratie, à la défense de la liberté de la presse », car il n'y a pas de liberté de presse sans une opinion publique pour la défendre. *« Nous avons écrit et nous écrivons : « L'homme se meurt en tous ceux qui se taisent devant l'injustice". ''Le pire n'est pas la méchanceté des gens mauvais, mais le silence des gens bien »*

Plus tard, dans *L'Indépendant* N° 006 du 5 septembre 1993 (p. 3, 4, 5), dans un article intitulé « A qui appartiennent ces munitions ? », Henri Sebgo dénonce l'implication du Burkina Faso dans la crise libérienne, à la suite d'une information de RFI faisant cas de la saisie d'une cargaison de munitions en Biélorussie à destination du Burkina Faso. Il a encore recours à cette célèbre phrase pour relever le silence ''coupable'' des autorités burkinabè dans cette affaire.

Des rumeurs et des approximations ont couru sur le personnage de Norbert ZONGO, le sens de son combat pour la démocratie, la liberté d'expression, la justice. Face à certains commentaires sur sa personne, ses motivations, le sens de son combat, Norbert ZONGO acceptera de temps en temps de lever le voile. À contre cœur. *« II est détestable de parler de soi. «Le moi est haïssable», comme l'affirme le sage. En journalisme, une certaine école condamne le Je. Le nous de majesté est préféré, pour garder l'idée de l'œuvre commune qu'est le journal. J'ai toujours souscrit à celle idée. Mais aujourd'hui la situation commande que je parle. »* expliquait-il dans *L'Indépendant* N° spécial anniversaire du 2 juin 1994 (p.3) avant d'accepter donner quelques détails sur lui.

Comme le soulignent Assoa N'Guessan et Yaméogo (2021, 18) qui ont dirigé un ouvrage collectif sur Norbert ZONGO et son œuvre, « *...il faut éviter le pire en enterrant le héros avec son héritage »*, rappelant ainsi que « *depuis la disparition d'Henri Sebgo, les initiatives ne cessent de se multiplier en vue non seulement de lui rendre hommage mais surtout de faire connaître son œuvre à*

la postérité afin qu'il perpétue son combat politique ». Le sens d'un combat, le recueil des éditoriaux de Norbert ZONGO (Centre national de presse Norbert ZONGO, 2018), participe de ce combat mémoriel.

Dans cette étude, nous voulons retracer le parcours professionnel de Norbert ZONGO, les grands dossiers qu'il a traités dans ces journaux jusqu'au fatal dossier David Ouédraogo qui causera sa perte un 13 décembre 1998 sur la route de Sapouy. Qui est Henri Sebgo ? Quelle est l'histoire de ce nom de plume de Norbert ZONGO ? Quels sont les grands combats qu'il a menés ?

Au plan méthodologique, notre étude se base essentiellement sur une enquête documentaire à travers le corpus des publications de Norbert ZONGO dans *Carrefour Africain*, *Sidwaya*, le *Journal du jeudi*, *La Clef*, *L'Indépendant*, de même que ses ouvrages romanesques. Nous avons également eu des entretiens avec huit personnes : une condisciple à l'ISPE de Lomé, des amis, des confrères et collaborateurs à *Sidwaya*, au *Journal du Jeudi*, à *La Clef* et à *L'Indépendant*

Nous découvrons ainsi le parcours de combattant qu'il a dû mener pour réussir sa formation de journaliste après être passé par le Cours normal et avoir débuté sa carrière comme instituteur-adjoint. Ensuite, nous reviendrons sur son parcours professionnel, débuté à *Carrefour africain* au sein de la presse gouvernementale avant de s'achever à *L'Indépendant*, son « Borry Bana » et nous finirons par une revue de quelques grands dossiers que Henri Sebgo a traités dans les différents journaux qu'il a animés et qui ont fait la célébrité de cette plume percutante et sans concession.

1. Le parcours de combattant d'un apprenti journaliste

Derrière le nom de plume Henri SEBGO, c'est aussi le parcours journalistique de Norbert ZONGO qui a débuté sa carrière professionnelle aux Éditions Sidwaya (alors Direction générale de la presse écrite) en janvier 1987. Certes, il a signé quelques articles dans la presse gouvernementale (*Carrefour Africain*, *Sidwaya*) sous le nom de SEBGO, mais c'est dans l'hebdomadaire satirique le *Journal du jeudi* que naîtra véritablement Henri SEBGO.

La passion du journalisme de Norbert ZONGO débute très tôt. Il raconte ainsi (*L'Indépendant*, Spécial anniversaire du 2 juin 1994, p. 3) comment dès la 6e au Cours normal, il a vécu cette passion avec la création de la « *Voix du CN* », en collaboration avec quatre de ses camarades.

« Mon premier «Journal», je l›ai créé en classe de 6e. Il s'écrivait à la main, sur des feuilles de cahier d'écolier que l'on affichait à un arbre devant le réfectoire. Il s'appelait la «Voir du Cours normal». Il était animé par cinq personnes. […]

Il fallait écouter la BBC à 4 h 30 du matin avec une radio «Akasonoma», sélectionner les nouvelles intéressantes, en faire des brèves qui seront recopiées et affichées avant 6h 30, l'heure du petit-déjeuner. », raconte Norbert ZONGO qui en était le rédacteur en chef.

Mais dès ses années d'élève instituteur au Cours normal, Norbert ZONGO va déjà dénoncer des scandales, comme celui de la mauvaise qualité de la nourriture servie à ses camarades pensionnaires du Cours normal. Et aussi ce scandale d'un garde républicain puni par sa hiérarchie pour avoir (accidentellement ?) Mis le drapeau national en berne lors de la visite du président Lamizana. La *«Voix du CN»* sera alors interdite définitivement. *« Les responsables de l›établissement jugèrent que nous étions allés très loin, et que nous faisions de la politique »*, explique Norbert ZONGO (toujours dans le N° spécial anniversaire de L'indépendant du 2 juin 1994, p.3).

Sorti du Cours normal, Norbert ZONGO exerce quelque temps le métier d'instituteur-adjoint à Barsalogho (Centre-Nord du Burkina), tout en préparant le baccalauréat, et va très vite s'orienter vers son métier de cœur. En janvier 1980, il passe le concours direct d'entrée à l'Institut Supérieur de Presse de l'Entente (ISPE) de Lomé lancé par le ministère de la Fonction publique et du travail de la Haute Volta. Il est reçu et rejoindra Lomé avec plusieurs autres compatriotes.

Mais le séjour de Norbert ZONGO à l'ISPE n'ira pas jusqu'à son terme. Il n'y passera qu'une année académique et devra interrompre sa formation en mars 1981 pour des raisons politiques.

Soupçonné d'écrits séditieux contre le régime d'Eyadema, il est traqué par la police togolaise et est obligé de s'enfuir.

Rentré au Burkina, Norbert sera incarcéré au camp de la gendarmerie de Paspanga où il passera un an. Il raconte une partie de cet épisode de sa vie dans l'avant-propos de son roman, *Le Parachutage*, paru pour la première fois en 1988 et réédité en 2015 dans une version revue et corrigée à Harmattan Burkina (p.5).

– Qui t'a dit d'écrire au président ?

J'ouvrais la bouche pour répondre quand une gifle claqua, sèche, comme un coup de tonnerre. Une autre plus violente suivit. Puis une troisième, puis plusieurs. Je me couvris les tempes des deux mains. C'était un midi, non, un matin, non, un soir, non… Dans mon esprit, le temps fondait peu à peu, comme un morceau de beurre dans une marmite chaude en cette journée du 27 mars 1981.

– Pourquoi as-tu écrit au président ? Malgré mes bourdonnements d'oreilles, je compris la question du gendarme de la section spéciale.

– Où sont les preuves, eus-je le courage de crier ? Le gendarme ouvrit rageusement un tiroir de son bureau et jeta à ma figure une feuille volante. Je la saisis et, avant de la lire, j'osai :

– À quelle adresse écrit-on à un tel président ? Est-ce un tract ou une lettre ? Elle n'a pas d'en-tête et elle n'est pas signée. Après tout, est-ce intelligent d'écrire à un président pour l'insulter ? Autant faire un tr…

Un coup de poing me renversa avec la chaise. Ce furent les dernières questions que je posai en une année entière de détention dont trois mois fermes de cellule. Trois jours plus tard, j'étais accusé « d'atteinte grave à la sûreté de l'État. »

– Tu es subversif et dangereux. À cause de toi quatre cents de nos étudiants sont menacés à l'étranger. Le pire (sic), c'est que tu es un antimilitariste dangereux, très dangereux même. Tu écris des bêtises sur la politique. Et comme tu réclames des preuves je vais te les donner.

Le gendarme jeta sur la table un paquet. Je lus : ''Le parachutage'' ; c'était mon manuscrit que j'avais envoyé aux Éditions CLE de Yaoundé, il y avait cinq mois de cela. Je voulus savoir comment et pourquoi ''Le Parachutage'' était parvenu dans les mains de la gendarmerie. Mais je me rappelai ce que valaient les questions et me tus.

[…]

Cette mésaventure ne le dégoûte pas pour autant de sa vocation de journaliste. En 1983, il passe avec succès le test d'entrée à l'École Supérieur des Sciences et Techniques de l'Information (ESSTI) de Yaoundé. C'est de cette école qu'il sortira en 1986 avec son diplôme de journalisme et rentrera au Burkina Faso.

2. De Carrefour Africain à L'Indépendant ou « Borry Bana »

De retour de Yaoundé, Norbert ZONGO prend officiellement service le 12 janvier 1987 à la Direction générale de la presse écrite (aujourd'hui Éditions Sidwaya) dirigée alors par David Barry ; *« en attendant son intégration à la Fonction publique* », comme le souligne son certificat de prise de service. Mais N. ZONGO ne sera pas véritablement intégré à la Fonction publique selon la formule conventionnelle mais devra plutôt signer un contrat avec l'État. Parce qu'à la date de son recrutement, il ne pouvait plus avoir le statut de fonctionnaire plein mais plutôt celui de contractuel, ayant dépassé l'âge limite de 35 ans pour cela, car il est né le 31 juillet 1949.

Norbert ZONGO a écrit dans *Carrefour Africain* à partir du N° 957 du 17 octobre 1986 (avant donc son embauche officielle en janvier 1987) au N° spécial CEDEAO de mai 1990. Dans *Sidwaya*, nous avons noté sa signature à partir du N° 812 du 13 juillet 1987 jusqu'au N° 2089 du 28 août 1992.

Nous avons ainsi relevé la signature SEBGO au bas de trois articles de *Carrefour Africain* (les N° 1012, 1013 et 1016 de novembre 1987. Comme il le racontera plus tard, l'usage de ce nom de plume, en signature d'articles plutôt critiques, n'était pas du goût des responsables du journal, notamment les premiers responsables de son ministère, qui lui demanderont de cesser de l'utiliser. Dans *La Clef N° 0029 du 02 septembre (p.5), Henri Sebgo* explique ainsi : « Pour les anciens lecteurs de Carrefour Africain, ils se souviennent peut-être des écrits signés Henri Sebgo en 1986. Cela n'a pas duré. Sur instructions de nos supérieurs, nous fûmes *obligés de signer de notre vrai nom, Norbert ZONGO. Nous avions adopté le pseudonyme Henri Sebgo pour des raisons affectives. C'est dire que Henri Sebgo n'est pas une trouvaille pour se camoufler ».* Mais comme nous le verrons plus loin, Henri Sebgo n'était pas encore Henri Sebgo mais seulement SEBGO.

Dans le *Carrefour Africain* N° 1012 du 13 novembre 1987 (pp. 18 et 19), SEBGO signe un article (sans doute le tout premier) sur *« Cameroun. Au cœur de la crise ».* Il y dénonce la faillite de l'État camerounais dont les citoyens ne peuvent plus émettre de mandat-lettre en direction de la France car leur pays, malgré ses innombrables richesses, ne peut plus couvrir les compensations. Le deuxième article dans le *Carrefour africain* N° 1013 du 20 novembre 1987, page 15, titré *« Banque mondiale. Combattre la pauvreté absolue »*, SEBGO critique les politiques de lutte contre la pauvreté de l'institution de Bretton Woods. Le

troisième article portant sur la mesure d'interdiction d'importation de certains fruits des pays voisins et ses réelles conséquences a été publié dans le N° 1016 du 11 décembre 1987 (pp 19 et 20). *« Répétition : le pseudonyme Henri Sebgo, je l'ai utilisé dès mes premiers moments à Sidwaya, jusqu'à ce que le cabinet du ministère de la Communication me demande de signer de mon vrai nom »,* rappelle-t-il dans le numéro spécial anniversaire du 2 juin 1994 de *L'Indépendant*.

Norbert ZONGO a très vite saisi les fonctions de dénonciation, de contre-pouvoir, d'engagement et de combat de la presse dont parle si bien Marie-Soleil Frère dans « Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger (2000, pp 417 à 433). Car il était convaincu qu'aucune démocratie n'est viable sans une presse libre, forte et indépendante. Confiné à la rubrique « International » des journaux gouvernementaux, il l'avait trouvé la technique qui consiste à parler de ce qui se passe de mauvais ailleurs pour dénoncer les problèmes de gouvernance dans son pays ; comme le conseillent A. L. Hester et W L.J To (1989, 84) aux journalistes du Tiers Monde qui se sentent menacés. Même cette technique passait difficilement auprès des gouvernants dans son pays.

Étouffé dans la presse gouvernementale, Norbert ZONGO se tournera vers la presse privée pour mieux s'exprimer et assumer la haute idée qu'il avait de la mission de journaliste. « Tu avais la ferme conviction que la presse est un puissant instrument de pression. Elle demeurait pour toi une arme pour interpeller les ''dieux'' sur leur responsabilité et sur leur devoir » lui rend hommage par ces mots Loro Mazono D (2003, 13).

C'est dans l'hebdomadaire satirique *Journal du Jeudi (JJ)* que naîtra véritablement la signature Henri SEBGO. Boubakar Diallo, le directeur de publication de JJ, était lui aussi collaborateur de Sidwaya où il était dessinateur et c'est au sein de cette rédaction qu'il fera la connaissance de Norbert ZONGO. Interrogé dans le cadre de nos recherches, il précise : « *Lorsque j'ai créé le JJ, j'avais besoin de nouvelles plumes. Norbert ZONGO estimait qu'il était brimé dans la rédaction de Sidwaya ; il ne pouvait pas s'exprimer librement, confiné au desk étranger. Je lui ai alors proposé d'animer une page dans mon journal. Voilà comment notre collaboration a commencé. Très vite, il s'est fait remarquer par le mordant de sa plume. Les lecteurs en redemandaient. »,* relate Boubakar Diallo[63].

63 Entretien réalisé à Ouagadougou le 15/03/2021

Le directeur de publication du *Journal du jeudi* raconte également comment est née la signature ''Henri Sebgo'' : *« Le premier papier que Norbert ZONGO a publié dans le Journal du Jeudi était signé ''Sebgo'' (JJ n°04 du 17 au 23 octobre 1991). Certains lecteurs ont cru reconnaître le journaliste René Sebgo de la radio nationale. Il a fallu ajouter un prénom. Norbert ZONGO et moi, on a fait un jeu de ping-pong de propositions de prénom qui sonnerait bien avec Sebgo. Finalement, c'est lui-même qui a proposé Henri. On a donc adopté ensemble ce qui allait devenir un label : Henri Sebgo dès la semaine suivante »*[64].

La collaboration de Norbert ZONGO avec le *Journal du Jeudi* durera quatre mois, d'octobre 1991 à janvier 1992. Pourquoi est-il parti du journal malgré le succès que la publication connaissait ? Selon Boubakar Diallo, il y a eu des divergences entre les deux collaborateurs à la suite de la volonté de Norbert ZONGO d'entrer dans le capital du journal, au vu du succès croissant. Ceci étant contraire à l'entente de départ entre les deux partis, il a été mis fin à la collaboration en fin janvier 1992.

Ensuite, c'est Henri SEBGO qui, après avoir quitté le *Journal du Jeudi*, lancera l'hebdomadaire *La Clef* en février 1992 et y restera jusqu'en février 1993. Il y produira plusieurs grands dossiers dont nous verrons certains plus loin.

Suite, une fois encore, à des désaccords avec le directeur de publication du journal, Saturnin Ky, ancien journaliste de la Radio et de la télévision nationales du Burkina, Henri Sebgo estimera que « Borry Bana », *« le nomadisme circonstanciel est bien fini »*. Il créera son propre journal, *L'Indépendant*, dont le n° 00 paraît le 3 juin 1993.

Il faut rappeler que pendant tout le temps que Norbert ZONGO collaborait avec des journaux privés, il était toujours agent de l'État dans les médias publics, notamment aux Éditions Sidwaya. Mais comme il l'expliquera à Boubakar Diallo, il était brimé, pour ne pas dire censuré et on l'avait ainsi confiné dans le desk « International ». Et même là, ses écrits, sur les présidents africains notamment, ne plaisaient pas toujours.

Alors, quand il a eu l'occasion de déployer toute la puissance de ses analyses dans la presse privée, même sous un nom de plume, cela n'a pas plu non plus aux autorités politiques et administratives, qui ont invoqué sa responsabilité sociale, comme on le ferait aujourd'hui.

64 Entretien réalisé à Ouagadougou avec Boubakar Diallo le 15/03/2021

L'administration lui a alors intimé, à lui et au directeur de publication de *La Clef*, qui était aussi fonctionnaire, d'abandonner l'animation d'un journal privé ou alors de démissionner de la Fonction publique.

Dans *La Clef* N° 0029 du 02 septembre 992, Henri Sebgo revient sur cet épisode. *« La Clef va-t-elle disparaître ? »*, se demande-t-il dans le titre dans l'article.

« Convoqué très récemment par l'actuel ministre de la Communication, Saturnin Ky s'est vu imposé un choix : ''Vous êtes un fonctionnaire de l'État. Vous n'avez pas droit à un titre de publication. Parce que pour moi, le journal, c'est comme des cacahuètes ou des pneus… Vous avez le choix : ou rester fonctionnaire ou vous démissionnez, ou vous prenez votre disponibilité ». Une vision du journalisme que Norbert ZONGO ne partageait pas. Surtout venant de la part de celui qu'il considère comme un ancien confrère car, rappelle-t-il Kilmité Hien, le ministre de la communication en poste à l'époque, a été responsable du journal Armée *du peuple. « Nous avons pensé que le journal était un produit de l'esprit vendable, comme le roman ou le disque, etc. […] »* croyait-il. En précisant qu' *« A ce choix imposé à Saturnin Ky, il faut ajouter notre affectation à Banfora et vous mettez la clef de La Clef sous le paillasson. ».*

Pourtant, comme le souligne Henri Sebgo, dans le même article, sa collaboration avec un journal privé n'est pas un cas unique. *« Signalons pour ce qui nous concerne au Burkina Faso que la quasi-totalité des journalistes de la presse écrite [*publique*] ont correspondu ou correspondent avec des journaux nationaux ou étrangers* [privés] ». En effet, le printemps de la presse privée dans les années 1990 (A. Tudesq, 1995) a été porté en grande partie par des professionnels venus de la presse gouvernementale. Pour y avoir participé quelque peu, nous savons d'expérience que beaucoup de journaux privés burkinabè (*Le Pays*, *Le journal du* soir, *L'Opinion*, *L'Hebdomadaire du Burkina,* le *Journal du jeudi* (aujourd'hui disparus), ont beaucoup été animés au début par des journalistes de la presse étatique.

C'est dans ces circonstances que Norbert ZONGO est donc affecté à Banfora comme correspondant de l'AIB, qui relève aussi de la direction générale de la presse écrite. Ce qui était d'une certaine façon une mesure pour l'amener à démissionner. Face à son refus de rejoindre Banfora, le ministre en charge de l'information, Kilimité Théodore Hien, demandera, dans une correspondance en date du 8 octobre 1992, de résilier son contrat. La décision N° 93-0150/MFPMA/

SG/DGPF/DPE du 30 mars 1993, signée de la ministre de la Fonction publique (en l'occurrence Juliette Bonkoungou) résiliera ainsi son contrat.

Comme nous l'avons déjà souligné, Norbert ZONGO n'avait pas la qualité de fonctionnaire public mais de contractuel. En effet, né le 31 juillet 1949, il avait près de 37 ans et demi à sa date de prise de service le 12 janvier 1987. Et comme les textes de la Fonction publique disposaient que pour avoir la qualité de fonctionnaire, il faut être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus au moment du recrutement, il a été décidé de l'engager en qualité de contractuel de l'État, sur la base de son diplôme de l'ESSTI considéré comme l'équivalent de la Licence en Sciences et techniques de l'information dont étaient titulaires ses promotionnaires de l'ISPE.

Après ces péripéties et ses pérégrinations, Norbert ZONGO a estimé que la course était terminée et qu'il fallait enfin se poser chez soi, en créant son propre journal. Il s'inspirait en cela de l'épopée de l'empereur Almamy Samory Touré, comme il le raconte lui-même dans *L'Indépendant* N° 000 du 3 juin 1993 (p.3). Après avoir tenté vainement de résister au colon envahisseur à travers une éprouvante guérilla, Samory Touré a décidé d'arrêter sa course pour faire face et affronter son destin au pied de la dernière hutte construite par ses soldats et qu'il a baptisée « Borry Bana ». *« Henri Sebgo, avec une bonne dose de prétention, veut surnommer son ''Indépendant" : ''Borry Banna". Le nomadisme circonstanciel est fini »*, assène-t-il.

D'entrée de jeu, il affirme prendre conscience des risques qu'il court à travers le genre de journalisme qu'il a décidé de pratiquer. *« Henri Sebgo mesure à leur juste gravité les dangers qu'il peut courir avec ses écrits ''dérangeants". Il mesure les conséquences que peuvent entraîner ses actes, en donnant les coups de pied aux montagnes, en se disant : même si on ne les fait pas bouger, on les oblige à rire moins du temps, à cause de l'érosion ».* Il affirme tout cela en étant conscient des dangers au-devant desquels il court, loin du *''m'as-tu vu"* et sans rêver de se vêtir d'une peau de héros car, dit-il, les peuples africains ont la mémoire courte. *« Sebgo sait d'expérience qu'il assumera, seul, tout seul son destin avec les ''bienveillants sarcasmes des sages de la cité : « Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. C'est bien fait pour lui ! Tout le monde voyait mais on se taisait. Lui, il pensait qu'il voyait plus que les autres. N'importe qui peut faire ce qu'il a fait mais… ».* (*L'Indépendant* N° 000 du 3 juin 1993).

Henri Sebgo animera ainsi *L'Indépendant* du N° 00 du 3 juin 1993 au N° 275 du 15 décembre 1998, qui paraîtra à titre posthume, puisque l'infâme drame de Sapouy est intervenu deux jours plus tôt.

Norbert ZONGO, c'était un style accrocheur dans ses analyses de la politique burkinabè mais c'était aussi de l'investigation avec la mise à nue des tares de la société à travers plusieurs grands dossiers qui rendront célèbre la signature Henri Sebgo et construiront son histoire, voire sa légende. Quelques-uns de ces dossiers sont restés emblématiques.

3. Les grands dossiers de Henri Sebgo

En plus du dossier David Ouédraogo qui lui a été fatal, Norbert ZONGO s'est battu sur plusieurs autres fronts et sur plusieurs autres dossiers : la liberté de la presse pour laquelle il militera pour la création de la SEP (Société des éditeurs de la presse privée) dont il a été le premier président), et surtout, les « affaires » qu'il a traitées dans les différentes publications où il a officié et qui ont parfois fait trembler la république, pourrait-on dire. Quelques-unes peuvent être citées parmi les plus emblématiques.

3.1. Le scandale du maïs contaminé à l'aflatoxine de l'OFNACER

Entre le 10 juin et le 30 décembre 1992, *La Clef* a consacré six éditions à un sujet de céréales et produits chimiques détériorés et devenus ainsi dangereux pour la santé humaine. Ces céréales et produits chimiques étaient stockés à l'Office national des céréales (OFNACER), une structure étatique créée en janvier 1971 et investi de la mission d'assurer la sécurité alimentaire autant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Cette structure et ses céréales et produits chimiques dangereux ont été l'objet d'articles issus d'investigations conduites notamment par Henri Sebgo qui a su dissiper maintes intentions de rétention d'informations porteuses de menace à la santé humaine et animale. Du moins, la reconnaissance publique de l'existence de ces céréales et produits dangereux a été établie et publiée ; et les suites qui en ont découlé ont été présentées et explicitées.

3.2. L'implication du Burkina Faso dans des conflits extérieurs

Durant près de cinq ans (septembre 1992-juillet 1997), Henri Sebgo a mené des investigations sur une guerre civile qui a éclaté au Libéria et dont la fin est intervenue à la faveur d'une élection présidentielle. Résultats de ces investigations, des articles dans quinze éditions des hebdomadaires *La Clef* et *L'Indépendant*.

A travers ses écrits, Henri Sebgo a tenu à dénoncer l'implication du pouvoir de Blaise Compaoré dans les conflits armés extérieurs (Libéria et Togo) qui pouvaient être porteurs de dangers pour le Burkina Faso et ses ressortissants.

3.3. L'or de Niangoloko

Certainement parce qu'indigné par la condamnation d'un de ses confrères, en l'occurrence le Directeur de publication du journal ‘*'Le Matin*'', au terme d'une procédure judiciaire ‘' *très hâtive et même expéditive*'' pour avoir publié des informations relatives à une affaire de trafic d'or partie de Niangoloko, Norbert ZONGO a mené des investigations sur cette affaire. Résultats de ces investigations, des articles (L'Indépendant N° 004 du 24/08/1993 et 005 du 31/08/1993) qui ont révélé l'origine, les ramifications et les conséquences de cette affaire. Un dossier qui avait fait grand bruit à l'époque car mettant en scène un homme de média et certains représentants des forces de l'ordre dont le rôle apparaîtra sulfureux.

3.4. L'affaire CEMOB

L*'affaire CEMOB*'' fait partie des dossiers sur lesquels les investigations du journaliste Henri Sebgo ont été des plus audacieuses. Elles ont été particulièrement axées aussi bien sur la procédure de création de cette CEMOB (Compagnie d'exploitation de mines d'or au Burkina), que sur les activités que cette dernière avait entreprises. Déterminé à suivre cette affaire jusqu'au bout, le journaliste d'investigation s'est rigoureusement intéressé aux contentieux nés de la ‘'*mort*'' de cette CEMOB. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les lecteurs du journal *L'Indépendant* ont été informés, sous une rubrique dénommée ‘*'POINT DE MIRE*'', sur cette affaire de juillet 1996 à septembre 1998 à travers dix éditions.

3.5. Le dossier des élèves de Garango

Dans le cadre d'une manifestation de collégiens en soutien à des syndicats[65] d'enseignants à Garango en mai 1995, deux élèves (Zigani Émile et Blaise Sidiani) ont trouvé la mort. L'un des corps aurait été récupéré dans l'enceinte de la brigade de gendarmerie et l'autre sur une route non-loin de ladite brigade et du collège d'où sont partis les manifestants. Sur les circonstances de la survenue de ces morts, et la gestion de leurs suites, Norbert ZONGO a

65 Syndicat national des enseignants du secondaire et du supérieur (SNESS) et Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la recherche (SYNTER)

publié des articles entre mai 1995 et juin 1996 dans L'Indépendant pour que justice soit faite. Publiés sous la rubrique ' *'POINT DE MIRE*'', ces articles (dans sept éditions) ont particulièrement pointé la gendarmerie, le gouvernement, et l'appareil judiciaire.

3. 6. L'affaire Tan-Aliz

En début du second semestre 1995, Norbert ZONGO voyait en un communiqué interdisant l'exportation des peaux et cuirs l'intention du gouvernement d'instaurer un monopole sur ces matières au profit d'une opératrice économique proche de la famille présidentielle, en l'occurrence Alizèta Gando Ouédraogo, la belle-mère de François Compaoré, le petit frère du chef de l'État, Blaise Compaoré. Et dans son élan de dénoncer ce monopole en mettant à nu ses conséquences aussi économiques que sociales, il y a consacré des articles parus dans *L'Indépendant* sous la rubrique ' *'POINT DE MIRE*'' (dans deux éditions). Il révèlera aussi que la société de cuir, précédemment entreprise publique, a été rachetée pour une bouchée de pain par celle qu'il appellera la « belle-mère nationale ».

3. 7. L'affaire des parcelles à Ouagadougou

Face à l'émergence et à la généralisation des grognes autour de la gestion des parcelles d'habitation à Ouagadougou, Norbert ZONGO a mis sa plume à contribution pour défendre la cause des populations désemparées du fait d'agissements d'autorités communales. Dans ce sens, *La Clef* et *L'Indépendant* ont publié aussi bien des déclarations que des articles axés sur cette question de parcelles dans neuf éditions. A partir du cri du cœur des habitants d'un secteur de Ouagadougou, Norbert ZONGO va ouvrir le dossier de la difficile gestion des lotissements, dénonçant les méfais d'une « *mafia locale aux ramifications multiples* » qui spolie des populations sans défense. Ses articles d'investigation, appuyés par des lettres ouvertes des victimes, obligeront le maire de la commune de Ouagadougou à se pencher sur le problème, qui révélera son étendue sur plusieurs secteurs de la ville, et à y trouver des solutions.

3. 8. L'affaire CIMAT

Henri Sebgo a braqué son regard sur les privatisations d'unités industrielles opérées au Burkina Faso dans les années 1990. Il s'est particulièrement intéressé au cas de la Société burkinabè des ciments et matériaux (CIMAT). La procédure et les conséquences aussi bien économiques que sociales de la privatisation de

cette société ont fait l'objet d'articles publiés dans *L'Indépendant* dans quatre éditions. Dès le premier article sur ce dossier dans L'Indépendant N°113 du 03 octobre 1995, Henri Sebgo parle d'un exemple de privatisation ayant échoué. Une privatisation intervenue « *dans un climat de corruption et d'affairisme généralisé* », qui lui faisait conclure que : « *la privatisation de la CIMAT est un fiasco pour le Burkina* » ; et « *pour une bouchée de pain, certains de nos responsables vendraient leur âme* ». Il mettra néanmoins en garde les responsables politiques qui ont pris cette décision contre des lendemains troubles.

A force « *de trop acculer le peuple à la misère* », ou de vouloir défendre les ''*industries naissantes*'', « *on finira par faire tomber les ''régimes vieillots'' qui pensent que les peuples restent éternellement dans leur moutonnement* » écrit-il dans *L'Indépendant* N°124 du 19 décembre 1995, sous le titre « *CIMAT : mensonges, intrigues et mafia* ».

3.9. L'affaire Hyacinthe KAFANDO

Partant d'un communiqué paru dans le quotidien d'État Sidwaya et qui annonçait des arrestations au sein de la garde de sécurité présidentielle alors dirigée par l'adjudant-chef Hyacinthe Kafando, Henri Sebgo a publié plusieurs articles sur ce qu'il appellera ''*affaire Hyacinthe Kafando*''. Parus dans *L'Indépendant* et sous la rubrique ''*POINT DE MIRE*'', ces articles ont été axés sur le contexte d'intervention, le mode opératoire, et les conséquences de ces arrestations pour la stabilité du régime et les conséquences possibles pour le pays.

C'est dans *L'Indépendant* N°166 du 15 octobre 1996, que Henri Sebgo publie son premier article sur ce sujet ; titré « *Complot ! Mais de qui ?* ». Ce dossier, présenté comme une banale affaire de discipline au sein de la garde présidentielle tiendra les Burkinabè en haleine pendant plusieurs mois. Du 15 septembre 196 au 18 novembre 1997, ce sont sept parutions et 31 pages que L'Indépendant y consacrera.

Dans *L'Indépendant* N°168 du 29 octobre 1996, H.S titrait ainsi : « *HYACINTHE EST A ABIDJAN : Le danger est au Burkina* » ; estimant que « *L'affaire Hyacinthe (...) se complique* ». Il révélait qu'a ce « *petit problème d'arrestation préventive de militaires* » s'est ajouté « *un épineux problème politique doublé d'un réel danger militaire* » tenant au fait que « *les différents clans au Conseil peuvent chercher à en découdre avec les armes* ». A l'en croire, le « *problème Hyacinthe a tous les ingrédients pour dégénérer : un milieu où*

se meuvent des professionnels de l'intrigue (...) capables pour assouvir leurs petites querelles de faire de l'intoxication extrêmement grave tout en oubliant que l'affaire était tout d'abord un problème militaire, donc un problème d'armes. Si jamais le syndicat d'intrigue que des hommes ont constitué au sein de l'ODP/MT n'est pas maîtrisé dans cette affaire, elle dégénèrera ; à ce milieu il faut ajouter la complexité et l'âge du problème de la sécurité présidentielle. Il était là, patent, le problème de la sécurité présidentielle ».

Dans *L'Indépendant* N°169 du 05 novembre 1996 (pp 3, 4,5), H.S rappelle que « *L'affaire Hyacinthe doit au moins servir de leçon* », notamment celle selon laquelle « *Quand des hommes armés ne s'entendent pas, la seule solution pour la paix est qu'ils ne cohabitent plus* ». Et « *Politiquement, l'affaire Hyacinthe permet de tirer une seule conclusion : quels que soient le ou les comploteurs, le pouvoir du président Compaoré n'est pas stable. Ce qui vient d'être démontré. Personne n'a plus confiance en personne au palais* ».

Tout en déplorant le silence des dirigeants sur « *ces événements du Conseil* », le journaliste d'investigation conclut que : « *D'une manière générale, aujourd'hui du feu couve sous la cendre dans notre pays. Tout peut arriver et à tout instant. Tous ceux qui croient aimer ce pays et veulent œuvrer pour qu'il vive dans la paix doivent conjuguer leurs efforts pour éviter la violence qui peut naître les jours ou mois prochains. (...) Ne demandons pas trop au pouvoir. Il gère une monarchie acquise par putsch. La seule chose qu'il ne peut pas comprendre ce sont les vertus de la Démocratie* ».

3.10. L'affaire David OUÉDRAOGO

Au dossier qu'il a qualifié ‘*'affaire David Ouédraogo*'', Norbert ZONGO a consacré 19 articles sous le nom de plume ‘'Henri Sebgo avec comme initiales H.S. Ces articles ont été publiés dans le journal ‘'*L'Indépendant*'' entre le 13 janvier et le 8 décembre 1998. C'est à travers 18 numéros de ce journal que lesdits articles ont été publiés sous la rubrique ‘*'Point de mire*''. Il s'agit d'articles (presque tous annoncés à la Une) d'enquête empreints de fortes inspirations pédagogiques. En plus d'être informatifs et dénonciateurs en effet, ces articles sont riches en conseils inspirés non seulement des exigences de la démocratie, mais aussi de valeurs sociétales largement partagées. Le tout, en vue de démontrer que ce qui est arrivé à David Ouédraogo est inacceptable, que cela peut et doit être soldé, et que s'impose la nécessité de faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais au Burkina Faso.

La justice n'a pas encore définitivement tranché ce dossier fatal qui a cristallisé pendant longtemps et aujourd'hui encore l'indignation de l'opinion publique. Mais les supputations sont allées bon train dès le départ. Edouard Ouédraogo (2015, 303) écrira ainsi que *« Nulle part dans un pays démocratique, la mort criminelle d'un journaliste ne peut laisser l'opinion indifférente. Mais quand il se fait que le journaliste en question menait des investigations pressantes sur la mort sous tortures de la sécurité présidentielle d'un homme au service du frère puîné du président de la République, tous les ingrédients sont réunis d'une affaire d'État ».*

Et comme le relèvera le rapport de la Commission d'enquête internationale, cette affaire David Ouédraogo pourrait avoir des liens avec l'assassinat de Norbert ZONGO, alias Henri Sebgo le 13 décembre 1998. En effet, le rapport de cette commission relève dans ses conclusions (p.28) que :

- Norbert ZONGO a été assassiné pour des motifs purement politiques parce qu'il pratiquait un journalisme engagé d'investigation. Il défendait un idéal démocratique et avait pris l'engagement, avec son journal, de lutter pour le respect des droits de l'homme et la justice, et contre la mauvaise gestion de la chose publique et l'impunité.

- en ce qui concerne les auteurs du crime, la Commission d'Enquête Indépendante ne dispose pas de preuves formelles permettant de les désigner. Elle a cependant relevé des contradictions et des incohérences dans les auditions d'un certain nombre de personnes suspectées en relation avec leur emploi du temps du 13 décembre 1998, notamment le soldat Christophe KOMBACERE, le soldat Ousseini YARO, le caporal Wampasba NACOULMA, le sergent Banagoulo YARO, le sergent Edmond KOAMA et l'adjudant Marcel KAFANDO du Régiment de sécurité présidentielle (R.S.P.). Cela n'en fait pas des coupables mais de sérieux suspects.

25 ans après, on attend toujours le procès qui devrait permettre de connaître la vérité et de rendre justice à l'illustre journaliste.

Conclusion

L'histoire du nom de plume Henri Sebgo que le journaliste Norbert ZONGO a adopté dès les premières années de sa carrière professionnelle est avant tout l'histoire de sa passion pour le journalisme qu'il a tenu à embrasser

malgré de multiples obstacles. Cette signature est aussi le témoignage des combats épiques qu'il a menés pour plus de liberté de presse, de liberté d'expression dans son pays, pour une meilleure gouvernance des affaires publiques, pour plus de démocratie au Burkina Faso et dans le monde.

Très tôt, Norbert ZONGO semble avoir pris conscience de la mission fondamentale de ce métier pour lequel il s'est pris de passion, celle de « chien de garde ». Et pour la réussite de cette mission, le journalisme d'investigation, qu'il a pratiqué avec talent, était le genre le plus indiqué. *« C'est cette mission de « chien de garde » (watchdog)- on pourrait dire de sentinelle- qui a fait du journalisme, selon l'expression de James Madison, « un rempart de liberté », tout comme la vérité est devenue, pour John Peter Zenger, l'ultime arme défensive de la presse »* écrivent Bill Kovach et Tom Rosentiel (2001, 204).

Et Norbert ZONGO s'est donné les moyens pour assumer cette mission avec professionnalisme, convaincu avec Bill Kovach et Tom Rosentiel (2001, 235) que *« Le rôle de sentinelle est différent de tous les autres. Il requiert des compétences, une disposition d'esprit et des motivations particulières. Il exige également un engagement sans faille, la volonté de traiter des sujets sérieux et importants, et l'indépendance à l'égard de tout intérêt, excepté celui du public qui sera l'ultime bénéficiaire de l'information ».*

Notre article sur le nom de plume Henri Sebgo nous a permis de retracer le parcours de Norbert ZONGO depuis le Cours normal de Koudougou où dès la 6e il a démontré sa passion et ses talents journalistiques, en passant par les péripéties de sa formation professionnelle au Togo et au Cameroun. Pourquoi et comment Norbert ZONGO est-il devenu Henri Sebgo ? Quelle est l'histoire de ce nom de plume ? C'est ce que nous avons voulu établir, en complément aux nombreuses publications déjà faites sur le journaliste. Nous avons ainsi retracé ses pérégrinations professionnelles dans la presse gouvernementale (*Carrefour Africain*, *Sidwaya*) et surtout dans les journaux privés (*Journal du Jeudi*, *La Clef*, *L'Indépendant*) où ses analyses sans concession des tares politiques et sociales, ses investigations fouillées et intrépides ont rendu célèbre le nom de plume Henri Sebgo et construit sa légende. Nous avons aussi rappelé les principaux dossiers qu'il a traités, en plus de celui de l'affaire David Ouédraogo, qui lui a coûté la vie. Des dossiers qui ont construit sa légende. Une légende qui reste plus que jamais

vivace 25 ans après son assassinat par ceux qui ont sans doute voulu le faire taire. Derrière le nom de plume Henri Sebgo, il y a *« la matière ZONGO »* (A. Desgranges, 2019), l'œuvre de Norbert ZONGO qui reste inépuisable en leçons aux plans journalistique et littéraire.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOA N'GUESSAN, Pascal, YAMÉOGO Kandayinga Guy Gabriel, 2021, *Norbert ZONGO. L'Homme et son œuvre*, Éditions Toumaï, N'Djaména.

Centre national de presse Norbert ZONGO, 2018, *Norbert ZONGO. Le sens d'un combat*, Ouagadougou.

Commission d'enquête internationale, 1999, *Rapport*, Ouagadougou, 29 p.

DESGRANGES, Aurore, « La « matière ZONGO » et ses prolongements dans les écritures dramatiques contemporaines à Ouagadougou », *Continents manuscrits* [En ligne], 13 | 2019, mis en ligne le 21 novembre 2019, consulté le 12 février 2024. URL : http://journals.openedition.org/coma/4866 ; DOI : https://doi.org/10.4000/coma.4866

FRÈRE, Marie-Soleil, 2000, *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Karthala, Paris.

HESTER, Albert L., Wai Lan J. TO (1989), *Journalisme et Tiers Monde. Guide pratique*, De Boeck Université.

KOVACH, Bill, Tom ROSENTIEL (2021), *Principes du journalisme. Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*, Gallimard, Paris.

LORO, Mazono D, 2003, *Hommage au journaliste Norbert ZONGO*, L'Harmattan, Paris

OUÉDRAOGO, Édouard, 2015, *Heurs et malheurs de la politique et du journalisme au Burkina Faso. Quelles leçons ?* , Éditions Paalga, Ouagadougou

TUDESQ, André-Jean, 1995, *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Éditions de la Maison des sciences de l'Hommes d'Aquitaine, Bordeaux

ZONGO, Norbert (2015) *Le Parachutage*, Version revue et corrigée, Harmattan Burkina, Ouagadougou

04

NORBERT ZONGO : UN HÉROS TRAGIQUE

Louis OUATTARA, *Maitre-Assistant à l'École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan*

Résumé :

Cette communication se penche sur le spectacle tragique de la vie de l'intellectuel burkinabè Norbert ZONGO. Elle établit un parallèle entre la situation héroïque de ce journaliste et écrivain connu pour son engagement, et celle du héros littéraire de la tragédie. S'il conserve les traits d'un personnage porté par la passion, obstiné face au danger, et dont le parcours jonché de malheurs prend fin avec la mort, cet acteur de la vie sociopolitique burkinabè remodèle par sa particularité, la poésie consubstantielle à la tragédie. Contrairement au protagoniste de la tragédie classique, le héros ZONGO, d'origines modestes, n'est coupable d'aucun manquement à la morale et ne présente pas de signe de désespoir face à l'adversité. Sa fin violente ni complète ni nécessaire, ne répond pas non plus aux exigences de la tragédie. Ce héros tragique moderne continue, par la catharsis qu'il a opéré chez les Burkinabè, à être une « matière ZONGO » impactant positivement son pays dans les domaines politique, judiciaire, médiatique, culturel, littéraire et universitaire.

Mots clés : engagement, héros tragique moderne, « matière ZONGO », tragédie classique.

Abstract

This communication looks at the tragic spectacle of the life of the Burkinabe intellectual Norbert ZONGO. She establishes a parallel between the heroic situation of this journalist and writer known for his commitment, and that of the literary hero of the tragedy. If he retains the traits of a character driven by passion, obstinate in the face of danger, and whose journey strewn with misfortunes ends with death, this actor of Burkinabe socio-political life reshapes, through his particularity, the poetry consubstantial with the tragedy. Unlike the protagonist of the classic tragedy, the hero ZONGO, of modest origins, is not guilty of any breach of morality and does not show signs of despair in the face of adversity. Its violent end, neither complete nor necessary,

does not meet the requirements of tragedy either. This modern tragic hero continues, through the catharsis he brought about among the Burkinabe people, to be a "ZONGO material" positively impacting his country in the political, judicial, media, cultural, literary and academic fields.

Key words : commitment, classical tragedy, modern tragic hero, "ZONGO material".

Introduction

Conscients des enjeux socio-économiques et politiques de leur temps, et surtout soucieux du bien-être de leurs compatriotes, certains intellectuels africains prennent le parti du collectif au détriment des appétits égoïstes qui continuent de fragiliser un continent pourtant à fort potentiel. Malheureusement cet engagement porté par la voix et la plume les expose au courroux des dirigeants et de leurs parrains aux intérêts menacés. Comme un déterminisme implacable, la conséquence est que ces combattants de la liberté sont contraints à l'exil pour les plus chanceux, à la prison ou sont tout simplement « neutralisés ».

Le Burkinabè Norbert ZONGO[66] appartient à ce lot d'intellectuels africains résolus malgré l'adversité, et qui payent au prix fort leur rôle d'éclaireur des consciences et leur volonté agissante pour une vraie démocratie dans leur pays. Notre communication fait justement un éclairage sur la vie tragique de cet intellectuel engagé, abcès de fixation des contradictions et antagonismes burkinabè pendant plus de deux décennies, à travers le sujet : « Norbert ZONGO: un héros tragique ». Elle démontre comment la vie de ce défenseur des droits humains et des peuples, ressemble à celle d'un héros dont le parcours et la fin funeste rappellent ceux du protagoniste de la tragédie. S'appuyant sur une approche comparatiste, la communication est articulée autour de trois axes majeurs : sur le héros tragique, Norbert ZONGO : le cheminement d'un héros tragique et une réflexion sur sa fin funeste considérée comme « gagnante ».

66 Norbert ZONGO est un célèbre journaliste burkinabè. Né en 1949 à Koudougou (Ouest de la capitale Ouagadougou), il est atrocement assassiné le 13 décembre 1998 à Sapouy. Directeur de publication de l'"he domadaire *L'Indépendant* qu'"il crée en 1993, il est auteur de deux romans (*Le parachutage* (1988) et *Rougbêinga* (1990)). Norbert ZONGO est membre fondateur du Mouvement Burkinabè des Droits Humains et des Peuples (MBDHP). Il est par ailleurs le Président de la SEP (Société des Editeurs de la Presses Privée) et à ce titre, mem re fondateur du Centre National de Presse devenu aujourd'"hui : Centre National de Presse Nor ert ZONGO (CNP-NB).

1. Sur le héros tragique

Saisi dans une approche diachronique, le personnage du héros tragique remonte des grands mythes fondateurs[67]. Selon M. Corvin (2001 : 794) :

Étymologiquement, héros désigne en grec le chef militaire doté de capacités supérieures à celles du soldat ordinaire, et de là celui qui s'élève au-dessus des simples mortels (donc le demi-dieu) ; qualifiant ainsi aussi bien les grands chefs de la guerre de Troie que les acteurs des grands gestes mythologiques ou légendaires.

En d'autres termes, à l'origine, le héros est un personnage aux qualités exceptionnelles, dont les hauts faits défient la logique et lui impriment un cachet divin. De lignée divine et/ou humaine[68], son engagement répondait à une cause de haute portée sociale. La mythologie grecque révèle par exemple, que Prométhée issu d'une lignée divine, dérobe le feu sacré du dieu Olympe pour l'offrir aux humains. Son acte inimaginable du point de vue humain, en fait un être de rupture : un héros. Ce symbole du progrès de l'humanité sera malheureusement victime de son acte hybristique. Zeus, courroucé, le condamne à être attaché à un rocher, le foie exposé à l'agression en continu de l'aigle du Caucase.

Prométhée et bien d'autres héros de la mythologie grecque seront au centre des représentations lors des « concours tragiques » organisés à l'occasion du culte rendu à Dionysos[69]. Ils serviront également de levain à la littérature antique. Les dramaturges grecs comme Eschyle, Sophocle ou Euripide, écriront des transpositions théâtrales autour d'Œdipe, Agamemnon, Hyppolyte etc. Ces créateurs donneront à ces personnages référentiels, une dimension plus humanisée même s'ils ne conservent pas moins des traits de leur statut primitif. Dans la tragédie antique, ils sont toujours hors du commun par leur position sociale ou politique, par leurs qualités ou vices, ou par leur malheur. Les dramaturges mettent également en situation des héros dont l'action est portée par un déterminisme

67 Nous faisons allusions aux épopées d'Homère, à l'*Odyssée* ou l'*Iliade.*

68 A titre illustratif, Prométhée est né d'un père divin (Japhet) et d'une mère océanide (Clymène), une nymphe des fonds marins inaccessi les. Achille, considéré comme le plus grand des héros grecs, est fils d'une divinité marine, Thétis, et d'un humain, Pélée, roi de Phthie, en Thessalie.

69 72Dionysos était le dieu du vin, mais aussi de la nature et des mystères (relevant d'un ésotérisme et dont la maîtrise passait par un processus d'initiation à plusieurs degrés). Les « concours tragiques » initiés sous Pisistrate (600-527), rendaient compte de la puissance de la civilisation grecque.

irréversible. Allusion est faite au héros Œdipe de la tragédie sophocléenne[70] dont « *les efforts pour se disculper n'ont fait que le culpabiliser davantage. Plus Œdipe s'est investi dans l'enquête commanditée pour comprendre l'origine et les raisons de la peste mortelle qui frappait Thèbes, plus, les bénéfices de son engagement s'éloignaient de lui* » (V. Kablan, 2011 : 23).

Avec la tragédie classique, le héros tragique perd en sacralité. Il pèse sur lui une force supérieure qui n'est plus forcément liée à une faute originelle commise par un ascendant. Conformément à l'*Art poétique* de Boileau (1967) inspiré par la *Poétique* d'Aristote (1932), bien qu'il continue d'être de haute condition, il ne convoque plus que des qualités surhumaines. Il est à la fois coupable et innocent : coupable de ses égarements et innocent de son aspiration au bonheur. Phèdre de Racine illustre bien ce héros. En tant que femme, elle a légitimement droit à l'amour, mais elle s'égare à tomber irrésistiblement sous le charme de son beau-fils Hyppolite.

Par ailleurs, la fatalité continue d'imprimer les actions du héros tragique classique. Pour Racine, l'un des plus grands défenseurs de la tragédie, « *Il faut que ce soit [un personnage] qui par sa faute devienne malheureux et tombe d'une grande félicité et d'un rang très considérable, dans une grande misère* » (1960 : 925). C'est donc logiquement que ses héros sont tous voués au malheur et à une fin funeste, soit par suicide ainsi que l'héroïne éponyme Phèdre, soit par assassinat comme Pyrrhus dans *Andromaque* (2015). Norbert ZONGO, personnage phare de la vie sociopolitique du pays des « Hommes intègres », incarne au mieux ce type de héros.

2. Norbert ZONGO : le cheminement d'un héros tragique

La vie de Norbert ZONGO est celle d'un être guidé comme par une force supérieure qui l'a conduit inexorablement vers la mort. Il était en effet investi par un puissant esprit d'engagement contre toutes les formes d'injustices, ce même

70 OEdipe est le héros d‟un cycle légendaire de la mythologie grecque. A andonné dès sa naissance du fait d‟un oracle qui prédisait qu‟il tuerait son père et coucherait avec sa mère, il est accueilli par des parents nourriciers qui l‟élèvent comme un fils. Une fois mature et aguerri, croyant fuir son destin, il se dirige vers Thè es dont il est sans le savoir, le prince héritier. Sur son parcours, il tue Laïos, son vrai père. Après la résolution de l‟énigme posé par le sphinx qui interdisait l‟entrée de Thè es aux étrangers, OEdipe entre dans la ville, occupe le trône et épouse Jocaste, sa mère. En punition de ses crimes, le dieu Apollon inflige à la Cité antique, une épidémie de peste dont la fin était liée à une sanction des coupables. Le devin Tirésias révèle la vérité au roi parricide et incestueux. Ce dernier tourmenté, se crève les yeux (Sophocle, 1990).

esprit qui avait porté l'action du pasteur Martin Luther King, du politique Patrice Lumumba, de l'héroïne littéraire Antigone. Comment comprendre autrement qu'un homme de condition sociale modeste se dresse, « les mains nues », contre la machine infernale de l'autocratie, si ce n'est qu'il était habité par une force supérieure dont il n'avait le contrôle ?

Cet esprit d'engagement imprime tout son cheminement. Tout commence avec la *Voix du Cours Normal*, le journal de fortune qu'il crée après son admission en 1964 au Cours Normal de Koudougou. Il synthétisait sur des feuilles de cahiers, l'actualité africaine et mondiale diffusée par la presse internationale[71], et les affichait dans son établissement. Taxé d'avoir des relents politiques, ce journal de fortune sera purement et simplement interdit par l'administration scolaire dans la droite ligne de la gouvernance monolithique du pays (à l'époque, la Haute Volta). Cette tentative manifeste d'étouffer dans l'œuf ce précoce esprit vif et critique prend un virage tragique, une fois le BEPC obtenu en 1969. Pour des raisons obscures que l'on pourrait assimiler à une ironie du sort, ressort du tragique, les portes du second cycle lui sont fermées dans tous les établissements scolaires de son pays. Peut-on imaginer l'état psychologique sur le moment, d'un jeune élève d'origine modeste, croyant à un avenir meilleur par la force du travail personnel, qui voit ses efforts obstrués par une force réactionnaire ? Certainement le même état psychologique que celui d'Antigone, l'héroïne tragique de Jean Anouilh (1946) confrontée à l'édit de Créon qui interdisait qu'une sépulture soit accordée à son frère Polynice.

Résilient face à l'adversité et ayant sans doute intégré la célèbre réplique « *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* » de Pierre Corneille (2009 : 25), il passe à partir de 1971, par la case Instituteur-adjoint à Barsalogho, dans la localité de Sanmatenga. Parallèlement, ZONGO reprend à ses frais les études, obtient en candidature libre, le Baccalauréat en 1975 et s'inscrit à la Faculté de Droit à l'Université d'Abidjan où il opte, du fait de ses engagements professionnels, pour l'Examen Terminal Unique (ETU). Déterminé à sortir du confinement dans lequel le régime en place voulait le maintenir, Norbert ZONGO franchit un autre pallier en devenant professeur

71 *Africiné.org* rapporte que le jeune élève ZONGO, piqué très tôt par le virus de l'information, écoutait assidûment dès 4h 30 mn du matin, la BBC et d'autres radios étrangères. Il faisait une sélection d'informations intéressantes, les transformait en des rèves qu'il affichait avant 6h 30 mn.

au Lycée Saint-Joseph de Ouagadougou. Son courage caractéristique d'un héros tragique transcende chez lui la simple valeur pour devenir une vertu. Partout où il passera, il laissera le souvenir d'un homme cordial et sagace.

En 1979, il change de cap avec son admission à l'Institut Supérieur de Presse du Conseil de l'Entente de l'Université de Lomé. Pourtant, cet éloignement de la mère-patrie ne mettra pas fin à ses malheurs. Conditionné par l'esprit d'engagement pour la justice, Norbert ZONGO, plutôt que de se consacrer exclusivement à sa formation, se rapproche des opposants au régime de la pensée unique au Togo. Il est alors fiché par les services de renseignement de ce pays. La découverte du manuscrit de son roman *Parachutage* (2006) provoque le courroux du pouvoir du Président Gnassingbé Eyadema. En effet, ce récit est une véritable diatribe contre les partis uniques alors à la tête de nombreux États africains, y compris le Togo. L'œuvre tourne en dérision le président Gouama, « père Fondateur de la Nation » Watinbow, qui dans sa fuite après sa chute à la suite d'un coup d'État, se retrouve, ironie du sort, aux mains d'anciens prisonniers politiques humiliés par son régime dictatorial. Eu égard à la réaction du pouvoir togolais, l'on est en droit de penser qu'il y voyait une menace réelle pour son confort et surtout sa sécurité. Dans la foulée, Norbert ZONGO est l'objet d'une terrible répression faite de filatures, de tentatives d'arrestation et d'élimination physique[72], entre autres, l'attentat à la bombe auquel il échappe de très peu à Accra, après un départ précipité du Togo. Une fois rentré dans son pays natal, il est contre toute attente, arrêté et incarcéré pendant un an (1981-1982) par le régime militaire du Président Saye Zerbo. Clairement, l'esprit d'engagement pour la justice qui le guidait en faisait un épouvantail pour les régimes autocratiques.

Sous la révolution de Thomas Sankara (1983-1987), l'espoir renaît avec son recrutement par des organes de presses d'État (le quotidien *Sidwaya*, puis l'hebdomadaire *Carrefour Africain*). Mais ses analyses critiques sur l'actualité nationale ont pour conséquences, une «mutation-sanction» à Banfora, à 450 km de Ouagadougou. Il démissionne et crée en juin 1993, son propre journal, l'hebdomadaire *L'Indépendant* qui bouleverse « la neutralité bienveillante » (A. Desgranges, 2019 :2) de la presse burkinabé à l'égard du pouvoir Compaoré, en dépit d'un contexte multipartite. Cet organe de presse,

72 Le site www.cnpress-ZONGO.org rapporte qu"il est alerté par une amie de l"officier de gendarmerie désigné pour son exécution. En fuite du Togo, il passe dans les mailles du contrôle d"un commando militaire et échappe à une arrestation musclée par un officier de police togolais.

conforme à l'esprit de son créateur, a pour devise « *La liberté d'informer, le droit de penser* » et une ligne éditoriale portant un regard critique et sans complexe sur l'actualité burkinabè, africaine et internationale. « *L'Indépendant sera indépendant ou ne le sera pas* », affirmait (A. Kouvouama (2007 : 146). Ainsi cet hebdomadaire met-il fin à l'amnistie générale accordée jusque-là au tombeur de feu le Capitaine Thomas Sankara, par la dénonciation constante de la corruption, du jeu démocratique purement formel et de la politique françafricaine[73]. Bien plus, le journaliste d'investigation Norbert ZONGO, ouvre des dossiers sur les violations des droits de l'homme ainsi que sur de grandes questions judiciaires[74]. Il s'investit dans plusieurs enquêtes très compromettantes pour le pouvoir de Blaise Compaoré. « *Il était préoccupé, entre autres, par des affaires d'escroquerie et de fraude électorale, par des modifications de la Constitution, afin de permettre au Président d'être réélu indéfiniment, et par l'affaire R. David Ouédraogo[75], sur laquelle il tenait à découvrir toute la vérité* », précise l'Article 19 (1999 : 5)[76]. A l'instar du héros tragique, « *[il retient] toute l'attention. Bien qu' [il ait] obscurément conscience d'évoluer dans un monde dominé par des puissances supérieures, [il s'efforce] de déterminer [seul sa] conduite et d'accomplir, fût-ce au prix de [sa] vie, ce qu'il croit être son devoir* » (A. Croupie, 1995 : 89). Son combat pour la justice dans son pays lui fera ainsi prendre des risques inconsidérés. Article19 rapporte que selon le témoignage d' « *un haut magistrat du Faso, Dramane Yaméogo : «Norbert disait dans ses écrits qu'il faisait l'objet de menaces et je n'avais pas de raison d'en douter* » (1999 : 5). Au regard des dangers auxquels il s'exposait, son action téméraire et offensive reflétait la démesure caractéristique du héros tragique. Son obstination (autre trait

73 76L'Indépendant, n° 21 du 21 décembre 1993, titrait par exemple à sa Une : « Comment la France trompe Compaoré ».

74 En plus d'être journaliste d'investigation, Norbert ZONGO est membre fondateur en 1989, du Mouvement Burkinabè des Droits Humains et des Peuples (MBDHP). Cette organisation à l'avant-garde de la défense des droits de l'homme au Burkina Faso, prend le parti du peuple par le suivi des libertés et de la justice.

75 Le rapport indique que la violente disparition de Norbert ZONGO est liée à son engagement et surtout à ses investigations sur l'assassinat de David Ouédraogo, chauffeur de François Compaoré, frère cadet du Président Compaoré. Accusé de vol par son employeur, il est soumis à un supplice extrajudiciaire par les gardes de ce dernier, éléments de Régiment de la Sécurité Présidentielle (RSP).

76 79 Article 19 ou ARTICLE 19 est une organisation britannique de défense des Droits de l'Homme. Fondée en 1987, elle met un point d'honneur à la promotion de la liberté d'expression et d'information dans le monde. Article 19 a communiqué sur « L'affaire Norbert ZONGO » afin que la lumière soit faite sur le crime crapuleux de ce défenseur de la liberté de la presse et de droits humains.

caractéristique du héros tragique) à faire appliquer la justice dans un contexte autocratique sévère où l'exercice du droit à la libre expression demeurait une très dangereuse aventure, entrainera ce que le peuple burkinabè muselé redoutait sans doute :

Le 13 décembre 1998, Norbert ZONGO fut lui-même victime de ce climat d'impunité qu'il avait combattu avec courage. Son corps calciné fut retrouvé avec ceux de deux autres personnes, dans un véhicule, sur la route de Sapouy, à une centaine de kilomètres de la capitale, Ouagadougou. Un quatrième corps fut retrouvé à côté du véhicule. Les trois autres victimes étaient le frère de Norbert ZONGO, Ernest ZONGO, son chauffeur, Ablassé Nikiéma et un de ses compagnons, Blaise Ilboudo (Article 19, 1999 : 3).

L'assassinat de Henri Sebgo[77] et de ses compagnons d'infortune trahit à n'en point douter, l'habitude d'ensanglanter les dernières scènes de la tragédie.

Clairement, Norbert ZONGO présente bien de traits du héros tragique. Porté par la passion de l'engagement, il place l'Homme au centre de ses préoccupations et affronte les défis avec témérité et obstination, malgré les risques mortels. Sa fin tragique conforte presque cyniquement, l'idée du personnage du héros tragique qu'il incarnait. Cependant son héroïsme dépasse ce rapport normatif pour investir le cadre particulier. Contrairement au héros tragique classique, il ne présente aucun signe de désespoir face aux nombreux obstacles qui jonchent son cheminement. Ce citoyen d'origine modeste n'est également coupable d'aucun manquement à la règle morale. En réalité, Norbert ZONGO est un innocent-modèle porté uniquement par une exigence de perfection de justice sociale et de démocratie dans son pays et sur son continent. La combinaison réussie du normatif et du particulier, fait de lui un héros tragique moderne. Le caractérisant « moderne « est renchéri par un dénouement de sa vie qui n'est ni nécessaire ni complet[78] comme dans la tragédie classique. En effet, l'on continue de se poser la question sur le profit à tirer du meurtre d'une telle figure fédératrice. L'exigence de complétude qui implique qu'aucune question soulevée par la tragédie ne reste sans réponse, et que le sort d'aucun personnage ne soit incertain n'est pas respectée. La fin tragique de ZONGO n'a pu assurer un règne *ad vitam aeternam* au régime de Blaise Compaoré.

77 Nom de plume du journaliste d'investigation Norbert ZONGO.

78 81 Le dénouement de la tragédie répond à trois critères : nécessité, rapidité et complétude.

Bien au contraire, elle entraînera de vigoureuses protestations spontanées à travers le pays[79]. Cette réaction populaire courageuse trahissait, malgré la posture réactionnaire du pouvoir, l'impact de l'œuvre de ZONGO sur les consciences. Elle donnait ainsi sens au propos d'André Bonnard repris par Alain Croupie pour qui « *Toute tragédie jette au tragique un défi […] : dans ce cas-là, le tragique n'est qu'une secousse violente, transitoire, qui facilite l'apparition d'un monde autre*» (A. Croupie, 1995 : 102).

3. Norbert ZONGO : une tragédie gagnante

Norbert ZONGO a mené une vie intense (en termes d'engagement) et n'a abdiqué devant aucune adversité. Sa fin tragique n'a pas mis un terme à son combat légitime. Plutôt que de consolider le climat de peur et d'inhiber les velléités progressistes au Burkina Faso, sa fin tragique participe fortement au déclic pour le changement dans ce pays. En effet, le spectacle offert par l'engagement de Norbert ZONGO était très suivi à travers ses articles de presse, ses créations romanesques, ses conférences publiques et ses activités de défense des droits humains. La jeunesse burkinabè et les forces vives voyaient en lui un porte-flambeau de la lutte pour un État de droit. Son assassinat y a opéré une véritable catharsis aristotélicienne. Comme dans la tragédie, sa disparition a produit chez les burkinabè le processus d'identification qui les a définitivement purgés de la peur dans laquelle les différents pouvoirs militaires les avaient maintenus. Ainsi que le personnage Haut-parleur d'Alberto Savinio qui refuse par la répétition obsédante de la réplique « *Le deuil ne doit pas apparaître dans cette maison* »[80], que le sacrifice d'Alceste soit vain, le peuple burkinabè ne perd pas le nord avec la disparition brutale de son combattant de la liberté. Conséquence de cette catharsis, il eut « *un mouvement de défiance sans précédent* » (A. Desgranges, 2019 : 2-3) qui s'est traduit par :

79 L'assassinat de Norbert ZONGO a entraîné une très grande vague de réactions virulentes à travers le pays. Porté dans un premier temps par un élan populaire contre les symboles du parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), ce mouvement de protestations générales sera endossé par le « Collectif des organisations démocratiques de masse et des partis politiques » regroupant des étudiants, syndicats, partis politiques et structures de défense des droits de l'homme. Ce Collectif lance un mot d'ordre de grève générale contre l'impunité, l'embrigadement et le déficit de démocratie. C'en suit de nombreuses arrestations (dont celle brève, de Herman Yaméogo, chef de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération-ADF/RDA) en vue d'intimider et de briser la mobilisation. Mais, la pression fera reculer le pouvoir de Blaise Compaoré cinq jours après le meurtre de ZONGO, par la constitution d'une commission d'Enquête Indépendante (CEI).

80 Lire l'article de Dominique Budor, 2012, « Le personnage tragique dans la contemporanéité, entre mythe et Histoire », Arzonà, 14, pp. 219-237. Elle s'appuie sur la tragédie moderne Alcesti di Samuele (1949) du dramaturge Italien Alberto Savinio.

Une vague de protestations si puissante dans le pays, que le gouvernement en fut ébranlé et promit, au bout de quelques jours, de créer une commission d'enquête comprenant des membres des organisations locales, de la société civile, ainsi qu'un représentant d'une organisation internationale de journalistes, Reporters Sans Frontières (RSF) […] La commission d'enquête entama ses travaux en janvier 1999, et rendit publiques ses conclusions le 7 mai 1999 (Article, 1999 : 3).

Le rapport[81] de cette Commission d'Enquête Indépendante (CEI) mise en place le 18 décembre 1998, reconnut un attentat criminel et politique. Il lista également des suspects dont des membres du Régiment de la Sécurité Présidentielle (RSP)[82] et surtout Monsieur François Compaoré, frère cadet du Président Blaise Compaoré. Le dilatoire[83] entretenu par le pouvoir en place dans l'affaire Norbert ZONGO, exacerba la crise sociopolitique dans laquelle le pays était plongé. Elle atteint son point nodal avec l'insurrection populaire du 30 octobre 2014, qui mit fin à 27 ans de capture du pouvoir d'État[84]. Cette chute ouvre de nouvelles perspectives pour la justice du pays avec la réouverture du procès ZONGO, conformément à l'arrêt du 28 mars 2014 de la Cours Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP). Les nouvelles investigations pour la recherche de la vérité, aboutirent à l'inculpation formelle du principal suspect, François Compaoré et à l'émission d'un mandat d'arrêt international contre lui le 5 mai 2017. Le défi, depuis quelques années, demeure l'exécution de ce mandat[85].

81 Ce rapport est rendu public le 7 mai 1999.

82 Ce sont : les soldats Christophe Kombacere et Ousseini Yaro, le caporal Wampasba Nacoulma, les Sergents Banagoulo Yaro et Edmond Koama et l'Adjudant Marcel Kafando.

83 Malgré la soif de justice du peuple burkinabè, un scandaleux non-lieu est prononcé en 2006. L'arrêt de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) le 28 mars 2014, condamnant le mauvais traitement de « l'affaire ZONGO » et enjoignant à la justice burkinabè, une réouverture du dossier, ne sera non plus exécuté.

84 Arrivé au pouvoir après l'«assassinat du Président Thomas Sankara le 15 octobre 1987, le Président Blaise Compaoré tient son pays des mains de fer et réduit l'opposition politique à sa simple expression. Mais sa dernière tentative de relance de sa mainmise sur le Burkina Faso, sera de trop pour le peuple. Maturé par le travail de conscientisation fait par les organisations politiques et de la société civile, et surtout par des intellectuels engagés comme Norbert ZONGO, il refuse fermement de continuer de subir. Il s'insurge contre le tripatouillage de la Constitution qui aurait permis à l'ex-président de briguer après 27 ans de règne, un nouveau mandat en 2015. Cette insurrection populaire entraînera sa chute et ouvrira les perspectives d'une nouvelle ère pour le pays des « hommes intègres ».

85 La justice du Burkina Faso a émis le 5 mai 2017, un mandat d'arrêt international contre François Compaoré, principal accusé dans « l'Affaire Norbert ZONGO ». Arrêté en France, la Chambre des extraditions de la Cour d'appel de Paris annule le 13 décembre 2023 son extradition vers le Burkina Faso. Elle convoque l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) du 7 septembre 2023 qui note que son extradition comportait des risques de violation de ses droits.

La figure de Norbert ZONGO qui bénéficie de l'assise symbolique de l'intellectuel engagé jusqu'au sacrifice suprême, associée à celle du leader politique Thomas Sankara par le peuple burkinabè, continue d'impacter la vie sociopolitique du pays. Nous pensons aux références constantes de la jeunesse burkinabè et de plusieurs hommes politiques actuels, à sa pensée articulée autour des notions de justice, de démocratie, d'indépendance réelle et d'un panafricanisme vrai.

Parallèlement aux avancées judiciaires et aux retombées politiques de son combat, l'après ZONGO s'est également traduit par une activité mémorielle pour lui rendre hommage, perpétuer son œuvre et donner une plus grande visibilité à ses productions orales et écrites. Ainsi, plusieurs organisations de presse porteront son nom : le Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP-NZ), la Cellule Norbert ZONGO pour le Journalisme d'Investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO). Dans cette dynamique, les autorités de l'Université de Koudougou la rebaptisent Université Norbert ZONGO. En collaboration avec des organisations de presse internationales, notamment l'ONG Média et Démocratie, ces structures décernent depuis 2021, le Prix Africain du Journalisme d'Investigation Norbert ZONGO (PAJI-NZ) pour célébrer et promouvoir le journalisme d'investigation. En ce qui concerne les productions de ZONGO, elles connaissent une diffusion exceptionnelle « *sur différents supports (numériques […] mais également via internet sur les sites et réseaux sociaux* » (A. Desgranges, 2019 : 4). Le Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP-NZ) publie en 2000, *Le sens du combat*, une compilation de tous ses éditoriaux. Le monde culturel ne restera pas en marge de cette légitime reconnaissance. L'on retient ici, le documentaire *Borry bana, le destin fatal de Norbert ZONGO* (A. Diallo, 2003) qui reconstitue les circonstances de son assassinat. Les artistes burkinabè dans la même dynamique, créent « Le collectif d'Artistes unis pour Norbert ZONGO » et produisent en 2008, l'album « *Norbert ZONGO : dossier classé* » et l'audio « Norbert ZONGO vous parle », un montage d'extraits de ses communications.

L'onde de choc de la mort brutale de Norbert ZONGO fait écho au-delà des frontières du Burkina Faso. En Côte d'Ivoire par exemple, la méga-star du reggae, Alpha Blondy, enregistre « Journalistes en danger (Démocrature) » au profit de l'association Reporters sans frontières (RSF). Incluse dans son album Élohim (2000), cette chanson aura un impact médiatique dépassant les attentes.

La « matière ZONGO » alimente également le domaine littéraire, notamment le champ dramatique. L'on note la création de plusieurs pièces théâtrales parmi lesquelles des adaptations de ses deux romans[86]. Ces pièces ont toutes été joué[es] et ont eu ainsi accès à différents degrés de reconnaissance : de la représentation unique au sein d'un espace culturel à une audience nationale par le biais de tournées ou de diffusions radiophoniques et télévisuelles, voire internationales par le tremplin des plateformes festivalières (A. Desgranges, 2019 :5).

A titre illustratif, la pièce titrée *Salomon le sage ou Tous coupables* (L. Kourouma, 2011) a eu un succès retentissant. Scénique et radiophonique, elle a été programmée à maintes reprises sur les antennes TV et radio de la RTB. Kourouma lie clairement le contexte de sa création à la disparition de Norbert ZONGO et ses conséquences. Cet extrait de l'Avant-propos de l'œuvre, l'atteste :

> En décembre 1998, le journaliste d'investigation Norbert ZONGO était odieusement assassiné, alors que Blaise Compaoré venait d'être réélu Président du Faso. Une profonde crise s'ensuivit qui mit le pays sans dessus dessous et qui a fait vaciller soucieusement le pouvoir du président réélu (L. Kourouma, 2016 : 3).

A l'évidence, le combat mené avec abnégation par Norbert ZONGO n'est pas resté sans suite après son assassinat macabre. Ses prises de position clairement assumées contre toutes formes d'embrigadements avaient fait de lui une véritable figure iconique au Burkina Faso et sur le continent africain. La détermination des forces vives burkinabè à capitaliser son combat a contraint à un procès équitable sur l' « affaire Norbert ZONGO ». L'héritage de ce désormais martyr de la liberté qui continue d'alimenter la vie politique burkinabè, est également entretenue et poursuivie par les organisations des droits de l'homme, par le monde culturel, universitaire et littéraire.

Conclusion

La vie de Norbert ZONGO est un véritable spectacle tragique. A l'instar du héros de la tragédie classique, son action est guidée par une passion, celle de l'engagement contre l'autoritarisme dans son pays. En dépit de la conscience des risques mortels encourus, il affronte obstinément son destin de « *petite plume*

86 Jazzy lecture-Le parachutage (Noel Mounoungou et Pascal Noyelle, 2015), Rougbêinga (Paul Zoungrana, 2017).

qui parle pour son pays »[87]. Mais, contrairement au héros tragique classique, le héros ZONGO se singularise par ses origines modestes. Innocent-modèle, il ne présente aucun signe de désespoir face au malheur. Sa mort par assassinat, ni complète ni nécessaire, transgresse les exigences de la tragédie.

Norbert ZONGO se révèle ainsi être un héros tragique moderne dont la figure et l'héritage continuent d'influencer positivement la société burkinabè dans les domaines politique, judiciaire, médiatique, culturel, universitaire et littéraire. L'intérêt de la réflexion, au-delà de la mise en évidence du rapport entre ce protagoniste iconique de la vie sociopolitique burkinabé et le héros littéraire de la tragédie classique, réside surtout dans l'éclairage de sa modernité et de la promotion de la matière de ce combattant de la liberté, symbole de l'intellectuel qui place l'intérêt général au-dessus de tout.

BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE, 1932, *Poétique*, Paris, Ed. Les Belles Lettres.

ARTICLE 19, 1999, « Burkina Faso : un an après et toujours pas de justice. A la mémoire de Norbert ZONGO », in *Issue, 54*, pp. 1-12. https://www.article19.org

BLONDY Alpha, 2000, « Journalistes en danger (Démocrature) », *Élohim,* Alpha Blondy Productions.

BOILEAU Nicola, 1967, *Art poétique*, Paris, Ed. Les Belles Lettres.

BUDOR Dominique, 2012, « Le personnage tragique dans la contemporanéité, entre mythe et Histoire », *Arzonà*, 14, pp. 219-237.

CROUPIE Alain, 1995, *Lire le théâtre*, Paris, Armand Colin.

CORNEILLE Pierre, 2009, *Le Cid*, Paris, Ebook ILV 1.4. http://www.inlibroveritas.net

CORVIN Michel, 2001, Dictionnaire Encyclopédique du théâtre, Paris, Larousse, VUEF.

DESGRANGES Aurore, 2019, « La «matière ZONGO» et ses prolongements dans les écritures dramatiques contemporaines à Ouagadougou », *Continents manuscrits*. Génétique des textes littéraires-Afrique, Caraïbe, diaspora, 13, [En ligne] / URL : http//journals.openedition.org/coma/4866. Consulté le 12 janvier 2023.

87 Allusion est faite au dramaturge congolais engagé, Gérald-Félix Tchicaya dont le nom de plume U Tam "si signifie en langue vili : « petite plume qui parle pour son pays ». A l"instar de son devancier congolais, Norbert ZONGO a pris le parti d'être la voix des sans voix.

DIALLO Abdoulaye et *al*, 2003, *Borry bana, le destin fatal de Norbert ZONGO*, Semfilms et l'Institut Panos d'Afrique de l'Ouest.

KABLAN Vincent, 2011, *L'héroïsme dans la dramaturgie d'Albert Camus*, Thèse de Doctorat, sous la direction de SIDIBE Valy, non publiée, Bouaké, Université de Bouaké, 530p.

KOUVOUAMA Abdel et *al*, 2007, *Figures croisées d'intellectuels. Trajectoires, modes d'action, productions*, Paris, Karthala Éditions.

LIOURE Michel, 1998, *Lire le Théâtre moderne de Claudel à Ionesco*, Paris, DUNOD.

PAVIS Patrice, 2019, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Armand Colin, 4ème édition.

RACINE Jean, 1960, *Œuvres complètes de Racine*, Paris, Éditions Gallimard.

RACINE Jean, 2017, *Phèdre*, Paris, Éditions Flammarion (Poche).

ROMILLY Jacqueline, 1990, *La tragédie grecque*, Paris, PUF.

SAUVENAY Jean, 1944, « Antigone de Jean Anouilh », *Hier et Demain*, 9, pp. 167-173.

SOPHOCLE, 1990, *Œdipe roi*, Paris, PUF.

05

LA QUESTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DANS ROUGBÉINGA DE NORBERT

Fati SAWADOGO/BOUGOUM, *doctorante en Études Culturelles Africaines, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)*

Pascaline ROUAMBA, *doctorante en Lettres modernes à l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)*

Saydou YAMÉOGO, *doctorant Lettres modernes à l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)*

Résumé

Le présent article se préoccupe d'analyser les différents symboles de la culture du peuple Bwamu dans cette œuvre de Norbert. Il vise principalement à montrer les valeurs culturelles de ce peuple, qui s'impriment comme indice de son identité et donc de sa force. Il s'appuie sur la sociologie de la culture qui a pour objet la culture et les éléments culturels qu'un groupe d'individus partage en commun. Ainsi, l'hypothèse est que les biens culturels du Bwamu contribuent à assurer une bonne cohésion de sa population. Et la non prise en compte de ces valeurs pourraient être source de problème dans la vie de ces peuples. En effet, la problématique majeure de l'étude consiste à identifier l'ensemble des éléments de la culture Bwamu et d'explorer les différents pans de leur richesse. Cela pourrait vérifier l'hypothèse selon laquelle, les éléments culturels d'un peuple constitueraient sa force, sa richesse et définiraient son identité.

Mots-clés : culture, identité culturelle, Sociologie de la culture, Rougbéinga, valeur symbolique.

Abstract :

Subject : The question of cultural identity in Norbert's Rougbéinga.

Summary

This article is concerned with analyzing the different symbols of the culture of the Bwamu people in this work by Norbert. It mainly aims to show the cultural values

of this people, which are imprinted as an index of their identity and therefore of their strength. It is based on the sociology of culture, which deals with culture and the cultural elements that a group of individuals share in common. Thus, the hypothesis is that the cultural assets of the Bwamu contribute to ensuring a good cohesion of its population. And the failure to take these values into account could be a source of problems in the lives of these peoples.

Indeed, the major problem of the study is to identify all the elements of the Bwamu culture and to explore the different aspects of their richness. This could test the hypothesis that the cultural elements of a people constitute its strength, its wealth and define its identity.

Keywords : culture, cultural identity, Sociology of culture, Rougbéinga, symbolic value.

Introduction

La question de l'identité culturelle constitue depuis des décennies une des problématiques majeures traitées dans le monde littéraire. Cette notion prend de plus en plus une place dans la vie du chercheur, constituant ainsi une véritable préoccupation. Car l'Afrique et le Burkina Faso vivent une ère où la déperdition du patrimoine culturel prend de l'ampleur. Pourtant, comme l'a dit S. Sanou (2019 :197) : « Le Burkina Faso et l'Afrique sont riches de leurs cultures et de leurs expressions culturelles. » Celles-ci doivent alors être valorisées. En effet, les sociétés (traditionnelles ou modernes) se distinguent les unes des autres à travers leurs cultures. C'est fort de ce constat que les écrivains africains francophones ont accordé un intérêt aux indices de la culture dans leurs productions. Cela constitue un engagement à faire connaitre l'identité de leur peuple.

Pour ce qui concerne le Burkina Faso particulièrement, S. Sanou (2019, p. 197), a souligné que « Le Burkina Faso se caractérise sur le plan culturel, par une richesse et une diversité dont la mise en commun constitue son patrimoine culturel. Ce patrimoine se décompose en patrimoine culturel matériel et patrimoine immatériel. » Une diversité qui justifie la force organisationnelle. A en croire Vinsonneau (2002, p. 4), l'identité culturelle « rassemble les contenus de représentation de ce que l'on est, de ce que l'on devrait être, de ce que l'on voudrait être, dans la durée, l'espace et les diverses circonstances de la vie sociale. » Cela signifie qu'un peuple qui

manque cette connaissance, risque de perdre ses repères. C'est au regard de l'importance de l'identité culturelle que ce travail tente d'interroger la contribution des biens culturels, dans l'affirmation de l'identité des peuples.

Pour ce faire, quels sont les indices de la culture des Bwaba dans cette œuvre ? En quoi chaque indice participe-t-il à l'affirmation de l'identité de ce peuple ? Face à ces interrogations, les hypothèses formulées stipulent qu'il y a bien des indices de la culture bwaba dans Rougbéinga tels que la tradition orale, les objets d'art, les coutumes, etc. et aussi que ces indices présentent sans conteste un impact majeur dans l'affirmation de leur culture. Pour atteindre des résultats dans cette étude, l'analyse se base sur la sociologie de la culture pensée par M. Béra et Y. Lamy (2003). Cette conception d'analyse s'intéresse aux éléments sociaux partagés par un groupe d'individus ou des groupes sociaux. Alors, qu'en est-il de la démarche pour atteindre ces résultats ?

1. Méthodologie

L'atteinte à des résultats dans cette étude a nécessité une démarche méthodologique conséquente qu'il faille respecter. Aussi, la méthode suivie jusqu'à ces résultats est détallé pour faciliter la compréhension du travail. Il a été important également de clarifier certains concepts clés plusieurs fois employés dans l'analyse qui favorisent la bonne compréhension du travail.

1.1. Conception théorique

L'étude se base sur la théorie de la sociologie de la culture pour mener l'analyse. Cependant, elle manque un ouvrage synthétique consacré à l'étude. Toutefois, les développements de M. Béra et Y. Lamy (2003) montrent que cette conception s'intéresse prioritairement au caractère transversal de la culture. Ce pan de la culture représente essentiellement l'analyse des biens symboliques. Elle prend en compte les œuvres d'art, les productions intellectuelles ou médiatiques. Elle consiste en effet à étudier leur production, leur diffusion, la définition de leur valeur et leur appropriation différenciée. Ainsi leurs usages sociaux peuvent présenter le point de vue spécifique et une observation plus générale des rapports sociaux. Du reste, cette approche appréhende ce qui est en commun à un groupe social d'une part et qui est transmis, appris, produit ou créé par ce groupe d'autre part. Alors, la notion du « communautaire » s'impose. Elle permet ainsi de transmettre les connaissances du groupe des générations anciennes à celles nouvelles dans la communauté. C'est dans ce sens que Y.D.

D. Louary, (2018, p. 14) affirme qu' « à travers l'investiture du *Nùnbado*, une vaste et riche connaissance d'éléments culturels transmise de génération en génération garantit la pérennité de cette culture. »

Cette conception se justifie aussi dans celle de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). Elle la considère comme : « L'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs caractérisant une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » Cela permet de considérer les croyances, les traditions, le mode de vie, les connaissances, bref, les valeurs sociales du peuple bwamu, comme des éléments importants pour identifier ce peuple. Elle est également appréhendée à travers certaines conceptions anthropologiques. À ce propos, la conception de Karl Max (2001) fournit « un point d'appui majeur pour l'analyse sociologique des biens symboliques d'une société. Celle-ci les rapproche aux structures et rapports socioéconomiques qui leur confèrent leur forme, leur sens et leur fonction. On n'en doute pas moins de l'anthropologie américaine qui a aussi joué un énorme rôle dans la genèse de l'approche en considérant la culture comme une notion centrale des sciences sociales. Du reste, il n'est pas à perdre de vue que la sociologie de la culture a aussi mis l'accent sur les dimensions symboliques de la vie en société.

Au regard de ces développements importants sur la culture, nous pouvons à notre aise comprendre la conception de Bourdieu qui prend en compte la sociologie de l'art et « la vie culturelle ». Car celle-ci regroupe un ensemble de subdivision de la sociologie de lecture ou de la musique qui est bien présente dans la conception de Béra et Lamy et aussi des domaines connexes comme la sociologie des médias, des loisirs ou des intellectuels. Dans cette logique, la culture est fondée sur l'observation et la description de l'originalité des objets, la spécificité des pratiques, la particularité des institutions, telles que les groupes les mettent en œuvre ou simplement les vivent. Par ces conceptions tant sociologiques qu'anthropologiques de la culture, l'analyse de la question de l'identité du peuple *bwamu* se basera sur les éléments socio-culturels présents dans l'œuvre.

Quant à la méthodologie, elle a consisté d'abord à la lecture de l'œuvre. Cela a permis à la formulation du sujet. A la suite, des recherches ont été faites sur les travaux scientifiques qui ont traité la même thématique en vue de mieux

cerner le présent sujet. Cela a permis d'appréhender les notions importantes comme identité culturelle, bien symbolique, indice ou symbole de culture, la linguistique, qui constituent les concepts clés de l'analyse.

1.2. Cadre conceptuel

L'analyse sur la question de l'identité culturelle dans *Rougbéinga* de Norbert ZONGO s'appuie sur des concepts clés qui seront beaucoup employés dans le travail. Il est donc plausible qu'ils soient élucidés afin de favoriser une bonne compréhension de l'étude. Pour ce faire, les concepts de : identité culturelle, symbole de culture, la linguistique, sont à cet effet élucidés.

Identité culturelle : elle se définit comme l'ensemble de biens que partage une communauté. Elle détermine la conviction religieuse de cette communauté.

Symbole de culture : c'est l'ensemble de biens matériels ou non déterminant le mode de vie d'un groupe ou une communauté.

Indice : peut être considéré comme un signe ou une indication révélant une information donnée. C'est aussi une marque de quelque chose donnée.

La linguistique : elle représente le langage que partage un groupe, une société dans le développement de leur communauté. Ces élucidations faciliteront la bonne compréhension de la suite de l'analyse.

2. Résultats

L'analyse de *Rougbéinga* de Norbert ZONGO a permis d'identifier un nombre important de biens culturels que partage le peuple bwaba. Après cette identification, une analyse est faite et a montré l'importance de chaque élément culturel pour l'affirmation de l'identité de ce peuple.

2.1. Étude de l'identité culturelle du peuple bwaba

La communauté Bwa du Burkina Faso est une communauté forte d'une organisation sociale. Elle est régie par un ensemble de biens et de conviction que partagent ses peuples. Dans ce point, il sera identifié et analysé tous les biens et symboles qui déterminent la culture de ce peuple. Ces biens matériels et moraux restent bien les indices nécessaires pour l'affirmation de son identité. Alors quels sont les biens ou symboles culturels des Bwaba ?

2.1.1. Identification des biens symboliques du peuple Bwaba

Le Bwamu est constitué d'un peuple ayant une forte culture régie par des lois, des créations, des œuvres spécifiques, des croyances et des traditions ou coutumes. La lecture du roman, *Rougbéinga,* permet de relever tous ces biens symboliques sur lesquels le peuple construit une vie harmonieuse. Ce sont toutes les productions esthétiques de ce peuple parmi lesquelles l'on peut citer :

- **Des objets d'art :**

Comme la sculpture : le tam-tam, le tambour, le grand tam-tam, le balafon, la flûte, le xylophone ;

Les objets de la forge comme l'arc, la flèche, la lance, le carquois, le couteau ;
Comme la toge faite de peau de léopard, le chapeau parsemé d'amulettes et de cauris tissé et confectionné par les artisans. etc. (page 7)

- Les traditions orales :
  Ces productions ont représenté toutes les productions créatives matérielles et immatérielles comme le griot, le culte, les sacrifices, les coutumes, le mariage traditionnel, les funérailles, les proverbes, les devises et les maximes, etc.
- Les valeurs morales
  La dignité, l'intégrité, la confiance, l'honnêteté, la bravoure, l'union, le patriotisme.
- Les productions sportives
  La chasse et la lutte
- Les productions artistiques
  La danse et la musique, la forge.
- Les œuvres architecturales
- L'habitat caractérisé par les cases, les toits, les concessions
- La langue

Le Bwa : phénomène linguistique représentant un élément très capital dans la vie du Bwaba, car il est au centre des échanges.

2.1.2. Analyse des biens symboliques comme valeur identitaire des Bwaba

L'analyse de *Rougbéinga* de Norbert ZONGO a révélé la présence d'un nombre important de biens culturels du peuple *bwaba.* Ces biens constituent les véritables indices de la vie socio-culturelle de ce peuple. La préoccupation

à travers ce présent travail est centrée sur l'analyse de ces différents biens symboliques identifiés dans l'œuvre. L'ensemble de ses valeurs identitaires (il s'agit des valeurs sociales, culturelles et religieuses de ce peuple), ont fondamentalement constitué son identité. Cette dernière favoriserait sa solide cohésion sociale. En effet, l'analyse a consisté à définir les conditions de leur production, leur diffusion, leur valeur et la condition de leur appropriation dans la vie du peuple *bwaba*.

- **Les objets d'art :**

Le tam-tam : instrument de percussion, il est confectionné avec du bois sculpté, les deux bords recouverts de la peau d'animal tannée (du cuir), reliés l'un de l'autre par des fibres ou ficelles. Il est utilisé avec un bois à la tête recourbée qui est utilisé pour produire la résonnance. Cet instrument dans la société Bwamu, sert de moyen de communication et traduit des messages à travers ses rythmes spécifiques. Le passage (p. 9) a justifié cet état de fait. « Le timbowni parlait par la magie des doigts rudes et durs du vieux griot sur le cuire tendu recouvrant l'âme du pays bwaba. Son ventre creux renfermait les secrets d'un peuple fier et courageux. » Ces métaphores ont traduit l'importance du tam-tam dans les échanges. Il traduit tout ce qui est cher du peuple et les garde en secrets pour les générations. Il constitue de ce fait une mémoire du peuple par le truchement de son apprentissage. Son utilisation est apprise de père en fils dans le clan. Et seuls sont ceux qui sont de la famille des griots qui peuvent apprendre à jouer au tam-tam. Il est utilisé dans les cérémonies traditionnelles comme l'investiture ou la sortie du chef. Il sert à appeler au rassemblement dans le Bwamu.

Le tambour : instrument de percussion également, de forme cylindrique, il est utilisé dans beaucoup de manifestations. Le tambour est composé d'un cadre en bois ou souvent en métal, recouvert d'une peau d'animal tendu. Il est utilisé dans les rites cérémoniels et festifs du Bwamu. Son principal rôle est de rassembler, de communiquer. Sa résonnance plus lourde permet de rassembler plus les populations ou d'animer agréablement les danses communautaires. Ce qui enrichit l'expression artistique en jouant ces divers rôles. (p.11)

Le grand tam-tam : aussi appelé « gongongo » en Moore, cet instrument à percussion est taillé dans un bois recouvert de peau, tendu par des ficelles ou des fibres. Le son est caractérisé par des vibrations profondes et résonnantes. C'est un instrument généralement exploité dans les cérémonies rituelles et dans les

contextes dramatiques. Dans le Bwamu il sert d'animer les funérailles. Il assure également un rôle social dans la vie de ce peuple. (p.11)

Le balafon : c'est un instrument de percussion mélodique, à résonnance saccadées amplifiantes par des calebasses placées en dessous des lames. Il est composé de lames de bois sur lesquelles des baguettes sont utilisées pour produire le son ou la mélodie. Il constitue la langue du peuple et est plus utilisé dans les cérémonies de mariage, de funérailles, de danse ou pendant les travaux champêtres. Son principal rôle est de faire les éloges des hommes. Il est beaucoup présent dans les cérémonies de danse, de lutte, etc. du peuple bwaba. Son apprentissage se fait entre les grandes personnes et les jeunes qui désirent apprendre son utilisation. La plupart des balafons ne sont pas sacrés comme il en est souvent du grand tam-tam et du tambour. (p.12)

La flûte : instrument de musique à vent, elle est fabriquée à partir de matériaux comme le bois, le métal. Il y a plusieurs formes de flûtes qui sont : la flûte à bec ou à pan ayant chacune des caractéristiques différentes. Sa confection se fait en le regardant ou en suivant quelqu'un le confectionner. Elle est utilisée dans toutes les cérémonies ou manifestations et sert à donner des sonorités très expressives et souples, agréables à l'oreille. La flûte est utilisée pendant la grande chasse du Bwamu pour faire entendre de loin, la présente circonstance. (p.11)

Le xylophone : composé de lames de bois, frappées avec des maillets, le xylophone est utilisé dans divers genres de musiques et dans toutes sortes de manifestation. Son apprentissage plus complexe se pratique à travers une école des adultes pour la jeunesse. (p.11)

L'arc, la flèche, la lance, le carquois, le couteau, tous fabriqués par le forgeron à base d'un fer modelé à chaud. L'arc a une forme recourbée permettant de relier ses bouts par un fil sur lequel, la flèche est tendue pour lancer. La lance, elle-même comporte un bois terminé par la flèche pointue. Toutes les flèches d'un arc sont rangées dans un carquois. Celui-ci est confectionné en bois ou en fer. L'arc, la flèche, le carquois, sont utilisés ensemble. L'arc est utilisé dans la chasse et pour se défendre aussi.

Le couteau, il est taillé par le forgeron qui le met dans un bois ou le confectionne tout en fer. Souvent pointu et surtout tranchant, le couteau sert à plusieurs choses dans la vie des hommes. Il est utilisé dans la cuisine, au champ et pour se défendre.

La toge faite de peau de léopard, le chapeau parsemé d'amulettes et de cauris tissé et confectionné par les artisans. Elle représente la veste royale, dans laquelle le grand Bê doit paraître devant la population. C'est un habit tissé et décoré majestueusement par le Bwaba, pour habiller le roi. Il traduit le respect, l'honneur et la dignité du roi de tout le grand Bwamu. Ce passage (p10), illustre cela : « grande toge faite de peau de léopard, symbole de puissance infléchissable, babouches brodée rouge-sang qui témoigne la haute classe guerrière du porteur, coiffé d'un large chapeau parsemé d'amulette et de cauris. »

Les scarifications : elles représentent des incisions faites sur la peau, généralement de forme et de type ethnique dans le but de rendre beau. Ces scarifications sont faites soigneusement afin de rendre plus luisant le visage ou une autre partie du corps. Celles essentiellement ethniques sont souvent sacrées. Elles permettent l'identification facile de la personne selon son ethnie. Il en est du cas de Soura, identifié par le vieux jardinier de Koudgo, qui reconnait à travers ses cicatrices, qu'il n'est pas Mossi. (p.29)

- Les traditions orales :

Le griot : considéré comme le dépositaire de la culture orale dans la société africaine, le griot est un conteur et musicien traditionnel. Dans la société Bwamu, il est chargé de transmettre l'histoire, la généalogie, les traditions à travers récit, chant éloge et poésie. Il joue un rôle essentiel lors des événement sociaux et cérémoniel à travers la célébration des lignées nobles et des héros. Son apprentissage se fait dans le clan des griots, au sein de la famille de sorte à ce qu'un fils soit disposé à recevoir ces connaissances de son père. Ainsi leur savoir est conservé au sein de leur famille. (p.9)

Le culte : le culte désigne les différentes pratiques et rites par lesquels le peuple bwaba rend hommage à une divinité, vénérée dans la société. Généralement il comprend des prières, des sacrifices qui manifestent leur rapport avec le sacré. Le terme culte vient du latin *cultus* qui signifie cultiver ou honorer. Ce qui justifie son rôle central dans les religions, facilitant la communion entre les peuples et leurs divinités. Cela renforce l'identité collective et culturelle du peuple (p.10-11).

Les sacrifices : du latin *sacricium* signifiant rendre sacré, ils représentent les rites consistant à offrir des offrandes (poule, animal…) à une divinité pour obtenir des faveurs ou expédier ses fautes. Les sacrifices sont réalisés dans le

Bwamu pour obtenir les faveurs des ancêtres en vue de préserver la quiétude de la postérité. Ils favorisent la réussite de la grande chasse (p.11).

Les coutumes : c'est l'ensemble de pratiques et traditions spécifiques de la communauté bwaba transmise de génération en génération. Elle prend en compte les rituels, les comportements sociaux et les croyances. Les coutumes définissent aussi les expressions culturelles de ce peuple (danse, artisanat, lutte…).

Le mariage traditionnel : il est l'union entre deux familles et se célèbre selon les coutumes. Dans le Bwamu, cette union est célébrée à travers des rituels et des échanges symboliques. C'est la dot. Ce mariage renforce les liens entre les communautés et les consolide. Il établit des alliances durables donc à vie. Il assure le respect des partenaires vis-à-vis de la société. Soura et Bottoni sont liés par le mariage traditionnel et chacun devra subir les rites et coutumes de la société en cas de malheur. Ce qui explique le port de deuil de Soura à la mort de Bottoni. Ces rituels s'appliquent sur l'un ou l'autre des conjoints, et visent à libérer l'âme du défunt ou de la défunte pour qu'elle (âme) repose en paix. C'est également par ce même rituel, que l'autre partie est libérée du lien. Donc le lien du mariage n'est brisable que seulement dans ces conditions.

Les funérailles : ce sont des manifestations culturelles à caractère rituel et souvent festif. En ce sens que le passage d'un individu dans l'au-delà implique des gestes, des rites, des paroles comme échange avec les ancêtres. Cela en vue de demander l'indulgence des ancêtres pour qu'ils trouvent une bonne place au mort. Dans le bwamu, tout mort n'accède pas aux ancêtres et la faveur était donnée au mort dont les conditions de mort étaient bonnes. Les funérailles sont festives lorsqu'il s'agit pour la plupart, de la mort d'une personne âgée. Dans tous les cas, elles renforcent les liens communautaires en permettant au vivant de faire leur deuil tout en honorant la mémoire des défunts. Pour le peuple bwaba, les funérailles représentent une continuité de la vie. (p.8)

En ce sens que le Bwaba croit en la vie après la mort à travers laquelle, les ancêtres veillent sur la postérité. Ainsi, les ancêtres préparent une bonne place au mort et c'est seulement selon les circonstances bonnes, que celui-ci accède à ce lieu. Tout *Bwaba* connaissait ces règles et devrait s'attirer une bonne mort afin de pouvoir accéder au royaume des ancêtres du *Bwamu*.

Cela justifie les prières de Soura pendant son incarcération dans le camp du *nassara* comme l'indique ce passage (p. 38) : « Dieux, dieux, ancêtres, pourquoi permettez-vous qu'on ravisse un homme à son ciel, à sa terre, à sa famille, à

son pays ? » En reprenant cette incantation, il interroge ses dieux et ancêtres, pourquoi ils permettent à « un *nassara* rouge de faire ce qu'ils désapprouvent en arrachant des cœurs et les jeter aux hyènes de la honte, de l'humiliation et de la dépersonnalisation ? Soura voyait qu'avec la rudesse de la vie dans le camp, il pourrait mourir et déplorait sa mort dans de telles circonstances, lui, digne *Bwaba*, surtout qu'il voit d'autres au trépas. Il craint donc seulement sa mort dans de pareilles circonstances qui ne lui garantiraient pas le salut (retrouver ses ancêtres et d'obtenir leur acceptation au sein de leur royaume dans l'au-delà). Et l'autre côté, *Bottoni* qui demandait à ce qu'on lui rasait la tête afin qu'elle portât le deuil comme les coutumes l'exigent, puisque désespérée, elle ne croyait plus à l'existence de son mari après de longs jours d'absence sans aucune nouvelle. Ce qui rendait aussi les funérailles sacrées dans la vie du *Bwaba* qui permis qu'inversement, à la mort de la femme, l'homme doit aussi porter le deuil de sa défunte femme comme Soura l'en a fait, quand il y est retourné et trouvé que ses proches sont morts dont ses parents, sa femme, dans la destruction de son village sous le coup de l'arme lourde du *nassara*. Dans ce cas de figure, les funérailles *Bwaba* étaient aussi spécifiques.

Les proverbes : encore appelés « paroles de sage », ce sont des expressions concises qui véhiculent un conseil, une vérité ou une sagesse basée sur l'expérience collective d'une culture. Le peuple bwaba utilise des proverbes dans les échanges qui constituent en même temps le canal de son apprentissage. Leur brièveté facilite leur apprentissage. L'on note quelques exemples de proverbes présents dans *Rougbéinga* : « Le courage vaut à lui seul des armées, bien plus, il vaut toute une vie » (p.23) ; « L'esprit de l'homme est une rivière. » (p.55)

Les devises : ce sont également des expressions très concises comme le proverbe qui dégage une morale, un engagement, une idée partagée au sein d'une culture. Elles sont encore appelées des noms de guerre. En ce sens qu'elles transmettent des valeurs et des enseignements de génération en génération. Elles sont apprises aussi à travers les échanges communautaires et favorisent la préservation de l'identité des peuples. Dans le récit de Norbert ZONGO, les devises sont présentes. Il y a par exemple cela (p16) : je me suis laissé dire qu'au combat vous avez « la force du lion », « la souplesse du chat », et mieux encore, « la ruse du Lâba », cet oiseau qui joue chaque fois au blessé pour égarer ses poursuivants. Les expressions « la force du lion » ; « la souplesse du chat » ; « la ruse du Lâba » constituent les devises de la famille Dakuo. Cela pour exprimer leur force, leur courage et leur témérité.

Les maximes : quant aux maximes, elles sont comme les proverbes et sont appelés aussi des adages. Ce sont généralement des paroles imagées à forte connotation atténuant le plus souvent certaines expressions jugées choquantes pour la sensibilité humaine. Elles apportent enseignement et morale, permettant de guider une personne dans le droit chemin, lui préservant ainsi la dignité. Par exemple, il y a : « le lion est courageux avec le peureux » pour dire que c'est devant le peureux, qu'il exprime son courage (p.53).

- **Les valeurs morales** :

La dignité : c'est une valeur intrinsèque de l'homme qui commande le respect d'autrui. Elle implique le sentiment de respect de soi-même, de fierté liée généralement à la position sociale ou à une fonction donnée. Selon E. Kant, la dignité humaine signifie que chaque individu doit être traité comme une fin en soi et non comme un moyen. La dignité est fondamentale pour les droits humains, impliquant que le respect doit être inconditionnel. Dans ce cas, tous les individus naissent libres et égaux. Les bwaba sont libres et égaux donc dignes.

L'intégrité : elle désigne l'état d'une chose qui est entière, non altérée donc intacte. L'intégrité se réfère à la qualité d'une personne qui agit avec une honnêteté, une probité et le respect de principes moraux. Elle est une vertu qui garantit la confiance et la crédibilité. La vie au Bwamu est basée sur la confiance et la crédibilité de ses hommes envers les ancêtres. Ce qui les rend intègres vis-à-vis de leur idéologie culturelle.

La confiance et l'honnêteté : ces deux valeurs humaines favorisent les interactions sociales et renforcent considérablement les liens sociaux. Elles favorisent des relations solides, saines, le bien-être, le réconfort. Dans le Bwamu, les hommes se font confiance. Atteste ce passage (p. 16) : « Le Bê lui-même envoya Soura à Koudgo par simple confiance. »

La bravoure : c'est l'état de faire preuve de courage dans les situations difficiles. Elle implique les actes d'héroïsme comme c'est le cas du bwaba dans la lutte. Elle est caractérisée par le courage, la reconnaissance sociale et la dignité morale. La victoire de Soura contre les jeunes de tout un village reste l'exemple le plus pertinent (p. 22).

L'union ou la solidarité : c'est une obligation morale d'un groupe humain à se porter mutuellement assistance. C'est l'entraide ou le soutien dans le contexte socio-culturel, économique et humanitaire. L'équipe de lutteurs de tout Boroma

contre Soura seul justifie cette idée d'union et de solidarité qui consiste à vaincre ensemble le lutteur intrépide. (p.22)

Le patriotisme : c'est l'attachement profond et le dévouement d'un individu à sa patrie. Il est manifeste à travers la volonté de la défendre et de promouvoir ses valeurs. Il regroupe la volonté, l'amour et l'engagement comme valeurs incontournables d'un patriote. Les bwaba naissent patriotes et cela est enseigné dès la naissance. Témoigne le passage suivant : « grand Bê, nous lutterons à tes côtés afin que vive à jamais la terre que nos ancêtres nous ont léguée. » (p.10).

> La symbolique de brandir le sabre suite à un bruit et qui signifierait que « nous te suivrons et te défendrons, Bê que les ancêtres nous ont donné. Grand Bê, nous lutterons à tes côtés afin que vive à jamais la terre que les ancêtres nous ont léguée. » p.10 renforce inéluctablement cette idée de patriotisme.
>
> Toutes ces valeurs morales présentes dans la vie des bwaba constituent de fait, le ciment du règne et de la force du Bwamu. D'où l'expression d'une identité.

- **Les productions sportives et culturelles :**

La chasse : c'est une activité culturelle du Bwamu qui consiste au débroussaille de la brousse en vue de préparer la saison des pluies. Elle consiste à tuer les animaux et autre de la brousse mais son principal objectif est le contexte sacré. Celui-ci désigne un culte qu'il faut honorer pour espérer de bonnes pluviométries. Cette grande chasse chez les *Bwaba* relève d'une spiritualité que le peuple doit respecter afin de garantir les moyens d'obtenir de bonnes pluviométries. De ce fait, la chasse était devenue une activité sociale obligatoire et sacrée. Elle développait en eux les valeurs comme le courage et l'adresse. Son non-respect pourrait alors réserver un mauvais sort aux populations. Elle permettait alors de distinguer ce peuple. D'où le refus du *nassara* (le colon) de tenir cette chasse et la répugnante destruction du pays *Bwaba* qui s'en est suivi.

La lutte : c'est un sport de combat qui oppose généralement deux adversaires à mains nues. Les antagonistes doivent viser une chose : terrasser son adversaire et en sortir vainqueur. Ce sport proscrit toute forme de violence et est purement ludique. Devenu comme la première école dans le Bwamu où tout bwaba est inscrit à sa naissance, la lutte demeure une propriété non des

moindres de ce peuple. Sur le plan individuel, elle forme le caractère, le tactique, le courage, l'adresse, développe aussi la discipline et la maîtrise de soi et la fierté. Au plan social, il est un canal d'union, renforce la solidarité, l'esprit d'héroïsme et de patriotisme. En somme, la lutte cultive l'identité culturelle. La victoire de Soura face aux jeunes lutteurs de tout un village et les émotions qui sont apparues, justifient au mieux cela. Cette activité prépare aussi la jeunesse à la résistance, fortifie son courage devant l'adversaire. Elle permet de distinguer le *Bwaba*. En témoigne la victoire de Soura devant les jeunes de Boromo qui usa de ces techniques en lutte pour terrasser huit jeunes pendant une heure de lutte, (p. 22). En effet, son apprentissage se fait par les moins doués auprès des plus doués. C'est une école.

Les travaux champêtres : la vie des *Bwaba* en majeure partie était assurée par les produits vivriers, produits par eux-mêmes. L'agriculture était l'activité principale par laquelle, le *bwaba* assurait le maintien de sa famille. Ce qui rendait ce travail collectif très capital pour le *Bwaba* qui ne peut accepter l'idée de récolter des mauvaises parts d'où la préparation de la saison par la tenue de la grande chasse et des sacrifices qui devraient leur garantir la plénitude d'une bonne saison. En effet, cet attachement aux coutumes pour s'assurer de bonnes saisons faisait du *Bwaba*, un cultivateur hors pair ; c'est dire qu'il entreprenait tout pour se donner les moyens de bien récolter que de croiser les bras et regarder le ciel pour ainsi dire que celui-ci détenait seul, le dernier mot. Ces séances de travaux champêtres ont toujours été animées par des artistes utilisant des instruments plus haut cités pour créer de l'ambiance et encourager les travailleurs des champs dans leur tâche et les accompagner à la réussir. Ces occasions favorisent la communion entre les communautés et renforcent les liens sociaux affectifs, unissant ainsi la communauté Bwa.

- **Les productions artistiques :**

La danse : c'est une expression artistique et corporelle qui utilise plus le mouvement du corps pour communiquer des émotions, des idées ou même des histoires. Le Bwamu a plusieurs types de danse dont celle du lièvre et de la panthère, esquissées par les danseurs du vieux balafoniste Dakuo. Elles retracent l'histoire et les valeurs d'une communauté. La danse favorise la cohésion sociale en renforçant les liens sociaux communautaires pendant les manifestations. C'est un langage qui transcende les barrières entre les individus et entre les

cultures. Ce savoir-faire est appris de génération en génération. En témoigne la déclaration du Bê aux deux meilleurs danseurs Dakuo : « Vous dansez bien comme votre papa. C'est lui qui vous l'a appris. Quand il avait votre âge, il en faisait mieux » (p.15)

La musique : elle est une forme d'art qui se sert du son pour exprimer les émotions, raconter les histoires et créer l'ambiance. Il y a plusieurs sortes de musique, mais dans le Bwamu, c'est la musique traditionnelle qui est jouée. Ainsi, elle reflète l'identité de ce peuple, éveille les souvenirs et favorise la socialisation. La musique est ce langage qui connecte les hommes avec leur passé dans le temps et dans l'espace. Elle est apprise par passion et à volonté à travers les manifestations ou toute autre occasion. Les bwaba font la musique avec les instruments de musique traditionnels comme le balafon, le tam-tam, le tambour, la flûte, etc. dans les évènements ou manifestations. Certains comme le griot transfère ces connaissances de la musique de génération en génération. Cela nécessite d'être du même clan car cette musique est conservationniste des valeurs morales, sociales et culturelles.

La forge : c'est l'atelier dans lequel le forgeron travaille le métal à l'aide du feu pour façonner des formes d'outils ou des armes. Il utilise un marteau, des soufflets, une enclume. Ce travail est appris aussi dans le clan de génération en génération en vue de préserver les secrets de cette communauté détentrice de ce pouvoir de communiquer avec le feu. La forge joue un rôle très capital dans la vie des communautés africaines comme il en est dans le Bwamu. Elle disponibilise les outils pour l'agriculture et la guerre. Elle favorise également la cohésion sociale car elle réunit les hommes dans un atelier pour le travail et c'est à ce niveau que son apprentissage est fait. Ce qui développe l'esprit d'entraide, de collaboration. C'est un art détenu par une communauté dans le Bwamu.

- Les œuvres architecturales :

L'habitat : il est caractérisé par des cases, des toits et des concessions formant la charpente du pays des Bwaba. Il est aussi construit par les Bwaba avec du matériel local basé sur la latérite et la paille. La structure de l'habitat dans le Bwamu, de par la forme groupée exprime l'harmonie et la socialisation du peuple. Ce qui influence le mode de vie de ce peuple en lui assurant un bien-être social et économique. Il est spécifique à une communauté donc définit de ce fait l'identité culturelle.

- La langue

Le Bwa : symbole linguistique très capital pour les échanges et la communication entre les populations. Elle est un phénomène langagier non créé par l'homme, mais appris et transmis par l'homme qui se charge de parler cette langue avec les autres souvent accompagné de mimes et de gestes pour faciliter la compréhension. À travers beaucoup de pages du roman, l'auteur a mis un accent particulier sur la langue *Bwa*. De ce fait, elle constitue l'élément principal de communication entre les individus de ce peuple. L'emploi des nombreuses interférences linguistiques justifie mieux cela. En effet, les expressions comme « *Wounhoun* : la rivière » ; « le « *lôhô* : le village » ; les « *uys* : les quartiers » p. 7 témoignent cette nécessité. L'emploi de ces expressions *Bwa* dans l'œuvre montre la place qu'elle occupe dans la vie de cette communauté. Elle devient alors un indice identitaire de ce peuple et est apprise dès la naissance par le devoir du rôle des adultes envers les jeunes. Ils communiquent avec les enfants dans la langue et les aident à parler et à comprendre par le mime.

> Toutes ces différentes valeurs sociales, culturelles, religieuses et linguistiques que possédait le *Bwamu* caractérisaient donc son identité. Elles étaient connues de tous, respectées de tous et favorisaient donc la collaboration des communautés. En quoi cette identité du *Bwaba* peut lui garantir une bonne cohésion sociale ?

3. L'identité culturelle, comme facteur de cohésion sociale dans l'œuvre

L'identité culturelle selon M. Théberge (1998, pp 267-268) peut se concevoir comme étant « Ce par quoi se reconnait une communauté humaine (sociale, politique, régionale, nationale, ethnique, religieuse, …) en termes de valeurs, de pensées et d'engagement, de langue et de lieu de vie, de pratiques, de traditions et de croyance, de vécu en commun et de mémoire historique ». De cette définition, il ressort que la connaissance de l'identité culturelle contribue à la bonne cohésion et à la stabilité des peuples. En dépit de cela, nous remarquons que toutes les occasions de réjouissances (activités socio-culturelles) comme la danse, la lutte, la chasse, les mariages, les funérailles, raffermissaient la cohésion sociale. Témoignent les plaisanteries des uns, qui pouvaient se permettre d'étaler publiquement les faiblesses (misère, laideur, échecs, etc. ou les forces (succès, honneurs, courage, etc.) des autres sans que cela n'engendre aucunement de crises ou de rancœurs pendant les travaux champêtres. Cela montre que ces

différentes valeurs, font sans conteste le fondement d'une identité culturelle. Cette identité assure l'affirmation des peuples et leur garantit le développement communautaire. A propos, les populations d'une société assurent ensemble leur développement, en respectant les mêmes règles de conduite (modes, coutumes, valeurs) et devoirs. Ce que l'on pouvait observer dans le Bwamu si l'on considère les castes de forgeron ou de griot. A travers les cultes, la forge, la lutte, la chasse, les travaux champêtres, la danse, qui réunissaient les populations, les bwa ne manquaient pas d'occasion pour manifester leur union, la solidarité, le patriotisme, etc. d'où leur socialisation induisant une bonne cohésion entre les communautés du Bwamu.

Au regard de ce qui précède, la préoccupation du chercheur sur la question de l'identité n'en demeure pas plus préoccupante que celle des populations (ethnies, religion, race ou politique, …), car elle pacifie leur cohabitation dans la quiétude. Elles doivent cultiver, enseigner et promouvoir leurs valeurs identitaires pour asseoir leurs peuples sur des convenantes valeurs sociales acquises en communauté afin de réguler et préserver la paix. C'est à ce propos que Tylor (1871 : p. 1), « relevait que la culture est l'ensemble des habitudes acquises par l'homme en société. » Cette conception de la culture par Tylor se justifie bien également dans l'identité culturelle du peuple *Bwamu*. Puisque ce peuple enseigne ce qu'il a appris de ce que ses ancêtres ont créé. Cela s'observe également dans les recherches du Pr Sissao sur les pratiques et danse *yarma*. En ce sens que cette danse *yarma* est apprise et enseignée de génération en génération, ce qui la pérennise. L'acceptation de l'identité pourrait se baser sur cette fierté d'être unique dans son genre comme c'est le cas de la danse *yarma*, unique aux *Yarcé* et celle de l'hippopotame aux *Bwaba*. Dans cette logique, l'on pourrait atteindre la cohésion sociale à travers la revalorisation des identités des peuples et leur respect. Comment *Rougbéinga*, incarne-t-il l'identité de son peuple ?

4. *Rougbéinga* ou l'incarnation de l'identité du peuple *Bwaba*

Issu d'un peuple solidaire, courageux et travailleur doté d'une organisation forte et solide, *Rougbéinga* était un digne fils du Bwamu. Sa croyance, sa maîtrise des traditions et ses connaissances pratiques, son courage et sa ténacité face aux altérités de la vie, lui garantissaient une notoriété sans pareille. Ainsi, *Rougbéinga* fut envoyé en mission seul pour transmettre la date

de la tenue de la grande chasse au nassara (le blanc ou le colon). Quelques passages du roman l'attestent bien (p. 15-16) : « mon grand sorcier avait choisi votre famille pour les missions importantes de tout mon royaume cette année. » Dit le Bê aux deux meilleurs danseurs (*Bognini* et Soura (*Rougbéinga*)). « Je me suis laissé ouïr qu'au combat, vous avez la force du lion, la souplesse du chat, et mieux encore, la ruse du *lâba*, cet oiseau qui joue chaque fois au blessé pour égarer ses poursuivants. Toi *Soura* (*Rougbéinga*), tu iras à *Koudôgô* annoncer au coumandow, la date de la grande chasse. La route est dangereuse, fauves et ennemis peuvent surgir à tout moment. »

De ces passages, le Bê lui-même fait voir la marque d'estime qu'il a pour Soura, compte tenu de ses qualités morales et sociales d'un homme responsable. Il reconnait que la mission est difficile mais estime que seul Soura peut l'exécuter. Cela est vrai quand on considère les péripéties rencontrées par le missionnaire Soura, devant lesquelles il s'en est toujours sorti indemne. Ce qui porte à croire que le sorcier du *Bê* lui a fait des prophéties que des visions. Soura s'est bien en sorti durant son voyage entre se retrouver dans un cercle de lions à la cime de l'arbre sur lequel il s'y trouvait et entre de jeunes lutteurs de tout un village. Sans oublier la fatigue et la faim surdominées par l'épreuve de la vigilance qui l'animaient. Malgré cela, Soura devrait toujours rester attentif à tout ce qui bouge pour ne pas être surpris par des animaux féroces ou d'autres ennemis. Contre toute épreuve, Soura arriva à destination. Cependant, l'intrépide missionnaire sera troublé par la réalité de la vie dans le camp. Il se retrouve entre coups de nerf de bœuf (cravache) et travaux pénibles. C'est en ce moment que le courage, la foi et l'intelligence de Soura vont s'exprimer pour le maintenir en vie. Il fait la rencontre de Balily Bapio, une rencontre salutaire car en compagnie de celui-ci, Soura s'évade du camp du *nassara*. Cette phrase de Soura l'atteste : « les dieux et les ancêtres voudraient tester le légendaire courage des *Bwaba* par lui Soura. Donc, il doit vaincre » (p. 41)

Rougbéinga (Soura), le héros du roman a su représenter son peuple par son ardeur au travail, son courage, sa ténacité, son habileté et sa souplesse à se défendre et surtout par sa croyance en la puissance et en la bonté de leurs dieux et les ancêtres pour que les peuples vivent dans la paix et la joie. Il nous semble même que sa foi soit à l'origine de son évasion.

Sa rencontre avec *Balily* est aussi une preuve de cette croyance, cette bonne moralité et cela va faciliter la mise à l'épreuve de la vengeance de Soura contre le colon (le *nassara*) pour venger la destruction de son royaume et leurs

dieux, de ses parents et de *Botoni*, sa femme. Il entretiendra alors une haine jusqu'à la réplique destructrice dans le camp du nassara. Cela va entrainer finalement l'exécution de *Soura* publiquement. Cependant, contre toute attente, sur le poteau de son exécution, Soura sensibilisa la foule à une prise de conscience quant au respect et la conservation de leurs valeurs sociales et culturelles. Ce qui traduit son estime pour le fondement de leur identité avant son trépas. Ce courage devant la mort et cet attachement aux coutumes et traditions de sa société montrent indiscutablement la particularité de cet homme dans cette foule qui n'est autre qu'un *Bwaba*. C'est également son patriotisme qui vient de s'exprimer à travers ce conseil d'un condamné à mort. Appartenant à un peuple doté de connaissances, lui ayant inculqué ses valeurs identitaires, l'identité de ce peuple vient de s'exprimer une fois encore à travers les vertus de Soura. En conséquence, il fit l'incarnation de l'identité *Bwaba*.

5. Discussion

L'étude s'est préoccupée d'identifier et d'analyser les biens culturels du peuple bwamu. Elle postule que ces biens par leur importance dans la vie de cette société pourrait constituer l'indice approprié pour l'affirmation de son identité. En ce sens que ces biens participent véritablement à consolider la cohésion dans le Bwamu. Au regard de l'importance de cette question de l'identité, plus d'un auteur de la littérature s'y est intéressé. C'est ce que J. Dérive (2008, p. 2-4) a voulu témoigner à travers cet intitulé de son article : « La question de l'identité culturelle en littérature. » L'objectif est de montrer comment les écrivains, tentent de montrer l'identité de leur peuple. En ce sens que des stratégies conscientes sont utilisées dans le cadre d'une problématique interculturelle par certains écrivains. Ceux-ci utilisent fondamentalement des marques d'ancrage culturel dans leurs textes (Bernard, Tremblay, Kourouma et Chamoiseau).

À ce propos, des écrivains comme Nazi Boni, Norbert ZONGO, Patrick G. Ilboudo sont aussi des écrivains africains, qui ont pris en compte cette question de l'identité culturelle dans leurs œuvres. Cela se manifeste par l'utilisation de leur langue première respectivement le *bwa* et le *mooré* et l'intégration des traditions de leur sociétés dans leurs productions. Témoigne *Rougbénga* de Norbert ZONGO. Ce phénomène linguistique présente dans leurs œuvres, les traditions, constituent un facteur déterminant de leur identité. D'autres recherches confirment cela. Il y a celles de Pr A. Sissao (2010 : p. 25) : *Culture et identité aujourd'hui : la culture et la danse yarma, au Burkina Faso, bilan et*

perspectives, dans lequel les pratiques sociales des *Yarcé* sont mises en valeur. Cela permet d'identifier ce peuple parmi tant d'autres. Il y a aussi les recherches de Jean C. KI (2010 : p. 186-198) qui a analysé : « Le patrimoine culturel sahélien dans les collections du Musée national du Burkina ». Sa contribution renseigne l'existence d'un peuple sahélien à travers la reconnaissance de leur patrimoine culturel. Cela constitue aussi un indice de l'identité de ce peuple. L'ensemble de ces résultats justifient au mieux les résultats de l'analyse de la présente étude car son entendement de l'identité, convainc selon V. Hsueh- Hua Chen (2021, n°22) :

> Qu'elle fait référence à l'identification ou au sentiment d'appartenance à un groupe particulier basé sur diverses catégories culturelles, dont la nationalité, l'ethnicité, la race, le sexe, la religion et qui est construite et maintenue par le processus de partage de connaissances collectives telles que les traditions, le patrimoine, la langue, l'esthétique, les normes et les coutumes

Ce que G. Vinsonneau (2008 : p. 15) confirme en relevant que : « Par le simple fait de leur appartenance à un groupe, les individus seraient dotés d'un certain capital d'attributs reliés les uns aux autres au sein d'un même univers culturel différent d'une culture autre ».

Toutes ces considérations renforcent l'idée à laquelle, la valeur des biens symboliques d'une société définit son identité. D'où les résultats de cette analyse. Que retenir de cette étude ?

Conclusion

Cette étude a permis d'identifier les différents biens symboliques du peuple *Bwaba.* Ces biens définissent l'identité de ce peuple. En effet, l'analyse de ces biens a révélé les richesses de ces biens, leur condition de création, leur diffusion et leur appropriation. Cela a favorisé une bonne connaissance de ces biens. A ce propos, le caractère communautaire de ces biens, garantissant une bonne cohésion sociale, n'est plus à démontrer. Il détermine par conséquent l'expression de l'identité culturelle de ce peuple. Ainsi, s'exprime l'importance de l'identité culturelle d'un peuple. Au regard de cette importance de l'identité culturelle, la perspective est de sensibiliser, d'enseigner les différents biens de société qui la garantissent. D'où l'intérêt de l'écrivain à faire de sa littérature, le canal privilégié de connaitre toutes ces valeurs des sociétés africaines, gage d'une bonne et stable cohésion.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus : *Rougbéinga*, ZONGO Norbert, (2009), Harmattan Burkina.

BAZIE & Al., (2021), « *Enjeux, approches et horizons critiques* », Presses Universitaires.

BERA Mathieu, Yvon LAMY, (2003), *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin.

BRUBAKER Roger, (2001) « *Au-delà de l' «* identité », Actes de recherche en sciences sociales, N°139, page 66-85.

DERIVE Jean, (2008), « *La question de l'identité culturelle en littérature », HAL ID : halshs-00344040 https://shs.hal.science/halshe-00344040.*

HSUEH-HUA CHEN Vivian, (2021), « *Concepts clés dans le dialogue interculturel* », article, n°22

KI Jean Célestin, (2010), « *Le patrimoine culturel sahélien dans les collections du musée national* », Revues ufhb-ci.org.

LOUARI Yendifimba D. Dieudonné, (2018), « *Investiture du Nùnbado : analyse des éléments symboliques d'une identité culturelle* », Thèse de Doctorat unique, Université Joseph Ki-ZERBO.

MOUSTIER, (2008), dans « *Le développement durable : du concept à la mesure* », l'Harmattan.

SISSAO Alain Joseph, (2010), *Culture et identité culturelle aujourd'hui : pratiques et danse yarma au Burkina Faso, bilan et perspectives*, Ouagadougou, Sankofa et Gurli Edition.

SANOU Salaka, (2007), « *Burkina Faso : Littérature émergente et création artistique - l'identité culturelle par la littérature et les arts* », Revue afhb-ci-org.

___ (2019), Donko, Études culturelles africaines, esbc, Science et bien commun.

Tylor, (1871), « *Culture et développement* », cité par Yvette LAZZERI et Emmanuelle

M. Théberge, (1998), Revue des sciences de l'éducation de McGill, vol33, automne, pp. 267-268.

https://www.patrick-charaudeau.com

http://www.marxists.org/français /marx /works (édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

VINSONNEAU Géneviève (2008), « *L'identité culturelle* », Paris, Armand Colin.

WEBER Max, (1921), Économie et société, Allemand. Wirtschaft und Gesellschaft.

06

LA FIGURE DU VOLTAÏQUE DANS ROUGBÊINGA DE NORBERT ZONGO : POUR UNE RÉAPPROPRIATION DES IDÉOLOGIES EN FAVEUR DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Lamoussa TIAHO, *Maître de Conférences Université Joseph KI-ZERBO*

Pascal KOMBOIGO, *doctorant en Lettres modernes, Laboratoire Littératures Arts, Espaces et Société Joseph KI-ZERBO*

Résumé

Selon l'écrivain français Eugène Ionesco, ″la littérature empêche les hommes d'être indifférents aux hommes″. À cet effet, comment pouvons-nous ainsi rester indifférents à un contenu diégétique si riche comme celui d'un roman historique (en nous référant à Jacques Chevrier dans sa classification des romans africains) en l'occurrence *Rougbêinga* de Norbert ZONGO ? Il s'agit d'un chef d'œuvre en ce qu'il décrit l'immoralité des uns à banaliser la vie humaine et le noble combat des autres dans leur soif de liberté. En filigrane, Norbert ZONGO se présente comme un défenseur des droits humains et le chantre d'une ode de la sacralité de la vie humaine. Et pour cerner tout ceci, nous proposons de nous intéresser à l'étude du thème suivant : La figure du Voltaïque dans *Rougbêinga* de Norbert ZONGO : pour une réappropriation des idéologies en faveur de la dignité humaine. L'objectif est de montrer l'historicité coloniale et les enjeux de la domination du Voltaïque d'antan d'une part et cerner d'autre part la réalité des rapports qui existaient entre le colon et le Voltaïque dans l'œuvre romanesque à l'aune de l'ancrage culturel et de l'imagologie.

Mots clés : colonialisme, voltaïque, ancrage culturel, imagologie.

Abstract

According to the French writer Eugène Ionesco, literature prevents men from being indifferent to men. To this end, how can we thus remain indifferent to such a rich diegetic content as that of a historical novel (referring to Jacques

Chevrier in his classification of African novels) in this case Rougbêinga by Norbert ZONGO? It is a masterpiece in that it describes the immorality of some in trivializing human life and the noble fight of others in their thirst for freedom. Implicitly, Norbert ZONGO presents himself as a defender of human rights and the champion of an ode to the sacredness of human life. And to understand. And to understand all this, we propose to focus on the study of the following theme: The figure of Voltaic in Rougbêinga by Norbert ZONGO: For a reappropriation of ideologies in favor of human dignity. The objective is to show the colonial historicity and the stakes of the domination of the Voltaic of yesteryear on the one hand to identify on the other and the reality of the relations which existed between the colonist and the Voltaic in the romantic work at the time. Yardstick of cultural anchoring and imagology.

Keywords: colonialism, Voltaic, cultural anchoring, imagology.

Introduction

La colonisation a été un véritable désastre subi par de nombreux peuples dans le monde. Le continent africain fait partie de ceux qui en ont payé le plus lourd tribut et les stigmates de cette violation des droits humains traversent à jamais l'histoire de l'Africain aujourd'hui ″décolonisé″. Norbert ZONGO se fait l'historien de cette triste réalité dans son roman *Rougbêinga* en la circonscrivant à l'échelle spatiale de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) qui comprenait entre autres pays le Soudan français (actuel Mali), le Sénégal, la Haute Volta (actuel Burkina Faso) et d'autres pays .L'accent est beaucoup plus mis dans la trame romanesque sur les rapports entre le colon français et les Voltaïques aussi bien sur le territoire de la Haute Volta que leurs lieux de destination spécifiquement consacrés aux travaux par la force. Le caractère déshumanisant d'un tel traitement qui fait passer le Voltaïque d'un état relatif de stabilité à un autre état où il revêt le statut d'esclave et de forçat se narre dans l'œuvre sous le sceau de nombreux rebondissements. L'histoire refuse de se contorsionner dans la linéarité et fait appel à des péripéties complexes et instructives.

L'examen de celles-ci nous permettra non seulement de comprendre à travers les techniques d'écriture dont l'homme (Norbert ZONGO) a le secret l'historicité coloniale, les facteurs explicatifs et les enjeux de la domination du colon sur le territoire voltaïque mais aussi les forces et les faiblesses du

Voltaïque à cette époque-là. L'objectif à terme est de voir comment le Burkinabè aujourd'hui peut se réapproprier les valeurs d'antan d'une part et se départir des contre valeurs au service d'un monde moderne qui ne peut tourner dos au passé en dépit de certaines de ses exigences tout aussi nécessaires.

1. Historicité coloniale et enjeux de la domination du colon sur le Voltaïque

Le roman nous apprend que l'histoire de la colonisation française est fondée sur des préjugés racistes, dévalorisants qui tendent à ravaler le Noir en général et le Voltaïque en particulier au rang de l'animalité. C'est sur le mur de telles perceptions que s'endosse l'idéologie de l'exploitation qui a tant couté au Voltaïque sur le sol de ses ancêtres. Un autre facteur tout aussi important est celui des moyens techniques, scientifiques et technologiques qui ont servi de baïonnettes à la soumission du Voltaïque. Le caractère disproportionné des forces a été sans doute au désavantage du Voltaïque. Mais oublier que le but ultime de cette activité colonisatrice visait des objectifs tout aussi économiques que politiques, c'est ne pas saisir la quintessence de l'idéologie véhiculée par l'auteur dans son roman. Telle est la tâche qui nous incombe dans cette partie.

1.1. Regard dévalorisant du colon vis-à-vis du Voltaïque

Le colon fait preuve d'une condescendance inouïe vis-à-vis du Noir. Le Noir n'est ni « *l'autre moi* » pour lui et il est juste bon pour être exploité à l'instar d'une bête de somme. Comme un âne, il doit utiliser sa force brute pour la consacrer uniquement au travail dans le seul but de satisfaire l'homme blanc, digne héritier d'une humanité vraie et véritable. Ses pleurs et ses cris sont un beat (rythme) mixte qui doit résonner au son d'une mélodieuse composition de la baïonnette pour la plus grande gloire de l'homme blanc. Et pour cela, la mort du Noir à travers le personnage du Voltaïque est considérée comme un non évènement. Écoutons à ce titre le narrateur lorsqu'il témoigne du sort fatidique réservé à Soura : « *ses dieux, ses ancêtres, son bê, le laissaient partir pour mourir comme un chien, sans pleureuses* » (p.39)

Mourir comme un chien, telle est la cruelle comparaison du destin d'un Voltaïque au temps colonial. Il fut celui qui était en proie à l'humiliation, à la dépersonnalisation par la torture et l'esclavage. Sous un tel prisme, le narrateur n'hésite pas à conduire son destinataire sur les sentiers tortueux de l'horreur monstre dont le colon est le principal commanditaire si tant est qu'il n'est pas planificateur, exécutant et bénéficiaire direct de l'indicible violation aux droits

humains. Chaque passage de convoi d'hommes confinés et superposés les uns à côtés des autres et conduits tel un troupeau rencontre dans chaque grand village des viols de fillettes après que les mères, elles, ont manqué d'assouvir les appétits sexuels des Blancs et de leurs forgos.

A Kériba, (aujourd'hui une commune rurale), des Voltaïques ont touché le fond du comble criminel une nuit. Ce fut une nuit noire qui regarda silencieuse et triste, les yeux bouffis de larmes certains hommes administrer cruellement à d'autres la torture pécheresse par le viol au nom d'une idéologie qu'ils proclament civilisatrice. Le colon a fait subir à des chefs traditionnels et à leurs sujets des bourrades de tous ordres sous prétexte que ceux-ci n'ont pas pu mettre à leur disposition des femmes à la hauteur de leurs attentes sexuelles. Voici un triste bilan que le narrateur nous dresse de l'innommable calamité après le passage des sangsues dans certains villages voltaïques :

> Tout Kériba était en éveil dans la nuit. Pages et valets de la cour du chef de village, expédiés dans les familles recrutées, jeunes femmes et filles pour le service paramilitaire de cette nuit, étaient devenus gynécologues pour la circonstance. Seules les grossesses avancées et les règles épargnaient les femmes et les filles. Ni les pitiés au nom de dieux ! Ni la corruption n'était considérée. Le nassara était là, donc nul n'était fautif. On soignerait plus tard les mineures et autres blessés de ces manœuvres. (p.40).

Évidemment, la métaphore « *choses-pour-le travail* » en dit long sur les comparés auxquels l'homme noir en général et le Voltaïque en particulier était identifié dans l'imaginaire colonial. Telle est la perception de l'homme blanc sur l'homme noir en ce temps-là. Le Noir pour lui n'a d'égal que des ″choses″ et cela insinue en effet le caractère raciste du colonisateur qui a constitué d'ailleurs l'un des principaux fondements de sa descente musclée sur le continent. Cette forme de violence se manifestait aussi par des pendaisons on ne peut plus monstres relatées en termes teintés d'ironie « *ouvrez bien vos yeux, sauvasses noirs* » (p.57).

Les mots injurieux prononcés dans un français approximatif et faits d'humour par le narrateur dans la conduite de son récit se terminent souvent par une sanction maximale : celle de la peine capitale pour certains Noirs qui refusent de se soumettre aux volontés du colon et de ses sbires. Ainsi, des Noirs ligotés solidement aux bras et placés sur des montures (des chevaux) ont été passés au trépas par voie de pendaison comme nous le disions à partir des cordes soigneusement attachées à des branches d'arbres en hauteur qui n'attendaient

que leurs victimes pour broyer. Voici comment le narrateur nous relate ce triste scénario de cinq hommes noirs condamnés : « *le forgo fouetta les chevaux qui se cambrèrent puis s'élancèrent en éjectant leurs cavaliers. Les choses-noires-pour-le-travail jouèrent des pieds. Leurs corps tournaient dans des convulsions saccadées* » (p.58)

En réalité, cette manière euphémique de décrire la mort atroce des cinq voltaïques pendus est un style propre à Norbert ZONGO qui privilégie l'atténuation à l'hyperbole dans la fin tragique de ses héros de roman. Pour étayer cela, voici comment il décrivait la mort de Gouama dans le *Parachutage* « … *il fit des efforts pour, de ses dents, déchirer le bâillon afin de continuer à crier son dépit et sa haine. Il ne réussit jamais, avant la tombée brutale du silence.* » (p.191). Sans doute s'agit-il pour l'auteur d'une règle de bienséance qui lui évite de parler crument sans garde-fou des manières atroces dont certains hommes subissent leur destin par d'autres dans ce bas monde. Cette forme d'écriture participe de la valorisation de l'homme et du respect de sa dignité qui ne cadre pas avec certains énoncés lapidaires du type ″il a été abattu comme un chien″ ou ″sa tête a été explosée à l'aide d'une balle″ et bien d'autres. Pourtant, c'est le constat amer de tout lecteur après s'être mis dans une certaine disposition d'esprit à imaginer les résultats qui découlent des traitements subis par les victimes dans l'œuvre romanesque de Norbert ZONGO.

Dans la même veine de l'usage de l'humour, le mot adjectival ″sauvasses″ renvoie à la forme non altérée du terme ″sauvages″ dont les hommes de mains du colon étaient les lexicographes. Ils massacraient la langue de leur accent mooré, bwaba, gourounsi etc. et étaient fiers de traiter les autres Noirs de ″tarés″. Ainsi pour intimer l'ordre à leurs frères de ne pas observer de retard dans l'exécution des tâches à eux confiés, le narrateur nous rapporte avec grand humour leur discours en quelques injonctions : « *Déor tout lè monde, et vite ! Pas de détard.* » (p.57) qui signifie ″Dehors tout le monde, et faites vite ! Pas de retard″. De telles altérations sont légion dans l'œuvre et s'identifient notamment aux pages 26,33, 35,43,50,91,92,100,106,107,159.

Même lorsqu'on n'est pas d'humeur, il est difficile de se passer des mots et expressions suivants dans les pages que nous avons citées précédemment sans mimique labiale. Ainsi sur fond d'humour, l'auteur arrive à pointer du doigt le Voltaïque lui-même sur sa part de responsabilité dans ce drame colonial. En effet, la violence physique qui prend appui sur ″l' ailleurs regardé″ du Blanc et assimilant le Noir à une espèce de peu de valeur humaine a été aussi l'un des

facteurs qui a justifié la remise en cause des valeurs culturelles du Noir sur le plan axiologique. Il suffit d'être ″Tempouré″ pour voir que la culture africaine n'en est pas une et il eût fallu le colonisateur pour amener le Noir à la raison puis le réhabiliter d'une civilisation authentique. La construction d'un tel personnage au nom très significatif en mooré qui signifie « Poubelle » revêt un sens plus profond. En effet, dans la société moaga, ce nom est donné à un enfant lorsque les parents avant la venue au monde de ce dernier passaient leur temps à enterrer les aînés qu'ils enfantaient pour ne plus en avoir. Mais lorsqu'il se révèle un tel secret, le tout dernier qui nait est vite baptisé ″tempouré″ comme une forme de résignation.

Au fond, c'est cette résignation qui fera rester en vie l'enfant parce que ce dernier s'inscrit dans une logique de faire exactement le contraire de ce que la société attendait de lui. Dans le récit, il s'agit d'un ″tempouré″ aux antipodes des valeurs culturelles qui ont construit la personne humaine qu'il était. À la place de la religion traditionnelle dont il doit son être et son nom, il se réclame de la religion chrétienne et principalement catholique puis place Jésus Christ au cœur de toutes ses actions. Un tel clin d'œil de l'auteur sur les religions importées pose la problématique de la déculturation de l'homme noir en disgrâce avec ses valeurs ancestrales.

A ce titre, Tempouré après un travail d'évangélisation à l'issue duquel il taxait Soura d'athée lui montre la voie de Dieu en ces termes : « *Tu as de la chance car le sauveur a voulu que je te voie ici pour te convertir. Tu seras un jour son porte-parole au pays bwaba afin que ton peuple, toujours plongé dans la vénération absurde des divinités et des idoles, puisse être sauvé* » (p.65).

En réalité de tels jugements sur les valeurs traditionnelles africaines découlent de la perception qu'a toujours eue le colonisateur vis-à-vis du colonisé. Le racisme a été la pierre angulaire sur laquelle se sont construites les perceptions dégradantes sur le Noir. Les expressions métaphoriques de cette dévalorisation foisonnent dans le roman. Entre autres pages, allons à celles illustratives des pages 107 et 110 pour lire quelques-unes d'entre elles : « *Apprivoiser un cheval est beaucoup plus facile que civiliser un Nègre* » (p.107) ; « *mon lieutenant, vous avez vu Bouboule ? C'est le gorille du Zoo de Paris…Alors mon lieutenant, quel avenir réservez-vous au gent gorille de l'Amazonie ?* » (p.110)

Toutes ces considérations dégradantes ont-elles évolué aujourd'hui ? N'y a-t-il pas à côté de ces pratiques d'autres raisons qui expliquent les enjeux de la domination coloniale dans le roman ?

1.2. La science et la technologie comme facilitatrices de la domination

Le roman nous fait montre des raisons à la fois économiques et technologiques qui ont sous-tendu l'activité coloniale en Haute Volta. En effet, lorsqu'il était question de collecte d'impôts au temps colonial, les supplications et les justificatifs n'avaient pas leur place dans le vocabulaire de tout collecteur. De nombreux Africains ont payé de leur vie pour n'avoir pas pu honorer cette dime obligatoire que percevaient l'homme blanc et ses acolytes noirs au prétexte de l'aider à créer le développement économique chez lui. Une telle narration transcende ici la fiction et charrie un réalisme historique qui a vu effectivement les peuples d'Afrique souffrir le martyr pour beaucoup d'entre eux qui ont payé plus que ce qu'ils ne devaient en matière d'impôts. Sur le plan juridique, le mot ″impôt″ peut caractériser plusieurs objets différents selon qu'il peut renvoyer aux désignations de ″taxe, redevance, contribution″ du point de vue du législateur. Mais la question justement que l'on se pose est la suivante : y'avait-il un législateur africain en général ou un Voltaïque en particulier pour légiférer sur ce qu'il convenait d'appeler impôt au temps colonial ?

La réponse est négative évidemment, et soulève inéluctablement la problématique des intérêts économiques qui poussaient le colon à orienter les méthodes et pratiques culturales de la paysannerie laborieuse en Afrique dans un ordre qui lui profitait. Ainsi, les paysans pratiquaient l'agriculture en fonction des besoins du colon. C'est ainsi que le mil, le haricot, malgré les conditions climatiques difficiles étaient au premier rang des produits agricoles appréciés en Haute Volta par le colonisateur. Ce dernier se les appropriait en guise d'impôt à la fin des récoltes puis les conservaient ensuite pour se nourrir et entretenir dans le strict minimum les forçats voltaïques. Mais il n'y a pas que les produits de subsistance qui étaient imposés, il y avait également les produits de rente comme le coton, l'arachide, les noix de Karité qui étaient des plus vus en termes de prédilection. Le narrateur nous rapporte cette réalité en ces mots :

> On se rappelait aussi ceux (les voltaïques) qui sont morts en construisant les routes du nassara ; ceux qui sont morts parce que dans leurs impôts il a manqué une tine d'arachide, de noix de karité, de graine de coton ou, tout simplement, parce qu'ils n'avaient pas pu obtenir le wakiré, cette fameuse pièce de cinq francs pour les impôts. (p.9).

Par ailleurs, force est de reconnaître que si cela a pu être possible, cette domination se justifie en grande partie par la force militaire de l'autorité coloniale en ce temps-là. Même si en Afrique de façon générale et en Haute Volta en particulier, les guerres ont toujours existé, cette forme de guerre était une première et demandait un armement beaucoup plus sophistiqué pour résister à l'envahisseur. Dans son article intitulé *La guerre coloniale du Baní-Volta, 1915-1916 (Burkina Faso, Mali)*, Patrick Royer nous décrit l'état d'esprit des guerriers et les conditions dans lesquelles les guerres précoloniales se déroulaient en Haute Volta :

> Dans la région Baní-Volta (…) les guerres de proximité opposaient deux villages peu éloignés, en période de saison sèche, toujours à l'extérieur du village attaqué, et sans intention d'y pénétrer. Elles étaient l'occasion pour les hommes jeunes de se faire un nom, et s'achevaient après un jour ou deux, souvent suite ou à la capture ou la mort de quelques individus. Les affrontements étaient donc limités dans le temps et dans l'espace, et évoluaient selon les règles prescrites d'avance. Les assaillants étant toujours victorieux, les victoires et les défaites étaient temporaires, et les conflits pouvaient aussi bien se régler après un an ou deux, que se perpétuer pendant de nombreuses années avant qu'un accord y mette fin. (pp.35-51).

Une telle description de la vision de la guerre par les populations est la même que celle que le lecteur rencontre dans le *Crépuscule des temps anciens* de Nazi Boni où les héros Kya et Térhé se sont toujours illustrés à travers les trophées de têtes humaines des adversaires qu'ils emportaient avec eux lors des combats contre les adversaires. Ils étaient ainsi célébrés à la hauteur de leurs exploits. Cependant, si Térhé a terminé sa course sur le chemin de la gloire en restant en bonne grâce avec la tradition et les ancêtres, telle n'a pas été le cas avec Kya qui n'a pas respecté les règles prescrites par la tradition en matière de guerre. Cette violation lui couta la vie et pis encore, sa mort ne rencontra aucune sympathie de la population qui refusa de le voir comme un héros à l'annonce de sa disparition. Voici comment le narrateur nous relate l'ambiance à l'annonce de sa mort :

> Après avoir sonné trois fois l'alarme, le ti'mbwoani de Kêra répandit la nouvelle dans le pays. À Bwan, inutile explosion de fureur. On reconnut que la victime avait tous les torts. Les deux villages n'étaient pas en guerre ; l'expédition

> de Kya ne se justifiait pas et ne pouvait en aucune façon bénéficier du soutien des Ancêtres et des divinités. On fit contre mauvaise fortune bon cœur. (p.221).

C'est ainsi l'illustration que la guerre existait bien avant la pénétration coloniale entre les peuples et elle respectait des règles de protection des droits humains. À cet effet, la colonisation a été une occasion d'aplanir les tensions et mettre en commun les forces centrifuges pour combattre l'ennemi avec les moyens peu limités. Les moyens matériels de combats étaient tout de mêmes rudimentaires avec un réel manque d'infrastructures permettant de résister contre l'envahisseur. Sur ce plan, le narrateur nous apprend l'état d'esprit du voltaïque et le niveau de développement dont le pays faisait l'objet en ces termes dans le *Crépuscule des temps anciens* : « *Il (le colon) a demandé aux Anciens l'autorisation de laisser venir ses frères ici. Il a annoncé des choses merveilleuses. Il promet d'ouvrir de larges sentiers que nous pourrons emprunter sans crainte d'être piqués par les épines »* (p.216).

Cette description montre l'état d'arriération sur le plan de la science et de la technologie dont faisaient l'objet les pays colonisés. Cette réalité a contribué à la mystification de l'homme blanc par le Noir qui se refusait de croire que le Blanc était un être humain ″naturel″. Il était ″surnaturel″ de par son génie à innover, à créer des objets de destructions massives, à défier les interdits africains sans que rien ne lui arrive. Écoutons à ce propos le narrateur dans le roman de Nazi Boni : « *un homme pas comme les autres, doué d'une puissance qu'aucun être sur cette terre ne possède. Il n'a même pas hésité à violer nos coutumes, car il est monté chaussé à l'étage du vieux Dofini, le Chef de terre de Bonikuy.* » (p.218)

Cette vision suprématiste du Blanc par les populations n'était nullement une simple vue de l'esprit. Sur le plan militaire, la puissance destructrice de l'armée coloniale très moderne a détruit le Bwamu malgré le courage légendaire d'un peuple bwaba décidé à se battre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour sa liberté et sa dignité (nous y reviendrons sur leur héroïsme). Le narrateur dans *Rougbêinga* nous dresse à cet effet un bilan macabre et peu exhaustif des ravages causés par le feu des canons et des mitrailleuses après l'intervention :

> Le sol était jonché de cadavres. Ici une tête émergeait des décombres du rempart, là un membre rôtissait dans les flammes, ou des intestins ceignaient les pattes d'un cheval. Les quelques rares prisonniers mourants avaient été passés par les armes après

> des tortures… sur le chemin du retour il (l'adjudant) fit battre tous les chefs des villages qui jalonnaient la route. Tout porteur blessé ou épuisé recevait systématiquement le coup de grâce…le groupe des vieilles, des enfants et des femmes avait été aussi massacré… certaines femmes avaient pu, à la faveur de la nuit, échapper au carnage en se réfugiant dans la brousse. Tous les voisins des bwaba qui avaient suivi le déroulement de la bataille se voyaient menacés : la puissance de l'armement du nassara-rouge donnait à réfléchir. (p.83).

Cette description détaillée de l'horreur causée par la guerre se confond à celle de Voltaire dans son roman philosophique *Candide* dans lequel il dénonce l'absurdité de la guerre en Occident dans la seconde moitié du XVIIe siècle. C'est une intertextualité qui met en exergue la communauté de destin à laquelle font face les peuples dans toute situation de guerre.

Il va sans dire qu'aucune raison ne peut justifier l'horreur d'une guerre. Dans *Candide* par exemple ,Voltaire construit la figure d'un naïf personnage pour qui ″tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ″ ; sans le dire explicitement, celui-ci sera contraint à terme de nuancer son regard critique sur le monde lorsqu'il vit la guerre lui-même sans se la faire raconter : des femmes portant des grossesses éventrées, des vieillards criblés de balles, des cervelles répandues partout sous l'effet des bombes ,les cris stridents des blessés et des mourants etc. Au-delà de cette description voltairienne de la guerre, il y a bien sûr cette leçon selon laquelle l'homme sort toujours perdant d'une guerre et dans notre cas, on aurait du mal à admettre que le colon s'est en sorti véritablement gagnant.

Cela nous amène à nous intéresser au point suivant de notre analyse à partir duquel nous espérons décrire les rapports entre Voltaïque et colonisateur à l'aune de l'imagologie, une méthode d'analyse des textes littéraires. Selon Lamoussa Tiaho, l'imagologie « *s'intéresse à la représentation des images à travers l'imagination productrice qui recrée littérairement l'étranger* »

2. L'image dégradante du Voltaïque dans le roman

2.1. Le Voltaïque et le complexe d'infériorité

Le complexe d'infériorité a été étudié dans les champs de la psychologie et de la psychanalyse. La théorie du complexe d'infériorité est initialement proposée dans les années 1920 par le psychanalyste Alfred Adler. Celui-ci explique que tout humain pencherait à développer un certain sentiment d'infériorité dès le plus jeune âge. Alors qu'il grandit et prend de l'assurance, l'individu surpasse ce sentiment d'infériorité et va de l'avant, tandis que d'autres développent un complexe d'infériorité et font l'expérience de sentiments persistants d'inconfort. Dans ses premiers écrits, Adler prend en exemple Napoléon, corse et chétif, devenu empereur dans une compensation réussie du sentiment d'infériorité.

Cette perception de soi exprimée comme inférieure est très marquée dans le roman à travers la description de personnages dans l'espace diégétique voltaïque. C'est une situation inconfortable qui affecte énormément ces derniers dans leur comportement. Ils posent ainsi des actes antisociaux envers les autres. Ce sentiment est perceptible chez ceux-ci et il en résulte des échecs auxquels ils font face dans leur vie. Il est vrai que chaque individu peut se sentir inférieur à d'autres à un moment de sa vie, mais lorsque ce sentiment affecte grandement son comportement et ses émotions au point de renier sa propre culture, sa propre identité, il y a là une véritable schizophrénie culturelle.

Un tel malaise spirituel empêche de vivre une vie normale si bien que l'on assiste à un véritable écart de conduite de personnages qui se rabaissent physiquement et moralement incapables d'un minimum de confiance de soi dans le roman. Nous sommes ainsi d'avis avec Paul Popenoe (1939 : 289) que le complexe d'infériorité est « *un état anormal ou pathologique qui, [...], mène l'individu à discréditer sa propre personne, à devenir particulièrement sensible, au besoin d'être encouragé, et à adopter une attitude dérogatoire envers les autres* »

C'est un tel discrédit sur la personne humaine du Noir que dénonce Norbert ZONGO à travers le constat de son personnage :

> Il (Tempouré) n'est plus un Noir. Il a cessé de l'être depuis qu'il a pris un dieu nassara pour sauveur. Il ne le sera plus jamais parce qu'il n'a plus foi en ses dieux et en ses ancêtres. Il n'a plus rien du Noir. Il abjure, il renie sa valeur. Il n'a

> pas encore compris que le nassara est une des plus graves épidémies que la terre a connues. La destruction du monde viendra de lui. S'il est rouge, c'est parce qu'il vient du feu. Il incendiera notre monde. (p.66).

Une telle réplique dialogique d'un des personnages principaux de l'œuvre revêt une dimension idéologique très profonde. En effet, certains Noirs négligent dans l'absolu leur patrimoine culturel. Ils ne ressentent aucune fierté tant sur le plan de la couleur que des valeurs noires. Ils renient leur être sur le plan capillaire, vestimentaire, alimentaire etc. Dans l'extrait ci-dessus, les phrases négatives sont on ne peut construites à l'aide de négations absolues pour montrer l'état de déperdition de l'homme noir au temps colonial complice de sa propre aliénation. C'est sans doute estomaqué par de tels constats combien tristes que des écrivains noirs de la deuxième génération méritent encore des hommages à travers leur mouvement littéraire en l'occurrence celui de la Négritude. Le philosophe et écrivain français Jean Paul Sartre reconnait lui-même la qualité des sujets pressants défendus par ces auteurs : « *si pourtant ces poèmes nous donnent de la honte, c'est sans y penser : ils n'ont pas été écrits pour nous. C'est aux noirs que ces noirs s'adressent et c'est pour leur parler des noirs ; leur poésie est une prise de conscience* »

Alors si les valeurs des noirs sont défendues avec verve par les poètes négro-africains et leurs œuvres appréciées par des intellectuels épris de justice, cela veut dire que l'homme noir ne va pas se mettre à vivre comme le Blanc quand bien même il est décolonisé. Ceci pose la problématique de l'acceptation des différences et le refus de l'unicité-uniformité dans notre monde contemporain. Pourquoi alors des Noirs se complexeraient-ils d'être ce qu'ils sont ?

La négritude constitue à la fois un grand moment débordant de nostalgie et un héritage auxquels fait référence Norbert ZONGO. L'œuvre est aussi une réaffirmation de la nécessité à protéger les valeurs culturelles du Noir en général et du Voltaïque en particulier. N'est-ce pas ce qui a manqué à l'époque coloniale pour que certains Noirs en arrivent à être des bourreaux pour d'autres au profit du colon ?

2.2. Le Voltaïque et son consentement aux dérives fratricides

Un adage populaire enseigne ce qui suit : ″si le chien de la cour ne prend pas un os pour sortir, le chien de dehors ne pourra pas l'obtenir″. Cet enseignement a tout son intérêt ici en ce sens que les bavures, les sévices corporels ainsi que

les humiliations de toutes natures qui ont été infligées aux Noirs dans le roman l'ont été sous la bénédiction d'autres noirs. L'auteur décrit cet état de fait avec beaucoup d'humour et d'ironie comme pour décrier la traîtrise au nom des intérêts égoïstes qui a longtemps constitué l'un des défauts majeurs du Voltaïque depuis l'époque coloniale. Même s'il est tout aussi vrai que la sauvagerie coloniale n'offrait pas de possibilité aux victimes de choisir la manière par laquelle celles-ci devraient être torturées, violentées, il est tout aussi vrai et légitime qu'elle devrait leur permettre d'être solidaires pour aller en front uni contre l'ennemi.

Paradoxalement, ce sont des gardes forgos noirs qui se liguent contre leurs propres frères et cousins à travers des violences verbales et physiques à l'image de Nanga. Il faut signaler que le nom ″Nanga″ est un mot ″mooré″ qui signifie ″scorpion″. Il s'agit ainsi de la métaphore de la cruauté, de la perfidie de cet Arthropode qui anime ces gens mauvais. Ils reçoivent quitus du colonisateur pour brimer leurs frères noirs et cela est vivement dénoncé par le narrateur. Voici comment Nanga traitait Soura à propos : « *Le fouet brûlait le dos, arrachait à chaque coup une partie de la peau, léchait le ventre de sa langue de feu, ne quittait ces endroits que pour cuire les épaules, griller la face et bouillir la poitrine. Au onzième coup, Soura vit plus rouge. C'était intenable* » (p.34).

Un tel champ lexical riche de la violence n'est pas fortuit et attire l'attention des lecteurs en particulier et des Africains en général sur la nécessité de prendre conscience que la traîtrise, l'égocentrisme et le larbinisme ont toujours desservi l'Afrique. L'Africain en tant qu'humain comme les autres l'oublie très souvent pour être la principale locomotive qui tire le wagon de la violence, de la barbarie et de la mort à destination d'autres africains et cela est très malheureux. En effet, la déportation vers Bamako et le lot de souffrances subies par le Voltaïque colonial l'ont été sous la supervision d'autres Voltaïques. C'est le cas des personnages investis dans l'œuvre d'un haut statut de représentation social comme le Naba Liguidy. Voici comment le narrateur décrit ce dernier :

> Véritable terreur vivante, Naba Liguidy était entré dans la légende de son vivant. Ami fidèle de l'administration coloniale qui, à coups de cadeaux de pacotille et surtout de tolérance d'abus, en avait fait un instrument d'exploitation, d'asservissement et même une machine de répression pour les petites révoltes qui surgissaient çà et là en réponses aux mauvaises exactions des forgos, le Naba

> Liguidy personnifiait la terreur. Une terreur coloniale. La puissance de sa magie, son invulnérabilité et surtout son don d'ubiquité avaient fait de lui un être exceptionnel que les mossis désignaient sous l'appellation d'homme-force. (p.96).

Une telle description frappée du sceau d'une abondance d'adjectifs qualificatifs à connotation hyperbolique en lien avec la terreur est représentative d'un monstre visage de certaines autorités locales pendant la colonisation. Ces autorités locales étaient des ambassadrices auxquelles le colon se référait pour son recrutement d'une part et la répression d'autre part en cas de révolte. Une telle narration des faits, au-delà de la fiction romanesque rencontre un réalisme historique et social très traçable dans l'histoire de l'Afrique en général et celle de la Haute Volta en particulier. Et comme le reconnaît Claude Duchet, il existe toujours un lien entre le texte littéraire et le social.

Cependant, cette représentation négative de certains Voltaïques au temps colonial ne cache pas la réalité selon laquelle d'autres Voltaïques ont fait preuve de vie exemplaire, de bravoure jusqu'au consentement de l'ultime sacrifice de la mort pour la liberté et la patrie.

3. L'image valorisante du voltaïque dans le roman

3.1. Le Voltaïque : un ″être″ de culture et de civilisation

Rougbêinga est un roman qui met en exergue l'attachement aux valeurs culturelles dont font preuve certains personnages dans le récit. En effet, le Bwamu précolonial est fondé sur une organisation sociale rigoureuse avec des permis et des interdits qui régulent les interactions sociales. La vision du monde est tout aussi révolutionnaire fondée sur la dialectique de l'existence : la vie et la mort. Voici comment ce syndrome est-il transmis à l'enfant bwaba dès le sein maternel :

> La vie a un cycle : on naît, on vit, on meurt pour renaître à volonté ; ou tout simplement les vivants meurent et les morts reviennent. Pour vivre il faut mourir. Pour mourir il faut vivre.la vie des vivants est liberté et dignité. La vie dans le monde invisible, royaume de la mort, n'est qu'une suite logique de la vie terrestre. (p.8).

Ces devises sont d'une forte portée idéologique et préparent l'enfant dans son activité éducative (entendons par là l'éducation traditionnelle) à affronter la vie avec rage et courage. C'est sans doute l'une des explications aux écueils contre lesquels s'est heurté le colonisateur dans la Baní-Volta. À ce propos, de nombreux codes culturels existent dans les phases initiatiques de l'apprentissage à la vie traditionnelle bwaba. Ceux-ci permettent de prévenir le danger, de l'alerter et de l'affronter dans la pratique. Au cœur de ce dispositif, il y a la solidarité qui est un facteur incontournable de la réussite en terre bwaba. Écoutons à ce propos le narrateur sur le modus vivendi du Bwamu précolonial :

> Depuis que Houndé est Houndé, et que des bês glorieux succèdent à des bês glorieux, pas un pillard ou un ennemi quelconque, n'a pu franchir la haute muraille que soutenait tout une forêt d'énormes pieux qui entouraient le lôhô. Lorsque pour l'imminence d'un grand danger, le timbowni grondait, et que sa voix à grandes enjambées escaladait les collines, tous les habitants des usy environnants regagnaient Houndé leur capitale, qui pouvait tenir un siège de plusieurs lunes. Car après les récoltes, chaque famille devait apporter une certaine quantité de mil et de haricot, pour la réserve commune. (p.8).

C'est une telle conscience collective construite avec méthode qui est le facteur explicatif de l'osmose culturel du Bwamu précolonial. À cet effet, des cas de figures emblématiques de personnages comme Soura, Balily, le tingsoba de Palogo se sont abreuvés à cette source culturelle pour relever le défi de la dignité d'un peuple fier auquel fait référence Norbert ZONGO dans son œuvre. Par ailleurs les faits socioculturels comme la chasse, l'agriculture, le sacrifice aux ancêtres, la vénération des dieux, la célébration des funérailles sont entre autres pratiques qui montrent que le Bwamu et par ricochet la Haute Volta était un pôle culturel incontournable avec des populations fières de leur culture et de leur civilisation.

Les pratiques culturelles avaient une symbolique profonde et conciliaient en général l'homme avec la nature. C'est le cas par exemple de la chasse : « La grande chasse : c'était obliger les mauvais génies qui hantaient la brousse, ces génies qui empêchaient parfois les pluies de tomber, à libérer les lieux. On le faisait en brûlant les herbes et en tuant ces bêtes sauvages qui incarnaient souvent ces génies malfaisants. » (p.11)

Le narrateur en expliquant cette réalité fait usage d'un pronom indéfini inclusif et démontre par-là même qu'il fait corps avec ces valeurs africaines autrefois méconnues et décriées par l'envahisseur colonial.

3.2. Le Voltaïque : incarnation du courage et combattant de la liberté

L'Afrique n'a pas toujours été un terrain conquis lorsqu'on parcourt son histoire à travers le portrait de certains de ses fils qui ont su incarner un fort symbole de refus, de courage et de combattivité pour elle. Les historiens ont déjà fait un énorme travail d'immortalisation de certains parmi eux à l'image de Samory Touré, Béhanzin, Boukary Koutou et bien d'autres qui se sont démarqués par leur refus catégorique de se soumettre à l'envahisseur colonial. C'est ce travail de mémoire qu'il est encore question dans l'œuvre romanesque *Rougbêinga* de Norbert ZONGO à travers les figures de proue qu'il a su construire par le biais de l'écriture.

En plus de la dévolution pour le culte aux ancêtres, l'œuvre fait montre d'un peuple voltaïque fier, courageux et tenace face à l'adversité. Ce courage se manifeste à travers des activités socioculturelles liées à la lutte, à la chasse et à la guerre. Le récit du voyage est ainsi évoqué pour servir de motif narratif d'expérimentation et de mise en œuvre d'une valeur cardinale : l'audace du bwaba. Cela se perçoit à travers l'insertion de texte injonctif prononcé par un vieillard à l'endroit de Soura qui venait de triompher d'une lutte face à toute la jeunesse d'un village : « *Que les dieux de la brousse t'assistent, vaillant bwaba. Je comprends pourquoi tu voyages tout seul, tu es un homme courageux. Le courage vaut à lui seul des armées, bien plus, il vaut toute une vie.* » (p.22).

Un tel discours montre que l'héroïsme a un prix et se caractérise principalement par l'accomplissement d'actes de bravoures au-delà des frontières immédiates. Le thème du voyage évoqué dans l'œuvre s'illustre comme un moyen de mise en œuvre des valeurs qui caractérisent la figure du Voltaïque précolonial. Au nombre de ces valeurs, il y a cette recherche effrénée de la liberté au prix du sacrifice suprême. À ce propos, écoutons le narrateur omniscient sur ce qu'il témoigne de Soura à propos de sa vision sur la liberté : « *il savait que rien ne coutait aussi cher que la liberté. Son prix la rend souvent inutile pour les lâches. Sa dure graine ne pousse qu'après une pluie de sang. Jamais salive, larmes et urine n'ont réussi à la faire germer.* » (p.56).

Il est alors question de dire à travers un tel champ lexical riche de la révolte qui caractérise cet extrait que la liberté n'est jamais une offrande, elle s'arrache par une âpre lutte et souvent au prix fort de l'ultime sacrifice de la mort. La formule proverbiale suivante citée dans le roman corrobore à point notre propos : « *l'homme ne doit avoir que des larmes de colère. Celles de peine sont pour les femmes* » (p.85).

Pour mettre en pratique la magie d'une telle formule incitatrice et stimulatrice, des stratégies de guerre, des tactiques sont savamment pensées, muries et mises en pratique par les guerriers voltaïques pour dérouter l'envahisseur colonial. Cela montre qu'il existait des formes de résilience en dépit de l'adversité à laquelle faisaient face les voltaïques. À ce titre, écoutons les consignes belliqueuses de légitime défense de Soura qui deviendra Rougbêinga plus tard :

> Il y aura plusieurs groupes qui opéreront chaque fois deux à deux ; tout cela pour éviter les attaques en masse. Il faut que le nassara - rouge ne sache plus où donner la tête. Chaque groupe qui attaquera sera couvert par un autre. Les retraites seront rapides. Il faut frapper et disparaitre aussitôt. Un groupe attaque et ameute les forgos. Le deuxième groupe, qui le couvre, prend de dos l'ennemi qui poursuit le premier. Nous n'attaquerons que de nuit pour les attaques en groupes. Il y aura aussi des missions d'un ou de deux personnes. La tactique est d'user le nassara, de l'obliger à sévir plus qu'auparavant et, ainsi, faire basculer dans notre camp la grande masse de ceux qui hésitent encore à nous rejoindre. (p.90).

Une telle description désintéressée des stratégies et consignes de combat met en exergue l'idée qu'il existait une véritable école de guerre à l'époque précoloniale et que l'armée moderne qui s'est imposée par la suite a déstructuré cette configuration traditionnelle de lutte. Les stratégies endogènes de lutte s'en trouvent fortement éprouvées. À ces stratégies s'ajoutent les nombreux discours idéologiquement incitatifs des personnages comme Balily et de Rougbêinga qui ont contribué au combat pour la liberté. Leurs discours sont empreints de gnac, de hargne et s'illustre aujourd'hui comme des messages atemporels au regard des réalités auxquelles l'Afrique est confrontée. Le passage suivant illustre cet état de fait :

> Nous avons tous engagé, pour libérer nos mères, nos pères, nos sœurs et nos frères, un combat sacré. Nous savons tous que tout homme digne de ce nom ne doit à aucun moment de sa vie accepter par peur de la mort-à laquelle il n'échappera d'ailleurs jamais-de vivre une éternelle humiliation, qui le rabaisse et le ramène au rang de chose. Plutôt mourir que vivre un éternel esclavage ! (p.116).

Le constat aujourd'hui est que la mère Afrique continue toujours de s'affaisser sous le joug de la domination néocoloniale pour ce qui concerne beaucoup de pays même si des voix s'élèvent partout et crient haro ! Mais si en dépit de la vision si noble des héros, le combat a échoué après moult péripéties dans le récit, c'est parce qu'il y'avait ce monstre qui a toujours desservi les causes dans les luttes africaines : la désunion. Et à ce propos, nous citerons ce passage suivant du roman pour clore cette triste réalité : « *l'erreur des Noirs, pour ne pas dire leur faute grave, depuis l'aube de l'esclavage, a été la désunion. Cette historique erreur de tous les temps, restera l'obstacle infranchissable* » (p.116).

Il reste à comprendre si une telle prolepse de signe indien se briserait un jour pour faire enfin de la place à l'union sacrée entre Africains en général et entre burkinabè en particulier pour le bien-être des populations.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il ressort que *Rougbêinga* de Norbert ZONGO est très riche en enseignement aussi bien sur le plan stylistique que thématique. A travers les techniques narratives, les procédés d'humour et de l'ironie, l'auteur réussit à décrire les rapports de subordination, d'exploitation et de violence qui existaient entre le colon et le colonisé dans la société de l'œuvre. Au-delà d'une fiction, il s'agit d'un réalisme sociohistorique qui a marqué l'histoire des peuples africains en général et l'Afrique noire francophone en particulier. Il s'est agi donc pour nous dans ce voyage de revivre l'historicité coloniale. Le premier enseignement que l'on tire est celui des raisons qui ont justifié la colonisation dans cette partie du monde.

Nous avons pu faire ressortir à travers les techniques d'écriture les raisons politique, économique et culturelle enrobées de condescendance raciste infligées aux peuples colonisés. Le second enseignement est l'attitude

des suppliciés eux-mêmes face aux bourreaux faite de trahison, de haine entre Africains et d'actes d'autodestruction. L'échec fatal des résistants face au colon suréquipé militairement ne finit pas d'interpeller les consciences africaines sur la nécessité de la solidarité entre les peuples dans l'union qui peut être le meilleur rempart à la souveraineté des États modernes.

Bibliographie

ANOZIE, Ogbonna Sunday (1970) : *Sociologie du roman africain*. Paris : Aubier.

Balibar, Etienne et Macherey, Pierre (1974) : « Sur la littérature comme forme idéologique ». In *Littérature*, n°13.

Boni, Nazi (1962) : *Crépuscule des temps anciens*. Paris : Présence Africaine.

BRECHT, Bertolt (1997) : *Les Arts et la révolution, écrits sur la littérature et l'art*. Paris :Arche.

CHEVRIER, Jacques (2002) : Anthologie africaine. T. 1. Paris : Hatier International.

GOLDMANN, Lucien (1955) : *Le Dieu caché.* Paris : Gallimard.

HABERMAS, Jürgen (1973) : *La technique et la science comme idéologie. Paris* : Denoël.

KESTELOOT, L. (1987). *Anthologie negro-africaine,Histoire et textes de 1918 à nos jours.* Edicef.

LUKACS, Georges (1960) : *Histoire et conscience de classe*. Paris : Minuit.

MACHEREY, Pierre (1966) : *Pour une théorie de la production littéraire*. Paris : Maspero.

POPENOE Paul (1939): Your Inferiority Complex, Scientific American, may.

ESCARPIT, Robert et VIALA, Alain (1958) : *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF.

ESCARPIT, Robert (dir), (1970) : *Le Littéraire et le social*, Paris : Flammarion.

ROYER, Patrick (2003) : *La guerre coloniale du Bani-Volta, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali)*, Autrepart (26) :35-51

SARTRE, Jean-Paul (1948) : *Situations*. T.2. Paris : Gallimard.

SARTRE, Jean-Paul (1948) : *Qu'est-ce que la littérature* ? Paris : Gallimard.

TIAHO, Lamoussa (2020) : Lecture géocritique des espaces de révoltes et de lutte dans *Crépuscule des temps anciens* de Nazi Boni et *Rougbêinga* de Norbert ZONGO, Lettres d'Ivoire.

WESTPHAL, Bertrand (2000) : *La Géocritique, mode d'emploi*, Limoges : Pulim.

ZIMA, Pierre V. (1978) : *Pour une sociologie du texte littéraire*. Paris :10 /18.

ZONGO, Norbert (2012): *Rougbêinga,* Ouagadougou: Harmattan Burkina.

ZONGO, Norbert (2015) : *Le parachutage*, Ouagadougou : Harmattan Burkina.

07

POUR UN DISCOURS HUMANISTE DANS LE PARACHUTAGE DE NORBERT ZONGO

Wêndengoundi Ernest ZONGO, *doctorant à l'Université Joseph Ki-ZERBO, Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES) (Burkina Faso)*

Resume

Les relations interhumaines sont par moment mises à l'épreuve des chocs au point de les rendre hideuses. Face à ce constat, des plumes naissent pour interpeller la conscience des contemporains. « **Pour un discours humaniste dans *Le Parachutage* de Norbert ZONGO** » est l'intitulé qui nous permet de cerner un pan de la socialité dont l'idéologique dans une société en proie à un malaise : celui de la déshumanisation. Pour comprendre une telle situation, il faut rechercher le contexte de naissance de la violence dans le projet d'écriture de l'auteur. Lequel projet revêt un caractère philanthropique par l'attachement à la valeur humaine que porte celui-ci. La plume de l'auteur, dans cette veine, suscite en nous des questionnements dont celle principale : Quel est le projet humaniste de Norbert ZONGO à travers son discours sur la violence dans *le Parachutage* ? Pour ce faire, notre objectif serait de montrer d'abord la typologie de la violence, ensuite de les graduer puis d'analyser enfin la manière dont elles sont traitées pour aboutir au projet humaniste que chérissait l'écrivain. Pour y parvenir, la clef de lecture de notre réflexion se construira autour des outils de la sociocritique de Claude Duchet.

Mots-Clés : Violence-Société de roman- Discours humaniste

For a humanist discourse in Parachute by Norbert ZONGO

Summary

Interhuman relationships are at times tested by shocks to the point of making them hideous. Faced with this observation, feathers are born to challenge the conscience of contemporaries. "For a humanist discourse in *The Parachutage* by Norbert ZONGO" is the title which allows us to identify a part of sociality

including the ideological in a society prey to a malaise: that of dehumanization. To understand such a situation, we must look for the context of the birth of the violence in the author's writing project. Which project takes on a philanthropic character through its attachment to human value. The author's pen, in this vein, raises questions in us, including the main one: What is the humanist project of Norbert ZONGO through his speech on the violence in *The Parachutage*? To do this, our objective would be to first show the typology of violence, then to grade them and finally to analyze the way in which they are treated to arrive at the humanist project that the writer cherished. To achieve this, the key to reading our reflection will be built around the tools of Claude Duchet's sociocriticism.

Keywords : Violence-Novel society-Humanist discourse

Introduction

Au carrefour du culturel, du philosophique et de l'artistique, l'humanisme est un mouvement qui s'est répandu dans le courant du XIXe siècle. Il met un point d'orgue sur l'amour de l'homme et prône la liberté, la tolérance, la raison, la responsabilité et la solidarité entre les humains. Dans le contexte de la décennie 90 plus que jamais et un peu antérieur à cette période les États en Afrique, du fait de la nouvelle donne internationale connaissent des troubles divers. C'est dans ce contexte, que des plumes dont celles de Norbert ZONGO naissent pour porter ce projet humaniste au profit des masses vulnérables.

Si nous postulons que la littérature c'est un discours de la vie, un discours sur la vie, puis un métadiscours parce que la vie elle-même est discours, alors, faire de la littérature serait élaborer un discours sur le discours. De ce fait, la plume qui s'insurge contre le discours de la violence qui est un phénomène déconcertant et complexe est la voix du projet humaniste.

Au regard de ce qui précède, la plume de l'auteur suscite en nous des questionnements dont celle principale : Quel est le projet humaniste de Norbert ZONGO à travers son discours sur la violence dans *le Parachutage* ?

Autour de cette question principale se décline celles subsidiaires : Dans quel contexte la violence est utilisée dans le corpus ? Quelles en sont les typologies ? Pourquoi l'encre de la violence ?

Pour ce faire, notre objectif principal serait de montrer le contexte d'utilisation de la violence, celles subsidiaires s'articulent autour de la typologie et enfin la manière dont elles sont traitées pour aboutir au projet humaniste que chérissait l'écrivain. Pour y parvenir, la clef de lecture de notre réflexion se construira autour de l'approche sociocritique de Claude Duchet.

1. Cadre théorique

Il faut retenir que la sociocritique est une méthode d'analyse du texte littéraire qui se différencie des autres méthodes par le fait qu'elle place la socialité au cœur de son centre d'intérêt. Par socialité, il faut entendre tout ce qui manifeste, dans le roman, la présence hors du roman d'une société de référence et d'une pratique sociale, ce par quoi le roman s'affirme dépendant d'une réalité socio-historique extérieure à lui. Dans le projet sociocritique, Duchet (2006) définit le discours social comme un ensemble langagier ou discursif pouvant caractériser un certain moment historiquement et socialement défini, selon des découpages plus ou moins justifiées.

Au discours social est associé la société textuelle. Celui-ci correspondrait selon Claude Duchet à une extension de champ puisqu'il est le discours que toute la société tient sur elle-même et donc sur le socio- texte c'est-à-dire la manière dont le texte donne à lire et à vivre le social. La société du texte ou du roman est la société qui se dégage du texte littéraire, l'organisation sociale que la sociocritique met au jour dans les productions littéraires. La société du roman, comme son nom l'indique d'ailleurs, n'existe que dans le texte et ce n'est que le reflet, l'image d'une collectivité humaine, d'une organisation sociale prise comme référence ou comme modèle.

Pour le théoricien, s'il existe un imaginaire intratextuel, le fil conducteur d'un tel dispositif trouve pour appui un ailleurs qu'il nomme société de référence. Cette considération s'enracine dans *Structures mentales et création culturelle* de Lucien Goldmann (1970) qui établit une relation intrinsèque entre une œuvre littéraire et la société de l'écrivain.

La société textuelle n'est autre que celle construite par le texte. En réalité, il s'agit d'une société imaginée par l'auteur. Claude Duchet (1979) nous dit : « L'existence (du socio texte) est postulée par toute l'écriture qui obéit aux règles du vraisemblable ».

En effet, c'est le monde réel qui fournit à l'écrivain les matériaux pour la construction de son monde. Ce sont ces matériaux que In-kyoung Kim dans son article La *Sociologie du texte* appelle « Idéologique ».

Dans cette veine, il soutient : « L'idéologique est un aspect de la socialité, une de ses composantes, mais ne se confond pas avec elle. L'idéologique ne se résume pas à la socialité pas plus qu'il ne la résume. La socialité du texte peut et doit s'envisager en elle « à travers tous les ensembles et réseaux signifiants du roman ».

Ainsi, en ce qui concerne notre corpus, certes il offre un champ large d'idéologique mais ce qui fait l'objet de notre réflexion est la stratégie dont use l'auteur pour exprimer sa philanthropie à l'égard de ses contemporains.

Cette vision commune est aussi partagée par Goldmann qui l'appelle macro-société. Or, il est difficile d'envisager une société sans discours.

La théorie sociocritique de Duchet se rapporte, pour l'essentiel, aux concepts de : société du texte ou du roman, société de référence, co-texte, discours social et sociogramme.

Ainsi, pour comprendre les éléments textuels dont l'idéologique à partir de *Le Parachutage*, il faut la mettre en interconnexion avec la vision de l'écrivain.

° Le contexte d'utilisation de la violence

Les écrivains négro-africains sont des miroirs de leur société. Ils traduisent les réalités sociales de leur environnement dans leurs œuvres en les analysants, les interprétants avec une certaine clarté. Cette interprétation est empreinte de la subjectivité de l'auteur dans la relation des faits de la vie quotidienne. C'est d'ailleurs à ce propos qu'écrit René GIRARD (1961, p. 27) : *« L'histoire du roman est faite des alternances ou des confrontations d'œuvres de vérité romanesque et d'œuvres de mensonges romantiques »*.

Lorsque nous jetons un regard sur le plan social de la période, il apparaît qu'au cours de la décennie 90, les indicateurs montrent une dégradation des conditions de vie, de l'éducation, et de la santé. Il faut aussi prendre en compte la restriction à l'expression des populations pendant le monopartisme. Ainsi, les jeunes se trouvent au cœur de la contestation et ont un désir ardent de changement. Le maître d'œuvre est l'armée dans *Le parachutage* mais aussi l'action non moins importante des jeunes. À ce propos Siradiou DIALLO

(1990, pp14-15) disait : *« Les étudiants ont servi d'étincelle pour allumer la mèche de la contestation. Partout ils sont descendus dans la rue pour prendre la population à témoin des revendications qu'ils formulent depuis bien longtemps à l'intérieur de leur campus ».*

Cette période est des plus chaudes car partout, en amont du discours de la Baule, la vie sociale des populations, étaient loin de l'enchantement. L'une des dimensions étant liée à l'autre (politique, et sociale) l'annonce d'une nécessité de reformer le mode de gouvernance des pays africains engendre de profonds bouleversements et de nombreuses violations des droits humains. Du reste, la violence est manifeste selon une certaine typologie.

2. Quelles en sont les typologies ?

Elle peut être gradué dans le corpus selon : la violence physique, la violence psychologique, la violence verbale et celle sociétale.

2.1. La violence physique

Elle est l'usage de sévices corporels, de tortures, de brutalités exercées par un dominant sur un dominé. Lorsqu'un personnage est confronté à ce type de violence, le dessein est surtout de rabaisser, d'humilier l'autre. Cette action de la violence physique, le Lieutenant-Colonel Etienne Kodio, bien qu'étant acteur de la violence, en est victime à la page 24 : « Gouama donna un coup de pied dans le derrière du lieutenant-colonel Kodio ». Par moment, il est plausible d'en arriver à la mort. C'est l'illustration des Commandants Kéita et Ouédraogo. Officiers dans l'armée de Watinbow, ils seront victimes de la violence lors d'une démonstration de saut par les para-commandos. Leurs parachutes avaient été sabotés car ils étaient soupçonnés de préparer un coup d'État contre Gouama. La violence physique est vivace dans *Le Parachutage*. Du reste, il ressort aussi l'usage de la violence physique exercée sur le personnage principal dont Gouama à la page 150. En effet, principal ordonnateur de la violence, il sera lui aussi une victime lors du coup d'État. Gouama n'ayant pas accepté la perte de son pouvoir, envisagera une reconquête qui se solde par un échec. Il sera torturé et exécuté.

2.2. La violence psychologique

Étant l'étude que l'on fait du moral et de l'intelligence sans prendre en compte les parties qui en sont les organes, la psychologie est présente dans l'œuvre et se décèle sous forme de violence. Elle est visible surtout sur la

personne de Gouama le président déchu. Elle se manifeste sous forme de peur d'angoisses, d'harcèlements et de pressions subies par le personnage telle à la page 82 :

> *« Ils avançaient, avançaient inexorablement. Ils étaient à sa porte. Plus que quelques secondes. Ils heurtèrent la porte. Il ressentit le coup sur son cœur, puis ce fut le vide. Sanou qui venait d'ouvrir la case trouva Gouama étendu, la face contre terre, évanoui. ».*

La peur n'apparaît pas seulement là. À la page 144 Gouama fait une autre crise. Le narrateur décrit ceci :

« *Gouama eut une attaque cardiaque et chute sur le sol.* ».

La peur accentuée qu'éprouve Gouama finit par avoir le dessus sur lui. Il s'avouera à la page 140 :

« *Il me manque un pistolet pour achever le déguisement. À présent je sais que je suis fou. ».*

En somme, la répétition des crises manifestées par le personnage principal prouve sa faiblesse et sa vulnérabilité.

2.3. La violence verbale

Elle précède ou accompagne la violence physique et en aggrave les effets. Cette violence verbale consiste en des termes humiliants. Ainsi, à la page 21 « Chien », à la page 24 « Vos culs pourris comme vos godasses », toujours à la même page, « Tu es fou ou tu es bête » sont autant d'injures proférées. Ces injures principalement ont pour objet d'affecter le moral et même de remettre en cause l'intelligence du vis-à-vis. C'est ce qu'a essuyé le Lieutenant-colonel Etienne Kodio lorsque Gouama a appris le complot qui se tramait contre lui et son pouvoir. La violence verbale crée un sentiment d'infériorité. Elle peut être à l'origine de trouble émotif qui, s'il n'est pas maîtrisé, peut conduire à des excès tels que c'est le cas à la page 126 lorsqu'un militaire excédé par les injures se laisse emporter et tire dans le groupe.

2.4. La violence ciblée

De la définition qui nous intéresse, la société est l'ensemble de personnes vivant d'une façon organisée et structurée par des institutions et des conventions. Dans sa composition, hommes, femmes, enfants y jouent un rôle important en ce sens qu'il participe à un certain équilibre. Or, si ce groupe est un acteur de la société, l'objectif des politiques, c'est de prévoir dans la gestion de la cité le bien-être du peuple. Pourtant, dans l'œuvre, c'est un type de répression violente exercée par les tenants du pouvoir contre cette composante de la société à la page 35 :

> *« Des lépreux, des aveugles, des fous, etc., hommes, femmes, enfants se bousculaient autour des quatre grands camions que la voirie utilisait pour évacuer ses ordures. Des pleurs et des cris fusaient. (...). Pour ces mendiants, la police utilisait un argument solide : la matraque. ».*

Du coup, l'usage de telle pratique contre cette composante est source d'une « *frustration relative* » qui est, selon Robert King Merton (1949) le fait que dans un groupe les membres subordonnés, ou non encore intégrés, ont toujours tendance à partager les sentiments et à se conformer aux valeurs. Ce qui n'est pas le cas car entre les gouvernants et le peuple se creusent un écart.

3. L'analyse des formes

Étant rejeté par tous, la violence sévit dans tous les domaines. Acteurs puis victimes que nous sommes, nous l'appréhendons de diverses manières. La violence occupe une part importante de notre vécu quotidien d'autant plus qu'elle est un instrument essentiel de nos institutions sociales car étant un moyen d'exercer une pression sous quelle que formes que ce soit sur autrui. A cet effet, le sociologue Pierre Bourdieu donne une des formes de manifestation de la violence qui se traduit par exemple par l'entremise de la culture scolaire venant de la classe dominante les valeurs de cette dernière sur les classes populaires. L'un des résultats de ce processus est parfois la dépréciation identitaire. Dans cette relation complexe, Yves Michaud (1978, p.20) donne l'explication suivante :

« Il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables, soit dans leur intégrité

physique, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles. ».

Il apparaît, à la lumière de la définition proposée par Yves Michaud, que la notion d'interaction implique qu'il y ait des acteurs. En outre, l'aspect des formes est clairement déballé par cette définition.

3. 1. Une violence multiforme

Elle est une agression ou une attaque énergique contre les personnes par des moyens physiques ou psychologiques. Parfois, elle est obtenue par des méthodes implicites ; ce que nous nommons « violence douce » car elle est exercée de façon subtile. En ce qui nous concerne, nous observons une présence multiforme de la violence dans le corpus et cela à travers le style propre de l'auteur. À propos du style, Jules Marouzeau (1969, p. 20) fait retenir que le style résulte de l'attitude que prend l'écrivain par rapport au matériel que la langue lui fournit.

Nous relevons dans le corpus la violence physique, psychologique, sociale, et quelques traces de violence verbale. Tous autant qu'elles se présentent, elles sont surtout le fait d'acteurs qui, pour une raison ou pour une autre, éprouvent soit le besoin de dominer soit celui de se défendre. Cette volonté de puissance met en avant son égo tout en faisant abstraction de son environnement. C'est dans ce sens que Joseph Pestieau (1992, p.197) écrivait : *« Le violent refuse le monde, refuse de composer avec les moyens et les circonstances, refuse de progresser patiemment en fonction des possibilités. Il refuse d'être mis en question, de rendre des comptes ou tout simplement de tenir compte des autres. ».*

C'est dire que chaque acteur pourrait se retrouver dans cette description. Ainsi, use-t-il de la forme qui lui semble la mieux appropriée pour parvenir à son objectif. Cependant, une accumulation des formes peut être aussi envisageable dans le corpus.

3.2. Une violence accumulée

L'accumulation de la violence est perçue comme un processus, intentionnel ou non, d'exercer une brutalité physique et psychologique sur une personne ou un groupe de personnes de façon continue au point qu'il courbe l'échine. Autrement dit, elle se manifeste par une association des différentes formes de

violence qui s'opèrent peu ou prou sur un personnage ou un groupe de personnes. L'exercice de la pression est multiforme. Nous rencontrons cela dans le corpus dont la violence physique, psychologique, verbale, etc. Toutes ces violences pratiquées sur chacune des parties sont le reflet d'une vie quotidienne que l'auteur a su peindre dans son œuvre.

Pour notre part, il apparaît évident, que la violence telle que présentée dans le roman obéit à un ordre. Dans Le Parachutage, la spontanéité de la violence posée par l'auteur laisse entrevoir une accumulation de celle-ci jusqu'à la fin de l'intrigue. L'accumulation de la violence est continue en ce sens qu'elle est caractérielle du personnage de Gouama. L'auteur construit doucement l'histoire en y insérant harmonieusement les circonstances de la violence.

Pour finir, les situations de brutalité naissent autour de la lutte pour la préservation du pouvoir. Cette lutte ne se produit pas sans heurts. Ainsi, la violence est réciproque.

3.3. Une violence réciproque

Aussi diverses soient-elles, les différentes formes de violences sont objets de réciprocité chez chacun des protagonistes. Dans la vie sociale, la répression vient déranger les situations habituelles et perturber un rythme qui ne cherchait qu'à se perpétuer ou à s'améliorer. L'intervention d'une brutalité est toujours une démarcation entre ce qui est habituellement toléré et ce qui sort de ce cadre ancien. Dans les esprits et la psychologie des personnages, elle provoque une secousse qui polarise leur attention sur les phénomènes en cours et l'attitude éventuelle qu'ils doivent adopter.

Dans l'action, les opprimés ont toujours possédé une arme : le corps, tout leur être. Dans cette lutte, il déploie toute leur énergie car cette énergie physique est un signal fort dans la réalisation de leur objectif ce qui crée un climat délétère. Pendant la répression chaque belligérant défend son intérêt de sorte à avoir pour objectif la neutralisation de l'autre. C'est seulement après les chauds moments d'empoignade que chaque partie se rend compte des dégâts posés à la société. Une telle situation peut être illustrée par :

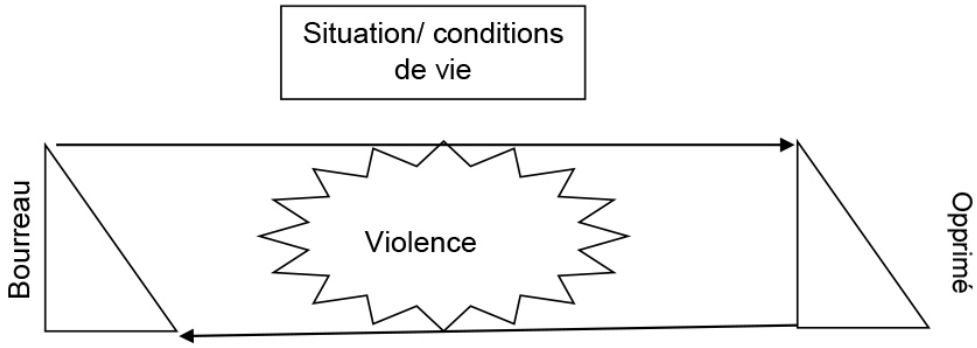

Schéma de la violence dans le corpus

Dans ce schéma ci-dessus représenté des différentes composantes, nous avons au-dessus une figure marquée par les conditions de vie autour desquelles il est impérieux de lutter pour la liberté.

Le triangle à gauche du schéma est celui des tenants du pouvoir. Cette classe de la société tout au long de l'intrigue confisque les droits du peuple. Les tenants du pouvoir sont soucieux de maintenir le calme puisqu'ils sont garants de la paix et de la stabilité.

Le triangle à droite, indique dans le corpus la classe des opprimés qui est une composante de la société. Celle-ci doit lutter pour arracher sa pitance et sa liberté. Elle se constitue d'élèves, d'étudiants, de commerçants, de fonctionnaires, de l'armée, des voyous etc.

Pendant les moments d'empoignade, ils réagissent contre l'oppresseur. À la fin de la bataille, ils savent de quel camp ils sont puisque la lutte leur permet de se revigorer mais aussi de camper sur leur détermination à découdre d'avec la partie adverse.

Ainsi, dans *Le Parachutage*, c'est lorsque les conditions de vie, l'oppression, la violation des droits pèsent sur une classe représentée par le triangle que naît la violence dans les deux sens. Il y a donc un principe de réciprocité dans l'action truculente jusqu'à ce que le calme se rétablisse afin que règne l'ordre dans la cité. Cette attitude dote les acteurs d'une conscience sociale et politique.

3.4. Une conscience collective dynamique

La conscience collective est l'ensemble des valeurs et des normes manifestées et acceptées par une société. Dans l'expression de la conscience collective, les normes et les valeurs sont une base majeure et vont guider la vie sociale du groupe d'autant plus qu'elles vont constituer une référence commune à l'ensemble des membres. Ainsi, la conscience collective est fortement présente dans le corpus. Elle se présente sous une structuration des ordres sociaux montrant deux camps distincts : celui des opprimés et celui des oppresseurs.

Toutefois, une certaine variation des situations peut être constatée c'est-à-dire que nous pouvons rencontrer dans le camp des oppresseurs, des opprimés qui, à un moment précis, peuvent prendre conscience de leur condition pour en sortir. Tel est par exemple, le cas d'Etienne Kodio dans *Le Parachutage.* La confrontation de ces deux camps provoque une violence qui aboutit au contrôle de la société par un groupe pour améliorer son existence. Les élèves et l'armée sont ici représentatifs de la société dans le corpus. Ceux cités agissent de façon visible.

Du reste, la révolte permet, chez les opprimés une prise de conscience car l'organisation dans la lutte, les initiatives sont autant d'éléments qui rapprochent les peuples. C'est pendant ces moments, que les gens apprennent à être solidaires et à faire montre d'initiatives.

Somme toute, la prise de conscience est la meilleure forme pensée selon nous pour les personnages de tendre à une amélioration de leurs conditions de vie et à témoigner les uns à l'égard des autres un certain humanisme. Ainsi, le point commun des opprimés dans Le *Parachutage* réside dans les valeurs telle la liberté, la justice, le refus des inégalités, le chômage, la misère, l'exclusion… Comment se construit le discours humaniste chez Norbert ZONGO ?

4. Le dévoilement d'un discours humaniste

Comme nous l'avons précédemment rappelé, l'humanisme est au confluent de plusieurs champs et est absorbé par cet écrivain. Se manifestant par une considération et un égard que l'on éprouve vis-à-vis de son semblable, Norbert ZONGO se sert de sa plume pour le témoigner sous une autre dimension. En effet, à travers sa plume, l'auteur fait montre d'un amour agape tel que le dit les Saintes Écritures pour affirmer son humanité.

Il s'agit en réalité dans son œuvre *Le Parachutage*, de mettre à nu un phénomène déconcertant qui touche quasiment tous les pans de la société.

Ce projet humaniste se décline à travers la vision du monde qui selon Lucien Goldmann (1963, p. 42) est « cet ensemble d'aspirations, de sentiments, d'idées qui réunit les membres d'un groupe. ». Autrement dit, La vision du monde d'un écrivain est la présence de celui-ci dans la représentation qu'il a du monde dans son œuvre. Dans son projet d'écriture l'écrivain manifeste sa présence à travers sa vision du monde. Ce faisant, Norbert ZONGO dans *Le Parachutage* s'est investi à rendre compte des problèmes sociaux qui se posent de façon lancinante dans son environnement. Il a posé avec clarté le sens de l'évolution de sa société. En cela, il apparait comme un progressiste. L'idéologique de la violence en tant que fait social qui jalonne le corpus est sans ambages. Ainsi, il se l'incarne à travers ses personnages.

Dans *Le Parachutage*, la lutte menée par les étudiants (Mamadou, Coulibaly et Diallo) est celle de la défense du peuple contre les atteintes exercées sur ladite population. En faisant le choix de militer dans l'opposition et astreint à la clandestinité, Mamadou et les siens de par leurs idéaux font montre de leur option politique ; laquelle n'est loin de l'auteur.

Dans la trame romanesque, ils ne sont pas les seuls à mener cette lutte. L'armée, en tant qu'institution, s'inscrit aussi dans cette démarche. L'entrée en scène contre le pouvoir de Watinbow procède d'une vengeance qui elle-même est le résultat d'une violence contre le peuple.

Le dévoilement de l'humanisme dans cette œuvre réside sous l'angle selon lequel celui-ci en prenant sa plume s'insurge contre la confiscation de la liberté du peuple et l'usage de la violence sur les « Watinbowéen ». De plus, cet aspect du caractère de l'auteur s'accommode dans une perspective du droit communautaire africain d'avec la Charte de Kurukan Fuga (1998) qui stipule en son article 5 du titre I que chacun a le droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique. En conséquence, tout acte attentatoire à la vie d'autrui est puni de mort.

Dès lors, ces éléments témoignent de la vision du monde de l'auteur. Pourtant, si nous jetons un regard dans « Qu'est-ce-que la littérature ?» à travers les questionnements que se posait Jean Paul Sartre (1948, p. 28) à savoir :

- Quel aspect du monde l'écrivain veut-il dévoiler ?
- Quel changement veut-il apporter par ce dévoilement ?

Nous sommes confortés dans l'idée que l'auteur a réussi ce pari car la situation politique n'était pas stable à cette période. À cette époque, pour mémoire, est prononcé le discours de la Baule par le président français François Mitterrand le 20 juin 1990 lors de la conférence des chefs d'États de France et d'Afrique.

Mais avant, il faut avouer que la plupart des pays ouest-africains vivait sous un paternalisme français. Les relations personnalisées avec les dirigeants africains se faisaient au détriment du respect des droits humains et des libertés syndicales. C'est là tout le mérite de l'homme de lettres d'écrire et de s'insurger contre ces pratiques qui minent son monde. En posant cet acte, il met à nu un aspect de sa société.

Cependant, quel changement veut-il apporter à travers ce dévoilement ?

Pour l'auteur, la rupture avec la gestion autarcique du pouvoir, l'invite à faire place aux multipartismes et à la démocratie dans un profond respect des droits des citoyens demeurent la fibre humaniste qu'il veut apporter à sa société. Pourtant, ce changement trouve son relent dans la pensée de Alain Renaut (2007) qui estime : « […] il n'est pas d'humanisme sans négation de tout ce que l'être humain perçoit en lui et hors de lui, à tort ou à raison, comme une menace, comme menaçant sans cesse de le reprendre dans la nature, de le renaturaliser. ».

Du reste, cette tendance n'est pas sans conséquences car plusieurs crises et troubles naissent et partout des voix se font entendre sous maintes formes. C'est aussi la période de la contestation et des revendications en Afrique. La rupture du cordon ombilical se fera dans la douleur d'avec la puissance colonisatrice d'autant que bon nombre de chefs d'État ne s'y étaient pas préparés. Étant un phénomène qui a marqué la vie politique des jeunes États, l'écrivain s'en est saisi et a su avec maestria refléter son humanisme.

Dans ce sens, la voix philanthropique de Norbert ZONGO à travers *Le Parachutage* permet aisément de mettre le doigt sur la manifestation de la violence pour sonner la négation à cette menace. Aussi, l'écrivain veille à ce que ses contemporains soient plus humain, ce qui constitue l'essence même de l'homme, et pas inhumain pour préserver le visage angélique de celui-ci afin de garantir une société idéale.

Conclusion

La vie et la littérature sont liées l'une à l'autre, c'est dire que la littérature doit son contenu à la vie et la vie survit grâce à la littérature à laquelle elle doit son immortalité ; nous pouvons affirmer avec force que l'auteur n'est pas en déphasage avec le contexte sociopolitique de son milieu. À cet effet, l'histoire dans le récit est vue à travers quelques éléments référentiels mais aussi à travers le sort de quelques personnages.

Sur le plan sociopolitique, la violence lorsqu'elle naît n'épargne aucune composante de la société dans le corpus. Il faut rechercher l'origine d'une telle naissance dans les conditions et le mode de vie des populations ; lequel plan social ne saurait être détaché de la politique car celle-ci occupe une importante part dans la gestion et l'amélioration des conditions de vie du peuple.

Lorsque nous considérons le récit, aucun détail n'échappe au narrateur. L'auteur de *Le Parachutage* adopte une transparence et un style clair, simple et direct avec pour intention d'inviter chaque acteur à se pencher sur non seulement son rapport avec l'autre mais aussi à faire de l'autre le centre pour un monde de quiétude. C'est pourquoi, sans ambages, nous affirmons que Norbert ZONGO développe un humanisme intégral du fait que cet humanisme à travers le rapport entre les personnages romanesques doit tenir compte d'une inclusion mutuelle dans les relations entre personnes. Car comme le pensait Martin Heidegger (1989) : « […] l'humanisme consiste en ceci : réfléchir et veiller à ce que l'homme soit humain et non in-humain,'' barbare'' […]. »

Bibliographie

- DIALLO Siradou, 1990, *L'Afrique Noire est- elle mal partie ?* In Jeune Afrique, n°523 du 12 mars.
- DUCHET Claude, 1971, *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan.
- DUCHET Claude, 1979, *La mise en texte du social*, dans *Balzac et la peau de chagrin, S.E.D.E.S*/C.D.U.
- GIRARD René,1961, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset.
- GOLDMANN Lucien, 1963, *Introduction aux premiers écrits de Lukács*, Paris, Gontier.

-HEIDEGGER Martin 1989, *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Aubier.

- KIM In-Kyoung, *La sociologie du texte,* consulté sur https://fr.sociocritique.com le 10 janvier 2024 à 11h36.

- KÉRÉ Catherine, 1980, *Trois écrivains africains et le thème de la violence* (*Peter Abrahams, Sembene Ousmane, Mohamed Dib*), Thèse de Doctorat, Université de Paris XII Val de Marne.

- LISSOUCK Félix François, 1994, *Le discours de la Baule et le pluralisme en Afrique Noire francophone,* DEA en science politique, Université de Paris, Paris.

- MAROUZEAU Jules,1969, *Précis de stylistique française,* Paris, Masson.

- MERTON King Robert, 1968, *Social Theory and social structure*, éd. rév.

- MICHAUD Yves*,1978, violence et politique*, Paris, Gallimard.

- PESTIEAU Joseph, 1992, violence*, impuissance et individualisme*, in Riss *n° 132*.

- RENAUT Alain ,2007, *L'Humanisme de la Corrida*, Critique, Éthique et Esthétique de la Corrida, n°723-724, août -septembre.

- SARTRE Jean-Paul, 1948, *Qu'est-ce-que la littérature ?* Paris, Gallimard.

08

PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES SUR NORBERT ZONGO ET SES ŒUVRES

Edwige ZAGRÉ/KABORÉ, *Maître de Conférences d'Histoire de l'Art, Université Norbert ZONGO.*

Léonce TIRA, *doctorant en Histoire de l'Art et patrimoine culturel au Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales , Université Norbert ZONGO*

Adama TOURÉ, *doctorant en Histoire de l'Art et patrimoine culturel au Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales, Université Norbert ZONGO*

Résumé

Les productions audiovisuelles constituent des archives dont l'exploitation et la gestion suscitent un grand intérêt dans les débats internationaux. Garant des mémoires collectives, ces archives attirent de plus en plus l'attention des chercheurs, des créateurs et surtout des décideurs politiques. Elles constituent à la fois une trace d'évolution des sociétés et une source patrimoniale incontestable et doivent être gérées de façon efficace et professionnelle pour les générations présentes et futures.

Marqué par l'insécurité et le terrorisme depuis quelques années, le Burkina Faso est aujourd'hui à la quête de ses repères, afin de préserver sa souveraineté. Les archives restent une source intarissable pour interroger notre passé, tout en revisitant notre histoire pour s'inspirer des Hommes valeureux. Il est de ces hommes, feu Norbert ZONGO, journaliste hors pair qui a inspiré et continue d'inspirer des milliers de professionnels des médias et la jeunesse burkinabè, africaine et celle d'ailleurs.

Plusieurs productions audiovisuelles permettent de mettre en valeur ces idées de Norbert ZONGO et de ses œuvres. Quel est l'état des lieux de ces productions ainsi que les différents idéaux fondamentaux de Norbert ZONGO et de ses œuvres dans les différentes productions ? Quels sont leurs impacts par rapport à l'éveil de la conscience historique et à la renaissance africaine et comment consolider cet impact ?

Dans le cadre de cette étude, nos connaissances acquises en tant qu'enseignant chercheur et professionnel ont été mises à profit mais aussi des consultations bibliographiques et des sorties de terrain.

De façon générale, cette étude contribue à une meilleure valorisation du patrimoine audiovisuel. Spécifiquement, elle doit permettre de faire un état des lieux des productions audiovisuelles portant sur Feu Norbert ZONGO et ses œuvres, de montrer les idéaux fondamentaux de Norbert ZONGO et de ses œuvres mis en valeur dans les différentes productions audiovisuelles et présenter l'émotion qu'à susciter sa mort à travers ses productions, de montrer également les impacts de ces productions audiovisuelles et leur contribution à la conscience historique et la renaissance africaine et enfin de proposer des stratégies pour un meilleur impact des productions audiovisuelles sur Norbert ZONGO et ses œuvres.

Mots clés : *Norbert ZONGO, journaliste, œuvres, patrimoine culturel, productions audiovisuelles.*

Audiovisual archives on Norbert ZONGO and his works

Abstract

Audiovisual productions constitute archives whose use and management are of great interest in international debates. As guardians of collective memory, these archives are increasingly attracting the attention of researchers, creators and, above all, political decision-makers. They are both a trace of the evolution of societies and an indisputable source of heritage, and must be managed efficiently and professionally for present and future generations.

Marked by insecurity and terrorism in recent years, Burkina Faso is now in search of its bearings, in order to preserve its sovereignty. Archives remain an inexhaustible source for questioning our past, while revisiting our history to draw inspiration from valiant men. One such man is the late Norbert ZONGO, an outstanding journalist who inspired and continues to inspire thousands of media professionals and young people in Burkina Faso, Africa and elsewhere.

Several audiovisual productions highlight the ideas of Norbert ZONGO and his works. What is the state of play of these productions and the different fundamental ideals of Norbert ZONGO and his works in the different productions?

What impact do they have on the awakening of historical consciousness and the African renaissance, and how can this impact be consolidated?

As part of this study, we have drawn on the knowledge we have acquired as teacher-researchers and professionals, as well as on bibliographic consultations and field trips.

In general terms, this study will help to make better use of our audiovisual heritage. Specifically, it should make it possible to draw up an inventory of audiovisual productions on the late Norbert ZONGO and his works, to show the fundamental ideals of Norbert ZONGO and his works highlighted in the various audiovisual productions and to present the emotion aroused by his death through these productions, to also show the impact of these audiovisual productions and their contribution to historical awareness and the African renaissance and finally to propose strategies for a better impact of audiovisual productions on Norbert ZONGO and his works.

Keywords : *Norbert ZONGO, journalist, works, cultural heritage, audiovisual productions.*

Introduction

Norbert ZONGO était un journaliste et écrivain burkinabè. Il est mort assassiné le 13 décembre 1998 à Sapouy. Après avoir travaillé dans plusieurs organes de presses privés et publics, il a fondé et dirigé le célèbre journal hebdomadaire l'Indépendant en 1993. Il est auteur de deux romans : le Parachutage[88] et Rougbêinga[89]. Éminent journaliste et écrivain, Norbert ZONGO trempe sa plume dans un type journalistique risqué dont il a toujours rêvé, « le journalisme d'investigation ». Son combat s'est axé sur les valeurs fondamentales qui sont la liberté de presse, la liberté d'opinion, la démocratie, la justice sociale et la vérité. Journaliste intrépide avec une plume acerbe, il a troublé le sommeil des gouvernants burkinabè, africains et même des impérialistes, ce qui a entrainé malheureusement sa mort de façon atroce. Mort pour ses idéaux, Norbert ZONGO a éveillé à travers sa personne et ses œuvres la conscience de milliers de burkinabè, d'africains

88 Editions L'Harmattan, 1 nov. 2006 - 162 pages
89 Editions Incorporated, 1990 - 262 pages

et professionnels de presse dans le monde entier[90]. Il reste un modèle, un repère, une figure emblématique pour la jeunesse et les professionnels. Ce qui lui a valu plusieurs reconnaissances après sa mort (Université Norbert ZONGO, Centre National de Presse Norbert ZONGO, Avenue Norbert ZONGO, Salle Henri SEBGO…). Le combat pour la vérité et la justice par rapport à son assassinat se poursuit et ses idées continuent de scintiller à travers l'éveil de conscience des masses.

Jacques Guyot et Thierry Roland (2011) ont écrit dans le livre "les archives audiovisuelles. Histoire, culture, politique" que les productions audiovisuelles constituant des archives sont des artefacts éphémères et fragiles constituant des ressources précieuses à plus d'un titre. Elles intéressent au premier chef les historiens pour ce qu'elles donnent à voir de grands moments de l'histoire collective (guerre, conflits, colonisation).

Plusieurs productions audiovisuelles permettent de mettre en valeur les idées de Norbert ZONGO et de ses œuvres. Quel est l'état des lieux de ces productions ainsi que les différents idéaux fondamentaux de Norbert ZONGO et de ses œuvres dans les différentes productions ? Quels sont leurs impacts par rapport à l'éveil de la conscience historique et à la renaissance africaine et comment améliorer cet impact ?

Dans le cadre de cette étude, nous avons consulté des sources écrites, webographiques, surtout des sources audios et audiovisuelles mais aussi des entretiens avec des réalisateurs et producteurs des œuvres audiovisuelles.

Notre travail présente dans un premier temps un état des lieux des archives audiovisuelles portant sur Norbert ZONGO et ses œuvres, les idéaux fondamentaux de Norbert ZONGO et de ses œuvres mis en valeur dans ces différentes productions ainsi que l'émotion qu'à susciter sa mort à travers ses productions. Dans un second temps, l'étude montre la contribution des idées et des œuvres de Norbert ZONGO à l'éveil de la conscience historique et à la renaissance africaine à travers ces productions audiovisuelles et propose des stratégies pour un meilleur impact de ces productions audiovisuelles.

90 Film documentaire, "Borry Bana", realisation: Luc DAMIBA et Abdoulaye Menès DIALLO, production Semfilms Burkina en 2003.

1. État des lieux des différentes productions sur Norbert ZONGO

Plusieurs types de productions audiovisuelles et audios ont été réalisées sur Norbert ZONGO à savoir des émissions télévisuelles, des audios, des films, des journaux télévisés et des clips.

1.1. Émissions

- Émission spéciale sur l'assassinat de Norbert ZONGO[91]

Cette émission est titrée « 13 décembre 1998-12 décembre 2022, 24 ans d'impunité dans le dossier, Norbert ZONGO, à quand la justice ? » aborde des thèmes tels que la mort de Norbert ZONGO, son héritage et la justice pour sa mort. L'émission a été produite par la Télévision BF1 en décembre 2022 et animé par deux éminents journalistes, Hervé DAPA, journaliste à BF1 Télévision et Fousseni KINDO, journaliste à la Radiotélévision du Burkina (RTB).

Les invités/ intervenants sont Maitres Prospère FARAMA et Benewendé Stanislas SANKARA, tous deux Avocats de la famille ZONGO, Newton Ahmed BARRY, journaliste-cofondateur du journal l'évènement, Arouna YODA, Procureur du Faso près du TGI Ouaga I, Almamy KJ Artiste-chanteur, Lamoussa BAZOUN, rédacteur en chef du journal Le courrier confidentiel, Boureima OUEDRAOGO, Société des éditeurs de la presse privée (SEP), Boukary OUOBA, Secrétaire Général de l'Association des journalistes du Burkina (AJB), Jean Claude MEDA (ancien Président du Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNPNZ), Aly SANOU, Secrétaire Général du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), Germain Bitou NAMA, ancien collaborateur et ami de Norbert ZONGO.

- Émission "le temps passe et l'injustice demeure" Hommage à Norbert ZONGO[92]

Réalisée par Gédéon VINK et produite par Semfilms Burkina/ Droit libre TV en décembre 2013, cette émission porte sur la mort de Norbert ZONGO et la lutte pour la vérité et la justice sur sa mort. Elle a été animée par deux journaliste de renom Remi DANDJINOU et Newton Ahmed BARRY. Les invités sont Guy ZONGO, fils de Norbert ZONGO, Germain Bitou NAMA, journaliste et ami de Norbert ZONGO, Chérif SY, journaliste et

91 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
92 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc

fondateur du journal Bendré, André Sylvère KONAN, journaliste ivoirien, Lascony NYSYMB, journaliste-historiographe congolais, Madiambal DIAGNE, journaliste sénégalais, Serge BAMBARA alias Smokey Artiste-chanteur- membre fondateur du Mouvement balai citoyen, Serge BAYALA, étudiant à l'Université de Ouagadougou et membre du mouvement balai citoyen, Maitre Benewendé Stanislas SANKARA, Avocat de la famille ZONGO, Docteur Seydou OUEDRAOGO, économiste-Président de l'Union Générale des Étudiants du Burkina (UGEB), Alidou OUEDRAOGO, Président du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP).

1.2. Journaux télévisés

- **Journaux de la Radiotélévision nationale du Burkina (RTB)**

Il s'agit des journaux télévisés de 13h et 20h de la RadioTélévision du Burkina à la date du 13 décembre des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022. La plupart des thématiques abordés portent également sur la mort de Norbert ZONGO et la lutte pour la vérité et la justice sur sa mort. *Les intervenants* sont Guezouma SANOGO, Président de l'AJB, Alidou OUEDRAOGO, Président du MBDHP, Boukary MILLOGO, conférencier, YARGA Larba, Ancien ministre de la justice, Chrysogone ZOUGMORÉ, Président du MBDHP, Abdoulaye Menès DIALLO, Coordonnateur du CNPNZ, Germain Bitou NAMA, Journaliste et ami de Norbert ZONGO), Sagado NACANABO, Secrétariat exécutif du REN-LAC, Sibiri Éric KAM/Jacques BAGNA et Laure TASSEMBEDO, tous habitants de Sapouy et témoins de la mort de Norbert ZONGO.

- **Journal de Africa News « Manifestants réclament la justice pour Norbert ZONGO »**[93]

Ce journal a été produit par la Télévision Africanews en décembre 2015 et porte sur la vérité et justice pour Norbert ZONGO et la commémoration de sa mort. Les intervenants sont Boureima OUEDRAOGO, Président du SEP, Guy ZONGO, fils de Norbert ZONGO.

93 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=Dm_LHtfH99o

1.3. Audios

- **Audio « Norbert ZONGO à propos du terrorisme »**[94]

Ce document sonore aborde des thématiques sur terrorisme et l'extrémisme violent. Il a été produit et réalisé en décembre 2021 par Top infos qui interprète les propos de Norbert ZONGO.

- **Audio de « Norbert ZONGO vous parle »95**

Publié par Mathurin SOUBEIGA, cet audio porte sur la lutte et la liberté animé par Norbert ZONGO lors d'une conférence devant les étudiants à l'Université Cheick Anta DIOP de Dakar.

1.4. Clips vidéos

- **Clip « Dossier classé »**[96]

Ce Clip a été coproduit et réalisé en 2011 par le Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNPNZ), Studio Abazon et Association Semfilms. Les thèmes portent sur l'assassinat de Norbert ZONGO et du combat pour la réouverture du dossier sur sa mort. La chanson a été faite par le collectif « Artistes unis pour Norbert ZONGO » issus de plusieurs pays africains et composé de Didier Awadi, Smokey, Ismaël Isaac, Tiken Jah Facoly, Sana Bob, Malk'Hom et David de Faso combat, Slam, Sam K le Dja, Obscur Jaffar et Miss Safia.

1.5. Films

- **Film documentaire, "Borry Bana"**[97]

Ce film retrace les circonstances de l'assassinat de Norbert ZONGO, sa biographie et la lutte pour la vérité et la justice sur sa mort. Il a été réalisé par Luc Damiba et Abdoulaye Menès DIALLO et produit par Semfilms Burkina en 2003. Les intervenants dans le film sont Benjamine DOUAMBA, Journaliste à la RTB, Daniel JOUERT, Guide de chasse et ami de Norbert ZONGO, Germain Bitou NAMA, journaliste, ami de Norbert ZONGO, André TIBIRI, chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST et Président de l'Organisation Démocratique de la

94 Lien de visionnage: https://www.youtube.com/watch?v=hK4Pzyvs81E
95 Lien de visionnage: https://www.youtube.com/watch?v=cCrAKWryClU&t=110s
96 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=FhubjfkzKjU
97 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc

Jeunesse du Burkina Faso (ODJ), Basile BALOUM, Secrétaire Général du journal l'indépendant, Cherif SY journaliste et fondateur du journal Bendré, Newton Ahmed BARRY, journaliste et cofondateur du journal l'évènement, François Xavier VERSCHAVE, écrivain français, Frederic BACUEZ, photographe français, Alidou OUEDRAOGO, Président du MBDHP, Laurent BADO, Enseignant à l'Université de Ouagadougou, Maitre Benewendé Stanislas SANKARA, Avocat de la famille ZONGO, Joseph KI-ZERBO, Enseignant à l'université de Ouagadougou, membre du collectif « Collectif des organisations démocratiques de masse ».

Toutes les productions audiovisuelles que nous avons énumérées constituent des sources importantes sur Norbert ZONGO et pérennisent ses actions et ses œuvres au vue de leur qualité, la crédibilité des structures de production et des auteurs de réalisation et surtout la qualité des intervenants.

2. Différentes idées, émotion de la mort et héritage de Norbert ZONGO présentés dans les productions audiovisuelles

Cette partie de notre étude présente le journaliste Norbert ZONGO alias Henri SEBGO, ses idéaux ainsi que son assassinat dans les productions audiovisuelles.

2.1 Qui est Norbert ZONGO ?

Né en 1949 à Koudougou dans l'actuel province du Boulkiemdé au Burkina Faso, il obtient son baccalauréat en 1975[98]. Il a créé son premier journal au collège et s'exerce à l'investigation à partir de la farine du Cathwell. Il a prélevé un échantillon et a fait effectuer des analyses à l'hôpital et les résultats ont montré que la farine était impropre à la consommation (même pour les porcs). Il fut enseignant depuis 1971 à Pô et à Ouagadougou. Il commence ses études de journalisme grâce à une bourse au Togo, là encore, il dérange le pouvoir en écrivant le roman parachutage où le personnage ressemble fortement au Président Gnassingbé EYADEMA. A son retour au pays, il est envoyé en prison pendant un an. Ensuite, il poursuit ses études au Cameroun par l'appui

98 Biographie de Norbert ZONGO, https://www.thomassankara.net/biographie-de-norbert-ZONGO

d'un de ses amis, Ahmadou KOUROUMA[99]. Comme journaliste, il commence sa carrière en 1986 au sein du journal étatique Sidwaya. Malheureusement ses écrits jugés trop osés ne seront pas publiés, puis il a travaillé et contribué pour d'autres journaux privés comme *Carrefour africain, la clé et le Journal du Jeudi (JJ)*. Il décide de fonder son propre journal en 1993 : *L'Indépendant*[100]. Il dénonce alors la corruption qui gangrène l'État et s'oppose au régime de Blaise Compaoré. Après avoir commencé une enquête sur la mort mystérieuse de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré, le frère du président burkinabè Blaise Compaoré, Norbert ZONGO est assassiné le 13 décembre 1998, avec les trois personnes qui l'accompagnaient (Blaise ILBOUDO, Ablassé NIKIEMA et Ernest ZONGO)[101], soulevant une très vive émotion à Ouagadougou, à travers tout le pays mais aussi dans les pays voisins.

Il est une des figures du combat pour la démocratie et la liberté de la presse en Afrique. Il a animé de nombreuses conférences au Burkina Faso et en Afrique sur les questions de démocratie et de défense des droits humains[102].

2.2 Norbert ZONGO et ses idées à travers les œuvres audiovisuelles

Norbert ZONGO a traité plusieurs sujets dans lesquels nous pouvons retrouver ses idéaux et sa pensée. A ce propos, nous avons la dénonciation de la mal gouvernance et de l'impérialisme, du terroriste et de l'extrémisme violent, du rôle de la presse dans la démocratie, de la peur et du courage dans l'engagement et du syndicalisme.

- La dénonciation de la mal gouvernance et de l'impérialisme

La mal gouvernance est un système de gouvernance qui transgresse le code déontologique d'une bonne gouvernance. Elle se manifeste par le laxisme dans l'administration publique, le clientélisme, les crimes économiques et les crimes de sang. Elle engendre de nombreuses conséquences. Source de plusieurs malheurs, la mal gouvernance bafoue la dignité humaine.

99 Ahmadou Kourouma (1927-2003) est un écrivain ivoirien d'ethnie malinké

100 Biographie de Norbert ZONGO, https://www.thomassankara.net/biographie-de-norbert-ZONGO

101 Le sens d'un combat : recueil d'éditoriaux, Norbert ZONGO, CNP-NZ, 2000 - 197 pages

102 Conférence de la "Génération Cheick Anta Diop" (GCAD) sur le thème "Retour aux valeurs africaines"

L'histoire de l'Afrique a été marquée par la conquête coloniale dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. La seconde moitié du XIX siècle a vu le continent sombré sous le joug colonial. Pour l'administration des colonies, ils étaient institués des commandants de cercle dans les colonies. Ils jouissaient de tous les droits pour faire régner l'ordre et la discipline. La dictature fut employée pour soumettre le peuple à l'ordre colonial. Pour Norbert ZONGO, ces agissements sont toujours d'actualité chez nos présidents africains. Il dit ceci à ce propos :

« Vous avez toutes les causes des misères de l'Afrique dans un passé pas très lointain, n'allez même pas à l'esclavage, rester juste pendant la colonisation et vous comprendrez qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les présidents actuels et les commandants des cercles qui ne sont plus là »[103].

Également, l'impérialisme était l'une des victimes de Norbert ZONGO. Toujours engagé contre les maux qui gangrénaient la société, Norbert accuse l'impérialisme, surtout celui français d'être la cause de certains problèmes. Ce système qui est basé sur la domination d'un État fort sur un autre plus faible, use de sa force pour exploiter la masse et contraindre les dénonciateurs à l'isolement ou les étouffent par tous les moyens. Pour lui, si vous défendez les intérêts de la France, elle vous couronne, elle a le droit de faire de vous un académicien, un pape…Il fait une petite confidence pour mettre à nu les manœuvres des impérialistes sur ceux qui les critiquent en ces termes :

« J'ai demandé un visa pour le Danemark et la France m'a donné 24 heures pour le faire, ce qui était impossible. Je connais des journalistes dont on les paye des vacances, si moi aussi je veux faire cela, j'écris comme eux, mais à partir du moment où il faut être logique. Pour exemple. Lorsque Bila ZAGRE a décidé de nationaliser le cinéma. La France a décrété le boycott de la Haute-Volta. Il a fallu envoyer des films africains pour alimenter les salles »[104].

- Du terroriste et de l'extrémisme violent

La région sahélienne de l'Afrique fait face à un problème crucial de sécurité ces dernières années. Du Mali, au Niger, en passant par le Burkina Faso jusqu'au Tchad, le terrorisme et l'extrémisme violent sont les maîtres mots de

103 Luc DAMIBA et Abdoulaye Menès DIALLO, 2003, "Borry Bana", Film documentaire réalisé, Semfilms Burkina, https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc

104 Voix des grands lacs, 2022, Norbert ZONGO et la France, élément audio, https://www.youtube.com/watch?v=O0xYc2VrWHg&t=5s

l'actualité. L'insécurité, les massacres de populations provoquant le déplacement des populations mettent les sahéliens dans un état de psychose sans précédent. Mais comment sommes-nous arrivés là ? Face à cette question d'actualité, Norbert ZONGO avait une réponse claire.

A propos du terrorisme il a dit ceci :

« Les petits de la rue, qui sont dans la rue si on n'y prend garde seront des terroristes. Quand ils sont petits, ils vont mendier aux feux tricolores, vous allez élever vos vitres de vos 4x4 pour ne pas entendre leur voix. A 16 ans, ils vont être des voleurs dans les maisons, vous allez élever vos murs, mettre des barbelés électriques, recruter un vigile et chien berger allemand. A 25 ans, ils vont tenir une kalashnikov et vous obligent à sortir de vos maisons, en ce moment vous allez leur dire de prendre votre argent et votre voiture et vous laissez la vie sauve, ils vous diront nous avons une idéologie à défendre, maintenant vous ne méritez pas de vivre et profitez de vos biens, nous nous n'avons ni femme, ni enfant, ni biens, seulement votre mort atroce peut nous consoler et nous venger de l'humiliation de notre vie, en ce moment ils vont décharger le chargeur de 33 balles sur votre femme et vos enfants, puis comme c'est vide, ils vont vous égorger avec la billonnette »[105]

Il poursuit son idée en disant que :

« *Il ne peut pas avoir de stabilité lorsque sur 1000 kilomètres de frontière vous avez l'instabilité, Ouagadougou n'est même pas à 300 km de la frontière du Mali. Les coopérants descendent en Afrique avec deux valises, une remplie d'habits et l'autre de préjugés. Ils ne comprennent absolument rien, mais ils touchent des sommes mirobolantes et se font de la fortune et tout cela compte dans la coopération pour des projets qui sont viables le temps de leur existence ici* » [106].

Il faut dire que tant qu'il n'y aura pas de justice et que les plus riches vont toujours bâillonnés les plus pauvres il y aura encore et encore des révoltes. C'est pourquoi, il faut que la presse puisse jouer pleinement son rôle pour une réelle démocratie dans les pays africains et Norbert ZONGO en a fait également son cheval de bataille en interpellant les médias sur leur rôle.

105 Top infos, 2021, Norbert ZONGO à propos du terrorisme, élément audio, https://www.youtube.com/watch?v=hK4Pzyvs81E&t=62s

106 Ecomagazine, 2019, terrorisme et securité au Mali, hommage à Norbert ZONGO, https://www.facebook.com/echomag.infos/videos/973374043049309/?ref=embed_video&t=31

- Du rôle de la presse dans la démocratie

Le fonctionnement de la démocratie nécessite une presse professionnelle. Pour Norbert ZONGO**,** la presse dans une société démocratique est un témoin de l'opinion publique. Elle a pour rôle de rendre compte au peuple des faits de la vie politique, économique et sociale. Elle doit rester professionnelle, se baser sur les vraies sources et transmettre l'information juste pour ne pas conduire le peuple dans l'ignorance. Il pense aussi qu'une information n'est information que si vous avez les sources et qu'une démocratie sans contre poids a pour finalité une dictature. Ainsi, la presse se positionne comme un contrepoids au pouvoir en place afin d'assainir la gestion de la cité. Il s'indigne malheureusement de l'attitude du peuple envers la presse. Pour lui, l'opinion publique doit recommander à la presse de suivre les évènements et revenir lui rendre compte, cependant, le constat est malheureux car le compte rendu de la presse ne l'intéresse pas. Dans ce contexte, il faut donc en vouloir à l'opinion publique qu'à la presse. Il pense que la parole ne se donne pas mais, elle s'arrache tout simplement. C'est le peuple qui doit arracher la parole aux dirigeants, qui définit ses modalités et qui prend ses garanties. L'exemple du Président Maurice YAMEOGO[107] en dit long car il a été chassé du pouvoir parce qu'il disait que "le peuple a le droit à la parole, mais gare à celui qui va s'en servir". Malheureusement le 03 janvier 1966, le peuple s'en est servi.

Pour faire allusion aux dirigeants*,* il cite :*« le mythe du coq de Rostand, qui pense que c'est parce qu'il chantait chaque jour que le soleil se levait et le jour où il va se fâcher, il ne chantera plus et le soleil ne se lèvera pas »*[108].

Effectivement la presse est comme une arme pour le peuple, mais qui peut se retourner contre lui s'il ne sait pas bien s'en servir. Aujourd'hui les peuples africains souffrent car il y a des médias qui font chaque jour des dénonciations, mais très peu de personnes s'en préoccupent car se disant que cela ne les concerne pas. C'est pourquoi, il faut le courage et l'engagement des peuples en lieu et place de la peur.

- De la peur et du courage dans l'engagement

Norbert ZONGO croyait à la dignité humaine. Il a vécu et est mort en défendant les causes d'une humanité plus digne. Il a beaucoup insisté sur le sens

107 Maurice YAMEOGO est le premier Président de la Haute Volta, actuel Burkina Faso.

108 Conférence sur le role de la presse, élément audio, https://www.youtube.com/watch?v=poKl1ZpEyp8&t=1375s

de l'engagement qui nécessite du courage. La peur pour lui maintient l'homme dans un statut quo. Pour avoir de meilleures conditions de vie, il faut avoir le courage et le sens de l'engagement. Surtout dans un contexte où vous subissez une injustice, il serait mieux de la combattre pour recouvrer votre liberté et votre dignité. Il disait ceci :

« Ceux qui portent des casquettes, des t-shirts, des robes, des pagnes, tout le monde va chier, tout le monde va payer. Tu ne vas pas porter la casquette aller à l'hôpital et on dira que tu n'auras pas d'ordonnance, voilà les médicaments. Ce n'est pas parce que tu vas habiller ton enfant en t-shirt qu'il ne va pas payer la scolarité. Chez nous on dit que milles poussins réunis font peur à l'épervier, mais dès lors qu'il y a de la débandade, c'est fini. Il y a quelque chose qui va nous tuer tous, c'est l'expression, « je me cherche », où est-ce que tu es pour te chercher et j'ai coutume de dire que personne n'aura un avenir dans un pays qui n'en a pas. Quand vous voyez à la télévision tous ces rwandais et congolais transporter leur matelas, ce sont des gens qui se sont cherchés et qui continuent de se chercher parce qu'il se sont dit à un certain moment, ça ce n'est pas mon affaire, mon problème c'est de n'avoir pas de problème. Vous n'aurez pas de problème, vous serez chez vous et les problèmes viendront vous trouver et vous mettent dehors et c'est en ce moment que vous allez sortir avec votre matelas sur la tête et on dit que c'est un réfugié. Vous ne pouvez pas avoir la tranquillité de vos lits et avoir la réussite du combat… Ne pas choisir, c'est choisir, puisque vous avez peur d'être tué, alors vivez votre misère. Un homme assume son destin, un homme s'assume. Toutes les compromissions se payent ici-bas sur la terre tôt ou tard. Pour jouir de sa liberté, il faut vivre. Le pire n'est pas la méchanceté des gens mauvais, mais le silence des gens bien »[109]**.**

L'engagement et le courage est ce qui caractérise un homme et Norbert ZONGO l'avait bien courage. Si vous avez peur alors vous allez subir le dictat ou les décisions des autres. Raison pour laquelle certains s'engagent syndicalement pour mieux défendre leur intérêt.

- Du syndicalisme

Interrogé au sujet du syndicalisme, Norbert ZONGO a de l'admiration pour cette structure. Il trouve que c'est le seul lieu où les problèmes de la nation

109 Artistes unis pour Norbert ZONGO, CNPNZ, Studio Abazon et Association Semfilms, 2011,"Dossier classé", clip, https://www.youtube.com/watch?v=FhubjfkzKjU

sont discutés avec beaucoup de sérieux. Les syndicalistes sont les défenseurs de la nation, au vrai sens du terme. Il livre sa vision sur le syndicalisme en ces lignes **:**

« Je marque un temps d'arrêt pour souligner un phénomène très important. On aime souvent dire qu'au Burkina, nous ne pouvons pas avoir les mêmes problèmes que dans les autres pays parce qu'il y a la parenté à plaisanterie, ce qui fait que nous ne pouvons pas nous entrechoquer, c'est très faux. Entre les Tutsis et les Outou, il y a parenté à plaisanterie, mais quand ils se lèvent, ils se taillent. L'élément important qui a amené le Burkina a dépassé la notion d'ethnie, c'est le syndicalisme. Remarquer bien, les politiciens nous ont toujours amenés sur la base de la division ethnique…Le seul coin aujourd'hui où les gens ont la conscience de la nation, c'est le syndicat et non la parenté à plaisanterie qui peut nous amener à l'union nationale. Vous enlevez le syndicat de ce pays, vous n'avez plus de nation. J'affirme qu'en dehors du syndicat, il n'y a pas une structure étatique ou paraétatique dans notre pays qui réfléchit, qui maintient, qui existe et qui développe la notion de nation. Le syndicat, c'est une question de lutte, on s'en fou de ton ethnie, l'essentiel est que le responsable syndical soit à même de se sacrifier pour la lutte »[110].

Norbert ZONGO va plus loin en donnant un exemple concret :

« Pour celui qui a suivi l'évolution de ce pays, l'une des plus grandes grèves que j'ai suivi en tant qu'instituteur c'était contre l'achat de 19 voitures de marque « Cadillac » par Marc Témoko GARANGO pour le gouvernement pendant la 2ème république. Ces 19 voitures n'ont pas circulé à Ouagadougou, le gouvernement était contraint de les revendre parce que l'opinion publique et les syndicats se sont mobilisés et ont dit qu'ils sont dans un pays pauvre et qu'on ne peut pas permettre aux ministres de circuler en Cadillac »[111].

2.3 . La mort de Norbert ZONGO : l'émotion et la désolation de tout un peuple

Une phrase célèbre au temps du régime de Blaise COMPAORE[112], reprise par Norbert ZONGO disait : « *si tu fais, on te fait et il n'y a rien*. »

110 Cours d'histoire sur Norbert ZONGO sur le syndicalisme, élément audio

111 Auteur, Conférence sur le rôle de la presse, année ? élément audio, https://www.youtube.com/watch?v=poKl1ZpEyp8&t=1375s

112 Blaise COMPAORE a été le Président du Burkina depuis 1987 jusqu'en 2014 à la suite d'une insurrection populaire

La mort par assassinat de Norbert ZONGO ainsi que la réaction du peuple ont été traitées dans plusieurs productions audiovisuelles à travers des explications et des témoignages.

- Dans l'émission spéciale sur l'assassinat de Norbert ZONGO

Pour Newton Ahmed BARRY, journaliste, en situant dans son contexte, les idées de Norbert ZONGO qui pouvaient conscientiser la population étaient mal vues par le clan COMPAORE. De ce fait, il fallait faire taire la presse coûte que coûte et mettre en place un pouvoir à vie en le recentrant autour de la famille COMPAORE. Pour cela, la liberté d'expression était un sérieux ennemi à abattre. Norbert ZONGO interférait dans les affaires du petit président François COMPAORE. Arrivé au pouvoir après l'assassinat de Thomas SANKARA, le Président Blaise COMPAORE cherchait à stabiliser son pouvoir en créant une sorte de dynastie et au même moment, les rectificateurs de la révolution avaient commencé à connaitre la valeur des finances. Ce qui a contribué à créer un croisement entre la politique et les affaires. Il fallait donc contraindre à soumission les dénonciateurs du système et Norbert ZONGO étant un fervent défenseur de la liberté, de la démocratie et de la justice était le premier ennemi à éliminer, car il critiquait la gouvernance du pouvoir en place[113].

Pour Jean Claude MEDA, ancien Président du Centre National de Presse Norbert ZONGO, il pense que la mort de Norbert n'a pas pu mettre fin au journalisme d'investigation comme voulu. Ceux qui ont tué Norbert ZONGO pensaient tuer ce genre de journalisme (investigation), malheureusement cela s'est retourné contre eux comme du vent qu'on a soufflé sur des braises. Le fait que le journal *« L'indépendant »* n'a pas pu survivre à son fondateur reste un grand regret[114].

Aly SANOU, Secrétaire Général du Mouvement Burkinabè des Droits de l'homme et des Peuples affirme que les idées de Norbert lui avaient donné une certaine notoriété, alors, son assassinat a créé un moment d'éveil de combattant. Un vibrant hommage a été rendu à Norbert ZONGO lors du Festival International de la Liberté des Expressions et de la Presse (FILEP) en 2013 comme à toutes les éditions. Ce fut des moments d'indignation et de colère qui animaient les cœurs.[115]

113 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
114 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
115 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s

- Dans le film documentaire « Borry Bana »

Dans ce film, les compagnons de lutte de Norbert ZONGO font des témoignages sur le choc crée par la mort de Henri SEBGO dans la conscience du peuple. Il est intéressant de noter que Norbert était « la voix des sans voix ». Ses prises de positions, il les faisait au nom du peuple. C'est avec un profond regret que le peuple apprendra sa disparition tragique.

Benjamine DOUAMBA, journaliste, annonçait à la télévision nationale burkinabè, le jour même de la mort de Norbert ZONGO, 13 décembre 1998 : *« Madame et Monsieur, avant d'entrer en studio, nous avons appris une triste nouvelle qui court à Ouagadougou depuis ce matin, c'est le décès accidentel de notre confrère Norbert ZONGO alias Henri SEBGO, Directeur de publication de l'indépendant »*[116]. Cette hypothèse de mort par accident sera très vite balayée par le peuple qui était en colère.

A propos de cette disparition, Newton Ahmed BARRY, journaliste, disait que Norbert ZONGO était le journaliste le plus populaire du Burkina Faso et que sa mort va plonger le pays dans une crise sans précédent. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, il n'y a pas eu un évènement aussi important.[117]

Daniel JOUERT, guide de chasse, ami de Norbert ZONGO dit ceci : « *c'est quelque chose de très douloureux, j'ai pleuré et je continue de pleurer, on a perdu un grand Monsieur au Burkina, je ne suis pas Burkinabè, donc vous avez perdu un grand Monsieur ».*

Pour son ami Germain Bittou NAMA, journaliste : *« C'est un jour qu'on n'oubliera jamais, il a fallu que j'arrive sur les lieux pour imaginer un tel drame. Ce qui s'est passé est inhumain, voir un ami se transformer en tas de charbon. L'annonce du décès provoque un choc, douleur, consternation, indignation et beaucoup de questions ».*

Les premières manifestations étaient spontanées c'est à dire qu'elles sont allées d'elles-mêmes par suite de l'indignation des étudiants et des élèves. Ils sont descendus dans les rues et s'en sont pris aux symboles du parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP).

Pour Frédéric BACUEZ, photographe, la mort de Norbert ZONGO a créé la possibilité de s'engager pour beaucoup de personnes. Il dit que c'est après

116 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc

117 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc

qu'il a compris que ce n'était plus une affaire de Norbert ZONGO à part la mise en bierre au niveau du cimetière de Gounghin, mais c'était une récupération dans le sens noble par le peuple burkinabè.

Maitre Benewendé S. SANKARA, avocat de la famille ZONGO, affirme que la réaction du peuple n'était pas pour le pouvoir mais pour dire que le pouvoir est un criminel, ils ont tué et ils ne doivent plus tuer. Il fallait dénoncer le crime et réclamer la justice.

Alidou OUEDRAOGO, Président du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) dit que le peuple va marcher lundi, mardi, mercredi et après sur la présidence[118].

Pour réclamer justice, il y a eu la mise en place d'une commission d'enquête indépendante en 1999, présidée par Kassoum KAMBOU avec des magistrats, des professionnels nationaux et internationaux (reporter sans frontière). Les enquêtes de la commission ont abouti à trois thèses : une première thèse, celle de l'accident qui a été très vite écartée ; une deuxième thèse, un problème dans sa zone de chasse avec les braconniers, qui a été écartée également et la troisième thèse qui était la plus plausible, celle de l'assassinat.

Les remous sociaux déclenchés par les mouvements estudiantins et syndicaux auront pour conséquences l'invalidation de l'année scolaire 1998-1999 à l'Université de Ouagadougou avec toutes les conséquences que cela a pu occasionner.

Il y a eu des communiqués d'interpellation, de mise en garde et des actions dissuasives, rien de tout cela n'a pu freiner la vive réprobation du peuple burkinabè qui demandait simplement que la lumière soit faite sur la disparition du journaliste Norbert ZONGO. Par la suite, le Président Blaise COMPAORE a décidé de s'adresser à la nation en l'embarquant dans un feuilleton cinématographique à trois épisodes : création d'un collège des sages (notabilité religieuse et coutumière), le procès de l'affaire David OUEDRAOGO et l'organisation de la journée du pardon.

Même au-delà des frontières, la mort de Norbert a créé de l'indignation. Ainsi, lors de l'invitation du Président Blaise COMPAORE par son homologue français Jacques CHIRAC, il y a eu une manifestation du collectif de France pour Norbert ZONGO en mai 2001 pour revendiquer la vérité et la justice.

118 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc

2.4. Que pensent les autres de Norbert ZONGO et de ses œuvres ?

Différentes productions audiovisuelles se sont penchées sur la vision que les autres ont de Norbert ZONGO. Ainsi, plusieurs avis ont été recueillis à partir de ces productions.

• Dans l'émission spéciale sur l'assassinat de Norbert ZONGO

Pour Newton Ahmed BARRY, journaliste, les idées défendues par Norbert ZONGO et les actes qu'il posait ont fait de lui un homme du peuple. Il a su impacter positivement le peuple à travers l'éveil de conscience. L'indépendant était l'un des seuls journaux à l'époque à avoir tirer par moment 25.000 exemplaires.

Maitre Prospère FARAMA, Avocat de la famille de Norbert ZONGO, dit que Norbert ZONGO est l'un des précurseurs de la liberté de la presse au Burkina Faso, il était un élément gênant pour le pouvoir en place[119].

Souleymane KOLOGO, Président de l'Association Nationale des Étudiants du Burkina (ANEB) en 1998, pense qu'en créant L'indépendant, Norbert venait de mettre en place un objecteur de la conscience qui éclairait la jeunesse. Il n'y avait pas Facebook, ni réseaux sociaux, il n'y avait que le journal L'indépendant. Même ceux qui ne pouvaient pas lire ce journal, se le faisaient interpréter et le mardi où le journal n'apparaissait pas c'était comme si le soleil ne s'était pas levé au Burkina Faso[120].

Pour Almamy KJ, artiste-chanteur, Norbert ZONGO est un symbole de lutte, de la liberté et de la dignité[121].

Lamoussa BAZOUN, rédacteur en chef du journal le courrier confidentiel affirme que Norbert ZONGO est une boussole, une source d'inspiration à travers ses éditoriaux faits par le centre de presse Norbert ZONGO[122].

Boukary OUOBA, Secrétaire Général de l'Association des journalistes du Burkina Faso pense que les journaux d'investigation sont nés sur les cendres du journal L'indépendant et de Norbert ZONGO comme un phœnix (le reporter, courrier confidentiel…) et des petits Norbert ZONGO ont poussé à partir de là[123].

119 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
120 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
121 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
122 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
123 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s

Germain Bittou NAMA, journaliste et ami de Norbert ZONGO, affirme que Norbert ZONGO a permis la prise de conscience citoyenne sur le rôle moteur que les peuples doivent jouer dans la lutte pour les droits de l'homme, de la démocratie et de leur intérêt. Le combat et le progrès faisaient partis de la vision de Norbert ZONGO, ce qui a inspiré le peuple[124].

La mort de Norbert ZONGO a créé un véritable coup de massue au sein de l'opinion publique nationale et internationale. Néanmoins, il ressort que cette mort a été un sacrifice pour une vraie liberté de presse et un bon point de départ pour le style journalistique d'investigation au Burkina Faso et en Afrique. Aussi, la révolte des masses populaires a-t-elle permis d'éveiller les consciences et d'atténuer diverses manœuvres du régime COMPAORE.

- **Journaux télévisés de 13H et de 20H de la RTB**

Lors d'une émission au Journal de la Radiotélévision du Burkina (RTB), Guezouma SANOGO parlait de l'homme en ces termes : *« Norbert ZONGO, tu es plus qu'un digne fils, tu es un héros de la lutte pour la démocratie et les droits humains. Norbert ZONGO était un journaliste qui avait dans son cœur l'amour des autres et surtout de la jeunesse. Il a travaillé pour éveiller la conscience de la jeunesse »*[125].

- **Le temps passe, l'injustice demeure, Hommage à Norbert ZONGO**

Lors de cette émission, plusieurs avis ont été recueillis sur la personne du journaliste Norbert ZONGO.

Pour son fils Guy ZONGO, il est difficile d'être le fils de Norbert ZONGO car tu n'as pas droit à l'erreur, il faut être droit dans tout ce que tu fais pour ne pas souiller son image parce qu'il incarne l'image d'un homme parfait[126].

Cherif SY, journaliste, pense que Norbert ZONGO était un homme d'engagement, un homme de conviction, c'est ce qui se traduisait à travers sa plume. Quand il se saisissait d'un dossier, il ne décrochait plus tant que cela n'aboutissait pas. C'était un homme qui ne lâchait jamais la prise,

124 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
125 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
126 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc

mais il le faisait professionnellement et surtout très professionnellement. Il dérangeait certains confrères, mais il était compris par son peuple, donc sa mission était déjà remplie[127].

Serge BAYALA, étudiant en son temps pense que Norbert ZONGO est un exemple, un[128]repère, celui qui incarnait le maximum de valeur. En tant que jeune, il s'est dit qu'il fallait qu'il s'évertue et que dans ce monde où nous sommes un peu perdus et qu'eux la jeunesse ayant des difficultés pour se repérer, il y avait un homme de valeur, qui est mort de façon utile.[129]

Maitre Benewendé Stanislas SANKARA, Avocat de la famille ZONGO affirme que les gens disent que la mémoire de Norbert ZONGO ne peut pas s'effacer c'est parce qu'elle promeut des valeurs, c'est une icône de la démocratie et c'est surtout pour cela qu'il mérite justice.

Newton Ahmed BARRY, journaliste, dit que pour ce qui concerne le Burkina Faso, je n'ai pas connaissance d'un journaliste aussi engagé, il croit que c'est ce qui a fait la grandeur et fait toujours la grandeur de Norbert ZONGO[130].

Frederic BACUEZ, photographe pense qu'au-delà de ses enquêtes d'investigation et le fait de s'en prendre au régime régnant, Norbert ZONGO était devenu une idole de la jeunesse et il suffisait qu'il s'exprime pour voir les salles pleines à craquer et refusant du monde. Il était en train de fédérer tout un mouvement intellectuel et surtout jeune autour de ces préoccupations et c'est ce qui commençait à faire très peur[131].

Norbert ZONGO était comme une lumière, un modèle, un tout en un, inspirant la jeunesse burkinabè et africaine. Son engagement a contribué au renforcement de la justice, de la liberté et de la démocratie.

3. Impact de Norbert ZONGO et de ses œuvres sur la société et l'éveil de la conscience historique et de la renaissance africaine ?

La lutte de Norbert ZONGO a porté des fruits. Il a su conscientiser tout un peuple. Sa participation à l'éveil de conscience africaine est présentée à travers plusieurs sujets.

127 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
128 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
129 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
130 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
131 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc

3.1. Lutte pour la vérité et la justice pour Norbert ZONGO et les autres crimes de sang

La lutte pour la liberté était l'un des combats phares de Norbert ZONGO. Alors, il passera presque le reste de sa vie à dénoncer les maux qui gangrènent la société. Ces dénonciations ont participé à l'éveil de conscience au Burkina Faso. A travers quelques productions audiovisuelles, nous pouvons appréhender la lutte pour la vérité et la justice pour Norbert ZONGO.

Tolé SAGNON affirme qu'ils ont subi la répression du pouvoir pour étouffer le collectif.

Ainsi, la mort de Norbert ZONGO a créé la révolte de la rue mais aussi la révolte de la créativité par les artistes (musicien, théâtre, peinture, dessins…) pour la vérité et la justice sur l'assassinat de Norbert ZONGO[132].

Serge BAMBARA, alias Smokey a dit que le balai citoyen a été créé pour prendre la responsabilité de la jeunesse. Il fallait renforcer la conscience politique des frustrés. Depuis 26 ans c'est eux qui chantent et nous on danse, il est temps d'inverser la tendance[133].

Sam K le DJA affirme que tant qu'ils ne seront pas jugés, eux ne vont pas se taire[134].

Alidou OUEDRAOGO, Président du MBDHP, les assassins et leurs commanditaires se sont trompés, bien au contraire, ils ont accru dans les cœurs des milliers de burkinabè une soif inextinguible de la justice[135].

3.2. Lutte pour la liberté, la démocratie et les droits humains

Les idées de Norbert ZONGO continuent d'impacter le peuple burkinabè. Déterminer à se battre toujours pour la justice, plusieurs œuvres majeures issues des idées de Norbert ZONGO ont vu le jour. Nous avons la création du CNPNZ qui fait la promotion de la liberté de la presse et du pluralisme médiatique, le prix Norbert ZONGO du journalisme d'investigation, la Salle Henri SEBGO,

132 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
133 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc
134 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=FhubjfkzKjU
135 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc

l'Université Norbert ZONGO, en sont des exemples palpables. Plus que jamais déterminer à prendre leur destin en main comme l'a toujours conseillé Norbert ZONGO, le peuple est déterminé à faire front contre l'injustice. Ainsi, les mouvements, les conférences de presse et les luttes ont abouti à l'insurrection populaire du 30 et 31 octobre 2014.

Maitre Prospère FARAMA dit que la mort de Norbert ZONGO a eu un impact sur la justice. Elle agit de plus en plus au nom du peuple burkinabè et désormais tout le monde peut répondre devant la justice[136].

Arouna YODA, Procureur du Faso auprès du Tribunal de Grande Instance (TGI) Ouaga I, affirme que depuis l'avènement, il ne se passe pas une seule journée sans qu'un journal ne mette une affaire de justice dans son document. Le peuple s'intéresse à tout ce qui se passe dans les palais, anticorps suffisant pour défendre les libertés[137].

Il n'y pas eu seulement la répression, mais il y a eu aussi une sorte d'acquis au plan démocratique et politique au niveau de la jeunesse car cette expérience a amené chacun à exercer le courage et raffermir son engagement en tant que militant. Au-delà de tout cela, la lutte a donné un souffle nouveau à la jeunesse et celle de la promotion des libertés individuelles et collectives[138].

Chrysogone ZOUGMORE, président du MBDHP a déclaré que l'assassinat de Norbert ZONGO reste un point sombre de notre histoire politique récente, et l'État, pour n'avoir pas fait preuve de la célérité nécessaire dans le traitement d'une affaire aussi symbolique, est responsable du déni de justice des familles des victimes. La Cour africaine vient de le lui rappeler. Il s'agit là d'une victoire d'étape pour les défenseurs de droits humains et démocrates du Burkina, qui depuis bientôt 16 ans réclament vérité et justice pour Norbert ZONGO et ses compagnons assassinés. L'arrêt de la Cour africaine constitue également une victoire de la justice régionale dans le combat en faveur de la lutte contre l'impunité[139].

136 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
137 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
138 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s
139 https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/burkina-faso/15141-burkina-faso-aff-norbert-ZONGO-la-cour-africaine-reconnait-la

3.3. Foisonnement des journaux et traitement professionnel de l'information

Dans le domaine des journaux, les idées et les **œuvre**s de Norbert ZONGO ont apporté un changement radical. En termes de développement des journaux d'investigation, la mort de ZONGO a galvanisé de nombreux journalistes burkinabè à poursuivre des enquêtes approfondies malgré les risques. Cela a également conduit à une plus grande solidarité parmi les journalistes et les organisations de défense des droits de l'homme, renforçant ainsi la résilience et la détermination à lutter contre l'impunité et la corruption[140].

Les acquis majeurs sont selon Germain Bitou NAMA l'élargissement des espaces de liberté, la liberté d'expression pour les journalistes, les libertés publiques. Il y a eu une évolution positive dans le traitement de l'information, la posture du journaliste. Il y a eu beaucoup de journaux qui font avancer la démocratie et reculer l'impunité avec un traitement professionnel de l'information.

4. Quelles propositions de stratégies pour un meilleur impact des productions audiovisuelles de Norbert ZONGO et de ses œuvres.

La totalité du patrimoine mondial audiovisuel est loin d'être facilement accessible à l'internaute d'aujourd'hui. Beaucoup d'œuvres restent inaccessibles pour des raisons techniques juridiques et financières. Plusieurs œuvres audiovisuelles sur Norbert ZONGO sont méconnues du public à cause de leur inaccessibilité. C'est pourquoi, il est important de les mettre en valeur en les rendant accessibles. Cependant, plusieurs canaux sont utilisés depuis lors pour la diffusion des œuvres audiovisuelles sur Norbert ZONGO. Entre autres, nous avons :

- Le Festival International de la Liberté d'Expression et de la Presse (FILEP) créé en 2007, est une plateforme internationale de synergie entre journalistes africains, société civile et défenseurs des droits humains pour la promotion de la liberté d'expression et de la presse. Il est une des plus grandes rencontres entre les hommes et femmes des médias et les défenseurs des droits humains en Afrique. Après 23 ans et des changements politico-sociaux profonds,

140 https://burkina24.com/2023/12/08/13-decembre-25-ans-apres-le-journaliste-dinvestigation-norbert-ZONGO-toujours-dans-les-coeurs/

le FILEP a su s'imposer au niveau national et international en créant un réseau et une plateforme qui améliorent la protection des journalistes. La 10ème édition qui s'est tenue du 14 au 22 octobre 2023 à Ouagadougou s'est penchée sur le rôle des médias dans un contexte d'insécurité. Au moins 200 journalistes venus de 33 pays ont participé au FILEP[141].

- Droit Libre TV est une webtélé créée en 2003 sur les droits humains et la liberté d'expression en Afrique. Les pionniers sont Abdoulaye DIALLO (Président de Semfilms), Lombar BARRY (Administrateur de Semfilms), Gidéon VINK (Directeur artistique de Droit Libre TV). Elle possède une cinémathèque spécialisée sur les droits humains et la liberté d'expression permet de toucher un public large, diversifié et de promouvoir les droits humains par l'image. Elle possède une collection des films issue de la production exclusive de l'association Semfilms, une collection de films issue des sélections officielles du réseau de festivals « Ciné Droit Libre » et enfin une collection de vidéos et clips de musique produits par le Web télé Droit Libre TV. Ainsi, l'association Semfilms met à disposition dans cette cinémathèque une base de 3 000 ressources reparties par collection.

- Ciné Droit Libre a vu le jour en 2005 grâce à l'Association Semfilms. C'est un festival de films engagés pour les droits de l'Homme et la liberté d'expression. C'est une plateforme destinée aux cinéastes et journalistes du monde entier dont les œuvres sont censurées ou ont des difficultés de diffusion. Une série de films sélectionnée à travers le monde avec un intérêt particulier porté sur l'Afrique est programmée et suivie de débats avec des personnes-ressources. Il vise la sensibilisation, la conscientisation et l'incitation à l'action de la jeunesse et des peuples africains et couvre les droits au sens large, s'appesantissant aussi bien sur les droits économiques sociaux et culturels que sur les droits civils et politiques avec une particularité la distinguant des autres festivals qui est sa tryptique ***« un film, un thème, un débat »***. D'année en année, il a connu une ascension fulgurante dans la sous-région ouest-africaine et même au-delà et ambitionne l'extension de son réseau (Burkina Faso, Mali, Cote d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal).

- Le Prix du meilleur journaliste d'investigation Norbert ZONGO (SEBGO D'OR) qui se tiennent généralement en marge du FILEP.

141 https://lefaso.net/spip.php?article125056

- L'Association Semfilms Burkina, depuis sa création en 1999 et sa reconnaissance officielle en 2003, a mené de nombreuses activités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burkina Faso à savoir la production et la coproduction de films documentaires sur les droits humains et la liberté d'expression, l'organisation d'un festival de films sur les droits humains et la liberté d'expression « Ciné Droit Libre », l'encadrement et la formation des jeunes aux métiers des images et la constitution d'une cinémathèque sur les droits humains en Afrique.

La plupart de ces plateformes qui mettent en valeur les idées de Norbert ZONGO à travers la promotion des droits humains, la justice, la démocratie… attirent beaucoup d'audiences depuis leur création.

Outre les efforts qui sont déjà faits pour la promotion et la diffusion des œuvres audiovisuelles portant sur Norbert ZONGO et ses idéaux, pour un meilleur impact de ces œuvres, nous proposons de construire un programme pédagogique adapté aux types de public (enfant, adulte, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap) par les structures en charge de la gestion des archives audiovisuelles (cinémathèques, médiathèques, vidéothèques…) sur Norbert ZONGO et ses œuvres. Aussi il faut mettre dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire des cours sur ses idéaux fondamentaux accompagnés de projection ou d'écoute d'œuvres audiovisuelles. Par ailleurs, il faut susciter la création d'œuvres audiovisuelles (films, séries, vidéos…) autour de sa personne et de ses idéaux à partir des images et audios existants mais également susciter plus De recherches autour des œuvres audiovisuelles abordant le sujet par l'octroi de bourses aux étudiants et chercheurs ayant un intérêt pour le sujet. Enfin il faut organiser des projections populaires des œuvres audiovisuelles mettant en valeur les idées de Norbert ZONGO suivi de débats sur l'ensemble du territoire national du Burkina Faso.

Conclusion

Plusieurs types d'archives cinématographiques, audios et audiovisuelles ont été produites sur Norbert ZONGO. Leurs contenus portent la lutte héroïque que le journaliste-écrivain Norbert ZONGO alias Henri SEBGO a porté jusqu'à son dernier souffle.

Les archives audiovisuelles jouent un rôle essentiel dans la dynamique démocratique. Ainsi, elles permettent la confrontation avec le passé, d'instituer la distance critique par rapport aux évènements de l'actualités immédiates, bref

d'envisager les faits et expériences humaines dans le temps long d'une histoire politique. Etant un grand homme ayant marqué l'histoire du Burkina Faso et de l'Afrique, Norbert ZONGO reste et restera une bougie éternellement allumée pour les causes de la liberté, de la justice, de la démocratie et des droits humains.

Au prix de son sang, il a livré un combat sans merci pour un monde plus juste et équitable. Aujourd'hui, il a laissé un lourd patrimoine rempli de valeurs qui inspire très fortement la jeunesse et les professionnels de la presse. A travers les œuvres audiovisuelles, son combat a impacté positivement le cours de l'histoire du Burkina Faso par l'éveil des consciences. Comme on aime le dire : « un grand homme ne meurt jamais », Norbert ZONGO continue de vivre à travers les graines qu'il a semé, qui ont poussé et qui ont grandi. Il est important que les luttes se poursuivent afin que la lumière soit faite sur son assassinat. Comme le disait Joseph KI-ZERBO « pour la liberté d'expression, pour le droit à la vie, *nan laara, an sara*[142] ».

Sources et Bibliographie

Sources

Emission spéciale sur l'assassinat de Norbert ZONGO« 13 decembre 1998-12 decembre 2022, 24 ans d'impunité dans le dossier, Norbert ZONGO, à quand la justice ? », production Télévision BF1, 2022, https://www.youtube.com/watch?v=eBf7YR3CNzY&t=2s.

Emission "le temps passe et l'injustice demeure" Hommage à Norbert ZONGO, Réalisation, Gédéon VINK, Production, Semfilms Burkina/ Droit libre TV, 2013, https://www.youtube.com/watch?v=kTuEhqxxLSc.

Journaux télévisés de la RadioTélévision Nationale du Burkina (RTB) du 13 décembre des années 2012 à 2022.

Journal de Africa News "Manifestants reclament la justice pour Nobert ZONGO, Production Africa News, 2015, https://www.youtube.com/watch?v=Dm_LHtfH99o.

Audio « Norbert ZONGO à propos du terrorisme », https://www.youtube.com/watch?v=hK4Pzyvs81E.

Audio «Norbert ZONGO vous parle», https://www.youtube.com/watch?v=cCrAKWryClU&t=110s .

142 Lien de visionnage : https://www.youtube.com/watch?v=Dm_LHtfH99o

Clip « Dossier classé », https://www.youtube.com/watch?v=FhubjfkzKjU.
Film documentaire, "Borry Bana, realisation: Luc Damiba et Abdoulaye Menès DIALLO*, production :* Semfilms Burkina en 2003, https://www.youtube.com/watch?v=uNJvRN8OKqc.
Biographie de Norbert ZONGO, https://www.thomassankara.net/biographie-de-norbert-ZONGO.

Bibliographie

GUYOT Jacques, ROLAND Thierry, 2011, Les *archives audiovisuelles*. *Histoire, culture*, *politique,* Paris, Armand Colin, 187p.

HABIB André et MICHEL Marie, 2013, *l'avenir de la mémoire, Patrimoine, restauration et réemploi cinématographiques*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 195p.

ZONGO Norbert, 2006, *Parachutage*, Editions L'Harmattan, Paris, 162p.

ZONGO Norbert, 1990, *Rougbêinga*, Editions Incorporated, Paris, 262 p.

DEUXIÈME PARTIE
DES DÉFIS DE L'AFRIQUE CONTEMPORAINE

09

RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ ET DU CHÔMAGE EN AFRIQUE : CAUSES, CONSÉQUENCES ET PERSPECTIVES DE SOLUTIONS

Kassoum NANA, *doctorant en philosophie à l'École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication, UJK-Z (Burkina Faso)*

Résumé

La pauvreté et le chômage sont un phénomène qui touche presque tous les pays du tiers-monde. Mais en Afrique, le phénomène évolue de façon exponentielle. La plupart des pays africains vit en dessous du seuil de la pauvreté, ce qui freine sérieusement le développement économique du continent. L'éradication de cette situation de pauvreté et la résorption du chômage passent nécessairement par la création d'emplois et une réforme profonde de la vie sociale. C'est par la création des usines de transformation des matières premières en des produits finis que l'on pourra redonner aux pauvres et aux chômeurs leur véritable statut social et réduire du même coup les inégalités sociales en Afrique. En Afrique, si les bras valides, qui constituent le fer de lance du développement économique, doivent rester sans emplois, s'ils sont abandonnés à leur propre sort sans un soutien économique minimal de la part de nos États, ils deviennent une charge pour la société et sont parfois obligés de ne dépendre que de la charité publique. Le phénomène de la pauvreté et du chômage engendre des dérives sociétales comme la toxicomanie, la mendicité, la sédition et fait naître l'extrémisme violent, ce qui n'est pas sans impacts négatifs sur la cohésion sociale et le développement économique de l'Afrique.

Mots clés : pauvreté, chômage, mendicité, emplois, développement

Abstract

Poverty and unemployment are a phenomenon that almost all of third world countries are confronted. But in Africa, this phenomenon has been increasing exponentially. Most of African countries live below poverty line, which hinders seriously the development of the continent. The eradication of

this situation of poverty and the resorption of unemployment necessitates jobs creation and a deep reform in social life. It is through the creation of raw materials processing plant into finished products that one's can give back to the poor and the jobless people their real social status and reduce at the same time social inequalities in Africa. In Africa, if the workforce who constitutes the spearhead of economic development must stay jobless, if they are abandoned their own fate without minimum economic support from our States, they become a burden for the society and are sometimes deemed to depend only on public charity. The phenomenon of poverty and unemployment brings about societal derives such as substance addiction, begging, sedition and violent extremism which are not without negative impacts on the social cohesion and the economic development of Africa.

Key words: poverty, unemployment, begging, jobs, development

Introduction

La question relative au chômage et à la pauvreté est un phénomène à portée mondiale. Mais en Afrique, le phénomène est évolutif. Dans ce continent, nombreux sont les jeunes qui vivent sans emploi et cela engendre une stagnation économique. Dans un élan philosophique, nous entreprenons de réfléchir sur le phénomène pour trouver son antidote. Notre réflexion cherche à indiquer des conditions de possibilité de création de richesses dans les pays africains dans l'espoir d'ouvrir des solides perspectives économiques pour un avenir radieux. Cette réflexion pourra aboutir à l'idée que la création d'emplois à travers la création d'entreprise est la meilleure solution qui soit. Si les jeunes sont sans emplois, ils deviennent une charge pour la société et ils sont obligés de vivre de la charité publique.

L'objectif de la réflexion est de proposer des solutions philosophiques capables d'aider l'Afrique à sortir de la pauvreté. On peut se demander pourquoi, l'Afrique, ce vieux continent, malgré ses ressources naturelles abondantes et ses bras valides assez laborieux, peine à se développer et à se faire une place dans le monde ? Quelles sont véritablement les principales causes du sous-développement de l'Afrique ? Quelles solutions proposons-nous pour accélérer le processus du développement économique du continent ?

Pour dénouer cette problématique, la réflexion en cours examine trois étapes consécutives. La première analyse le phénomène de la pauvreté et du chômage en Afrique pour en découvrir les causes profondes. La deuxième présente les conséquences, les plus aigües, de la pauvreté et du chômage. La troisième propose des solutions philosophico-politiques capables d'aider les Africains à absorber le chômage pour pouvoir éradiquer définitivement la pauvreté.

1. Causes de la pauvreté et du chômage en Afrique

Le chômage, au sens africain, est l'état d'une personne qui n'a pas une activité rémunératrice. Selon cette conception, une personne qui ne travaille pas est considérée comme chômeur, même, s'il n'a pas de compétences dans un domaine déterminé. Dans son acception moderne, un chômeur est une personne sans emploi, mais qui est qualifié dans un domaine bien précis pour exercer un emploi selon son domaine de compétences.

Aujourd'hui, le chômage est un phénomène qui préoccupe la jeunesse de tous les pays d'Afrique et d'ailleurs. Il plonge les jeunes dans un état d'inquiétude quant à leur avenir, Albert Jacquard avait raison de dire : « Les jeunes d'aujourd'hui mettent en tête de leurs angoisses face à l'avenir non la guerre nucléaire, comme leurs aînés, mais le chômage » (1995, p.55). Cette conviction de l'auteur laisse entendre que le chômage est la plus grande préoccupation du XXI^{ème} siècle.

La pauvreté, quant à elle, se caractérise par l'absence ou l'insuffisance de revenu. Tout individu qui n'a pas de ressources adéquates et suffisantes pour accéder à un mode de vie décente est considéré comme pauvre. Lorsqu'un individu n'arrive pas à satisfaire convenablement ses besoins primaires : se nourrir, se loger, se soigner ; on dit qu'il est dans un état d'extrême pauvreté ou dans une pauvreté absolue. La pauvreté absolue est appelée misère. La misère, c'est lorsque quelqu'un manque du nécessaire.

Par ailleurs, un individu qui arrive à se nourrir et à se loger, mais qui n'a pas un compte bancaire est considérée comme un pauvre, mais il n'est pas dans une situation de pauvreté absolue. Les causes de la pauvreté sont diverses et multiformes, nous nous intéressons à celles ; les plus aigües qui handicapent sérieusement le décollage économique de l'Afrique.

D'abord, il y a l'instabilité politique qui influence négativement le développement économique de certains pays africains. Les coups d'État

qui se sont perpétrés en Afrique, même s'ils sont susceptibles d'orienter les pays africains vers de nouvelles perspectives de développement, ralentissent immédiatement l'expansion économique. Il est raisonnable de reconnaître que ces coups d'État, en Afrique, sont des réponses à la question de la mal-gouvernance. La volonté d'un règne sans partage comme le cas de Faure Gnassingbé[143] au Togo ; le tripatouillage constitutionnel comme le cas du Burkina Faso avec le Capitaine Blaise Compaoré en 2014 avec la modification de l'article 37 de la constitution burkinabé pour pouvoir briguer un troisième mandat sont entre autres des raisons qui fondent et engendrent des projets de coups d'État, en Afrique. Ces coups d'État, qui créent des situations de crises économiques, créent en même temps une stagnation économique ; ce qui fait que le taux de croissance du produit intérieur brute (PIB) chute et devient inférieur à la croissance potentielle normale.

Nous savons que depuis de nombreuses années, le modèle dominant en économie du développement mesurait le progrès économique des pays grâce au PIB par personne. Martha C. Nussbaum souligne le mérite de cette mesure du progrès économique en ses termes : « Le PIB est relativement facile à mesurer, car la valeur monétaire des biens et services permet de comparer des quantités de différents types. De plus, le PIB a l'avantage d'être transparent : un pays peut difficilement manipuler les données pour apparaitre sous un meilleur jour » (2012, p.72). Ce penseur nous fait savoir qu'on travaille pour développer la croissance économique car les bénéfices de celle-ci améliorent nécessairement le sort des pays, même en l'absence d'initiative directe pour les aider. « La théorie du PIB paraissait comme une mesure acceptable de la qualité de la vie relative, même auprès de personnes réellement soucieuses des conditions de vie des pauvres, de la qualité des soins et de l'éducation » (2012, p.72). Selon l'auteur, le fait de classer les pays en fonction de leur PIB par personne suggère que ceux qui figurent en tête de liste s'occupent mieux de leurs citoyens et permettent aux citoyens de mener une vie qualitativement meilleure. « Le PIB moyen était considéré comme une mesure de la qualité de vie d'un pays » (2012, 73-74). Ce que les individus de tous les pays africains recherchent à tout prix, c'est une qualité de vie descente. De ce point de vue, les pays africains doivent s'engager dans une dynamique du développement économique pour pouvoir garantir une vie descente à leurs populations. C'est pourquoi partout dans le monde entier,

143 Né le 06 juin 1966 à Afagnan, au Togo, Faure Gnasingbé est un homme d'État togolais, d'abord président de la république par intérim du 07 au 25 février 2005, il a été ensuite élu à quatre reprises, dans des conditions contestées.

des femmes et des hommes se battent pour pouvoir vivre dignement. Pour que cela soit possible, il faut que les États africains s'organisent pour repenser comme Martha C. Nussbaum avait dit, la notion de « capabilités ». Que faut-il entendre par notion de « « capabilités » ? La notion de capabilités indique ce que chaque personne est capable de faire et d'être. Chaque Africain doit faire valoir ses compétences et c'est la mise en valeur de ces compétences de chaque individu qui peut développer les États. L'ambition du développement africain dépend d'une bonne politique intérieure pour promouvoir le développement économique endogène.

En sus, les États africains sont victimes d'une exploitation étrangère. En effet, les pays étrangers pillent les ressources naturelles des États africains. En effet, les Africains ont été longtemps pillés, exploités par les puissances impérialistes occidentales. Les prix de nos ressources naturelles sont fixés par l'acheteur. Le prix de certaines cultures comme le coton est fixé par l'acheteur étranger. En Afrique, on cultive le coton, cacao, et le café et biens d'autres produits, mais c'est le marché extérieur qui fixe le prix. Joseph Ki-Zerbo nous dit que la pauvreté, c'est l'annulation du choix et en Afrique, les gens n'ont malheureusement pas le choix. Dans ces conditions, l'Afrique ne peut se développer parce que sa production qui devrait l'aider à se développer est acheté à vil prix par l'étranger.

Par ailleurs, le secteur minier en Afrique est contrôlé à tous les niveaux, de la recherche, de l'extraction et à la vente, par les firmes occidentales avec la complicité de certains Africains. Comment un continent peut-il se développer dans des conditions qui le contraignent à rester pauvre et dépendant ?

La faible valeur de la monnaie d'échange (1 EURO = 655.95 F CFA) est aussi l'une des raisons qui retarde le développement économique des pays africains. Par exemple notre monnaie, le franc CFA, nous a été imposée par les puissances occidentales ; or nous le savons, le développement économique d'un continent ou d'un pays est tributaire de la valeur de sa monnaie. Si la monnaie d'un pays est forte, il peut facilement s'imposer sur le plan mondial à travers les produits qu'il exporte.

L'injustice sociale est l'une des causes de la pauvreté et du chômage en Afrique. En effet, les richesses des nations ne bénéficient pas à la grande majorité de la population. La mauvaise répartition des retombées des ressources naturelles dans les États africains entraine des inégalités sociales : « La pauvreté nationale

dans les pays du sahel se double d'une très forte inégalité dans la répartition des ressources. Dans la plupart des pays, plus de la moitié du revenu national est concentré dans les mains de 20 % des plus riches, alors que 20 % des plus pauvres ne disposent que d'environ 5 % du revenu national » (J. Ki-Zerbo, 2013, pp.30-31). L'analyse de la situation faite par Joseph Ki-Zerbo se matérialise par l'absence des infrastructures sociales de base (écoles, hôpitaux, etc.) dans de nombreux pays de l'Afrique. John Maynard Keynes donne les vices du monde économique en ses termes : « Les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité. Le rapport entre la théorie qui précède et le premier de ces vices est évident » (1971, p.366). On peut dire que l'insuffisance des revenus des travailleurs que ce soit du public ou du privé ; l'inégale répartition des ressources naturelles expliquent, en partie, la pauvreté dans les pays africains.

À ces causes, s'ajoute le faible niveau d'instruction qui justifie le chômage et la pauvreté en Afrique. Dans la plupart des pays, il y a non seulement le faible niveau d'instruction, mais la formation des jeunes, elle aussi, est en déphasage avec le marché de l'emploi. Autrement dit, la formation des jeunes ne leur garantit pas un métier à la fin du processus de la formation. À la fin de certaines formations, les jeunes formés se trouvent confronter à des difficultés d'emplois et sont mises au chômage. Les causes que nous venons d'analyser sont lourdes de conséquences ; elles sont analysées dans la section suivante.

2. Conséquences de la pauvreté et du chômage en Afrique

Le chômage va de pair avec la pauvreté. Ces deux phénomènes engendrent des conséquences qui sont désastreuses pour la jeunesse africaine. Ces conséquences sont nombreuses et diversifiées.

D'abord, certains jeunes s'adonnent à la toxicomanie et l'alcoolodépendance parce qu'ils sont sans emploi. En effet, la toxicomanie et l'alcoolodépendance sont deux phénomènes qui créent chez le consommateur une obsession, c'est-à-dire une situation de dépendance vis-à-vis des stupéfiants : la drogue et l'alcool. Ceux qui prennent les liqueurs, ces patients sont à la recherche d'un niveau élevé de sensation. Or l'alcoolisme et la toxicomanie présentent un trouble de personnalité. Ainsi, les personnes dépendantes de l'alcool présentent des troubles comportementaux. Ce sont généralement des gens désespérés de la vie, désespérés parce qu'ils sont sans emploi donc sont

dans l'extrême pauvreté. Mais on peut se poser la question suivante : quand on est sans emploi, la consommation excessive de l'alcool est-il la solution. Nous attendons que cette question ainsi formulée reçoive une réponse négative. Non, quand on est sans emploi, la dépendance de l'alcool ne saurait être la solution. La consommation excessive d'alcool ou de drogue expose les jeunes à certaines pathologies comme les maladies cardiovasculaires, la cirrhose et le cancer de foie. La toxicomanie et l'alcoolodépendance sont non seulement nuisibles pour la santé, mais tuent toute initiative d'entreprendre.

Ensuite, la sédition peut être considérée comme l'une des conséquences du chômage et de la pauvreté. Les chômeurs se sentent rejeter par la société dominante ; ils jugent légitime l'utilisation de la violence comme méthode pour influencer le changement social. Ils estiment que l'utilisation des moyens violents est une méthode efficace pour faire entendre une cause.

Bien avant Locke, Hobbes admet qu'il faut forcer les mendiants ; les chômeurs à travailler. En effet, il faut que chaque citoyen soit occupé à quelque chose car la pauvreté ou l'oisiveté est cause de sédition. À ce propos, il écrit :

> Il y a autant de causes qui concourent à maintenir la paix domestique, comme il y en a qui font la sédition. Et premièrement il est nécessaire que chacun ait en propriété quelques biens et terres, sur lesquelles il puisse exercer son industrie ; car sans cela les hommes tomberaient tous les jours dans des querelles, comme firent autrefois les pasteurs d'Abraham et de Lot, chacun tâchant de gagner sur les autres pour soi autant qu'il lui serait possible, et c'est ce qui conduit à la sédition et à la guerre. En second lieu, il faut que les charges et les fardeaux de la République soient partagés avec proportion (1652, p. 166).

Selon l'auteur, les richesses d'un peuple ou d'une nation consistent en trois choses. D'abord, il faut bien établir la marchandise ; ensuite, il faut prendre garde que personne ne soit oisif, mais que tout le monde s'occupe à quelque chose ; enfin, il faut restreindre les dépenses excessives et superflues.

Il faut aussi promouvoir la paix domestique. Pour y parvenir, il faut établir une justice sociale et cette justice sociale doit assurer une juste redistribution des avantages de la république pour permettre aux pauvres de se sentir pleinement citoyens. Ils ne doivent pas se sentir marginaliser. Selon l'économiste Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs dans *Éthique économique et sociale*, la justice sociale est :

> Entendue comme l'ensemble des principes qui régissent la définition et la répartition équitable des droits et des devoirs entre les membres de la société, cette théorie se concentre sur les institutions sociales, plutôt que sur le comportement individuel, et plus spécifiquement sur une qualité parmi d'autres de ces instituions : leur caractère juste, plutôt que, par exemple, leur aptitude à favoriser la croissance ou la convivialité (C. Arnsperge et P. Van Parijs, 2000, p.10).

On doit les aider à préserver leur dignité et leur vie par le travail. Il faut aussi leur trouver du travail et cela est l'une des prérogatives de l'État. Le travail est l'une des activités dont les individus ont nécessairement besoin, et la communauté doit les aider à l'obtenir chaque fois qu'ils sont incapables de se le procurer par eux-mêmes et de s'en garantir mutuellement l'obtention.

Par ailleurs, le chômage et la pauvreté engendrent la mendicité. Contrairement au sentiment général qui incline à croire que la mendicité dépend exclusivement de la seule volonté ou de la seule décision du mendiant lui-même, il faut préciser que le phénomène de la mendicité, surtout dans le contexte africain, est souvent justifié par une « main-invisible » qui pousse les mendiants à descendre dans la rue. Les petits mendiants-talibés (de 4ans à 16 ans, voire plus) sont, la plupart du temps, envoyés dans la rue par leurs maître-marabouts.

La mendicité se traduit par une situation de manque et ce manque crée un état d'insatisfaction chez l'individu et l'oblige à se livrer à la mendicité pour gagner sa vie. L'individu mendiant se promène soit dans les lieux publics comme les marchés, au bord des voies publiques, les lieux de cérémonie de mariages et baptêmes, dans les bars, etc. soit dans les lieux privés, devant les concessions, les lieux de travail, etc. ils demandent publiquement de l'aide, sous la forme de charité comme de l'argent, de la nourriture et même parfois des habits. Cette forme de mendicité est pratiquée par des personnes qui ont une position sociale très fragile comme les personnes âgées qui n'ont pas d'enfants nantis pour s'occuper d'eux ou qui n'ont même pas d'enfants. Il y a des personnes atteintes d'une infirmité physique donc n'arrivant plus à travailler. Il y a aussi les mères des jumeaux ou de jumelles, les enfants abandonnés, les enfants orphelins et les talibés.

Enfin, il est sans conteste que le chômage et surtout la pauvreté engendrent l'extrémisme violent dans les pays africains. En effet, les jeunes, parce qu'ils sont sans activités lucratives acceptent facilement, être enrôlés par

des groupes armés à des fins de terrorisme. Évidemment, le chômage chez les jeunes a pour conséquences l'extrémisme violent ; il engendre une radicalisation de leurs attitudes vis-à-vis de la société dans laquelle ils vivent. La radicalisation est un processus de rupture sociale, morale et culturelle avec les valeurs de la république qui conduit un individu ou un groupe d'individus notamment les jeunes à adopter une mauvaise lecture de la société dans laquelle ils vivent. Cette mauvaise lecture les amène justement à développer de nouveaux habitus, de nouveaux comportements, remettant en cause l'ordre social établi. Cette radicalisation[144] remet parfois en cause les fondements même du pacte social ou le pacte d'association et pousse les individus à faire du recours à la violence un moyen légitime pour revendiquer leurs droits. Elle fait naître des menaces sur la vie ; sur le lien social ; affecte la paix civile et affaibli l'État de droit à travers le recours à des mesures exceptionnelles.

Au-delà de ce qui a été dit, il reste évident que pour éradiquer le phénomène de la mendicité, nous devons opérer un ensemble de transformations en matière d'économies, d'emplois, de formations professionnelles, d'éducations sociales et d'orientations scolaires. Pour John Locke, une condition s'impose : la création d'emplois[145]. Dans le point suivant nous proposons les solutions qui peuvent être envisagées pour résorber le chômage et éradiquer la pauvreté dans les États ?

3. Solutions politico-philosophiques pour résorber le chômage et éradiquer la pauvreté

Il convient d'indiquer que la question relative au chômage et à la pauvreté n'est pas un problème insoluble ; il est bel et bien un phénomène résorbable. La résorption du chômage et l'éradication de la pauvreté, en Afrique, passent par la création d'emplois générateurs de revenus. Locke écrit dans *Que faire des pauvres ?* : « Il faut leur trouver du travail, et veiller à ce qu'ils ne vivent pas comme des parasites grâce au travail des autres » (J. Locke, 2013, p.38). Les personnes sans emploi vivent, généralement, des soutiens des autres travailleurs, c'est pourquoi, l'auteur dit qu'il faut leur trouver des emplois au lieu de les laisser vivre comme des parasites.

144 Il ne faut cependant pas confondre la radicalisation au fondamentalisme religieux. Les fondamentalistes sont des pratiquants qui adoptent une posture culturelle rigoureuse et exagérée, mais ne recourent pas à la violence alors que les radicaux font de la violence la chose du monde la mieux partagée.

145 Dans son ouvrage *Que faire des pauvres*, Locke insiste sur la création d'emplois car selon lui, elle est une solution efficace pour résorber le chômage et la pauvreté.

L'assistance des pauvres, dit Locke, est un facteur d'équilibre et de cohésion sociale. D'abord, l'assistance des pauvres permet de résorber la question du chômage, de réguler leurs comportements et de promouvoir leur bien-être. Elle peut leur permettre de réhabiliter leur activité économique, de les valoriser, de les rendre plus productifs dans la société. L'enrôlement des enfants pauvres dans les manufactures d'État permet d'accroître l'économie de la nation. Ensuite, elle permet d'empêcher leurs impulsions à user de moyens violents dans le but de s'enrichir de façon illicite. Par exemple les enfants de rues, si on ne les assiste pas, ils deviennent un danger pour la société : ils peuvent devenir, comme nous l'avons déjà indiqué, des toxicomanes, ou des extrémistes. C'est pourquoi, John Locke a recommandé de créer des écoles d'industries pour les enfants pauvres en Angleterre. Cette mesure permet non seulement de résorber le chômage, mais aussi l'insertion sociale de certains enfants abandonnés et qui sont sans secours. On a par exemple les orphelins, les enfants issus des familles pauvres et les enfants abandonnés qui ne reconnaissent leurs progénitures. Enfin, elle permet de préserver leur dignité, de réduire le risque de dégénérescence de leur progéniture en ce sens que la fréquentation des écoles de métiers évite aux enfants pauvres de subir la mauvaise influence de leurs pères parfois habitués à l'alcoolisme, à la toxicomanie. Cette situation peut être contextualisé, aujourd'hui en Afrique, précisément au Burkina Faso quand on sait que le terrorisme qui y sévit laisse des veuves, des orphelins et des personnes qui sont des déplacés internes.

On peut admettre que c 'est par la création des entreprises ou des usines qu'on peut donner aux pauvres leur véritable statut social et établir du même coup une justice sociale. Grâce aux écoles d'industrie, chaque enfant peut apprendre un métier, afin que ses mains contribuent à la prospérité des pays. Notons que l'insertion des enfants ou des jeunes dans les industries et écoles de travail permet de résoudre efficacement la question du chômage.

Pour faciliter le travail des enfants en Angleterre, il y avait des dispositions qui obligeaient les artisans et les propriétaires terriens à employer gratuitement les enfants d'école de métiers comme apprentis ; en contrepartie, ils avaient la possibilité de choisir des enfants qu'ils veulent en prolongeant l'apprentissage jusqu'à devenir majeur. En Afrique cela peut être appliqué pour sauver la génération montante en proie au terrorisme. Les écoles de métier évitent aux enfants pauvres de subir la mauvaise influence de la société, et libère la mère de la charge des enfants, ce qui la rend disponible pour aller chercher un travail. Une fois que les enfants sont dans les écoles de métiers, ils n'accepteront être

enrôler à des fins de terrorisme parce qu'ils verront que leur avenir offre une lueur d'espoir ; il offre une lueur d'espoir dans la mesure où ils peuvent créer leurs propres entreprises à la fin de leur formation et seront même en mesure de recruter des jeunes pour les aider et cela absorbe un tant soit peu le chômage.

Pour établir une justice sociale, il faudrait une réforme profonde de la vie sociale par la création des écoles de métiers pour les enfants issus des familles pauvres. Il faut évidemment que nos États trouvent des moyens pour former ses citoyens parce que l'ignorance est un mal qui conduit à l'extrême pauvreté. Conscient de l'impact négatif que l'ignorance est susceptible d'engendrer au sein d'une société, Vergara Franisco nous invite à savoir que « l'absence d'instruction des pauvres entraîne une excessive ignorance ; l'excessive ignorance produit une excessive pauvreté ; cette dernière entraine une inégalité de droits » (2002, pp.149-150).

La société ne doit pas laisser les enfants des pauvres à la merci de la rue. Il faut qu'elle établisse une justice sociale pour permettre aux enfants défavorisés de pouvoir profiter des avantages de la vie collective. Il faut dire que l'extrême pauvreté de la population est parfois tributaire des formes d'injustices ou des formes d'inégalités. Ces inégalités ne sont pas naturelles mais rendues possibles par la société. Il s'agit notamment des inégalités qui sont liées à l'origine sociale et au genre, les inégalités scolaires, les inégalités de revenus et de patrimoines. Ces inégalités sont incompatibles avec la justice sociale et ne font qu'accroître la courbe de la pauvreté.

Le continent africain doit mettre un accent particulier sur l'agriculture et l'élevage qui sont des secteurs de progrès économiques. L'agriculture est un secteur qui offre des garanties de progrès économique s'il y a un investissement conséquent. En effet, un investissement conséquent dans le secteur agropastoral, permettra aux d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et se départir de l'aide extérieur. D'ailleurs, Rodrigue Wendekondo Sawadogo pense que : « Le soutien des pays pauvres par les pays riches ne contient pas la solution au véritable problème du développement des localités d'extrême pauvreté mondiale » (2016, p.91.) De ce point de vue, et selon l'auteur, les États colonisés doivent s'assumer pleinement leurs responsabilités. L'auteur note que si après plusieurs décennies d'aide au développement, de secours, d'assistance, de coopération internationale, d'intervention humanitaire, l'Afrique dans son ensemble demeure toujours à l'état initial, il y a lieu de se demander si ces différentes pratiques occidentales constituent vraiment une réponse pertinente à la question de la

pauvreté. Dans le même ordre d'idée, Norbert ZONGO critique l'aide arabe dans ses propos : « Pour les Arabes, mieux vaut ne pas en causer. Pour leur arracher mille dollars d'aide, en dehors des crédits de construction des mosquées ou d'écoles coraniques, il faut se lever tôt et se coucher très tard » (2015, p.14). Cela veut dire que leurs aides ne sont pas destinées à aider l'Afrique à devenir autonome. Ils peuvent soutenir les Africains dans la construction des mosquées, mais ne veulent pas les aider à créer des emplois pour résorber le chômage. Ils ne le feront pas car ils sont conscients que la création d'emplois peut aider l'Afrique à sortir du sous-développement alors que la construction des mosquées leur fera perdre du temps dans le processus du développement économique et social.

Une prise de conscience nous interpelle que le développement de l'Afrique doit dépendre nécessairement de trois secteurs d'activités : il s'agit de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie. Les États africains doivent travailler à développer ces trois secteurs pour pouvoir accélérer son développement économique.

Pour ce qui est de l'activité agropastorale, construire des barrages sera d'un atout majeur pour le développement de certaines localités qui ne disposent pas de central hydro-électrique. Par exemple au Burkina Faso, il y a 8435 villages, l'État peut s'engager à construire des barrages pour ces villages. Certains villages disposent déjà des barrages qu'il suffit réhabiliter pour permettre aux cultivateurs de pratiquer des cultures de contre-saison pour gagner dignement leur vie.

L'agriculture est une activité qui exige une grande disponibilité de ressource d'eau. S'il y a une grande quantité d'eau, les Africains peuvent produire des cultures comme les fruits, en particulier les mangues et les légumes tels que les oignons, les tomates, la pomme de terre et haricot, qu'ils peuvent non seulement se nourrir, mais aussi exporter vers les pays européens pour accroître l'économie. L'agriculture peut être un puissant instrument de réduction de la pauvreté si l'État accepte mettre les moyens pour accompagner les jeunes car l'agriculture, on le sait, ne constitue qu'un secteur d'activité parmi tant d'autres, mais c'est un secteur spécifique : « Ainsi, dans la majorité des pays en développement les plus démunis – Chine et Inde incluses-, elle occupe, au maximum, de 60 % à 70 % de la population active locale. Dans les pays développés, à l'inverse, l'agriculture emploie habituellement moins de 10 % des actifs (3 %aux États Unis) » (1998, p.550). Les pays qui se trouvent dans leurs premières phases de développement, emploient plus de personnes dans l'agriculture que dans les autres secteurs d'activités. Les États africains doivent développer le secteur

agricole pour le bien-être de toutes leurs populations car, on le sait « l'agriculture est le seul secteur à produire de l'alimentation. Pour survivre, l'humanité peut se passer de l'acier, de charbon ou l'électricité, mais pas de nourriture » (1998, p.550). Cela laisse entendre que les pays émergents doivent compter sur leurs secteurs agricoles propres pour produire l'alimentation consommée par leurs populations. Pour Malcolm Gillis et ses co-auteurs économistes « L'agriculture joue un rôle central dans le développement économique parce que la majorité des habitants des pays pauvres tirent leur substance du sol » (1998, p.550). Cela dit, le secteur agricole permet non seulement à une population de se nourrir, mais peut également constituer une source majeure de capitaux pour une croissance économique moderne.

La mécanisation de l'agriculture est aussi un atout majeur pour éradiquer la pauvreté et absorber le chômage. Du point de vue de la production : « l'introduction des machines augmente le rendement du travail humain et, consécutivement, entraîne une augmentation plus que proportionnelle, de la production » (1998, p.550). Mécaniser le travail, c'est l'organiser de façon scientifique. Nous sommes dans une époque où nous devons travailler à mécaniser l'agriculture afin de pouvoir produire en quantité suffisante pour se nourrir convenablement sans importer les produits de première nécessité. Faut-il admettre que l'activité agricole est la seule capable de développer l'économie d'un pays ?

Non, le secteur industriel constitue aussi un secteur clé pour le développement d'une nation. C'est à partir du XVIIIème siècle que le développement du secteur industriel a commencé à se développer dans toutes les régions du monde. Ainsi, à la fin du XVIIIème siècle, l'économie britannique a commencé à se transformer, selon un processus qui sera plus tard appelé ″Révolution industrielle″. Au milieu du XIXème siècle, d'autres pays d'Europe et d'Amérique du nord se sont lancés dans une mutation similaire et, vers le la fin du XIXème siècle, les Japonais sont devenus le premier peuple non européen à commencer à s'industrialiser. Tous les pays africains doivent s'industrialiser afin de pouvoir transformer les ressources naturelles avant l'exportation et créer des emplois. Il n'y a de différence abyssale entre développement et industrialisation : « depuis la révolution industrielle qui a permis la Grande-Bretagne d'accroitre sa production industrielle de 40% pendant la première moitié du XIXème siècle, on a souvent considéré le concept du développement et l'industrialisation comme des notions synonymes » (1998, p.550).

Pour développer le secteur de l'industrie, il va falloir une bonne politique de l'industrie pour pouvoir exploiter les ressources naturelles. Les pays africains ont des ressources naturelles abondantes or « la possession de ressources naturelles abondante constitue en principe un atout pour le développement économique » (1998, p.550). Les pays africains doivent pouvoir exploiter leurs atouts naturels : climat, réserves forestières et halieutiques, gisements miniers pour générer des revenus. Il faudra à partir de ces ressources naturelles créer des usines de transformation de matière première en des produits finis et directement consommables en campagne, dans chaque province et dans presque tous les secteurs en villes et dans tous les pays Africains. L'idée est qu'il faut des usines où le coton, l'or et biens d'autres matières premières pourront être transformés ou raffinés sur place, dans les pays africains. C'est pourquoi nous encourageons et louons les efforts qui sont faits par les autorités de la transition du Burkina Faso sn 2024 pour le raffinement de l'or au Burkina Faso ; à cela s'ajoute le projet de construction d'une usine de transformation de tomate à Bobo Dioulasso et la réhabilitation de l'usine textiles à Koudougou. Toutes ces mesures prises rentrent dans le cadre de la relance de l'économie après plus de trois décennies de mal gouvernance et de stagnation économique. Dans l'histoire du Burkina Faso, il y a eu rarement des chefs d'États qui ont pensé à conduire leurs nations vers un développement économique et une indépendance véritable hormis le capitaine Thomas Sankara et le président de la transition le capitaine Ibrahim Traoré qui lui aussi s'est engagé résolument non seulement dans la lutte contre le terrorisme pour rétablir la sécurité, mais aussi pour accélérer le développement économique du pays.

Pour que les pays africains puissent se développer, chaque citoyen doit chercher à se spécialiser dans un domaine donné au lieu de vouloir tout faire à la fois. Les Africains doivent éviter le commerce de circonstance pour entreprendre de façon durable pour pouvoir s'épanouir. Les écrits de Locke ont une importance particulière à ce propos lorsqu'il affirme dans son ouvrage intitulé Écrits monétaires en disant : « La vente de toute marchandise est augmentée ou diminuée quand plusieurs personnes décident en même temps de consacrer une plus grande partie des espèces qui circulent dans la nation à cette marchandise plutôt qu'à une autre, comme nous le voyons lorsque les choses changent » (2011, p.50).

Pour les grandes personnalités qui ont pensée au développement économique de la nation burkinabè en particulier et la libération de l'Afrique en général, figurent en bonne place le journaliste Norbert ZONGO et l'historien Joseph Ki-Zerbo, Thomas Sankara pour ne citer que les plus connus.

Pour se développer, les pays africains doivent mettre en place des mesures d'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs en leur donnant des moyens de subvention pour qu'ils puissent produire en quantité et en qualité pour le besoin de la population. Ces mesures d'accompagnement doivent être contrôlées par les structures chargées de lutter contre la corruption pour que les moyens de subvention ne se retrouvent pas entre les mains d'un groupe de personnes nanties au détriment de la masse laborieuse.

En plus de cela, il faut que les dirigeants travaillent à réduire les inégalités sociales car la concentration des biens entre les mains de quelques individus monopolistes est une maladie qui gangrène la société. À ce propos, Hobbes écrit:

> De plus, la République souffre parfois d'une maladie qui ressemble à la pleurésie : cela se produit quand le trésor de la République, quittant son cours normal, s'amasse trop d'abondamment entre les mains de quelques particuliers ou d'un seul, sous l'effet de monopoles, ou de la mise en ferme de revenus publics ; c'est de la même manière que le sang, dans la pleurésie, se loge dans la membrane de la poitrine, en y alimentant une inflammation accompagnée de fièvre et de points de côté douloureux (1999, pp.353-354).

Quant à la question de la charité, Hobbes estime que les État doivent jouer leurs partitions pour qu'enfin de compte les personnes vulnérables comme les personnes âgées et les invalides ne soient pas abandonnés à la merci d'autres personnes. L'État doit prendre de manière souveraine ses responsabilités en décrétant une loi qui pourra réguler la vie des pauvres qui se trouvent quotidiennement dans la rue alors que parmi eux, il y a des enfants mendiants qui ont l'âge d'aller à l'école ou des jeunes qui ont l'âge de travailler. Hobbes écrit :

> Attendu que beaucoup d'hommes deviennent, par suite de circonstances inévitables, inaptes à subvenir à leurs besoins par leur travail, ils ne doivent pas être abandonnés à la charité des personnes privées : c'est aux lois de la République d'y pourvoir, dans toute la mesure requise par les nécessités de la nature. En effet, de même que c'est un manque de charité, de la part de chacun, de ne pas se soucier des invalides, c'en est un aussi, de la part du souverain d'une République, que de les exposer au hasard d'une charité aussi incertaine (1999, p.369).

Selon l'auteur du *Léviathan*, les personnes qui sont devenues inaptes ou invalides devraient être soutenues par les lois de la république au lieu de de les laisser à la merci de la rue. Mais pour le cas des personnes qui sont aptes et vigoureuses : « il faut leur forcer à travailler » (1999, p.369). Pour prévenir l'excuse de l'impossibilité de trouver un travail, il faut établir des lois qui encouragent toutes les branches d'activités telles que la navigation, l'agriculture, la pêche, et tous les autres travaux manuels qui requièrent de la main-d'œuvre. Si la multitude des hommes pauvres, mais vigoureux, continue de s'accroître, on peut leur attribuer des terrains qui ne sont pas trop habités pour qu'ils les travaillent d'une façon habile et laborieuse pour avoir leur pitance quotidienne au lieu de mendier.

C'est autant de raisons qui peuvent extirper les pauvres de leurs situations malheureuses et peu enviables. Malheureusement dans nos contrées l'assistance des pauvres ou les personnes en situation de vulnérabilité révèle une grande hypocrisie. Nous constatons que dans nos pays, l'assistance des personnes déplacées pour cause d'insécurité se fait sous forme de propagande politique et de façon ostentatoire ; cela masque la misère des gens en situation de vulnérabilité, mais ne les guéris pas. Une bonne gouvernance est la solution aux problèmes du continent africain. Le défi de notre société est comme le disait Albert Tévoédjré : « Le défi de savoir distinguer avec intelligence la misère, repoussante et inacceptable, de la pauvreté, qui bien comprise et bien vécue, peut et doit être la richesse des peuple » (1978, p.13). Les gouvernants des pays africains doivent promouvoir la bonne gouvernance à travers une bonne politique de développement économique endogène.

Conclusion

À l'issue de cette analyse, nous pouvons retenir que les causes de l'exacerbation de la pauvreté en Afrique sont entre autres l'instabilité politique liée à la mal gouvernance ; l'injustice sociale liée à la mauvaise répartition des retombées des ressources naturelles ; le manque de création d'emplois qui engendre le chômage. Le chômage et la pauvreté engendrent des dérives sociales comme la toxicomanie, l'alcoolodépendance, la mendicité, la sédition et dans le pire des cas font naître l'extrémisme violent. Il est de la prérogative de l'État de créer des emplois pour les jeunes-chômeurs, les pauvres et les mendiants pour espérer une paix durable. Pour ce faire, les gouvernants des pays africains

doivent promouvoir une bonne gouvernance à travers une bonne politique de développement économique endogène. Il faudra qu'on mène une réflexion approfondie autour du travail communautaire ou l'entreprenariat populaire. C'est dans l'union qu'on peut construire une Afrique prospère, paisible et durable.

Références bibliographiques

Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs, *Éthique économique et sociale*, Paris, Éditions La Découverte et Syros, 2000.

Hobbes (T.), *Léviathan*, traduit de l'anglais, annoté et comparé avec le texte latin par François Tricaut, Paris, Éditions DALLOZ, 1999.

Hobbes (T.), Léviathan, trad. François Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

Hobbes (T.), *Le corps politique*, traduction de Samuel de Sorbierre, présentée par Louis Roux, Paris, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1652.

Jacquard (A.), *J'accuse l'économie triomphante*, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1995.

Ki-Zerbo (J.), *À quand l'Afrique*, Suisse, Éditions d'en bas, 2013.

Malcolm Gillis. Dwight H. Perkins Michael Roemer. Donald R. Snodgrass, *Économie du développement*, 2ème édition française, traduction de la 4ème édition américaine par Bruno Baron-Renault, Belgique, Éditions De Boeck Université, 1998.

Martha C.Nussbaum, *Capabilités, comment créer les conditions d'un monde juste ?* Traduit de l'anglais (Etats-Unis), par Solange Chavel, avec le concours du Centre National du Livre, Paris, Éditions Climats, un département des éditions Flammarion, 2012.

Sandel (M.-J.), *Justice*, traduit de l'anglais par Patrick Savidan, Paris, Éditions Flammarion, 2017.

Keynes (John Maynard), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, trad. Jean de Largentaye, Paris, Éditions Payot, 1971.

Locke (J.), *Que faire des pauvres*, traduit de l'anglais par Bury, présenté par Serge Milano, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 2013.

Locke (J.), Écrits monétaires, traduction de Florence Briozzo, Direction scientifique d'André Tiran, Éditions Classiques Garnier, Paris, 2011.

Wendekondo R. (S.), *Pauvreté mondiale et justice globale*, In cahiers philosophique d'Afrique, Burkina Faso, P.U.O, Année 2016, Nº 0014.

Sen (A.), *Repenser l'inégalité*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

Tévoédjré (A.), *La pauvreté, richesse des peuples*, avant-propos de Jan Tienbergen, préface de Dom Helder Camara, 6ème édition, Paris, Les Éditions ouvrières, 1978.

Vergara (F.), *Les fondements philosophiques du libéralisme*, Paris, Éditions La Découverte, 2002.

ZONGO (N.), *Le parachutage*, Ouagadougou, Éditions Harmattan, 2015.

10

L'IMPACT DU DIFFÉREND FRONTALIER BURKINA FASO-BÉNIN SUR LES POPULATIONS DE LA ZONE FRONTALIÈRE DE 1979 À 2020

Gérôme KOGA, *doctorant en Histoire économique et sociale, Université Joseph KI-ZERBO, Labo. SYPERC/ LESCHO*

Résumé

La frontière entre le Burkina Faso et le Bénin est un héritage colonial. Elle fait l'objet d'un contentieux territorial entre les deux anciennes colonies françaises depuis 1979. Ce différend frontalier a influencé le vécu quotidien des populations de la zone frontalière. Cette étude se propose de mesurer l'impact du différend frontalier sur les rapports entre les populations transfrontalières des deux États. Pour atteindre cet objectif, la recherche documentaire et la collecte des données auprès des personnes ressources, nous ont permis d'obtenir des résultats escomptés. Ces résultats ont montré que le tracé de la frontière a éparpillé les groupes socioculturels à travers l'orient burkinabè et le septentrion béninois, mais n'a pas été un obstacle infranchissable. Le différend frontalier qui oppose les deux pays a influencé les rapports socioéconomiques des populations. On assiste à l'émergence des pro-burkinabè et les pro-béninois, des trafics illicites et l'expansion des Groupes Armées Terroristes (GAT) dans la zone.

Mots clés : Burkina Faso- Bénin- Frontière- Impact

Abstract:

The border between Burkina Faso and Benin is a colonial legacy. It has been the subject of a territorial dispute between the two former French colonies since 1979. This border dispute has influenced the daily lives of the populations in the border zone. This study aims to measure the impact of the border dispute on relations between the cross-border populations of the two states. To achieve this objective, documentary research and data collection from resource persons enabled us to obtain the expected results. These results showed that the border route has scattered socio-cultural groups across eastern Burkina Faso and northern Benin, but has not been an insurmountable obstacle. The border dispute between the two countries has influenced the socio-economic relations of the

populations. Pro-Burkinabe and pro-Beninese groups have emerged, as have illicit trafficking and the expansion of Armed Terrorist Groups (GAT) in the area.
Key words: Burkina Faso- Benin- Border- Impact

Introduction

Les nouvelles configurations de l'espace ouest africain, héritées de l'époque coloniale, ont créé des nouveaux États, qui, au lendemain des indépendances, sont confrontés aux problèmes de frontières. La frontière Burkina Faso-Bénin est inscrite dans cet agenda. De ce fait, les tractations entre les deux États, au sujet de cette frontière, de 1979 à 2020, ont eu un impact sur les rapports des populations de la zone. Ainsi, l'année 1979 marque le début du différend frontalier bénino-burkinabè et l'année 2020 correspond à l'année où les deux pays ont dessiné, à Cotonou au Bénin, les grands axes de l'accord-cadre de coopération transfrontalière.

Pour une meilleure compréhension du sujet, il convient de clarifier les concepts clés tels que la « frontière » le « différend frontalier » et l'« impact ». La notion de frontière, il est vrai, est polysémique, mais, est reconnue de tout temps dans toutes les civilisation (N. L. T. GAYIBOR, 2013, p. 2.), comme une zone ou une limite de séparation entre deux ou plusieurs éléments distincts. Le concept « frontière » varie en fonction des sociétés. Ainsi, les sociétés traditionnelles africaines ont connu la notion de frontière-zone[146], la notion de frontière-ligne est importée d'Europe. Si la première conception est une zone d'interpénétration humaine et de complexes échanges socio-culturels (P. C. HIEN, 2005, p. 282.), la seconde, elle, désigne la limite du territoire d'un État et de sa compétence territoriale (R. BRUNET et al. 1992, p. 209). Elle détermine le commencement et la fin des territoires de deux ou plusieurs États voisins. Le différend frontalier est une mésentente résultant d'une divergence d'opinions ou d'intérêts ; un désaccord, un litige entre deux ou plusieurs États lié à la détermination de la limite de leurs domaines respectifs de souveraineté[147]. Quant au mot « impact », il désigne l'effet, la conséquence, l'incidence, l'influence, la répercussion ou encore

146 COQUERY-VIDROVITCH, C. 2012, « Frontières africaines et mondialisation », in *https : // www.cairn.info /revue –histoire-politique-2012-2-page-149.htm,* consulté le 22 septembre 2021.

147 APP, 2016, *Formation en gestion intégrée des frontières.*

la séquelle[148]. Mais, l'impact n'exprime toujours pas des aspects négatifs. Il peut désigner les aspects positifs. Dans notre contexte, l'impact désigne l'influence ou la séquelle du différend frontalier sur les populations.

La thématique qui fait l'objet de la présente étude a déjà fait l'objet de nombreuses études. Quelques-unes ont été inventoriées. Ce sont : G. BOUTHROS-BOUTHROS, 1976, 155 p.; UNESCO, 2005, 323 p. ; C. DU BOIS et al. 2000, 462 p. ; P. C. HIEN, 1996, 496 p. ; M. METODJO, 2019, 521 p. ; V. Y. KAMMI, 2021, 303 p. Ces travaux, loin d'être exhaustifs, traitent les problèmes des frontières africaines en général et ceux du Burkina Faso et du Bénin en particulier. La frontière Burkina Faso -Bénin, surtout la question du différend frontalier, est peu traitée, exceptée les travaux de V. Y. KAMMI. L'auteur évoque la question de l'impact du différend de 1979 à 2009 mais n'étend pas ses analyses jusqu'en 2020. À l'issue de ce constat, nous avons décidé d'analyser l'influence de ce différend de 1979 à 2020. Cette analyse est centrée sur la question suivante : quel est l'impact du différend frontalier Burkina Faso-Bénin sur les populations frontalières de 1979 à 2020 ? Cette étude se propose de mesurer l'impact du différend frontalier Burkina Faso- Bénin sur les populations de la zone frontalière de 1979 à 2020.

Pour atteindre cet objectif, nous avons entrepris la recherche documentaire dans les centres de documentation et d'archives et les enquêtes de terrain par la suite. Sur le terrain, nous avons interrogé les populations frontalières (les commerçants, les responsables coutumiers, les autorités politiques et administratives). Nos entretiens ont été à la fois directs et indirects (les enquêtes par les questionnaires, par la communication téléphonique et par WhatsApp).

Cette démarche nous a permis d'articuler le présent travail en trois parties. La première partie analyse le contexte historique du tracé de la frontière et l'émergence du différend frontalier opposant des deux pays. La deuxième partie s'attarde sur les répercussions du différend frontalier sur les populations frontalières. L'accent est mis sur l'octroi des services sociaux de base par les deux États. La troisième partie analyse l'émergence des trafics et de l'insécurité dans la zone.

148 Le Dictionnaire Robert dico.

1. Le contexte historique du tracé de la frontière et l'émergence du différend frontalier bénino- burkinabè

1.1 Le contexte historique du tracé de la frontière entre le Burkina Faso et le Bénin

L'implantation de la frontière du 23 juillet 1897, à la suite des tractations entre la France et l'Allemagne, a abouti à la balkanisation de l'espace gulmu, une unité socioculturelle gulmance (G.Y. MADIEGA, 1982, p.1). En effet, après la signature de cette convention, la frontière bénino-burkinabè (ex-limite intra-impériale), a connu de nombreuses modifications de 1897 à 1907. La limite entre le Dahomey et le Soudan français est tracée à cette période. Les cercles de Say et de Fada N'Gourma sont rattachés au Dahomey. Cette limite a été bouleversée avec la création du Haut-Sénégal-Niger (HSN) (G. B. KAMBOU, 1987, p. 5). La nouvelle limite entre le Dahomey et le HSN (1907 - 1914) détache les cercles de Fada N'Gourma et de Say du Dahomey pour être rattachés à la colonie du HSN (CIJ, 2005, p. 65). Mais les difficultés constatées dans le HSN[149] ont fini, par le disloquer en 1919, suivi de la création de la Haute -Volta. Les cercles de Say et de Fada N'Gourma sont rattachés à cette colonie, la Haute-Volta évidemment. Pour des raisons économiques, la Haute-Volta a été sacrifiée sur l'autel de la mise en valeur des colonies françaises voisines (G.Y. MADIEGA, 1998, p.13) en 1932. Elle a été reconstituée en 1947. De 1947 à 1960, la limite entre la Haute-Volta et le Dahomey n'a pas connu de modifications ; elle a été marginalisée à cause de sa faible affluence économique (A. GUEZO, 2010, p. 134). Au lendemain des indépendances, la limite *intra-impériale* (P. C. HIEN, 2007, p.45.) entre les deux colonies devient une frontière internationale rigide. Mais, les modifications qui se sont opérées entre 1897 et 1947 ont eu un impact dans les rapports des deux États. Le tracé imprécis de la frontière a créé les difficultés de maitrise des limites territoriales. La frontière bénino-burkinabè devient, de ce point de vue, un objet de contestation.

1.2 Le différend frontalier Burkina Faso-Bénin

Le différend frontalier Burkina Faso-Bénin a vu le jour dans les années 1979. En effet, le Bénin avait entrepris l'aménagement d'un bas-fond rizicole de

149 Les difficultés constatées dans le HSN concernaient la vastitude de la colonie du HSN, le manque du personnel pour l'administrer et la révolte de 1916. Ces facteurs rendaient difficiles la gestion de la colonie. C'est ce qui a contribué à la création de la colonie de Haute-Volta en 1919.

1000 ha (V. Y. KAMMI, 2021, p.132) dans la région de Niambouli[150] . Cela a été interprété par le Burkina Faso comme une annexion de son territoire par l'État béninois. Les zones de contestation concernent la zone du point triple Burkina Faso-Bénin-Togo (la zone de Koalou), la zone du centre concerne la zone de Karni et la zone du parc W[151] (G. KOGA, 2020, p. 24).

Les négociations de 1980, 1982, 1986, 1987, 1989 et 1991 ont abouti au tracé théorique de la frontière dans les zones de Karni et de W. Mais celles de 1997, 2002, 2003 et 2005 n'ont pas fait l'objet d'un consensus dans la zone de Koalou. Chaque État est resté sur sa position quant à l'appartenance territoriale de la zone de Koalou[152]. Face à l'impasse, les deux pays ont décidé d'aller à l'apaisement. Pour ce faire, ils ont signé un compromis de saisine de la Cour Internationale de Justice (CIJ) en 2009[153]. Ce compromis prévoit la gestion pacifique de la zone en entendant le verdict de la cour. De 2009 à 2020, le problème n'est toujours pas résolu. Mais, un comité mixte de Gestion Concertée de la zone de Kourou/ Koalou (COMGEC-K) a été mis en place en 2009. Malgré la présence du comité, les séquelles du différend sont encore visibles sur les populations.

2. Les répercussions du différend frontalier sur les populations frontalières

2.1 L'influence du tracé de la frontière sur les groupes socioculturels : un héritage colonial

Le tracé de la frontière bénino-burkinabè a influencé le vécu quotidien des populations. En effet, Les modifications répétitives de la frontière ont largement contribué à l'éparpillement des groupes socioculturels transfrontaliers. Ces groupes socioculturels se sont retrouvés à cheval sur les lignes frontières. Les Gulmance, le grand groupe socioculturel de la zone, se sont retrouvés dans la partie orientale du Burkina Faso, le Nord-Togo, l'ouest du Niger le Nord- Bénin (G. Y. MADIEGA, 1982, p.1). Cette ligne-frontière a été aussi un facteur de regroupement des groupes hétérogènes dans les mêmes espaces géographiques.

150 Niambouli est une localité située dans la zone du point triple Burkina Faso-Bénin-Togo.

151 Le parc W est une biosphère transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger et le Bénin. Cette zone est l'objet de contestation entre le Burkina Faso et le Bénin sur la question du tracé de la frontière.

152 Concernant les contestations dans la zone de Koalou, le Burkina Faso se réfère au décret du 22 juillet 1914 pour justifier son droit de souveraineté alors que le Bénin se réfère à l'arrêté du 27 octobre 1938.

153 Compromis de saisine de la Cour Internationale de Justice (CIJ), Cotonou, le 7 septembre 2009.

Par exemple, le brassage des Gulmance à d'autres groupes comme les Zarma au Niger, les Baatonuum au Bénin.

De plus, les nouveaux découpages territoriaux ont donné lieu à des contradictions majeures entre le commerce européen et les échanges commerciaux traditionnels des colonisés (P. C. HIEN, 1996, p.345). La production économique qui résultait des avantages zonaux a été profondément perturbée (J. KI-ZERBO, 1978, p. 46). Malgré cette perturbation, les populations n'ont pas cessé de franchir la frontière pour les activités socioculturelles et économiques. Le différend frontalier Burkina Faso-Bénin a, davantage, influencé le vécu quotidien de ces populations déjà victime de la partition coloniale. Cette influence a été observée à travers l'octroi des services sociaux de base dans la zone litigieuse.

2.2 L'octroi des services sociaux et la scission des populations frontalières

Les tractations entre les deux pays au sein de la commission mixte ont fini par impliquer les populations de la zone frontalière. En effet, l'aménagement du bas-fond rizicole dans la région de Niambouli par l'État béninois qui devait profiter aux populations de la zone, a été suspendu. Les populations, face à la suspension, étaient impuissantes, car celles-ci ne comprenaient pas la cause réelle de la suspension.

Les deux États, par la suite, se sont engagés dans une sorte de compétition pour l'occupation effective de la zone en réalisant les infrastructures socioéconomiques et sociocommunautaires au profit des populations. Il s'agit des infrastructures scolaires, sanitaires et routières, l'électricité, les forages et les puits à grands diamètre, les résidences, ... Ces infrastructures sont souvent implantées aux mêmes endroits. Les photos suivantes illustrent quelques infrastructures réalisées par les deux pays dans la zone litigieuse.

- Les infrastructures scolaires

Photo 1 : Une école primaire construite par le Burkina Faso à Koalou en 1998

Source : Photo : prise par KOGA Gérôme le 18 avril 2022 à Koalou

Photo 2: Une école primaire construite par le Bénin à Koalou 2007

Source : Photo : prise par KOGA Gérôme le 18 avril 2022 à Koalou

- Les infrastructures sanitaires : le CSPS de Koalou

Photo 3 : Le CSPS de Koalou construit par le Burkina Faso de 2002-2003

Source : Photo : prise par KOGA Gérôme le 18 avril 2022 à Koalou

➢ Les poteaux électriques implantés par les deux États

Photo 4: Deux poteaux de l'électrification implantés dans la zone litigieuse par les deux États : Le n°1 pour le Burkina Faso en 2015 et le n°2 pour le Bénin en 2014

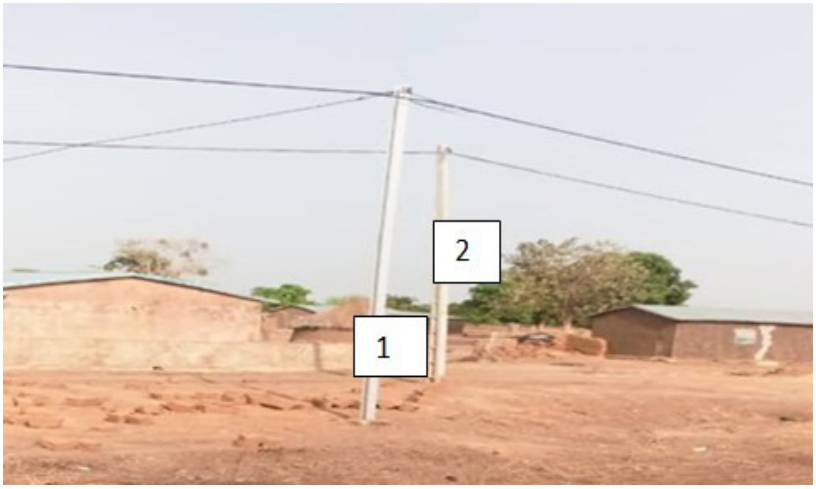

Source : Photo prise par KOGA Gérôme, le 18 avril 2022 à Koalou

Les infrastructures ci-dessus inventoriées non exhaustives, même si elles ont contribué à soulager les populations de la zone litigieuse, elles ont aussi contribué à les diviser. En effet, l'influence des deux États sur les populations a entrainé une scission entre les populations : les pro-béninois (PB) et les pro-burkinabè (PBF). Désormais, ces deux pays agissaient par leur intermédiaire. Ainsi, selon nos enquêtes, en 2005, Moré MAPO (PB) a été accusé de détention d'arme illégale et d'espionnage dans une cérémonie coutumière[154]. Il a été déporté à Pama au Burkina Faso où il a été emprisonné. Quelques jours plutard, c'est de tour de Malik OUEDRAOGO (PBF), qui est arrêté par les FDS du Bénin[155]. La situation s'est compliquée avec l'arrestation et la mort de Diamilgou ONADIA dans une prison béninoise à Porga (G. KOGA, 2020, p. 75)

Ces différentes arrestations ont créé des grandes tensions au sein des populations. Ce qui a abouti, en 2005, aux crises entre les populations burkinabè résidentes à Koalou et celles de béninoises à Porga. Cette situation a entrainé la chute du monopole du marché de Porga au profit de celui de Koalou. Ce marché,

154 Entretien avec COMBARI D., instituteur, 57 ans, le 19 avril 2022 à Fada N'Gourma (Burkina Faso).

155 Anonyme, sd," Evitez le conflit frontalier un fait historique", in *https://www.thenewhumanitarian.org/fr/* ,consulté le 20 décembre 2021.

de par sa position géographique, dès lors, a eu un rayonnement important entre le Bénin (Tanguiéta, Porga, Matéri, Gouandé), le Togo (Mandouri, Dapaong) et le Burkina Faso (Nadiagou, Kompienga, Pama, Pouytenga et Fada N'Gourma). Plusieurs commerçants et des populations de la zone y rendaient pour vendre leurs produits et acheter ceux dont ils ont besoin. Du fait de la neutralité de la zone, ce commerce, en majorité, est informel.

De plus, en 2006, les FDS du Bénin ont réprimé l'opération du recensement lancée par le Burkina Faso dans la zone litigieuse. Dans le même contexte, en 2007, le Bénin a intimé les populations de se reconnaitre comme Béninois ou de quitter la zone (P. YAMEOGO, 2007, p. 2.), s'en suit le déguerpissement de certains et de la fermeture d'une école burkinabè à Niorgou pendant qu'une nouvelle école apparaissait, celle béninoise dans la localité de Niorgou/Laloga[156]. La pression des FDS sur les populations ont conduit certaines à fuir la zone pour se réfugier au Togo et d'autres en brousse. L'ensemble de ces facteurs ont créé de psychose et de méfiance au sein de la population.

De ce point de vue, le différend frontalier a scindé ces peuples en deux blocs antagonistes : les pro-béninois et les pro-burkinabè. Les mêmes groupes ethniques, les mêmes clans, les mêmes familles, malgré les liens de fraternité et de parenté, ont connu des divisions internes. Ces scissions ont été possibles grâce à l'action des hommes politiques des deux États qui ont accentué leur sensibilisation à l'identité nationale et au patriotisme en leur inculquant les valeurs nationales et l'amour de la patrie (G. KOGA, 2020, p.78).

On assiste à l'émergence des binationalités, car la rencontre de Porga du 7 mars 2008 donnait droit aux populations de la zone litigieuse de se faire recenser et de voter sur le territoire de leur choix[157]. Dès lors, certaines familles à proximité de la ligne frontalière se sont retrouvées avec deux ou trois conseillers de nationalités différentes. C'est le cas de cette famille dans la zone de Koalou, à proximité du Bénin, du Togo et du Burkina-Faso dans laquelle, on retrouve trois conseillers représentant chaque pays[158]. Dans les autres familles, les binationalités sont légions.

156 Niorgou appellation du Burkina Faso et Laloga appellation du Bénin pour désigner la seule et même localité.

157 Anonyme, sd, « Litige frontalier Burkina –Bénin : Positions toujours parallèles au 11e parallèle », in *https://lefaso.net/spip Php ? article26044,* consulté le 6 février 2024.

158 Les trois conseillers sont les enfants d'une même famille, même clan qui, selon eux, cherche leur intérêt. Ce qui signifie que dans cette famille, on rencontre les Béninois, les Togolais et les Burkinabè.

C'est pourquoi, les populations ne manquent pas d'accuser et de voir en des deux États comme des boucs émissaires. Elles pensent qu'avant ni le Burkina Faso ni le Bénin ne connaissait notre existence, mais il y a du monde dans le village et des constructions, chacun dit que nous lui appartenons. Les politiciens de chaque pays viennent à chaque élection faire campagne .C'est là que viennent nos soucis[159]. Ces populations, ayant été scindées par les deux États, aspirent à une résolution rapide du différend. Mais, la neutralité de la zone a incité le développement des trafics et l'expansion des GAT, qui, directement ou indirectement, ont impliqué les populations.

3. Le statut particulier de la zone, une source de renforcement des trafics et d'insécurité transfrontalière

3.1. Les populations frontalières dans les trafics frontaliers

La frontière qui fait l'objet de contestation entre le Burkina Faso et le Bénin a été érigée en zone neutre dans laquelle aucun État de peut poser les actes de souveraineté de façon unilatérale. En effet, ce nouveau statut a fait de la zone un centre d'échanges illicites et illégaux alimentés par des réseaux frauduleux très solides. Les populations, ayant constatées l'absence des États, dans la zone, se sont adonnées aux trafics illicites d'une diversité des produits. Cette activité illicite, déjà ancienne, a été renforcée.

Ainsi, les produits en contrebande concernent des spécimens et des espèces sauvages en provenance des réserves transfrontalières à destination des villages et environnants des parcs transfrontaliers aux villes plus ou moins proches des réserves frontalières jusqu'aux capitales des pays concernés, le Burkina Faso et le Bénin notamment. L'or de la zone est acheminé vers le Togo comme principale destination. Les populations de la zone se sont aussi adonnées au trafic des produits pétroliers, en provenant du Nigéria. Ces produits pétroliers transitent par le Bénin pour être stockés à Koalou dans la zone litigieuse. Les trafiquants burkinabè se ravitaillent à Koalou et les produits sont transportés à destination du Burkina Faso. Une autre partie de ce trafic se dirige vers le Togo, le Niger et le Ghana. Les autres produits comme les produits pharmaceutiques,

159 KIEMTORE, S. O. sd, « Litige frontalier Burkina Faso-Bénin : Koalou, l'héritage de la discorde », in *http:// citizenshiprightsafrica.org,* consulté le 13 août 2018.

les huiles alimentaires, les pesticides et les cigarettes sont aussi usités par les contrebandiers[160]. Les populations qui s'en sont impliquées en ont fait fortune. Ce trafic a contribué au développement de l'insécurité transfrontalière entre les deux pays.

3.2. La neutralité de la zone, un terreau fertile de l'insécurité transfrontalière

L'absence des deux États, du fait du statut de neutralité de la zone, a favorisé non seulement l'émergence des trafics illicites mais aussi à l'expansion des GAT. Il existe des liens étroits entre la neutralité de la zone, les trafics illicites et le développement de l'insécurité transfrontalière. En effet, ce sont des trafics illicites qui alimentent l'insécurité transfrontalière, c'est-à-dire, la contrebande alimente, entretient et maintien des pratiques criminelles dans les espaces frontaliers (G. KOGA 2023, p. 611). William ANSANVO et al. (2019, p. 9) ont montré la corrélation qui existe entre les deux activités. Les criminels transfrontaliers sont impliqués, directement ou indirectement, dans la contrebande des marchandises.

Ainsi, les trafiquants permettent aux GAT de se procurer des moyens de subsistance (des biens de consommation – aliments, médicaments, ...), des moyens opérationnels (armes, munitions, motos, pièces détachées, carburant et moyens de communication : téléphones, cartes de recharge ou crédits de communication) et de générer des ressources financières (à travers la vente de bétail volée). En contrepartie, les trafiquants obtiennent des sommes colossales pour leur propre compte.

Au regard des grands profits auxquels profitent les trafiquants, ceux-ci ne manquaient pas de ravitailler aux GAT en carburant surtout. L'expansion du terrorisme, de la criminalité transfrontalière organisée, du grand banditisme est due à la quasi absence de l'État dans la zone. Cela a été aggravé avec la question du différend frontalier qui a qualifié la zone de « neutre ».

160 Pour la question de la fraude et de la contrebande à la frontière bénino-burkinabè confert KOGA Gérôme, 2023, « Zone à statut particulier » pour les uns, un centre d'affaires pour les autres : l'émergence de la fraude et de la contrebande à la frontière bénino-burkinabè (1960-2020), in ZERBO, Y. (dir.*), Le Burkina Faso en Afrique et dans le monde,* Actes de colloques, tome 2, Presses Universitaires, Ouagadougou, pp.597-621.

Conclusion

L'étude visait à analyser l'impact du différend frontalier Burkina Faso-Bénin sur les populations de la zone frontalière de 1979 à 2020. Au terne de cette étude, il ressort que le Burkina Faso et le Bénin ont hérité une frontière commune issue de la balkanisation de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Les modifications de cette limite au cours de son évolution ont contribué à éparpiller des groupes socioculturels de l'espace transfrontalier entre le Burkina Faso, le Bénin et le Niger. Le tracé imprécis de la limite, depuis l'époque coloniale, a fini par faire de la frontière un objet de contentieux territorial entre le Burkina Faso et le Bénin de 1979 à 2020.

Les rapports difficiles entre les deux pays, au sujet de cette frontière, ont, par la suite, impliqué les populations de la zone. Ces pays, dans leur compétition de l'occupation effective, ont suroctroyé les services sociaux de base. Chaque État a cherché à marquer sa présence et attirer les populations. Cette situation a créé des sentiments d'appartenance des populations aux deux États. Ce qui a entrainé la méfiance et la scission au sein des communautés frontalières. La neutralité de la zone a été un terreau fertile de l'expansion des trafics illicites, illégaux et des GAT. Car aucun État n'a le droit d'agir de façon unilatérale dans la zone. C'est ce qui a fait de la zone un espace hautement insécurisée. Pour ce faire, nos recherches ultérieures seront axées, de manière approfondie, sur l'insécurité transfrontière entre les deux États.

Sources et bibliographies

A. Sources

- **Les sources orales**

N°	Nom et Prénom (s)	Sexe	Âges	Professions	Date d'entretien	Lieu residence
1	COMBARI D.,	M	57 ans	Instituteur	19 avril 2022	Fada N'Gourma (Burkina Faso)
2	HOGA P.	M	68 ans	Pêcheur	16 août 2019	Koalou (zone litigieuse)
3	KASSA K.	M	50ans	Instituteur	20 septembre 2020	Porga (Bénin)
4	TANKOANO B.	M	-	Cultivateur	9 septembre 2019	Koalou (zone litigieuse)
5	YOUGBARE M.	M	-	Commerçant	30 août 2019	Koalou (zone litigieuse)
6	ZOUGRANA Y.	M	65ans	Cultivateur	16 août 2019	Koalou (zone litigieuse)

➢ Les sources d'archives et les ressources électroniques

AMAE, DAD, *Comptes rendus des sessions de la commission mixte paritaire de délimitation des frontières.*

ANBF, 43v 213, *Chronologie des délimitations territoriales entre les colonies de Haute-Volta et du Dahomey.*

Anonyme, sd, « Litige frontalier Burkina –Bénin : Positions toujours parallèles au 11e parallèle », in *https://lefaso.net/spip Php ? article26044,* consulté le 6 février 2024.

Anonyme, sd, « Evitez le conflit frontalier un fait historique », in *https://www.thenewhumanitarian.org/fr/ ,*consulté le 20 décembre 2021.

Archive de la Préfecture de Pama (APP), Fiche de suivi du dossier COMGEC-K.

KIEMTORE, S. O. sd, « Litige frontalier Burkina Faso-Bénin : Koalou, l'héritage de la discorde », in *http:// citizenshiprightsafrica.org*, consulté le lundi 13 août 2018.

B. Bibliographie

ASSANVO, W. et al., 2019, *Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma*, Institut d'Etudes de Sécurité (ISS), rapport, 26 p.

BRUNET, R. 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique,* Paris Cedex, La Documentation Française, 470 p.

CIJ, 2005, *Affaire du différend frontalier Bénin/Niger*, arrêt du 12 juillet 2005, 65 p.

COQUERY-VIDROVITCH, C. 2012, « Frontières africaines et mondialisation », in *https : //www.cairn.info /revue –histoire-politique-2012-2-page-149.htm,* consulté le 22 septembre 2021.

GAYIBOR, N. L.T. 2013, « Peuplement, frontière, migrations et construction identitaire dans l'espace ouest africain », in GAYIBOR, N. L.T. (dir.), *Peuples et frontières dans l'ouest africain*, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p.2.

GUEZO, A. 2010, « Les effets de la reconstitution de Haute-Volta sur la frontière Bénin Burkina Faso », in BANTENGA, M. W.et al. (dir.), *La reconstitution de la Haute Volta*, Ouagadougou, l'Harmattan – Burkina, pp. 127-140.

HIEN, P. C. 1996, *Le jeu des frontières en Afrique occidentale : cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886- 1986),* thèse de doctorat en histoire, Université de Paris I Panthéon- Sorbonne, 496 p.

HIEN, P. C. 2005, « La dimension historique des conflits de frontières entre le Burkina Faso et ses voisins aux XIXe et XXe siècles », in UNESCO (dir.), *Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle,* Paris, Stedi- Media, pp. 279-294.

KADANGA, K. 2003, « Problématique sur la fixation de la frontière entre le Togo et le Burkina Faso sous la période coloniale », in MADIEGA, G., Y. et NAO, O. (dir.), *Burkina Faso, cent ans d'histoire 1885-1995, tome 1*, Paris, Karthala, pp. 721-734.

KAMBOU, G. B. 1987*, Le conflit territorial entre le Burkina Faso et la République du Mali devant la justice internationale*, thèse de Doctorat en droit, Université de Paris I, 324 p.

KAMMI Y. V. 2021, *Les différends et les conflits frontaliers en Afrique de l'Ouest francophone : le cas de la frontière bénino-burkinabè dans le secteur de Kourou/Koalou (1979-2009),* thèse de doctorat en histoire, Université Abomey Calavi, 312 p.

KIPRE, P. 2005, « Frontières africaines et intégration régionale : au sujet de la crise d'identité nationale en Afrique de l'Ouest à la fin du XXe siècle », in UNESCO (dir.), *Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle,* Paris, Stedi-Media, pp. 91-116.

KI-ZERBO, J. 1978, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 731 p.

KOGA, G. 2020, *Les populations frontalières entre circulation, intégration et litiges : exemple Burkina Faso- Bénin 1960-2017,* mémoire de master en histoire, Université Joseph KI-ZERBO,128 p.

KOGA, G. 2023, « « Zone a statut particulier » pour les uns, un centre d'affaires pour les autres : l'émergence de la fraude et de la contrebande à la frontière bénino-burkinabè (1960-2020) », in ZERBO, Y. et al. (dir*.), Le Burkina Faso en Afrique et dans le monde,* Actes de colloques, tome 2 Presses Universitaires*,* Ouagadougou, pp.597-621.

MADIEGA, Y. G. 1978, *Le Gulma précolonial, Origine des dynasties, Approche de la société,* thèse de doctorat en histoire, Université de Paris1 Panthéon-Sorbonne, 651 p.

MADIEGA, Y. G. 1998, « Aperçu sur l'histoire coloniale du Burkina », in MASSA, G. et al. (dir*.), La Haute Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, pp.13-34.

YAMEOGO, P., 2007, « Situation à la frontière Burkina Bénin, nous allons rassurer nos populations », in *Sidwaya n° 5836, du mardi 27 février 2007*, p.2.

11

LA SPÉCIALISATION DES EXPORTATIONS ET LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'UEMOA

Hervé KONATE, *doctorant à l'École Doctorale Lettre Art et Communication en Sciences Humaines et Sociales (ED-LACOSHS), Université Norbert ZONGO*

Nosseyamba Somba Benjamin OUÉDRAOGO, *Maître de conférences en Économie Mondiale et Relations Économiques Internationales à l'Université Norbert ZONGO*

Résumé

Dans la littérature économique, les spécialistes du commerce international montrent que les instruments de politique commerciale sont utilisés durant les périodes de crises économiques pour atteindre des objectifs de croissance. La présente recherche a donc pour objectif de vérifier si l'ouverture commerciale stimule la croissance économique au sein des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette étude s'étend sur la période 1980 à 2020 et porte sur un panel de sept pays de l'UEMOA. La Guinée-Bissau n'est pas prise en compte du fait de l'indisponibilité de certaines données. Deux estimateurs ont été appliqués : les moindres carrés généralisés (MCG) et les moindres carrées ordinaires dynamiques (DOLS). Les résultats montrent que dans l'UEMOA, l'ouverture commerciale est un frein à l'activité économique. Aussi, l'effectivité de la gouvernance, l'instabilité politique et le terrorisme affectent négativement la croissance économique. Au regard des résultats, l'étude suggère des politiques commerciales qui prennent en compte la faible compétitivité des entreprises nationales face à la concurrence étrangère. L'étude recommande la protection des entreprises naissantes vieillissantes. De plus, l'État doit veiller à la stabilité politique, garantir la paix et la sécurité publique pour créer un climat favorable aux affaires.

Mots clés : croissance économique, ouverture commerciale, UEMOA, DOLS.

Abstract

In the economic literature, international trade specialists show that trade policy instruments are used during periods of economic crises to achieve growth objectives. This research therefore aims to verify whether trade opening

stimulates economic growth within the countries of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU). This study covers the period 1980 to 2020 and covers a panel of seven WAEMU countries. Guinea-Bissau is not taken into account due to the unavailability of certain data. Two estimators were applied: generalized least squares (GLS) and dynamic ordinary least squares (DOLS). The results show that in the UEMOA, trade opening is a brake on economic activity. Also, the effectiveness of governance, political instability and terrorism negatively affect economic growth. In view of the results, the study suggests trade policies which take into account the low competitiveness of national companies in the face of foreign competition. The study recommends protection of emerging and aging businesses. In addition, the State must ensure political stability, guarantee peace and public security to create a favorable business climate.

Key words: Economic growth, trade opening, WAEMU, DOLS.

Introduction

L'Afrique exporte ce qu'elle produit et consomme ce qu'elle ne produit pas (Onimode, 1992). Cette thèse met en évidence l'importance de la spécialisation à l'export dans un régime économique d'ouverture commerciale. Cette dernière est définie dans la littérature économique comme la suppression de toutes les barrières douanières non tarifaires suivie d'une forte réduction des tarifs douaniers (Stiglitz 2007 ; 2017). Elle offre l'accès aux nouveaux marchés et des économies d'échelle. L'ouverture commerciale est un facteur de croissance économique par ses multiples avantages (Edwards, 1998).

Au début des années 1980, les pays de l'UEMOA connaissent la libéralisation économique qui se traduit par la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Ce dernier concerne les secteurs clés (Gbetnkom et Avom, 2005) comme les secondaires et tertiaires. Les réformes commerciales ont consisté en un relâchement progressif des tendances protectionnistes prévalues dans les années 60. Les réformes préférentielles ont permis d'atteindre l'étape de l'union douanière dès 1998. L'Union enregistre une croissance économique lente malgré la diversification des produits d'exportation. Pourtant elle a bénéficié de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) en tant que membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Aussi, l'ouverture commerciale a surtout été favorisée par des exportations tournées vers la satisfaction de la consommation au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que les dispositifs de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA). L'ouverture internationale doit donc être la priorité des politiques de développement du fait qu'elle procure des avantages à travers trois types d'effets : un effet de dimension, un effet de diversification et un effet de concurrence (Helpman et Krugman, 1985). Cette thèse a été rejetée par les protectionnistes (List, 1856 ; Jeanneney, 1980) qui postulent que les barrières douanières constituent une source de richesse. Pour ce faire, l'État doit interdire ou limiter des importations afin de stimuler la croissance des industries naissantes et éviter que la concurrence étrangère n'étouffe les entreprises vieillissantes. Les approches contradictoires ont ainsi motivé le choix du thème : « La spécialisation des exportations et la stabilité économique dans l'UEMOA ».

La question principale qui se pose est : la politique commerciale a-t-elle des instruments qui affectent la croissance économique d'une union monétaire ? L'article cherche ainsi à montrer de façon générale que les instruments d'une politique commerciale peuvent affecter positivement ou négativement la stabilité économique d'un pays. Spécifiquement l'étude tend à montrer d'abord que le protectionnisme affecte négativement la croissance économique d'une union. Et ensuite, elle considère que l'ouverture commerciale est un outil performant susceptible de créer la richesse dans une union monétaire comme celle de l'UEMOA. En effet, l'UEMOA est une zone de libre-échange, qui regroupe huit pays, dont sept francophones (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Togo, Sénégal) et un Lusophone (Guinée-Bissau). Cette union possède une monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA) à parité fixe dont la convertibilité internationale depuis 1945 est garantie par le trésor Français (Minc, 1994). La monnaie commune n'a pas été, cependant, un gage de stabilité économique étant donné que les États membres peinent encore à réaliser la convergence économique. L'hétérogénéité des économies locales, la paupérisation, le chômage, les violences urbaines, l'instabilité politique et les inégalités sociales sont les principales caractéristiques de cette union.

La vérification de l'hypothèse principale à l'aide des estimateurs MCG et DOLS montre que la spécialisation à l'exportation dans un régime économique d'ouverture commerciale n'a pas d'influence significative sur la croissance économique.

La réflexion consiste à présenter, d'abord, dans une revue de littérature les effets négatifs et positifs du protectionnisme sur la croissance économique dans une union monétaire. Elle s'inclinera, ensuite, vers la méthodologie de vérification expérimentale des effets de la spécialisation à l'export sur la croissance dans l'UEMOA.

Revue de littérature

1. Barrière douanière et stabilité économique

Le protectionnisme peut être défini comme une mesure de l'État qui consiste à limiter ou à interdire les importations pour l'épanouissement des entreprises nationales. L'État soutient ainsi l'entreprise nationale avec pour objectif de la rendre compétitive face à la concurrence internationale. Il apporte plusieurs formes d'aides à l'entreprise à travers des mécanismes comme la baisse de l'impôt, la subvention et la dévaluation monétaire. Cette intervention de l'État pour améliorer la compétitivité des entreprises est acceptée par Krugman du fait qu'elle apporte des rendements croissants permettant ainsi à la firme d'affronter la concurrence internationale.

Au sujet de la politique commerciale stratégique prônée par Helpman et Krugman (1985), l'exemple est surtout japonais. Le ministère du commerce et de l'industrie a protégé le secteur électronique jeune pour faire du Japon, un gros exportateur des composantes électroniques. L'objectif principal de l'État a été d'améliorer la compétitivité des entreprises et d'assurer la cohérence de leur développement. Certains marchés disposent de barrières à l'entrée qui paraissent infranchissables. Le protectionnisme éducateur a fait du Japon la troisième puissance économique du monde grâce aux exportations dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique (Reynolds, 2001 ; 2019). Ces derniers sont objets de protection dès leurs débuts d'activité. Ils se caractérisent par des coûts fixes et extrêmement élevés et non renouvelables. Dans cette perspective, seule une aide étatique peut permettre de franchir les barrières à l'entrée.

Les mercantilistes français, Bodin, Montchrestien et Colbert dans les années 1800, ont soutenu l'idée selon laquelle la limitation des importations des produits doit permettre à la France de protéger la production nationale. En effet, le bonheur d'un peuple n'est pas la possession d'or, d'argent, de perles ou diamants, mais la production nationale. L'État doit éviter que les étrangers

ne dépouillent la France de sa production des biens. L'État symbolisé par le roi gagnerait à prendre des mesures restrictives des droits étrangers sur l'importation des produits de consommation, principale richesse de la France. Pour les mercantilistes Français, le bien être d'un peuple peut se résumer à la satisfaction des besoins vitaux en produits de consommation agricole et manufacturière. Ils définissent la richesse d'un pays, comme sa capacité de produire des biens de première nécessité pour satisfaire la consommation nationale. Ainsi, Ils rejettent la politique de la main tendue d'un État qui compte sur l'aide étrangère pour assurer le bonheur de son peuple, du fait que cette nation se rend faible. Un pays s'enrichit lorsqu'il exporte plus et importe moins. La France doit se limiter aux importations des matières premières en adoptant un protectionnisme sélectif. Cette stratégie économique a été à l'origine de l'essor industriel Royal en France, dans les années 1800.

La conclusion principale des mercantilistes est que le développement économique doit se fonder sur l'enrichissement par le commerce international (exportations de biens) pour accumuler des métaux précieux. Aussi, l'**État** doit fermer les frontières aux importations pour protéger les industries nationales. Cela dénote une pensée paradoxale des mercantilistes qui défendent à la fois le protectionnisme et l'ouverture commerciale. Dans une étude sur le lien existant entre le commerce extérieur et la croissance économique en France et en Grande Bretagne, Kindleberger (1961) montre que les exportations peuvent stimuler la croissance ou la ralentir. Il faut alors limiter les exportations pour satisfaire la consommation nationale avec les produits locaux.

Les Anglais et les Espagnols ont été favorables pour l'interdiction des importations. Si les mercantilistes Français ont soutenu la limitation des importations, les économistes anglais et espagnols ont milité pour l'interdiction des importations dans l'objectif de créer et développer la richesse nationale. Pour ce qui concerne les Espagnols, nous observons une pensée économique contradictoire. Ils encouragent l'importation d'or en provenance des colonies pour améliorer l'opulence dans le pays. Au même moment, ils se prononcent pour l'interdiction de la sortie d'or du pays, pour accumuler la richesse. Les Britanniques trouvent leurs plaisirs dans la possession abondante de l'or. Bodin a critiqué cette conception de la création de richesse, car dit-il, « ce qui donne la valeur de l'or est la rareté ». Aussi cette abondance de monnaie en circulation dans un pays, serait la principale source d'inflation (Friedman et Schwartz, 2011).

L'origine de l'inflation est toujours monétaire. La principale mission de la Banque centrale est la maîtrise de l'inflation par le contrôle de la masse monétaire. Dans un sens identique, Keynes (1963) considère que le taux d'intérêt est le principal instrument de la politique monétaire sous prétexte qu'il accroît la richesse. Pour les mercantilistes anglais, l'opulence d'un pays se trouve dans la possession d'or. Un pays doit exporter le plus possible aux prix les plus élevés et importer le moins possible. En effet, cette politique commerciale permet de dégager un excédent commercial qui fait rentrer de l'or dans le pays. Les implications pratiques des méthodes d'enrichissement anglaises se résument en deux mesures.

En 1773, les mesures des Corn Lawns ont interdit toute importation de blé en provenance des pays étrangers. En 1651, les actes de navigations de Cromwell interdisent toute importation acheminée par les bateaux autres que les bateaux anglais. Nous assistons donc à un protectionnisme sélectif radical et même contradictoire à l'instar du mercantilisme espagnol. Cette conception mercantiliste a sans doute été à l'origine de la théorie d'Adam Smith (1776) sur les raisons du commerce international. Aucun pays ne possède toutes les ressources nécessaires pour produire tous ceux dont il a besoin. Mais il s'enrichit, lorsqu'il exporte plus et importe moins. Cette pensée économique a été émise pour la première fois par les mercantilistes anglais. La mise en application de cette conception serait à l'origine du développement industriel manufacturier.

Les économistes allemands et américains seraient à l'origine des taxes douanières pour protéger la production nationale dans les années 1900. List, économiste libéral allemand a passé une partie de sa vie aux Etats-Unis. Il a remarqué que, malgré les grandes ressources, ce pays n'a pas pu réaliser son takeoff du fait de sa dépendance vis-à-vis de la Grande Bretagne (Montoussé, 2003). L'idée principale de List est qu'il existe dans l'échange international, des outils qui permettent à l'économie d'un pays d'augmenter le produit intérieur brut réel. En effet, les tarifs douaniers constituent une forme de barrières moins radicales susceptibles de protéger les industries naissantes ou vieillissantes dans l'économie d'un pays. List reconnait que le libre-échange qui consiste à la suppression de toute barrière comme obstacle à la libre circulation des biens et services procure des avantages en termes de prix. Mais il est plus nécessaire de considérer l'appareil industriel national. L'auteur met en question les avantages du libre-échange prônés par les économistes libéraux dans leurs travaux. « Il faut faire la part entre les avantages à courte échéance du libre-échange (acheter à l'étranger ce qui y est

moins cher) et ses désavantages à longue échéance (nuire au développement de l'appareil productif).

Aussi, deux économistes américains se sont particularisés en prouvant par les hypothèses que les taxes douanières ont un double effet sur l'économie d'un pays. Elles procurent à l'État des recettes pour l'équilibre du budget d'une part, mais d'autre part, elles protègent les entreprises nationales. En prenant en compte des mesures douanières tarifaires américaines, le secrétaire d'État Alexandre Hamilton, dès les années 1800, a proposé une politique protectionniste pour l'État fédéral américain dont les avantages sont la dépense des entreprises américaines en expansion contre la concurrence britannique. Cette mesure publique apporterait des richesses financières pour le peuple américain par des gains issus des taxes douanières mais également accroît l'entreprise américaine naissante.

Cette stratégie a été soutenue par un autre économiste américain Carey (1859) au cours de la même période. En effet, Carey a observé dans le premier temps que le libre-échange par son objectif est propice à la croissance économique dans un pays. Mais dans la pratique, il peut être utilisé comme un instrument d'exploitation d'un pays plus développé que dans un pays partenaire moins nanti. En s'appuyant sur le cas des relations commerciales entre les États Unis et l'Angleterre, Carey constate que ce dernier a fait du libre-échange, un instrument capable de maintenir l'économie américaine, dans une situation de colonisé. Il devient un fervent défenseur du protectionnisme, auquel il s'opposait dès le départ. Pour lui la politique protectionniste constitue une source de prospérité nationale. Il observe l'évolution de la croissance économique américaine, et conclue l'existence d'une corrélation nette entre les périodes de renforcement de la protection et celles d'accroissement de la prospérité nationale. Celui-ci change alors diamétralement de position et devient un opposant farouche au libre-échange, du fait qu'il tend à maintenir les Etats-Unis dans une position de colonie anglaise.

1.1. La spécialisation des exportations et la stabilité économique

Faits stylisés des exportations et importations des produits agricoles et de la manufacture de 1998 à 2022

Dans cette partie nous allons faire une analyse comparée des produits agricoles et de la manufacture en termes d'exportation et d'importation.

Les figures n°1 et n°2 ci-dessous tracent l'évolution des importations et des exportations des produits agricoles et de la manufacture des pays de la zone UEMOA. De façon générale, les exportations et les importations des produits agricoles présentent toutes une tendance haussière indiquant le niveau élevé de la balance commerciale des produits agricoles dans la zone. Malgré cette tendance haussière, le constat est que de 1998 à 2000, la zone a enregistré une baisse de la balance des paiements avec une chute progressive des exportations et des importations. Ainsi, le volume des exportations baisse de 590 million de dollars américain à environ 479 million de dollar et celui des importations quitte de 285 à 203. Mais après cette période, les exportations se stagnent entre 2000 et 2001 avec 481 million de dollar avant de croître progressivement en dents de scie jusqu'en 2022 où elles atteignent environ 2070 million de dollar. Quant aux importations, elles connaissent une progression positive en dents de scie à partir des années 2000 jusqu'en 2022. Nonobstant, cette progression enregistrée a toujours été en dessous du volume des exportations.

Les agrégats de la balance commerciale que sont les exportations et les importations de la manufacture donnent une allure haussière. Mais cette tendance présentent un écart visible en ce sens que le volume des exportations est presqu'à un niveau stationnaire alors que les importations connaissent une augmentation considérable. Après la faible baisse observée entre 1998 et 2000 soit en moyenne 576,52 million de dollar américain, les importations n'ont pas cessé d'augmenter tout au long de la période 2000 à 2022 atteignant environ 3750 million de dollar qui est largement au-dessus des exportations.

La conclusion majeure qui ressort de cette analyse se statue sur le rôle important que jouent les exportations des produits agricoles dans le maintien de l'excédent commercial par rapport aux exportations des produits manufacturés. Les exportations des produits agricoles de la zone UEMOA augmente suite au potentiel agricole que les pays membres disposent. Ce potentiel agricole constitue la matière première pour la zone. Ainsi, les pays de la zone UEMOA, gagneraient davantage à se spécialiser dans l'exportation des produits agricoles et à importer la manufacture.

Figure n°1: Exportation et importation des produits agricoles

Figure n°2: Exportation et Importation de la manufacture

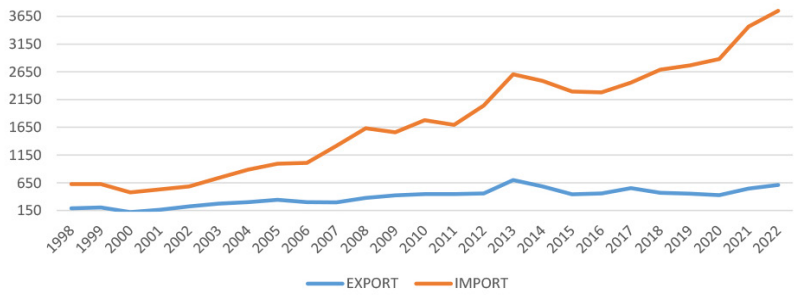

Source : auteurs avec Excel à partir des données recueillies sur l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

1.2. Littérature de la spécialisation des exportations et la stabilité économique

La théorie traditionnelle du commerce prédit des gains de croissance résultant de l'ouverture commerciale au niveau des pays grâce à la spécialisation, aux investissements dans l'innovation, à l'amélioration de la productivité ou à une meilleure allocation des ressources. Le débat autour de la relation entre commerce et croissance n'est pas nouveau, et beaucoup de théories se sont développées autour d'elle notamment la théorie du libre-échange, le protectionnisme et la nouvelle théorie du commerce international. Cependant, nous nous intéressons principalement aux points de vue opposés entre les libre-échangistes et les partisans de la nouvelle théorie de l'économie internationale sur les avantages que procure la spécialisation à l'export.

La spécialisation à l'export est un outil traditionnel du libre-échange qui revêt un regain d'intérêt avec l'avènement de la nouvelle théorie de l'économie

internationale. Le libre-échange se définit comme la libre circulation des biens et des services au-delà des frontières nationales pour accroitre la richesse d'un État. La spécialisation dans un produit pour lequel le coût du facteur travail est le plus faible apporte un avantage absolu à chaque pays. Celui-ci doit alors se spécialiser dans la production et la commercialisation de ce produit et abandonner les autres (Smith, 1776). En effet, Smith pense que l'État pourrait exporter plus ce produit sur le marché international des échanges pour tirer des gains monétaires et importer le bien dont la production est la plus coûteuse chez soi. Cela est nécessaire pour enrichir une nation, car aucun pays ne peut produire tous les biens dont il a besoin pour satisfaire la consommation nationale, étant donné que les facteurs de productions sont limités et les besoins de consommation sont illimités. La théorie des avantages absolus de Smith amène naturellement à la spécialisation internationale et la mise en place d'une division internationale du travail. Les travaux ont néanmoins été affinés par (Ricardo, 1817).

Selon Ricardo (1817), le commerce n'est pas source de déséquilibre dans un pays de libre- échange. Ce dernier conduit à long terme à l'équilibre général de la balance commerciale. Au sujet du coût de production, Smith résonne sur un seul produit dans chaque pays pris isolement. En revanche, Ricardo considère deux pays et deux produits différents pour déterminer les coûts de produit du facteur travail. Il conclut que chaque pays peut se spécialiser dans le produit pour lequel il possède plus d'avantages mais également moins de désavantages pour tirer les profits monétaires du libre-échange.

Heckscher-Ohlin-Samuelson, stipulent que la spécialisation de la production doit tenir compte de trois facteurs de production : le travail, le capital et la terre ainsi que la prise en compte de leur qualité. Selon eux, chaque nation gagnerait à se spécialiser dans la production pour laquelle elle utiliserait la dotation naturelle la plus abondante. En effet, le pays qui fait recours aux facteurs abondants les moins chers produirait des biens moins chers pour approvisionner le marché intérieur et extérieur. Les défenseurs du néo factoriel précisent que la spécialisation doit se faire sur la base de la qualité du travail. Ils postulent que les États Unis se sont spécialisés dans la production utilisant une forte teneur de travail et non en capital. Leontief soutient cette thèse en montrant que le travail d'un américain plus qualifié est plus productif que trois travailleurs étrangers. En somme, le facteur travail qui conduit à la spécialisation doit être décomposé en plusieurs niveaux de qualification. Ainsi, il faudra prendre en compte le degré technologique atteint par le pays.

Les partisans de l'avancée technologique considèrent que tout pays peut se spécialiser en se fondant sur l'avancée technologique car cela lui confère deux grands avantages : un avantage comparatif et une situation de monopole à l'exportation de ce produit (Posner, 1961 ; Vernon 1992). Mais, selon l'économiste Japonais Akamatsu (1935), le pays gagnerait à se spécialiser à l'export après avoir importé les biens en provenance des pays industrialisés qu'il transformera pour l'export. Cela lui procure des gains financiers du marché international dans un régime de libre-échange**.** Ce dernier favorise une demande représentative interne qui pourrait conduire un pays à se spécialiser dans la production à un coût faible (Linder, 1961). En effet, lorsque la demande intérieure est efficiente, le pays produit avec efficience. Il est alors susceptible d'exporter mais également importer des produits vendus sur le marché national. L'importation devient un moyen pour fournir une gamme variée de produits aux consommateurs.

La qualité essentielle du libre-échange est de permettre le développement des importations et des exportations pour stimuler la création de richesse. Mais, parfois en période de crise, les importations sont accusées de provoquer les licenciements. La course à l'exportation est suspectée d'exiger des sacrifices en termes de salaires et d'emplois afin de rationaliser la production. Le libre-échange conduit inéluctablement au chômage puisqu'il aboutit à des spécialisations économiques génératrices de déséquilibres. Il est même préjudiciable aux salariés les moins qualifiés.

Depuis, la crise financière des années 1970, les auteurs majeurs du commerce international (Helpman et Krugman, 1985) soutiennent l'idée selon laquelle les États doivent privilégier la spécialisation à l'exportation qui découle de l'ouverture internationale pour les avantages en gains cumulatifs qu'elle procure. Selon eux, la spécialisation dans l'ouverture internationale conduit à l'enrichissement de l'État par trois types d'effets : effet de dimension, effet de concurrence, effet de diversification des produits. Comme effets de dimension, lorsqu'une nation se spécialise à l'export, elle est obligée de produire en grande quantité certains biens pour profiter des économies d'échelle sur le marché international. En effet, la production quantitative réduit les coûts unitaires de production. Quant à l'effet de diversification des produits, l'ouverture internationale par la spécialisation à l'export et l'importation de certains biens qu'un pays renonce à produire pour raison de coûts élevés, procure une gamme variée de produits disponibles pour répondre aux besoins des consommateurs mais également pour mettre à la disposition des producteurs des biens de

production. L'effet de concurrence s'explique par le fait que lorsqu'un pays se spécialise à l'export, il s'ouvre à l'économie mondiale en laissant entrer de nouveaux concurrents. Cela détruit la situation de monopole défavorable aux consommateurs et à l'économie dans son ensemble, car l'entreprise monopolistique tire un profit du marché national, mais les prix sont supérieurs à ceux du concurrent pour une production souvent inférieure. L'avantage est que les prix et le niveau de production retrouvent leur efficience et créent ainsi un équilibre de marché. Helpman et Krugman (1985) estiment que l'ouverture commerciale de l'État peut être accompagnée par une politique volontariste d'incitation à l'exportation au travers d'un protectionnisme éducateur au sens de List.

Dans une étude empirique mettant en relation l'ouverture commerciale et les inégalités de revenu dans l'UEMOA au cours de la période 1973- 2011. Les travaux ont consisté, dans un premier modèle à utiliser une variable binaire de l'ouverture commerciale et dans un second modèle à utiliser une variable continue de l'ouverture commerciale. L'auteur admet que la variable binaire distingue globalement une période de protection commerciale allant de 1973 à 1990 et une période de libéralisation commerciale qui s'étend de 1991 à 2011. La variable continue quant à elle est la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB et s'étend sur la période allant de 1973 à 2011. Il conclut enfin que l'effet de l'ouverture commerciale sur l'inégalité de revenu dans l'Union dépend de la variable d'ouverture commerciale utilisée. Les autres résultats de l'étude indiquent qu'il n'y a pas d'effets Kuznets et que l'urbanisation grandissante est le facteur d'accroissement de l'inégalité de revenu.

De plus, Ekodo et Ngomsi (2017), en utilisant la Méthode des Moments Généralisés (MMG) en panel dynamique des six pays de la CEMAC au cours de la période 1967-2016, révèlent des résultats contradictoires par rapport à leur hypothèse. Ils estiment que l'ouverture commerciale affecte négativement la croissance économique dans cette zone. Par ailleurs, Karim (2021) a mené une étude en panel dont l'objectif est de voir si, à long et court terme, l'ouverture commerciale stimule la croissance économique dans 35 pays africains dont 20 francophones et 15 anglophones au cours de la période 1999-2019. En utilisant des tests de Co intégration de panel et un modèle d'estimation du Pooled Mean Group (PMG) de Pesaran (2007) et en utilisant trois mesures d'ouverture

commerciale (COM, EXP et IMP) pour explorer la relation entre la croissance économique et l'ouverture commerciale, l'auteur montre l'existence d'une relation de Co intégration entre les variables d'intérêt. Il révèle que l'ouverture commerciale peut avoir un impact favorable sur la croissance à long terme. Il ajoute que les avantages du commerce ne sont pas automatiques et insiste sur le fait que les effets de l'ouverture des échanges sur la croissance peuvent différer selon leur degré.

Les résultats issus des estimations révèlent un lien positif à long terme entre les variables d'ouverture du Modèle 1 et Modèle 2 et la croissance économique et un lien négatif pour la variable d'ouverture du Modèle 3 à long terme. À court terme, les variables d'ouverture révèlent par contre un lien négatif avec la croissance économique dans tous les modèles. Ils suggèrent donc que l'ouverture commerciale soit accompagnée de politiques complémentaires visant à améliorer l'accessibilité aux investissements et le capital humain. Ceux-ci peuvent être considérés comme une source de commerce de haute technologie et de savoir-faire technologique qui permet de consolider les industries à haute intensité technologique et les capacités d'innovation des entreprises nationales compétitives. Cela améliorait les performances du commerce international et, par conséquent, la croissance économique. Ils préconisent que les pays africains améliorent la qualité des institutions et la capacité de s'adapter et d'acquérir de nouvelles compétences. La mondialisation des échanges ne doit donc pas être considérée comme un élément isolé. Des politiques supplémentaires sont nécessaires pour renforcer son impact sur la croissance économique.

2. Approche méthodologique

2.1. Sources des données

La présente étude couvre la période allant de 1980 à 2020 et porte sur un panel constitué de 7 pays de l'UEMOA que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Guinée-Bissau n'est pas prise en compte du fait de l'indisponibilité de certaines données pour ce pays. La seule variable bancaire du modèle qui est le développement financier provient de la BCEAO, les autres variables (variable dépendante qui est le PIB par tête, l'ouverture commerciale ainsi que les variables de contrôle de l'environnement macroéconomique) proviennent de la base de données de la banque mondiale : Word Development Indicators (WDI, 2020).

2.2. Spécification des variables

La variable endogène est le taux de croissance du produit intérieur brut réel par habitant (TCPIBH), elle permet de mesurer la performance économique de chaque pays.

L'ouverture commerciale (OUV) est généralement mesurée par le rapport de la somme des exportations et des importations sur le produit intérieur brut. La littérature montre que dans les pays en développement, son effet sur la croissance est ambigu. Le signe attendu peut être positif ou négatif.

Les variables telles que le capital physique, le capital humain, le taux brut de scolarisation au primaire, le développement financier, la dette extérieure, le taux de croissance démographique serviront de variables de contrôle.

L'investissement (INV) désigne l'ensemble des acquisitions des éléments productifs et les infrastructures de base (routes, barrages, ponts, écoles, hôpitaux). Selon les théories de la croissance, l'accumulation du capital physique est source de croissance. L'amélioration de la qualité des infrastructures abaisse les coûts (transport, énergie…) et par conséquent stimule la demande et l'offre, ce qui est de nature à favoriser la compétitivité (Gannon et Liu, 1997). Il peut également favoriser le désenclavement des régions pauvres et leur permettre d'accéder à des opportunités plus importantes (Estache, 2003). Le signe attendu est positif.

L'investissement direct étranger (IDE) améliore l'efficacité globale d'une économie via la disponibilité des connaissances technologiques et organisationnelles transférables au reste de l'économie. Le signe attendu est positif. Les dépenses gouvernementales (DG) sont censées influencer positivement la croissance économique. En effet, selon Keynes, dans l'optique du cycle économique, le retour à l'expansion, en partant d'une période de basse pression de l'activité, est possible à partir d'une politique de déficit budgétaire grâce au jeu du multiplicateur. Le capital humain désigne le stock des capacités humaines créées ou innées et d'investissement dans les êtres humains (les dépenses d'éducation, de santé et d'alimentation). Selon Mankiw et al., (1992), le capital humain exerce une influence positive sur la croissance en ce sens que l'imitation et l'assimilation de nouvelles connaissances contenues dans les importations nécessitent un niveau minimal de capital humain.

L'investissement dans le capital humain peut renforcer les effets de la libéralisation commerciale parce qu'il favorise l'adoption et l'assimilation des nouvelles technologies et donc l'augmentation de la productivité (Acemoglu et al., 2006). Cette étude montre que le taux brut de scolarisation au secondaire représente le niveau de l'éducation (EDU). Son signe attendu est positif.

L'indicateur de développement financier retenu est le crédit bancaire à l'économie rapporté au PIB (*DF*). Le financement des économies de l'UEMOA est en grande partie assuré par l'intermédiation financière des banques. Le crédit bancaire à l'économie rapporté au PIB qui est une mesure du degré d'intermédiation constitue donc un bon indicateur de développement financier pour ces pays. Selon le modèle de croissance néoclassique, la disponibilité du facteur travail est favorable à la croissance économique.

Le taux d'inflation (*INF*) est généralement mesuré en prenant en considération les prix de consommation finale des ménages. Les prix intermédiaires (les prix de transfert à l'intérieur d'une chaîne de production, les prix de vente du producteur au détaillant, etc.) sont exclus. La littérature économique montre que l'inflation influence négativement la croissance, en ce sens qu'une hausse des prix entraîne une diminution de la demande et donc de l'offre.

L'effectivité de la gouvernance (GOV) capte les perceptions de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques. Son signe attendu est positif. La variable stabilité politique et absence de violence ou terrorisme (SPAV) mesure la perception de la probabilité d'instabilité politique et/ou de violence à motivation politique, y compris le terrorisme. Elle est supposée agir négativement sur l'activité économique. En présence d'instabilité politique, le risque de perte de capital augmente, ce qui fait baisser le volume d'investissement (Fosu, 2001). Dans un pays où la stabilité politique est menacée, les investisseurs nationaux et étrangers ont tendance à chercher d'autres opportunités plus favorables à l'investissement. Les conséquences peuvent être énormes à savoir : la baisse de l'investissement, la détérioration des performances à l'exportation, les difficultés de financement des projets privés et publics. L'état de droit (LAW) saisit les perceptions de la mesure dans laquelle les agents ont confiance aux règles de la société et les respectent, et en particulier la qualité de l'exécution des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que la probabilité de la criminalité et de la violence. Son signe attendu est également positif.

La spécification du modèle

Le modèle de croissance néoclassique Solow (1996) et Cobb Douglas (1928) pose les bases théoriques de l'étude des principales sources de la croissance économique. Selon cette théorie, le progrès technique, le capital et le travail sont les principaux déterminants de la production. La fonction de production Cobb-Douglas s'écrit comme suit :

$$Y_{it} = A_{it}^{\theta_{1i}} K_{it}^{\theta_{2i}} L_{it}^{\theta_{3i}} \qquad (1)$$

Où représente la production, A le progrès technique, K le capital, L le travail. Les indices *i* et *t* désignent respectivement le pays et le temps. θ_{1i}, θ_{2i} et θ_{3i} représentent respectivement l'élasticité de la production par rapport au progrès technique, au capital et au travail.

En appliquant le logarithme, l'équation (1) peut être écrite comme suit :

$$LnY_{it} = \theta_{1i} LnA_{it} + \theta_{2i} LnK_{it} + \theta_{3i} LnL_{it} \qquad (2)$$

Avec $\beta_0 = \theta_{1i} LnA_{it}$; $\beta_1 = \theta_{2i}$; $\beta_2 = \theta_{3i}$.

On obtient : $LnY_{it} = \beta_0 + \beta_1 LnK_{it} + \beta_2 LnL_{it}$ (3).

De l'équation (3) nous introduisons les autres variables explicatives. Ainsi, le modèle économétrique à estimer peut-être écrite comme suit :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 0UV + \beta_2 INV + \beta_3 IDE + \beta_4 DG + \beta_5 EDU + \beta_6 DF + \beta_7 POP +$$
$$\beta_9 GOV + \beta_{10} SPAV + \beta_{11} LAW + \varepsilon \qquad (4)$$

Avec POP le pourcentage de la population active permettant d'évaluer la force de travail (L) disponible. β_0 Est une constante et ε le terme d'erreur aléatoire.

Stratégie d'estimation

L'estimation des modèles de croissance avec la méthode des effets fixes ou des effets aléatoires présente certaines limites. Les résultats obtenus de ces méthodes sont altérés par les problèmes de corrélation des effets spécifiques avec les termes d'erreur et d'endogène de certaines variables explicatives. Par ailleurs, pour des données de panel non stationnaires, plusieurs méthodes économétriques permettent d'obtenir des estimateurs efficaces. Cependant, à l'aide de simulation de Kao et Chian, (2001) effectuent une évaluation

comparative des estimateurs fournis respectivement par les méthodes FMOLS et DOLS sur des petits échantillons pour l'estimation des relations de Co intégration sur données de panels aussi bien homogènes qu'hétérogènes. Ils aboutissent à la conclusion que l'estimateur DOLS est plus performant que l'estimateur FMOLS lorsque les échantillons sont de petites tailles. Pour cette raison, après l'estimation par les moindres carrés généralisés (MCG) nous estimons le lien entre la croissance et l'ouverture commerciale par les moindres carrées ordinaires dynamiques (DOLS).

3. Discussion des résultats

Les résultats issus de l'estimation par les moindres carrés dynamiques et moindres carrés généralisés sont contenus dans le tableau 1 ci-dessous et sont interprétés comme suit :

Le coefficient négatif associé à la variable ouverture commerciale signifie que l'ouverture commerciale affecte négativement la croissance économique des pays de l'UEMOA. Ce résultat est statistiquement significatif au seuil de 1%. Il est conforme aux prédictions de la théorie du protectionnisme selon laquelle les pays en développement doivent protéger leurs industries dès l'enfance. A l'instar des pays en développement, les pays de l'UEMOA ne sont pas en mesure de concurrencer les pays développés dans le commerce international. Busse et Königer (2012) ; Barrett (2015) et Blavasciunaite et al., (2020) montrent que certes l'ouverture commerciale impulse la croissance économique, mais les préconditions pour la réalisation d'un effet positif de l'ouverture commerciale sur la croissance économique ne sont pas encore réunies dans la plupart des pays en développement. Par conséquent, l'effet de l'ouverture commerciale sur la croissance ne peut être que négatif. Ceci rejoint l'idée de List déjà émise sous le vocable de protectionnisme éducateur.

Le capital physique (investissement) influence positivement et significativement la croissance économique des pays de l'UEMOA. Ceci tend à légitimer le travail d'Ee (2016) qui a conclu que l'investissement intérieur a contribué de manière significative à la croissance des économies de l'Afrique subsaharienne. L'étude recommande la création d'un environnement propice en fournissant des infrastructures de qualité afin d'encourager les producteurs locaux, ce qui est conforme à la théorie économique. De plus, selon Keynes, l'investissement est considéré comme le moteur privilégié de la croissance. Pour, lui, dans l'optique du cycle économique, le retour à l'expansion, en

partant d'une période de basse pression de l'activité, est possible à partir d'une politique de déficit budgétaire grâce au jeu du multiplicateur. C'est ce qui explique les effets positifs de l'investissement sur la croissance.

Comme on s'y attendait, le capital humain mesuré par le taux brut de scolarisation au secondaire agit positivement et significativement sur la croissance dans l'UEMOA. Ce résultat est conforme aux prédictions théoriques. En effet, pour Mankiw et al., (1992), le capital humain exerce une influence positive sur la croissance en ce sens que l'imitation et l'assimilation de nouvelles connaissances contenues dans les importations nécessitent un niveau minimal de capital humain. Cependant, cet effet positif pourrait être altéré par l'inadéquation entre les enseignements réussis à l'école et les réalités socioéconomiques des pays de l'UEMOA. Les écoles africaines gardent toujours la philosophie et la mission coloniale, loin de celle d'une école de développement. L'Afrique est toujours donc à la recherche d'une machine éducative adéquate pour son développement. L'état des écoles et des infrastructures scolaires, l'équipement des établissements, le processus d'engagement des enseignants, leurs formations, leurs conditions de vie et de travail, les contenus des programmes, les missions assignées à l'éducation, l'adéquation du système éducatif avec les besoins locaux et le marché du travail sont les véritables problèmes de l'école africaine.

Conclusion

L'article a pour objectif de tester les effets d'une spécialisation à l'export sur la croissance dans un régime économique d'ouverture commerciale. A cet effet, nous avons utilisé les moindres carrés dynamiques et les moindres carrés généralisés sur la période de 1980 à 2020. Des résultats obtenus, il ressort que la spécialisation à l'exportation dans l'ouverture commerciale n'a pas un effet significatif sur la croissance économique dans pays de l'UEMOA. Cette politique commerciale essentiellement tournée vers l'extérieur doit être accompagnée de politique commerciale stratégique. Dans le futur, la spécialisation à l'exportation sous la subvention de l'État et la stabilité économique serait un thème d'analyse approfondie qui affinera les résultats issus de nos recherches. Ainsi, la mondialisation n'est pas la seule coupable de nos échecs économiques (Helpman et Krugman, 1985).

Références bibliographiques

Acemoglu, D., Aghion, P., & Zilibotti, F. (2006). Growth, development, and appropriate versus inappropriate institutions. *EBRD-Japan Research Programme Papers, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Londres*.

Akamatsu, K. (1935). *Wagakuni Yomokogyohin no Boeki Suisei, The Trend of Japan's Trade in Woolen Goods, Shogyo Keizai Ronso*. *13*, 129-212.

Barrett, T. (2015). Trade Facilitation is Still a Worthwhile Objective. *Caucasus Journal of Social Sciences*, *8*(1), 29-44.

Blavasciunaite, D., Garsviene, L., & Matuzeviciute, K. (2020). Trade balance effects on economic growth : Evidence from European Union Countries. *Economies*, *8*(3), 54.

Busse, M., & Königer, J. (2012). Trade and economic growth : A re-examination of the empirical evidence. *Available at SSRN 2009939*.

Carey, H. C. (1859). *Principles of social science* (Vol. 3). Lippincott.

Cobb, C. W., & Douglas, P. H. (1928). *A theory of production'American Economic Review, 18 (1), 139–165*.

Edwards, S. (1998). Openness, productivity and growth : What do we really know? *The economic journal*, *108*(447), 383-398.

Ee, C. Y. (2016). Export-led growth hypothesis : Empirical evidence from selected Sub-Saharan African countries. *Procedia Economics and finance*, *35*, 232-240.

Ekodo, R., & Ngomsi, A. (2017). Ouverture commerciale et croissance economique en zone CEMAC. *Journal of Economics and Development Studies*, *5*(3), 58-67.

Estache, A. (2003). On Latin America's infrastructure privatization and its distributional effects. *Available at SSRN 411942*.

Fosu, A. K. (2001). Political instability and economic growth in developing economies : Some specification empirics. *Economics Letters*, *70*(2), 289-294.

Friedman, M., & Schwartz, A. J. (2011). *Monetary trends in the United States and the United Kingdom : Their relations to income, prices, and interest rates*. University of Chicago Press.

Gannon, C. A., & Liu, Z. (1997). *Poverty and transport*. World Bank Washington, DC.

Gbetnkom, D., & Avom, D. (2005). Intégration par le marché : Le cas de l'UEMOA. *Région et développement*, *22*, 86-103.

Helpman, E., & Krugman, P. (1985). Market structure and foreign trade : Increasing return, Imperfect competition, and the international economy. *Cambridge. USA*.

Jeanneney, J.-M. (1980). Incertitudes internationales, système monétaire et protectionnisme. *Politique etrangere*, 377-387.

Kao, C., & Chiang, M.-H. (2001). On the estimation and inference of a cointegrated regression in panel data. In *Nonstationary panels, panel cointegration, and dynamic panels* (p. 179-222). Emerald Group Publishing Limited.

Karim, M. (2021). L'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique en Afrique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, *2*(1), 233-257.

Keynes, J. M. (1963). On the theory of a monetary economy. *Nebraska Journal of Economics and Business*, *2*(2), 7-9.

Kindleberger, C. P. (1961). Foreign trade and economic growth : Lessons from Britain and France, 1850 to 1913. *The Economic History Review*, *14*(2), 289-305.

Linder, S. B. (1961). *An essay on trade and transformation*. Almqvist & Wiksell Stockholm.

List, F. (1856). *National system of political economy*. JB Lippincott & Company.

Mankiw, N. G., Romer, D., & Weil, D. N. (1992). A contribution to the empirics of economic growth. *The quarterly journal of economics*, *107*(2), 407-437.

Minc, A. (1994). *La France de l'an 2000 : Rapport au Premier ministre de la commission présidée par Alain Minc*. Odile Jacob.

Montoussé, M. (2003). *Théories Economiques.* 132.

Onimode, B. (1992). A future for Africa : Beyond the Politics of Adjustment. *(No Title)*.

Pesaran, M. H. (2007). A pair-wise approach to testing for output and growth convergence. *Journal of econometrics*, *138*(1), 312-355.

Posner, M. V. (1961). International trade and technical change. *Oxford economic papers*, *13*(3), 323-341.

Reynolds, J. M. (2001). *Maekawa Kunio and the emergence of Japanese modernist architecture*. Univ of California Press.

Reynolds, J. M. (2019). Twice Infinity. *Review of Japanese Culture and Society*, *31*, 63-80.

Ricardo, D. (1817). On ThePrinciples of Political Economy and Taxation. *London: Dent*.

Smith, A. (1776). *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations : Volume One*. London: printed for W. Strahan; and T. Cadell, 1776.

Solow, R. M. (1996). Growth theory. In *A guide to modern economics* (p. 229-247). Routledge.

Stiglitz, J. (2017). The globalization of our discontent. *PS On Point*.

Stiglitz, J. E. (2007). *Making globalization work*. WW Norton & Company.

Vernon, R. (1992). International investment and international trade in the product cycle. In *International economic policies and their theoretical foundations* (p. 415-435). Elsevier.

12

LA STABILITÉ FINANCIÈRE DANS L'UEMOA

Nosseyamba Somba Benjamin OUÉDRAOGO, *Maître de conférences en Économie Mondiale et Relations Économiques Internationales à l'Université Norbert ZONGO*

Résumé

L'objectif de cet article est de proposer un instrument susceptible de conduire la politique monétaire de la BCEAO vers la stabilité financière. Il entend spécifiquement montrer que la règle de Taylor augmentée d'un stress financier serait une solution à la stabilité financière, par suite des imperfections du taux d'intérêt directeur nominal. A cette fin, sur la base des données de panel et du test de Westerlund (2007), nous avons vérifié, pendant la période 2000-2019, si l'hypothèse retenue qui postule que la Banque centrale munie du Policy-mix intégré peut viser efficacement la stabilité financière. Dans cette perspective, la BCEAO doit agir sur la stabilité des prix, d'abord, principal objectif de cette institution, et, ensuite, sur la stabilité financière définie comme un objectif secondaire.

Mots clés : Stabilité financière, stabilité des prix, stabilité de la production, UEMOA, BCEAO.

Abstract

The purpose of this article is to show that the integrated policy mix is a solution to the stability of prices, goods and assets. Indeed, based on the results from the Westerlund (2007) test, during the period 2000-2019, we accept the main hypothesis, which postulates that the central bank armed with a Taylor rule increased by financial stress, can effectively target financial stability. Furthermore, the BCEAO must act on price stability, firstly the main objective of this institution, and, secondly, on financial stability as a secondary objective.

Keywords: Financial stability, price stability, production stability, UEMOA, BCEA

Introduction

Les discussions relatives aux instruments consacrés à la stabilité financière connaissent un regain d'intérêt, depuis la crise des subprimes de Issing (2011). Ainsi, du fait de l'accélération des innovations financières découlant des vagues de libéralisations financières successives, depuis, les années quatre-vingt-dix, il est apparu un environnement de grandes incertitudes à l'origine de la persistance des crises bancaires, (Beau et al., 2012 ; Matheron et Antipa, 2014). Ce qui semble être à l'origine des débats tant théoriques qu'empiriques consacrés précisément à la pertinence des instruments modernes utilisés pour la stabilisation financière. Pour ce qui concerne la théorie, les débats portent sur les instruments consacrés à la stabilité financière et s'articulent globalement autour du Policy mix. Les débats distinguent trois types de Policy mix : le Policy mix séparé, le Policy mix intégré (Eichengreen et al., 2011) et enfin le Policy-mix conditionnel[161].

La politique monétaire est la gestion des crises (Solow, 1999). Le policy-mix conditionnel est l'utilisation, soit de la règle de Taylor standard, 1993, soit de la règle de Taylor augmentée d'une cible financière selon la situation économique du moment. Existe-t-il vraiment un instrument susceptible de conduire la politique monétaire d'une banque centrale dans une union monétaire unique vers la réalisation de la stabilité financière en période d'incertitude économique et de crise financière ? Le but de cet article est de montrer les effets des instruments de la politique monétaire de la banque centrale dans une union monétaire sur la stabilité financière.

Il entend analyser spécifiquement les effets du Policy-mix intégré sur la stabilité financière dans l'UEMOA. Globalement, les résultats issus des estimations par les méthodes Westerlund (2007) nous permettent d'accepter notre hypothèse principale qui postule que la BCEAO armée d'une règle de Taylor majorée par un trust financier peut réaliser efficacement la stabilité financière.

161 Pour les défenseurs du policy-mix séparé qui correspond à la règle de Taylor standard, 1993, la politique discrétionnaire ne peut conduire à la stabilité financière. Ceux-ci se démarquent également des auteurs de la politique monétaire augmentée d'une cible financière (Bordes et Clerc, 2010). À l'inverse, dans le Policy-mix intégré, la règle est augmentée d'une cible financière afin que le taux d'intérêt nominal vienne compléter l'action de la politique macro prudentielle pour agir sur la stabilité des prix en premier lieu, et, ensuite, en second lieu, sur la stabilité financière en temps voulu. Le policy-mix conditionnel peut apparaître comme une solution raisonnable et pragmatique. En effet, il n'y a pas de situation normale en matière de politique monétaire.

La présente réflexion, dans la revue de la littérature, présente les limites de la règle de (Taylor, 1993), et le Policy-mix intégré comme solution à la stabilité financière, d'abord, et, elle s'inclinera, ensuite, sur la vérification expérimentale du Policy-mix intégré dans l'UEMOA.

1. La revue de la littérature

1.1. L'application du taux d'intérêt nominal de Taylor dans l'UEMOA

La banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest utilise quatre typologies d'instruments classiques qui se présentent en trois taux d'intérêt directeurs sur décision du comité de politique monétaire, depuis le 2 décembre 2010. En effet, depuis cette date, le taux d'escompte a été supprimé ; le taux des prises en pension a été remplacé par le taux de guichet de prêt marginal, le taux directeur d'appels d'offres représente le « Refis » pour le refinancement des banques secondaires et autres établissements de crédit, et enfin, le taux des bons émis par l'Institut d'émission.

Le taux d'escompte et celui des prises en pension sont fixés de façon discrétionnaire par la Banque centrale. Depuis le deux (2) décembre 2010, ils ont été remplacés par le taux de guichet de prêt marginal. Le taux des appels d'offres et des bons émis par l'Institut d'émission sont déterminés par une procédure d'adjudication à taux multiples. La BCEAO se réserve cependant le droit, en fonction des circonstances, d'organiser des appels d'offres à taux fixes.

Le taux d'intérêt directeur de guichet de prêt marginal (taux réel du marché interbancaire) et celui des appels d'offres (taux directeur nominal ou le Refis) constituent les deux principaux taux directeurs existant au sein de la BCEAO. En effet, le comité de la politique monétaire en date du 2 décembre 2010 a fixé deux taux directeurs (Nappi-Choulet, 2013 ; Altamura, 2013) :

- Le taux des appels d'offres qui correspond au taux d'intérêt directeur nominal ;

- Le taux du guichet de prêt marginal qui a succédé au taux de pension. Celui-ci correspond au taux de facilité de prêt marginal que la BCEAO accorde aux banques commerciales qui sollicitent un prêt complémentaire assujetti d'un taux d'intérêt plus élevé que le taux directeur nominal ou le « Refis ». Depuis, la fin des années

1980, la BCEAO a adopté un taux d'intérêt directeur nominal de court terme qui est composé d'un ensemble de paramètres internes (taux d'inflation, taux de croissance économique, position extérieur des banques, évolution des crédits à l'économie etc) et externes (taux d'inflation en France, taux d'intérêt à l'étranger, évolution du taux de change etc). L'autorité monétaire détermine les autres taux directeurs en faisant varier le taux nominal.

Dans l'UEMOA, l'unicité du taux directeur et la multiplicité des taux d'intérêt réels qui en découlent ont dans ces conditions, deux conséquences négatives: la première, c'est que les différences des taux d'intérêt réels conduisent immanquablement à faire diverger les économies des pays de l'UEMOA. La seconde, c'est que le taux directeur défini par la BCEAO ne peut pas conduire à des taux réels optimaux pour tous les pays membres de l'UEMOA.

L'unicité du taux directeur conduit à ce que les pays inflationnistes disposent (Togo, Niger, Côte d'Ivoire) des taux d'intérêt réels, les plus faibles, ce qui peut constituer un nouveau facteur de surchauffe et de hausse des prix, et par conséquent, conduit à une nouvelle baisse des taux d'intérêt réels faisant ainsi entrer l'économie de l'UEMOA dans le cercle vicieux de l'inflation. Inversement, les pays membres les moins inflationnistes (Benin avec 0,2% et -0,2% pour le Mali) doivent supporter des taux d'intérêt réels les plus élevés, ce qui freinent leur croissance et accentuent les tendances déflationnistes. La BCEAO se trouve donc soumise à un dilemme. Quoi qu'elle fasse, sa décision sera d'une certaine manière toujours mauvaise.

Si elle élève son taux directeur nominal pour contrer la croissance des prix dans les pays les plus inflationnistes, elle risque de déclencher une récession par la hausse des taux d'intérêt réels dans les pays qui ont une faible inflation. Inversement, si la Banque centrale renonce à toute augmentation de ses taux d'intérêt pour laisser se développer une situation inflationniste déjà galopante, les pays à fortes taux d'inflation (Niger 8 ,1% ; Côte d'Ivoire 3,5%) tomberont dans l'impasse économique. Ainsi, de même que nous avions vu que dans la détermination de sa politique de change, la BCEAO se trouve devant une tâche impossible à accomplir convenablement, car il lui est impossible de fixer un taux de change qui soit optimal pour tous les huit pays membres de l'UEMOA. Par construction, les taux d'intérêt réels ne peuvent pas être optimaux pour tous les pays, ils seront optimaux ou proches de l'optimum pour certains pays, mais,

non optimaux ou loin de l'optimum pour d'autres. Cela se justifie par le fait que l'inflation n'est pas unique et stable dans les pays membres.

Aussi, dans l'UEMOA, le système de monnaie unique semblait n'avoir que des avantages et surtout pour les investisseurs qui profitaient sans risque des faibles différences de taux d'intérêt entre les États. Mais, pour ceux qui s'endettent, les coûts sont très inférieurs à ceux qui correspondaient à leur véritable situation budgétaire. La crise a fait voler en éclats cette fiction d'incertitude. Au lieu d'un vaste marché « dé-segmenté », nous assistons au contraire à une ré-segmentation du marché des capitaux avec des différences de taux d'intérêt (spreads) considérables entre les pays de la zone franc. Il existe deux formes de risques provenant de cette diversité de taux d'intérêt. En effet, un État peut ne pas rembourser sa dette et par conséquent fait défaut sur une partie de cette dette. Cette perte de la valeur s'opère pourtant sur une même zone monétaire. Cet inégal rapport de convertibilité entre les deux différentes monnaies conduit à des divergences de compétitivités-prix, mais aussi de compétitivités-hors prix, ne pouvant pas par définition être compensées par une variation de taux de change. Dans ces conditions, lorsqu'une divergence de compétitivités-prix ou hors prix se manifeste entre pays de la zone franc CFA, puisqu'elle ne peut pas être corrigée par une variation de taux de change, cette diversité tend normalement à s'accroître, si les facteurs déclencheurs se maintiennent. Cette diversité tend normalement à être corrigée par une variation du taux de change.

La politique monétaire expansionniste ou accommodante consiste, pour la BCEAO, à accorder des crédits à l'économie. Cette stratégie est une contribution à stimuler la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Toute diminution du taux d'intérêt directeur de la Banque conduit à l'endettement à moindre coût des agents économiques. L'État, pour relancer un ralentissement économique, peut recourir au refinancement de la Banque centrale à taux de dépôt en échange des titres d'État. Il garantit les prêts avec les bons du trésor à court terme (moins d'un an à taux d'intérêt fixe) et de moyen terme (de 2 à 5ans à taux d'intérêt variable). Une baisse de ce dernier va permettre à la banque commerciale de se refinancer à meilleur compte auprès de la Banque centrale nationale. Lorsqu'elle ne trouve pas un préteur sur le marché inter bancaire qui augmente le taux de crédit pour les emprunteurs à risques jugés insolvables, nous assistons à un prêt de dernier ressort généralement à court terme garanti par des bons de trésor acquis auprès du Trésor d'État où ses collectivités locales.

Mais une baisse du taux directeur de dépôt rend moins attractifs les placements des liquidités auprès de la banque centrale. Cela va donc inciter les Banques commerciales à prêter les réserves d'argent sur le marché inter bancaire d'où une hausse des sommes consacrées au financement de l'économie. Les banques commerciales se procurant des ressources financières à meilleurs coûts, vont répercuter la baisse du taux de dépôt dans leurs propres conditions offrant ainsi aux agents économiques des taux plus favorables sur les emprunts qu'ils sollicitent. Les ménages et entreprises auront moins de mal à financer leur dépense et leur investissement. La demande intérieure va être stimulée encourageant alors les entreprises à produire davantage pour répondre à cette dernière. La croissance économique sera donc dynamisée grâce à un accès plus facile au crédit. Mais, celui-ci peut conduire au chômage compatible avec l'inflation et la récession par la création excessive de monnaie à moyen et long terme selon (Friedman et Schwartz, 1963). Pour Friedman à court terme, la hausse de la masse monétaire conduit au bon fonctionnement de l'économie si le volume quantité de monnaie n'excède pas celle de la production globale. Keynes partage cette thèse et conclut mais précise qu'elle doit se réaliser dans une situation de sous-emploi. Le maintien d'un tôt faible d'inflation suivi du plein-emploi aboutit à une hausse de la production, du revenu réel avec un faible taux d'inflation conduisant à un boom économique à long terme.

Dans l'UEMOA, la politique monétaire est quasi-identique à celle de la Banque Centrale Européenne (BCE). La hausse du taux d'intérêt directeur pour le refinancement est coûteuse pour les banques commerciales et les autres établissements financiers de crédit. Ces derniers vont récupérer cette hausse sur le taux des crédits qu'ils accordent à leurs clients. La hausse des taux d'intérêt de change lors des emprunts pour le besoin de financement ou de convertibilité avec la monnaie nationale décourage les clients des banques commerciales. La BCEAO augmente son taux d'intérêt directeur en prenant en compte les écarts entre les taux d'inflation et celui du produit intérieur brut observés et prévus. Elle définit en application de la règle standard non augmentée des cibles financières, les conditions de crédit dans l'ensemble des pays de l'UEMOA. Ainsi toute augmentation du taux d'intérêt directeur est décidée par le comité politique monétaire de la BCEAO sur recommandation de la commission de l'UEMOA.

Durant la période 2010 – 2012, les taux directeurs ayant connu une hausse de 3,75% en 2008 pour le taux d'appel d'offre marginal et de 4,75% pour le taux « Refis » sont restés constants et cela se poursuit jusqu'en 2015 (Banque

de France, 2013). La moyenne étant de 3,25% pour le taux d'appel d'offre et de 4,25% pour le « Refis » La zone UEMOA a été touchée par l'hyper inflation provenant de la dévaluation du 12 janvier 1994 du franc CFA. On parle d'hyper inflation quand on constate une hausse des prix supérieure à 50% sur un mois. Les instruments utilisés par la BCEAO dans la lutte contre l'inflation donnent les résultats suivants : Le Taux moyen de variation annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) en % a progressé entre 2009-2012, avant de se stabiliser durant la période 2012-2017. Au cours de la période 2009-2012, les prix des biens de consommation ont varié en dents de scie de 2009 à 2012. Mais à partir de 2013, ils se sont stabilisés. Nous avons affiné l'analyse sur la stabilité monétaire en se fondant sur une étude comparative. Cette dernière concerne la politique monétaire des trois Banques centrales.

La politique monétaire américaine de la FED (Réserve Fédérale Américaine) se caractérise par son agressivité. Elle n'hésite pas à baisser les taux d'intérêt en cas de ralentissement économique. Mais, aussi les augmenter fortement à d'autres périodes. Cette hausse se produit lorsque le taux de chômage diminue. Selon les circonstances, la FED laisse souvent flotter le taux directeur. Ensuite, la BCE a pour mission de stabiliser la croissance économique de l'union européenne avec toujours pour l'objectif prioritaire la maîtrise de l'inflation. Dans un commun accord tous les pays de la zone utilisent un régime de change à parité fixe. Dans la pratique certains pays comme l'Allemagne laissent le taux directeur s'écarter de la norme établie par la BCE. Celle-ci a privilégié l'Allemagne en lui accordant un taux préférentiel de change entre l'euro et le dollar adapté à l'économie allemande. Ainsi, pour le court terme, les taux d'intérêt réels se sont situés entre 3% en 2002 et 1.5% en 2006. Pendant la même période, ils ont été constants de l'ordre de -0.5% en Espagne et -11% aux États Unis. L'unicité du taux d'intérêt directeur fait que les pays les plus inflationnistes disposent des taux d'intérêt réels les plus faibles. Pourtant cela les conduit à une nouvelle situation inflationniste et dans l'impasse économique.

Les pays les moins inflationnistes doivent élever leurs taux d'intérêt réels. Pourtant, cela freine la croissance et les conduits vers l'inflation. Ce dilemme interpelle sur la stratégie de la BCE pour créer une zone optimale euro. La réponse à cette question est délicate à deux niveaux : Si la BCE élève le taux directeur les pays moins inflationnistes comme, l'Allemagne tombe dans la récession économique ; Si elle maintient le taux d'intérêt directeur stable, une nouvelle inflation se déclenche dans les pays tels que l'Espagne, la Grèce, et l'Italie, pays

déjà inflationnistes. La BCE est confrontée à des difficultés pour fixer un taux d'intérêt réel optimum au profit de tous les pays. Elle accorde le privilège à l'Allemagne où se trouve son siège (Frankfort). Aussi, il faut se rappeler que les deux premiers directeurs sont des économistes Allemands. L'idée de création d'une monnaie unique avait pour objectif d'accorder des privilèges à l'Allemagne unifiée pour réinstaurer la paix en Europe. Ainsi, le taux d'intérêt réel pourrait flotter en relation avec la quantité des crédits alloués à l'économie. Tous les pays ne peuvent pas avoir des taux d'intérêt optimum. Certains les auront optimum ou proche et d'autre non optimum ou loin de l'optimum. Ainsi, L'Allemagne est le seul pays à bénéficier d'un taux flottant adapté à sa croissance économique. Le privilège accordé à l'Allemagne a été l'objet de vifs débats au sein de la BCE en 2001 et 2008, car la proposition de Bundesbank dès le fondement même de la BCE a été de laisser flotter le taux directeur réel lors des crises conjoncturelles ou inflationnistes.

1.2-Discussion des résultats

Les économistes interprètent différemment les modèles économiques standards. En effet, selon la règle de Taylor, bien que l'écart d'inflation et l'output gap se retrouvent à droite de l'équation, ces variables s'interprètent comme des variables expliquées.

En s'appuyant sur les résultats issus de nos travaux de recherche, le taux d'intérêt directeur nominal de (Taylor, 1993), n'affecte pas significativement l'écart d'inflation et de la production dans l'ensemble des pays de l'UEMOA. (Burkina Faso, Benin, Mali, cote d'Ivoire, Sénégal, Guinée Bissau, le Togo et le Niger). Seule la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée Bissau présentent des réactions significatives. En Côte d'Ivoire et au Sénégal le taux nominal agit positivement sur l'inflation et non la production globale. Tandis que la Guinée Bissau bénéficie d'une réaction significative sur l'inflation et la production globale. La conclusion principale est que ce taux d'intérêt directeur nominal de court terme est un instrument inefficace et inadapté pour la convergence des économies de la BCEAO.

Les raisons pour lesquelles le taux nominal n'affecte pas l'inflation et la production globale ont été évoquées dans les débats entre Keynes (1936) et Taylor (1993 ; 1997). Les discussions ont porté sur la nature même de l'inflation, de la production et du taux d'intérêt nominal à l'horizon temporel. Dans la zone UEMOA, la règle standard initiée par Taylor s'applique sur une inflation totale

sans exclusion. En effet, la hausse des prix concerne ceux de la consommation courante (biens non durables et durables d'investissement) englobant les produits alimentaires frais et de l'énergie (les prix volatils). Cela expliquerait une absence de lien causal entre les variables exogènes (taux d'intérêt nominal) et les variables endogènes (stabilité des prix et de la production). A propos de ce lien dichotomique, l'adoption de la règle initiale de Taylor (1993) relève d'un débat polémique. En 2005, suite à une augmentation générale du prix de l'énergie et des matières premières sur le marché mondial des hydrocarbures, la BCE a relevé le taux directeur nominal, alors que la règle de Taylor ne prévoyait pas cela. En 1960, Keynes approuve une absence de lien causal entre le taux d'intérêt directeur nominal et l'inflation ainsi que la production. A l'opposé, le taux d'intérêt réel affecte positivement l'inflation et la production lorsque la hausse quantitative de la monnaie à court terme n'excède pas celle de la production globale, mais également lorsque le plein-emploi n'est pas réalisé. En effet, dans une situation de plein-emploi, la production s'arrête alors que la demande effective des biens est présente. La banque centrale doit alors maintenir le taux d'intérêt réel bas pour créer la monnaie, accroitre la production, le niveau de revenu et réaliser le boom économique à long terme suivi d'un taux d' inflation modéré.

La règle de Taylor (1993) est fondée sur une analyse non dichotomique de la monnaie (existence d'une relation causale entre la sphère monétaire et la sphère réelle de l'économie). Cependant, Keynes montre une relation dichotomique entre les variables monétaires et les variables économiques à court et à long terme. Par ailleurs, il détermine le taux d'intérêt réel comme un résultat issu de la confrontation entre l'offre et la demande de monnaie dans le temps sur les marchés monétaires et financiers. Il procède ainsi à une analyse fondée sur les taux réels courts et longs qui aboutissent à des résultats plus performants qu'une étude s'appuyant sur le taux d'intérêt nominal de court terme. Cela explique les limites de la règle de Taylor inadaptée pour les pays dites périphériques. Mais la thèse Keynésienne présente deux limites principales : la production globale des biens ne peut excéder l'augmentation de la quantité de monnaie car les catastrophes naturelles et les fléaux sociaux et politiques imprévus viennent compromettre la production globale dans son ensemble (guerres religieuses, ethniques, politiques et territoriales et les intempéries). En effet, la guerre civile et politique en Côte d'Ivoire en 2009, le Covid 19 en 2019 et la guerre russo-ukrainienne en 2022 au service des intérêts économiques égoïstes des grandes nations nanties qui n'ont pas pris en compte les effets néfastes des décisions politiques pour plonger l'humanité entière dans la famine et la misère. Le taux

réel comme une solution peut être un instrument palliatif et temporaire. De plus, Keynes lui-même a présenté les limites du taux d'intérêt réel en ces termes : lorsque le taux d'intérêt réel tombe très bas suite à une baisse du taux nominal, les agents économiques préfèrent garder la liquidité plutôt que de détenir une créance qui rapporte un taux d'intérêt aussi faible. L'autorité monétaire perd alors la direction effective du taux d'intérêt car la demande de monnaie devient illimitée. Friedman et Schwartz (1963) ont notifié les limites du taux réel en baisse pour les crédits de moyen et long terme. Ils sont sources d'inflation compatible au chômage et à la baisse de la production. Le taux réel en baisse conduit à la récession à travers la hausse de la masse monétaire. La banque centrale doit donc le faire baisser progressivement mais surtout contrôler l'évolution de la masse monétaire. Aussi, l'État doit combattre le chômage naturel compatible avec l'inflation par la mobilité des demandeurs d'emploi, la flexibilité du travail et l'incitation au travail. Keynes reconnaît l'existence d'un chômage naturel et considère que l'État doit lutter contre en entreprenant des grands travaux publics. Ces derniers peuvent être financés par la fiscalité en imposant un système d'impôts obligatoires ou en empruntant par l'émission des titres de créance négociables. Mais, cette solution entrave le financement des investissements privés du fait que les entrepreneurs ont des charges d'impôt à payer.

La baisse du taux réel doit donc être un instrument palliatif et temporaire de la politique monétaire de la banque centrale. Par ailleurs, il joue un rôle négligeable sur le marché financier. La politique monétaire de la BCEAO est influencée par le pouvoir décisionnel de la banque de France.

L'idée retenue est que cette hausse des taux d'intérêt directeur ne répond pas à la nature du taux d'intérêt nominal. À l'instar de la BCE, la politique monétaire de la BCEAO se trouve confrontée à une inflation sous-jacente, non susceptible de répondre à l'action de la règle de Taylor initiale. En effet, dans l'UEMOA l'inflation se définit comme l'évolution du prix représentatif d'un panier de biens réels avec exclusion des produits alimentaires frais et énergétiques les plus volatils. Cette inflation n'englobe pas tous les biens réels et exclut les actifs monétaires, financiers. Toute baisse ou hausse du taux directeur agit conjointement sur la masse monétaire et celle-ci à son tour affecte les dépenses d'investissement des entreprises à court terme (Mishkin, 2010). Une politique monétaire expansionniste conduit à une hausse du taux d'intérêt et, donc, à une relance de l'investissement (Bénassy-Quéré et al., 2007). À court terme, la hausse de l'investissement se traduit par un effet multiplicateur sur la

demande de biens et de services. Mais, Keynes précise que ce mécanisme peut être observé lorsque le prix du crédit est le taux d'intérêt directeur réel à long terme.

Or, dans le cas empirique de la BCEAO, le prix du crédit est le taux d'intérêt nominal à court terme. La conclusion principale qui se dégage de l'analyse Keynésienne est que la déconnection entre le taux d'intérêt nominal de Taylor et le taux réel de court terme est liée à la nature même du taux d'intérêt nominal et de l'inflation sous-jacente dans l'UEMOA. L'impact d'une impulsion dépend ainsi des taux d'intérêt qui comptent véritablement pour les acteurs économiques, et de la manière dont ces taux d'intérêt sont affectés par une modification des taux directeurs. Les taux d'intérêt pris en compte ne sont pas les mêmes selon les pays. Par exemple, au Royaume-Uni, les taux des emprunts immobiliers sont les plus souvent variables et indexés sur les taux à court terme. Cependant, selon les experts de la Réserve fédérale américaine et le Fonds monétaire, les études empiriques ont du mal à montrer que les taux d'intérêt nominaux ou réels peuvent agir sur les dépenses de consommation et de la production.

Toutefois, l'augmentation de la masse monétaire ne peut faire baisser le taux d'intérêt au point d'éviter la chute de la production : Cas de la grande crise financière qui a secoué les États-Unis. Alors il faut chercher d'autres canaux de transmission comme le canal du prix des actifs, le canal du taux de change et du risque et le canal du prix du crédit. Nous avons choisi délibérément d'analyser ce dernier à cause de son importance.

Les travaux de recherche récents ont mis l'accent sur le canal de crédit, constitué du crédit bancaire, par lequel les banques (les acteurs dominants parmi les intermédiaires financiers) contribuent à intensifier les chocs financiers. Chaque banque est tenue de posséder une quantité suffisante de fonds propres afin de faire face à l'ensemble de ses engagements vis-à-vis de ses créanciers. Les gestionnaires des banques peuvent être tentés de faire des choix de portefeuilles risqués afin d'obtenir des rendements élevés. Or, une prise de risque importante est susceptible d'engendrer un plus grand nombre de faillites des établissements bancaires. Face à ce problème d'asymétrie de l'information, les créanciers demandent un taux d'intérêt plus élevé. Pour éviter cette faillite bancaire et diminuer le risque systémique, le législateur a fixé un seuil de capitaux propres que chaque banque est tenue de posséder. Les banques préfèrent alors augmenter

le ratio de fonds propres pour donner un signal de sécurité à leurs créanciers et obtenir ainsi des prêts à taux d'intérêt moins élevé. L'asymétrie de l'information existe également entre la banque et les investisseurs. À défaut de connaître avec certitude le rendement des actifs servant de nantissement, les banques imposent à leurs clients des taux d'intérêt supérieurs à ceux qui seraient appliqués en situation d'information parfaite. Ces taux d'intérêt seront évidemment supérieurs à ceux que les banques elles-mêmes doivent verser à leurs créanciers (Loisel et Mésonnier, 2009 ; Mesonnier, 2005). De telle manière, lorsque les prix des actifs augmentent ou lorsqu'une politique monétaire plus expansive contribue à leur augmentation, la valeur du capital des banques augmente de façon à ce que celles-ci puissent emprunter et prêter davantage. À l'inverse, un effondrement des prix des actifs diminue les fonds propres des banques. Le refinancement leur est ainsi plus difficile et plus coûteux, ce qui les oblige à prêter à un taux d'intérêt plus élevé, lorsque la chute de leurs fonds propres est drastique (un événement appelé capital crunch, qui a été observé aux États-Unis et au Japon dans les années 1990 (Bordo et Jeanne, 2002).

Les banques commerciales refusent de prêter ou alors elles octroient des crédits mais à des conditions extrêmes. Cette synérèse (contradiction) du crédit suite à une restriction des conditions monétaires amplifie la détresse économique. L'amplification du choc sera d'autant plus forte que les banques détiennent peu de capitaux propres et que le bilan des entreprises et des ménages est fragilisé. D'ailleurs, dans un tel contexte d'asphyxie économique, les investisseurs ne sont pas tentés d'investir, ce qui empire davantage la situation économique (Mishkin, 2001 ; Levieuge, 2005). Ainsi, la crise financière mondiale de 2007-2011 a montré les limites des instruments classiques, notamment, celles des taux d'intérêt directeurs nominaux et réels adoptés par la banque centrale. Le recours à une nouvelle règle de Taylor augmentée d'une cible (ou d'un stress) financière retrouve un regain d'intérêt et s'avère nécessaire pour les pays de la zone UEMOA.

1.3- Le Policy-mix intégré, une solution à la stabilité financière

Le Policy mix intégré versus Policy mix séparé considère que le taux d'intérêt pourrait agir en priorité sur la stabilité monétaire, et agir aussi en temps voulu sur la stabilité financière en complément des instruments macro-prudentiels. Il s'agit d'une approche intégrée du Policy-mix entre la politique monétaire et la politique macro-prudentielle dans laquelle, les objectifs de stabilité monétaire et ceux de la stabilité financière sont intégrés dans une règle de Taylor

« augmentée d'une cible financière » (Cecchetti, 2000 ; Goodhart et Hofmann, 2001 ; Durré, 2001 ; Levieuge, 2018). La politique monétaire optimale doit donc être orientée « lean » pour soutenir l'instrument macro-prudentiel (Betbèze et al., 2012). L'idée d'une politique monétaire augmentée provient du constat que la cible d'inflation, traditionnellement utilisée par les autorités monétaires pour stabiliser les prix, garantit la stabilité macroéconomique, mais pas la stabilité financière (Levieuge, 2018).

Ce sont les cas exemplaires des États-Unis et du Royaume-Unis dans les années 1990. De ce fait, au-delà des objectifs traditionnels de stabilité des prix et de stabilité macroéconomique, la nécessité d'intégrer une cible de stabilité financière dans les règles de politique monétaire trouve un regain d'intérêt (Cecchetti, 2000 ; Blanchard, 2012). En effet, dans les années 1960, le banquier central keynésien avait pour objectif de réaliser le meilleur arbitrage entre inflation et plein emploi, favorisant souvent le second au détriment du premier. Les années 1980 ont vu apparaître les banquiers centraux conservateurs, presque exclusivement dédiés à l'objectif de lutte contre l'inflation et de préservation de la stabilité monétaire, comme nous l'avons précédemment développé dans le cadre théorique. On doit donc se demander s'il n'est pas souhaitable qu'émerge aujourd'hui une troisième génération de banquiers centraux à qui on assignerait l'objectif de stabilité financière et celui de la stabilité monétaire. Ce qui impliquerait, en particulier, que les banques centrales ne restent pas inactives face à l'évolution des prix d'actifs (Boyer et al., 2004). Cette approche plaide pour un renforcement de la mission de stabilité financière et pour une coordination de la politique monétaire et de la politique macro-prudentielle au sein de la Banque centrale (Betbèze et al., 2011).

Pour étayer ces propos, (Betbèze et al., 2011) mettent en avant les changements structurels de l'économie mondiale et le fait que d'autres facteurs doivent être pris en compte dans l'analyse du processus inflationniste à côté des déterminants monétaires. Cette approche fait ainsi une large place à la dynamique du crédit et aux comportements des agents bancaires et financiers dans la dynamique économique et dans la naissance éventuelle des déséquilibres sectoriels et de bulles. Elle conduit alors à une double demande : instaurer, d'abord, une meilleure surveillance par la Banque centrale de la dynamique du crédit et du risque systémique ; rééquilibrer, ensuite, les missions entre stabilité monétaire et macroéconomique en renonçant à leur séparation. Dans cette approche, ces deux missions sont aussi importantes l'une que l'autre, ce qui

implique des responsabilités et des difficultés nouvelles, et de coordination et des pouvoirs accrus. Ces auteurs précisent les contreparties nécessaires pour que les Banques centrales soient à même d'assumer leurs nouvelles responsabilités : une large batterie d'instruments macro-prudentiels (au-delà d'une simple règle de capital contra-cyclique) qui en sont encore à un stade expérimental. En charge de missions étendues, les Banques centrales auront également un pouvoir accru. Leur indépendance devra s'exercer à l'égard de tous les acteurs, non seulement publics, mais également privés. Elles devront éclairer l'horizon et rendre des comptes (au sens de la notion anglo-saxonne d'accountability) et expliquer leur politique dans un monde plus complexe.

Cependant, plusieurs simulations (Adda, 2009 ; Bean et al., 2010) ont, en effet, démontré que le taux d'intérêt ne peut permettre à lui seul d'atteindre les trois objectifs que sont : la stabilité monétaire, la stabilité macroéconomique et la stabilité financière. Une solution serait peut-être d'envisager un Policy-mix séparé entre politique monétaire et politique macro-prudentielle. Cette approche se démarque de la politique monétaire « augmentée d'un stress financier » et considère que la stabilité financière serait mieux garantie en séparant et en affectant les politiques monétaire et macro-prudentielle (Bordes et Clerc, 2010 ; Betbèze et al., 2011). À l'opposé de l'approche intégrée (ou politique monétaire augmentée), l'approche séparée n'envisage pas que le taux d'intérêt puisse répondre à quelque moment que ce soit à la stabilité financière. Or, nombreuses études suggèrent que l'instrument macro-prudentiel a plus d'impact sur la stabilité financière que l'instrument de taux d'intérêt (Benati et Goodhart, 2010). De ce fait, sur la base d'une lecture stricte à la fois de la règle de Tinbergen et du principe de Mundell, l'approche « séparée » montre qu'il est optimal d'affecter la politique monétaire tout entière à l'unique objectif de stabilité monétaire (la stabilité des prix) et la politique macro-prudentielle tout entière à l'objectif de stabilité financière (Bordes et Clerc, 2004).

Ainsi, chacune des politiques devrait prendre en compte l'impact de l'autre sur l'objectif dont elle est chargée (Bordes et Clerc, 2010 ; Matheron et Antipa, 2014), car des risques de conflits existent dès lors que le rétablissement de la stabilité monétaire nécessite une action correctrice qui va à l'encontre de la stabilité financière ou, inversement, qui aide à rétablir la stabilité financière au détriment de la stabilité monétaire. En effet, le recours à une politique macro-prudentielle correspond au besoin d'avoir un outil supplémentaire (le respect du principe de Tinbergen (1956). Dès lors, son articulation avec la politique

monétaire doit être envisagée conformément aux recommandations du principe de Mundell. Chaque outil doit être utilisé en priorité dans le domaine où son efficacité est la plus forte : pour la politique monétaire, la réalisation de la stabilité des prix, pour la politique macro-prudentielle, la stabilité financière.

Cela ne veut pas dire pour autant que chaque politique est conduite en ignorant l'autre. En particulier, la politique monétaire devra prendre en compte l'incidence des mesures macro- prudentielles sur le crédit et, plus généralement, sur les mécanismes de transmission des variations de taux directeurs. Elle pourra être amenée à réagir de manière systématique non seulement à l'évolution des conditions économiques (inflation et activité économique), mais aussi à celle des conditions financières (crédit et primes de risque). En outre, l'horizon retenu pour conduire cette politique (deux à trois ans jusque-là) pourra être repoussé. Cette démarche constitue la rupture avec l'idée selon laquelle il vaudrait mieux que les banques centrales résolvent les risques que de les prévenir. Elles pourront désormais être amenées à naviguer à contre-courant (leaning against the wind), autrement dit, à agir de manière préventive (Bordes et Clerc, 2010). L'approche séparée juge un peu trop une coordination ambitieuse qui consisterait à confier à une même autorité la responsabilité de la politique monétaire et celle de la politique macro-prudentielle. Bordes et Clerc (2010) soutiennent que cela pourrait réduire l'efficacité de la politique monétaire en rendant difficile l'exercice de l'autonomie de la Banque centrale, en nuisant à la transparence de son action et en compliquant sérieusement le contrôle de son action.

Dans ces conditions, il soutient que la réponse la plus réaliste consiste à s'en tenir au principe d'affectation des instruments énoncés précédemment : chaque instrument doit être affecté à la réalisation de l'objectif pour lequel il est le plus performant. C'est dans cette perspective que la mise en œuvre du Policy-mix intégré devient une nécessité dans tous les pays, notamment, ceux en développement comme les économies de la zone BCEAO. Ne serait-ce qu'en raison des coûts structurels importants que pourraient engendrer l'option alternative de Policy-mix séparé.

2. Méthodologie expérimentale du Policy-mix intégré dans l'UEMOA

L'objectif de cette modélisation est de montrer qu'une politique monétaire majorée d'un stress financier peut constituer une solution à la stabilité financière dans une union monétaire. Nous présentons d'abord l'articulation du modèle

avant de procéder à son estimation grâce à la technique Poold Mean Group (PMG) en panel dynamique. À l'instar de (Carré et al., 2014), nous prenons appui sur les modèles de Bernanke et Gertler (2001 ; 2012) dont l'objet est de vérifier la possibilité d'intégrer un objectif de stabilité financière dans la fonction de réaction des Banques centrales. Présentons d'abord les hypothèses avant de vérifier la possibilité d'intégrer un objectif de stabilité financière dans la fonction de réaction des Banques centrales. Cela nous conduit à formuler deux (2) hypothèses secondaires :

H1 : la Banque Centrale doit réagir à l'objectif de stabilité financière ;

H2 : la règle de Taylor augmentée de l'objectif de stabilité financière réduit l'importance que la Banque Centrale accorde à la stabilité macroéconomique (inflation et production).

2.1. Tests préliminaires

La vérification empirique de ces deux principales hypothèses s'effectue en estimant à la fois une règle de Taylor « standard » et une règle de Taylor « augmentée » de l'objectif de stabilité financière de la forme suivante :

$$£ = (y_t - y^* - \mu_t)^2 + \alpha(\pi_t - \pi^*)^2 + \beta(l_t - l^*)^2 \qquad (1)$$

Où

E_t: l'espérance au temps t de la perte ;

y_t: le taux de croissance effectif au temps t ;

y^*: le taux de production potentielle ;

π_t: le taux d'inflation au temps t ;

π^*: la valeur cible de l'inflation retenue par la Banque centrale ;

f_t: le prix de marché des actifs au temps t ;

f^*: le prix des marchés des actifs ;

μ_t: les différents types de chocs qui frappent l'activité économique. La spécification du modèle à des fins d'estimation ; le modèle à estimer se présente de la manière suivante :

$$i_t = (\pi_t - \pi^*) + (y_t - y^*) + (l - l^*) + _t \qquad (2)$$

Où :

i_t est le taux d'intérêt nominal fixé par les autorités monétaires au temps t ; y_t, le niveau du PIB ;

π_t est le taux d'inflation saisi par le taux de variation du déflateur du PIB; l, représente les prix des actifs ;

y^*, le niveau de production potentielle (ou de plein emploi) obtenu en utilisant le filtre de Hodrick-Prescott ;

π^*, le taux d'inflation cible grâce au filtrage de Hodrick-Prescott ;

l^*, le prix des actifs cible obtenu par le filtre de Hodrick-Prescott ;

$\pi_t - \pi^*$, le gap d'inflation représenté par la déviation du taux d'inflation par rapport à la cible fixée ; $y_t - y^*$, l'output-gap représenté par la déviation du niveau de production par rapport au niveau de production potentielle ; $l - l^*$, est le gap financier. Cependant, l'infrastructure et le marché financier du Burkina Faso sont dans un état embryonnaire. Nous avons donc retenu comme variable proxy de la stabilité financière, la stabilité monétaire saisie par la déviation de l'agrégat monétaire M2 par rapport à sa valeur cible jugée fondamentale ;

β, et γ représentent des coefficients de réponse respective aux gaps d'inflation, de production et du gap financier ; $_t$, représente le terme d'erreur.

L'hypothèse 1, stipulant que la Banque Centrale doit réagir à l'objectif de stabilité financière, est acceptée si le coefficient γ (le coefficient de réponse de la Banque Centrale à la stabilité financière) est significatif ;

L'hypothèse 2, précisant qu'une règle de Taylor augmentée de l'objectif de stabilité financière réduit l'importance que la Banque Centrale accorde à la stabilité macroéconomique, est acceptée si les coefficients de réponses de la Banque Centrale (ceux de l'inflation β et/ou de l'output gap δ) diminuent après l'intégration de l'objectif de la stabilité financière dans la règle de Taylor. L'estimation de la règle de Taylor augmentée se déroule en cinq étapes. Tout d'abord, nous effectuons le test d'hétérogénéité de Fisher, puis celui de Hausman qui permet d'identifier la nature du panel (à effets fixes ou à effets aléatoires). Ensuite, nous vérifions la stationnarité des variables par les tests de Levin et al., (2002) qui sont les trois auteurs que sont Levin, Lin et Chu (LLC) et celui d'Im et al., (2003) qui sont les trois auteurs Im-Pesaran-Shin (IPS).

Enfin, nous testons l'existence d'une relation de long-terme par le test de (Westerlund, 2007). La construction du modèle à correction d'erreur par la méthode de Pesaran et al., (1999) est effectuée en dernier lieu. Nous effectuons tout d'abord un test d'hétérogénéité globale de Fisher afin de vérifier que les données recueillies sont conformes à une estimation en donnée de panel. Il s'agit de tester l'hypothèse nulle d'homogénéité contre une hypothèse alternative d'hétérogénéité individuelle.

Si H_0, l'hypothèse nulle est acceptée, alors tous les individus sont identiques et il n'y a pas de spécificités individuelles ; Si H_0 est rejetée, nous sommes en présence d'une situation d'hétérogénéité de comportement pour les individus. Notre modèle peut donc s'écrire sous la forme d'un panel dont les spécificités (ou effets) individuelles seront fixes ou aléatoires. Avant de procéder à l'estimation du modèle nous effectuons les tests de stationnarité de Levin, Lin et Chu (LLC) et celui d'Im-Pesaran-Shin (IPS) afin de détecter la présence ou non de racine unitaire en absence de rupture de tendance. Le test de stationnarité appliqué sur les séries permet de voir s'il est possible d'appréhender l'existence d'une relation de long terme entre elles (les séries doivent être intégrées du même ordre). L'existence d'une relation de Co-intégration est confirmée par les tests de Westerlund (2007) pour certaines variables du panel pris individuellement.

La méthode permet de tester l'absence de Co-intégration tout en déterminant si chacun des individus peut adopter un Modèle à Correction d'erreurs. Deux paires de statistiques peuvent être distinguées : (i) la paire du Test en Panel (P_a et P_t) : le rejet de l'hypothèse nulle H_0 est interprété comme l'existence d'une relation de Co-intégration pour le panel tout entier ; (ii) la paire du « Group Mean Test » (G_a et G_t) : le rejet de l'hypothèse nulle H_0 est considéré comme l'existence d'au moins un individu du panel pour lequel les variables sont Cointégrées. Si l'hypothèse H_0 de non-cointégration est rejetée par les tests P_a et P_t, un modèle à correction d'erreur peut être adopté pour le panel tout entier ;

Si l'hypothèse H_0 est rejetée par les tests G_a et G_t, alors un modèle vectoriel à correction d'erreur peut être estimé pour au moins un pays du panel.

Règle de décision : On rejette H_0 si la $p\text{-}value$ est inférieure au seuil critique.

Pour estimer les coefficients d'un panel dynamique, nous utilisons la méthode « Pooled Mean Group » (P.M.G) de Pesaran et al., (1999). En effet,

le P.M.G est un estimateur du maximum de vraisemblance qui a la particularité de supposer l'hétérogénéité des coefficients de court terme et l'homogénéité des coefficients de long terme Pesaran et al., (1999). L'estimateur P.M.G étant déterminé par la méthode du maximum de vraisemblance, nous vérifierons la significativité globale du modèle vectoriel à correction d'erreur par le test du ratio de vraisemblance (Likelihood-Ratio test). Le modèle est globalement significatif si la prob>chi2 est inférieure au seuil critique. Afin de vérifier l'hétérogénéité des séries, l'estimation du modèle empilé montre que l'hypothèse nulle : Absence d'hétérogénéité est rejetée au seuil de 1% ($(3; 156) = 53{,}66$ et prob >F = 0,0000). Ainsi, le test d'hétérogénéité de Fischer montre donc qu'il est possible d'estimer le modèle sous la forme d'un panel. Les résultats obtenus du test d'Hausman montrent que l'hypothèse nulle H_0: Existence d'un effet fixe est rejetée au seuil de 1% ($Chi2(2) = 4{,}31$ et prob>khi2= 0,2299). De ce fait, notre modèle en donnée de panel correspond donc à un modèle individuel à effet aléatoire. Il est donc possible d'en déduire une spécificité aléatoire pour chaque pays de la zone UEMOA. Les résultats des tests de stationnarité LLC et IPS effectués sur les séries montrent que les variables ($tir_{i,}$), ($sprix_{i,}$) et ($sfin_{i,}$) sont stationnaires en niveau, alors que la variable ($spib_{i,}$) ne l'est pas. Les séries n'étant pas toutes stationnaires en niveau, nous différencions chaque variable afin de vérifier si elles sont intégrées d'ordre un. Les résultats obtenus montrent que toutes les variables sont stationnaires en différence première et au seuil de 1%. Les variables étant toutes intégrées du même ordre, nous supposons qu'il existe une relation de Cointégration entre elles.

3. Résultats et discussion

Les résultats du test de Westerlund (2007) confirment l'existence d'au moins un pays membre de la zone UEMOA pour lequel les variables sont Cointégrées au seuil de 1% (la statistique $G_t = -14{,}052$ et sa p-value est de 0,001). Les résultats obtenus du test montrent également qu'il existe une relation de Cointégration pour l'ensemble du Panel (la statistique $P_t = -1{,}30$et sa p-value est estimée à 0,038). Ainsi, il est donc possible de déterminer un modèle vectoriel à correction d'erreur pour les pays de la zone UEMOA ; La qualité globale de l'ajustement est déterminée par le test du ratio de vraisemblance (LR). La statistique LR qui suit une loi de khi deux à 5 degrés de liberté montre que le modèle est globalement significatif au seuil de 1% (LRchi2 (7) = 159,59 avec prob>chi2= 0,000) : la relation d'équilibre de long terme. Globalement, les résultats issus des estimations nous permettent d'accepter l'hypothèse principale

retenue qui postule que la Banque centrale, armée d'une règle de Taylor majorée par un stress financier, peut viser efficacement la stabilité financière. En effet, les résultats obtenus de l'estimation de la règle de Taylor augmentée d'une cible financière, montrent que la Banque centrale doit réagir à la stabilité financière, considérée comme l'objectif principal pour la majorité des Banques centrales du monde. En effet, la Banque centrale traditionnelle des années 60-90 poursuivait quatre objectifs : la stabilité des prix ; la stabilité du taux de change ; la stabilité de la production et la stabilité financière.

Mais, l'une des leçons tirées de l'inflation des années 70 et 80, a été la nécessité de donner aux Banques centrales, des objectifs plus précis Bénassy-Quéré et al., (2012) ; dans la plupart des pays, la stabilité des prix a alors émergé comme objectif principal. À L'instar des autres banques du monde, notamment la Banque centrale européenne (BCE), la BCEAO a choisi la stabilité des prix d'abord, et la stabilité financière, ensuite, qui est comme un renfort. Ce qui explique le faible développement de la bourse régionale des valeurs mobilières dans l'UEMOA. Le premier enseignement est qu'une politique monétaire unique ne saurait conduire tous les pays membres d'une union monétaire vers la convergence économique. En effet, si cette politique dont l'instrument principal est la règle de Taylor standard correspond au besoin des pays dits du cœur, elle serait en revanche trop accommodante pour les pays de la périphérie. Une telle politique monétaire a fortement contribué au déséquilibre financier à travers le boom du crédit et la bulle immobilière, notamment dans les pays périphériques. Le deuxième enseignement souligne que depuis le début de la crise des subprimes en 2007, qui secoue l'économique mondiale, nous assistons à l'émergence d'un nouveau consensus. Celui-ci attribue à la banque centrale la responsabilité de la stabilité financière.

Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine, les économies nationales sont caractérisées par la production des biens de subsistance, l'hétérogénéité et la spéculation. Dès lors l'asymétrie entre les États ne pourrait permettre l'application efficace et efficiente de la règle de Taylor augmentée d'une cible financière. En effet, l'ampleur de cette asymétrie exercerait un impact négatif sur le crédit des banques commerciales dont les taux et les prix des actifs tels que l'immobilier varient d'un pays à l'autre et même d'une banque à l'autre. Par conséquent, il est de même pour le taux d'inflation et l'Output gap. Le quatrième est que toute symbiose entre la politique macro-prudentielle et la politique monétaire dans l'UEMOA est â même de conduire les économies

hétérogènes et désarticulées vers une convergence économique. En effet, une combinaison de la double politique monétaire et financière garantirait mieux les prix, la stabilité macro-conjoncturelle et enfin la stabilité financière. Ainsi, quoiqu'elle soit dotée de l'efficience et l'efficacité inéluctable, la politique macro-prudentielle ne peut s'orienter vers certains objectifs intermédiaires.

Conclusion

L'article avait pour but d'évaluer la pertinence des instruments classiques de la politique monétaire sur la stabilité financière dans l'UEMOA. Mais ces instruments présentent des limites considérables. En effet, la politique monétaire commune ne saurait conduire tous les pays d'une Union monétaire vers une convergence économique. L'asymétrie d'information et l'inflation sous-jacente ne pourraient pas permettre l'application efficace et efficiente de la règle Taylor standard. La politique monétaire discrétionnaire fondée sur le ciblage d'inflation anticipée ne peut garantir la stabilité des prix a priori la stabilité financière. La fixation du taux d'intérêt nominal sur la base de la règle de Taylor augmentée d'une cible financière est un ensemble d'outils qui affectent positivement la stabilité des prix et la stabilité financière.

Le Policy-mix intégré est une combinaison de la politique monétaire et financière qui garantirait mieux la stabilité des prix, la stabilité macro-conjoncturelle et la stabilité financière. Dans les perspectives, nous envisageons évaluer l'impact du Policy-mix intégré sur le produit intérieur brut réel dans chaque pays de l'UEMOA. Aussi, l'impact de l'inflation sous-jacente sur la croissance économique dans l'ensemble UEMOA, depuis la fin de la crise des subprimes en 2010 serait une des préoccupations de notre recherche. Mais évaluer l'impact de la politique monétaire non conventionnelle sur le produit intérieur brut réel après la crise des subprimes entre 2007-2010 est un sujet d'actualité auquel nous comptons mener des investigations.

Bibliographie

Adda, J. (2009). La Banque d'Angleterre peut-elle sauver le Royaume-Uni? *Alternatives Economiques*, *286*(12), 68-68.

Altamura, C. E. (2013). La banque dans la tourmente : Les banques françaises, la Banque de France et le marché de l'euro-dollar. *Histoire@Politique*, *19*(1), 101-113.

Bean, C., Paustian, M., Penalver, A., & Taylor, T. (2010). Monetary policy after the fall. *Macroeconomic Challenges: The Decade Ahead*, 26-28.

Beau, D., Clerc, L., & Mojon, B. (2012). *Macro-prudential policy and the conduct of monetary policy*.

Bénassy-Quéré, A., Châtelais, N., Cimadomo, J., Garnier, J., Schalck, C., & pour le Sénat, R. (2007). *Coordination des Politiques Budgétaires dans la zone euro leçons de l'experience franco-allemande*.

Bénassy-Quéré, A., Coeuré, B., Jacquet, P., & Pisani-Ferry, J. (2012). *Politique économique*. De Boeck. https://revistasice.com/index.php/ICE/article/download/6631/6576

Benati, L., & Goodhart, C. (2010). Monetary policy regimes and economic performance : The historical record, 1979–2008. In *Handbook of monetary economics* (Vol. 3, p. 1159-1236).Elsevier.https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780444534545000098

Bernanke, B., & Gertler, M. (2012). Monetary policy and asset price volatility. *New Perspectives on Asset Price Bubbles*, 173-210.

Bernanke, B. S., & Gertler, M. (2001). Should Central Banks Respond to Movements in Asset Prices?*American Economic Review*, *91*(2), 253-257. https://doi.org/10.1257/aer.91.2.253

Betbèze, J.-P., Bordes, C., Couppey-Soubeyran, J., & Plihon, D. (2011). Central Banks and Financial Stability. *Analyses Economiques*, *11*(1), 1-4.

Betbèze, J.-P., Bordes, C., Couppey-Soubeyran, J., & Plihon, D. (2012). *Quelles leçons de la crise pour les banques centrales? Débat autour d'une refondation de leurs missions*. HAL. https://ideas.repec.org/p/hal/cesptp/hal-00685418.html

Blanchard, O. (2012). *Monetary Policy in the Wake of the Crisis*. https://doi.org/10.7551/mitpress/9451.003.0004

Bordes, C., & Clerc, L. (2004). Stabilité des prix et stratégie de politique monétaire unique. *mars*.

Bordes, C., & Clerc, L. (2010). L'art du central banking de la BCE et le principe de séparation. *Revue d'économie politique*, *120*(2), 269-302.

Bordo, M. D., & Jeanne, O. (2002). Monetary Policy and Asset Prices : Does 'Benign Neglect' Make Sense? *International Finance*, *5*(2), 139-164. https://doi.org/10.1111/1468-2362.00092

Boyer,R.,Dehove,M.,&Plihon,D.(2004).*Lescrisesfinancières*.Ladocumentation française Paris. https://www.academia.edu/download/84051633/044000560.pdf

Carré, E., Couppey-Soubeyran, J., & Dehmej, S. (2014). *Règle de Taylor augmentée versus règle macroprudentielle. Que disent les modèles DSGE?* https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/actu/presentation-OFCE-RTA-MPP-17-dec.pdf

Cecchetti, S. G. (2000). *Asset prices and central bank policy*. Centre for Economic Policy Research.

Durré, A. (2001). *Would it be Optimal for Central Banks to Include Asset Prices in Their Loss Function?*. Institut de Recherches Economiques et Sociales. https://dial.uclouvain.be/downloader/downloader.php?pid=boreal:5577&datastream=PDF_01

Eichengreen, B., El-Erian, M., Fraga, A., Ito, T., Pisani-Ferry, J., Prasad, E., Rajan, R., Ramos, M., Reinhart, C. M., & Rey, H. (2011). *Rethinking central banking : Committee on international economic policy and reform*. Brookings Institution. https://eprints.lse.ac.uk/102444/

Friedman, M., & Schwartz, A. J. (1963). A monetary history of the United State. *Princeton University*.

Goodhart, C., & Hofmann, B. (2001). Asset prices, financial conditions, and the transmission of monetary policy. *conference on asset prices, exchange rates, and Monetary Policy, Stanford University*, 2-3. https://www.frbsf.org/wp-content/uploads/0103conf6.pdf

Im, K. S., Pesaran, M. H., & Shin, Y. (2003). Testing for unit roots in heterogeneous panels. *Journal.of.econometrics*,*115*(1),53-74.https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304407603000927

Issing, M. O. (2011). *Lessons for monetary policy : What should the consensus be?* International Monetary.Fund.https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=5JYYEAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA3&dq=Issing,+2011&ots=DDIhir-1J4z&sig=JdcWIuNojoFdPQsFtiegD4DbxY

Keynes, J. M. (1936). The supply of gold. *The Economic Journal*, *46*(183), 412-418.

Levieuge, G. (2005). Les banques comme vecteurs et amplificateurs des chocs financiers : Le canal du capital bancaire. *Economie internationale*, *104*(4), 65-95. https://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2005-4-page-65.htmVous

Levieuge, G. (2018). La politique monétaire doit-elle être utilisée à des fins de stabilité financière? *Revue française d'économie*, *3*, 63-104. https://shs.cairn.info/article/RFE_183_0063?tab=texte-integral

Levin, A., Lin, C.-F., & Chu, C.-S. J. (2002). Unit root tests in panel data :

Asymptotic and finite-sample properties. *Journal of econometrics*, *108*(1), 1-24. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304407601000987

Loisel, O., & Mésonnier, J. (2009). Les mesures non conventionnelles de politique monétaire face à la crise. *Banque de France, Questions actuelles*, *1*.

Matheron, J., & Antipa, P. (2014). Interactions between monetary and macroprudential policies. *Financial Stability Review*, *18*, 225-240. https://ideas.repec.org/a/bfr/fisrev/20141822.html

Mesonnier, J.-S. (2005). L'orientation de la politique monétaire à l'aune du taux d'intérêt «naturel» : Une application à la zone euro. *Bulletin de la Banque de France*, *136*, 41-57. https://core.ac.uk/download/pdf/6389481.pdf

Mishkin, F. S. (2001). *From monetary targeting to inflation targeting*. World Bank Publications.

Mishkin, F. S. (2010). Monetary policy flexibility, risk management, and financial disruptions. *Journal of Asian Economics*, *21*(3), 242-246.

Nappi-Choulet, I. (2013). La financiarisation du marché immobilier français : De la crise des années 1990 à la crise des subprimes de 2008. *Revue d'économie financière*, *110*(2), 189-206. https://shs.cairn.info/article/ECOFI_110_0189

Pesaran, M. H., Shin, Y., & Smith, R. P. (1999). Pooled Mean Group Estimation of Dynamic Heterogeneous Panels. *Journal of the American Statistical Association*, *94*(446), 621-634. https://doi.org/10.1080/01621459.1999.10474156

Solow, R. M. (1999). Neoclassical growth theory. *Handbook of macroeconomics*, *1*, 637-667. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1574004899010125

Taylor, J. B. (1993). Discretion versus policy rules in practice. *Carnegie-Rochester conference series on public policy*, *39*, 195-214. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/016722319390009L

Taylor, J. B. (1997). Policy rules as a means to a more effective monetary policy. In *Towards More Effective Monetary Policy* (p. 28-39). Springer.

Tinbergen, J. (1956). *Economic policy : Principles and design*.

Westerlund, J. (2007). Testing for Error Correction in Panel Data*. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, *69*(6), 709-748. https://doi.org/10.1111/j.1468-0084.2007.00477.x

13

LA COOPÉRATION UE-BURKINA FASO DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DE 2000 À 2020

Inoussa DIANDA, *doctorant en Histoire des Relations Internationales à l'Université Joseph KI-ZERBO*

Résumé

Cet article examine les interventions de l'Union Européenne (UE) au Burkina Faso entre 2000 et 2020, en mettant l'accent sur le secteur des infrastructures routières. À travers une approche historique, l'objectif est de contextualiser les actions de l'UE dans un cadre de coopération bilatérale, tout en évaluant leur impact sur le développement économique du pays. L'analyse débute par une présentation exhaustive des initiatives menées par l'UE, soulignant les financements alloués et les projets emblématiques qui ont jalonné cette période. Pour enrichir l'étude, l'article utilise une variété de sources, incluant des archives, des témoignages oraux et une revue de l'historiographie, afin d'illustrer les progrès réalisés dans le domaine routier. En parallèle, il prend en compte les défis rencontrés lors de la mise en œuvre de ces projets. Enfin, l'article s'intéresse aux retombées socio-économiques des interventions, permettant ainsi une évaluation globale de l'efficacité de la coopération entre l'UE et le Burkina Faso.

Mots-clés : Union Européenne, Burkina Faso, route, Transports.

Abstract

This article examines the European Union's (EU) interventions in Burkina Faso between 2000 and 2020, focusing on the road infrastructure sector. Using a historical approach, the aim is to contextualise the EU's actions within a framework of bilateral cooperation, while assessing their impact on the country's economic development. The analysis begins with an exhaustive presentation of EU initiatives, highlighting the funding allocated and the emblematic projects that have marked this period. To enrich the study, the article uses a variety of sources, including archives, oral testimonies and a review of historiography, to

illustrate the progress made in the road sector. At the same time, it considers the challenges encountered in implementing these projects. Finally, the article looks at the socio-economic impact of the interventions, enabling an overall assessment of the effectiveness of cooperation between the EU and Burkina Faso.

Key word : European Union, Burkina Faso, road, Transport.

Introduction

Le secteur des transports au Burkina Faso bénéficie du soutien de l'Union Européenne depuis la mise en place du premier Fonds Européen de Développement (FED) en 1958. Ce secteur a toujours été une priorité pour les deux partenaires. Cet article se propose de présenter le contexte de mise en œuvre des interventions de l'UE dans ce domaine, en effectuant une étude exploratoire sur certains projets réalisés entre 2000 et 2020. Il est important de noter que les infrastructures routières jouent un rôle crucial dans le développement des Pays les Moins Avancés (PMA) en général, et du Burkina Faso en particulier. Par conséquent, les diverses politiques nationales de développement du pays depuis 2000, telles que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CLSP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), ont fait des infrastructures une priorité. Ces politiques de développement des infrastructures nationales ont été soutenues par l'UE, notamment par le financement de projets dans les domaines des transports et des infrastructures.

La coopération entre l'UE et le Burkina Faso dans le secteur des transports visait à résoudre les problèmes d'accès aux services sociaux et à réduire l'enclavement intérieur et extérieur du pays. Face aux défis à relever, l'UE, par le biais des différents Fonds Européens de Développement (FED), a alloué 302 milliards de F CFA à ce secteur. L'objectif principal de cet article est d'analyser les enjeux des interventions de l'UE dans le secteur des infrastructures routières entre 2000 et 2020. La méthodologie adoptée repose sur une approche historique. L'analyse des sources d'archives, des sources orales et de l'historiographie dans ce domaine a permis d'aboutir à deux principaux axes. Le premier axe de la présente étude présente les actions européennes au Burkina Faso dans le domaine des infrastructures. Dans un second axe, une analyse d'impact de ces actions sur le développement socioéconomique est présentée.

1. Les interventions européennes dans le secteur des infrastructures routières de 2000 à 2020

Sur la période étudiée, les interventions de l'UE au Burkina Faso se sont essentiellement articulées sur les réhabilitations, les bitumages de routes et le renforcement des capacités des acteurs du secteur.

1.1. Les actions de réhabilitation des infrastructures routières

Le développement d'un système de transport efficace et durable a été un élément central de la coopération entre l'Union Européenne (UE) et le Burkina Faso, en s'appuyant sur les principes de l'Accord de Cotonou signé en 2000. Cet accord, qui a favorisé la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et l'Union Européenne, a également engendré la mise en œuvre des Accords de Partenariat Économique (APE), impactant significativement le secteur des transports. Dans ce contexte, ce secteur a été priorisé comme l'un des principaux bénéficiaires des fonds de développement européens (FED). Selon I. Dianda (2020, p.56) : « les projets et programmes sectoriels étaient orientés vers l'entretien périodique et la réhabilitation des infrastructures, la construction de nouvelles routes, et le soutien à l'assistance technique ».

Les actions entreprises dans le cadre du programme de réhabilitation des infrastructures routières au Burkina Faso ont été structurées autour des points stratégiques, chacun jouant un rôle crucial dans le développement du réseau routier national. Elles ont concerné les travaux d'entretien périodique et de réhabilitation des routes bitumées. Avec un financement de 60 milliards de FCFA, ce sont 584,1 kilomètres de routes nationales qui ont été réhabilités dans le cadre du Programme Sectoriel des Transports en 2002 (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2002, 2003, p.19). Cependant, cette initiative a rencontré des défis importants, tels que l'usure rapide due à la surcharge des véhicules et l'augmentation des coûts des matériaux, qui ont parfois limité les résultats escomptés. Malgré ces efforts, le manque de maintenance continue et les défis liés à la surcharge des véhicules ont parfois compromis l'efficacité de ces investissements.

Entre 2000 et 2004, les financements de l'Union Européenne ont permis l'entretien de 828 kilomètres de routes en terre, jouant un rôle crucial dans le désenclavement des zones rurales et l'amélioration de l'accès aux marchés locaux (I. Dianda, 2020, p.79). Cependant, malgré ces avancées significatives,

l'absence d'un suivi adéquat et le manque de ressources pour l'entretien continu ont considérablement limité l'impact durable de ces investissements. Une gestion efficace et proactive des infrastructures est donc indispensable pour garantir leur pérennité et maximiser les bénéfices socio-économiques pour les communautés rurales.

Il convient de souligner que la coopération a également mis l'accent sur la réhabilitation des corridors stratégiques régionaux. Au cours de la période 2014-2020, l'Union européenne a alloué 131,2 milliards de FCFA via le Programme Indicatif Régional (PIR) pour soutenir ce type de projets (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2020, 2021, p.45). Parmi ceux-ci, on note la réhabilitation et le renforcement de la route communautaire Cu2A Koupéla-Fada, en particulier la section Koupéla-Gounghin. Ce projet s'inscrivait dans un cadre régional et a bénéficié de l'assistance technique de l'UEMOA. Il visait à renforcer la connectivité régionale, élément essentiel pour favoriser le commerce intra-africain. Cependant, malgré l'importance stratégique de ces corridors, des retards dans l'exécution des travaux et des problèmes d'entretien périodique demeurent des défis majeurs pour la durabilité de ces infrastructures. Ces éléments soulignent la nécessité d'une approche intégrée et durable pour garantir que les investissements réalisés profitent pleinement aux usagers et contribuent au développement socio-économique du Burkina Faso.

Ainsi, bien que les actions de réhabilitation des infrastructures routières soutenues par l'UE aient eu un impact positif sur le réseau routier du Burkina Faso, des insuffisances persistent, notamment en matière d'entretien continu et de gestion des surcharges à l'essieu. Ces défis appellent à une réévaluation et à un renforcement des mécanismes de suivi pour garantir la pérennité des infrastructures dans un contexte de croissance économique et de demande croissante en transport.

1.2. Les actions de bitumage des voies

Le développement des infrastructures routières au Burkina Faso a toujours été un défi crucial, d'autant plus que le pays, enclavé, dépend fortement de ses corridors routiers pour le commerce régional et international. À cet égard, le non-respect des charges à l'essieu a été identifié comme un problème majeur pour la durabilité des investissements routiers. Pour pallier ces défis, des décisions ont été prises par les organisations régionales telles que

la CEDEAO et l'UEMOA, qui ont imposé des normes de contrôle des charges à l'essieu. Le corridor Ghana-Burkina-Mali a été choisi comme projet pilote, avec l'installation de six stations de comptage/pesage (M. Baudouin et al., 2010, p. 13).

En particulier, le gouvernement burkinabè, avec le soutien de l'Union Européenne, a entrepris des études pour comprendre l'ampleur du problème de surcharge des camions poids lourds. Ces études ont révélé que le phénomène avait atteint un niveau critique, réduisant considérablement la durée de vie des routes. Par exemple, des routes conçues pour durer entre 15 et 20 ans se dégradent en moins de trois ans (Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2016, 2017, p.16).

En réponse, l'UE a appuyé la création de l'ONASER (Office National de Sécurité Routière)[162] en 2008. Ce projet incluait la construction de cinq stations de pesage « basse vitesse » autour de Ouagadougou et aux principaux postes frontaliers, visant à contrôler la charge des camions et à prolonger la durée de vie des infrastructures routières.

Toujours dans le cadre de l'appui régional, selon le Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2016 (2017, p.24) : « l'Union Européenne a apporté une enveloppe de 131,2 milliards de F CFA pour la réalisation de la section de la route communautaire Gounghin-Fada N'Gourma jusqu'à la frontière du Niger ». Ce projet, combinant un don du FED et un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), visait à rendre opérationnel le corridor Burkina Faso-Niger, un axe stratégique pour le commerce régional. Bien que ce soutien ait permis des avancées importantes, des retards dans la mise en œuvre et des coûts imprévus ont parfois réduit l'efficacité de ces investissements.

D'autres actions significatives ont été entreprises dans le cadre du développement des infrastructures routières au Burkina Faso, contribuant à améliorer la connectivité et à soutenir le développement économique. Parmi ces actions, on peut citer le renforcement de la route RN4 entre Ouagadougou et Koupéla avec un financement d'environ 23 milliards de FCFA entre 2005 et 2007 (Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2008, 2009, p.16). Ce projet a permis de bitumer 131 km de route sur un axe stratégique, recevant le trafic de trois corridors importants, à savoir le corridor Burkina Faso-Togo,

162 Décret n°2008-741bis/PRES/PM/MT/MEF/MID/SECU/DEF du 17 novembre 2008 portant création de l'Office National de la Sécurité Routière.

le corridor Burkina Faso-Bénin et celui Burkina Faso-Niger. Cependant, l'absence de suivi régulier et d'entretien adéquat pourrait compromettre ces avancées, mettant en péril la durabilité de cette infrastructure essentielle.

Une autre action notable a été le renforcement de la route RN1, qui couvre deux tronçons reliant Bobo-Dioulasso à Boromo et Sakoinsé. Ce projet a nécessité un financement total de 46 milliards de F CFA (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2010, 2012, p.98). Ce même rapport explique que la première section de 169 km, entre Bobo-Dioulasso et Boromo, a été financée de 2000 à 2005, tandis que la section Boromo-Sakoinsé, de 122 km, a été financée de 2005 à 2010 (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2010, 2012, p.98). Ces travaux étaient cruciaux pour désenclaver les zones rurales et faciliter l'évacuation de la production agricole. Cependant, des retards dans l'exécution et des défis techniques ont affecté leur mise en œuvre, limitant les bénéfices attendus.

1.3. Les appuis institutionnels du secteur des infrastructures

L'histoire de l'assistance européenne au Burkina Faso dans le secteur des infrastructures, et plus particulièrement dans les transports, s'inscrit dans une relation de longue date, débutée bien avant les années 2000. Ce soutien s'est renforcé après les années 1960, lorsque le Burkina Faso a acquis son indépendance, et s'est intensifié dans les décennies suivantes, en réponse aux besoins croissants d'amélioration des infrastructures routières pour soutenir le développement économique. Entre 2000 et 2020, l'Union Européenne, à travers les différents Fonds Européens de Développement (FED), a mis en œuvre plusieurs actions de renforcement des capacités et d'appui institutionnel. Par exemple, entre 2000 et 2005, le 9e FED a permis la formation de 512 ingénieurs et agents, dont 431 affectés à la Direction des routes et 81 à la Direction des transports (M. Baudouin, 2010, p.37). Cet effort visait à moderniser les compétences des acteurs locaux, en réponse aux défis croissants de gestion et de maintenance des infrastructures dans un contexte où le Burkina Faso cherchait à sortir de l'enclavement intérieur et à faciliter les échanges régionaux.

En outre, un appui institutionnel spécifique au secteur ferroviaire a permis de renforcer les capacités de gestion et de planification des investissements. Cependant, bien que cet appui ait doté les acteurs nationaux d'outils modernes, l'impact réel sur le terrain est à nuancer. Les infrastructures ferroviaires, bien qu'importantes, n'ont pas toujours bénéficié de l'attention nécessaire pour maintenir leur état de fonctionnement optimal, ce qui a limité l'efficacité de cet appui.

En 2004, à travers le Programme Sectoriel des Transports, l'UE a apporté un appui institutionnel important au Ministère des Transports du Burkina Faso. Cet appui visait à structurer durablement le secteur, notamment en renforçant les capacités institutionnelles et en assurant une meilleure gestion financière des projets d'infrastructures. Avec un financement de 7,6 milliards de F CFA, ce soutien avait pour objectif d'assurer le suivi durable des réalisations du programme, en intégrant des assistances techniques spécialisées pour améliorer l'efficacité des interventions (Rapport d'évaluation de Programme Régional Solaire II (P.R.S. 2), 2014, p. 15).

Cependant, malgré ces efforts et la mise en place de mécanismes de soutien technique, le manque de suivi régulier et d'évaluation des impacts à long terme a parfois conduit à une dissipation des acquis. Certains projets, bien que prometteurs à court terme, n'ont pas réussi à maintenir leur dynamique initiale, notamment en raison de la faiblesse des capacités locales à gérer et entretenir les infrastructures à long terme. Cela a révélé des lacunes dans la stratégie de suivi et d'accompagnement post-intervention, essentielle pour garantir la pérennité des investissements de l'UE dans le secteur des transports.

Un autre aspect important de ces interventions était le renforcement des capacités de planification et de gestion pour la préservation du patrimoine routier national. Cela s'est traduit par l'acquisition de matériel de laboratoire et la formation continue de techniciens d'une valeur de 4,5 milliards de F CFA entre 2007 et 2010 (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2010, 2012, p.75). De plus, un effort a été fait pour créer une filière de formation locale d'ingénieurs en génie civil, en collaboration avec les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces initiatives, bien que structurantes, ont souffert de l'absence d'un cadre institutionnel suffisamment solide pour garantir leur pérennité et leur efficacité à long terme.

L'appui institutionnel de l'Union Européenne en 2004 au Burkina Faso s'est aussi concrétisé par des initiatives visant à renforcer les compétences techniques et à moderniser les outils de gestion du secteur des transports. Parmi ces initiatives, on note la formation de dix-sept (17) ingénieurs spécialisés en France (I. Dianda, 2020, p.41). Ces professionnels ont acquis des connaissances approfondies dans les domaines de la gestion des infrastructures, des systèmes de transport et des technologies de pointe, ce qui devait contribuer à un transfert de savoir-faire durable au sein du pays.

En complément de cette formation, l'UE a fourni des véhicules et du matériel informatique destinés à équiper les différentes structures du Ministère des Transports. L'objectif était de moderniser les infrastructures techniques et d'améliorer la gestion des services publics, notamment à la Direction Générale du Transport Terrestre et Maritime (DGTTM). Cette direction, en charge de la régulation et de la supervision des activités de transport, devait ainsi disposer des moyens nécessaires pour optimiser son efficacité et renforcer son rôle de coordination des activités dans le secteur.

Cependant, malgré ces investissements en termes de formation et d'équipement, plusieurs obstacles ont entravé l'impact attendu. L'un des principaux défis a été le manque de coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des infrastructures routières. Cette absence de synergie a souvent conduit à des doublons dans les activités, des retards dans la mise en œuvre des projets et une utilisation inefficace des ressources. De plus, les problèmes de gestion des ressources humaines et financières au sein des institutions concernées ont limité la pleine réalisation des objectifs. En effet, certaines infrastructures nouvellement modernisées ont souffert d'un manque de suivi, de maintenance régulière et d'une gestion parfois inadaptée aux réalités locales.

Sur la période 2009-2014, un appui institutionnel supplémentaire de 11,8 milliards de F CFA a été alloué pour l'achèvement des travaux du 9e FED (Rapport conjoint UE-Burkina Faso, 2021, p. 67). Ce soutien a permis de terminer certaines infrastructures routières, mais des retards significatifs dans l'exécution des travaux et des dépassements de budget ont affecté la qualité et la durabilité des réalisations. Les fonds destinés aux audits et évaluations, bien que nécessaires, n'ont pas toujours été utilisés de manière optimale, laissant parfois des questions sur la transparence et l'efficacité des dépenses.

La création de l'Office National de Sécurité Routière (ONASER) en 2008 a également été une initiative essentielle pour améliorer la sécurité routière. Néanmoins, son impact reste limité en raison du manque de moyens et d'efforts de sensibilisation. L'instauration du contrôle de la charge à l'essieu des véhicules, accompagnée de la mise en service de stations de pesage sur les principales routes, représente une initiative clé pour la préservation des routes, bien que son efficacité puisse être améliorée.

En dépit de ces défis, l'appui institutionnel de l'UE a jeté les bases d'une modernisation progressive du secteur des transports au Burkina Faso.

Néanmoins, pour garantir des résultats durables, il serait nécessaire de renforcer davantage la gouvernance institutionnelle et de promouvoir une coordination accrue entre les différentes parties prenantes. Cela permettrait de maximiser les bénéfices des initiatives de formation et de modernisation, tout en veillant à une utilisation optimale des ressources allouées.

2. L'impact des interventions de l'UE sur le développement socioéconomique

2.1. Les avancées

Les interventions de l'Union Européenne (UE) dans le secteur des infrastructures routières au Burkina Faso se sont alignées étroitement avec les politiques nationales de désenclavement du pays. Ces interventions visaient principalement à améliorer le réseau routier national, à réduire les coûts de transport et à diminuer les temps de parcours. Les appuis des 9e, 10e, et 11e Fonds Européens de Développement (FED) ont mis l'accent sur l'entretien périodique et la réhabilitation du réseau prioritaire bitumé, ce qui a contribué au désenclavement aussi bien intérieur qu'extérieur du Burkina Faso.

L'un des résultats les plus tangibles de ces appuis est l'entretien de près de 887 km de routes, grâce aux financements du 9e FED. En 2007, une évaluation des routes financée par l'UE a révélé que 59 % des routes bitumées étaient en bon état. Cette proportion a permis de maintenir un niveau de praticabilité élevé du réseau routier du pays. Entre 2006 et 2010, dans le cadre du Programme du secteur des transports, l'entretien courant de 15 272 km de routes a été réalisé, 6 113 km de routes en terre ont été réhabilitées et 641 km de routes ont été bitumées (Rapport UE-Burkina Faso, 2010, 2012, p.71). Ces résultats illustrent la contribution significative des interventions de l'UE dans l'amélioration des infrastructures routières.

La bonne tenue du réseau routier a eu un effet bénéfique sur les coûts de transport, qui ont été maîtrisés entre 2000 et 2007. Les temps de parcours ont également diminué sur plusieurs corridors routiers stratégiques, notamment sur le tronçon Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, où le temps de trajet est passé de sept à cinq heures après réhabilitation. Ce gain de temps a été particulièrement avantageux pour le transport des passagers et des marchandises, améliorant ainsi l'efficacité des échanges

commerciaux. Selon Sankara Rasmané, un témoin local, cette réduction du temps de trajet a eu un impact positif direct sur la fluidité des déplacements entre les deux principales villes du pays[163].

Les effets des interventions de l'UE ne se sont pas limités aux infrastructures routières, mais se sont également fait sentir dans les échanges commerciaux du Burkina Faso. Entre 2000 et 2007, le volume des exportations du pays a doublé, passant de 326 000 tonnes à 650 000 tonnes (Rapport du Ministère du Commerce, 2021, p.41). Le rapport du Ministère du Commerce (2021, p.42) explique que : « cette hausse significative s'est accompagnée d'une croissance considérable de la valeur des exportations, qui a décuplé entre 2000 et 2020, atteignant 1 286,5 milliards de F CFA en 2020 ». Ces évolutions s'expliquent en grande partie par l'amélioration du réseau routier et par la réhabilitation de routes clés, favorisant ainsi l'exportation des produits burkinabè vers les marchés internationaux. Le dynamisme du commerce extérieur a contribué à générer une balance commerciale excédentaire en 2020.

Graphique n°1 : Evolution du commerce exterieur du Burkina Faso de 2000 à 2020

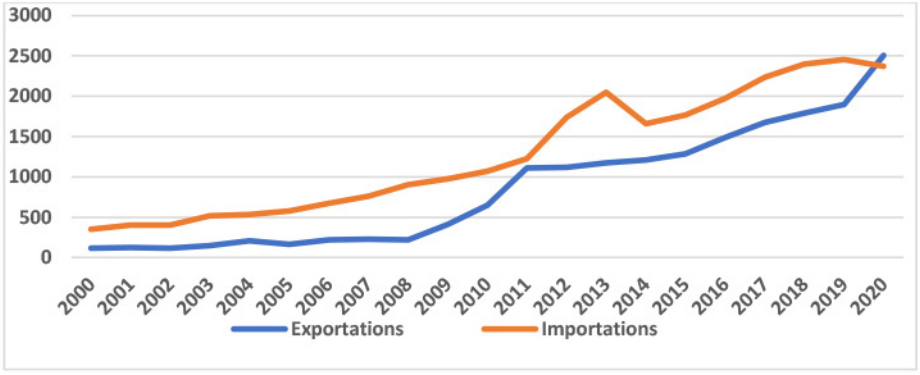

Source : graphique réalisé à partir des données du Ministère du commerce du Burkina Faso (Rapport de 2022, p.138

En analysant l'évolution du commerce extérieur du Burkina Faso, on constate que les interventions de l'UE ont joué un rôle catalyseur dans le développement des échanges commerciaux. Le graphique ci-dessus retraçant l'évolution des échanges entre 2000 et 2020 montre une tendance positive

163 Sankara Rasmané, 50 ans, Chauffeur à la Société de Compagnie STAF, Bobo-Dioulasso, le 21 juin 2021.

soutenue, en grande partie grâce à la contribution de l'UE. Ces investissements ont donc permis de renforcer le réseau d'infrastructures nécessaires pour faciliter l'exportation et l'importation des biens.

D'une manière générale, les interventions de l'UE dans le secteur des transports au Burkina Faso ont été efficaces. Grâce aux différentes phases de financement via les FED, l'UE a soutenu le désenclavement du pays en améliorant la qualité et l'accessibilité du réseau routier. Selon le rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2020 (2021, p.59) : « plus de 20 000 km de routes ont été entretenues, réhabilitées ou bitumées ». Ces actions ont contribué non seulement à la réduction des coûts de transport, mais aussi à la stimulation des exportations, qui ont doublé entre 2000 et 2007. Les importations ont également connu une hausse substantielle de 180 % durant cette même période (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2020, 2021, p.59).

L'approche de l'UE a également été cohérente avec les stratégies nationales de développement du Burkina Faso, notamment à travers les cadres de référence comme le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CLSP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Cette harmonisation des efforts entre l'UE et le gouvernement burkinabè a permis de garantir la complémentarité des interventions et de maximiser leur impact.

Ainsi, les interventions de l'Union Européenne dans le secteur des transports au Burkina Faso entre 2000 et 2020 ont largement contribué à l'amélioration des infrastructures routières et au dynamisme des échanges commerciaux. Bien que les résultats aient globalement été positifs, des faiblesses institutionnelles et logistiques ont limité l'impact de certains projets. Pour maximiser les bénéfices de ces interventions à long terme, il est crucial de renforcer la coordination entre les acteurs, d'améliorer la gestion des ressources et d'impliquer davantage les communautés locales dans la gestion des infrastructures. Ces améliorations permettraient d'assurer une plus grande durabilité des projets et de garantir que les investissements répondent aux besoins réels des populations.

2.2. Quelques limites des interventions de l'UE au Burkina Faso

Les interventions de l'Union Européenne (UE) dans le secteur des transports au Burkina Faso, bien que significatives, présentent un certain nombre de limites qui nuisent à l'efficacité de ces projets. Cependant, malgré les

nombreux acquis, certaines limites ont été relevées dans la mise en œuvre des projets financés par l'UE. Parmi ces insuffisances, des difficultés institutionnelles et logistiques ont parfois compromis l'efficacité et la durabilité des réalisations. La corruption, la mauvaise gestion des ressources, ainsi que des faiblesses dans les processus de passation de marchés ont entravé la pleine réalisation de certains projets.

Certaines initiatives, telles que l'installation de panneaux solaires le long des routes réhabilitées, ont été confrontées à des défis liés à la sécurité et à la maintenance. Des incidents de vol et de vandalisme des infrastructures solaires ont été rapportés, notamment dans les zones rurales (Rapport d'évaluation du Programme Régional Solaire, 2014, p. 35). Le rapport d'évaluation a mis en lumière des problèmes liés au vol et au vandalisme des installations solaires sur les routes construites ou réhabilitées par le projet. Par exemple, après la réception du tronçon Boromo-Sankoinsé, les installations solaires installées dans les villages traversés ont été la cible de voleurs. À Tita, une vingtaine de plaques solaires et de batteries, destinées à alimenter l'éclairage public, ont été dérobées[164]. Ce phénomène témoigne non seulement d'un manque de sécurité autour des infrastructures, mais aussi des difficultés d'entretien de ces installations par les administrations communales.

Un cas emblématique des défis rencontrés est le dossier dit « Razel », qui concerne la réhabilitation du tronçon RN1 reliant Bobo-Dioulasso à Boromo. Ce projet, financé dans le cadre du 8e Fonds Européen de Développement (FED) entre 2000 et 2003, illustre parfaitement les insuffisances observées. Le contrat signé entre l'État burkinabè et l'entreprise Razel prévoyait un montant de 6,9 milliards de F CFA pour l'entretien périodique de cette route bitumée (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2012, 2013, p.79). Cependant, après la mise en service du tronçon en 2003, des dommages ont été constatés sur 160 km de bitume de la RN1.

Un rapport d'expertise a mis en évidence plusieurs problèmes ayant contribué à cet échec. Parmi ceux-ci, on note une gestion défaillante et des cas de corruption au niveau du maître d'ouvrage, des dommages d'origine incertaine, ainsi qu'une organisation imparfaite de l'entreprise. De plus, le rapport a souligné un manque de rigueur de la mission de contrôle, la dégradation de la route avant les cérémonies de réception, et la non-conformité de l'entreprise Razel

164 Bado Ambroise, 47 ans, agent de Mairie, Tita, le 20 juillet 2020.

aux cahiers des charges en matière de construction routière. Ces manquements, notamment l'utilisation de matériaux non conformes et de mauvais dosages, ont rendu la route impraticable, nécessitant une nouvelle réhabilitation qui ne s'est effectuée qu'en 2009, avec les financements du 9e FED (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2012, 2013, p.80).

Parallèlement, la route RN4 reliant Ouagadougou à Koupéla a également souffert de réaménagements insuffisants. Un audit technique a révélé que, face aux difficultés de l'administration burkinabè à mobiliser un complément de financement, l'UE a dû intervenir avec le 10e FED, mobilisant 5,2 milliards de F CFA pour l'achèvement des travaux (Rapport conjoint UE-Burkina Faso de 2009, 2010, p.27). Ce cas souligne le besoin d'une planification et d'une gestion financière plus rigoureuses afin d'éviter des retards et des insuffisances dans la réalisation des projets.

Un autre aspect problématique est le fonctionnement du Fonds d'entretien routier, mis en place en 2007. Ce fonds, destiné à financer l'entretien des routes, a rencontré des difficultés de gestion. Les fonds, passant par le Trésor public, arrivent souvent tardivement, ce qui compromet l'exécution efficace des projets d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières. Ce délai dans la disponibilité des ressources financières limite non seulement l'efficacité des interventions, mais crée également un climat d'incertitude autour des projets d'entretien.

Un autre défi majeur réside dans l'absence de clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs et partenaires impliqués. Les bénéficiaires des infrastructures routières ont souvent signalé qu'il n'existe pas de transfert de compétences adéquat pour la gestion des projets de l'UE par les communautés locales. Cette situation est aggravée par l'absence d'une stratégie appropriée de gestion de l'information et de la communication entre les acteurs, ce qui est essentiel pour assurer la viabilité des investissements réalisés.

Ainsi, bien que les interventions de l'UE dans le secteur des transports au Burkina Faso aient eu des retombées positives indéniables, plusieurs limites subsistent et nuisent à leur efficacité. La lutte contre la corruption, l'amélioration des procédures de passation des marchés, et la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs sont essentielles pour garantir le succès des projets futurs. De plus, une meilleure appropriation des infrastructures par les communautés locales, ainsi qu'un renforcement de la sécurité des installations,

sont des conditions indispensables pour assurer la durabilité des investissements. Ces améliorations pourraient contribuer à maximiser l'impact des interventions de l'UE et à garantir que les projets répondent aux véritables besoins des populations locales.

Conclusion

Entre 2000 et 2020, l'Union Européenne (UE) a investi massivement dans le secteur des transports au Burkina Faso à travers plusieurs Fonds Européens de Développement (FED). Avec 55,12 milliards de F CFA pour le 8e FED, 78 milliards de F CFA pour le 9e FED, et 71,5 milliards de F CFA pour le 10e FED, ces financements ont permis la réhabilitation et l'entretien de routes cruciales, favorisant ainsi le désenclavement du pays. Ces projets ont non seulement réduit les coûts de transport, mais aussi diminué les temps de parcours, comme sur le tronçon Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, où le temps de trajet est passé de sept à cinq heures. De plus, les interventions de l'UE ont contribué à une hausse notable du commerce extérieur du Burkina Faso, avec un doublement des exportations entre 2000 et 2007. Cependant, malgré ces avancées, des défis institutionnels et logistiques ont limité l'impact à long terme des projets. Un exemple frappant est le projet de réhabilitation du tronçon Boromo-Bobo-Dioulasso, qui a souffert de mauvaises gestions, entraînant une dégradation rapide de la route. D'autres interventions, comme les infrastructures solaires, ont été confrontées à des problèmes de vol et de maintenance. Ainsi, bien que les engagements de l'UE dans le secteur des transports au Burkina Faso aient eu des retombées positives indéniables, leur pleine réalisation reste tributaire d'une amélioration de la coordination entre les acteurs, d'une gestion plus efficiente des ressources, et d'un suivi rigoureux des projets pour garantir leur durabilité. Pour maximiser les impacts de ces investissements, il est crucial que les politiques de développement soient davantage alignées sur les besoins réels des populations locales et que les infrastructures mises en place soient soutenues par une gouvernance institutionnelle renforcée.

Sources et bibliographie

Enquêtes orales

N°	Nom et Prénom(s)	Age	Sexe	Statuts et/ou fonctions	Date et lieu de l'entretien	Thèmes abordés
1	Bado Ambroise	47	M	Agent de Mairie	Le 20 juillet 2020 à Tita	Les panneaux solaires du Programme Régional Solaire II
2	Sankara Rasmané,	50	M	Chauffeur à la Société de Compagnie STAF	Le 21 juin 2021 à Bobo-Dioulasso	Qualité de la RN1, difficultés et temps de parcours

Sources d'Archives et imprimées

- ANBF, 25 v 65, Le fonds européen de développement (FED), Rapports, Ouagadougou, 1991.
- Décret n°2008-741bis/PRES/PM/MT/MEF/MID/SECU/DEF du 17 novembre 2008 portant création de l'Office National de la Sécurité Routière.
- Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2005, 2006, La mise en œuvre des actions de coopération dans le cadre des conventions UE-ACP au Burkina Faso, Ouagadougou 114 p.
- Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2010, 2012, Coopération Burkina Faso- Union Européenne, Ouagadougou, 102 p.
- Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2008, 2009, La mise en œuvre des actions de coopération dans le cadre de l'accord de partenariat ACP-UE au Burkina Faso, Ouagadougou, 135 p.
- Rapport annuel conjoint UE-Burkina Faso de 2016, 2017, La mise en œuvre des actions de coopération dans le cadre de l'accord de partenariat ACP-UE au Burkina Faso, Ouagadougou, 118 p.
- Rapport conjoint UE-Burkina Faso, 2021, Programme Indicatif National (PIN) 2016-2020, Ouagadougou, 94 p.

Bibliographie

Baudouin M., et al., 2010, *Evaluation de la coopération de l'Union Européenne avec le Burkina Faso*, rapport final, vol. 1, Bruxelles, Commission européenne, 157 p.

Délégation de la Commission Européenne au Burkina Faso (DCE), 2010, *Evaluation de la coopération l'Union Européenne avec le Burkina Faso,* Rapport final, Ouagadougou, 143 p.

Dianda I., 2020, « La coopération entre l'Union Européenne et le Burkina Faso dans le cadre des accords de partenariat économique de 2000 à 2015 », mémoire de master en Histoire, Université Joseph Ki-Zerbo, 153 p.

Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises du Burkina Faso, 2021, *Annuaire Statistique de l'industrie, du commerce et de l'artisanat 2020,* Ouagadougou, p. 41

Talato Sîîd Saya, 2009, MARCHES PUBLICS : Une entreprise de BTP nargue l'État burkinabè, *in L'indépendant,* Ouagadougou, disponible sur https://lefaso.net/spip.php?page=impression&id_article=33978 consulté le 8/07/2022

Rapport d'évaluation de Programme Régional Solaire II (P.R.S. 2), 2014, Ouagadougou,p. 15

14

LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE : CONTEXTE, CHOIX ET CONTRIBUTION (1993-2022)

Eric ZONGO, *doctorant à l'Université Joseph Ki-Zerbo*

Résumé

Le passage d'un monde bipolaire à un monde multipolaire dans lequel le système international n'est plus dominé par les acteurs occidentaux classiques et où les puissances du Sud jouent un rôle important dans les relations internationales, a incité l'Afrique à adopter une politique de coopération mutuellement bénéfique et de développement commun. Cette démarche vise à favoriser le développement économique et social de l'ensemble du continent. L'argument avancé est que l'Afrique souhaite s'inspirer des réussites de pays ayant réussi à sortir une grande partie de leur population de la pauvreté, augmenter les revenus et stimuler la transformation économique et sociale. Ainsi, l'Afrique a établi des partenariats stratégiques avec différents acteurs étatiques du monde, notamment l'Europe, l'Amérique latine, le Monde arabe, les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et la Turquie. Tous ces partenaires ont institutionnalisé leurs relations à travers des cadres de coopération qui sont tenus de manière régulière ou irrégulière selon les acteurs concernés.

Mots-clés : Partenariat, Afrique, Choix, contribution

Abstract

The transition from a bipolar world to a multipolar world in which the international system is no longer dominated by classic Western actors and where the powers of the South play an important role in international relations, has encouraged Africa to adopt a policy mutually beneficial cooperation and common development. This approach aims to promote the economic and social development of the entire continent. The argument put forward is that Africa wishes to draw inspiration from the successes of countries that have managed to lift a large part of their population out of poverty, increase incomes and stimulate economic and social transformation. Thus, Africa has established strategic partnerships with various state actors around the world, notably Europe, Latin

America, the Arab world, the United States of America, Japan, China, South Korea, India and Turkey. All these partners have institutionalized their relations through cooperation frameworks which are maintained on a regular or irregular basis depending on the actors concerned.

Keywords : Partnership, Africa, Choice, contribution

Introduction

Avant sa migration réussie vers le domaine des relations internationales dans les années 1990, les partenariats étaient développés dans le monde des entreprises[165]. Dans le domaine commercial, un partenariat implique une coopération entre des entreprises dans le but d'atteindre des objectifs communs ou complémentaires tout en maintenant leur indépendance respective[166]. Dans les relations internationales contemporaines, le partenariat est un modèle d'engagement international qui joue un rôle clé dans les relations politiques et étrangères, dans un contexte caractérisé par la multipolarité et la diversité des acteurs[167]. Les partenariats peuvent être définis comme une forme émergente de coopération internationale apparue après la fin de la guerre froide, qui reflète les aspirations communes des divers acteurs engagés dans cette forme de coopération[168]. En raison de la diversité des acteurs impliqués sur la scène internationale, des partenariats se forment non seulement entre les États, mais aussi entre les États et les organisations internationales et même entre les continents[169].

La reconfiguration des relations internationales après la Guerre froide a ainsi incité l'Afrique à revoir ses défis de développement. Le passage d'un système bipolaire dominé par les États-Unis et l'Union soviétique à un ordre multipolaire

165 Andriy TYUSHKA and Lucyna CZECHOWSKA, 2019, *Strategic partnerships, international politics and IR theory*, page 11

166 Bernier FOURNIER, sd, *Partenariat stratégique*, disponible sur www.bernierfournieravocats.com/expertise/droit-commercial/partenariat-strategique/, consulté le 15 janvier 2023

167 Andriy TYUSHKA and Lucyna CZECHOWSKA, 2019, *Strategic partnerships, international politics and IR theory*, page 11.

168 INSTITUTE FOR FOREIGN POLICY AND STRATEGIC STUDIES, DIPLOMATIC ACADEMY OF VIETNAM, 2013, *op.cit.*, disponible sur https://vietnamlawmagazine.vn/strategic-partnership-a-framework-of-foreign-relations-in-the-age-of-globalization-3437.html, consulté le 5 décembre 2021.

169 Lucyna CZECHOWSKA, 2013, " The concept of strategic partnership as an input in the modern alliance theory", *in The Copernicus Journal of Political Studies*, n°2 (4), page 38.

dans lequel les puissances émergentes du Sud sont des acteurs clés a donné à l'Afrique l'opportunité de s'affirmer de plus en plus dans la scène politique et économique mondiale. Des pays tels que la Chine, le Brésil et l'Inde ont pris une importance croissante, offrant un soutien et un contexte favorable pour le développement du continent[170]. La mondialisation, ne laissant aucune chance à celui qui voudrait jouer en solitaire sa propre carte[171], a également encouragé les acteurs internationaux à renforcer leurs liens économiques, politiques et sociaux en développant des partenariats. L'Afrique a suivi cette tendance en forgeant des partenariats continentaux afin de favoriser le développement économique et social des pays africains.

Dans quel contexte historique, les partenariats ont été développés en Afrique ? Quels sont les partenariats formellement reconnus ? Quelle est la contribution des partenariats élaborés au niveau du continent sur le développement de l'Afrique ? Notre contribution a pour but d'expliquer le contexte historique dans lequel les partenariats ont émergé en Afrique et de mettre en lumière leur impact sur le développement du continent, en se basant sur l'exemple du Burkina Faso. Pour ce faire, nous avons utilisé diverses sources (écrites, audiovisuelles, orales) ainsi qu'une bibliographie principalement composée d'ouvrages et d'articles. Notre travail, articulé en trois points, aborde le contexte et le choix du développement des partenariats en Afrique, leur contribution au processus de développement, et enfin les défis et perspectives associés à ces partenariats.

1. Le contexte et le choix du développement des partenariats en Afrique

1.1. Le contexte historique du développement des partenariats en Afrique, 1993-2010

Après la fin de la guerre froide en 1991, les intérêts géopolitiques liés à l'Afrique ont perdu de leur importance. Les pays africains ont ainsi vu leur valeur stratégique décliner aux yeux des États-Unis d'Amérique et des puissances européennes[172]. En effet, la volonté des États-Unis d'Amérique et d'autres grandes

170 Fantu CHERU and Cyril OBI, 2016, *The rise of China and India in Africa : challenge, opportunities and critical interventions,* London/New York, Zed Book, page 1.

171 Bertrand BADIE, 2005, « L'adieu au gladiateur ? La mondialisation et le renouveau des relations internationale », *in Revue Relations internationales,* n°124, Paris, Paris, Presse universitaire de France (PUF), page 97.

172 Aoki Kazuyoshi, 2013, « Japan & the TICAD Process », *in Policy Briefing*, n°66, South African Institute of International Affairs, disponible sur https://www.jstor.org/stable/resrep32537, consulté le 14-07-2023.

puissances occidentales de rallier les pays africains à leur bloc a disparu. Avec la Russie mise de côté, seules les États-Unis conservaient une influence mondiale. Cependant, bien qu'ils aient renforcé leur présence sur le continent, l'Afrique ne figurait pas en tête des préoccupations des États-Unis[173]. Du côté européen, la fin de la guerre froide a entraîné un recentrage des pays occidentaux vers l'Europe de l'Est et l'ancien bloc soviétique. De plus, les bailleurs de fonds de l'Afrique ont commencé à montrer des signes de fatigue sur l'aide au développement, ce qui s'est traduit par une diminution des financements alloués à l'Afrique[174].

L'importance stratégique de l'aide au développement a donc connu une baisse significative[175]. En réponse à cette situation, le Japon, l'une des grandes puissances économiques de l'époque, a décidé de lutter contre l'afro-pessimisme croissant en initiant la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD)[176]. Cette initiative a été annoncée en décembre 1991 par le premier ministre japonais Toshiki Kaïfu lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans le but de mobiliser les partenaires internationaux pour agir en faveur du continent africain[177]. La TICAD a été organisée en octobre 1993 et a connu la participation de 48 pays africains, 13 pays donateurs, 10 organisations internationales et plus d'une quarantaine de pays observateurs[178]. L'un des concepts clés de la TICAD est le partenariat international. Le partenariat international met en avant l'idée que le développement de l'Afrique doit être fondé sur un partenariat incluant tous les acteurs du développement du continent (gouvernements africains, secteur privé, société civile, pays donateurs et organisations régionales et internationales)[179]. A travers le partenariat international, la TICAD reconnaît la nécessité pour

173 Jean-Baptiste DUROSELLE et André KASPI, 2011, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, tome 2, 15e édition, Paris, Armand Colin, page 520.

174 Edstrom BERT, 2010, « Japan and the TICAD process », *in Asia Paper,* Institute for Security & Development Policy, Stockholm, pp. 11-12.

175 Motoki TAKAHASHI, 2020, « TICAD under the Changing Global Lands-Japan's Role in African Development Reconsidered », in Takuo Iwata, *New Asian Approaches to Africa : Rivalries and Collaborations,* Vermon Press, page 85.

176 Edstrom BERT, 2010, *op.cit.,*, p. 12.

177 Christian Alima ZOA, 2008, *les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun,* rapport de DEA, Université Yaoundé II, disponible sur www.memoireonline.com, consulté le 18 janvier 2019.

178 MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF JAPAN (MOFA), 1993, *TICAD I : List of participants,* disponible sur www.mofa.go.jp/région/africa/ticad/outline.htlm, consulté 21 mai 2021.

179 MOFA, 1998, *Tokyo Agenda of Action,* disponible sur https://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad2/index.html, consulté le 23 mai 2021.

l'Afrique de développer des partenariats avec les autres parties du monde afin de favoriser le développement du continent[180]. Dans son discours à la TICAD IV de 2008 tenue à Yokohama au Japon, le Président du Faso Blaise Compaoré notait :

« La multiplication des concertations entre le continent africain et d'autres pays et zones géographiques, comme les sommets Europe-Afrique, Amérique latine-Afrique, Chine-Afrique, Taiwan-Afrique, Inde-Afrique et bientôt Turquie-Afrique, est le fruit de cette juste vision de la TICAD [181] ».

Suite au succès de l'organisation de la TICAD et à la forte mobilisation des pays africains lors de ces conférences, les pays industrialisés et les organisations multilatérales (États-Unis d'Amérique, France, Union européenne) qui ont participé en tant que donateurs[182], ont réalisé la nécessité de réajuster leurs relations avec l'Afrique[183]. Cela s'est traduit par l'établissement de cadre de dialogue direct avec le continent. En 1999, les États-Unis d'Amérique ont organisé leur première conférence ministérielle avec l'Afrique, lorsque le Département d'État américain a invité 46 pays africains pour débattre de la possibilité de la mise en place d'un Partenariat pour le 21e siècle[184]. En avril 2000, Le partenariat Organisation de l'Unité Africaine (OUA)-Union Européenne (UE) a été lancé lors du premier Sommet OUA-UE tenu au Caire en Egypte. Le sommet examine les avancées faites dans la concrétisation des engagements pris et propose des orientations politiques pour les actions à venir[185]. En octobre 2000, le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) a été créé comme un mécanisme visant à renforcer la coopération entre la Chine et les pays africains[186]. Ce forum vise à promouvoir un cadre politique pour traiter des enjeux de développement mutuel entre la Chine et les pays

180 MOFA, 1999, *Diplomatic Bluebook 1999,* disponible sur www.mofa.go.jp/policy/other/bluebook/1999/I-b.html#5, consulté le 23 mai 2021.

181 CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DU BURKINA FASO (CNA), 2015, *Recueil de discours du Président du Faso, S.E.M Blaise Compaoré*, p. 89.

182 MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF JAPAN (MOFA), 1993, *op.cit.,* disponible sur www.mofa.go.jp/région/africa/ticad/outline.htlm, consulté 21 mai 2021.

183 Li ANSHAN, Zeng AIPING and al, 2012, FOCAC *Twelve Years Later : Achievements, Challenges and the Way Forward,* Pekin, Peking University, School of International Studies, page 17.

184 Jean-Claude TCHATCHOUANG, 2019, « Quelle valeur pour les sommets pays développés-Afrique ? », *in Le Bulletin du bureau de l'administrateur*, Banque mondiale, page 2.

185 UNION AFRICAINE, sd, *Le partenariat Afrique-Union européenne : sommet Afrique-Union européenne,* disponible sur www.africa-eu-partnerships.org/fr/propos/sommet-ua-ue/ consulté le 03 mai 2021.

186 CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE, 2017, *Rapport du sous-comité sur la coopération multilatérale relatif à l'évaluation des partenariats stratégiques,* p. 33.

africains[187]. En avril 2005, des pays asiatiques et africains ont réaffirmé leur solidarité lors du Sommet Asie-Afrique à Jakarta, Indonésie, dans le but de raviver l'esprit de la Conférence de Bandung de 1955 et de promouvoir une coopération future entre les deux continents à travers un Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique (NAASP)[188]. Ce nouveau partenariat avait pour objectif de favoriser la paix, la prospérité et le progrès[189].

Par ailleurs, dans le premier plan d'action stratégique de l'Union africaine à l'horizon 2007, il était particulièrement prévu de renforcer le rôle de l'Afrique dans le monde. Une attention particulière était accordée au développement de partenariats avec d'autres acteurs étatiques , en mettant l'accent sur les puissances émergentes du Sud[190]. Ainsi, en 2006, lors de son sommet de Banjul en Gambie, l'UA a décidé d'élargir ses partenariats en se concentrant principalement sur l'Inde, l'Amérique latine, la Corée du Sud et la Turquie[191]. Le partenariat Afrique-Amérique du Sud a été lancé lors du premier sommet Afrique-Amérique du Sud organisé à Abuja, au Nigeria, en novembre 2006[192]. La conférence vise à faciliter le développement du commerce et de l'industrie dans les deux régions, notamment par le partage de bonnes pratiques dans les domaines thématiques prioritaires. Le sommet est également un forum de dialogue sur la paix et la sécurité, la démocratie, la gouvernance et la justice sociale[193]. Quant au partenariat Corée du Sud-Afrique, il a été lancé à Séoul, en

187 Pedro Miguel AMAKASU et Raposo de Medeiros CARVALHO, 2015, « China's and Japan's Foreign Aid Policies vis-à-vis Lusophone Africa », *in Africa Spectrum,* Vol. 50, No. 3, p. 49, disponible sur https://www.jstor.org/stable/43941338, consulté le 14 Jul 2023

188 MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE REPUBLIC OF INDONESIA, 2019, *New Asian-African Strategic Partnership (NAASP)*, disponible sur https://kemlu.go.id/portal/en/read/165/halaman_list_lainnya/new-asian-african-strategic-partnership-naasp, consulté le 2 février 2022.

189 Declaration on the New Asian-African Strategic Partnership, disponible sur http://www.aalco.int/Basicdocuments/DECLARATION%20ON%20THE%20NEW%20ASIAN-AFRICAN%20STRATEGIC%20PARTNERSHIP.pdf, consulté le 1er fevrier 2022.

190 AFRICAN UNION, sd, *op.cit.,*, disponible sur www.au.int/fr/node/349 , consulté le 28 mars 2021.

191 Singh GURJIT, 2021, *Rethinking India's engagement with the African Union*, disponible sur https://www-orfonline-org.cdn.ampproject.org/v/s/www.orfonline.org/expert-speak/rethinking-india-engagement-african-union/?amp_ referrer=https%3A%2, consulté le 16 mars 2021.

192 UNION AFRICAINE, 2023, *Guide de l'Union africaine 2023 : accélération de la mise en œuvre de la ZLCAF*, p. 217.

193 UNION AFRICAINE, 2019, *Partenariats extérieurs formels entre l'Union africaine et les organisations, les régions ou pays,* disponible sur www.au.int/fr/directorates/partenariats-extérieurs-formels-entre-lua-et-les-organisationsles-regions-ou-les-pays/ , consulté le 5 février 2021.

Corée du Sud, en novembre 2006 comme un mécanisme de suivi de l'Initiative coréenne pour le développement de l'Afrique (KIAD) annoncé par le président coréen Roh Moo-hyun lors de sa visite dans trois pays africains : l'Égypte, l'Algérie et le Nigeria en mars 2006. Le partenariat Afrique-Inde a été initié de commun accord par les deux parties lors du premier Sommet du Forum Afrique-Inde tenu à New Delhi du 8 au 9 avril 2008[194]. Le sommet a marqué une avancée significative en établissant une nouvelle architecture pour les relations Afrique-Inde[195]. Le partenariat Afrique-Turquie a été formellement établi en 2008 lors du sommet de coopération Afrique-Turquie qui s'est déroulé du 18 au 21 août 2008 à Istanbul. L'objectif du sommet était d'inaugurer un processus de coopération stable et pérenne entre les États africains et la Turquie[196].

Enfin, il y a eu une demande de renouvellement du partenariat afro-arabe[197]. Le partenariat Afrique-Monde arabe avait été institutionnalisé en 1977 par une déclaration et un plan d'action lors du premier sommet Afrique-Monde arabe qui s'est tenu au Caire en Egypte. Une stratégie de partenariat afro-arabe a ainsi été adoptée lors du deuxième Sommet afro-arabe en 2010 en Libye. La stratégie de partenariat identifie quatre principaux domaines de coopération : politique ; économique, commercial et financier ; agricole et de sécurité alimentaire et socio-culturel[198].

Parmi les nombreux partenariats africains, neuf ont été formellement reconnus comme stratégiques à savoir l'UE, les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, la Turquie, la Ligue arabe et l'Amérique du Sud. Les raisons du choix de ces acteurs étatiques comme partenaires stratégiques plutôt que les autres est l'objet du second point de cette partie.

1.2. Le choix des partenaires stratégiques de l'Afrique

L'Union africaine évoque la promotion des intérêts du continent dans le choix des partenaires stratégiques[199]. C'est pourquoi, la manière dont l'Afrique

194 UNION AFRICAINE, 2019, *Ibid,* disponible sur www.au.int/fr/directorates/partenariats-extérieurs-formels-entre-lua-et-les-organisationsles-regions-ou-les-pays/ , consulté le 5 février 2021.

195 MINISTRY OF EXTERNAL AFFAIRS (MEA), 2009, *India Annual Report 2008-2009*, pp. VIII-IX.

196 MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF TURKEY, *Turkey-Africa Relations*, disponible sur www.mfa.gov.tr/turkey-africa-relations.en.mfa/ consulté le 14 janvier 2021.

197 AFRICAN UNION, sd, *Africa's strategic partnership with other parts of the world*, disponible sur www.au.int/fr/node/349, consulté le 28 mars 2021.

198 CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE, 2017, op.cit., p. 22.

199 COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, 2015, *Document-cadre de l'Agenda 2063*, p. 113.

définit ses partenariats joue un rôle important pour la compréhension du choix des partenaires stratégiques. Selon cette définition « les partenariats stratégiques de l'Afrique sont des partenariats structurés et articulés, selon une approche gagnant-gagnant et de co-développement pour relever les défis auxquels le Continent est confronté et réaliser le développement socio-économique de l'Afrique, de ses pays et de ses habitants[200] ».

Du point de vue de l'Union africaine et de ses États membres, chaque partenaire formellement reconnu possède des capacités d'appui et des compétences de base[201] pouvant être bénéfique à l'ensemble du continent[202]. Ainsi, pour l'Union européenne, l'Afrique pense que ses États membres les plus importants (Allemagne, Royaume-Uni (à l'époque), France et Italie) pourraient jouer un rôle crucial dans les domaines du développement durable, de la croissance inclusive, de l'éducation, des systèmes de santé, des filets de sécurité sociale, ainsi que dans les domaines liés à l'environnement et au changement climatique[203]. En Amérique latine, des pays comme le Brésil et le Chili ont des compétences en matière d'agriculture et d'énergies renouvelables pouvant être bénéfique à l'Afrique.

Du côté des pays du Monde arabe, le développement agricole de l'Afrique pourrait bénéficier d'un renforcement grâce aux investissements des entreprises et du secteur bancaire du monde arabe. L'Inde a acquis une renommée internationale dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, et bénéficie d'une importante communauté de chercheurs et d'ingénieurs capables de révolutionner ces secteurs. Le potentiel de collaboration entre l'Inde et l'Afrique est très prometteur, les avancées en science, technologie, recherche et développement étant des leviers essentiels pour la croissance et le progrès en Inde. L'Afrique pourrait donc tirer grand avantage de cette opportunité de coopération[204]. Le Japon et la Chine, en raison de leur puissance économique et de leurs expériences de développement, sont en mesure de mobiliser des ressources financières conséquentes pour soutenir l'Afrique. La Turquie peut jouer un rôle essentiel dans le développement de

200 COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, 2015, *Ibid,* p. 113.

201 CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE, 2017, *op.cit.,* p. 67.

202 CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA, 2008, Décisions et Déclaration, disponible www.au.int/sites/default/files/decisions/9560-assembly_fr_1_3july_2009_bcp_assembly_of_the_african_union_thirteenth_ordinary_session.pdf., consulté le 29 septembre 2022.

203 CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE, 2017, *op.cit*., non paginé, annexe 2.

204 Ibid.

réseaux locaux dans les pays africains, en particulier en soutenant la création d'industries supplémentaires de maintenance aéronautique. En outre, elle peut partager son expertise, aider à établir des usines et contribuer au transfert de compétences.

La Corée du Sud pourrait partager son expérience de développement dans des secteurs tels que l'agriculture. Enfin, les États-Unis d'Amérique possèdent davantage de ressources pour soutenir l'Afrique dans les domaines du développement social, économique et humain[205]. La partie suivante se penche sur la contribution des partenariats stratégiques sur le développement de l'Afrique en se basant sur leurs compétences de base. Étant donné que nous ne pouvons pas traiter tous les partenariats dans le cadre de cette étude, nous allons limiter notre analyse aux partenariats examinés dans le cadre de notre thèse de doctorat[206], à savoir le partenariat de l'Afrique avec le Japon, la Chine et l'Inde.

2. La contribution des partenariats stratégiques au développement de l'Afrique, 1993-2022

L'objectif de cette partie est d'analyser comment les partenaires stratégiques de l'Afrique contribuent au développement économique et social en se concentrant sur les apports du Japon, de la Chine populaire et de l'Inde au Burkina Faso.

2.1. La contribution du Japon à travers la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique de 1993 à 2022

Lors des conférences de la TICAD, le Japon attribue une enveloppe globale à l'ensemble de l'Afrique sans garantir une répartition équitable entre les pays. Il revient donc aux pays africains de présenter des projets attractifs pour obtenir leur part de ressources[207] en faisant preuve de rigueur dans l'élaboration et la priorisation des projet[208].

205 Ibid.

206 Thème de recherche : Le partenariat du Burkina Faso avec les Etats de l'Asie indopacifique (Japon, Chine et Inde), 1993-2022.

207 Entretien avec François OUBIDA, Ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur du Burkina Faso au Japon (2011-2017), le 11 juillet 2023.

208 Fiche sur l'état de la coopération Burkina Faso-Japon, Ouagadougou, 2011, Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale (MAECR), KM 126.

Le Japon a annoncé lors de la TICAD I de 1993 une aide financière comprise entre 70 et 75 millions de dollars américains[209]. Lors de la TICAD II en 1998, le gouvernement japonais s'est engagé à investir 90 milliards de yens, soit environ 750 millions de dollars américains,[210]. Le Premier ministre japonais a annoncé lors de la TICAD III en 2003 que le Japon prévoit accorder une aide d'un milliard de dollars sous forme de dons au cours des cinq prochaines années à l'Afrique[211]. A la TICAD IV de 2008, le gouvernement japonais a pris la décision de doubler son APD à l'Afrique d'ici 2012[212]. A la TICAD V de 2013, le Japon a déclaré qu'il soutiendrait la croissance de l'Afrique avec environ 32 milliards de dollars au cours des cinq années suivantes[213]. A la TICAD VI en 2016 tenu à Nairobi au Kenya, le Japon a promis d'investir 30 milliards de dollars américains dans le cadre d'un partenariat public-privé[214]. Lors de la TICAD VII de 2019 tenue à Yokohama au Japon, le gouvernement japonais s'est engagé à placer le business au cœur de l'événement afin de concrétiser des investissements privés de plus de 20 milliards de dollars[215]. Lors de la TICAD VIII de 2022 qui s'est tenue à Tunis en Tunisie, le Japon a annoncé son intention d'allouer 30 milliards de dollars à des projets de financement public-privé[216].

---

209 MOFA, 1993, *Discours clé du Premier ministre Morihuo Hosokawa du Japon à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD),* Tokyo, 5 octobre, disponible sur www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/address9310.html, consulté le 24 mars 2021.

210 MOFA, 1999, *Diplomatic Bluebook 1999,* disponible sur www.mofa.go.jp/policy/other/bluebook/1999/I-b.html#5, consulté le 23 mai 2021.

211 MOFA, 2003, *Keynote speech by Prime Minister Junichiro Koizumi at the Third Tokyo International Conference on African Development (TICAD III)* : Provisional Translation, disponible sur www.mofa.go.jp/region/africa/ticad3/pmspeech.html., consulté le 21 mai 2021.

212 MOFA, 2008, *Allocution du premier ministre du Japon, M. Yasuo Fukuda à l'occasion de la TICAD IV,* disponible sur www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/ticad4/pm/address.f.pdf, consulté le 26 juin 2021.

213 MOFA, 2013, *Discours à la séance d'ouverture « l'Afrique qui s'associe en partenariat avec le Japon est encore plus brillante », d*isponible sur https://www.mofa.go.jp/files/000005501.pdf., consulté le 26 juin 2013.

214 MOFA, 2016, *Address by Prime Minister Shinzo Abe at the Opening Session of the Sixth Tokyo International Conference on African Development (TICAD VI),* disponible https://www.mofa.go.jp/afr/af2/page4e_000496.html., consulté le 26 juin 2021.

215 MOFA, 2019, *Keynote Address by Mr. Shinzo Abe, Prime Minister of Japan at the Opening Session of the Seventh Tokyo International Conference on African Development (TICAD* 7), disponible sur https://www.mofa.go.jp/af/af1/page4e_001069.html.

216 PRIME MINISTER'S OFFICE, 2022, Opening Speech by Prime Minister KISHIDA Fumio at the Opening Session of the Eighth Tokyo International Conference on African Development (TICAD8), disponible sur https://japan.kantei.go.jp/101_kishida/statement/202208/_00017.html#:~:text=Now%2C%20as%20prime%20minister%2C%20I,Japan%20and%20Africa%20through%20TICAD, consulté le 7 septembre 2024.

Le Burkina Faso, tout comme les autres pays africains membres de la TICAD, reçoit un appui financier du Japon pour ses initiatives de développement. Au cours de la période de la TICAD I, le Burkina Faso a reçu un soutien de la part du Japon pour la mise en œuvre de divers projets dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et de l'éducation, ainsi que des dons hors projet. Dans le secteur de l'eau, on peut noter le projet hydraulique villageois dans les provinces de la Poni et de la Bouguiriba d'un montant de 581 millions de FCFA.

Ce projet a permis la construction de 118 forages ainsi que la fourniture de deux foreuses, d'équipements et de matériels. Dans le secteur de l'agriculture, le Japon a principalement fourni de l'aide alimentaire au Burkina Faso. Entre 1994 et 1997, le Japon a alloué 740 millions de yens d'aide alimentaire au Burkina Faso selon les échanges de notes, ce qui équivaut à environ 4 187 700 000 FCFA au total. Il faut noter que l'aide alimentaire du Japon au Burkina Faso remonte à 1982. Dans le domaine de l'éducation, le Japon a financé la construction de 79 salles de classe dans cinq provinces (Bazega, Ganzourgou, Mouhoun, Oubritenga et Sissili) avec un montant de 625 millions de Yens, soit environ 3,3 milliards de FCFA. Le Burkina Faso a également reçu un don hors projet en 1995 d'un montant de 2 665 000 000 FCFA.

Au cours de la période de la TICAD II, entre 1999 et 2003, le Burkina Faso a reçu divers financements de la part du Japon dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'éducation, de l'agriculture et de l'environnement. En matière de santé, le Japon a soutenu le projet d'éradication de la poliomyélite via l'UNICEF. Il faut noter que le secteur de la santé a été le premier à bénéficier de financements japonais en 1979 et en 1982, notamment avec le projet de renforcement des équipes mobiles médicales pour un montant de 1 200 000 000 FCFA[217].

Dans le secteur de l'eau, le Japon a financé un projet d'approvisionnement en eau potable visant à éradiquer le ver de Guinée, d'un montant d'environ 7 milliards de FCFA. Ce projet a conduit à la construction de 307 forages dans 255 villages des provinces de Lorum, Yatenga, Passoré, Zondoma, Sanmatenga, Namentenga, Kourwéogo, Oubritenga, Kadiogo et Ganzourgou. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, un projet de construction de 259 salles de classe dans 77 écoles des provinces de Bazega, Bougouriba, Boulkiemdé, Houet, Kossi, Oubritenga, Passoré, Sanguié, Sourou et Yatenga a été réalisé pour un montant total de 2,18 milliards de Yens, soit l'équivalent de 10,5 milliards de FCFA. Dans

217 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, 1985, *Coopération Haute Volta-Japon : 1963-1983,* Ouagadougou, carton 4B4 MAE 41-45.

le domaine de l'agriculture, le gouvernement japonais a poursuivi la distribution d'aide alimentaire. En ce qui concerne l'environnement, un projet d'amélioration des pépinières forestières a été financé pour un montant de 3,2 milliards de FCFA.

Pendant la période de la TICAD III-IV, c'est-à-dire de 2004 à 2012, les mêmes domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, l'environnement et les dons hors projet ont bénéficié de financements japonais. Une nouveauté a été l'intégration des aide-projets dans le secteur de l'agriculture, avec le lancement du Projet de développement de semences améliorées d'un montant de 1,44 milliards de FCFA. En ce qui concerne les engagements de la TICAD IV, l'aide au développement du Japon est passée de 24, 9 millions de dollars en 2008 à 56,3 millions de dollars américains en 2012[218]. Cela signifie que le Japon a honoré son engagement pris lors de la TICAD IV de doubler son APD d'ici 2012 par rapport à 2008 au Burkina Faso.

Au cours de la période de la TICAD V à VI, c'est-à-dire entre 2013 et 2018, le Japon a réduit ses secteurs prioritaires au Burkina Faso en se concentrant sur trois secteurs : l'éducation, l'agriculture et le développement des infrastructures favorisant l'intégration régionale. Cette nouvelle politique japonaise a été présentée le 30 mai 2012 par l'Ambassade du Japon à Ouagadougou. Il faut remarquer que les secteurs de la santé, de l'eau et de l'environnement qui faisaient l'objet d'une coopération fructueuse ont été exclus de cette nouvelle politique[219]. Pendant cette période, le Japon a soutenu plusieurs projets importants.

Dans le domaine de l'agriculture, le projet de renforcement de la production du sésame au Burkina Faso a été financé avec un montant de 4 185 776 000 FCFA entre 2014 et 2021. En ce qui concerne l'éducation, le Japon a concentré sa coopération sur l'enseignement secondaire plutôt que sur l'enseignement de base des premières années. Il a notamment soutenu la construction de 56 collèges totalisant 328 salles à travers différentes régions du pays, dans le cadre du projet d'infrastructures éducatives en appui au post-primaire. Dans le secteur des infrastructures, le Japon a contribué au financement du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du Boulevard des Tansoba à Ouagadougou, pour un montant total de 30 476 565 194 FCFA. Cette période est également marqué par l'éligibilité du Burkina Faso aux prêts en Yens du Japon. Depuis le début de la coopération

218 Eric ZONGO, 2020, *La coopération entre le Japon et le Burkina Faso depuis la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) : 1993-2018*, mémoire de master en relations internationales, Université Joseph Ki-Zerbo, p. 71.

219 Fiche sur l'état de la coopération Burkina Faso-Japon, Ouagadougou, 2011, Ministère des affaires étrangères et de la coopération régionale (MAECR), KM 126.

japonaise en 1979, le Japon a principalement soutenu le Burkina Faso par le biais de dons. Cependant, à partir de 2017, le Burkina Faso a pu bénéficier de prêts en yens du Japon[220]. C'est ainsi qu'un prêt de 28,6 milliards de FCFA a été accordé par le Japon pour le projet de renforcement de la route communautaire CU2A, section Gounghin-Fada N'Gourma.

Au cours de la période de la TICAD VII (2019-2022), le Burkina Faso a continué à bénéficier de projets importants dans les secteurs prioritaires de la coopération japonaise. Dans le secteur de l'agriculture, le Projet d'amélioration de la situation nutritionnelle à travers l'agriculture (PASNA) d'un montant de 2 504 795 000 est financé. Dans le secteur de l'éducation, le Japon finance le Projet d'amélioration de la qualité de l'éduction par le renforcement de la collaboration école-communautaire d'un montant de 3 263 569 915 FCFA. Dans le secteur des infrastructures, le Burkina Faso a bénéficié du projet de développement des capacités d'entretien routier d'un montant de 2 milliards de FCFA. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Japon a soutenu plusieurs projets au Burkina Faso en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). C'est ainsi qu'à travers le PNUD, le Japon a financé le projet de prévention de l'extrémisme violent par le renforcement de la résilience des communautés d'un coût total de 1 million de dollars américains, soit environ 550 millions de FCFA en 2021. En 2022, les fonds japonais ont financé le projet régional « le commerce au service de la paix dans la région de Liptako-Gourma située aux frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Depuis son lancement en 1993, le Burkina Faso a toujours bénéficié des ressources TICAD pour son développement bien que ces ressources soient jugées insuffisantes par les autorités burkinabè[221]. Le point suivant se penche sur la contribution de la Chine au développement économique et social des pays africains en se basant sur les engagements pris lors des forums Chine-Afrique.

2.2. La contribution de la République populaire de Chine à travers le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) depuis 2000

La première conférence ministérielle a marqué les débuts des contacts directs entre la Chine et l'Afrique. Ce n'est qu'à partir de la deuxième

220 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR, 2022, *Fiche de coopération : Burkina Faso-Japon,* p. 3.

221 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR, 2022, *op.cit.*, p. 10.

conférence ministérielle que la Chine a commencé à mettre en place des mesures pour soutenir le développement de l'Afrique. Par exemple, lors du troisième sommet de 2018 tenu à Pékin en Chine, le gouvernement chinois s'est engagé à financier 60 milliards de dollars américains en faveur de l'Afrique, qui se décline sous différentes formes telles que des subventions gouvernementales, des investissements et des financements par des entreprises et des institutions financières. Cette aide inclut notamment 15 milliards de dollars au total sous forme de subventions sans conditions, de prêts à taux zéro et de crédits préférentiels, une ligne de crédit de 20 milliards de dollars, la mise en place d'un fonds spécial de 10 milliards de dollars pour le développement et d'un autre de 5 milliards de dollars pour les importations en provenance de l'Afrique, ainsi que l'incitation des entreprises chinoises à investir au moins 10 milliards de dollars en Afrique au cours des trois prochaines années[222].

Depuis les années 2000, la Chine a essentiellement guidé sa coopération en Afrique en fonction des objectifs du FCSA. Ainsi, c'est à partir de 2018, lorsque le Burkina Faso a mis fin à ses relations diplomatiques avec Taïwan pour rejoindre la famille sino-africaine, que la Chine a commencé à renforcer sa coopération avec le pays. Après le rétablissement des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la République populaire de Chine en mars 2018, le président du Burkina Faso, Roch Marc Kaboré a été convié à effectuer une visite d'État et à participer au troisième sommet du FCSA en septembre. Lors de ce sommet, un accord-cadre global a été signé le 31 août 2018 lors de la rencontre entre le président du Faso, Roch Marc Kaboré, et le président chinois Xi Jinping. Cet accord concerne divers secteurs tels que l'agriculture, la santé, la formation professionnelle, l'éducation, la gestion des ressources humaines, les infrastructures (routes, barrages, énergies, bâtiments, etc.), l'aide humanitaire, la sécurité et l'annulation de la dette. En ce qui concerne les dons, le montant total de l'accord s'élève à 1 200 000 000 de Yuan RMB, soit environ 100 000 000 000 de francs CFA sur une période de trois ans. L'objectif était de soutenir le développement du Burkina Faso, en particulier dans les secteurs prioritaires du Plan national de développement économique et social (PNDES)[223]. Ce don a permis de financer plusieurs projets entre 2018-2022. Dans le secteur de

222 LEADERS, 2018, *Discours intégral du président Xi Jinping au sommet Chine-Afrique 2018*, disponible sur https://www.leaders.com.tn/article/25415-document-le-discours-integral-du-president-chinois-xi-jinping-au-sommet-chine-afrique-2018, consulté le 17 mars 2021.

223 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR, 2020, *Coopération Burkina Faso-Asie-Pacifique et Moyen-Orient : Bilan de cinq années 2015-2020,* non paginé.

l'éducation, la Chine a financé le Projet de construction de complexes scolaires au Burkina Faso d'un coût de 5,5 milliards de FCFA. Ce projet a permis la construction de 113 complexes scolaires[224].

Dans l'agriculture, 26 794 195 000 FCFA ont été mobilisés pour financer le Programme de coopération agricole Burkina Faso-Chine (PCA-BF/CH). En 2020 et 2022, le projet a permis de réaliser 21 sites pilotes de mil à haut rendement, 3 320 hectares de superficie aménagée pour la production rizicole, 1 360 tonnes d'engrais mis à la disposition des producteurs rizicoles, 281,8 tonnes de semence de riz mis à la disposition des producteurs rizicoles et 13 075 hectares de superficie labourée pour la culture de riz[225]. Dans le secteur de la santé, le projet phare de la coopération chinoise au cours de la période couvrant le troisième sommet du FCSA est le projet de construction du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bobo Dioulasso, estimé à 60 milliards de francs CFA.

Outre les dons, le Burkina Faso a également bénéficié de financements des banques chinoises sous forme de prêts. Dans le domaine des infrastructures, le pays a reçu un prêt chinois de 37 000 000 000 de FCFA pour le projet de construction et de bitumage de la route nationale n°11 (RN11) Banfora-Sidéradougou-Gaoua. Cependant, bien que ce projet soit d'une grande importance stratégique, il n'a pas progressé en raison du contexte sécuritaire et socio-politique du pays. Dans le domaine de la sécurité, le projet SMART Burkina a été financé à hauteur de 47 200 000 000 FCFA.

La première phase du projet a permis d'installer des systèmes de caméras de surveillance et de radiocommunication professionnels dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso afin de renforcer la lutte contre l'insécurité et le grand banditisme. De plus, le Burkina Faso a bénéficié d'une annulation de sa dette gouvernementale d'un montant de 10,5 milliards de FCFA[226]. Au regard de son établissement relativement récent, il est pour l'instant difficile de tirer des enseignements sur le partenariat Chine-Burkina Faso dans le cadre du FCSA car la plupart des actions ont été freinées dans leur élan par la question de l'insécurité et la crise de la covid-19. Les recherches historiques futures pourraient sans doute évaluer la pertinence de ce partenariat.

224 Entretien avec Moussa OUEDRAOGO, chargé de coordination et de suivi des projets et programmes à la Direction des études et des statistiques sectorielles du MENAPL, le 3 octobre 2022.

225 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU BURKINA, sd, *Projets Chine, Japon et Inde, 2007-2022.*

226 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR, 2020, *op.cit.*, non paginé.

2.3. La contribution de l'Inde à travers le Sommet du Forum Inde-Afrique depuis 2008

Lors des sommets de l'IAFS, le gouvernement indien a toujours affirmé son soutien à la croissance durable en Afrique en proposant des paquets d'aide comprenant des lignes de crédit et des subventions. Au premier sommet en 2008, le gouvernement indien s'est engagé à offrir des lignes de crédit totalisant 5,4 milliards de dollars sur une période de 5 à 6 ans[227]. Lors de la seconde rencontre de 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie, le gouvernement indien a proposé une aide de 5 milliards de dollars américains pour les trois années à venir, sous forme de lignes de crédit, afin d'assister l'Afrique dans l'accomplissement de ses objectifs de développement[228]. Au troisième sommet de 2015 tenu à New Delhi en Inde, l'Inde a pris la décision de renforcer son partenariat en offrant un crédit concessionnel de 10 milliards de dollars américains sur cinq ans[229]. Il est important de souligner que le lancement de l'IAFS en 2008 a établi un cadre de coopération entre l'Inde et l'Afrique à trois échelles différentes : continentale, régionale et bilatérale[230]. La coopération de l'Inde avec le Burkina Faso s'inscrit dans cette même dynamique.

Au niveau bilatéral, l'Inde a financé deux projets majeurs au Burkina Faso. Le premier est le Projet de développement de la mécanisation agricole et de soutien au secteur hydraulique (PDMA-SSH) d'un coût total de 15 milliards de FCFA, exécuté entre 2008 et 2015. Ce projet a permis d'acquérir et de mettre à la disposition des producteurs 825 tracteurs de 40, 50 et 60 ch, ainsi que des accessoires ; 1200 motopompes de différents débits, 132 égreneuses de maïs, 120 semoirs, 1 atelier central de réparation et 2 ateliers mobiles de réparation[231].

---

227 MEA, 2008, *Discours d'ouverture de Dr Manmohan Sing, Premier ministre de l'Inde à la première session plénière du Sommet du Forum Inde-Afrique,* disponible sur www.mea.gov.in/Speeches-statements.htm?dtl/1522, consulté le 18 mars 2021.

228 MEA, 2011, *Address by PM at the Plenary session of the Second Africa-India Forum Summit,* disponible sur www.mea.gov.in/speeches-statements.htm?dtl/347/Address-by-PM-at-the-Plenary-session-of-the-2nd-AfricaIndia-Forum-Summit/consulté le 18 mars 2021.

229 MEA, 2015, *Speech by Prime Minister at the Inaugural ceremony of the Third India Africa Forum Summit,* disponible sur www.mea.gov.in/speeches-statements.htm?dtl/25977/, consulté le 18 mars 2021.

230 Waheguru Pahl SHING SHIDU et Shrui GODBOLE, 2015, « A case for Strengthening India-Africa Partnership », in Vikram Singh Mehta and WPS Shidhu, *India and Africa : Forging strategic partnership*, New-Delhi, Brookings India, page 10.

231 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES BURKINA FASO AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES, 2017, *Evaluation finale du projet de développement de la mécanisation agricole et de soutien au secteur hydraulique*, Rapport final, p. 8.

Le deuxième projet financé par les prêts indiens est le projet d'électrification rurale TEAM-9 d'un montant de 12,5 milliards de FCFA. Ce projet, réalisé entre 2012 et 2019, a abouti à la mise en réseau de 94 localités du Burkina Faso.

Au niveau régional, le Burkina Faso a bénéficié des lignes de crédit indiennes gérées par la Banque d'investissement de la CEDEAO (BIDC) afin de financer des programmes d'investissement public. On peut citer le Projet de construction d'une usine de transformation de mangues et de tomates d'un montant de 7 349 336 000 de FCFA. Cependant, c'est un projet en souffrance car les travaux de mise en œuvre ont été arrêtés en 2013 et n'ont pu être redémarrés. Le deuxième projet financé à travers la BIDC est le Projet d'acquisition de bus pour les Universités et les Grandes Ecoles du Burkina Faso dans l'enseignement supérieur. D'un coût de 12 014 483 696 FCFA, le projet a permis d'acquérir 282 bus au profit des universités et des grandes écoles de formation au Burkina[232]. Sur les 282 bus, 120 ont été confiés à la SOTRACO pour faciliter le transport des étudiants dans les villes avec des universités[233].

L'Inde a lancé plusieurs initiatives en partenariat avec l'Union africaine pour soutenir des projets de développement en Afrique dans le cadre du Forum Inde-Afrique. Au Burkina Faso, deux projets ont été mis en œuvre. Il s'agit d'abord du Projet Centre de formation professionnelle et d'incubation d'entreprise (VTC/IC). Le centre a été achevé en novembre 2016 et installé au sein du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO). Le projet a coûté au total 1 500 000 dollars, soit environ 920 223 810 francs CFA pour la contribution indienne et 600 000 000 de francs CFA pour la contrepartie nationale. Il propose des formations dans une dizaine de métiers (production des serviettes en papier, réparation de téléphones portables, extraction et conditionnements de jus de fruits, production des pointes en acier, etc.). Le deuxième projet est le Projet Centre régionale de formation Barefoot College au Burkina Faso (PCRFBB). L'objectif de ce projet est de former des femmes issues de milieux défavorisés, souvent analphabètes ou peu instruites, aux

232 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION, 2019, *Rapport d'activités 2018 du MESRSI : faire de la culture scientifique, une approche capitale du développement socio-économique et technologique du Burkina Faso,* p. 8.

233 MESSRI, 2020, *Transport des étudiants : Le MESRSI reçoit un camion de dépannage pour les bus,* https://www.mesrsi.gov.bf/informations/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=252&cHash=d45fbe2362992a0228f682d6f11b47a0, consulté le 16 août 2021.

techniques de l'énergie solaire (installation, maintenance et utilisation) à travers des supports pédagogiques spécialement conçus pour elles. Les formations sont dispensées en utilisant des signes, des symboles et des couleurs adaptés pour faciliter la compréhension[234].

Le coût total du projet s'élève à 6 314 220 000 FCFA, avec une contribution de 3 471 100 000 FCFA du gouvernement indien et 2 843 120 000 FCFA de la contrepartie nationale. Le centre a été établi dans le village de Nioryda, dans la commune rurale de Nobéré, située dans la région du centre-sud et la province de Zoundwéogo[235]. La première cohorte composée de femmes formées a commencé en septembre 2022, avec un total de 31 femmes ayant suivi la formation[236]. Malgré tout, l'Inde est confrontée à un défi majeur sur l'achèvement des projets qu'elle finance. Malgré une amélioration récente de l'exécution des projets, le bilan global de l'Inde sur cette question est très décevant. Dans de nombreux pays africains, les projets indiens se heurtent fréquemment à des retards de démarrage et d'achèvement en raison de la complexité des procédures, du manque de communication et de l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation.

3. Défis et perspectives des partenariats en Afrique

3.1. Les défis

Parmi les grands défis liés au développement des partenariats en Afrique, on peut citer le problème de gestion et de coordination. L'Afrique dispose aujourd'hui d'une multitude de forums de « partenariat stratégique » avec des acteurs extérieurs. Certains, comme le FCSA, la TICAD et le partenariat institutionnel Afrique-Europe, peuvent être très vastes, tandis que d'autres sont plus limités en termes d'étendue et de portée, tels que l'accord Iran-Afrique. La gestion adéquate, coordonnée et efficace de ces relations est complexe pour l'UA et ses États membres[237]. En 2011, l'Union africaine a créé la Division de gestion et de coordination des partenariats stratégiques (PMCD)[238] chargée d'assurer

234 Entretien avec Bouma DADO, Coordonnateur national du Projet Centre régional de formation Barefoot college au Burkina Faso, le 27 juin 2023.

235 RTB, 2018, *Ouverture du Centre régional de formation barefoot collège au Burkina Faso*, disponible sur m.youtube.com/watch.

236 Entretien avec Bouma DADO.

237 Elizabeth SIDIROPOULOS and Chris ALDEN, 2016, Modi's *New Foreign Policy Agenda and the Implications For Africa*, South African Institute of International Affairs, disponible sur https://www.jstor.org/stable/resrep25896, consulté le 19-07-2023.

238 CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE, 2017, *op.cit*., page 2.

une gestion optimale des partenariats existants, avec un accent sur le suivi. Son objectif est aussi de travailler à réorienter les partenariats sur les besoins des populations africaines[239]. En 2013, l'Union africaine a pris la décision de suspendre la signature de nouveaux partenariats mondiaux. Cela souligne une prise de conscience des limites de la capacité institutionnelle et de la nécessité de mieux gérer les partenariats existants[240]. Au niveau bilatéral, il n'y a pas encore de département dédié au partenariat au sein des Ministères des Affaires étrangères. Cependant, la création d'un tel département pourrait simplifier la gestion et la coordination des partenariats, améliorer la communication entre les différents acteurs impliqués et assurer un suivi efficace des initiatives découlant des plans d'action des cadres de coopération des partenariats.

Ensuite, il y a la question de la participation des pays africains au cadre de coopération des partenariats. En 2006 en Gambie, l'UA a adopté la formule de Banjul selon laquelle elle choisirait elle-même 15 pays africains, incluant les chefs des Communautés économiques régionales (CER) du continent et les pays initiateurs du NEPAD (Algérie, Nigéria, Egypte, Sénégal, Afrique du Sud), pour participer à ces sommets. Cependant, l'UA a laissé la possibilité à tous les dirigeants d'assister au FOCAC et à la TICAD, ce qui a suscité des critiques sur l'incohérence de la formule de Banjul. Au regard de ces critiques, lors de sa vingt-cinquième session ordinaire tenue du 12 au 15 juin 2015 à Johannesburg en Afrique du Sud, le Conseil exécutif de l'Union africaine a réaffirmé le droit de tous les États membres de participer à toutes les réunions, activités et événements des partenariats de l'UA, sans exception[241]. En 2016, l'UA a décidé de réviser la Formule de Banjul en vue d'optimiser la participation africaine aux sommets de partenariat organisés par des parties externes[242]. Désormais, l'Afrique sera représentée par la Troïka, composée du président en exercice, du président entrant et du président sortant de l'UA, ainsi que du président de la Commission de l'UA, des présidents des Communautés économiques régionales et du Président du NEPAD[243].

239 PSC REPORT, 2019, *How to rationalise African many partnerships ,* disponible sur www.issafrica.org/report/psc-insights/how-to-rationalise-Africas-many-partnerships/ consulté le 31 décembre 2020.

240 Elizabeth SIDIROPOULOS and Chris ALDEN, 2016, *op.cit.*, disponible sur https://www.jstor.org/stable/resrep25896, consulté le 19-07-2023.

241 UNION AFRICAINE, 2015, *Vingt-cinquième session ordinaire du Conseil exécutif : Décisions,* p. 13.

242 UNION AFRICAINE, 2016, *Vingt-sixième session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, 23 – 28 janvier, Addis-Abeba (Éthiopie) : Décisions*, p. 11.

243 UNION AFRICAINE, 2017, *Vingt-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union, 30-31 janvier*, Addis-Abeba, page 30.

En outre, malgré leur importance stratégique, les partenariats élaborés au niveau continental souffrent d'un manque de visibilité. En dehors des autorités compétentes, peu de personnes ont connaissance et maîtrisent ces sujets. Il est donc essentiel de déployer des efforts pour accroître leur visibilité auprès des populations africaines, principales bénéficiaires des décisions prises lors de ces forums de coopération. C'est pourquoi il est indispensable de promouvoir les activités des cadres de coopération à travers les médias de masse et d'autres événements en collaboration avec les représentants locaux des différents partenaires, tels que les ambassades.

3.2. Les perspectives

Les partenariats illustrent la montée en puissance de l'Afrique sur la scène mondiale en raison de ses marchés potentiels, de ses ressources et de son poids politique croissant dans les instances multilatérales[244]. Bien que ces partenariats puissent ouvrir des opportunités prometteuses pour l'Afrique surtout en termes de mobilisation des ressources financières, il est primordial que leur multiplication n'engendre pas une nouvelle course vers le continent. L'Afrique doit certes éviter l'isolement, mais elle doit également réagir sans hésiter lorsque ses intérêts essentiels sont en jeu, en suivant le proverbe « aide-toi, le ciel t'aidera ». En priorité, il est nécessaire de favoriser la coopération entre les pays africains. Pour établir une coopération efficace et dynamique entre les pays africains aux caractéristiques socio-économiques similaires, il est crucial de soutenir et de promouvoir des approches régionales axées sur des objectifs communs et des priorités partagée[245].

En outre, les partenariats doivent aller au-delà de leurs orientations actuelles axées sur l'aide au développement, en se tournant vers les investissements, la valorisation des produits africains, le développement d'infrastructures de qualité, la création d'unités de production et le renforcement de l'agriculture africaine en vue de la production pour la consommation, l'autosuffisance et l'exportation. Il est crucial que les partenaires extérieurs adoptent désormais cette approche. L'accent doit être mis sur le développement économique afin d'encourager l'autonomie

244 CENTER FOR STRATEGIC AND INTERNATIONAL STUDIES (CSIS), 2022, *Prioritizing Partnerships with Africa,* disponible www.csis.org/events/prioritizing-partnerships-africa, consulté le 28 Janvier 2022.

245 CENTER FOR STRATEGIC AND INTERNATIONAL STUDIES (CSIS), 2022, *Ibid.*

des Africains. Un secteur économique fort et robuste dans les pays africains peut fournir aux gouvernements les ressources nécessaires pour construire des infrastructures sociales. La dépendance extérieure de certains pays africains résulte notamment de leur faiblesse économique.

Conclusion

En somme, l'établissement des partenariats stratégiques avec les différentes régions du monde vise de répondre aux priorités de développement de l'Afrique. Dans cette démarche, l'Afrique a principalement focalisé son attention sur les puissances économiques comme le Japon, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, la Turquie et les pays du monde arabe. Dans la première partie, nous avons examiné le contexte historique du développement des partenariats en Afrique et les raisons du choix des partenaires stratégiques.

La volonté des pays africains était d'apprendre des expériences de développement de ces États, les encourager à utiliser leur puissance économique pour influencer les politiques mondiales, et de mobiliser des ressources financières et techniques en faveur du continent. Nous avons également examiné comment les partenariats stratégiques contribuent au développement de l'Afrique en se concentrant sur leurs domaines de compétence. Notre attention s'est portée sur les partenariats de l'Afrique avec les pays asiatiques, en particulier le Japon, la Chine et l'Inde, à travers leurs actions au Burkina Faso. Notre analyse révèle que le Burkina Faso bénéficie de financements importants provenant de ces partenariats pour soutenir ses projets de développement, bien que les autorités burkinabè estiment que les différents partenaires pourraient améliorer leur contribution. Enfin, nous avons abordé les défis et les perspectives liés à ces partenariats sur le continent, notamment les difficultés de gestion et de coordination, l'approche participative des pays africains et le manque de visibilité. En fin de compte, les partenaires extérieurs doivent travailler à changer leur approche de coopération envers les pays africains : passer des politiques d'aide au développement à des stratégies d'investissement.

Sources et Bibliographie

AFRICAN UNION, sd, *Africa's strategic partnership with other parts of the world,* disponible sur www.au.int/fr/node/349., consulté le 28 mars 2021.

AFRICAN UNION, sd, *Africa's strategic partnership with other parts of the world*, disponible sur www.au.int/fr/node/349, consulté le 28 mars 2021.

AMAKASU Pedro Miguel et CARVALHO Raposo de Medeiros, 2015, « China's and Japan's Foreign Aid Policies vis-à-vis Lusophone Africa », *in Africa Spectrum*, Vol. 50, No. 3, pp. 49-79.

ANSHAN Li, AIPING Zeng and al, 2012, *FOCAC Twelve Years Later : Achievements, Challenges and the Way Forward,* Pekin, Peking University, School of International Studies, 32 pages.

BADIE Bertrand, 2005, « L'adieu au gladiateur ? La mondialisation et le renouveau des relations internationales », *in Revue Relations internationales*, n°124, Paris, Presse universitaire de France (PUF), pp. 97-106.

BERT Edstrom, 2010, « Japan and the TICAD process », *in Asia Paper,* Institute for Security & Development Policy, Stockholm, 36 pages.

CENTER FOR STRATEGIC AND INTERNATIONAL STUDIES (CSIS), 2022, *Prioritizing Partnerships with Africa,* accessible sur www.csis.org/events/prioritizing-partnerships-africa, visionné le 28 Janvier 2022.

CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DU BURKINA FASO (CNA), 2015, *Recueil de discours du Président du Faso, S.E.M Blaise Compaoré*, 305 pages.

CHERU Fantu and OBI Cyril, 2016, *The Rise of China and India in Africa : Challenge, opportunities and critical interventions*, London, Zed Book, 276 pages.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, 2015, Document-cadre de l'Agenda 2063, 213 pages.

CONSEIL EXECUTIF DE L'UNION AFRICAINE, 2017, *Rapport du sous-comité sur la coopération multilatérale relatif à l'évaluation des partenariats stratégiques*, 85 pages.

CZECHOWSKA Lucyna, 2013, " The concept of strategic partnership as an input in the modern alliance theory", *in The Copernicus Journal of Political Studies*, n°2 (4), pp. 36-51.

Declaration on the New Asian-African Strategic Partnership, disponible sur http://www.aalco.int/Basicdocuments/DECLARATION%20ON%20THE%20NEW%20ASIAN-AFRICAN%20STRATEGIC%20PARTNERSHIP.pdf, consulté le 1er fevrier 2022.

DUROSELLE Jean-Baptiste et KASPI André, 2011, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours,* tome 2, 15e édition, Paris, Armand Colin, 747 pages.

Entretien avec BADO Bouma, Coordonnateur national du Projet Centre régional de formation Barefoot college au Burkina Faso cofinancé par l'Inde, le 27 juin 2023.

Entretien avec François OUBIDA, Ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur du Burkina Faso au Japon (2011-2017), le 11 juillet 2023.

Entretien avec Moussa OUEDRAOGO, chargé de coordination et de suivi des projets et programmes à la Direction des études et des statistiques sectorielles du MENAPL, le 3 octobre 2022.

FIMBEL Eric 2007, « L'aventure des partenariats stratégiques », *in l'Expansion management Review*, n°127, disponible sur www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2007-4-page-26.htm, consulté le 15 janvier 2023.

FOURNIER Bernier sd, *Partenariat stratégique*, disponible sur www.bernierfournieravocats.com/expertise/droit-commercial/partenariat-strategique/, consulté le 15 janvier 2023.

GURJIT Singh, 2021*, Rethinking India's engagement with the African Union*, disponible sur https://www-orfonline-org.cdn.ampproject.org/v/s/www.orfonline.org/expert-speak/rethinking-india-engagement-african-union/?amp_referrer=https%3A%2, consulté le 16 mars 2021.

INSTITUTE FOR FOREIGN POLICY AND STRATEGIC STUDIES, DIPLOMATIC ACADEMY OF VIETNAM, 2013, *Strategic partnership: a framework of foreign relations in the age of globalization*, disponible sur https://vietnamlawmagazine.vn/strategic-partnership-a-framework-of-foreign-relations-in-the-age-of-globalization-3437.html, consulté le 5 décembre 2021.

KAZUYOSHI Aoki, 2013, « Japan & the TICAD Process », *in Policy Briefing,* n°66, South African Institute of International Affairs, disponible sur https://www.jstor.org/stable/resrep32537, consulté le 14-07-2023.

LEADERS, 2018, *Discours intégral du président Xi Jinping au sommet Chine-Afrique 2018,* disponible sur https://www.leaders.com.tn/article/25415-document-le-discours-integral-du-president-chinois-xi-jinping-au-sommet-chine-afrique-2018, consulté le 17 mars 2021.

MEA, 2008, *Discours d'ouverture de Dr Manmohan Sing, Premier ministre de l'Inde à la première session plénière du Sommet du Forum Inde-Afrique,* disponible sur www.mea.gov.in/Speeches-statements.htm?dtl/1522, consulté le 18 mars 2021.

MEA, 2011, *Address by PM at the Plenary session of the Second Africa-India Forum Summit,* disponible sur www.mea.gov.in/speeches-statements.htm?dtl/347/Address-by-PM-at-the-Plenary-session-of-the-2nd-AfricaIndia-Forum-Summit/consulté le 18 mars 2021.

MEA, 2015, *Speech by Prime Minister at the Inaugural ceremony of the Third India Africa Forum Summit,* disponible sur www.mea.gov.in/speeches-statements.htm?dtl/25977/, consulté le 18 mars 2021.

MESSRI, 2020, *Transport des étudiants : Le MESRSI reçoit un camion de dépannage pour les bus,* https://www.mesrsi.gov.bf/informations/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=252&cHash=d45fbe2362992a0228f682d6f11b47a0, consulté le 16 août 2021.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU BURKINA, sd, *Projets Chine, Japon et Inde, 2007-2022.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES BURKINA FASO AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES, 2017, *Evaluation finale du projet de développement de la mécanisation agricole et de soutien au secteur hydraulique,* Rapport final, 111 pages.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION, 2019, *Rapport d'activités 2018 du MESRSI : faire de la culture scientifique, une approche capitale du développement socio-économique et technologique du Burkina Faso*, 90 pages.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION REGIONALE (MAECR), 2011, Fiche *sur l'état de la coopération Burkina Faso-Japon*, Ouagadougou, KM 126.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, 1985, *Coopération Haute Volta-Japon : 1963-1983*, Ouagadougou, carton 4B4 MAE 41-45.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR, 2022, *Fiche de coopération : Burkina Faso-Japon,* 10 pages.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR, 2020, *Coopération Burkina Faso-Asie-Pacifique et Moyen-Orient : Bilan de cinq années 2015-2020,* non paginé.

MINISTRY OF EXTERNAL AFFAIRS (MEA), *India Annual Report 2008-2009*, 212 pages.

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF JAPAN (MOFA), 1993, *TICAD I : List of participants,* disponible sur www.mofa.go.jp/région/africa/ticad/outline.htlm, consulté le 21 mai 2021.

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE REPUBLIC OF INDONESIA, 2019, *New Asian-African Strategic Partnership (NAASP),* disponible sur https://kemlu.go.id/portal/en/read/165/halaman_list_lainnya/new-asian-african-strategic-partnership-naasp, consulté le 2 février 2022.

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF TURKEY, *Turkey-Africa Relations,* disponible sur www.mfa.gov.tr/turkey-africa-relations.en.mfa/ consulté le 14 janvier 2021.

MOFA, 1993, *Discours clé du Premier ministre Morihuo Hosokawa du Japon à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD)*, Tokyo, 5 octobre, disponible sur www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/address9310.html, consulté le 24 mars 2021.

MOFA, 1998, *Tokyo Agenda of Action*, disponible sur https://www.mofa.go.jp/region/africa/ticad2/index.html, consulté le 23 mai 2021.

MOFA, 1999, *Diplomatic Bluebook 1999*, disponible sur www.mofa.go.jp/policy/other/bluebook/1999/I-b.html#5, consulté le 23 mai 2021.

MOFA, 2003, *Keynote speech by Prime Minister Junichiro Koizumi at the Third Tokyo International Conference on African Development (TICAD III) :* Provisional Translation, disponible sur www.mofa.go.jp/region/africa/ticad3/pmspeech.html., consulté le 21 mai 2021.

MOFA, 2008, *Allocution du premier ministre du Japon, M. Yasuo Fukuda à l'occasion de la TICAD IV,* disponible sur www.mofa.go.jp/region/africa/ticad/ticad4/pm/address.f.pdf, consulté le 26 juin 2021.

MOFA, 2013, *Discours à la séance d'ouverture « l'Afrique qui s'associe en partenariat avec le Japon est encore plus brillante »*, disponible sur https://www.mofa.go.jp/files/000005501.pdf., consulté le 26 juin 2013.

MOFA, 2016, *Address by Prime Minister Shinzo Abe at the Opening Session of the Sixth Tokyo International Conference on African Development (TICAD VI),* disponible https://www.mofa.go.jp/afr/af2/page4e_000496.html., consulté le 26 juin 2021.

MOFA, 2019, *Keynote Address by Mr. Shinzo Abe, Prime Minister of Japan at the Opening Session of the Seventh Tokyo International Conference on African Development (TICAD 7),* disponible sur https://www.mofa.go.jp/af/af1/page4e_001069.html.

PRIME MINISTER'S OFFICE, 2022, *Opening Speech by Prime Minister KISHIDA Fumio at the Opening Session of the Eighth Tokyo International Conference on African Development (TICAD8),* disponible sur https://japan.kantei.go.jp/101_kishida/statement/202208/_00017.html#:~:text=Now%2C%20as%20prime%20minister%2C%20I,Japan%20and%20Africa%20through%20TICAD, consulté le 7 septembre 2024.

PSC REPORT, 2019, *How to rationalise African many partnerships?* disponible sur www.issafrica.org/report/psc-insights/how-to-rationalise-Africas-many-partnerships/ consulté le 31 décembre 2020.

RTB, 2018, *Ouverture du Centre régional de formation barefoot collège au Burkina Faso,* disponible sur www.m.youtube.com/watch.

SIDIROPOULOS Elizabeth and ALDEN Chris, 2016, *Modi's New Foreign Policy Agenda and the Implications For Africa*, South African Institute of International Affairs, disponible sur https://www.jstor.org/stable/resrep25896, consulté le 19-07-2023.

TAKAHASHI Motoki, 2020, « TICAD under the Changing Global Lands-Japan's Role in African Development Reconsidered », in Takuo Iwata, *New Asian Approaches to Africa : Rivalries and Collaborations,* Vermon Press, pp. 84-102.

TCHATCHOUANG Jean-Claude, 2019, « Quelle valeur pour les sommets pays développés-Afrique ? », *in Le Bulletin du bureau de l'administrateur,* n°10, Banque mondiale, 28 pages.

TYUSHKA Andriy and CZECHOWSKA Lucyna, 2019, *Strategic partnerships, international politics and IR theory*, pp. 8-43.

UA, *L'Afrique prend en charge de son programme de développement,* disponible sur www.au.int/fr/articles/l'afrique-prend-charge-de-son-programme-de-developpement, consulté le 19 février 2021.

UNION AFRICAINE, 2015, *Vingt-cinquième session ordinaire du Conseil exécutif : Décisions.*

UNION AFRICAINE, 2016, *Vingt-sixième session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, 23 – 28 janvier, Addis-Abeba (Éthiopie) : Décisions.*

UNION AFRICAINE, 2017, *Vingt-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union,* 30-31 janvier, Addis-Abeba.

UNION AFRICAINE, 2023, *Guide de l'Union africaine 2023 : accélération de la mise en œuvre de la ZLCAF,* 279 pages.

UNION AFRICAINE, sd, *Partenariats extérieurs formels entre l'Union africaine, les organisations, les régions ou les pays*, disponible sur www.au.int/fr/directorates/partenariats-extérieurs-formels-entre-lua-et-lesorganisations-les-regions-ou-les-pays/ consulté le 5 février 2021.

VIKRAM Singh Mehta and WPS Shidhu, *India and Africa : Forging strategic partnership,* New-Delhi, Brookings India, 90 pages.

ZOA Christian Alima, 2008, *Les clés de l'offensive politico-diplomatique du Japon en direction de l'Afrique et du Cameroun,* rapport de DEA, Université Yaoundé II, disponible sur www.memoireonline.com, consulté le 18 janvier 2019.

ZONGO Eric, 2020, *La coopération entre le Japon et le Burkina Faso depuis la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) : 1993-2018,* mémoire de master en relations internationales, Université Joseph Ki-Zerbo, 133 pages.

15

LA COMMUNE URBAINE DE KOUDOUGOU À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION DE1993 À 2016

Salomon BAZIÉ, *doctorant en Histoire, Université Joseph KI-ZERBO*

Résumé

La commune de Koudougou au Burkina Faso est une commune urbaine qui occupe une place importante sur l'échiquier national. Depuis l'avènement de la colonisation, son statut politico-administratif n'a cessé d'évoluer selon les enjeux du moment. Les différentes réformes n'ont pas été sans conséquences sur la vie socio-économique et politique de cette commune. Aussi, la politique nationale ayant des conséquences sur la vie politico-administrative locale, la commune de Koudougou se retrouve être le choix de prédilection, pour honorer depuis 2001, la fonction de capitale de la région du centre-ouest. Mais quelles ont été les différentes politiques administratives appliquées à Koudougou entre 1958-2016 ? Quelles transformations les différentes réformes politico-administratives ont-elles apportées à la commune de Koudougou ? Cette étude qui s'intéresse à la commune de Koudougou vise à analyser l'impact des politiques de gouvernance sur le développement de cette collectivité territoriale. L'étude privilégie l'approche socio-historique. Sur la base de la littérature existante et d'entretiens réalisés à Koudougou, elle montre que le processus de décentralisation a permis à la localité de se doter d'infrastructures routières, socio-éducatives, économiques et de se positionner en leader régional dans plusieurs domaines. De ce fait, la décentralisation a permis des transformations socio-politiques notables dans la commune. Toutefois, ce développement est limité car plusieurs défis relatifs à l'éducation, à la santé, à l'assainissement et à la participation citoyenne, etc. doivent être relevés par la commune. Face à ceux-ci et au manque de ressources humaines qualifiées, la mairie de Koudougou s'est rattachée les services d'organismes fonctionnant avec des structures de gestion autonome.

Mots-clés : Décentralisation – défis – gouvernance – Koudougou – politiques.

Abstract

The commune of Koudougou in Burkina Faso is an urban commune which has occupied an important place on the national scene since the advent of colonization, its politico-administrative status has continued to envolve according to challenges of the moment. Reforms have not been without consequences on the local politico-administrative life, the commune of Koudougou finds to be the choice of choice to honor since 2001 the function of capital of the Center-West region. But what were the different administrative policies applied in Koudougou between 1958-2016? What changes have the various political and administrative reforms brought to the commune of Koudougou? Thus, this study which focuses on the municipality of Koudougou aims to analyze the impact of governance policies on the development of local authority. A study favors the socio-historical approach. Based on existing literature and interviews conducted in Koudougou, it shows that the decentralization process, triggered from 1993, has allowed significant socio-political transformations in the commune. However, this commune remains sick with many ills. In doing so, several relative challenges education, health, sanitation, citizen participation, etc. must be taken up by the commune of Koudougou. Faced with many challenges to be taken up and lack of qualified human resources, the town hall of Koudougou. The services of organizations operating with autonomous management structures are attached.

Key-words : Decentralization – challenges – governance – Koudougou – policies.

Introduction

La commune de Koudougou, au Burkina Faso, est située dans la région du Centre-Ouest, précisément dans la province du Boulkiemdé où elle est limitée à l'Ouest par la commune de Réo, au sud par celle de Ramongho, au sud-Ouest par la commune de Ténado. À l'Est, elle fait frontière avec la commune rurale de Nandiala. Au nord, elle est limitée par les communes rurales d'Imasgho et de Soaw (Y. Kiendrebéogo, 2013, p.33). Elle couvre une superficie de 720 Km^2 et comprend une partie urbaine constituée de 10 secteurs à laquelle ont été rattachés 22 villages (Commune urbaine de Koudougou, 2018, p.20).

À la création de la colonie de Haute-Volta en 1919, Koudougou devenu chef-lieu de circonscription administrative, évolua dans le cercle de Ouagadougou jusqu'en 1922. Dès 1922, il fut érigé en chef-lieu d'un grand cercle qui porta son nom. A la reconstitution de la Haute Volta, le territoire connait une réorganisation administrative en 1948. En effet, les subdivisions deviennent des cercles autonomes, les cantons se transforment en subdivisions et les villages en cantons. C'est dans cette dynamique que la subdivision centrale de Koudougou devient désormais le cercle de Koudougou (B. Zoma, 2005, p.41). A la veille des indépendances, elle fut érigée en commune. Ainsi, son territoire de commandement n'a fait que s'étendre avec les différentes politiques de départementalisation, de provincialisation et de régionalisation.

Au regard de cette évolution, nous pouvons nous demander quelles ont été les différentes politiques administratives appliquées à Koudougou entre 1958 et 2016 ? Aussi, quels ont été les impacts de ces réformes et les défis à relever par les autorités de cette commune ?

Pour répondre à cette problématique, cette étude se fonde sur une approche sociohistorique et une combinaison de la recherche documentaire et empirique. Elle a pour ambition d'étudier les politiques administratives mises en place pour la gestion de la commune de Koudougou entre 1958 et 2016. Elle peut ainsi servir de piste d'orientation dans la réflexion sur les politiques de décentralisation tant au niveau des élus locaux qu'au niveau des partenaires techniques et financiers. L'année 1958 qui marque de point de départ pour cette étude, correspond à l'année de l'érection de Koudougou en commune de moyen exercice par arrêté n°267/INTA/APA du 24 Mai 1958 (B. Zoma, 2005, p.97). Quant à la borne 2016, elle marque la fin des délégations spéciales instaurées sous la transition suite à l'insurrection populaire d'octobre 2014.

À partir des données recueillies, nous proposons d'organiser notre travail autour de trois axes. Le premier axe traite de l'évolution de la commune de Koudougou suivant les politiques administratives. Le deuxième axe analyse la gouvernance locale dans le temps et le développement de la commune de Koudougou. Enfin, dans le dernier axe, nous traitons des défis à relever par la commune de Koudougou.

1. Une histoire de la décentralisation à Koudougou : De la communalisation à la régionalisation

Carte N°1 : Commune urbaine de Koudougou et villages rattachés

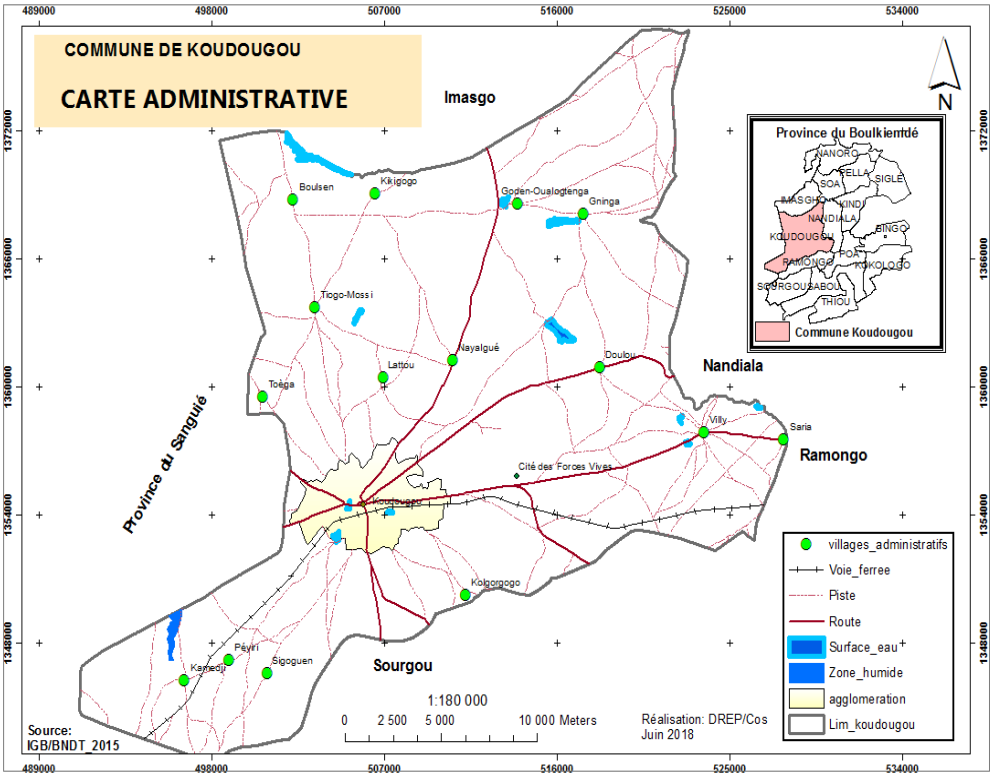

SOURCE : Commune urbaine de Koudougou, 2018, *Plan communal de développement de Koudougou 2018-2022*, Rapport définitif, Koudougou, p.24

L'expérience communale en cours au Burkina Faso a des fondements historiques. C'est un projet relativement ancien qui est lié à l'histoire de la France. Pour mémoire, en 1884 une loi organisant le régime municipal fut votée. Cette loi qui concernait l'organisation municipale de la France ne fut cependant pas appliquée automatiquement aux colonies ou territoires d'Outre-mer (R. A. Sawadogo, P. Sebahara, 2004, p.62). Il a fallu d'abord attendre la création de la colonie de Haute-Volta avant de penser à un processus de communalisation. C'est en effet, à partir de 1926 que la machine de la communalisation fut enclenchée en Haute-Volta. Par le décret du 4 décembre 1926, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso furent érigées en communes mixtes de premier degré. Elles étaient des communes dites indigènes.

1.1. Le processus de communalisation de Koudougou à partir de 1958

A la faveur de la réforme de 1956 (la Loi cadre), les communes mixtes de Bobo Dioulasso et Ouagadougou accèdent au statut de commune de plein exercice ce qui leur a permis d'élire au suffrage universel direct les organes dirigeants. Les villes de Ouahigouya, Banfora et Koudougou sont érigées en commune de moyen exercice à la veille des indépendances (R. A. SAWADOGO, P. SEBAHARA, 2004, p.63). Depuis cette date, Koudougou entame son processus de décentralisation par la communalisation qui ne cesse d'évoluer. Mais qu'est-ce qui a concouru à l'établissement de Koudougou en commune ?

Le contexte de création de la commune de Koudougou est marqué d'un côté par le réveil politique de l'Afrique noire, et de l'autre, par la mise en place d'une politique de développement d'outre-mer. En outre, Koudougou connaissait une vie économique de plus en plus animée. En effet, avec l'arrivée du chemin de fer à Koudougou, les activités commerciales avaient gagné du terrain. Koudougou était devenue une plaque tournante du commerce du grand cercle de Koudougou, la localité était non seulement la zone de prédilection des produits manufacturés mais aussi un centre d'exportation de produits agro-pastoraux (amende de karité, arachides, etc.) en direction de la Boucle du Mouhoun, de Ouahigouya et Léo (B. Zoma, 2006, p.31-32). Par ailleurs, sur le plan politique, il est important de prendre en compte la volonté des nouveaux dirigeants de s'adosser à leur localité, de la viabiliser et de lui donner une certaine visibilité. En réalité, il leur était également nécessaire de se tailler un fief électoral puisqu'avant tout c'était la ville natale du chef de gouvernement et potentiel président de la future République indépendante. C'est donc un condensé de mutations sociopolitiques et économiques qui a favorisé l'érection de Koudougou en commune.

Après l'indépendance nationale, la commune de Koudougou et bien d'autres (Banfora, Kaya, Ouahigouya) furent érigées en communes de plein exercice (faisant passer le nombre à six communes de plein exercice) avec des conseils municipaux initiaux prévus par la loi n°4/59/AL du 09 décembre 1959. Dans la même période, des communes rurales furent créées en Haute-Volta.

En 1993, une nouvelle réforme pour une meilleure réorganisation du territoire national aboutit à l'adoption des lois d'orientation qui constituent le cadre juridique de la nouvelle décentralisation. Pour bien mener cette réforme,

fut créée la Commission Nationale de la Décentralisation (C.N.D) avec pour objectif de proposer un avant-projet de textes d'orientation.

En décembre 2004, l'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) consacre la nouvelle décentralisation non seulement au niveau des régions et communes urbaines mais aussi et surtout au niveau des communes rurales correspondant aux espaces des 350 départements. De nos jours, au Burkina Faso, selon l'article 18 du CGCT, il est institué deux types de communes à savoir la commune rurale et la commune urbaine. Au titre de l'article 19, pour avoir le statut de commune urbaine, l'entité territoriale doit disposer d'au moins 25 000 habitants dont les activités permettent de générer au moins 25.000.000. C'est fort de ses 138.209 habitants en 2006 que la commune de Koudougou bénéficie de ce statut. À ce titre, elle est organisée en secteurs et en villages rattachés. Avant la communalisation intégrale, l'espace communal concernait les dix (10) secteurs avant de couvrir les villages qui composaient le département.

La commune de Koudougou, dans le cadre des politiques de décentralisation, porte également la casquette de chef-lieu de département dès l'entame des politiques de départementalisation.

1.2. Koudougou dans les politiques de départementalisation depuis 1974

Le soulèvement populaire du 03 janvier 1966 conduit à l'avènement des militaires au pouvoir en Haute-Volta. Ce régime fut également marqué par des réformes administratives parmi lesquelles nous avons la politique de départementalisation. Elle fut l'œuvre des ordonnances de 1974 (ordonnance 74-40/PRES/IS/DI du 7 juin 1974, ordonnance 74-45/PRES/IS/DI du 2 juillet 1974). Pour R. A. Sawadogo (2001, p.208), « l'originalité de la création des départements était que ceux-ci étaient à la fois des circonscriptions administratives et des collectivités publiques dotées de personnalité morale et de l'autonomie financière ». En réalité, c'est l'achèvement d'une politique qui a été entamée en 1963. En effet, par l'ordonnance N°70/047/PRES/IS/DI du 12 octobre 1970 portant rectification de la loi n°3/63/AN du 29 janvier 1963 relative à la division du territoire de la République en quatre départements, le territoire de Haute-Volta fut divisé en huit départements. À cette occasion, Koudougou fut érigée en chef-lieu du département du Centre-Ouest qui comprenait les cercles et communes de Koudougou, Léo, Réo, Yako.

En 1963, Koudougou est choisie pour être le chef-lieu du département de la Volta Noire qui regroupait Léo, Ténado, Boromo, Koudougou, Dédougou, Tougan, Yako, Nouna, Toma, Gourcy, Titao, Ouahigouya, Séguénéga. Si ce découpage fut réaménagé, c'est parce qu'il semblait être fait de façon arbitraire. En réalité, comme le pense S. Ouattara (2007, p.118), « La Volta Noire regroupait 1 490 000 habitants et les Hauts-Bassins, 681 000. Ouahigouya, jadis capitale du renommé [royaume] du Yatenga, se trouvait rattaché au département de la Volta Noire dont il n'était même pas le chef-lieu ».

Ainsi, avec la politique de départementalisation, le préfet représentait l'État dans la circonscription administrative. En tant que collectivité territoriale, il fut prévu un organe élu au suffrage universel, qui, cependant ne s'est pas concrétisé. Les organes électifs furent remplacés par des délégations spéciales. Néanmoins, cette loi n'a pas pu être appliquée en raison du contexte sociopolitique fragile qui a abouti aux événements de 1966. C'est alors autour de la décennie 1970 que les politiques de départementalisation sont entrées en vigueur. Les bouleversements sociopolitiques ont conduit en 1983 à l'avènement d'un régime révolutionnaire qui a aussi entrepris des réformes administratives pour plus d'autonomie et de gestion de proximité, d'implication des populations au devenir de leur espace de vie. Avec le nouveau régime, on assiste à la création des provinces.

1.3. Koudougou et les politiques de provincialisation, de régionalisation (1983-2001)

Le Conseil National de la Révolution (CNR) survenu en août 1983 a voulu aussi laisser son empreinte dans le paysage administratif et institutionnel à travers des réorganisations administratives et territoriales qui auront des conséquences sur Koudougou. En effet, dans sa dynamique de réformes politico-administratives, le CNR, par l'ordonnance n°83-012/CNR/PRES du 15 septembre 1983 subdivise le territoire national en 25 provinces et 200 départements. Des réformes qui se voulaient être le canal par lequel l'appropriation d'une citoyenneté locale et nationale deviendrait une réalité. C'est pourquoi, « les provinces furent tracées en tenant compte de la disposition géographique des différentes ethnies que compte le pays. Leur dénomination était issue du territoire local, en référence aux réalités socio-culturelles des populations qui l'occupent » (D. J. Nagalo, 2008, p.22). À l'issue de cette réforme, Koudougou fut érigée en chef-lieu de province.

Depuis 1984, Koudougou est divisée en dix secteurs administratifs mais les quartiers n'ont pas perdu leur importance car comme l'atteste R. K. Magniant-Ziba (2016, p.78), « les citadins se situent d'abord par rapport à leur quartier et aussi, ils utilisent le plus souvent les noms des quartiers pour désigner les différents espaces de la ville que le numéro du secteur ». Dans le cadre de la décentralisation, l'esprit de circonscription avait encore pris le dessus.

Depuis l'organisation du territoire national en 45 provinces par la loi n°96-09/ADP du 24 avril 1996 qui a créé la province du Boulkiemdé, Koudougou prend le titre de chef-lieu de cette province.

En 2001, le territoire national a connu d'autres réorganisations. En effet, par la loi du 02 juillet 2001, le territoire national fut divisé en 13 régions qui deviennent fonctionnelles en 2004 avec la nomination et l'installation des gouverneurs. Selon le projet de loi d'orientation des régions, elles avaient été créées comme simples circonscriptions administratives. Avec cette politique de décentralisation, on assiste à une modification du maillage administratif entamé en 2001. Ainsi, les collectivités territoriales passent de deux niveaux à trois avec la création des régions (A. KY, 2010, p.49-50). Il a fallu l'adoption du CGCT pour les remettre à deux niveaux à savoir la commune et la région. La politique nationale ayant des conséquences sur la vie politico-administrative locale, la commune de Koudougou se retrouve être le choix de prédilection pour honorer la fonction de chef-lieu ou capitale de la région du Centre-ouest.

En somme, depuis l'avènement de la colonisation, le statut politico-administratif de Koudougou n'a cessé d'évoluer selon les enjeux du moment. Ces réformes n'ont pas été sans conséquences sur la vie socio-économique et politique de cette commune urbaine.

2. Gouvernance locale et mutations socio-économiques

La commune urbaine de Koudougou abrite plusieurs acteurs institutionnels aux fonctions et missions diverses en vue d'assurer le bien-être de la population. Du conseil municipal en passant par les services déconcentrés, la société civile et les partenaires de coopération, autant d'acteurs y interviennent.

2.1. Gouvernance locale de la commune

Selon l'article 219 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la commune est la collectivité territoriale de base organisée en secteurs et ou villages. Elle dispose de deux organes pour son fonctionnement : organe délibérant et organe exécutif. Ainsi, la commune de Koudougou est gérée par un conseil municipal qui constitue son organe délibérant composé de l'ensemble des conseillers élus au suffrage universel direct. La durée du mandat du conseil municipal est de cinq ans, permettant ainsi une alternance et donc un possible renouvellement périodique des conseils et de l'esprit de gestion municipale.

À l'issue des élections municipales de 2016, le conseil municipal de la commune de Koudougou compte 74 conseillers représentant les 10 secteurs et 22 villages de la commune (Conseil d'État, 2016, p.148). Au sein de cet organe, conformément à l'article 221 du CGCT, il est institué des commissions permanentes au nombre de quatre à savoir une commission des affaires générales, sociales et culturelles, une commission des affaires économiques et financières ; une commission environnement et développement local et une commission aménagement du territoire et gestion foncière. Mais le conseil municipal peut créer des commissions ad hoc dont les modalités de fonctionnement sont fixées par délibérations pour des questions spécifiques.

Si le Conseil municipal est l'organe délibérant, le maire est l'organe exécutif, selon l'article 219 du CGCT. C'est au sein des membres de l'organe délibérant que le maire est élu. Il est le président de l'organe exécutif au niveau de la commune de Koudougou. Il est assisté par deux adjoints. « Ordonnateur des budgets des collectivités territoriales, l'organe exécutif est chargé en matière de promotion de développement, de veiller à l'exécution des programmes de développement » (M. Ouédraogo, 2016, p.143). Aussi, le maire et ses adjoints sont des officiers d'état civil et des officiers de police judiciaire, selon les articles 263 et 267 du CGCT.

Face aux nombreux défis à relever et le manque de ressources humaines qualifiées, la mairie de Koudougou s'est rattachée les services d'organismes fonctionnant avec des structures de gestion autonome. Toutefois, leur organisation et fonctionnement sont définis par un arrêté du Maire. Il s'agit, d'une part, de l'Établissement Public Communal pour le Développement (EPCD) et, d'autre part, de la Régie Autonome de Gestion des Infrastructures Marchandes (RAGIM). L'EPCD est né suite à la mise en place du Programme de Développement des

Villes Moyennes (PDVM) auquel la Suisse est venue en appui en 1992 à travers la mise en place des EPCD dans les villes concernées. C'est ainsi que par le décret n°92-134/MFP/MAT du 26 mai 1992 fut autorisée la création des EPCD.

Après avoir mis le tout premier EPCD en 1992 à Ouahigouya, celui de Koudougou est créé par arrêté communal n°95-009/MAT/PBLK/C.KDG du 27 septembre 1995, l'EPCD et rendu opérationnel à partir de janvier 1997 avec le premier exercice budgétaire (Commune urbaine de Koudougou, 2018, p.152). Dans le cadre du PDMV, les activités à mettre en œuvre étaient entre autres axées sur les équipements marchands et sociaux, l'assainissement, l'appui institutionnel (renforcement de la démocratie locale et l'implication citoyenne dans la gestion communale) et de planification locale (élaboration du Plan de Développement Communal, des Initiatives de Développement Local entre 1998-2005). Depuis 2012, avec les nouvelles orientations assignées à l'EPCD, la gestion des infrastructures marchandes comme le marché central, la gare routière, les boutiques, sont assurées par la RAGIM. Aussi, « ils assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée par la mairie, mettent en œuvre les activités adoptées par le conseil municipal, contrôlent entre autres la bonne exécution des études et travaux »[246]. Toutes ces structures s'inscrivent dans une logique de gestion, de promotion de démocratie participative, d'implication des populations et acteurs concernés.

Par ailleurs, les acteurs à la direction de la mairie ont différé selon les époques et la nature des régimes politiques qui se sont succédé. En effet, à la suite de la prise du pouvoir par l'armée en 1966, le conseil des collectivités qui était composé de membres élus fut supprimé. Ils furent remplacés par des délégations spéciales dont le commandant de cercle était le président et l'ordonnateur du budget (R. A. Sawadogo, 2001, p.208). Ainsi après la chute de la Première République, la commune de Koudougou est dirigée par des délégations spéciales jusqu'à l'avènement de la Révolution démocratique et populaire (RDP) en 1983.

Sous la Révolution, la commune de Koudougou fut gérée par une assemblée populaire regroupant les Comités de défense de la révolution (CDR) des différents secteurs communaux : c'est le conseil révolutionnaire municipal. En d'autres termes, ce sont les représentants des secteurs de la ville, désignés par les militants de base qui ont formé ce conseil (R. A. Sawadogo, P. Sebahara,

246 ROSSI Patrick, Conservateur du musée Rayimi, Ancien membre du Conseil d'administration de l'Établissement public communal pour le développement (EPCD), entretien réalisé le 16 août 2020 à Issouka.

2004, p.66). C'est à ce conseil qu'il revenait la tâche d'élire en son sein un bureau faisant office d'organe exécutif sous la présidence du maire. Comme l'atteste S. Ouattara (2007, p.126), « Les collectivités territoriales et les entités administratives ont été dotées d'instances et d'organes élus sur la base des directives du statut général des Comités de défense de la Révolution (CDR ».

Les actions menées par ces différents exécutifs locaux ont impacté la vie des populations de la commune de Koudougou.

2.2. Le développement de la commune dans le domaine des infrastructures

Les différentes politiques administratives ont contribué à doter la commune de Koudougou en infrastructures routières, socio-éducatives, économiques et de se positionner en leader régional dans plusieurs domaines.

Tout d'abord, devenue commune, les autorités de Koudougou, dès les premières heures, ont porté une attention particulière aux infrastructures routières : construire quelques voies dans la ville. Pour B. Zoma (2005, p.98),

Leur finalisation devait compléter le réseau routier déjà existant obtenu pendant la période coloniale et permettre surtout une circulation aisée à l'intérieur de la commune. La commune bénéficia du bitumage d'environ cinq (05) kilomètres de route (…) de la part du gouvernement du premier président Maurice YAMÉOGO.

Sur le plan sanitaire, la commune dispose d'importants atouts. En 2011, la commune de Koudougou abritait plusieurs formations sanitaires dont 18 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), un Centre Médical (CM), un Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS), un Centre Hospitalier Régional (CHR) (Commune de Koudougou, 2012, p.4). En 2018, le nombre de CSPS publics passe à 22.

Sur le plan économique, la commune de Koudougou a bénéficié d'infrastructures comme le marché central (inauguré 2004), la gare routière (inaugurée en 2016), permettant de booster son économie etc.

Dans le domaine de l'enseignement, la commune de Koudougou se positionne comme un pôle régional en matière d'enseignement. En effet, dans le cadre de ses ambitions de modernisation, la commune de Koudougou, consciente de ses ressources financières modestes, a conclu dans les années 1970 des accords

en vue d'établir une coopération décentralisée avec la ville de Dreux en France. De cette coopération est née, dans les années 1980, l'école primaire publique du secteur 08. La commune de Koudougou compte un total de 103 écoles : 84 écoles publiques, 19 écoles privées dont 5 catholiques, 5 écoles protestantes, 2 écoles franco-arabes, 5 écoles laïques et 2 écoles spécifiques à savoir des orphelinats (Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, 2012, p.97). La majorité de ces écoles est concentrée dans le centre urbain. Aussi, le taux de scolarisation a nettement augmenté depuis 2006. En effet, les effectifs scolarisés sont passés de 25 742 élèves de 2006-2007 à 32 125 élèves en 2011-2012, avec donc une augmentation de 24,79% (Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, 2012, p.99).

Par ailleurs, à la rentrée scolaire de 2011-2012, la commune de Koudougou comptait 28 établissements d'enseignement secondaire contre 103 écoles primaires. On dénombre 23 établissements d'enseignement général et trois (03) établissements techniques. En plus, la commune de Koudougou est devenue une ville universitaire. Cet enseignement supérieur s'est organisé autour de l'Université de Koudougou, aujourd'hui Université Norbert ZONGO, créée par décret N°2005-460/PRES/PM/MESSRS/MFB du 31 août 2005. En termes d'effectif, de 2012 à 2016, l'effectif est passé de 10 031 étudiants à 15 401 étudiants (Commune urbaine de Koudougou, 2018, p.75).

Des écoles de formation d'agents au profit de l'administration, qu'elle soit publique ou privée sont présentes également dans l'espace communal. Les principales écoles de formations recensées dans la commune sont l'École Nationale de Santé Publique (ENSP), l'École Nationale Supérieure de Koudougou (ENS/K), les écoles de formation privées des enseignants du primaire, etc. L'ENS/K est chargée de la formation des professeurs des lycées et collèges et des encadreurs pédagogiques du secondaire, etc. ; l'ENSP est chargée de former des agents de santé.

En somme, tous ces établissements participent à des transformations sociales, à une révolution cognitive ; de ce fait, ils sont considérés comme un facteur pouvant influencer la participation citoyenne. Aussi, ces centres du savoir ne sont pas sans conséquences sur l'évolution démographique de la commune. Ils attirent les populations, notamment les élèves, étudiants, travailleurs du public et du privé, etc., à s'y installer. Ainsi, l'on comprend aisément pourquoi, la commune totalise 11,6% de la population de l'ensemble des communes qui composent la région du Centre-Ouest (Institut national de la statistique et de

la démographie, 2006, p.25). Sur un total de 505 206 habitants que compte la province du Boulkiemdé, la commune de Koudougou comptait en 2006, 38 209 habitants avec 237 habitants au Km^2. Cette population est passée à 152 968 habitants en 2011 (INSD, 2009, p.27). Bien qu'ayant connu des transformations considérables, la commune de Koudougou fait toujours face à un certain nombre de défis persistants.

3. Les défis à relever par la commune de Koudougou

Les différentes politiques administratives ont permis des transformations socio-politiques notables dans la commune de Koudougou. Toutefois, la commune souffre de nombreux maux.

3.1. Les problèmes d'infrastructures routières et les risques d'inondation

La question de la voirie est soulevée dans le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) de Koudougou en 2012. Les routes d'accès aux villages rattachés à l'agglomération ne sont pas bitumées et par moment ne sont pas ouvertes. Du fait de l'état défectueux des voies, les villages se retrouvent dans des difficultés pour rallier l'agglomération surtout en période de pluies. « De nos jours, si quelqu'un est malade, pour son évacuation à Koudougou, il y a un véritable problème. Lorsqu'on fait appel à l'ambulance, vue l'état défectueux de la route, il ne vient pas »[247]. Cette question de mauvais état des infrastructures routières reliant la capitale de la commune aux différents villages n'est pas un problème très récent. En 2009, des témoignages faisaient déjà cas de l'état des routes (entre la ville et villages rattachés) et leurs conséquences. Pour Raphaël Yaméogo, « la voix est notre véritable problème. Des parents sont décédés parce que l'ambulance n'a pas pu accéder au village pour les évacuer » (C. Zoma, 2009, p.4). Ce fut également le cas en 2014, période pendant laquelle, l'on notifiait toujours des difficultés que certains villages éprouvaient à rallier le centre urbain de la commune. Il s'agit par exemple de la voie ralliant le centre urbain au village de Tiogo-Mossi qui se trouvait dans un état très dégradée nécessitant sa réfection (C. Houe, 2013, p.7).

Dans la partie urbaine de la commune, il convient de noter que les infrastructures d'évacuation des eaux de ruissellement sont défaillantes. Le risque est favorisé autant par des facteurs naturels que humains. La

247 YAMÉOGO N. Joseph, paysan, entretien réalisé le 13 septembre 2021 à Péyiri.

géologie et la géomorphologie sont parlantes. En effet, la formation géologie précambrienne sans failles ne permet pas une infiltration de l'eau de façon aisée. Quant aux facteurs humains, ils renvoient non seulement à l'occupation de l'espace de façon non conforme et à l'état peu désirable des infrastructures d'évacuation des eaux (Y. Kiendrebéogo, 2013, p.11). En effet, des habitats sont construits en bordure des cours d'eau ou encore des caniveaux se retrouvent bouchés puisque laissés à ciel ouvert. En plus des problèmes de voierie, la commune de Koudougou fait face à d'innombrables défis sur le plan éducatif, sanitaire, au niveau de l'assainissement, etc.

3.2. Les défis sociaux à relever dans la commune de Koudougou

Sur le plan éducatif, l'on note une insuffisance de la couverture en infrastructures scolaires d'établissements scolaires secondaires surtout dans les villages d'équipements en laboratoire, bibliothèque, etc. (Commune de Koudougou, 2012, p.19). Le constat pour S. Jouan (2007, p.233), est qu'il y a « trop peu d'écoles publiques, des écoles privées aux frais de scolarités trop élevés, des familles trop nombreuses pour pouvoir envoyer tous les enfants à l'école, ou simplement trop pauvres pour envoyer un seul ». Ainsi, l'un des défis sur le plan éducatif est le problème d'infrastructures scolaires qui participe à une surcharge dans les salles de classes (effectifs élevés). Non seulement certains établissements, selon le SDAU de 2012, ne sont pas normalisés (c'est-à-dire six salles de classes) mais le ratio donne un enseignant pour 47 élèves environ. Cela pose la problématique d'un meilleur suivi des élèves. Les villages rattachés sont les parents pauvres en infrastructures scolaires.

Sur le plan sanitaire, les autorités communales ont comme défis à relever l'offre en infrastructures sanitaires suffisantes et leur équipement en matériels adéquats surtout en milieu rural. En outre, le district sanitaire de Koudougou présentait en 2015 un taux de séroprévalence de 02,5% et 02,3% en 2016 chez les femmes âgées entre 15-49 ans (Commune urbaine de Koudougou, 2018, p.92). Ce taux place la région parmi celles dont la séroprévalence est élevée. Alors se pose le défi de la prise en charge des personnes vivants avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH), les actions de lutte contre le Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise (VIH/SIDA).

Aussi, se pose le souci de la disponibilité de ressources humaines qualifiées dans les formations sanitaires car en 2018 pour une population estimée à 188 308 habitants, le Centre médical ne disposait que de quatre médecins (Association des Jeunes pour le Développement Durable du Burkina Faso, 2019, p.23).

Par ailleurs, la question de l'assainissement et le problème d'eau restent préoccupants. Pendant la saison sèche, on assiste à des coupures fréquentes d'eau. En 2006, une enquête révélait que certains ménages du secteur n°5 de la ville parcouraient plus de 5km pour rechercher de l'eau (Sahelien Agency for Water Environment and Sanitation, 2006, p.23). L'approvisionnement en eau potable demeure alors un défi à relever.

Outre le problème d'approvisionnement et de la disponibilité des ressources en eau, la question de l'assainissement est demeurée pendante à tel point que lors de la première session municipale du nouveau conseil élu en 2016, le curage des caniveaux en vue de prévenir les inondations fut considéré comme l'une des actions immédiates à mener. Dans la partie urbaine, le jet de déchets ménagers, les caniveaux mal entretenus demeurent un défi à relever (A. Ouily, 2014, p.6).

En plus de ces réalités, il convient de noter que la commune fait face également à des problèmes fonciers. Cette question foncière est tributaire au processus de parcellisation et de déclassement des espaces réservés. En 2013, lors d'une conférence de presse animée par le maire, il est ressorti du rapport de la commission ad hoc que celle-ci a enregistré plus de 1 864 plaintes. Cette commission a révélé un nombre de 26.433 parcelles dégagées, 21 478 parcelles légalement attribuées avec Procès-Verbaux (PV) à l'appui et 3 877 parcelles non attribuées et 1 078 parcelles non attribuées pour cause de non signature des PV. C'est dire que 4 955 parcelles se sont volatilisées (C. Zoma, 2013, p.3).

Au-delà de ces problèmes dont le règlement demeure toujours sur la table du Maire, la question de la violence est une réalité à Koudougou. Les manifestations violentes les plus en vue ont été celles liées aux affaires ''ZONGO'' : d'abord Norbert ZONGO en 1998 (journaliste assassiné), puis Justin ZONGO (élève décédé dans des conditions troubles après un garde-vue à la police) en 2011. Ces manifestations généralement portées par les élèves, les étudiants, la société civile organisée, les hommes politiques, sont réprimées dans la violence. Ce caractère de ville rebelle reconnue à Koudougou n'est pas sans conséquences pour ce qui concerne les investissements dans la commune. C'est ainsi que les

différents maires se sont attelés à transformer cette image que la commune laisse apparaître. C'est pourquoi, au lendemain de sa prise de fonction, le maire issu des municipales de 2016 a laissé entendre que parmi ses priorités, « il est d'abord important de travailler à redonner à la ville son image de marque d'une ville paisible résolument tournée vers les actions de développement » (A. Rouamba, 2016, p.6). En plus des défis d'ordre social qui ont assailli la vie de la commune, la vie politique et économique locale est également empreinte de problèmes.

3.3. Défis sur le plan politique, administratif et économique

La vie politique locale est soumise à d'intenses pressions liées à la tutelle de l'État, au bord politique des représentants locaux et aux manœuvres politiciennes internes au Conseil municipal. La tutelle se manifeste à deux niveaux : le contrôle des élus locaux par le parti d'origine et la tutelle de l'État.

En première lieu, les élus locaux sont issus des partis politiques d'assise nationale. Les sections locales qui peinent à mobiliser les ressources financières au niveau local pour leurs activités, voient leurs activités financées par les ténors du parti au sommet. Ce qui pose un véritable souci de l'indépendance de ces élus vis-à-vis des membres du bureau national. En effet, comme l'atteste K. H. Kouakou (2020, p.107), *« Les élus locaux, qu'ils émanent du parti au pouvoir ou de l'opposition, deviennent des agents à la solde de leur parti d'origine. Ceux-ci ne deviennent que de simples exécutants, de simples agents »*. À Koudougou, comme l'a fait savoir Marcellin Yaméogo248 :

Le premier conseil de 1995 à 2000 s'est très mal passé parce l'ODP/MT [Organisation pour le Développement et le Progrès/Mouvement du Travail] dominait (…) s'ils [certains conseillers du parti] venaient, c'est qu'il y avait quelque chose de précis qu'ils venaient pour imposer. Le maire Emmanuel ZOMA, lui aussi, il a été comme moi, on l'a pris jeter dedans, il s'est laissé submergé (…) on vient imposer, on écrit et puis on se lève partir. Le jour que tu les vois arriver au conseil c'est pour ça, sinon ils ne venaient jamais.

L'on se rend compte que dans une telle situation, les maires se retrouvent presqu'incapables d'exercer leur travail en dehors de la bannière indirecte des responsables de leurs partis qui tiennent à ce que le parti soit bien représenté et connu. Cela est perceptible à travers ces propos de l'ancien maire de Koudougou, Seydou Zagré :

248 YAMÉOGO N. Marcellin, ancien Maire de Koudougou (2000-2005), entretien réalisé le 06 Juillet 2021 à Koudougou.

> J'inscris ce mandat (…) sous le signe de la mobilisation du CDP [Congrès pour la Démocratie et le Progrès] (…) je suis dans un parti et je considère la position comme un devoir, une mission du parti et je me forcerai avec l'équipe qui a été constituée pour relever le défi de la construction de Koudougou, de l'enracinement du CDP dans le Boulkiemdé (C. Zoma, 2006, p.5).

Quant à la tutelle de l'État, elle renvoie à cette omniprésence de l'État central qui met à mal l'effectivité d'une autonomie locale en matière de gestion. Bien qu'une certaine autonomie soit reconnue aux communes, quelques fois on assiste à une ingérence de l'autorité de tutelle dans le fonctionnement des collectivités décentralisées (K. H. Kouakou, 2020, p.108). Si la vie politique à l'échelle locale ne se défait pas de la tutelle de l'État qui se présente souvent comme une épine dans les pieds des élus locaux, elle demeure également perturbée par les instabilités politiques.

Plusieurs crises ont, en effet, traversé les différents exécutifs qui se sont succédé depuis 1966. En 1966, la chute de la I^re^ République a entraîné la fin des premières expériences de gouvernance locale à l'échelle communale. Il a fallu attendre 1995 pour que des exécutifs locaux élus voient à nouveau le jour. Mais, ces exécutifs ont été entachés par des crises internes, d'où des instabilités politiques au sein de ces conseils. Ces crises se sont manifestées par la révocation de deux maires (Yaméogo N. Marcellin et Zagré Seydou), respectivement en 2005 et en 2011 pour ce qui concerne la commune de Koudougou. Les différentes crises peuvent, dans un premier temps, trouver leur explication dans la politisation de la vie locale. Cette politisation se traduit par les combats idéologiques pour la conquête du pouvoir d'un côté et de l'autre pour sa conservation. Aussi, la politisation de la vie ou du conseil municipal s'est manifestée à travers la création des groupes municipaux : un groupe municipal de la mouvance au pouvoir et un groupe municipal de l'opposition depuis les premières expériences de la nouvelle décentralisation. Mettre fin à ces multiples querelles et oppositions constitue un défi important à relever par les élus de cette collectivité.

En dehors de la politisation de la vie politique communale, la cohabitation entre pouvoir politique moderne et traditionnel influence souvent la mise en place de certaines politiques de développement. Dans le cadre de l'aménagement urbain de la commune, il est arrivé que les autorités communales se retrouvent dans une situation inconfortable lorsqu'elles choisissent certains emplacements à aménager pour des réalisations. Par

exemple, en 2009, pour des raisons d'ordre foncier, il fut impossible de construire un site de transfert des ordures dans l'un des quartiers de la ville. Ce site, en effet, devait être construit sur la réserve 23 section HE qui avait été mise à la disposition de la mairie le 03 septembre 2009.

Mais cette réserve abritait en réalité un lieu de culte. Pour cela, les responsables coutumiers du quartier *Goanghin* ont manifesté leur désaccord face à l'installation du site à proximité de leur lieu de culte (EPCD, Commune de Koudougou, 2010, p.6). C'est donc dire que la cohabitation entre pouvoir politique moderne et pouvoir coutumier et/ou traditionnel n'est pas aisé en matière de gestion des affaires courantes de la vie de la commune. Également, depuis 2013 la chefferie traditionnelle est bipolarisée, traversée par une crise suite à la création d'une association. Cette crise semble mettre les autorités communales dans un inconfort en ce qui concerne le partenaire avec qui dialoguer.

Sur le plan administratif, le problème d'une ressource humaine qualifiée se pose avec acuité dans la commune de Koudougou. En effet, en 1960, à la tête du conseil municipal mis en place, se trouvaient des personnes à faible niveau d'études avec une connaissance très approximative de la gestion communale (B. Zoma, 2006, p.38). Ce problème est toujours une réalité plus de cinquante ans après. Ce déficit en personnel qualifié a un impact sur le fonctionnement de certaines commissions du Conseil municipal telles que la commission budget et finances, la commission chargée des questions environnementales.

Enfin, un autre défi à relever par la commune de Koudougou est le déficit budgétaire. En effet, elle se trouve dans l'incapacité de mobiliser des ressources internes en vue de leur investissement pour le développement de la commune. Le premier plan de développement communal avec le nouveau processus de décentralisation avait besoin d'un budget de 10 milliards 109 millions pour la mise en œuvre des 52 projets répertoriés. La participation de la mairie était estimée à une hauteur de 7,25% et le reste devait émaner d'un apport des partenaires au développement (Commune de Koudougou, 2004, p.7). Une contribution populaire était également attendue des locataires de la mairie. Mais cela fut quasiment impossible à atteindre. Ainsi, le défi de la mobilisation des ressources financières est une réalité pour tous les Conseils qui se sont succédé à la tête de la commune.

Conclusion

Devenue commune de moyen exercice à la veille de l'indépendance, en 1960, Koudougou acquiert le statut de commune de plein exercice et avec la loi de décembre 2004, commune urbaine. Depuis les indépendances jusqu'en 2001, elle a porté plusieurs casquettes dans le cadre des politiques de décentralisation : chef-lieu de département, de province et de région. En 2004, l'espace communal connaît une extension avec le rattachement de plusieurs villages au noyau urbain qui servait de limite communale. Bien que leader régional sur plusieurs plans, il n'en demeure pas moins que plusieurs défis à relever par les responsables et futures autorités locales demeurent.

Cet état des faits ouvre comme perspectives de réfléchir sur le degré d'implication des populations en ce qui concerne la mise en place de leurs gouvernants locaux ; s'ils ont des initiatives qui permettent d'influencer les choix politiques en vue de solutionner les difficultés qu'elles rencontrent. En effet, l'un des facteurs qui peut influencer la participation citoyenne réside dans la perception des élus locaux par les gouvernés, dans les problèmes que connaît la collectivité.

Références bibliographiques

Personnes ressources

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Fonction / Statut	Date et lieu de l'entretien
01	**ROSSI** Patrick	Conservateur du Musée Rayimi Ancien membre du conseil d'administration de l'Établissement public communal pour le développement (EPCD)	16 Août 2020 à Issouka
02	**YAMÉOGO N. Joseph**	Paysan	13 Septembre 2021 à Péyiri
03	**YAMÉOGO** N. Marcellin	Conseiller d'Éducation Permanente Ancien Maire de Koudougou (2000-2005)	06 Juillet 2021 à Koudougou

Source de presse et rapports

Association des Jeunes pour le Développement Durable du Burkina Faso (AJDD/BF), Juin 2019, *Processus d'identification, de documentations des préoccupations des jeunes,* Rapport, Koudougou, 96p.

Commune de Koudougou, 20 janvier 2004, « Un plan pour développer Koudougou », In : *https://lefaso.net/spip.php?article1120*, page consultée le 22 septembre 2021.

Commune de Koudougou, 2012, *Plan Communal de Développement de Koudougou,* Version définitive, 70p.

Commune urbaine de Koudougou, 2018, *Plan communal de développement de Koudougou 2018-2022,* Rapport définitif, Koudougou, 254p.

Conseil d'État (Burkina Faso), sans date*, Elections municipales du 22 mai 2016 : résultats globaux par commune*, p.148. [Online] *https://www.sig.bf/wp-content/uploads/2016/06/Resultats-des-%C3%A9lections-municipales-du-22-mai-par-commune.pdf,* page consultée le 24 juin 2021.

Établissement Public Communal pour le Développement (EPCD) et Commune de Koudougou, février 2010, « Projet de bilan d'activités 2009 », In : *Session du Conseil d'Administration 2010. Documents de gestion 2009 et projets de budgets 2010 de l'EPCD,* 8.p.

HOUE Célestin, 2013, « Reboisement municipal à Tiogo Mossi », In : *Le Cavalier Rouge,* Bulletin d'information trimestriel de la Commune de Koudougou N°006 de juillet-septembre 2013, p.7

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2006, *Recensement général de la population et de l'habitat*, Ouagadougou, M.E.F.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2009, *Monographie de la région du centre-ouest, Ouagadougou*, M.E.F.

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (MHU), 2012, *Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SADU) de la ville de Koudougou horizon 2030,* Rapport provisoire II, 169p.

OUILY Abdoulaye, 2014, « Façon de voir. Travaux de bitumage de certains axes de la commune de Koudougou : Quand des dégâts collatéraux sapent un investissement salutaire », In : *Le Cavalier Rouge,* Bulletin d'information trimestriel de la Commune de Koudougou, N°006 de juillet-septembre 2013, p.6.

ROUAMBA Alexandre Le Grand, 25 juillet 2016, « Les urgences de Maurice Mocktar ZONGO », In : *https://www.leconomistedufaso.bf/2016/07/25/mairie-de-koudougou-urgences-de-maurice-mocktar-ZONGO/*, page consultée le 20 mars 2022.

S.A.W.E.S, 2006, *Accompagnement et des collectivités locales africaines pour l'élaboration de stratégies concertées d'intervention pour les services d'eau*

et d'assainissement, phase 1, commune de Koudougou, Rapport définitif du diagnostic socio-économique et technique, Koudougou, 100p.

ZOMA Cyrille, 01 juin 2006, « Seydou Zagré, nouveau maire de : "Faire de Koudougou notre cause commune" », In : *https://lefaso.net/spip.php?page=impression&id_article=14311*, page consultée le 28 décembre 2021.

ZOMA Cyrille, 11 novembre 2013, « Koudougou : Près de 5000 parcelles volatilisées », In : *https://infokoudougou.blog4ever.com/koudougou-pres-de-5-000-parcelles-volatilisees*, consultée le 24 avril 2022.

ZOMA Cyrille, 22 octobre 2009, « Dégradation d'infrastructures routières à Koudougou : Palogo, Yilou, Sigogin… coupés de la commune », In : *https://lefaso.net/spip.php?article33734*, page consultée le 20 mars 2022.

Ouvrages, mémoires, thèses et articles scientifiques

JOUAN Stéphanie, 2007, *Chroniques de Koudougou. Burkina Faso,* Paris, L'Harmattan, 273p.

KY Abraham, 2010, *Décentralisation au Burkina Faso : une approche en économie institutionnelle,* Thèse de doctorat en Sciences Économiques et Sociales, Fribourg, Université de Fribourg, 270p.

KIENDREBEOGO Yembi, 2013, ***Évaluation des risques d'inondation au secteur 06 de Koudougou,*** Mémoire de maîtrise en Géographie, Université de Koudougou, 98p.

KOUAKOU Kouamé Hyacinthe, 2020, « La décentralisation à l'épreuve de la démocratie partisane », In : ADOVI GOEH-AKUE N'buéké et al, *Démocratie, gouvernance locale et justice sociale. En Afrique et au-delà,* Paris, L'Harmattan, p.95-112.

MAGNIANT-ZIBA Rasmata Katia, 2016, *L'eau à usage domestique à Koudougou, ville secondaire du Burkina Faso,* Thèse de doctorat unique en Géographie, Université Ouaga 1 Professeur Joseph KI-ZERBO, 329p.

NAGALO Daïla Juste, 2008, *La politique administrative et le processus de développement au Burkina Faso de 1974 à 2004,* Mémoire de Maîtrise en Histoire et Archéologie, 122p.

OUATTARA Soungalo, 2007, *Gouvernance et libertés locales. Pour une renaissance de l'Afrique,* Paris, Karthala, 242.

OUÉDRAOGO Moussa, 2016, *Décentralisation et dynamiques locales de développement durable Burkina Faso. Étude cas dans les communes rurales dans la Région de la Boucle du Mouhoun dans la partie nord-ouest du pays,* Thèse de doctorat en Géographie, Université de Maine, 341p.

SAWADOGO Raogo Antoine et SEBAHARA Pamphile, 2004, « Histoire de la décentralisation au Burkina Faso », In : LAURENT Pierre-Joseph et al, *Décentralisation et citoyenneté au Burkina Faso. Le cas de Ziniaré,* Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant et L'Harmattan, p.52-68.

SAWADOGO Raogo Antoine, 2001, *L'État africain face à la décentralisation,* Paris, Karthala, 278p.

ZOMA Bassirou, 2005, *Processus d'urbanisation : Koudougou 1922-1960*, Mémoire de maîtrise en Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 95p.

ZOMA Bassirou, 2006, *La dynamique urbaine de Koudougou de 1960 à 1995*, Rapport de D.E.A en Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 96p.

16

CRISE DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE: DE LA NÉCESSITÉ D'UNE SOLUTION STRUCTURELLE PAR LE MOYEN DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Madi GODO, *doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO, École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication*

Résumé

Les pays africains, et en particulier ceux francophones font face depuis ces dernières années à une grave crise de la démocratie. Notre contribution vise à montrer que l'instauration d'une démocratie véritable et le traitement efficace des divers dysfonctionnements de nos jeunes démocraties passent par une solution structurelle et l'éducation demeure pour ce faire un passage incontournable. Le talent démocratique n'est pas inné en l'homme d'où la nécessité d'amener l'homme à intégrer par l'éducation, les habitudes essentielles à la participation active et à la citoyenneté. Pour y parvenir avec efficacité, un réajustement de notre système éducatif est plus qu'un impératif.

Mots clés : crise-démocratie-éducation-citoyenneté

Abstract

African countries, and in particular French-speaking ones, have been facing a serious crisis of democracy in recent years. Our contribution aims to show that the establishment of a true democracy and the effective treatment of the various dysfunctions of our young democracies require a structural solution and education remains an essential step in this regard. The talent for democracy is not innate in human beings, hence the need to bring them to integrate it , through education, good habits that are essential to active participation and citizenship. To achieve this effectively, a readjustment of our education system is more than an imperative.

Keywords: crisis-democracy-education-citizenship

Introduction

Norbert ZONGO, l'homme qui est célébré à travers ce colloque a fait de son vivant, de la lutte pour une démocratie vraie son cheval de batail. Un moment de lutte qui a coïncidé avec les années de braise de la démocratie sur le continent. Il a donné sa vie pour ce combat. Ce sort-là, fut celui de Socrate qui, pour avoir voulu délivrer Athènes de la corruption, subit lui aussi la sanction suprême. Les deux illustres personnages ont donné de leur vie, pour une société juste et équitable qui sont des valeurs cardinales de la démocratie. De Norbert ZONGO, plus d'un quart de siècle après sa tragique disparation, son combat reste actuel en témoigne les multiples dysfonctionnements que connait la gouvernance dans son pays, et sur l'ensemble du continent en général.

Dans la dynamique de son engagement et de son projet social, nous voudrions à travers notre contribution intitulée « *Crise de la démocratie en Afrique : De la nécessité d'une solution structurelle par le moyen de l'éducation à la citoyenneté* » ; apporter notre modeste apport dans l'espoir qu'émerge un jour, une véritable démocratie sur le continent. Plus qu'un journaliste. Norbert ZONGO s'est illustré en bon éducateur qui, à travers sa plume s'est engagé dans la sensibilisation de sa société minée par les travers de tous genres : crimes politiques, détournements, gestion patrimoniale du pouvoir, détournement de deniers publics, désengagement de la population vis-à-vis de la chose politique. Dans son travail de conscientisation, il posait, la problématique du rapport entre l'éducation et la bonne gouvernance politique. Ainsi, comment l'éducation peut-elle contribuer à l'édification des valeurs de la citoyenneté démocratique ?

A partir d'un bref aperçu sur les défis actuels de la démocratie en Afrique, il sera question pour nous de souligner l'inadaptation de l'éducation avec les exigences de notre société en mutation perpétuelle et finir par esquisser des pistes pour l'atteinte de l'idéal de la démocratie sur le continent à partir de l'éducation à la citoyenneté démocratique. Quel est l'état actuel de la démocratie sur le continent africain ? En quoi faut-il imputer cet état de crise à l'éducation ? Comment alors l'éducation peut-elle répondre aux exigences de la démocratie en formant des citoyens responsables ? Tels sont les points autour desquels vont s'articuler notre développement. Une analyse de sources documentaires nous permettra de mener cette réflexion.

1. Le malaise démocratique en Afrique

A l'école de la gouvernance démocratique, de la participation citoyenne, les États africains font preuve de piètre prestation. Après un peu plus de trois décennies d'exercice de la démocratie comme système de gouvernance pour la plupart des États africains, la moisson n'est toujours pas à la hauteur des promesses des fleurs. La démocratie décrite comme le meilleur système à même d'apporter le salut des États africains se trouve aujourd'hui au cœur des controverses. Si quelques rares pays à l'exemple des États anglophones font preuve de succès relatifs, la majeure partie des États notamment francophones connaissent de graves difficultés. L'Afrique est en effet le concentré de tous les défis liés à la gouvernance et à la démocratie. Des ruptures de l'ordre constitutionnel par l'intrusion des militaires dans le jeu politique à la violation des règles démocratiques par les tenants du pouvoir, les maux qui minent la démocratie dans nos sociétés dites modernes restent énormes. Des raisons avancées pour justifier ces crises, l'inadéquation de la politique éducative au système de gouvernance demeure un des arguments récurrents.

La situation n'est évidemment pas dramatique dans tout le contient. Ce qui donne lieu d'entrée de jeu de relativer sur l'état de santé de notre démocratie. Trois décennies après la chute du mur de Berlin, les pays anglophones s'en sortent avec une certaine stabilité. Mais la plupart des pays d'Afrique francophone à l'exception de quelques rares États comme le Sénégal pour ne citer que cet exemple-là, se montre incapable d'asseoir une gouvernance en règle avec les principes édictés. C'est une situation malheureuse qui alimente tous les pessimismes quant à la capacité des peuples africains à s'approprier la démocratie. En témoigne ce propos de Jacques Chirac « L'Afrique ne serait pas prête pour la démocratie ![249] »

Pour l'ex Président français, la démocratie ne pouvait s'acclimater avec la culture africaine, insinuant dans son propos que la démocratisation de l'Afrique ne pouvait que déboucher sur le chaos, le désordre. Le propos avait à l'époque suscité l'ire des intellectuels et hommes politiques d'Afrique et de sa diaspora. Une réaction sans doute légitime à l'époque. Mais qu'aujourd'hui malheureusement les crises et les dysfonctionnements qui émaillent la démocratie sur le continent n'ont pas contribué à démentir ce qui ressemble de nos jours à une prophétie.

249 Propos de Jacques Chirac ancien Président français cité par Biléou Sakpane-Gbati, in *« La démocratie à l'africaine »*, Éthique publique, vol. 13, n° 2 2011

Pour les tenants de ce narratif, la démocratie est un luxe que les pays africains ne pouvaient s'accorder. Sentiments réconfortés par le triste spectacle observable puisqu'au rendez-vous du bilan, l'Afrique affiche un résultat peu reluisant. En effet, du constat de Fatié Ouattara, *« la citoyenneté est en crise dans la majorité des États d'Afrique subsaharienne.* [250]»

Les manifestations de la crise de la démocratie sont multiples et sont aussi bien observables dans le fonctionnement des institutions, dans les comportements du simple citoyen jusqu'à l'élite dirigeante. Ainsi outre les instabilités institutionnelles qui traduisent un mauvais encrage de la démocratie, il y a les remises en cause des clauses démocratiques par les élites politiques qui engendrent de vives contestations avec à l'aboutissement des fractures sociales. La conséquence de toutes ces turpitudes est la méfiance des populations vis-à-vis de la chose politique. Il en résulte un faible engouement quant à la participation électorale et politique.

Ces dernières années, l'Afrique de l'Ouest s'est illustrée de la très mauvaise manière par les ruptures de l'ordre constitutionnel. En témoignent les coups d'État à répétition intervenus dans plusieurs pays notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Guinée Conakry. En plus des velléités de déstabilisation ne manquent pas dans d'autres pays. Les défis sont énormes, complexes et multisectoriels. Nous mettons tous ces faits en corrélations avec l'éducation car c'est elle qui doit asseoir les comportements citoyens par la promotion de la citoyenneté. La crise de la démocratie en Afrique, de notre point de vue, est liée en partie à un déficit de l'éducation, à une faillite du système éducatif.

2. Crise de la démocratie et défaillance de l'éducation : un rapport de causalité

L'Afrique, un continent de diversité culturelle et géographique a connu des évolutions significatives depuis l'aube du 21e siècle, dont l'une des plus marquantes est le mouvement vers la démocratie qui fut un tournant majeur dans la gouvernance des pays longtemps dominés à l'époque par les partis uniques. L'Afrique des pères fondateurs a, depuis la déclaration de La Baule, emprunté la voie du libéralisme politique, non sans difficultés majeures dans la mesure où cette transition démocratique n'a pas été exempte de difficultés, engendrant une crise de la gouvernance sur le continent.

250 OUATTARA Fatié, 2016, *Education et citoyenneté au Burkina Faso, Essai de philosophie politique de l'éducation,* L'Harmattan, Paris.

Cette crise de la démocratie est, de notre point de vue une défaillance du système éducatif. En effet, celle-ci malgré le vent de la démocratisation, n'a pas pu ou voulu s'adapter au contexte politique nouveau. L'éducation répond-elle aux exigences de la démocratie en Afrique ? Cette question pourrait trouver à nos yeux une réponse négative. Les habitudes démocratiques sont des qualités qui se construisent à travers un processus d'éducation. Cependant, depuis l'avènement de la démocratie, les systèmes éducatifs n'ont pas véritablement évolué aussi bien dans leurs contenus que dans leurs méthodes. Des systèmes construits à l'origine pour servir la cause de la colonisation, le produit ces écoles était destiné à la perpétuation de la culture du colon. Les besoins fondamentaux en termes de développement des pays bénéficiaires sont restés ignorés.

L'éducation est restée la même malgré le contexte de démocratie et de changement politique. Si long considère que le modèle éducatif doit être en phase avec les orientations politiques, sa finalité dans notre contexte de démocratie devrait s'orienter vers l'encrage de la citoyenneté. Quand on prépare un individu pour une démocratie, le contenu, les méthodes et les moyens éducatifs devraient être en adéquation avec les buts poursuivis. Mais paradoxalement, malgré le vent de démocratie, la classe reste toujours « une petite monarchie absolue : d'un côté, un maître, un régent, une monarchie absolue ; de l'autre des sujets dont les désirs personnels ou initiatives sont restreints au minimum.[251]»

Les contenus de l'éducations sont restés figés pendant que les approches sont centrées sur le programme au détriment de l'intérêt de l'enfant. Une telle éducation se condamne à former des sujets serviles en lieu et place de citoyens autonomes. Education de type colonial, notre système est resté imperméable au vent nouveau qui a soufflé sur nos sociétés au point de former des individus inadaptés. Autrement, la dynamique éducative est restée statique dans une société en pleine mutation politique et institutionnelle. La démocratie qui nous a été imposée n'a pas été suivie d'un réaménagement de notre système éducatif pour former des profils de citoyens pour son animation. De notre point de vue, l'éducation et le système politique social, marche en tandem. C'est par l'éducation que le projet social se concrétise. L'idéal recommande que, « celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple se sente en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine. [252]» C'est pourquoi, nous pensons que la crise de la démocratie trouve en partie ses racines dans la défaillance du système éducation.

251 CLAPAREDE Edouard, 1973, *L'éducation fonctionnelle*, Delachaux et Niestlé, S.A, Neuchâtel, (Switzer land), P.170.

252 ROUSSEAU Jean-Jacques, 2012, *Du contrat social*, Flammarion, Paris, P.74.

Par conséquent, il est impératif d'envisager la thérapie par l'éducation à travers de courageux reformes, la refonte de son contenu, l'adaptation des finalités aux besoins de l'heure.

3. L'éducation à la citoyenneté comme palliatif aux crises de la démocratie en Afrique.

L'éducation à la citoyenneté vise à former des hommes responsables, autonomes, préparés à la coopération et à la résolution constructive des conflits. Elle envisage de préparer des acteurs de développement capables d'analyses critiques. Elle donne aux apprenants l'ensemble des compétences et la compréhension utile pour s'engager pleinement dans la société au plan local, national et international. Elle fait de l'élève un futur citoyen informé, réfléchi, responsable et conscient de ses droits et ses devoirs. La conscience morale, sociale et spirituelle ne peut se développer au maximum sans une éducation à la citoyenneté.

De ce fait, l'éducation à la citoyenneté est un outil puissant pour aborder les problèmes de la démocratie de manière structurelle. De ce point de vue, elle encourage la participation politique en enseignant aux citoyens comment s'engager dans le processus politique, notamment par le vote, le plaidoyer, la création de partis politiques ou d'organisations civiques et la participation aux élections locales et nationales.

Dans un contexte corruption généralisée dans de nombreux pays africains, l'éducation à la citoyenneté peut aider à sensibiliser les citoyens sur l'impact négatif de la corruption sur la société et à promouvoir l'intégrité. Elle contribue à promouvoir la tolérance, la diversité et le dialogue entre différents groupes ethniques, religieux et culturels, aidant ainsi à prévenir les conflits et les tensions intercommunautaires. De l'avis de Fatié Ouattara abordant le phénomène du terrorisme, si notre intégrité est mise à mal, notamment avec des citoyens qui ont pris des armes contre l'État, on peut se douter que ces citoyens ont perdu quelque chose de leur intégrité. Il y a urgence d'œuvrer à réconcilier ces citoyens avec la république, seule alternative pour ressouder le lien social. D'où la nécessité, a-t-il insisté, de s'investir dans l'éducation afin de :

> Permettre que les jeunes filles et hommes de ce pays apprennent davantage à connaître les valeurs fondatrices de notre nation et que les valeurs de paix, de citoyenneté éclairée, d'égalité, de justice, de

liberté, de solidarité voire de tolérance puissent donc être enseignées aux plus jeunes depuis leur tendre âge.[253]

On pourrait dire que l'éducation à la citoyenneté est une entreprise éthique convoquant dans ses objectifs le dialogue dans la résolution des conflits sociétaux, le consentement à la règle, la défense des droits démocratiques ou encore l'ouverture sur le monde. De ce point de vue, le rôle de l'éducation ne fait l'objet d'aucun doute dans la construction de la démocratie, du vivre ensemble car, une société ne peut évoluer dans un cadre démocratique stable au sein duquel les individus peuvent coexister harmonieusement et pacifiquement dans la liberté et la sécurité pour tous que si les membres assimilent correctement les principes, les valeurs et les normes qui fondent la vie en commun et régissent leur commerce mutuel. C'est là, l'importance de l'éducation civique et citoyenne[254].

Dans les démocraties avancées, la stabilité du système ne réside pas seulement dans la force des institutions qui en constituent la charpente, mais dans la qualité des hommes qui forment la société. C'est pourquoi, Nussbaum note que : « sans le soutien de citoyens convenablement éduqués, aucune démocratie ne peut être stable [255]». La mission d'éducation des citoyens à l'incarnation des valeurs qui font le ciment de la démocratie est du ressort de l'éducation dans cet espace officiel d'éducation, de formation et d'instruction qu'est l'école. C'est sans doute pour être en symbiose avec cette mission à lui assignée que l''école en tant qu'institution sociale où se transmettent les valeurs politiques et sociales ne se dérobe du projet d'une démocratisation de la société par l'enseignement des valeurs y relatives. Elle en est l'instrument par lequel la société travaille à inculquer les conduites que doivent incarnés les hommes et les femmes qui animent cette société. C'est pourquoi, on accuse souvent l'école de manquement à chaque fois que ses produits ne parviennent pas à vivre en adéquation avec les principes sociaux. Les failles de la démocratie tiennent à la panne de l'éducation.

La responsabilité de l'école est toute importante dans la culture des compétences démocratiques. De la prise de la parole publique à la participation effective et consciente dans la gestion de la Cité, aucune aptitude démocratique

253 Conférence du mardi 13 juin 2023 à l'Université Joseph-Ki-Zerbo sur le thème : « Education à la paix et à la citoyenneté : résilience pour sauver l'intégrité » https://www.sidwaya.info/blog/citoyennete-burkinabe-leducation-et-la-tradition-au-secours-de-lintegrite/

254 Sémou Pathé GUEYE, Du bon usage de la démocratie en Afrique, Les Nouvelles Editions, P.123-124

255 Matha Nussbaum, 2010, *les émotions démocratiques : Comment former les citoyens du XXe siècle, Princeton* University Press, P.19

ne s'acquiert sans un renforcement des compétences individuelles. Amener l'individu à adhérer aux valeurs de la démocratie, c'est lui enseigner le sens de la discussion, de l'acceptation d'autrui, de l'ouverture au monde et à la participation démocratique si tant est que pour Fatié Ouattara, « la citoyenneté est l'exercice, l'usage pratique et raisonné du droit par l'individu au sein d'une collectivité ».[256] La question de la citoyenneté et donc de l'éducation du citoyen resurgit chaque fois que la société s'interroge sur ses fondements, la pérennité du contrat social. Dans l'antiquité, quand Athènes traversait une crise morale, Platon par l'éducation s'imposa pour rétablir les valeurs en crise. Au 18 è siècle, Jean Jacques Rousseau entreprit à travers l'éducation d'Emile une mission de restauration de sa société gagnée par la corruption. Dans notre contexte de modernité avec la crise du sens commun, l'éducation reste encore le dernier recours pour redonner à notre monde un visage humain. Et pour une restauration de la démocratie, l'éducation à la citoyenneté est de notre point de vue, la voie incontournable : C'est dans ce sens que ce propos de Roger T. DANIQUE recouvre toute son actualité : en effet, dit-il, « sans éducation civique, la démocratie est perdue[257] »

L'éducation et démocratie sont intimément liées car c'est seulement dans une démarche éducative que se réalise la citoyenneté en l'individu. Tel est le credo de John Dewey qui mettait l'accent sur l'expérience, la résolution de problèmes, la réflexion et la participation active à la vie publique. Pour Dewey, l'éducation était le moyen par lequel les individus pouvaient devenir des citoyens informés et engagés, capables de contribuer à l'amélioration de la société. C'est pourquoi il faut appeler à une réforme du système éducatif afin d'intégrer dans ses objectifs la réalisation du citoyen apte à s'inscrire dans le dynamisme actuel. L'école doit à cet effet enseigner les valeurs de la citoyenneté. Au de-là du simple enseignement, elle doit mettre la pratique de la démocratie au cœur des apprentissages. Pour ce faire, il faut créer la démocratie à l'école. C'est par seulement la pratique que l'enfant parvient à intégrer les habitues citoyennes et non dans la théorie car comme le dit John Dewey : « former des habitudes socialement utiles et pratiques en dehors de toute motivation de la société, en dehors de toutes situations sociales existantes, c'est à la lettre enseigner à l'enfant à nager en faisant des mouvements hors de l'eau [258]» C'est

256 Fatié OUATTARA, 2016*, Education et citoyenneté au Burkina Faso, Essai de philosophie politique de l'éducation,* L'Harmattan, Paris, p.29.

257 Roger T. DANIQUE, 1997, *L'Unité de mesure démocratique,* L'harmattan, Paris, P.126.

258 John DEWEY in Gérard DELEDALLE, 1995, *John DEWEY, Pédagogues et Pédagogies*, Presses Universitaires de France, Paris, p.40.

ainsi que faire de la démocratie une pratique scolaire c'est traduire la possibilité d'une culture des valeurs de la citoyenneté dès l'école. L'expérimentation de la démocratie à l'école est de nos jours un enjeu crucial au regard des profondes mutations politiques, culturelles ou encore économiques que nous vivons dans actuellement. L'école ne peut se dérober de cette mission essentielle de préparation de la jeunesse face à ces défis mondiaux. Il s'avère que la formation de citoyens responsables et éclairés à même de jouer un rôle majeur dans ce contexte de complexité passe par l'apprentissage même de la responsabilité dès le giron de l'école. La pratique se trouve au cœur de toute éducation qui envisage offrir à l'apprenant en particulier et à tout citoyen l'autonomie et l'acquisition de la liberté. L'éducation démocratique va au-delà des connaissances théoriques à acquérir. Elle prend en compte l'acquisition d'un ensemble de compétences pratiques, celles de participation, la justice ou encore le respect. Elle considère les connaissances comme instruments de participation au changement social.

Dans une approche d'éducation à la citoyenneté, l'apprenant entretient une position centrale dans le processus. Dans une école à vocation démocratique, il est mis en place une instance dans laquelle les élèves exercent des responsabilités afin de se former, de s'habituer à leur futur rôle de citoyen. De manière pratique, ces établissements disposent d'une assemblée qui définit les rôles auxquels les apprenants devraient s'y habituer et cela en collaboration avec le personnel de l'école. C'est en cela que lors des conseils, il est traité les préoccupations en lien avec la vie de l'école. Les enfants y prennent part et sont amenés à participer aux débats et aux prises de décisions.

La prise en compte des réalités africaines est aussi une disposition que l'école devrait envisager pour asseoir une société de vivre ensemble. Dans son essence, l'école africaine doit intégrer les éléments culturels propres à ses communautés afin de favoriser l'éducation à la cohabitation pacifique et durable. En d'autres termes, il est primordial de cultiver une éducation endogène à partir des richesses internes, enseigner aux apprenants dès leur jeune âge les vertus et les principes qu'elles incarnent. Pierre ERNY insiste sur la nécessité de partir des données anthropologiques, psychologiques et culturelles africaines pour mieux conduire l'action éducative[259] . Les valeurs africaines ne sont pas opposées à la démocratie. Au contraire, elles peuvent contribuer à l'assise d'une société qui répond aux *défis de la société actuelle.*

259 Pierre ERNY, 1987, *L'enfant et son milieu en Afrique noire,* L'Harmattan, Paris, p. 10.

Conclusion

Les défis en lien avec la gouvernance démocratique sont multiples pour le continent, ce qui constitue un obstacle au développement de la plupart des pays. Les États africains sont confrontés dans une grande majorité à de graves crises politiques ajoutées aux crises sociales qui menacent le vivre ensemble. Les raisons sont sans doute multiformes. Mais elles s'expliquent en partie par la non adaptation de l'éducation au contexte de démocratisation. La non prise en compte par le système éducatif de valeurs fondatrices d'une société démocratique dans la formation des individus peut expliquer la régression des pays africains au plan de la gouvernance.

Pour relever ces défis, l'éducation s'avère une piste incontournable. L'Afrique est à mesure de relever les défis de la gouvernance et de la démocratie. L'homme africain est apte à réussir le pari de la démocratie. Cet optimisme se fonde sur la foi en la toute-puissance de l'éducation pour une Afrique débarrassée des crise politiques et sociales. Mais à condition d'opérer les réaménagements nécessaires dans le système éducatif. C'est pourquoi nous avons proposé une réforme globale de l'éducation afin de répondre aux nouvelles exigences de cette société moderne en mutation rapide.

Bibliographie

CLAPAREDE Edouard, 1973 *L'éducation fonctionnelle*, Delachaux et Niestlé, S.A, Neuchâtel, (Switzer land).

DANIQUÉ T. Roger, 1997, Afrique : *L'Unité de mesure démocratique,* L'harmattan, Paris,

Gérard DELEDALLE,1995, John *DEWEY Pédagogues et Pédagogies*, Presses Universitaires de France, Paris.

GUEYE Sémou Pathé, 2003, *Du bon usage de la démocratie en Afrique,* Les Nouvelles Editions Africaines, Dakar.

NUSSBAUM Matha, 2010, *les émotions démocratiques : Comment former les citoyens du XXe siècle,* Princeton University Press.

OUATTARA Fatié, *Education et citoyenneté au Burkina Faso, Essai de philosophie politique de l'éducation,* 2016, L'Harmattan, Paris,.

Pierre ERNY, 1987, *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2012 , *Du contrat social*, Flammarion, Paris.

TROISIEME PARTIE
CULTURE ET RELIGION

17

L'ART DU BATIK AU BURKINA FASO : DE L'IMITATION À L'AUTONOMIE CRÉATIVE

Adama TOMÉ, *Maître de Conférences en Histoire de l'art à l'Université Norbert ZONGO*

Hyacinthe SANDWIDI, *doctorant en Histoire de l'art au Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales, Université Norbert ZONGO*

Résumé

Les pratiques artistiques séculaires s'enrichissent au fil de l'évolution des sociétés par fait de truchement ou sous l'innovation propre des acteurs culturels à l'exemple des artistes. Des arts du territoire comme la peinture, la sculpture et la teinture, la dernière semble amorcée une dynamique artistique grâce à une nouvelle technique de réserve qu'est le batik. L'évolution de cette technique, définie comme art recherchant le beau par la composition de couleurs sur des plasticités matérialisées sur tissu, s'observe aussi bien dans le choix des matériaux que dans l'agencement des procédés techniques et stylistiques. Ainsi, comment cet art se présente-t-il de nos jours au Burkina Faso en influençant la pratique artistique en général ? L'objectif principal est d'analyser les différents angles d'essor de cette technique artistique depuis son introduction à nos jours. La méthode de travail est fondée sur des lectures d'ouvrages et d'archives, leur analyse ainsi que sur une enquête de terrain pour la collecte de données orale et iconographique. Il ressort de notre analyse que l'art du batik au Burkina Faso est d'origine exogène et son évolution dans le milieu artistique national se décompose en trois (03) périodes à savoir : le temps de la naissance ou de l'imitation (1960-1980) ; le temps de politisation (1980-1990) et une dernière période qui débute à partir de 1990.

Mots clés : Art, Batik, Évolution, Imitation, Politisation.

Introduction

Le batik est une technique qui a conféré à la teinturerie au Burkina Faso un poids économique et un intérêt socio-culturel remarquable[260]. Il est une technique millénaire qui a rénové l'artisanat teinturier et a participé à la création d'œuvres de plus en plus élaborées à travers sa technique. Et sa dimension esthétique s'enrichit des paysages patrimoniaux des hommes, des styles artistiques des sociétés où il est pratiqué. De nous jours, cette activité artistique du Burkina Faso connu à l'échelle nationale et internationale voit son public grandir au fur et à mesure à cause des innovations apportées par les artistes batikiés qui touchent tous les aspects de cet art.

Ce savoir-faire possède de véritables qualités et sa valeur esthétique et culturelle n'est plus mise en doute[261] même s'il est méconnu du grand public par faute de médiatisation. On pourrait dire qu'il a pour principale audience des chercheurs, en l'occurrence les historiens de l'art. Ces derniers en pressentent toute l'importance même leurs écrits sur cet art ne couvrent pas de tous ses aspects en témoignent les données peu fournies sur le batik. Cet état de fait doit en retour encourager les recherches sur le batik qui catalyse l'art contemporain burkinabè.

Il s'agit avant tout pour nous de lever le mythe sur l'évolution de la technique proprement dite du batik pratiquée à l'échelle nationale à travers les villes de Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ouagadougou par l'usage de méthodologies de recherche qui associe les analyses de l'histoire de l'art et les analyses scientifiques qui permettent en effet d'entrevoir de nouveaux résultats.

La première approche méthodologique à consister dans la collecte plus vaste possible des informations. Ces informations portaient aussi bien sur la littérature et l'iconographie relatives à l'art du batik, son histoire, ses aspects techniques, artistiques et économique au fil des décennies 60 à 80 ; 80 à 90 et 90 à nos jours. Tout d'abord nous avons procéder à la réalisation d'une revue de littérature afin de nous imprégner de l'état des écrits sur cet art contemporain. Cette aventure nous est apparue moins convaincante étant donné que les écrits

260 OUATTARA Bapindé, 2010, *L'économie informelle : évolution, rôle et impacts de la teinturerie dans la commune urbaine de Ouagadougou de 1986 à 2006*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou : département d'histoire et archéologie, p.09..

261 LEUZINGER Elsy, 1962, *L'art dans le monde : fondements historiques, sociologiques et religieuses*, pp.07-08

pour la plupart restent épars, chose qui a conduit à la réalisation des enquêtes de terrains qui fondent le socle de ce présent travail. Les informations issues des écrits et de l'oralité ont été complétées par des photographies des œuvres issues de cette technique. La seconde méthode a porté sur l'observation directe des différentes phases de production des artistes batikiés dans leur atelier. Cette méthode avait pour but de livrer des résultats exacts sur la technicité et les matières premières utilisées à l'épreuve en profusion de nos jours.

C'est l'association de ces deux approches qui constitue l'originalité de notre démarche. La présente étude est une simple ébauche qui ne pourra être pleinement mise en œuvre qu'après de longues investigations. Elle ne prétend pas arriver à des conclusions définitives. Le but était ici d'adapter une méthode, un outil et de le mettre à l'épreuve une manière d'étude particulière d'un art moderne qui évolue actuellement dans un contexte mondial de l'art contemporain. Pour ce faire, afin d'appréhender plus ou moins exhaustivement les caractéristiques techniques de l'art du batik au Burkina Faso, une question principale attire notre attention : comment s'est opérée l'évolution de l'art du batik dans le contexte burkinabè ? Afin d'apporter des éléments de réponse satisfaisants à cette interrogation dans le souci de mieux élaborer notre étude, nous allons analyser les origines du batik au Burkina Faso avant de nous pencher sur les principaux angles d'évolution de cet art depuis son introduction dans le courant des années 1960.

1. Les origines du batik au Burkina Faso

Comprendre la diffusion de la technique du batik au Burkina Faso, nécessite une approche globale. Ainsi, nous étudierons ses origines égyptiennes et sa diffusion au plan international ainsi qu'en Afrique. De l'historique de l'art du batik au plan international, nous pouvons dire que le batik est une technique de réserve de la teinture égyptienne dont les origines remontent à l'Antiquité. Sur la chronologie relative au batik égyptien [cf. Illustration A 1, p.5.], au regard des sources historiques et archéologiques aux données variées[262], nous pouvons la situer entre le V^e^ siècle avant J.C. et le II^e^ siècle après J.C[263]. Durant la période de

262 STEELYANA Evi, 2012, « Batik, a beautiful cultural heritage that preserve culture and support economic development in indonésia », In *Binus Business review vol 3 N° 1*, p.118, [en ligne], Disponible sur https://www.media.neliti.com consulté le 12/10/2021 à 17h39.

263 MOSSAKOWSKA Maria, 2000, « Tissu colorés et décorés exportés d'Egypte au premier siècle après JC (d'après le Périplus maris Erythraei) ». In *topoi volume 10*, p.289, [en ligne], Disponible sur https://www.perse.fr/doc_ consulté sur 28/04/2021 à 8h 30mn.

l'Egypte romaine, se sont intensifiées des relations économiques entre l'Egypte avec les Indes et le monde arabe. Ces relations étaient surtout basées sur le commerce des textiles faits de lin et de laine où les conquérants deviennent des acteurs principaux[264].

Cette technique qui s'est propagée en Indonésie à cette période connaitra une évolution et se démarquera comme une technique unique en raison du climat sociopolitique favorable à cet art. Le batik prend réellement son envol en Indonésie, sur l'île de Java où il devient un véritable art et atteint son plus grand degré de raffinement entre le XIIe et le XIIIe siècle[265]. Souvent transmis de génération en génération au sein des familles, cet art est intimement mêlé à l'identité culturelle du peuple indonésien et en exprime la créativité et la spiritualité[266]. Le batik indonésien a un intérêt esthétique ou artistique du fait qu'il symbolise la vie socio-culturelle des peuples et affiche dans un style réaliste le patrimoine naturel à caractère culturel. En 2009, l'Indonésie a pu inscrire son batik sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité [cf. Illustration 1 B, p.6.]. C'est à partir de l'Indonésie que la technique du batik fut introduite en Europe par la Hollande dans sa partie occidentale au moyen âge.

Au moyen âge, existaient des échanges commerciaux entre l'Europe et les autres continents. Par le biais de ces échanges, les Néerlandais qui entretenaient des relations avec l'Indonésie, introduisent la technique du batik en Europe notamment dans sa partie occidentale[267]. De l'Europe, cette technique gagne l'Afrique noire au moment des explorations européennes au XIX^{e} siècle et à l'époque des indépendances africaines. En effet, parti de l'Europe, cette technique est ainsi introduite dans la partie occidentale du continent africain grâce à deux acteurs différents à savoirs les Ghanéens au XIX^{e} siècle[268] et les centres de formations en art contemporain au XX^{e} siècle (cas du Burkina Faso)[269].

264 NAVA Nadia, 1996, *Le batik : l'art de teindre et de décorer les tissus à partir d'une réserve à la cire*, éd. Le temps improvisé, p.34.

265 GILLOW John et SENTANCE Bryan, 2000, *Le tour du monde illustré des techniques traditionnelles textiles*, éd. Alternatives, p.134.

266 STEELYANA Evi, 2012, op. cit., p.119.

267 NAVA Nadia, 1996, *Le batik : l'art de teindre et de décorer les tissus à partir d'une réserve à la cire*, éd. Le temps improvisé, p.52.

268 WOLLENWEBER Claude Fauque Otto, 1993, *Tissus d'Afrique*, éd. Alternatives, p.54.

269 OUEDRAOGO Noufou, entretien du 08/04/2021 à Ouagadougou.

L'arrivée des navires européens (néerlandais et anglais) sur les côtes ghanéennes au début du XIX[e] siècle introduisent les premiers tissus en batik de type javanais[270] en Afrique de l'Ouest grâce aux liens commerciaux que les Africains et les Européens ont développés à cette période. En effet, autour des années 1830, les Hollandais se sont lancés dans la conquête de l'Indonésie en l'occurrence l'île de Java. La force de résistance locale rencontrée les oblige à se tourner vers le Gold Coast (actuel Ghana) avec lequel ils avaient des liens commerciaux. ''Après des années de négociation, *l'Ashantiyéné*[271] finit par honorer leur demande : ce qui permit l'envoi d'environ trois milles (3000) soldats ghanéens à Java où ils vécurent pendant 12 ans (1833-1855). Ce long séjour à Java crée une sorte d'acculturation chez les soldats qui adoptent certains traits de la culture indonésienne. Ils rapportent de leur voyage des « kain *clothes* [272]» confectionnés à partir de la technique du batik à laquelle ils s'étaient déjà initiés. Une fois de retour au Ghana, les anciens combattants se regroupent en communauté sur la colline de Java au Ghana où ils développent les techniques et les modes liés à l'art vestimentaire appris pendant leur séjour''[273]. Ainsi, ces derniers introduisirent en Gold Coast le germe d'un phénomène vestimentaire qui allait en quelque décennies s'étendre à toute l'Afrique de l'Ouest[274]. A partir du Ghana, la technique du batik, se développera dans certaines zones côtières de l'Afrique de l'Ouest comme le Togo.

Par contre, dans certains pays de l'Afrique Occidentale comme le Burkina Faso, l'introduction de cette technique s'inscrit dans la dynamique des politiques de rénovation des créations artisanales endogènes en vue de les conformer à l'art universel contemporain entreprises à partir des années 1960, année qui marque le début de l'art contemporain africain. L'art contemporain africain débute à partir de cette période avec l'émergence des centres de formations en art dans les villes africaines. C'est grâce à ces canaux de formations en arts de type moderne que la technique du batik sera introduite au Burkina Faso. Pour Jocelyne Etienne NUGUE, « *cette technique a été introduite au Burkina Faso au moment de la création du Centre Voltaïque des Arts (CVA), dans le cadre*

270 Le batik de type javanais présente de motifs à coloration variée et est le même que l'on retrouve dans la ville de Ouagadougou.

271 *L'Ashantiyéné* est le roi des Ashantis.

272 Les « kain clothes » sont des vêtements indonésiens fait de cotonnade ayant une forme de rectangle que les hommes et les femmes nouent autour de leurs reins.

273 WOLLENWEBER Otto Fauque, 1993, op. cit., p.54.

274 WOLLENWEBER Otto Fauque, 1993, op. cit., p.54.

d'une rénovation de l'artisanat voltaïque[275] ». Cet art introduit depuis ce temps connait un succès national et son évolution n'est plus mise en doute. Afin de saisir la réappropriation du batik par les artistes nationaux, il convient d'analyser les spécificités techniques et artistiques de cet art depuis ces premières heures jusqu'à nos jours.

Illustration 1 : batiks égyptiens et indonésiens

A **B**

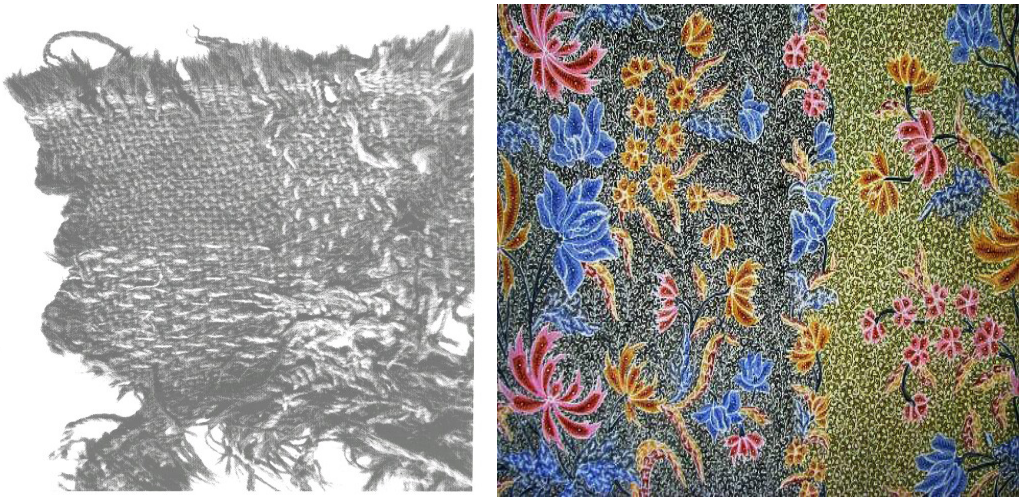

Photo A : Fragment de tissu de batik découvert dans le désert oriental par Dydimoi daté du II[e] siècle après J.C.

Source : Cliché de Dominique CARDON utilisée par Maria MOSSAKOWSKA.

Photo B : batik du style Pekalogan sur l'île de Java. Cette toile est réalisée suivant le modèle des fleurs de cerisiers japonais

Source : Illustrations tirées sur https://www.ich.unesco.org/fr consulté le 24/04/2021 à 14h27mn.

2. Evolution de l'art du batik au Burkina Faso

L'art du batik est introduit au Burkina Faso il y'a environ une soixantaine d'années. Depuis son introduction, il n'a cessé d'évoluer. Cette évolution est perceptible au niveau de la technique, des acteurs et dans le domaine de la créativité. En effet, l'évolution du batik s'analyse en trois grandes périodes allant de la période de l'imitation ou de naissance à celle de l'adaptation en passant par celle de sa politisation.

275 NUGUE Etienne Jocelyne, 1982, *L'artisanat traditionnel en Afrique noire : Haute Volta*, Institut Culturel Africain, p.178.

a. La période l'imitation

Cette période couvre les décennies 1960-1980 et s'intéresse l'introduction du batik à savoir les acteurs et les premières productions en batik. L'année 1960 consacre la naissance de l'art contemporain dans les pays africains. Pour Pierre GAUDIBERT, « *La pénétration des techniques et modèles européens dans le domaine des arts plastiques africains ne survint qu'avec une effervescence progressive qui s'est accentuée depuis 1960* »[276]. Ainsi, l'on s'accorde à dire que l'art contemporain se manifeste en Afrique après la période des indépendances qui se déroule dans le courant des années 1960[277].

La période 1960-1980 correspond à la période de la naissance du batik, art récent, au Burkina Faso en général et dans les villes de Ouagadougou et de Koudougou. Le batik a été introduit par le biais du Centre National de Formation en Artisanat d'Art Birgui Julien OUEDRAOGO (CNFAA-BJO) ex Centre National d'Artisanat d'Art (CNAA)[278]. Le CNFAA-BJO est créé en 1967 afin d'assurer aux artistes une meilleure transition entre les créations artisanales et celles artistiques, de permettre l'amélioration qualitative et quantitative de la production et d'alimenter le marché d'art[279]. Il est aussi un cadre de formation en sculpture sur bois, en bronze, en peinture, en batik et en teinture. C'est dans ce cadre que l'on fait appel à de nombreux enseignants d'origine étrangère afin de les permettre de partager leur savoir-faire dans les différentes disciplines. Ces professeurs d'art plastiques dans le cadre africain sont aussi dénommés les accoucheurs[280] en ce sens qu'ils se sont investis d'apporter aux nouveaux artistes locaux les matériels nécessaires pour la réalisation de leur art, tout en les aidant à libérer les énergies créatrices supposées enfouies en eux. A ce titre, on peut citer Louis LAOUCHEZ[281] et GINS French[282] des français d'origine martiniquaise et

276 GUADIBERT Pierre, 1992, « L'art contemporain en Afrique noire », In *Vie des arts N°37 volumes 147,* éd. La société La vie des arts, pp.43, [en ligne], Disponible sur https://id.erudit.org/iderudit/53658ac[pdf] consulté le 18/08/2021 à 05h 43mn.

277 BASSENE Reine, 2003, op. cit., p.160.

278 Le CNAA devient CNFAA-BJO le mardi 15 décembre 2020.

279 SPIESSE Emmanuelle, 1996, *Les artistes Burkinabè contemporain : leur œuvre, leur contexte socioculturel et leur rapport avec le pouvoir*, Rapport de DEA d'histoire d'art, Université de paris I, p.12.

280 KALAMA Henri, 2018, **« Le paradigme « Art africain » : de l'origine à sa physionomie actuelle », In** *Artl@s Bulletin Volume 7 N°1 article 3*. p.21, [en ligne], Disponible sur https://docs.lib.pure.education.fr[pdf] consulté le 23/06/2022 à 07h 15mn.

281 Louis LOUACHEZ fut le premier directeur du CNAA et le premier professeur du batik.

282 OUEDRAOGO Noufou, entretien du 14/06/2023 à Ouagadougou.

qui interviennent dans le centre en tant que professeurs d'arts plastiques de 1967 à 1970. Ils y introduisent la technique du batik. Cela fait du centre le promoteur de la technique contemporaine du batik comme nous le confirme Edwige ZAGRE en ces termes : « *La technique du batik a été introduite au Burkina Faso grâce au CNAA*[283] ». Des artistes de renommée internationale en batik comme Hamidou SISSAO, Noufou OUEDRAOGO, Oumarou KABORE, Ernest ZOUNGRANA, Idrissa ZOUNDI, Hermann YONLI ont été formés dans ce centre et certains y travaillent toujours d'ailleurs.

Cette période correspond à la formation des premiers «batikiés» nationaux : Noufou OUEDRAOGO, Birgui Julien OUEDRAOGO, Boureima DIARA, Christophe TIENDREBEOGO. Ces artistes nationaux après le départ de Louis LAOUCHEZ sont devenus les maitres «batikiés» au centre d'artisanat d'art. Ces premiers artistes batikiés locaux tous issus du CNFAA-BJO par leur persévérance malgré les limites à la fois politique et économique ont inscrit le batik dans une dimension non plus artisanal mais artistique : de véritables œuvres sont alors produites, radicalement distinctes du graphisme habituel des batiks indonésiens mais aussi de leur usage[284]. Cette période correspond également à une période d'apprentissage d'artistes comme Hamidou SISSAO, Mathieu ZEMANE et de Ambroise OUEDRAOGO dans la ville de Koudougou. Ces derniers sont avec leurs maîtres les pionniers du batik à Ouagadougou. Ils sont tous issus de ce centre et sont de la même génération. Nous pouvons dire que l'importance de ces gens est indéniable et les ateliers ou les écoles où ils ont enseigné, ont été des foyers de créations dont le rayonnement ne peut être mis en cause et leur apport est un élément constitutif et déterminant de l'art contemporain[285].

Sur le plan technique, la production du batik de cette période est moins importante et limitée à des productions à valeur artistique infime surtout en finition. En effet, les batiks de cette période sont essentiellement réalisés à partir de quelques couleurs comme le rouge, le bleu et le noir. Ils se caractérisent par leurs monochromies. Ces batiks sont produits à base de tissus locaux surtout

283 ZAGRE Edwige, 1999, *L'art contemporain au Burkina Faso : Permanence, rupture, évolution*. Rapport de DEA, Université de Ouagadougou : Département d'Histoire et d'archéologie, p.40

284 BOUCKSON Audrey, 2009, *Arts "touristique" en Afrique et consommateurs Occidentaux : Le cas de l'artisanat d'art au Niger*, Thèse de Doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie, p.158.

285 ELLIARD Stéphane, 2003, *L'art contemporain au Burkina Faso*, éd. L'harmattan, p.14.

le « *waongyandé* »[286] [cf. **Illustration 2 A, p.10.**] fournis par l'usine Voltex. La teinture utilisée était fortement dominée par l'indigo, l'encre d'imprimerie et une teinture industrielle en poudre non lavable en provenance du Nigéria, du Ghana ou du Mali[287] et de l'usine voltex[288]. Les dessins étaient réalisés à l'aide d'un pinceau et non de canting qui était méconnu à cette période. Quant à la récupération de la cire, elle se faisait dans le cas d'une teinture à encre, par aspersion avec une feuille à l'aide d'un fer à repasser, dans le cas d'une teinture en poudre ou indigo, le pétrole lampant était utilisé après grattage. La production était quasi difficile et les œuvres issues de l'opération sont moins frappantes à l'œil[289].

Sur le plan esthétique, les œuvres de cette période manquaient de finesse en raison des outils et des matières premières utilisés et étaient produites dans les styles figuratif-abstrait et réaliste [cf. Illustration 2 B, p.10.]. Ces styles étaient de l'ordre d'artistes comme Noufou OUEDRAOGO et Birgui Julien OUEDRAOGO. En effet, les œuvres étaient des figurations des scènes de village par une approche plus ou moins conforme de la réalité en milieu rural. À propos, Pierre GAUDIBERT écrivait quand il parle des débuts des arts plastiques à cette époque, « ce furent d'abord des portraits naturalistes, le plus souvent d'après Illustrationgraphies, avec parfois des accents ''naïfs'' savoureux, en rupture avec la tradition, révélateurs de l'enfouissement de l'identité africaine, (..) traités également dans un style conventionnel ». Selon Hamidou SISSAO, « Chaque artiste «batikié» travaillait à valoriser son milieu d'origine. Ce qui avait pour conséquence la production des œuvres répétant les mêmes thèmes à travers des scènes différentes »[290]. Ainsi, les «batikiés» cherchaient à faire évoluer certains traits de leur tradition vers la modernité[291] par leur création afin de les valoriser. Ils seront de véritables convoyeurs d'images exotiques de l'Afrique profonde à travers des œuvres pleines de subtilité[292].

En matière de vente, le batik était à ses débuts et on ne saurait parler de «batikiés» vivant de leurs arts à cette période car l'art contemporain du

286 Il s'agit des couvertures en coton que les artistes achetaient pour découper en bandes.
287 OUEDRAOGO Noufou, entretien du 09/04/2021 à Ouagadougou.
288 OUEDRAOGO Ambroise, entretien du 17/12/2021 à Koudougou.
289 OUEDRAOGO Ambroise, entretien du 11/01/2022 à Koudougou.
290 SISSAO Hamidou, entretien du 09/06/2021 à Ouagadougou.
291 ELLIARD Stéphane, 2003, op. cit., p.14.
292 N'DIAYE François Diouane, 2014, *La circulation des œuvres d'art contemporain en Afrique de l'Ouest : Cas des arts plastiques à travers l'exemple du Sénégal*, Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, Département d'Art et Histoire de l'Artp.34.

Burkina Faso à cette époque selon Edwige ZAGRE manque de marché et d'infrastructures suffisantes[293]. Les mécanismes de promotion des artistes (faute de médiatisation et par manque de manifestation promotionnel) étant quasi inexistants, ces derniers étaient moins connus. Et l'art contemporain malgré son entrée tardive peine décoller rapidement car il n'existait presque pas de structures pouvant permettre la formation, l'apprentissage des artistes qui n'étaient d'ailleurs pas nombreux, même pour l'ensemble du Burkina Faso[294].

On peut aussi parler de la naissance de l'art du batik dans les villes de Koudougou et Ouagadougou grâce à des acteurs comme Ambroise OUEDRAOGO et Noufou OUEDRAOGO. La présence du batik dans la ville de Bobo-Dioulasso, intervient après ces décennies car nous n'avons trouvé ni d'artistes, ni d'œuvres appartenant à cette tranche chronologique.

Illustration 2 : Batiks de la période d'adaptation (1960-1980)

A

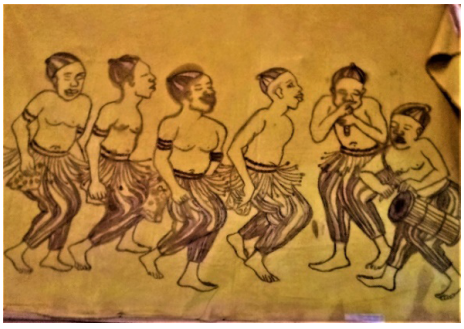

B

Photo A : Dessin de batik fait sur un tissu Waongyandé

Cliché : OUEDRAOGO C., Décembre 2022, Goursi

Photo B : "*Vécu quotidien*" est une toile de Hamidou SISSAO produite sur les dimensions 80/100cm en 1973. Elle reflète la vie quotidienne en milieu rural et présente deux femmes dont l'une transporte de l'eau et l'autre les mains à la hanche et deux hommes armés et de deux canaris posés à leurs pieds.

Cliché : pressbook de SISSAO Hamidou, Ouagadougou, juin 202.

293 ZAGRE Edwige, 2007, *L'art sculptural contemporain Burkinabè sur bois et pierre, de 1960 à nos jours : étude des sculptures de Ouagadougou, de Bobo Dioulasso et du site de Loango*. Thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou, Unité de Formation et de recherche en Sciences Humaines, p.321.

294 ZAGRE Edwige, 2007, op. cit., p.336.

La période 1960-1980 est un moment de tâtonnement pour l'art du batik qui était à ses débuts. En raison des moyens de travail peu adaptés, les œuvres étaient dominées par la monochromie et essentiellement réalistes. Cette situation connaitra une évolution relative à la décennie suivante.

b. La période de politisation de l'art du batik

L'art du batik tout comme les autres arts plastiques contemporains connaitrons une certaine légitimité nationale à partir de la période révolutionnaire au regard de la place de choix accordée à ceux-ci dans les enjeux politiques et culturels. Nous pouvons dire que c'est à partir de la révolution que l'art du batik acquiert sa place dans les arts plastiques envisagés comme patrimoine culturel national en témoigne le règlement intérieur de la SNC 1983[295]. Ainsi, sur cet art, le CNR a envisagé sa généralisation par la création de l'APA, la stimulation des acteurs par la mise en place d'un cadre de compétition à travers la SNC et de protection par la création du BBDA et un cadre d'exposition périodique à travers le SIAO. Cet élan progressif dans lequel s'est inscrit l'art du batik ne tarda à influencer positivement la technique et l'esthétique de cet art.

Au niveau de la technique du batik, on note une importation du support (tissu étranger) dans la production et la teinture en poudre devient la seule à être utilisée. Si la teinture non lavable est la seule à être utilisée dans un premier temps, vient s'ajouter celle lavable moins utilisée et moins économique. L'outillage quant à lui reste inchangé mais les formes des œuvres connaissant une certaine finesse par l'usage de pinceaux plus fins.

Dans cette décennie 1980, apparait une nouvelle catégorie d'artistes formée par les pionniers. Ceux qui s'adonnent réellement au batik sont les artistes de la deuxième génération qui prennent leurs indépendances vis à vis de leurs maîtres et s'érigent en concurrents au sens du marché de l'art burkinabè à travers leur créativité. Nous pouvions dire de ces derniers qu'ils sont précisément des artistes qui sont apparus comme les plus représentatifs de la pratique artistique contemporaine[296]. Les «batikiés» comme Oumar KABORE, Idrissa ZOUNDI, Vincent OUEDRAOGO sont de cette génération dans la ville de Ouagadougou. Période de la généralisation de l'art du batik dans la ville de Koudougou, émergent les artistes comme Claude KABRE, Vincent ZOUNGRANA et Maurice YAMEOGO qui appartiennent à cette

295 Règlement intérieur de la SNC 1983, p.02.

296 MARTINEZ-CONTANTIN Nadine, 2002, *Formes et sens de l'art africain : les surfaces planes dans les œuvres d'art des Dogon, Bambara et Sénoufo du Malin, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso*, Paris, éd. L'Harmattan, p.134.

génération. Quant à la ville de Bobo Dioulasso, cette époque correspond à la formation des artistes comme DAH Dieudonné et l'émergence de l'artiste Karamogho BARO qui de son retour du Mali avait créé son atelier *B. Kara teinture*[297].

Sur le plan de l'esthétique, le batik amorce un nouveau tournant avec le développement des œuvres de plus en plus stylisées et polychromes [cf. Illustration 3 A, p.12.]. C'est à cette époque, notamment à la fin des années 80 qu'apparaissent les premières œuvres abstraites dans l'art batik[298] [cf. Illustration 3 B, p.12.]. Les sorties internationales permettent aux artistes de s'incruster dans les canons de créations universelles comme Noufou OUEDRAOGO, Ernest ZOUNGRANA et Hamidou SISSAO. En effet, les rencontres avec l'extérieur constituent, pour l'artiste, un élargissement de son angle de vision et elles lui permettent de construire un nouveau regard sur l'art et sur ses pratiques mais aussi de sortir d'une recherche artistique[299].

Mais contrairement à l'art du bronze considéré comme le parent riche de la révolution, le batik bat de l'ail à cette époque surtout son marché car ne répondant pas à la politique d'affirmation de l'autorité du pouvoir en place. Le batik connait un traversé du désert[300] car il perd sa clientèle du fait de la rareté des expatriés occidentaux qui fournissent la majeure part de la clientèle du marché de l'art au niveau national[301]. Dans les villes de Bobo Dioulasso et de Koudougou, le batik étant à ces débuts avait un niveau artistique signifiant mais manquait de visibilité en raison d'insuffisance d'infrastructure de promotion et de valorisation notables (les sites de formation et d'exposition) et de consommateurs de cet art. Cette situation ralentit l'activité liée au batik dont les œuvres n'apparaissaient que lors des grandes occasions comme la SNC et le SIAO bien que la créativité eût amorcé son envol. Vers la fin de cette période commence l'exportation des techniques et artistes batikiés dans le monde occidental. En effet, à la faveur de la chute du régime révolution en 1987, les années suivant marquent le regain du marché occidental par les pionniers artistes comme Noufou OUEDRAOGO et Ernest ZOUNGRANA. En effet, les voyages d'apprentissage, de promotion ou de prospection dans le vieux continent ne sont définitivement entrés dans les mœurs des artistes africains qu'à partir des années 1980[302].

297 BARRO Moussa, entretien du 08/08/2022 à Bobo-Dioulasso.
298 OUEDRAOGO Noufou, entretien du 08/04/2021 à Ouagadougou.
299 VOLLE Hortense, 2005, op. cit., p47.
300 KABORE Oger, 1999, « Histoire de la musique moderne nationale », In *les grandes conférences du ministère de la communication et de la culture*, p.257.
301 GAUDIBERT Pierre, 1992, op. cit., p.43.
302 N'DIAYE François Diouane, 2014, op. cit., p.93.

Illustration 3 : batiks des années 80-90

A

B

Photo A : la toile ***Masque Bwa*,** produit en 1986, est de l'artiste feu Julien OUEDRAOGO.
Photo B : le batik ***Les étudiants*** est de Noufou OUEDRAOGO produit en 1988.
Cliché : album, Noufou OUEDRAOGO, Ouagadougou, avril 2021

c. La période de l'autonomie créative

Dans un contexte de mondialisation, les années 1990 marquent pour l'art contemporain africain une période de sursaut critique et esthétique qui a pour vocation de rendre à l'Afrique et ses artistes ses lettres de noblesses[303]. Les nombreux changements qui se sont opérés dans le monde culturel et artistique à cette époque entrainent clairement une certaine visibilité à l'art du batik. Ce fut un moment de grande mobilisation des jeunes pour les activités artistiques à travers les connaissances et les techniques de la production.

L'art du batik connut ainsi un grand engouement à cette période en témoigne les propos d'Emmanuelle SPIESSE : « *la formation en batik, quant*

303 BASSENE Reine, 2013, *L'art contemporain africain : enjeux et perspectives face* **à l'émergence du marché de l'art globalisé**, Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia Antipolis : Département des Sciences de l'Information et Communication, p.162.

à elle, porte ses fruits, Noufou OUEDRAOGO, Vincent OUEDRAOGO, Oumar KABORE, Amidou SISSAO exercent entourés d'un nombre considérable d'apprentis »[304]. C'est également la période où l'on retrouve presque partout dans la ville de Ouagadougou des artistes «batikiés» qui travaillaient dans des ateliers familiaux aujourd'hui reconvertis en magasin[305]. Dans les villes de Koudougou et Bobo Dioulasso émergent des sites privés de promotion de l'art du batik qui participent à la formation de jeunes talents dans le domaine de l'art du batik. Ce sont la *Cité des arts* de Koudougou créée en 2003 et les ateliers « *Comptoir de Peinture et art Contemporain* » innové en 2004 et l'atelier *Baratéri* crée en 2006 qui vient en succession à l'Atelier *B. Kara teinture*.

Quant au marché des toiles en batik, il connut son âge d'or de 1991 à 2010 avec le retour à une vie constitutionnelle normale du pays. Cela favorise la relance du tourisme consacrant ainsi l'arrivée massive des occidentaux. C'est une période où l'artiste pouvait vendre ces toiles toujours exposées au soleil à cause de l'afflux de la clientèle[306]. Dans la ville de Koudougou, l'affluence touristique à cette période assurait à l'art du batik un marché florissant en raison du dynamisme de la cité des arts où venaient les expatriés pour acheter des œuvres en batik et suivre des formations ponctuelles dans cet art[307]. La même situation quasi est vécue dans la ville de Bobo Dioulasso, où en plus des achats dans les ateliers de production, la chasse touristique permettait aux artistes de vivre de leur art et de bénéficier des commandes extérieurs[308]. C'est dans cette tranche chronologique que l'art du batik s'exporte dans les pays voisins comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Mali, le Niger et Togo à l'occasion des foires ou festivals permettant ainsi sa grande découverte au niveau continentale[309]. En effet, avec les années 90, nous avons pu assister, non seulement à l'intensification des échanges et du coup à la densification de l'espace artistique national et son extériorisation à l'international, mais également à une certaine homogénéisation des conditions de travail et des pratiques artistiques qui ont changé la vie des artistes[310].

Dans le domaine technique, il n'y a pas de grande rupture avec la période précédente en matière d'utilisation des matières premières comme la teinture.

304 SPIESSE Emmanuelle, 1996, op. cit., p.20.
305 PITROIPA Ivens, entretien du 07/06/2021 à Ouagadougou.
306 ZOUNGRANA Kadi, entretien du 08/06/2021 à Ouagadougou.
307 NABALOUM Apollinaire, entretien du 13/12/2021 à Koudougou.
308 SANON Richard, entretien du 02/08/2022 à Bobo Dioulasso.
309 WANGA Abdoulaye, entretien du 27/01/2023 à Ouagadougou
310 VOLLE Hortense, 2005, *La promotion de l'art africain contemporain et les N.T.I.C*, Paris, éd. L'Harmattan, p.17.

C'est à partir de cette période que la teinture lavable nouvellement intégrée dans la production du batik est vulgarisée et permet d'enrichir le batik en couleurs par rapport à la période précédente. Aussi, le canting est introduit comme outil de travail dès cette période et permet un ajustement des formes des œuvres. C'est en ce moment également que la technique du batik jadis destinée à la création d'œuvre d'art, est orientée vers la création de pièces artisanales (habillement, nappes de tables, cousins) en raison d'une demande nationale forte[311].

Les artistes de cette période peuvent être considérés comme les artistes de la nouvelle génération. Ils sont formés par les artistes de la deuxième génération et par les pionniers du batik au Burkina Faso. La plupart de ces artistes sont issus des ateliers de productions du batik du CNAA et l'atelier Windga aujourd'hui atelier ZEMbatik dans la ville de Ouagadougou, de la cité des arts à Koudougou et de l'atelier *B. Kara teinture* à Bobo Dioulasso. Cette génération se reconnait pour son dynamisme dans la créativité. Les jeunes de cette génération se démarquent lors des éditions de la SNC. Des artistes de cette génération, nous retenons Achille NIKIEMA, Hermann YONLI et Locré Éric OUEDRAOGO dans la ville de Ouagadougou, KOULA Ablassé et Ludovic YAMEOGO dans la ville Koudougou et SANON Bissiri et OUEDRAOGO Samuel dans la ville de Bobo Dioulasso. Leurs productions font preuve de richesses en styles, en couleurs et en thématiques qui les rendent plus expressives. Ces artistes se sont regroupés en association dans le but d'innover dans la créativité, la vente et afin d'obtenir une formation professionnelle en Europe et en Amérique. Ils sont membres également de l'Association Nationale des Artistes Professionnels des Arts Plastiques (ANAPAP) et de l'Association des Artistes de la Nouvelle Génération (AANG) à Ouagadougou et de l'association Couleurs Pinceaux (CP) dans la ville de Bobo Dioulasso. Toutefois, l'art du batik de nos jours doit sa lettre de noblesse à toutes ces générations d'artistes qui l'ont inscrit dans un processus de de renouvellement au rythme des pérégrinations culturelles ou identitaires et d'affirmations des singularités[312].

Sur le plan esthétique, par rapport aux autres périodes, les œuvres connaissent une innovation en matière de style. Les artistes «batikiés» travaillent dans les styles contemporains comme le réalisme [cf. Illustration 4 A, p.15.], l'abstrait [cf. Illustration 4 B, p.15.] et le figuratif-abstrait [cf. Illustration 4 C, p.15.]. A propos, Stéphane ELLIARD écrit : « la liberté dont disposent les artistes contemporains dans la création de leurs œuvres, permet de voir des

311 SISSAO Hamidou, entretien du 19/07/2023 à Ouagadougou.
312 N'DIAYE François Diouane, 2014, op. cit., p.58.

représentations diverses et des styles allant du figuratif à l'abstrait en passant par le mi-figuratif »[313]. Dans la plupart des créations, on peut parler d'une rencontre entre l'artiste et son environnement au regard des thématiques des œuvres qui sont en relation avec le patrimoine. Ainsi, la portée actuelle du batik burkinabè serait en quelque sorte l'aboutissement de l'autonomie et de la liberté des créateurs dans cette discipline, ponctuées par la diversification des techniques, des thèmes et des supports variés.

Illustration 4 : batiks produits de nos jours.

A

B

C

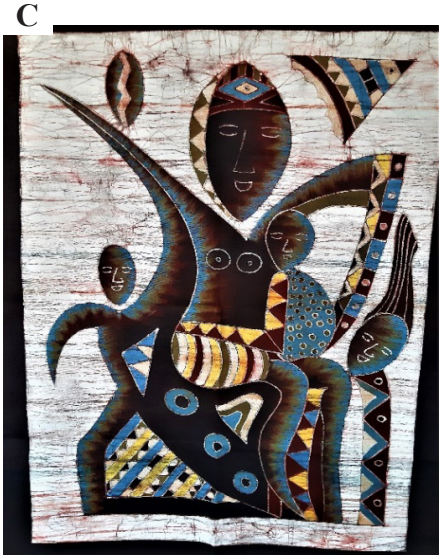

PhotoA : Naaba Wobgo, 80/160cm, œuvre de style réaliste produite par Maxime DEME.

Photo B : ***l'intrulantaliste***, 75/80cm, œuvre abstraite produite en 2018 par Samuel OUEDRAOGO.

Cliché : Album, OUEDRAOGO Samuel, Bobo-Dioulasso, Aout 2022.

Photo C : ***la mère des jumeaux***, 2020, toile figuratif-abstraite produit par Séidou TABSOBA

Cliché : Album, TABSOBA Seydou, Ouagadougou, Juillet 2021.

313 ELLIARD Stéphane, 2003, op. cit., p.238.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons retenir que la présente étude se donnait pour mission d'apporter des réponses objectives aux problèmes des origines et l'évolution du batik au Burkina Faso. Sur l'aperçu historique, nous pouvons retenir qu'en tant que technique de réserve à la cire en teinture, le batik est un art d'origine indonésien qui fut introduit au Burkina Faso au moment des indépendances. Intégré depuis lors aux arts plastiques nationaux, cet art a pris une nouvelle forme et s'impose comme une technique endogène avec des spécificités locales et des caractéristiques que les artistes burkinabè ont définies.

Depuis son introduction en 1967, le batik burkinabè n'a cessé d'évoluer. Cette évolution s'observe sur les plans technique, créatif, commercial et avec l'alternance des acteurs pratiquement d'une génération à l'autre. Les années 1980 à 2000 qui couvre les périodes de sa politisation à son autonomie créative, marquent une étape importante dans l'évolution de cet art en raison des conditions socio-politiques favorables à l'art contemporain national. Mais force est de reconnaitre que ces dix dernières années l'activité du batik connait un déclic compromettant ainsi le devenir de cette discipline artistique. Cet état de fait introduit le problème sur l'environnement de promotions dont dispose cet art. ainsi quels sont les cadres actuels de promotions de l'art du batik au Burkina Faso ?

Source et bibliographie

Source

Nom et Prénom (s)	Age	Profession-Statut social	Date et lieu de l'entretien
BARO Moussa	30 ans	Artisan	Bobo Dioulasso
NABALOUM Apollinaire	45 ans	Artiste batikié	13/12/2021 à Koudougou
OUEDRAOGO Ambroise	75ans	Ingénieur	13/12/2021 11/01/2022 à Koudougou
OIUEDRAOGO Charles	62 ans	Conservateur de Musée	17/01/2023 Ouagadougou

OUEDRAOGO Noufou	71 ans	Artiste batikié et doyen des batikié de Ouagadougou	08et 09/04/2021 à Ouagadougou
OUEDRAOGO Samuel	38 ans	Artiste batikié	20/01/2022 06/08/2022 à Bobo Dioulasso
PITROIPA Ivens	40 ans	Artiste batikié	07/06/2021 06/12/2022 à Ouagadougou
SANON Bissiri	41 ans	Artiste batikié	03-04/08/2022 à Bobo Dioulasso
SANON Richard	35 ans	Artiste batikié	03/08/2022 à Bobo Dioulasso
SISSAO Hamidou	65 ans	Artiste batikié et doyen des artistes au CNFAA-BJO	19/04/2021 08 et 09/06/21 A Ouagadougou

Bibliographie

BASSENE Reine, 2013, *L'art contemporain africain : enjeux et perspectives face à l'émergence du marché de l'art globalisé*, Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia Antipolis : Département des Sciences de l'Information et Communication, 318 pages

BOUCKSON Audrey, 2009, *Arts "touristique" en Afrique et consommateurs Occidentaux : Le cas de l'artisanat d'art au Niger*, Thèse de Doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie, 474 pages.

ELLIARD Stéphane, 2003, *L'art contemporain au Burkina Faso*, éd. L'harmattan, 176 pages.

GAUDIBERT Pierre, 1992, « L'art contemporain en Afrique noire », In *Vie des arts N°37 volumes 147,* **éd.** La société La vie des arts, pp.42-45, [en ligne], Disponible sur https://id.erudit.org/iderudit/53658ac[pdf] consulté le 18/08/2021 à 05h 43mn.

GILLOW John et SENTANCE Bryan, 2000, *Le tour du monde illustré des techniques traditionnelles textiles*, éd. Alternatives, 219 pages.

KALAMA Henri, 2018, « Le paradigme « Art africain » : de l'origine à sa physionomie actuelle », In *Artl@s Bulletin Volume 7 N°1 article 3*. Pp.18-30, [en ligne], Disponible sur https://docs.lib.pure.education.fr[pdf] consulté le 23/06/2022 à 07h 15mn.

KABORE Oger, 1999, « Histoire de la musique moderne nationale », In *Les grandes conférences du ministère de la communication et de la culture*, pp. 252-266.

NAVA Nadia, 1996, *Le batik : l'art de teindre et de décorer les tissus à partir d'une réserve à la cire*, éd. Le temps improvisé, 111 pages.

MOSSAKOWSKA Maria, 2000, « Tissus colorés et décorés exportés d'Egypte au I^er^ siècle après J.C (d'après le Periplus maris Erythrei) », In *topoi Orient-Occident volume 10*, pp.289-318, [en ligne], Disponible sur https://www.perse.fr/doc[pdf] consulté le 25 février 2021 à 8h 30mn.

MARTINEZ-CONTANTIN Nadine, 2002, *Formes et sens de l'art africain : les surfaces planes dans les œuvres d'art des Dogon, Bambara et Sénoufo du Malin, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso*, Paris, éd. L'Harmattan, 280 pages.

N'DIAYE François Diouane, 2014, *La circulation des œuvres d'art contemporain en Afrique de l'Ouest : Cas des arts plastiques à travers l'exemple du Sénégal*, Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, Département d'Art et Histoire de l'Art, 300 pages.

NUGUE Etienne Jocelyne, 1982, *Artisanats traditionnels en Afrique Noire : Haute Volta,* Institut Culturel Africain,

SPIESSE Emmanuelle, 1996*, Les artistes Burkinabè contemporain : leur œuvre, leur contexte socioculturel et leur rapport avec le pouvoir*, Rapport de DEA d'histoire d'art, Université de paris I, 94 pages.

STEELYANA Evi, 2012, « Batik, a beautiful cutural heritage that preserve culture and support economic developement in indonésia », In *Binus Business review vol 3 N° 1*, pp.116-130, [en ligne], Disponible sur https://www.media.neliti.com[pdf] consulté le 12/10/2021 à 17h 39mn.

VOLLE Hortense, 2005, *La promotion de l'art africain contemporain et les N.T.I.C*, Paris, éd. L'Harmattan, 187 pages.

WOLLENWEBER Otto Claude Fauque, 1993, *Tissus d'Afrique*, éd. Alternatives, 147 pages.

ZAGRE Edwige, 1999, *L'art contemporain au Burkina Faso : Permanence, rupture, évolution*. Rapport de DEA, Université de Ouagadougou : Département d'Histoire et d'archéologie, 87 pages.

ZAGRE Edwige, 2007, *L'art sculptural contemporain Burkinabè sur bois et pierre, de 1960 à nos jours : étude des sculptures de Ouagadougou, de Bobo Dioulasso et du site de Loango*. Thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou, Unité de Formation et de recherche en Sciences Humaines, 478 pages.

18

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES SOUS MENACE DANS LA COMMUNE DE KOUPÉLA

Lassina KOTE, *Professeur Titulaire en archéologie africaine, Université Joseph KI-ZERBO*

Ténihan TRAORÉ, *doctorante en archéologie africaine, Université Joseph KI-ZERBO*

Résumé

La commune de Koupéla, située dans la région du Centre-est, regorge de nombreuses potentialités archéologiques, témoins d'une occupation humaine ancienne de la localité. Ce potentiel est pour l'instant méconnu, faute d'une investigation archéologique approfondie. Cette méconnaissance constitue un danger pour les vestiges menacés de destruction car ne bénéficiant pas de protection appropriée. Les menaces sont d'ordre naturel et anthropique. Celles anthropiques prennent de l'ampleur du fait de la spéculation foncière de ces dernières années dans la commune avec l'arrivée massive de nouvelles populations fuyant les zones à fort défi sécuritaire. L'inexistence d'un inventaire et de répertoire du patrimoine archéologique favorise l'occupation des zones à proximité des sites et limite le champ d'investigation de l'archéologie. L'écriture de l'histoire de la commune à la lumière de l'archéologie est problématique car les sites sont en voie de perturbation et l'atmosphère archéologique en passe de pollution. En effet, des vestiges sont en train de sortir de leur contexte et milieu originels. Les sites les recelant ne sont pas inclus dans les plans d'occupation et d'aménagement par les populations locales soit par ignorance de leur importance soit par absence de législation relative aux sites archéologiques. Ces sites et leurs contenus sont pourtant sources de connaissances et de développement endogène. Des habitations sont érigées à proximité des sites, des pistes traversent d'autres et certains sont utilisés à des fins domestiques comme aires de séchage de diverses matières. Ainsi, leur organisation spatiale est perturbée impactant certaines informations.

Mots clés : Vestiges, menaces, Koupéla, archéologie

Abstract

The archaeological artefacts under threat in the municipality of Koupéla

Koupéla is a municipality located in the Centre-East region of Burkina Faso. The area hosts various archaeological artefacts, which attest of the existence of humankind since ancient times. This archaeological potential is unknown due to a lack of sound scientific investigation. It is then threatened by both natural and human sources. The latter is more and more increasing because of land speculation, as a result of the massive flow of people fleeing insecurity. The lack of archaeological inventories or directories favours settlements near archaeological sites, thus limiting the scope of investigations. Documenting the history of the commune in the light of archaeological findings is problematic as sites are being disturbed and archaeological research negatively influenced. As a matter of fact, remains are being displaced or altered. Land occupation and local development plans do not spare sites containing remains, either due to ignorance of their importance or the absence of legislation protecting archaeological sites. Nonetheless, these sites provide sources for knowledge and endogenous development. While settlements are established near some sites, others are crossed by paths or used for domestic purposes. Thus, their spatial organization is disrupted, impacting the originally of the information they unveil.

Keywords : Vestige, threat, Koupéla, archaeology

Introduction

La commune de Koupéla est située dans la région du centre-est précisément dans la province du Kourittenga. Elle est sous le commandement de Koupéla, Chef-lieu de la commune. Ce chef-lieu est distant de Ouagadougou, la capitale politique du Burkina Faso, d'environ 140 kms. A l'image de plusieurs communes du territoire burkinabé, la commune de Koupéla renferme des vestiges archéologiques, témoins d'une occupation humaine antérieure à celle actuelle. Ces vestiges sont surtout ceux liés à la paléométallurgie du fer, à la mouture, à la teinture et à l'habitat. Parmi eux, ceux de la paléométallurgie et de la mouture sont les plus importants au plan numérique. Les vestiges de la paléométallurgie sont identifiables sur les sites archéologiques que sont les ateliers de réductions. Il s'agit des bases et restes de fourneaux de réduction du minerai de fer, des scories de fer, des fragments de tuyères et de paroi de fourneaux. Quant aux témoins

de la mouture, ce sont surtout les creusements à la surface des affleurements rocheux et des rochers couramment appelés meules dormantes.

Tous ces vestiges renseignent sur la technologie développée dans leur élaboration et surtout sur le mode de vie de leurs auteurs. Notons cependant que de nos jours, ces vestiges sont méconnus de la majorité des habitants de la commune accentuant l'ignorance de leur importance. A titre d'informations, il n'existe pas un répertoire des sites archéologiques de la commune. Notons que les opérations d'inventaire des biens du patrimoine culturel et naturel ayant permis de répertorier 1026 biens entre 2011 et 2016 et du classement des sites de la métallurgie sur la liste nationale n'a pas touché les biens archéologiques de la commune de Koupéla. Pour preuve, la carte de la province métallurgique des Boosé reprise en 2018 par Pon Jean-Baptiste COULIBALY ne figure pas la localité de Koupéla (MCAT, 2018: 41).

Les seules données dont nous disposons sur l'archéologie dans la commune sont fournies par Jean-Baptiste KIETHEGA dans sa division du territoire national burkinabé en provinces métallurgiques où il situe la zone étudiée dans l'aire des boosé avec la coexistence de boosé, de boonsé et de fononsé (Kiéthéga 1996 : 388). Du reste, il n'y a que des sites cultuels d'intérêt touristique (et non valorisés d'ailleurs) signalés par le Plan Communal de Développement réalisé par la mairie de Koupéla en 2012 et réactualisé en 2016 (Plan Communal de Développement de Koupéla 2016-2020 : 47).

Ainsi, l'insuffisance d'investigation archéologique et le manque d'intérêt accordé aux biens archéologiques les exposent aux menaces diverses. Ces menaces remettent en cause la recherche scientifique avec leur récurrence. En effet, l'insécurité prononcée avec l'avènement du terrorisme occasionne une arrivée massive de nouvelles populations dans la commune. Cette affluence de populations est à l'origine d'une spéculation foncière au regard des besoins pressants de terres habitables. Une telle spéculation touche les sites archéologiques car situés dans les zones concernées par la vente des terrains. Aussi, l'érection d'habitations à proximité des sites les rend difficile d'accès et perturbe leur organisation spatiale. De même, la mobilité des populations perturbe les sites avec la modification des informations.

Et parlant des menaces des vestiges archéologiques et surtout des structures de réduction, Lassina KOTE affirme qu'une des difficultés que connaissent ces structures est qu'elles subissent l'action de l'homme, des

intempéries et des animaux qui sont des causes permanentes de destruction (Koté, 2012 : 27). Ces menaces se traduisent dans d'autres localités par la destruction et le pillage des sites archéologiques (Thiombiano, 2009 : 583). Dans plusieurs localités du Burkina Faso, les biens archéologiques sont donc menacés. C'est fort de ce constat que nous proposons une analyse des menaces sur les vestiges archéologiques dans la commune de Koupéla.

Celle-ci a pour objectif d'attirer l'attention de la communauté scientifique et l'autorité compétente locale sur l'avenir des vestiges archéologiques dans la commune et les risques de les perdre. Aussi, s'il est admis que les connaissances archéologiques permettent de satisfaire des préoccupations scientifiques ou même la curiosité intellectuelle (Koté, 2012 :269), en quoi peuvent-elles contribuer au développement local et à l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations ? Les vestiges archéologiques sont un maillon du développement socioculturel, économique et même politique d'une localité, s'ils sont connus et valorisés. Ils peuvent alors contribuer dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales voire de toute la région abritant la commune et pourquoi pas du pays entier ? Nous pensons également par ce présent travail, à court et à long terme, envisager une protection et une valorisation des vestiges et les sites les recelant. Pour réaliser cette étude, nous avons procédé de façon méthodique.

1. Méthodologie de recherche

Tout travail scientifique nécessite une démarche rigoureuse. Pour élaborer ce travail, nous avons adopté celle que tout archéologue suit nécessairement. Elle s'organise autour d'une prospection des lieux, l'enregistrement des sites, l'enquête orale et la recherche documentaire.

Pour étudier un terrain ou un sujet, il faut le maîtriser. Il était impératif pour nous de connaître notre terrain d'étude. Nous avons procédé premièrement à la prospection de la commune afin de repérer les sites archéologiques et de prendre connaissance de leurs contenus. Ces sites furent donc inventoriés, ce qui a permis d'identifier des sites sous menaces et de noter le degré de ces menaces. Ainsi, selon le degré de menaces, il y a des sites fortement menacés et des sites moyennement menacés. Ce degré fut déterminé suivant le contexte d'évolution du site (état de dégradation et de conservation des vestiges) et la typologie du site. Selon le contexte d'évolution des sites, on a des sites à proximité des habitations et des sites reculés ou hors des zones d'habitation. Quant à la typologie du site, on a des sites paléométallurgiques et les sites de mouture. De cette caractérisation,

il ressort que les sites à proximité des habitations et ceux de la paléométallurgie sont ceux fortement menacés. La prospection fut pédestre et motorisée. La moto fut utilisée pour rallier facilement les lieux. Durant la prospection, le repérage d'un site était suivi de son enregistrement.

L'enregistrement fut également une étape décisive de la méthode de travail durant cette étude. Elle consistait à localiser avec exactitude les sites sous menace dans la commune de Koupéla, à les décrire et à les photographier.

La localisation des sites a été faite par le relevé des coordonnées géographiques de ceux-ci au GPS. Ces coordonnées sont ensuite consignées dans un tableau et permettent d'élaborer une cartographie des sites sous menaces dans la commune. Après le relevé du site, celui-ci est décrit. La description consistait à définir le type de site, son organisation spatiale, la nature des vestiges disponibles, l'étendue du site (à travers des mesures), la nature des menaces et leurs degrés. Pour un bon enregistrement des sites, nous étions munie d'un cahier de prospection où étaient consignées les informations. Le site enregistré était enfin photographié. Cette photographie a pour finalité la prise de vue du site qui sert à illustrer les propos. Après l'enregistrement des sites précédé de la prospection qui sont de la démarche purement archéologique, il était nécessaire de compléter nos données à travers des informations issues d'autres sources. C'est alors que nous avons décidé d'enquêter auprès de personnes ressources dans certains villages de la commune.

Le présent travail ne pouvait pas se réaliser sans l'apport de personnes ressources. Ainsi, avons-nous décidé d'enquêter auprès de personnes ressources pour connaître les occupants des alentours des sites sous menaces et les relations entre les populations locales et les sites. Les personnes enquêtées ont livré des informations capitales sur les acteurs des menaces anthropiques. Cela nous a permis de savoir qu'il y a des problèmes fonciers dans la zone. En plus des villageois, l'enquête orale a touché les agents des collectivités territoriales et des entités administratives. A la préfecture de Koupéla, nous avons enquêté auprès du secrétaire administratif qui nous a renvoyé au service domanial de la mairie. A la mairie de Koupéla, nous avons pu nous entretenir avec M. OUOBA, chargé du service foncier. Celui-ci nous a donné de savoir que les questions foncières sont récurrentes dans la commune mais, son service étant en phase d'installation n'a pas de statistiques sur les crises foncières dans la commune. Il précise que le seul cas géré par son service est celui lié à l'occupation illégale des terres à Badtenga par la société immobilière IMMOREX. Le terrain, en

question, renferme des sites archéologiques (un site métallurgique et un site de mouture). Cette occupation a entrainé des différends entre les habitants locaux et la société qui n'avait pas l'aval de la direction de l'urbanisme. Elle n'a donc pas eu l'autorisation d'occupation des lieux ; ce qui a valu l'arrêt de ses travaux. Précisons que cette enquête a lieu dans le cadre de la recherche documentaire.

Ayant déjà fait la recherche sur la revue bibliographique sur la zone étudiée, la recherche documentaire consistait à trouver des statistiques sur la crise foncière dans la commune et surtout celles ayant trait aux domaines alentours des sites archéologiques. Elle visait également à recenser des documents portant sur la législation en rapport avec les sites archéologiques dans la commune. Cela nous conduisit à la préfecture et à la mairie de Koupéla. Aucun écrit n'était disponible sur ces questions dans ces deux structures. Ainsi, comme dit plus haut, nous avons procédé à la mairie à un entretien oral auprès de M. OUOBA, chargé du service foncier.

Cette recherche documentaire a aussi concerné d'autres écrits portant surtout sur la menace des sites archéologiques à l'échelle nationale. Nous avons alors consulté des articles et des mémoires de fin de cycle. Cette démarche nous a permis d'avoir des informations qui ont permis d'élaborer le présent travail.

2. Résultats

La méthodologie adoptée nous a permis d'obtenir des résultats qui constituent le fondement de la présente étude. Ainsi, nous avons une cartographie présentant la géographie des sites archéologiques de la commune, les sites sous menaces.

Nous avons pu également identifier les types de sites, la nature des menaces et les problèmes fonciers dans le périmètre des sites menacés.

2.1. La typologie des sites archéologiques de la commune de Koupéla

Dans la commune de Koupéla, il existe une diversité de sites archéologiques composés de témoins de la métallurgie ancienne du fer, de sites de mouture (meules dormantes et mortiers), de sites d'habitat, d'ateliers de teintures et de nécropoles. Ils sont une preuve de l'occupation ancienne de la zone. Cependant plus d'un sont menacés. Les sites considérés ici sont ceux de la métallurgie du fer et de la mouture (voir carte de répartition des sites archéologiques ci-après).

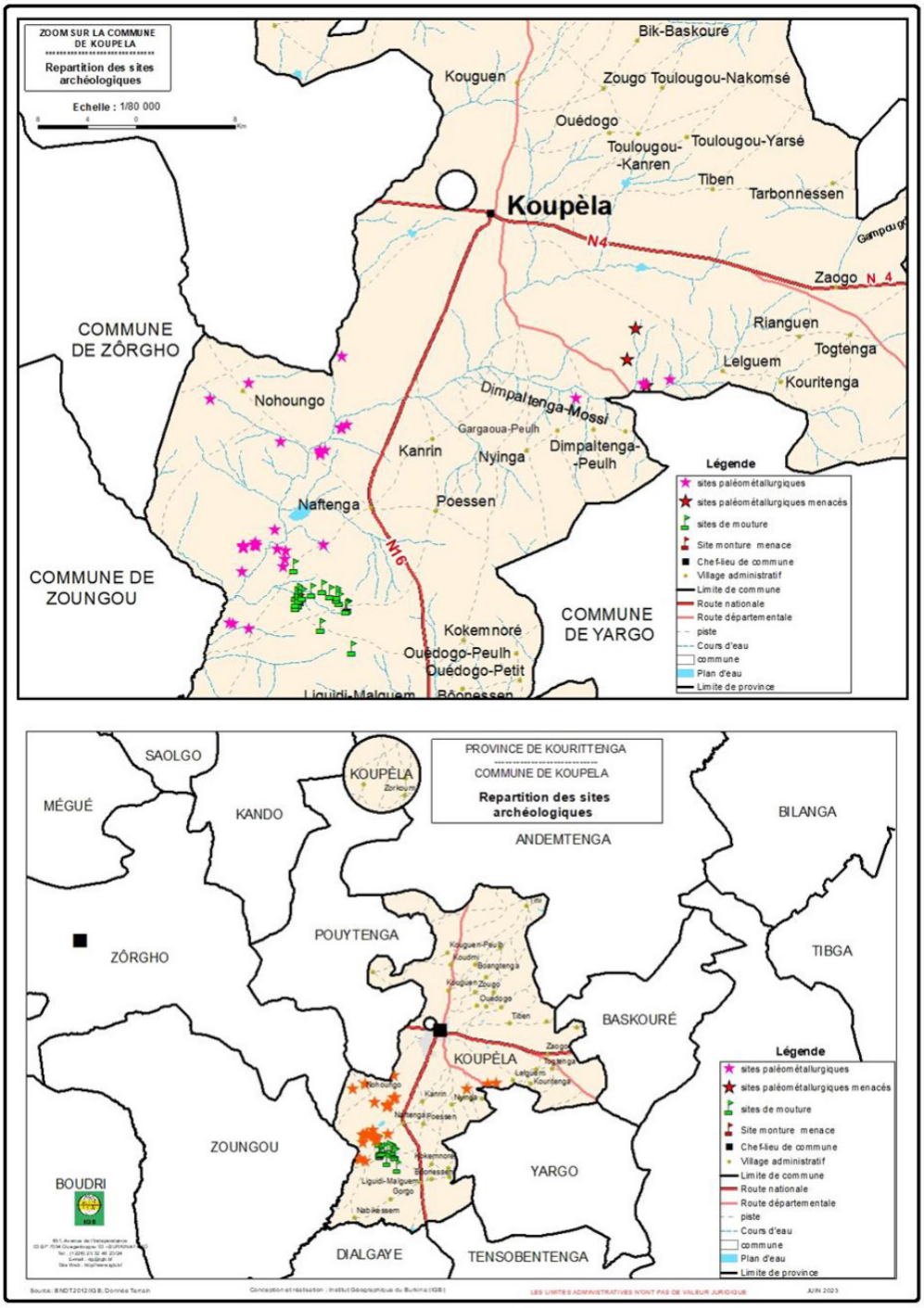
ZOOM SUR LA COMMUNE DE KOUPELA
Repartition des sites archéologiques
Echelle : 1/80 000
Bik-Baskouré
Kouguen
Zougo Toulougou-Nakomsé
Ouédogo
Toulougou--Kanren
Toulougou-Yarsé
Tiben
Tarbonnessen
Koupèla
N4
Zaogo N 4
Rianguen
Togtenga
Lelguem
Kouritenga
COMMUNE DE ZÔRGHO
Nohoungo
Dimpaltenga-Mossi
Gargaoua-Peulh
Kanrin
Nyinga
Dimpaltenga--Peulh
Naftenga
Poessen
N16
COMMUNE DE ZOUNGOU
COMMUNE DE YARGO
Kokemnoré
Ouédogo-Peulh
Ouédogo-Petit
Légende
sites paléométallurgiques
sites paléométallurgiques menacés
sites de mouture
Site monture menace
Chef-lieu de commune
Village administratif
Limite de commune
Route nationale
Route départementale
piste
Cours d'eau
commune
Plan d'eau
Limite de province
PROVINCE DE KOURITTENGA
COMMUNE DE KOUPELA
Repartition des sites archéologiques
SAOLGO
MÉGUÉ
KANDO
KOUPÈLA
Zorkoum
ANDEMTENGA
BILANGA
POUYTENGA
ZÔRGHO
TIBGA
BASKOURÉ
ZOUNGOU
YARGO
BOUDRI
DIALGAYE
TENSOBENTENGA

2.2. Les sites sous menaces

De façon générale, tous les sites de la commune sont sous menace du fait de leur environnement naturel soumis aux intempéries. Et en référence à la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, des sites sont en situation de « mise en péril » du fait de l'urbanisation sauvage (UNESCO, Nouvelles vision concernant la liste du patrimoine mondial en péril : paragraphes 179-180 des orientations) car les menaces pourraient avoir des effets nuisibles sur leurs valeurs. Les sites subissent l'action anthropique qui les met en danger. Les sites concernés sont surtout ceux de Badtenga, de Lelguem, de Sebtbin, de Téwogdo (composés pour la plupart de vestiges paléométallurgiques), des sites de Googhin, de Gninga (Nyinga) et de Lilgomdé composés de vestiges de mouture. Lilgomdé et Sebtbin relèvent du village de Naftenga, Badtenga de Koupéla,Téwogdo de Nohoungo. Les coordonnées des sites concernés sont référées dans le tableau ci-après.

Tableau des sites sous menaces

N° d'ordre	Cordonnées GPS	Nature du site	Localisation
1	12°9'22''N, 0°19'12''W	métallurgique	Bandtenga
2	12°8'56''N, 0°19'19''W	métallurgique	Bandtenga
3	12°8'56''N, 0°19'16''W	mouture	Bandtenga
4	12°8'35''N, 0°19'3''W	métallurgique	Lelguem
5	12°7'0''N, 0°23'53''W	métallurgique	Téwogdo
6	12°6'1''N, 0°24'7''W	mouture	Lilgomdé
7	12°5'40''N, 0°24'7''W	mouture	Gninga

2.3. La nature et les caractéristiques des menaces

Nous attendons par menaces ici, les facteurs remettant en cause le devenir des sites archéologiques. Dans la commune de Koupéla, il s'agit des intempéries et les actions anthropiques. Les menaces les plus prononcées sont surtout anthropiques et sont celles qui font l'objet de notre étude. Elles constituent un véritable danger pour les vestiges et les sites archéologiques. Ces actions se matérialisent par l'occupation anarchique des superficies renfermant les sites à des fins agricoles, pastorales (enclos d'animaux) et d'habitations. En référence aux points 3 et 4 portant menaces du fait de projets d'aménagement du territoire et menaces du fait de plans d'urbanisme du paragraphe 189 de la Nouvelle Vision concernant la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO de 2022 pour les biens culturels, les sites en question à Koupéla sont en

situation de péril. Ces menaces se traduisent également par l'utilisation des sites et des vestiges à des fins domestiques (lieux de séchage ou de stockage du bois de chauffe, de séchage d'aliments et de battage de mil surtout les affleurements rocheux supports des meulent dormantes).

En ce qui concerne les menaces liées à l'occupation des alentours des sites comme domaine d'habitation, elles touchent fortement les sites et vestiges de la paléométallurgie du fer. Cela se matérialise par l'implantation de maisons à proximité des sites ou la vente des superficies renfermant des sites à des fins d'habitation. L'occupation ou la valorisation d'un terrain ne tient donc pas compte des vestiges archéologiques dans la commune car ceux-ci sont méconnus du grand public. Ce sont les cas des sites de Badtenga et de Lelguem, tous dans des domaines vendus de nos jours respectivement à une société immobilière (IMMOREX) et à un particulier (voir photos ci-après).

Photo n°1 : Atelier n° 1 de Lelguem-Bissiga

Cordon pierreux délimitant le terrain accolé à une base de fourneau
(Photo : Traoré Ténihan, 2023)

Photo n°2 : une construction sur un site archéologique

Un complexe d'atelier de réduction du fer et de butte anthropique
(Photo : Traoré Ténihan, 2023)

Photo n°3 : rocher de meules dormantes de Lilgomdé

Vestiges endommagés par le séchage de bois de chauffe,
(Photo : Traoré Ténihan, 2023)

Photo n°4 : rocher de meules dormantes de Yinga

Site endommagé par le séchage de bois de chauffe (Photo, Traoré Ténihan, 2023)

Photo n°5 : atelier de réduction n°1 de Bandtenga

Un habitat à environ 9 m de l'atelier, (photo : Traoré Ténihan, 2023)

Photo n°6 : atelier de réduction n°2 de Bandtenga

Atelier en phase de viabilisation, (photo Traoré Ténihan, 2023)

2.4. Les problèmes fonciers dans les périmètres des sites archéologiques

La spéculation foncière est d'actualité dans la commune de Koupéla. Cela s'explique par la forte demande des terrains d'habitation. Une telle spéculation est corrélative à la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso et particulièrement des communes voisines de Koupéla (Andemtenga) et des communes de la région voisine (l'Est) mais également à l'urbanisation. La crise occasionne l'arrivée massive de populations déplacées des localités concernées ou fortement impactées vers la commune de Koupéla.

Ainsi, la peur d'invasion des terres par ces nouveaux arrivants amène certaines personnes à vouloir se garantir un terrain. Des propriétaires terriens voient aussi en cela une opportunité d'affaires et d'enrichissement d'où les litiges entre certains. C'est l'exemple de l'espace abritant les sites paléométallurgiques de la frontière Bissiga-Lelguem vendu sans consultation de toutes les parties. C'est également le cas de l'atelier N°3 de Badtenga situé dans un domaine vendu à la société immobilière, IMMOREX sans l'adhésion de toute la communauté villageoise.

Cela a valu la protestation de certains villageois selon nos informateurs obligeant l'autorité compétente à intervenir. Ainsi, les travaux de valorisation et de viabilisation de la société furent interrompus et le domaine saisi au profit de l'État. Ici, l'État gagne à travers la saisie du terrain mais le problème des biens archéologiques n'est pas résolu. Cette situation limite le nombre de sites valorisables et, partant leur contribution au développement et à l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations. Aucune étude d'impact archéologique n'ayant été faite dans la localité pour apprécier les risques qu'en courent les sites dans les périmètres concernés, il est difficile d'engager une médiation pour la sauvegarde du bien inventorié. Cependant, il est nécessaire d'envisager une sensibilisation des populations locales sur l'apport du patrimoine archéologique dans la maîtrise du passé de l'homme ainsi que dans la contribution au développement local. Et c'est ainsi l'occasion de montrer aux personnes concernées qu'il s'agit d'une source de l'écriture de l'histoire locale voir régionale qui se trouve en ces endroits (Thiombiano, 2015 : 243).

3. Discussion

Nous retenons que la commune de Koupéla renferme un potentiel archéologique diversifié. C'est un élément du patrimoine culturel et donc non renouvelable.

Ce potentiel participe à l'amélioration des conditions de vie des populations par sa valorisation mais aussi à la cohésion sociale en répondant aux préoccupations scientifiques et historiques.

Cet apport est cependant remis en cause du fait des actions anthropiques néfastes. Se caractérisant donc par son non renouvellement, il est recommandé une attention particulière quant à la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel (Birba, 2017 : 465). Doit-on pour cela arrêter toute action de viabilisation des terrains de l'espace des sites archéologiques ?

Nous pensons ici qu'il faut développer l'archéologie préventive dans la localité en y mettant tous les moyens.

Cette branche de l'archéologie a pour vocation d'identifier les sites archéologiques sous menaces et d'analyser le degré ou l'ampleur de la menace afin d'en proposer des solutions surtout dans les zones impactées par des travaux d'aménagement ou de construction ou même d'exploitation. Elle a permis de proposer des mesures de sauvegarde de certains sites archéologiques et cultuels

touchés par des travaux d'aménagement dans des localités du pays ou implantés dans des domaines d'emprise de projet d'exploitation minière (Thiombiano et Birba, 2015 : 30-45). Cela fut possible surtout avec l'implication des populations locales qui ont émis leurs vœux. Mais pour un État en voie de développement, la discipline archéologique semble être relayée au second plan. Il est en effet avancé l'aspect budgétivore de cette discipline. Elle exige des moyens énormes pour inventorier les sites, pour fouiller quand il le faut et pour l'analyse des vestiges.

Cela nécessite donc une planification au préalable ou un réajustement budgétaire, chose qui n'est souvent pas évident. Nonobstant, cette science contribue énormément au développement du pays en fournissant de la matière au tourisme. Les sites archéologiques par leur valorisation sont source d'emploi et de génération de revenus à la population locale dans la commune (des guides, des pisteurs, des chauffeurs et des gardiens, des conservateurs et des restaurateurs). Ils contribuent aussi au développement du commerce local. En effet, les visiteurs expriment souvent des besoins sur les lieux de visite et aussi sur les sites d'hébergement. La satisfaction de ces besoins par les locaux est sources de développement des activités commerciales.

À titre d'illustration, les ruines de Loropéni classées sur la liste du patrimoine mondial en 2009 ainsi que certains sites métallurgiques comme ceux de Békuy, de Douroula, de Kindibo, de Tiwêga et de Yamané classés en 2018, drainent des touristes chaque année. L'accès à ces sites pour la visite est conditionné par le paiement de frais encaissés par les différentes municipalités. Au-delà de l'entretien des sites par ces recettes, des projets de développement local peuvent être financés, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions économiques desdites localités. Il est certain, de nos jours, que l'affluence vers ces sites est limitée pour des faits d'insécurité handicapant leur apport économique. En dépit de ces contraintes, les sites gardent leurs critères historique, scientifique, social et même économique. Ils continuent d'être des lieux de mémoire et de savoirs pour le peuple burkinabè et particulièrement pour les populations héritières. Le prestige qu'ils offrent fait susciter encore de l'engouement pour la recherche de sites valorisables.

De plus, l'histoire de peuplement de plusieurs localités du Burkina Faso est de nos jours reconstituée grâce aux diverses données issues de l'investigation archéologique. Les témoins de la paléométallurgie du fer ont permis de situer le pays dans les premiers âges du fer c'est-à-dire entre

la seconde moitié du 8è siècle et la fin du 3è siècle avant l'ère chrétienne (Koté, 2007 : 45). Cela permet de savoir que le paysage burkinabè était déjà occupé en cette période et que les occupants maitrisaient les techniques paléométallurgiques. Cette technique est aujourd'hui en voie de disparition ainsi que les acteurs. La protection et la préservation des sites accompagnées de leur documentation restent les moyens par excellence de transmission de ces connaissances à la postérité.

Il ne faut pas non plus sauvegarder ou protéger sans fondement. Il faut donc savoir quoi, comment et pourquoi ? En ce sens, la politique culturelle du Burkina Faso a consacré une part importante de l'action politique à la protection et à la promotion du patrimoine culturel considéré comme une richesse et un héritage à préserver pour les générations futures (MCAT, 2018 : 106). La population actuelle a le devoir de préserver le patrimoine pour la génération future. Elle en est donc le porte-flambeau. Elle ne doit en aucun cas être responsable de la rupture de la chaîne de transmission. Les plans d'aménagement sont nécessaires pour l'épanouissement de la population à travers l'amélioration de son cadre de vie ainsi que pour un développement durable. La promotion de l'archéologie préventive permet d'identifier le bien archéologique et de proposer des axes de réflexion sur le schéma d'aménagement surtout dans le cadre de l'urbanisation accélérée.

Les sociétés immobilières ainsi que l'État doivent inclurent dans leurs budgets l'étude d'impact archéologique. Cela pourra faciliter la prise en compte de l'archéologie dans les décisions. Ce point demande la consultation et l'implication des spécialistes du domaine. Il importe également d'associer et d'impliquer les populations locales dans le processus de protection et de valorisation des biens archéologiques, c'est-à-dire entrevoir une patrimonialisation par le bas. En effet, les données archéologiques contribuent indéniablement à la connaissance de l'identité historique des peuples passés et même actuels. A ce titre, l'archéologie de sauvetage a permis de documenter au plan archéologique le site du Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) de Ouagadougou et de définir l'identité des auteurs des vestiges du sites (Thiombano, 2015 : 26). Ainsi, créer un lien entre les populations et les sites archéologiques en les impliquant à travers la médiation culturelle permettra de limiter les menaces. Ces populations sont les premières bénéficiaires des projets d'aménagement du territoire et de valorisation des sites implication est impérative. C'est à ce prix qu'il sera possible de donner à l'archéologie tout son sens.

Conclusion

Au terme de notre analyse, nous disons que la commune de Koupéla a un potentiel archéologique diversifié. Les vestiges de la paléométallurgie, les sites de meunerie ou de mouture, les nécropoles, les ateliers de teinture et les sites d'habitat constituent ce potentiel.

Il contribue à la lutte contre la pauvreté par l'offre d'emploi, est facteur de cohésion sociale et de connaissances scientifiques par l'écriture de l'histoire des peuples.

Ce potentiel est cependant menacé suite à sa méconnaissance et la spéculation foncière. Son apport scientifique est remis en cause car les sites sont perturbés et des vestiges déplacés de leur contexte archéologique. Les informations fournies peuvent être erronées par moment. Dans une telle situation, la perspective de valorisation des sites est sujette à caution par insuffisance d'informations. Cela impacte la contribution des sites dans le développement local de façon négative. Pour une réelle contribution au développement, un inventaire de ce potentiel est nécessaire pour sa sauvegarde et sa protection. L'archéologie à travers ses découvertes doit être placée au centre des préoccupations dans la prise des décisions.

Bibliographie

BIRBA N, 2016, la sidérurgie ancienne dans la province du Bam (Burkina Faso) : approches archéologique, archéométrique et ethno historique, Thèse Unique de Doctorat, Paris I, Panthéon-Sorbonne, 541 pages.

DECRET N°2007-816-PRES promulguant la loi N°024/an du 13 novembre 2007 portant protection du Patrimoine culturel au Burkina Faso, 15 p.

KIENON-KABORE T. H, SIMPORE L, THIOMBIANO-ILBOUDO F. E, 2016, Etude de synthèse sur les connaissances relatives à la métallurgie ancienne du fer en Afrique. Ministère de la Culture et du Tourisme, Burkina Faso. 91 p.

KIETHEGA J-B., 1996, La métallurgie lourde du fer au Burkina Faso, Thèse d'État ès-Lettres et Sciences Humaines, Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2 tomes 811 pages.

KOTE L., 2O12, *Archéologie, Patrimoine et Promotion touristique dans la Région du Centre Nord au Burkina Faso*, ANNALES NOUVELLE SERIE VOLUME 016, P. U. O., 47 pages.

KOTE L., 2O12, *Archéologie préventive et exploitation minière au Burkina Faso : le cas de Perkoa,* Jase, Volume numéro 4, 27 pages.

THIOMBIANO F. E., 2009, Les vestiges de l'occupation humaine dans la Province du Gourma, des origines à la pénétration coloniale (cas de Kouaré et de Namoungou), Thèse Unique de Doctorat, Université de Ouagadougou, UFR/SH, Département d'Histoire et Archéologie, 670 pages.

THIOMBIANO F. E, 29015, Contribution de l'archéologie de sauvetage à la connaissance du site du CNRST à Ouagadougou (Burkina Faso), Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie GODO GODO, Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie n° 26, 2015, ISSN : 1817-5597. pp. 17-28.

THIOMBIANO F. E., 2015, Etude d'impact archéologique et ethnographique de Tin Akoff Province de l'Oudalan Burkina Faso, Université de Ouagadougou, 25 pages.

THIOMBIANO F. E., BIRBA N., 2015, Rapport d'étude d'impact archéologique et ethnographique dans la zone De Zinigma, Systèmes traditionnels de gestion des sites du patrimoine en Afrique : Principaux résultats de recherche African World Heritage Fund, 47 pages.

THIOMBIANO F. E., BIRBA N., 2015, « *Les vestiges métallurgiques dans le Parc W (Province de la Tapoa-Burkina Faso) : état des lieux* ». Revue Africaine d'Anthropologie Nyansa-Pô. Numéro spécial 2015 -Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI). ISSN : 1819-0642. Pp.226-246.

MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME, 2018, Sites de métallurgie du fer : proposition d'inscription de 5 biens en série sur la liste du patrimoine mondial, Ouagadougou, 127 pages.

MAIRIE DE KOUPELA, 2016, Plan Communal de Développement de Koupéla 2016-2020, 216 pages.

Whc.unesco.org, UNESCO, Centre du patrimoine mondial, consulté le 18 janvier 2024.

19
CONTRIBUTION DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX À LA COHÉSION SOCIALE ET À LA PAIX AU BURKINA FASO : CAS DE OUAGADOUGOU

Christine KIÉMA, *doctorante à l'Université Joseph KI-ZERBO*,

Résumé

Depuis quelques années, le terrorisme s'est développé au Burkina Faso et a mis à mal le vivre ensemble entre politiciens et croyants de sorte que ceux-ci s'accusaient mutuellement. Pourtant, les terroristes qui sévissaient dans le pays, tuaient les populations sans distinction de religion et de rang social. Alors, pour éviter d'installer la discorde entre les populations, les leaders religieux ont réfléchi sur comment vivre dans la cohésion. Par ailleurs, avant l'arrivée des terroristes, la cohabitation entre les populations était pacifique et cordiale. Mais avec l'avènement du terrorisme, le dialogue interreligieux est devenu une nécessité. Il est la relation positive entre des personnes de religions différentes. Il peut se manifester par les échanges de la vie quotidienne, la coopération d'intérêt communautaire, les débats théologiques et le partage des expériences spirituelles. Cette pratique du dialogue est un outil précieux pour la paix et la cohésion. Sa mise en œuvre tient compte des contextes géographiques et des situations variées. Le recours audit dialogue est perçu comme une compétence à acquérir et comme un moyen pour juguler les conflits familiaux et intercommunautaires. Dans le but de combler le manque actuel de cohésion sociale, ce cadre a été instauré dans la ville de Ouagadougou où les différentes religions se rencontrent pour taire les différends. L'objectif de cette étude est d'analyser les actions du dialogue interreligieux qui concourent à l'unité nationale. À travers l'examen des documents et les enquêtes, nous avons eu la certitude que le dialogue interreligieux est le fondement de la cohésion sociale.

Mots-clés : dialogue interreligieux, cohésion sociale, paix, terrorisme.

Abstract

Over the past few years, terrorism has been on the rise in Burkina Faso, undermining the peaceful coexistence between politicians and believers, and leading to mutual accusations. And yet, the terrorists who were rampaging

through the country were killing people regardless of religion or social rank. So, to avoid creating discord between populations, religious leaders reflected on how to live in cohesion. Moreover, before the arrival of the terrorists, cohabitation between religious communities was peaceful and cordial. But with their advent, interreligious dialogue has become a matter of course. It is the positive relationship between people of different religions. It can take the form of everyday exchanges, community cooperation, theological debates and the sharing of spiritual experiences. This practice of dialogue for peace and cohesion has become a valuable tool. Its implementation takes into account different geographical contexts and situations. Recourse to dialogue is seen as a skill to be acquired, and as a means of curbing family and inter-community conflicts. In order to overcome the current lack of social cohesion, this framework has been set up in the city of Ouagadougou, where different religions meet to settle their differences. The aim of this study is to analyze the actions of inter-religious dialogue that contribute to unity. Through document review and surveys, we have become convinced that inter-religious dialogue is the foundation of social cohesion.

Key words : interreligious dialogue, social cohesion, peace, terrorism.

Introduction

Le monde reste aujourd'hui encore en proie à de nombreux conflits qui représentent une entrave sérieuse au développement. C'est le cas du Burkina Faso qui subit depuis 2015 des attaques terroristes dues à la présence des groupes armés islamistes sur son territoire. Cette situation a contraint les populations à pratiquer leurs tâches quotidiennes dans la peur. Avant l'arrivée des terroristes, les différentes communautés vivaient dans la quiétude, vaquaient à leurs occupations quotidiennes et se déplaçaient d'une localité à une autre sans crainte.

Mais l'avènement de la crise sécuritaire a entrainé des conflits violents et souvent attisés en raison de manipulations liées aux appartenances politiques, religieuses et aux intérêts égoïstes. Afin d'enrayer cette crise sécuritaire causée par l'incompréhension et l'intolérance au sein de la société, les leaders religieux s'illustrent de plus en plus dans des actions de prévention et de gestion desdits conflits. Selon ces leaders, il parait urgent d'engager un processus de prévention afin de faciliter un développement harmonieux et équitable. Et pour cela, un dialogue ouvert sur les croyances de chacun et le

respect des cultes de l'autre permettrait pourtant aux burkinabè d'avancer ensemble sur le chemin de la paix et de contrer les conflits.

C'est un engagement qui permet de faire face aux défis croissants de la coexistence pacifique entre les croyants de différentes religions. Et c'est pour éviter la menace conflictuelle que les initiatives en matière de dialogue interreligieux se sont multipliées au sein de groupes d'horizons divers au Burkina Faso en général et à Ouagadougou en particulier. À Ouagadougou, ces initiatives du dialogue interreligieux sont bonnes et utiles pour le vivre-ensemble entre les leaders religieux (le Mogho-Naba, l'évêque de Ouagadougou, le président de la Fédération des Églises et missions évangéliques et le président de la communauté musulmane) et les fidèles au niveau local. Comment le dialogue interreligieux contribue-t-il à la cohésion sociale et à la paix au Burkina Faso ? Pourquoi le dialogue est très important pour promouvoir la cohésion sociale et la paix dans nos milieux de vie ? Comment promouvoir la cohésion dans nos milieux de vie malgré la différence de croyance ? Cette étude exploite les informations issues des entretiens avec les membres du dialogue interreligieux de quelques localités de la ville de Ouagadougou et de l'examen des documents qui ont abordé la même thématique.

L'approche consistera d'abord à déterminer comment promouvoir la paix et la cohésion sociale dans nos milieux de vie malgré la différence de croyance. Ensuite, nous démontrerons en quoi le dialogue est très important entre les différentes religions. Enfin, nous montrerons comment le dialogue interreligieux peut contribuer à la cohésion sociale et à la paix au Burkina Faso.

1. Méthodologie

La démarche consiste à déterminer les cadres théorique, conceptuel et méthodologique. Ces cadres abordent des théories qui sous-tendent la contribution du dialogue interreligieux dans la recherche de la paix et de la cohésion sociale, de la clarification de quelques concepts clés employés dans l'étude et la description de la méthodologie utilisée pour l'étude.

1.1. Le public cible

Notre population cible est composée de toutes les confessions religieuses de deux localités (Tampouy et Bissighin) de la ville de Ouagadougou. En vue d'avoir des données qualitatives et non quantitatives et surtout d'éviter l'encombrement des informations, nous n'avons pas tenu compte de tout le public concerné, mais juste un échantillon.

1.2. La méthode

Pour notre étude, nous avons opté pour l'approche qualitative car elle nous permet d'interpréter et de confirmer les réponses recueillies auprès des enquêtés. Elle permet également une confrontation des données théoriques à celles récoltées sur le terrain. Pour ce faire, nous utiliserons la méthode d'enquête qui se fera à travers un guide d'entretien.

1.3. Cadre théorique

Cette étude repose sur la théorie du projet A3B du Catholic Relief Services (CRS) révisé par Tom Bamat, Nell Bolton, Myla Leguro et Atalia Omer (2015). Cette théorie suit l'approche en trois étapes pour la réconciliation par le biais d'activités dites des trois B qui signifie que la religion et les acteurs religieux pourraient changer leur regard « binding », changer le regard de leur groupe d'identité « bonding » et rétablir la cohésion intergroupe « bridging ». Les activités de « binding » sont centrées sur l'auto transformation, surtout la guérison des traumatismes et le dialogue. Celles de « bonding » sont axées sur le renforcement des relations intra-groupes et de l'action intergroupe. Dans ce contexte, les acteurs sont formés pour agir en qualité d'artisans de paix.

Les activités des trois B favorisent la confiance et les activités intergroupes, telles que les célébrations interconfessionnelles et le dialogue intergroupe. Le but poursuivi par les trois B est un ensemble de résolutions convenues d'un commun accord, pragmatiques et réalisables susceptibles de susciter l'appui des parties prenantes aux niveaux local et central. Les acteurs religieux jouent donc un rôle essentiel dans la transformation des conflits de la base. La création de réseaux interconfessionnels, entre les chrétiens, les musulmans et les traditionnalistes mettent l'accent sur la médiation des différends. Ces activités du dialogue interreligieux favorisent les conditions propices à l'atténuation des conflits et au renforcement de la cohésion sociale.

1.4. Cadre conceptuel

Il se fonde sur la clarification des concepts et expressions tels l'enseignement/apprentissage et le vocabulaire en vue de mieux comprendre cette étude.

1.4.1. Le dialogue interreligieux

Selon la déclaration du Concile œcuménique Vatican II, c'est le dialogue entre les chrétiens et les autres religions réalisé dans un respect de liberté,

d'ouverture, d'écoute afin d'apprendre à se connaitre, à apprécier à la fois nos différences et les valeurs communes qui lient les membres d'une même société. Pour Koudbi KABORÉ (2017), *le dialogue interreligieux et interculturel est le fondement essentiel de la paix et de la compréhension entre les peuples et les nations*. Selon nos enquêtés, il est la relation positive entre des personnes de religions différentes et peut se manifester par les échanges de la vie quotidienne, la coopération pour l'intérêt communautaire, les débats théologiques et le partage des expériences spirituelles. Cette pratique du dialogue pour la construction de la paix et de la cohésion est devenue un outil précieux. Elle est une capacité d'application dans la vie quotidienne qui inclut des conditions diverses. Le recours audit dialogue est perçu comme une compétence à acquérir et comme un moyen pour juguler les conflits familiaux et intercommunautaires.

Conscients de tout ce qui nous rapproche fraternellement dans la foi, à l'intérieur de nos confessions religieuses différentes ; conscients que Dieu ne peut diviser les hommes ; conscients que celui qui est de Dieu ne peut agir que selon Dieu ; conscients aussi que notre Foi au Dieu Amour et miséricorde ne peut être vraie sans un authentique engagement au service de nos frères ; après consultation de la communauté musulmane, et de la communauté chrétienne de Dori et de Gorom-Gorom, a été décidée la création d'une Association fraternelle d'entraide.

Au sujet du dialogue interreligieux, la rencontre entre le pape François et le grand imam d'Al-Azhar, Ahmed el-Tayeb le 04 février 2019 à Abou Dhabi est une preuve tangible. À cette occasion, ils ont signé un document commun intitulé : « *La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune* ». Dans leur allocution, ils avaient appelé les dirigés et les dirigeants internationaux à *« s'engager sérieusement pour répandre la culture de la tolérance, de la coexistence et de la paix ; intervenir, dès que possible, pour arrêter l'effusion de sang innocent, et mettre fin aux guerres, aux conflits, à la dégradation environnementale et au déclin culturel et moral que le monde vit actuellement ».* À partir de ce moment-là, l'organisation des Nations Unies (ONU) a décidé de faire de ce jour une journée internationale de la fraternité humaine en déclarant que : *« La tolérance, le pluralisme, le respect mutuel et la diversité des religions et des convictions font en effet prospérer la fraternité humaine. ».* À cette journée, le bureau du dialogue interreligieux organise dans les différentes localités de la ville de Ouagadougou des manifestations pour la culture de la paix.

1.4.2. La paix

Elle peut être définie comme l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur : le respect de la vie humaine, l'abandon de la violence et la promotion et la pratique du dialogue.

Pour l'ONU, la paix c'est la mise à l'abri de la guerre, et donc nécessairement et sur le même plan, la sécurité.

1.4.3. La cohésion sociale

La cohésion sociale c*'est l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chaque membre de la société l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une communauté solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. Elle est la valeur sociale* qui vise un vivre ensemble harmonieux en société entre ses différentes composantes sociales et culturelles, avantageuse à tous par la sécurité, l'équilibre et la concorde sociétale qui en découlent.

La cohésion sociale est la c*aractéristique d'une société* quand ses diverses composantes sociales et culturelles vivent ensemble en bon entendement et font la sélection du concours afin de prévenir l'insécurité et l'instabilité.

La cohésion sociale est le produit *des choix de convergence* entre les différentes composantes sociales et culturelles d'une société, d'un milieu favorisant les sentiments d'appartenance et de reconnaissance et les comportements collectifs pour s'accepter mutuellement, se faire confiance, coopérer, s'entraider et décider ensemble.

2. Les activités menées dans la ville de Ouagadougou en faveur du dialogue interreligieux

Dans le but de combler le manque actuel de cohésion sociale, ce cadre a été instauré dans la ville de Ouagadougou où les différentes religions se rencontrent pour taire les différends qui compromettent le vivre ensemble à laisser entendre les enquêtés. L'abbé Etienne KABORÉ n'a pas manqué de rappeler le rôle du leader religieux dans la construction du vivre-ensemble. À cet effet, il a exhorté pour plus de tolérance et de paix. Il a dit qu'il faut s'aimer les uns les autres comme le Seigneur nous l'a enseigné. Il poursuit en affirmant que si nous vivons

véritablement l'amour, il y aura la paix. À sa suite, l'imam TRAORÉ a, lui aussi, rappelé la règle de l'amour du prochain figurant dans le saint Coran. Le pasteur Daniel SAWADOGO, à son tour, a prôné l'amour du prochain. Il a invité les membres du dialogue à développer des amitiés avec les croyants de toutes les religions. Pour ce faire, dans chaque localité des activités pour un meilleur vivre ensemble sont menées en particulier lors des grandes fêtes. Pour une entente harmonieuse entre les différents croyants, la période du 4 au 10 mars est une semaine dédiée au dialogue interreligieux en vue de manifester le respect de la croyance d'autrui.

À cette occasion, des actions pour cultiver la paix sont menées par l'équipe du dialogue interreligieux de chaque localité. Cette promotion de culture de la paix et de non-violence profite à toute l'humanité y compris aux générations futures. Il faut rappeler que le dialogue entre tous les groupes religieux peut aider à faire mieux connaitre et mieux comprendre les valeurs communes au genre humain. Le dialogue se concrétise par des rapprochements chrétiens, musulmans et traditionalistes, des visites de courtoisie où les chrétiens rendent visite aux musulmans, chrétiens et musulmans rendent visite aux traditionalistes et vice versa. Il y a également l'organisation d'un diner de gala où les diverses religions se retrouvent sur une même table symbole de la fraternité. À la même occasion, ils organisent un match de foot qui oppose les chrétiens et musulmans à la première mi-temps. À la deuxième mi-temps, on mélange les deux équipes et on scinde. À la fin du match ce n'est ni les musulmans qui sont vaincus, ni les chrétiens. C'est la fraternité qui a gagné. L'échéance est corroborée par des échanges, des partages et des célébrations dans une ambiance festive et chaleureuse.

3. Le dialogue interreligieux comme moyen pour promouvoir la paix et la cohésion sociale

Selon Koudbi KABORÉ (2017), c'est *depuis la résurgence de Boko Haram en 2009 au nord du Nigéria et la progression du terrorisme dans les pays du Sahel, particulièrement au Mali et au Burkina Faso que les autorités publiques sollicitent les leaders religieux afin qu'ils s'investissent dans la sécurité pour aider à lutter contre le terrorisme*. Pr conséquent, pour éviter l'installation de la discorde entre les populations, les leaders religieux ont réfléchi sur comment ils peuvent vivre dans la cohésion et ont instauré le dialogue interreligieux. Le responsable diocésain affirme qu*'avec l'avènement*

des terroristes, cette instauration du dialogue interreligieux était devenue une évidence, voire une urgence. Et le *responsable de la Communauté du Chemin Neuf (CCN) d'ajouter que la question du dialogue interreligieux est une question vitale pour la cohésion sociale et la paix durable au Burkina Faso*. En effet, le dialogue interreligieux est la relation entre des personnes de différentes religions et vise à sensibiliser les fidèles de toutes les croyances afin que ces derniers développent des initiatives pour contribuer aux efforts de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Dans le prolongement de ses idées, le *responsable de la CCN avoue que le dialogue interreligieux dans un contexte national aussi fragile que celui du Burkina Faso, est un effort partagé et inclusif de longue durée. La CCN au Burkina Faso compte poursuivre sa petite contribution au dialogue interreligieux qui reste un des moyens privilégiés pour un retour à la paix durable et pour prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation.*

Il s'agit d'instaurer des actions innovantes et réalisables pour ladite consolidation au niveau communautaire. Ainsi dans chaque localité, ces actions cherchent à renforcer le leadership des communautés dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale à travers :

- le dialogue interreligieux, interethnique et interculturel ;
- l'implication des fidèles de toutes les confessions religieuses au bon vivre ensemble ;
- la culture de la compréhension et de la tolérance mutuelle ;
- la prévention et la résolution pacifique des conflits ;
- la valorisation des mécanismes de prévention des conflits ;
- l'entraide et la solidarité communautaires aux plans humanitaire et sanitaire ;
- etc..

D'après monseigneur Alexandre Bazié (2021), « *tant qu'un véritable dialogue interreligieux ne s'installera pas au Burkina Faso, il sera difficile d'aller à la paix souhaitée* ». En outre, les responsables religieux ont compris que pour que les sources de conflits soient résolues, il faut non seulement une réconciliation mais surtout un dialogue qui permet de dénouer toutes les causes de conflits. Cela témoigne de l'importance de chaque communauté religieuse dans la promotion de la paix et de la cohésion à travers un dialogue fécond et permanent entre les religions. À son sujet, monseigneur Alexandre Bazié (2021), déclare qu'« à *Dori, on a l'Union fraternelle des croyants qui est un modèle et*

c'est dans ce sens que l'étude recommande qu'on puisse créer ces types d'unions dans toutes les treize régions du Burkina ». Hans Küng, lui, admet que

- « Pas de paix entre les nations sans paix entre les religions.
- *Pas de paix entre les religions sans dialogue entre les religions.*
- *Pas de dialogue entre les religions sans recherche fondamentale dans les religions ».*

4. La contribution des religions à la promotion de la paix et de la cohésion sociale

Selon le cardinal Philippe Ouédraogo (2017), « *la diversité religieuse au Burkina Faso est vécue comme une richesse et une chance de vivre-ensemble dans la paix !* » Par exemple lors du coup d'état de (2015), les leaders religieux ont exercé une influence considérable dans la gestion et la résolution des conflits en invitant les deux camps à prôner le dialogue. Les pourparlers ont permis d'apaiser les cœurs, de contrer la radicalisation et d'éviter la confrontation entre les belligérants. Selon les enquêtés, les leaders religieux ont joué un rôle crucial à ce moment en évitant au pays de tomber dans l'impasse avec des issues dramatiques pour les populations. Autrement dit, les initiatives de dialogue ont permis de trouver un terrain d'entende en signant des accords de non-violence. Cela signifie que les religions sont sérieusement impliquées dans la résolution pacifique des conflits que connait le pays des hommes intègres. Lors des coups d'état survenus au Burkina Faso, ils ont joué le rôle de pacificateurs dans la résolution des conflits nés au sein de l'armée. Au début de l'avènement du terrorisme, les croyants s'accusaient mutuellement. Mais avec le rapprochement entre les différentes religions, elles ont su qu'elles ont un ennemi commun à combattre et les membres sont vivement engagés dans la cohésion sociale.

Au fait, les religions sont en mesure de promouvoir ou d'instaurer la paix dans la communauté par leur force d'incitation morale. Et c'est pour cela que les responsables religieux ont travaillé d'arrache-pied dans le rapprochement entre les différentes religions pour le bon vivre-ensemble dans la quiétude. Cela s'est concrétisé par l'organisation des activités faisant la promotion du dialogue interreligieux telles les activités sportives et culturelles, les conférences, le théâtre forum, les prières œcuméniques, les ruptures communes de jeûne, etc. De toute façon, les instances religieuses et leur hiérarchie ont une force d'influence conséquente pour instituer la paix en argumentant à partir de la morale initiale.

C'est cette morale initiale qui a peut-être servi d'intérêts égoïstes qui ont conduit certains individus à prendre les armes contre leur prochain. Le dialogue interreligieux est un levier de promotion de la paix. Afin de lever la suspicion en ce temps de crise sécuritaire, à Ouagadougou, les religions sont fortement engagées dans la cohésion sociale à travers des rencontres d'échanges et de partages. À son propos, l'imam Tiégo Tiemtoré (2017) affirme que « *la communauté musulmane a été remarquable par la participation à toutes les initiatives de dialogue ayant jalonné l'histoire du pays* ». Par exemple le 9 décembre dernier, les comités du dialogue interreligieux des différentes localités de la ville de Ouagadougou se sont réunis en assemblée générale pour rappeler aux différents acteurs leur rôle dans la préservation du vivre ensemble et proposer des actions fortes dans le sens de la prévention des conflits, du renforcement du dialogue interreligieux et la lutte contre l'extrémisme violent. À cette occasion, le responsable a demandé aux chrétiens de faire des dons aux frères musulmans durant le mois de ramadan, d'aller dans les lieux de prière saluer et transmettre le message de cohésion et de fraternité. Autrement dit, la présence des chrétiens dans les lieux de prière à chaque fête musulmane traduit la solidarité chrétienne. Cette attitude est également vécue lors des fêtes chrétiennes. L'imam affirme que « *la participation des leaders musulmans à des rencontres sur le dialogue inter-religieux, les vœux réciproques à l'occasion des fêtes, les visites chez d'autres leaders religieux, sont autant d'actes qui construisent une paix commune* ».

Les assemblées générales permettent de raffermir la foi, gage d'une participation au renforcement de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Les participants ont salué l'initiative et promettent d'être des ambassadeurs de la tolérance religieuse et des promoteurs de la paix. Les acteurs du dialogue interreligieux s'engagent à promouvoir les valeurs morales et culturelles dans leur milieu de vie.

Jean-Paul Tregouët (2022), différencie divers niveaux d'échanges à savoir *« Le magistère de l'Église catholique en a répertorié quatre formes : le dialogue de la vie quotidienne, le dialogue des œuvres, qui correspond aux actions menées ensemble pour le bien commun, le dialogue des échanges théologiques, et le dialogue de l'expérience religieuse ».*

Durant le mois du ramadan, il est demandé aux chrétiens de faire des dons aux frères musulmans. Le jour de la fête du ramadan, aller aux lieux de prière et prier avec eux.

Le jour de la fête de Noël est également l'occasion de faire la paix avec ses proches et de tendre la main aux autres, peu importe leur croyance. En ces temps de crise sociale et de crispations identitaires, favoriser le dialogue entre les religions paraît essentiel. À l'échelle nationale comme locale, des religieux échangent quotidiennement avec d'autres confessions pour combattre l'ignorance et l'intolérance. Le vivre ensemble s'affiche aujourd'hui comme une compétence d'ouverture à l'Autre. À son sujet, I. Asgaraly (2005), « *met en évidence les précautions à avoir envers l'autre afin de mieux le connaître et le comprendre pour ainsi prévenir les conflits et favoriser la cohésion sociale et la paix* ».

Cela veut dire que l'intégration de la population de la planète par la démarche interculturelle n'est plus un choix, elle devient une obligation sociétale pour éviter la guerre. Et Souaibou Nombre (2017) admet que « *la montée de l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes au Sahel impose un dialogue interreligieux permanent. L'apparition de groupes extrémistes violents comme Ansarul-Islam dans le Sahel burkinabè a aussi comme corollaire les frustrations sociales. Il est donc impératif, au nom de la cohésion sociale, d'outrepasser les différences afin de bâtir une société beaucoup plus inclusive et respectueuse des droits humains* ». Le dialogue interreligieux vise à donner plus de place à l'entente et à la cohésion sociale. Il met en avant la nation comme principal acquis à sauvegarder et fait ainsi de la religion un outil au service de la paix, du vivre-ensemble et de la réconciliation.

Conclusion

En définitive, nous avons clarifié certains concepts que nous avons jugé nécessaire pour la compréhension de l'étude. Avec les réponses issues des enquêtes, nous avons eu la certitude qu'il est nécessaire d'encourager les activités destinées à promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures, afin de renforcer la paix, la stabilité sociale, le respect de la diversité et la compréhension mutuelle. À cet effet, le rôle des responsables religieux en tant que guides, éclaireurs et rassembleurs est plus que jamais crucial dans un monde déchiré par des vices divers menant à des guerres fratricides où l'Homme tue son semblable en croyant ainsi servir Dieu.

Le dialogue entre les religions, porté par l'ensemble des leaders religieux, contribue fortement à l'instauration du vivre-ensemble entre musulmans, chrétiens et coutumiers et à la création d'une unité d'ensemble pour la paix. Le dialogue interreligieux enseigne que la tolérance, le pluralisme, le respect mutuel et la diversité des religions et des convictions font en effet prospérer la fraternité humaine ; et que malgré les diverses appartenances religieuses, les populations terrorisées ont ensemble un ennemi commun et seule l'union des fils et filles du pays pourrait résoudre les conflits de tout genre. Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que nos objectifs sont atteints.

Bibliographie

ASGARALLY Issa, 2005, L'interculturel ou la guerre, Le Clézio, Port-Louis de Maurice, Presses du M.S.M., 120 p.

DURAND Jean-Dominique, 2022, Le dialogue entre juifs et chrétiens relève-t-il du dialogue interreligieux ? Maison des Associations.

KABORÉ Koudbi, 2017, Mouvement interreligieux et usages d'Internet au Burkina Faso. Le cas de l'Union fraternelle des croyants (UFC) de Dori, 14 p.

NOMBRE Souaibou, 4 décembre 2017, Dans le Sahel burkinabè, des leaders religieux promeuvent le dialogue interreligieux, Agence d'information du Burkina.

SOW Magueye, 2018, « Religion, laïcités et contrat social : Fondements, bilan et perspectives », actes du colloque, Dakar, Édition jubilaire, 63 p.

Statuts de l'UFC, 6 décembre 1974, Archives du gouvernorat de Dori, Archives non classées.

TOM Bamat, NELL Bolton, MYLA Leguro et ATALIA Omer, 2017, L'action interreligieuse pour la paix. Études sur la coopération entre chrétiens et musulmans, Catholic Relief Services, 114 p.

UNESCO, 2002, Déclaration universelle sur la diversité culturelle, Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg.

20

ANALYSE SÉMIOTIQUE DES CONFLITS RELIGIEUX AU NORD DU BURKINA FASO

Masseniva TRAORÉ, *doctorante au Laboratoire langues, discours, et pratiques artistiques, Université Joseph KI-ZERBO*

Résumé

L'article examine les conflits religieux au Nord du Burkina Faso. Ces conflits regroupent certaines personnes revendiquant des appartenances religieuses différentes. D'autres issus de la même communauté ne partagent pas forcément les mêmes idéologies divines. Cette conception différente de la religion les pousse à s'affronter en permanence quant à son application. Ainsi, naissent les conflits entre les religieux. Cet état de fait interpelle l'État et les acteurs de la vie socio professionnelle. Pour relever la signification contenue dans ce présent article, nous évoquons la théorie de la sémiotique de la discursivisation. Comme hypothèse, les modalités discursives facilitent la configuration des acteurs, la temporalisation et la spatialisation des conflits religieux. Ainsi, l'objectif de cette réflexion est d'identifier les configurations discursives desdits conflits. La méthodologie s'appuie sur la démarche analytique, sur la recherche documentaire et sur la recherche en ligne. De plus, des entretiens avec les populations concernées permettent de recueillir plusieurs perceptions des conflits religieux auxquels elles ont assisté. Des résultats, il ressort que les conflits religieux mettent en péril la cohésion pacifique et le vivre ensemble des communautés. Aussi, les participants soulignent que l'implication du politique dans les activités religieuses créée des conflits entre eux qui aboutissent à la violence faisant des blessés. Des solutions, il s'avère que les autorités traditionnelles/ coutumières et religieuses jouent un rôle important dans la résolution des conflits religieux.

Mots clés : Sémiotique – conflits religieux– discursivisation.

Abstract

The article examines religious conflicts in northern Burkina Faso. These conflicts bring together certain people claiming different religious affiliations. Others from the same community do not necessarily share the same divine

ideologies. This different conception of religion pushes them to constantly confront each other regarding its application. Thus, conflicts arise between religious people. This state of affairs calls into question the State and those involved in socio-professional life. To highlight the meaning contained in this present article, we evoke the theory of the semiotics of discursivization. As a hypothesis, discursive modalities facilitate the configuration of actors, the temporalization and spatialization of religious conflicts. Thus, the objective of this reflection is to identify the discursive configurations of said conflicts. The methodology is based on the analytical approach, documentary research and online research. In addition, interviews with the populations concerned make it possible to gather several perceptions of the religious conflicts they witnessed. The results show that religious conflicts endanger the peaceful cohesion and living together of communities. Also, the participants underline that the involvement of politicians in religious activities creates conflicts between them which lead to violence causing injuries. Solutions, it turns out that traditional/customary and religious authorities play an important role in resolving religious conflicts.

Key words : Semiotics – religious conflicts – discursivization.

Introduction

Un conflit religieux est l'ensemble des manquements, des mésententes, de différences entre un ou plusieurs groupes de personnes dont l'objet de quête est la croyance. Toutefois, « certaines études récentes montrent que depuis la fin de la seconde guerre mondiale beaucoup de conflits présentent des dimensions, ou des causes religieuses, qu'ils tendent à être violents et plus longs que les autres, et qu'il y a eu une augmentation globale de leur nombre (c'est à dire des conflits dans lesquels au moins l'un des protagonistes pense que la religion est l'enjeu principal) ». Fox Jonathan (2004, p. 70). C'est dans ce sens que bon nombre de religieux font recours à la haine et à la violence pour faire valoir leur croyance. Certains religieux prétendent appliquer la loi religieuse qui n'est pas respectée chez d'autres et ce qui fait naitre les conflits.

Au regard de cette situation alarmante, comment la sémiotique peut-être aider à clarifier les conflits religieux ? Comme hypothèse, les modalités discursives facilitent la configuration des acteurs, la temporalisation et la spatialisation des conflits interreligieux. L'objectif de cette réflexion est d'identifier les configurations discursives des conflits religieux en évoquant la

sémiotique de la discursivisation. Pour mener cette étude, notre démarche est analytique. Pour cerner le sujet des conflits religieux, complexes et multiformes, nous avons recueilli tout d'abord les perceptions des différents acteurs sur le terrain à l'aide d'un questionnaire de type qualitatif et d'un guide d'entretien.

Dans ce travail de recherche, deux (02) techniques d'approche ont fait l'objet de l'analyse. Il s'agit des techniques individuelles et des techniques de groupe. En ce qui concerne les techniques individuelles, nous avons procédé ainsi qu'il suit : les entretiens avec les populations concernées et les questionnaires administrés nous ont permis de détecter les conflits religieux dans la région du Nord et leurs perceptions sur divers plans. À propos des techniques de groupes (focus group), nous nous sommes entrenue avec des groupes de discussion composés de 3 à 5 personnes. Cela nous a permis de recueillir les informations afin de situer les acteurs des conflits religieux, d'évaluer leurs perceptions ou de comprendre leurs points de vue, leurs opinions et leurs comportements vis-à-vis des autres faces à un conflit. La présente étude comporte deux (02) grands points à savoir les concepts définitionnels et l'analyse sémiotique de la discursivisation.

1. Notion du conflit religieux et ses causes

Une étude approfondie nécessite des clarifications conceptuelles afin de mieux analyser les conflits religieux. Ainsi, dans cette analyse nous définissons la notion du conflit religieux en faisant référence à la religion, au conflit religieux, au conflit intra religieux et au conflit interreligieux. À l'issue de cette définition, nous dégageons ses causes c'est à dire les raisons qui poussent les religieux à s'affronter.

1.1. Notion du conflit religieux

Selon Dimitri Georges Lavroff (2004, p. 320), « la religion est un ensemble de doctrines et de pratiques qui constituent le rapport de l'homme avec la puissance divine. Elle suppose donc que l'homme croit qu'une force le domine, commande son destin et exige des actes de foi, de soumission, des offrandes et surtout le respect ». Le conflit religieux est un conflit opposant les partisans de religions différentes.

Le conflit intra religieux oppose deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes appartenant à la même communauté religieuse et porte sur la religion. Il est dû souvent à la mauvaise interprétation des textes religieux des personnes de même confession et au conflit de leadership au sein de la communauté.

Quant au conflit interreligieux, il oppose deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes appartenant à deux ou plusieurs communautés religieuses distinctes et porte, lui aussi, sur la religion. Ce type de conflit résulte le plus souvent de l'intolérance, de la montée du fondamentalisme religieux et du non-respect des textes régissant l'implantation des lieux de culte.

Selon un enquêté, « un conflit religieux est l'ensemble des manquements, des mésententes, de différences entre un ou plusieurs groupes de personnes autour d'une croyance ou des croyances ».

1.2. Causes des conflits religieux

Les causes des conflits religieux dans la région du Nord en particulier dans la ville de Ouahigouya sont liées à l'existence d'une multitude de groupes religieux musulmans, à savoir les tidiania (soufis), les musulmans et le mouvement sunnite. Chacun des groupes veut faire valoir sa religion en traitant l'autre différemment et cela provoque des conflits entre eux. Selon les participants, les fidèles sont généralement la cause des conflits et cette situation est liée, entre autres, à l'ignorance, à la marginalisation, aux inégalités, au manque de considération de la religion d'autrui, aux incompréhensions entre les acteurs religieux, au non-respect des écrits (textes) divins (révélés), de même qu'à l'irresponsabilité de certains croyants. Leur passion pour la religion les pousse à mettre leurs idées en avant et non ce que prescrit le Coran, en ajoutant leurs pensées personnelles.

> Respecter les principes de la religion est considéré comme une manière de vivre. Le fait de bien pratiquer la religion est vu par certains comme autre chose. Des discriminations sont consacrées au sein des religions par nos autorités. Ainsi, les sœurs religieuses catholiques peuvent porter leur voile pour faire la photo d'identité tandis que cela est interdit aux femmes musulmanes. Beaucoup d'entre elles ne la font pas à cause de cette discrimination et cela fruste le mouvement sunnite, qui le condamne avec fermeté (interview avec un fidèle religieux).

2. De la discursivisation des conflits religieux

Dans cette analyse de la discursivisation, il est question d'examiner trois (03) composantes, à savoir l'actorialisation, la temporalisation et la spatialisation. Comme le mentionne Mahamadou Lamine Ouédraogo (2021, p. 205), « la sémiotique du discours présente les figures en les associant au cadre situationnel (espace, temps, acteurs). La discursivisation est alors fonction des paradigmes qu'offrent les configurations spatiale, temporelle et actorielle. Une modification de ces dernières affecte qualitativement la circulation de la signification ».

Dans cette partie nous décrivons les rôles des acteurs immédiats dans un conflit religieux. Il s'agit des fidèles de confessions religieuses, les leaders religieux, les sectes religieux et les extrémistes religieux.

2.1. Actorialisation

L'actorialisation est le processus par lequel on examine la configuration des différents acteurs en mettant en exergue leurs rôles. Les acteurs, dans l'univers sémiotique, font partie de la chaîne du discours. En effet, « on est arrivé, petit à petit, en empruntant la voie déductive, à se représenter le discours narratif comme étant recouvert d'un réseau relativement dense de rôles actantiels manifestés, de manière tantôt disjointe, tantôt conjointe, par des acteurs qui, eux, peuvent déjà être considérés comme des éléments du discours » Joseph Courtés (1991, p. 163). Ainsi, ces acteurs sont des individus intégrant et assumant un ou plusieurs rôles.

Du point de vue actorielle, nous décrivons les rôles des acteurs immédiats dans un conflit religieux. Il s'agit des fidèles des confessions religieuses, des leaders religieux, des sectes religieuses et des extrémistes religieux.

2.1.1. Les fidèles de confessions religieuses

L'analyse de la discursivisation des conflits religieux, permet de décrire les fidèles religieux à travers leurs rôles dans cette région. Les fidèles sont ceux qui prononcent le nom de Dieu et se disent croyants, prient derrière un leader religieux. Ils sont des sages qui prônent la paix, la tolérance, la sécurité et l'entente entre les populations, prient pour une bonne gouvernance, la stabilité du pays dans la santé. En outre, de façon générale, nous constatons avec amertume que se sont les musulmans qui ont une collaboration très difficile entre eux. Ainsi, les enquêtés nous ont fait savoir que dans la religion musulmane, les fidèles sont

divisés en deux groupes. Les musulmans et le mouvement sunnite qui sont en permanence en conflit. Ce deuxième groupe (les sunnites) dit qu'il y a trop de laisser-aller dans la pratique de la religion, alors il faut de la rigueur pour que les fidèles musulmans soient sur le droit chemin. Ils ont une autre façon de voir les choses, c'est-à-dire qu'eux seuls font ce qui est écrit dans le Coran. Exemple : ne pas serrer la main d'une femme est recommandé par le Coran et permet de valoriser la femme.

Le Burkina Faso se trouve à la croisée des deux grands espaces qui composent l'Afrique de l'Ouest : la région sahélienne, où un islam rigoriste semble gagner du terrain et où des groupes armés et terroristes sont actifs ; et la zone côtière, marquée par l'essor de nouvelles églises protestantes qui adoptent parfois un discours intolérant à l'égard des autres religions. Pire, les attentats de janvier 2016 ont été un choc, tant pour la population que pour la classe dirigeante. Ils ont été suivis de cas isolés d'agression verbale contre des musulmans, révélant une certaine stigmatisation et une inquiétude jusque-là inexistante. Les questions liées à la religion sont taboues au Burkina Faso. La coexistence pacifique repose sur le pluralisme religieux et le caractère secondaire généralement peu marqué de l'identité confessionnelle. Par conséquent, il existe des frustrations parmi les musulmans, liées au décalage entre leur poids démographique (60 pour cent de la population, contre 25 pour cent des chrétiens et 15 pour cent d'animistes et leur faible représentation au sein de l'élite politique et administrative. International Crisis Group (2016). De cette analyse des conflits religieux, il ressort que les fidèles religieux ont des rôles à jouer dans cette région.

2.1.2. Les leaders religieux

Dans la configuration sociale, les leaders religieux ont un rôle particulier permettant de contribuer à la prévention des conflits, car ils ont un lien direct avec les croyants. Ils ont la légitimité pour énoncer un discours religieux au service de la paix, un discours contre la violence et pour dire que l'on ne saurait tuer et violenter au nom de la religion. C'est pourquoi il est important de souligner que le dialogue inter-religieux est un inestimable instrument de paix non seulement pour désarmer et désamorcer les préjugés et les discriminations, mais aussi pour permettre de fructueuses coopérations au service du bien commun. Ce qui montre que les leaders religieux au Burkina Faso jouent un rôle clé pour la préservation de la paix. Comme le souligne El Hadj Abdoul Rahmane Sana (2020), représentant de la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB) :

> l'islam a toujours prôné une coexistence pacifique des communautés religieuses. L'islam n'appelle pas à une violence aveugle contre les adeptes des autres religions. Au contraire, nous devons nous comprendre, nous entendre dans notre vie de tous les jours. Cohabiter pacifiquement, c'est ce que l'islam nous enseigne.

L'abbé Etienne Kaboré (2020), représentant de la conférence épiscopale Burkina-Niger, qui est tout à fait en phase avec El Hadj Abdoul Rahmane Sana, affirme que les évêques du Burkina Faso travaillent pour que disparaisse tout discours qui engendre la haine et la violence. Selon lui, « aucune religion n'incite à la violence, aucune religion n'invite à la guerre ». Cependant, des chefs religieux sont impliqués parfois dans des conflits mettant en cause des valeurs sacrées, des lieux saints, des objets sacrés et le non-respect des évènements. C'est dans ce sens que Scott Atran (2011) cité par Anne-Bénédicte et Gauthier Vaillant (2015) précise : « lorsqu'un conflit est récupéré par des chefs religieux qui y ajoutent des valeurs sacrées, la violence peut persister pendant des décennies, voire des siècles, écrit ce chercheur au CNRS et à l'Université du Michigan. Les conflits initialement matériels (personnes, lieux, objets, évènements) deviennent alors des luttes essentielles, comme lorsqu'une terre devient une ''Terre sainte'' ».

Selon les participants musulmans,

> on peut nommer les imams, les muezzins, les cheiks comme leaders religieux. Les imams peuvent résoudre le problème de l'éducation, prodiguer des conseils aux fidèles musulmans. Ils les forment et jouent le rôle de médiateurs dans les conflits intra et extra religieux. Les muezzins forment, jouent le rôle de médiateurs aussi et accompagnent les imams dans la résolution des problèmes auxquels les fidèles musulmans font face. Les cheiks sont au-dessus des imams. Ils coordonnent les imams et sont très écoutés par rapport aux imams. Les conflits auxquels les imams n'arrivent pas à trouver de solutions sont généralement résolus par les cheiks.

2.1.3. Les sectes religieuses

Le mot « secte » désigne, en français moderne, une communauté humaine dont les membres suivent avec rigueur une même doctrine philosophique, religieuse ou politique, en l'occurrence avec d'autres groupes et sans assumer une position dominante qui lui conférait un monopole ou un caractère officiel. Le terme a pris dans plusieurs langues, et particulièrement en français contemporain, une connotation péjorative, voire polémique, et tend à y désigner à présent un groupe ou une organisation, souvent mais pas nécessairement, à caractère religieux, dont les croyances, les pratiques ou le comportement sont jugés obscurs, inquiétants ou nocifs par le reste de la société.

Ces sectes religieuses ont une configuration sociale particulière dans cette mise en discours. Leurs adeptes suivent aveuglément leurs savants. Ce qui signifie que tout ce que ces savants disent, les fidèles leur font entièrement confiance même si cela n'est pas religieux. Ils sont à 100% persuadés que leurs savants les feront entrer au paradis alors que dans la religion, chacun est responsable devant Dieu. Dans les sectes, les responsables portent le fardeau de leurs fidèles, c'est-à-dire qu'ils peuvent leur pardonner leurs péchés, les purifier, etc.

Dans la configuration sociale, les responsables des groupes dits « sectaires » sont souvent suspectés d'étouffer la liberté individuelle au sein du groupe ou de manipuler mentalement leurs membres, en s'appropriant parfois leurs biens et les maintenant par divers procédés dans un état de sujétion psychologique ou physique, entre autres, par la fatigue, et en outre de menacer l'ordre public. Les sectes de l'univers biblique sont très appréciées au Burkina car elles brouillent les pistes en ajoutant les chants, les transes, pseudo-guérisons miraculeuses et incantations mystiques à l'aspect déjà familier de la Bible. Le moindre illettré aux dents longues, peut du jour au lendemain, créer son « église » dans un entrepôt et y inviter tous ses nouveaux fidèles qui, par leur fréquentation et leur aumône, assureront directement la subsistance du « pasteur ».

Ainsi, les sectes d'origine américaine qui avaient le monopole, il y a encore 10 ans, se sont vues dépassées par les centaines d'églises sectaires locales qui ont fleuri à travers le pays. Dans une région du monde où les débouchés économiques sont rares et où trouver du travail constitue un parcours du combattant, créer une secte biblique est un des meilleurs business de ce début

du XXIe siècle ! D'autant que le Burkina Faso permet une liberté totale de culte (prévu dans la Constitution) et que certains groupuscules disposent même d'une fréquence FM. Jean Pierre Caillon (2010).

Selon les enquêtés,

> les sectes religieuses sont des religieux qui utilisent la religion à d'autres fins. Du côté des musulmans, ils utilisent des versets coraniques à d'autres fins qui ne sont d'ailleurs pas recommandées par la religion musulmane. Donc ils le font en cachette.
>
> Ces sectes religieuses ont une particularité : leurs adeptes suivent aveuglément leurs savants. Ce qui signifie que tout ce que ces savants disent, les fidèles leur font entièrement confiance même si cela n'est pas religieux. Ils sont à 100% persuadés que leurs savants les feront entrer au paradis alors que dans la religion, chacun est responsable devant Dieu. Dans les sectes, les responsables portent le fardeau de leurs fidèles, c'est-à-dire qu'ils peuvent leur pardonner leurs péchés, les purifier, etc.

2.1.4. Les extrémistes religieux

Étymologiquement, le mot « extrémiste » vient du latin « extremus », le plus à l'extérieur, qui est au bout, qui est à l'extrémité, extrême, superlatif de exterus, extérieur, du dehors, étranger.

L'extrémisme est la tendance à adopter une attitude, une opinion extrême, radicale, exagérée, poussée jusqu'à ses limites ou à ses conséquences extrêmes. Ces opinions extrêmes peuvent servir de fondements théoriques qui prônent le recours à des moyens extrêmes, contraires à l'intérêt général, voire agressifs ou violents.

L'extrémisme est un terme utilisé pour qualifier une doctrine ou attitude (politique, religieuse ou idéologique) dont les adeptes refusent toute modération ou toute alternative à ce que leur dicte cette doctrine. Les actions extrémistes sont, par conséquent, des méthodes (pouvant être violentes et agressives) ayant pour but un changement radical de leur environnement.

En un mot, un extrémiste est celui qui est partisan d'une opinion extrême, qui est favorable aux opinions extrêmes ou qui prône des opinions extrêmes (enragé, fanatique, jusqu'au-boutiste, ultra). (Le Dictionnaire Toupie).

Dans la configuration sociale, les extrémistes religieux sont des religieux dont l'appréciation de certaines parties du Coran est plus radicale. Cela peut conduire à l'intolérance, à l'adoption de certains comportements vis-à-vis de l'autre. Ils prônent le fait que leur religion est la meilleure parmi les autres religions pratiquées. Au sein de la même religion musulmane, certains disent qu'ils ne sont pas des musulmans. Par conséquent, ils ont des propos tendant à négliger les autres. Dans les localités, ils utilisent la violence pour se faire entendre. Ces extrémistes religieux sont tous ceux qui exagèrent en matière de religion. Par exemple jeûner jusqu'à mourir, ne pas s'approcher d'une femme jusqu'à sa mort. Dans la religion, il y a des prières obligatoires, mais certains le font dans l'extrême et c'est cela qui est interdit. En exemple, nous faisons référence aux terroristes, qui contraignent les populations à pratiquer leur religion de crainte d'être exécutées, or nul n'est contraint en matière de religion, la vérité, car la religion est une histoire de cœur. Nous constatons par ailleurs dans cette configuration, qu'un extrémiste religieux est celui qui se dit plus pieux que les autres. Jésus a dit que celui qui se croit au-dessus des autres s'abaisse. De nos jours, parmi les musulmans, un groupe s'est autoproclamé en disant que toutes les femmes doivent porter des habits noirs et se voiler, que les hommes doivent porter des pantalons courts et laisser une longue barbe. Est-ce que la recherche de Dieu nécessite tout cela ? Dieu ne regarde pas la tenue, mais le cœur. Est-ce qu'il faut obliger les gens à faire ce qu'ils ne veulent pas ? Non, car cela est formellement interdit.

En outre, le G5 Sahel (2016), au Burkina Faso, confirme que depuis l'attentat du 15 janvier 2016 et la multiplication des attaques au nord du pays, le modèle de tolérance est malmené. Ainsi, « les tensions entre les communautés religieuses et à l'intérieur d'elles, les frustrations engendrées par la perception d'un État ayant une préférence religieuse et, surtout, la montée en puissance des pratiques conservatrices ostentatoires témoignent d'une certaine radicalisation sur le plan religieux », souligne le professeur Augustin Loada ancien ministre et politologue burkinabé cité par Le G5 Sahel (2016).

Un leader religieux nous a souligné ceci :

> Il y a deux grandes religions, à savoir l'islam et le christianisme. Ces deux grandes religions ont leurs prophètes qui sont Mohammed et Jésus, qui ont toujours prôné la paix. Pourquoi donc ces extrémistes religieux prononcent les noms de ces prophètes en faisant du mal à leur prochain ? Sûrement qu'ils ont mal compris la religion et qu'ils la pratiquent en fonction de leurs idéologies. Ainsi, la paix est devenue juste un mot et non une pratiqué ; or comme le dit Félix Houphouët-Boigny : ''La paix, ce n'est pas un mot mais un comportement.'' De nos jours, nous sommes à la recherche de la vraie paix et, selon lui, c'est seulement dans les paroles.

3. La temporalisation des conflits religieux

Selon Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtés (1979, p. 288), la temporalisation comporte la localisation temporelle qui précise le temps énoncif et le temps énonciatif, c'est à dire, le temps d'alors et le temps de maintenant, la concomitance ou la non concomitance des opérations, l'antériorité ou la postériorité des évènements.

Les conflits religieux sont permanents ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de périodes fixes où ils surviennent. C'est lorsque l'un des camps se sent envahi, qu'il estime son identité comprise qu'il se rebelle. Autrement dit, c'est lorsqu'il y a une frustration identitaire, lorsqu'on a le sentiment d'être étouffé, qu'on riposte.

Dans la région du Nord, les musulmans sont les plus nombreux, car représentant environ 80% de la population. Les animistes et les catholiques viennent en deuxième et troisième position avec respectivement des proportions de 10,1% et 7,6% de la population. Les protestants, les sans-religions et les adeptes d'autres religions sont faiblement représentés. Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Au niveau provincial, ce constat est également valable, sauf dans la province du Passoré, où la proportion de musulmans n'atteint pas 50% (INSD). Ces conflits peuvent donc naître à tout moment entre ces religieux. Comme la

religion musulmane est la plus pratiquée, ses adeptes se considèrent toujours au-dessus de ceux des autres religions, dont les pratiquants se sentent frustrés.

Les conflits entre les religieux ne manquent dans cette partie du Burkina Faso. C'est ce qui explique que dans cette région, les musulmans, les plus nombreux, aient eu à contester l'installation d'une église au sein de leurs communautés. À titre d'exemple, nous faisons référence au pasteur Jean Ouédraogo dans la ville de Ouahigouya. Sandre Francello (2003), décrit l'histoire de l'installation d'un pasteur renommé dans la ville de Ouahigouya :

> Au début de l'année 2000, le pasteur Jean est affecté à Ouahigouya, au nord du Burkina Faso, pour y diriger la première assemblée de l'Église de Pentecôte. Comme souvent dans cette épreuve, le pasteur-missionnaire est peu soutenu par son Église-mère. Il trouve difficilement une maison car peu de propriétaires acceptent de louer à un chrétien. Il faut préciser que très souvent, l'identité religieuse d'un individu ne peut être gardée secrète, c'est au contraire l'une des premières questions que se posent des interlocuteurs et plus encore à l'occasion de passer un contrat [...].
>
> Lorsque le pasteur Jean ouvrit la première assemblée de l'Église de Pentecôte à Ouahigouya, Dramane le rejoignit et seconda le pasteur dans ses efforts pour l'évangélisation des musulmans de la ville. Dans leur démarche, ils se heurtent à l'hostilité des habitants. Beaucoup de musulmans refusent l'idée même qu'on leur parle de Jésus. Dramane raconte que lorsque le pasteur et lui se présentaient devant chaque maison, ils étaient d'abord bien accueillis. Mais lorsqu'ils prononçaient le nom de Jésus, ils essuyaient bien souvent un refus catégorique :
>
> Selon Dramane, quand tu quittes, surtout l'islam, pour aller vers le christianisme, les gens acceptent ça difficilement. En tout cas, chez nous ici, souvent, il arrive qu'on te chasse de la famille, et c'était le

> cas à Gourcy, chez mon tuteur, c'est là-bas qu'il y a eu des problèmes, (…) On m'a dit de prendre mes affaires et de rejoindre le pasteur.

En plus des conflits liés à l'installation de certains leaders religieux, nous pouvons noter des langues étrangères comme le français pour faire des cultes au sein de certaines églises dans la ville de Ouahigouya au lieu d'utiliser le ''moore'' comme la langue connue de tous. Cela fruste parfois certains fidèles religieux qui ne comprennent pas cette langue dite étrangère. Cela s'explique par le fait que les églises des Assemblées de Dieu sont minoritaires et c'est ce qui ne leur permet pas de s'affirmer. Ainsi, peuvent naître des conflits au sein de la même communauté religieuse. Pour l'historien du christianisme Yves Chiron « la dimension religieuse est constitutive de toute société. Cela peut surprendre dans nos sociétés laïques, parce que nous ne la prenons plus en compte, mais je pense que la raison religieuse- comme la race ou la langue- peut ressurgir ''naturellement'' dans un conflit ».

Selon un enquêté religieux,

> avec l'avènement des nouveaux leaders religieux, il y a ceux, de nos jours, qui ne lisent plus le Coran ni la Bible avant de faire passer un message mais le font en fonction de leurs pensées, ce qui divise les communautés.

4. La spatialisation des conflits religieux

La spatialité c'est la procédure par laquelle on situe les acteurs dans l'espace. Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtés (1979, p. 358) expliquent que la spatialisation « est obtenue par des débrayages effectuées par l'énonciateur pour projeter hors de lui, et appliquer sur le discours-énoncé, une organisation spatiale plus ou moins autonome, qui sert de cadre pour l'inscription des programmes narratifs et leurs enchaînements ». Ce qui signifie que la spatialisation consiste à articuler les espaces dans lesquels s'installe le faire des acteurs à travers leurs différents rôles. Cette définition nous amène à dire que l'espace est partout que soit dans les textes littéraires ou non littéraires, dans les images en un mot où vit tout être humain.

L'espace public religieux désigne l'espace social dans lequel sont mis en œuvre les rituels et les pratiques de communication qui portent sur le sacré et qui mettent en scène, finalement, ce qui est considéré comme irreprésentable. C'est en même temps ce caractère irreprésentable qui fonde l'aménagement de ces espaces comme une forme de sublimation esthétique. Exprimer et représenter le non-représentable impose de mettre en œuvre des normes esthétiques à la fois extrêmement rigoureuses et complexes pour manifester la sublimation. C'est ainsi que l'architecture religieuse construit des monuments qui sont des signifiants de cette sublimation esthétique. Les cathédrales du Moyen Âge chrétien ou les mosquées musulmanes comme celle de Cordoue en sont des exemples. Bernard Lamizet (2011, pp. 53-54).

Les lieux de culte : ce sont des lieux où les leaders religieux dirigent des prières, font des prêches en évoquant le bon vivre-ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique. Il s'agit des mosquées, des églises, des lieux sacrés et des lieux publics. Dans cette partie septentrionale du Burkina Faso, où la religion musulmane est la plus pratiquée, les fidèles sont en permanence en conflit entre eux. Il existe plusieurs catégories de musulmans dans cette région qui sont, entre autres, le mouvement sunnite, la Tidjanya, et le mouvement Ahmadiyya. De cette analyse il ressort que les adeptes du mouvement sunnite appliquent la rigueur lors des prières, car ils disent que les autres ne font pas ce que Dieu a dit dans le Coran. Lors des prières, ils exigent que les autres se positionnent comme eux afin de mieux prier et cela est source de conflits entre eux.

Dans cette région du Burkina, les lieux de culte sont devenus des zones d'insécurité menaçant la vie des religieux. Cela est notamment constaté dans les églises et les mosquées, où les fidèles sont en permanence confrontés à des actes terroristes qui mettent en péril leurs vies. En effet dans le Nord du pays, des leaders chrétiens et musulmans ont été assassinés par ces meurtriers. Il s'agit de catholiques, de protestants et d'imams. Ces hommes armés ordonnent à ces derniers de renoncer à leur foi. Justin Kientega (2019), confirme cela :

> Depuis le mois de mai, au moins cinq attaques ont ciblé des chrétiens, faisant plusieurs victimes. L'irruption d'une vingtaine d'hommes armés en pleine messe dominicale dans l'église de Dablo, dans le nord, a particulièrement marqué les esprits. L'attaque, perpétrée le 12 mai 2019, a fait six morts dont un prête qui célébrait la messe. Depuis,

> la liste des victimes froidement exécutées ne cesse de s'allonger. Selon plusieurs témoignages, les assaillants ont intimé l'ordre aux fidèles de renoncer à leur foi. Ils ont brûlé les croix et autres objets du culte et n'ont pas hésité à assassiner froidement ceux qui leur ont résisté. Des actes barbares qui ont été condamnés à travers tout le pays, y compris par la communauté musulmane.

Conclusion

Au terme de notre analyse, l'étude permet d'éclairer les concepts définitionnels à savoir la religion, le conflit religieux, le conflit interreligieux, le conflit intra religieux ainsi que ses causes. Ensuite, ces conflits sont analysés sous l'angle de la sémiotique en particulier celle de la discursivisation. De cette analyse, les acteurs immédiats sont situés à travers leurs rôles dans le temps et dans l'espace. Ils sont entre autres les fidèles de confessions religieuses, les leaders religieux, les sectes religieuses et les extrémistes religieux. Concernant la temporalisation, il ressort que ces conflits sont permanents entre les acteurs et ce qui détruit les liens sociaux affectifs.

Les lieux de culte constituent la spatialisation des conflits religieux c'est à dire l'espace sur lequel les acteurs s'affrontent. Ainsi, ces lieux sont devenus des zones d'insécurité menaçant la vie des religieux. Des résultats, il ressort que les conflits religieux mettent en péril la cohésion pacifique et le vivre ensemble des communautés concernées. Aussi, les participants soulignent que l'implication du politique dans les activités religieuses créée des conflits entre eux qui aboutissent à la violence faisant des blessés et parfois des pertes en vies humaines. Cela est confirmé par Jean-Nicolas Bitter (2005) en ces lignes : « facteurs religieux et facteurs politiques s'entremêlent dans bon nombre de conflits contemporains, les rendant particulièrement violents et difficiles à résoudre. L'actualité nous suggère des exemples immédiats, comme ceux de l'Afghanistan, de l'Irak ou du conflit israélo- arabe ». Des solutions, il s'avère que les autorités traditionnelles/ coutumières et religieuses jouent un rôle important dans la résolution des conflits religieux.

Références bibliographiques

Bénédicte Anne et Vaillant Gauthier (2015). Les religions sont-elles vraiment causes de conflits ? Lesquels ? La Croix. https://www.la-croix.com/Religion/Actualité/Les-religion-sont-elles-vraiment-causes-de-conflits-Lesquels-2015-11-30-1386966

Bitter Jean-Nicolas (2005). Comment traiter les conflits religieux. Sciences humaines, Hors-séries (ancienne formule) N° 47. https://www.scienceshumaines.com/comment-traiter-les-conflits-religieux_fr_13785.html

Caillon Jean Pierre (2010). Les pratiques religieuses et sectaires au Burkina Faso. http://jeanpierrecaillon.unblog.fr/2010/05/17/les-pratiques-religieuses-et-sectaires-au-burkina-faso.

Courtés Joseph (1991). Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation. Paris : Hachette.

Dmitri Georges Lavroff (2004). « Les tendances actuelles dans les relations entre l'État et la religion », Num 8. https://dialnet.uniroja.es/descarga/articulo/1983679.pdf.

Essono Raymonde Eyang (2019). « Sémiotique des formes journalistiques : reportages et évènements. Entre petites mythologies et spectacularisation ». Option : Sciences du Langage/ Sémiotique. Université de Limoges. École Doctorale Cognition, Comportements, Langage(s) (ED 527) Centre de Recherches Sémiotiques (CeRes). https://theses.hal.science/tel-02483282/file/2019LIMO0074.pdf.

Fox Jonathan (2004). « Religion and State Failure: An Examination of the Extent and Magnitude of Religious Conflicts from 1950 to 1996 », International Political Science Review, 25, 1.

Francelo Sandra (2007). « Les défis du pentecôtisme en pays musulman (Burkina Faso, Mali) », Journal des Africanistes. https://doi.org/104000/africanistes.1132, pp.29-53.

Francello Sandra (2003). « Les politiques identitaires d'une Église Africaine transnationale : The Church of Pentecost (Ghana) », Cahiers d'Études Africaines, xliii (4), 172, pp. 857-881.

DOI : 10.4000/etudesafricaines.1468

G5 Sahel (2016). Le Burkina Faso face aux menaces de radicalisation religieux. In Le Monde https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/22/le-burkina-faso-face-aux-menaces-de-radicalisation-religeuse/

Greimas Algirdas Julien et Courtés Joseph (1979). Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Paris : Hachette.

International Crisis Group (2016). Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux. Rapport 240/Afrique. https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/burkina-faso-preserving-religious-balance.

Journal Le Monde (2019). Burkina Faso : les jihadistes cherchent à allumer un conflit religieux. https://francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/burkina-faso-les-jihadistes-cherchent-a-allumer-un-conflit.

Lamizet Bernard (2011). « Sémiotique du sacré ». Essachess Journal for Communication Studies, vol. 4, no. 2(8), pp. 47-57. ElSSN 1775-352X. https://www.essachess.com/index.php/jcs/article/download/125/106

Ouédraogo Mahamadou Lamine (2019). « L'équation du quantique dans L'Aventure ambigüe. Pour une analyse déconstructionniste des figures actorielles, spatiales et temporelles », in Ouédraogo Mahamadou Lamine (dir.) Langage(s) : encodages et décodages, Publibook, Saint-Denis, pp. 129-144.

Wikipédia) https://fr.mwikipedia.org.

p. 407.

21

MÉCANISMES TRADITIONNELS DE VIVRE ENSEMBLE ET DE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE DANS LA SOCIÉTÉ SIAMU DU KENEDOUGOU (BURKINA FASO)

Abdoulaye TALL, *doctorant en Histoire politique et réligieuse Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (LABOSHS), Université Norbert ZONGO*

Soumaïla ZONGO, *doctorant en Histoire politique et réligieuse Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (LABOSHS), Université Norbert ZONGO.*

Mahamoudou OUBDA, *Maître de Conférences d'Histoire contemporaine, Université Norbert ZONGO*

Résumé

L'un des défis majeurs des États contemporains africains est la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble surtout dans un contexte sociopolitique marqué par le terrorisme grandissant et le repli identitaire. Dans ce sens, le recours aux mécanismes endogènes de gestion des crises nous parait envisageable. Au Burkina Faso, nos sociétés traditionnelles disposent de plusieurs valeurs cardinales qui peuvent être mises en contribution dans la quête des solutions aux défis actuels. Ce modèle de gestion qui a été un vecteur de vivre ensemble harmonieux depuis des décennies mérite d'être ressuscité pour répondre aux défis actuels de notre société moderne dans laquelle la justice institutionnelle semble être débordée. Le présent article s'intéresse aux mécanismes traditionnels de gestion de crise qui ont caractérisé la société précoloniale siamu qui disposait de plusieurs moyens pour réguler les rapports sociaux. Les résultats de nos travaux indiquent que les alliances matrimoniales et le système *Jatigiyya* ont constitué un facteur d'intégration et d'union entre des populations hôtes (le clan des Traoré) et les nouveaux venus (les Ouattara, les Sanou, les Barro etc.). En outre, s'agissant de la structure sociopolitique, la société siamu se particularise par l'existence de catégories socio-professionnelles constituées des groupes d'agriculteurs, de forgerons et de griots. Cette division du travail permet de déterminer les rôles et de contribuer au fonctionnement de ladite société. Aussi, on note qu'il s'agit d'une société organisée politiquement en communauté villageoise où la chefferie de village et de terre sont les deux entités majeures et ne se livre à aucune forme de compétition et de rivalité.

Mots clés : Siamu, cohésion sociale, vivre ensemble, mécanisme.

Abstract

One of the major challenges of contemporary African states is the promotion of social cohesion and living together, especially in a sociopolitical context marked by growing terrorism and identity withdrawal. In this sense, a return to endogenous crisis management mechanisms seems possible to us. In Burkina Faso, our traditional societies have several cardinal values that can be used in the quest for solutions to current challenges. This management model, which has been a vehicle for living together harmoniously for decades, deserves to be revived to meet the current challenges of our modern society in which institutional justice seems to be overwhelmed. This article focuses on the traditional crisis management mechanisms that characterized pre-colonial Siamu society, which had several means to regulate social relations. The results of the work indicate that matrimonial alliances and the Jatigiyya system constituted a factor of integration and union between host populations (the Traoré of the founding clan) and the newcomers (the Ouattara, the Sanou, the Barro). In addition, with regard to the socio-political structure, Siamu society is characterized by the existence of socio-professional categories made up of groups of farmers, blacksmiths and griots. This division of labor makes it possible to determine the roles and contribute to the functioning of the said society. Also, we note that it is a society organized politically in a village community where the village and land chieftaincy are the two major entities and do not engage in any form of competition and rivalry.

Keywords: Siamu society, matrimonial alliances social cohesion, living together, mechanism.

Introduction

Le Burkina Faso ex Haute-Volta est composé d'une soixantaine de groupe ethnique, ce qui fait de lui un pays avec des traits culturels multiples et multiformes. Aussi, l'histoire des sociétés traditionnelles montre que les différentes communautés disposaient d'un certain nombre de valeurs et de pratiques qui ont contribué à règlementer la vie des hommes. Ces différentes pratiques constituent un héritage culturel de nos jours et peuvent participer à relever les défis contemporains que fait face l'Afrique en général et le Burkina Faso en particulier.

C'est dans l'optique de ressusciter les mécanismes traditionnels de gestion des crises dans nos sociétés traditionnelles que nous avons choisi dans le présent article de nous pencher sur la société siamu, un peuple de l'Ouest du Burkina Faso. Il s'agira en claire de mettre en exergue les systèmes traditionnels instaurés pour un vivre ensemble harmonieux dans cette société. L'étude qui va suivre a été réalisée sur la base de deux sources : les sources écrites et la tradition orale récoltée entre 2020 et 2022. Ainsi, sur la base de cette approche, nous allons tout d'abord, donner un aperçu historique sur les origines du peuple siamu. Ensuite, nous montrerons la contribution des alliances matrimoniales et le système *Jatiguya* dans la consolidation des rapports sociaux. Et enfin, nous analyserons l'apport du système sociopolitique et religieux dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

1. La question des origines du peuple siamu

Rétablir l'origine lointaine des peuples Ouest- africains de façon générale et celle des Siamu en particulier n'est pas chose facile. Leur histoire du peuplement semble avoir été manipulée, modifiée selon les nécessités politiques du moment. Elle parait être influencée aussi par l'histoire des autres peuples. L'origine exacte du Siamu reste encore un sujet à débat. Plusieurs hypothèses ont été émises à cet effet. Nous avions reparti ces hypothèses en deux lots : celles qui défendent une origine exogène autrement dit, hors du Burkina Faso, et celles endogènes qui pensent que ce groupe est issu des populations à l'intérieur du pays.

1.1. Les hypothèses sur l'origine exogène des Siamu

L'origine exogène est celle qui stipule que les Siamu seraient venus hors du Burkina Faso actuel. Trois versions existent à ce niveau.

La première version soutenue par la tradition orale précise que les Siamu seraient d'origine soussou (guinéenne). Selon Alamassa Traoré[314], les premiers siamu seraient les ancêtres du clan des Traoré dont l'origine lointaine se situerait en Guinée (Soussou). Ils auraient quitté un village de la région de Kouroussa, dans la Haute- Guinée, le pays natal de l'Almamy Samory TOURE, auraient passé par Korhogo en territoire ivoirien et seraient arrivé à Tin[315]

314 TRAORE Alamassa, entretien réalisé le 20 octobre 2020 à Orodara.

315 C'est le premier village siamu connu. Il est situé à 15km de Orodara sur la route de

après une longue pérégrination. Notre informateur avance plusieurs arguments pour justifier cette origine guinéenne. Il cite leur langue qui présenterait une parenté avec le soussou, une langue parlée en Guinée, et le fonio, céréale que les Siamu apprécient beaucoup tout comme le feraient les Soussou. Pour Yacouba Coulibaly, il existerait toujours des familles Siamu en Guinée qui parleraient la même langue que celles de Orodara. La preuve en serait celle-ci :

> *« Un jour, un car transportant des passagers en destination du Mali a fait escale à Orodara. Parmi ces passagers un monsieur d'origine guinéenne entendit des habitants de Orodara s'exprimer en Siamu s'approcha tout en croyant qu'il s'agissait des guinéens. Ce dernier dit comprendre la langue siamu qui est parlée aussi dans son village en Guinée*[316] *».*

Les interprétations données aux toponymes des premiers villages siamu s'ordonnent dans ce champ de représentation. En effet, Tin signifierait en langue siamu « **rester ici** », en souvenir de la parole de l'ancêtre fondateur qui ayant trouvé le site agréable, aurait dit : « je vais rester ici ». De la même manière, on fait venir Lidara de « **dra** » qui signifierait « **je n'en peux plus** », car l'un des cadets qui poursuivit la route, mit fin à sa pérégrination à cet endroit lorsqu'il se sentit épuisé par la marche. Quant à Teul, l'actuel Orodara, il serait le nom du dernier cadet à poursuivre la migration[317]. Le schéma ci-dessous montre l'itinéraire suivi par les premiers Siamu selon cette version d'origine guinéenne.

Samorogouan. Administrativement, le village relève de la commune urbaine de Orodara.

316 COULIBALY Yacouba, entretien réalisé le 25 Octobre 2020 à Orodara.

317 BARRO, Mamadou, entretien réalisé le 30 Mai 2021 à Orodara.

Schéma n°1 : L'Itinéraire migratoire des fondateurs de Orodara selon la thèse d'origine guinéenne

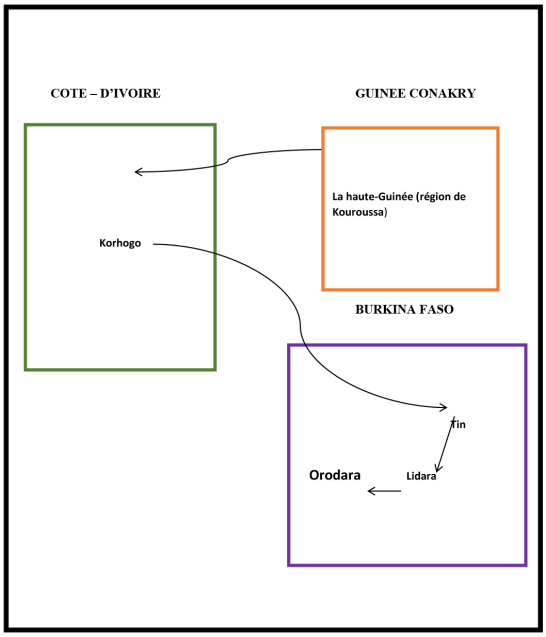

Schématisation : élaboré le 12 06 2023 par nous-même à partir des données fournies par la tradition orale.

Ce qui nous pose problème est qu'entre les origines géographiques qu'on situe en Haute -Guinée et une parenté culturelle avec le Soussou, il y a vraiment une distance sur laquelle il faudrait des explications. D'ailleurs, cette origine guinéenne est relatée par la tradition orale sans le moindre détail. Ni la cause de la migration, ni leur trajet exact, ni la date de cette aventure ne sont faits cas par la tradition Orale. Tout ce que l'on sait est qu'avant d'atteindre Orodara, ils se seraient d'abord installés sur le site actuel de Tin. Puis, de ce village, des membres du lignage continuent leur migration pour fonder successivement Lidara, Gnialé et enfin Teul (futur Orodara). D'ailleurs, il existe une autre version qui fait venir les Siamu du Mali. Qu'en est-il exactement ?

La deuxième version de l'origine exogène des Siamu est celle manding. Dramane Sanogo[318] rapporte dans ces travaux que les Siamu auraient quitté le Mali en nombre très important. Cette population est partie de Sikasso, avant d'atteindre Kuini, village tusian. C'est de Kuini, qu'elle aurait atteint l'actuel village de Tin. Cet endroit est propice à la vie. Elle décide alors d'y rester. Le schéma suivant présente cet itinéraire mandingue.

318 SANOGO Dramane, 2020, op.cit., p.24.

Schéma n°2 : l'itinéraire migratoire des fondateurs de Orodara selon la première hypothèse d'origine mandingue.

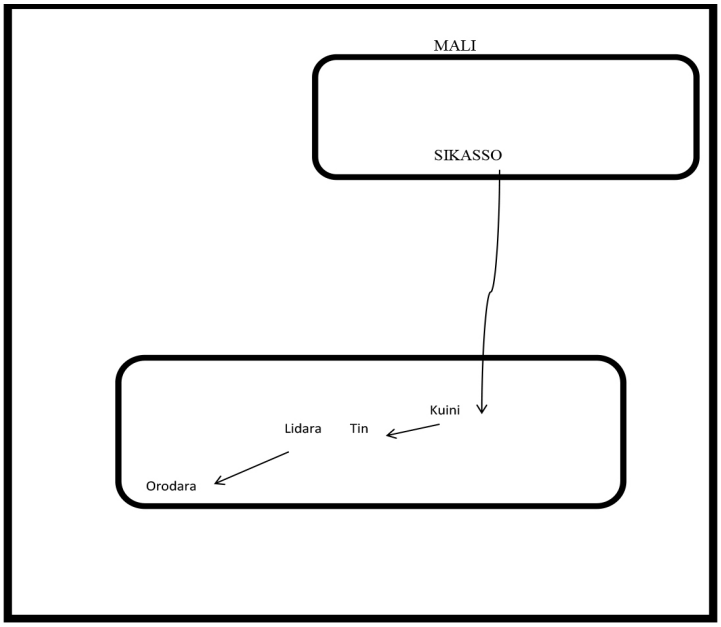

Schématisation : élaboré par nous-même le 12 Juin 2023 à partir des données fournies par la tradition orale et les sources écrites.

Dans ces explication, l'auteur ne mentionne ni les causes de cette migration ni le moment de ce mouvement. Cette origine est reconnue par une partie de nos informateurs. Cependant, les arguments sur lesquels se fondent leur récit ne nous paraissent pas valables. En effet, pour se justifier, ils n'hésitent pas à brandir les ressemblances avec les noms de famille tels que : TRAORE, COULIBALY, DIABATE, DIARRA, SANOGO qui sont des noms de famille mandé. Pourtant, Il existe des cas d'emprunts et nous ne pouvons en aucun cas nous fier à la ressemblance de noms pour justifier l'appartenance d'un individu à un groupe ethnique donné. Par exemple, nous avons des Moose TRAORE ou des Samo DIALLO.

Par ailleurs, Djakalia Traoré dans son mémoire portant sur l'Islamisation de Orodara, il revient sur le peuplement en signalant un autre itinéraire. Pour lui, les Siamu seraient venus du Mali actuel par l'axe Sikasso-N'dorola- Tin- Lidara avant d'atteindre Orodara. Tin. Ce sont trois frères chasseurs dont on ignore les noms venant du Nord sur l'axe N'dorola-Orodara qui ont fondé le village siamu de Tin.

Nous pouvons simplifier cette deuxième hypothèse d'origine mandingue à travers le schéma suivant.

Schéma n°3 : l'itinéraire migratoire des fondateurs de Orodara selon la deuxième hypothèse d'origine mandingue.

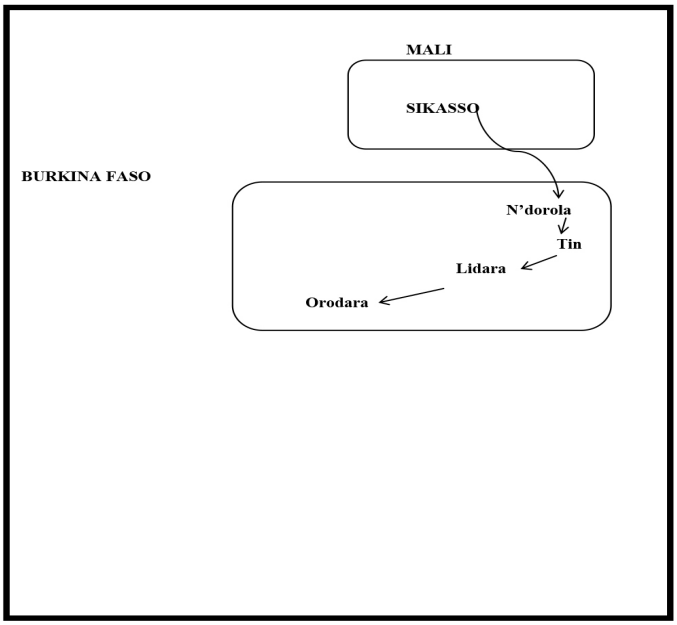

Schématisation : élaboré par nous-même le 12 Juin 2023 à partir des données fournies par la tradition orale et les sources écrites.

En plus de la Guinée et du Mali, certaines sources situent l'origine lointaine des Siamu ailleurs notamment en territoire de l'actuelle République de la Côte-d'Ivoire. Mais que disent exactement les partisans de cette thèse ?

La troisième version de l'origine exogène des Siamu est celle qui situe leur provenance à partir de la Côte-d'Ivoire. Selon les enquêtes réalisées par Dramane Sanogo (2010, p.24), l'origine des Siamu se situerait en Côte d'Ivoire. Selon ce dernier, il existerait jusqu'à présent des Siamu dans cette partie de l'Afrique qui font d'ailleurs les mêmes pratiques que les habitants de Tin, premier village siamu du Burkina. Yves Person (1966, p : 488- 490) revient sur cette origine ivoirienne en précisant un autre circuit. Dans un article intitulé « Les Krus en Haute-Volta », il rapporte que, vers 1600, les Wobè qui vivaient autour de la localité de Séguéla en Côte-d'Ivoire ont été repoussés vers le Sud par les Mandé jusqu'au-delà de la rivière Sassandra. Un petit groupe se serait alors détaché de la partie septentrionale du bloc wobè, aurait migré et se serait finalement installé à 450km plus au Nord

autour de la localité d'Orodara dans l'actuel Burkina Faso. Yves Person ajoute que ni leur trajet ni les influences qu'ils ont subies en chemin ne sont connues, mais que si l'hypothèse est juste, leur route a dû passer par la localité de Korhogo dans l'actuelle République de Côte d'Ivoire. Cependant, à l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas confirmer si la version de Yves Person et celle de Dramane Sanogo suivent le même itinéraire. Le seul point commun entre ses deux sources est qu'elles attestent une origine ivoirienne.

Au regard de ce qui précède, il serait prétentieux de soutenir l'idée d'une origine étrangère des premiers Siamu. Il sied de faire des enquêtes plus poussées sur tous ces pays concernés. Toute chose que nous n'avons pas pu effectuer à cause de la situation sécuritaire difficile et d'autres part à la limite de nos moyens. En entendant que nous puissions relever ce défi, nous examinerons dans les lignes suivantes les hypothèses sur l'origine endogène.

1.2. Les hypothèses de l'origine endogène des Siamu

D'autres informateurs pensent que les Siamu seraient issus des communautés voisines notamment les Tusian et les Senufo. Sur quoi fondent-ils leur argumentaire ?

La première version évoquée dit que les Siamu sont venus d'un village tusian dénommé Sidi[319] situé à une vingtaine de kilomètre de Orodara sur l'axe Orodara-Bobo Dioulasso. Selon Oumar Coulibaly[320], un homme avait trois fils qui travaillaient bien la terre. Cela attira la convoitise. Ainsi, pour les protéger contre d'éventuels assassins, à l'approche de leur initiation, on leur apprit une langue initiatique. Lors de l'initiation, les trois fils comprirent qu'un complot était en cours de préparation pour les tuer et s'enfuirent en direction de Tin. Ce même informateur rapporte que jusqu'à l'époque actuelle, certains sites de Toussiamasso abritent un camp d'initiation des jeunes siamu de Bandougou. Cette version relatée sous forme de légende est à prendre avec beaucoup de précaution. En tout cas ni à Sidi, ni à Orodara on a souvenir d'une fuite quelconque des jeunes tusian de Sidi vers Tin. D'ailleurs à quel moment ces jeunes venus de Sidi seraient devenus des Siamu et par quelles circonstances ? Ont-ils été ceux qui sont présentés comme « les autochtones » de Orodara ? Ce sont autant d'interrogations qui révèlent la fragilité de cette information. En se basant sur l'écrit de Bakary Traoré (2015, pp. 115-157) on peut penser que les fondateurs de Orodara, descendants ou frères

319 Sur le plan administratif, Sidi relève de la Commune rurale de Kourinion.

320 COULIBALY Omar, forgeron, 46 ans, entretien réalisé à Tin, le 20 mai 2021.

des fondateurs de Tin seraient des Tusian. Pour cet auteur, le premier village siamu connu est Tin. Pourtant c'est de Kouini un village tusian que sont venus les fondateurs de Tin. À partir de Tin une fraction des membres du clan des TRAORE aurait fondé à une dizaine de kilomètre au sud, le village de Lidara. De Lidara un segment alla fonder Nialé un autre village siamu. Une dernière fraction conduite par Teulé TRAORE fonda Teul, qui deviendra Orodara.

En plus de Kouini, l'apport des Tusian dans la constitution du peuple siamu pourrait se justifier par le cas des villages de Bandougou-Siamu[321], Toussian–Bandougou[322] et Toussiamasso[323]. La tradition orale rapporte que les fondateurs de ces trois villages seraient des frères. Les chefs de terres de Bandougou-Siamu sont des KONATE. Ils sont les seuls parmi les Siamu à porter ce patronyme qui est d'ailleurs très répandu chez les Toussian. Cela sous-entend que ces KONATE, seraient des Tusian de souche car Toussiamasso et Toussian-Bandougou sont habités par des Tusian. Par ailleurs, les liens entre ces trois villages sont si forts que cela puisse découler du hasard. Cette parenté s'expliquerait à la lumière de la diffusion d'un des cultes de dwo. Ce serait donc une parenté spirituelle. En effet, on remarque les villages de Bandougou-Siamu, de Fon, de Bandougou-Tussian et de Toussiamasso observent la même coutume en matière du culte du do. Celle-ci se distingue de celle observée par les autres villages siamu. Cependant, les clans dits « autochtones » de Orodara notamment les TRAORE issus de la lignée du fondateur affirment qu'ils ignorent tout de l'origine des habitants de Bandougou. Visiblement, à part le lien ethnique et la langue parlée, les Siamu de Bandougou et ceux de Orodara n'ont pas beaucoup de traits en commun. La preuve en est que des pratiques comme la célébration du « lo » ne se font pas au même moment. De même sur le plan politique, chaque village a son chef de terre et son chef de Village. Mais comment le village de Bandougou qui serait au départ habité par les Tusian est devenu un fief des Siamu ? Selon Bakary Traoré ce sont les raisons politiques qui expliquent mieux ces changements d'identités intervenus au sein de cette population de Bandougou -Siamu [324]. En effet, au milieu du XIX^{e} siècle, Orodara s'est rapproché des chefs du Kénédougou, non seulement en leur fournissant des guerriers mais aussi en leur permettant l'établissement d'une garnison. Cette garnison était installée à Jassamon[325] .

321 Secteur 7 de la commune urbaine de Orodara.
322 Village toussian relevant de la commune rurale de Kourinion.
323 Village toussian relevant de la commune de Kourinion.
324 TRAORE Bakary, 2015, op.cit., pp. 115-157.
325 Djassamon en langue locale (sèmè) signifie dans l'enclos. Cette zone se situe au secteur 1 de Orodara.

De notre point de vue, ces changements d'identité pourraient s'expliquer aussi par les alliances matrimoniales entre les Tusian et les Siamu à l'époque. Yacouba Coulibaly rapportait à ce propos ce qui suit : « Le Siamu au départ était une petite communauté dont la survie était menacée de disparition ou de dissimulation. Ainsi la formule trouvée pour la pérennisation de cette communauté était de « siamutiser » tout *prétendant pour une fille siamu ou tout étranger désirant s'installer sur leur terre »*[326].

C'est à ce niveau qu'il faut situer à notre sens ces changements d'identité au sein de cette population. C'est de là qu'il faut comprendre aussi le fait qu'on retrouve des Siamu portant les noms KONATE, BARRO, OUATTARA, SANOU, SANOGO, COULIBALY qui sont des noms de famille très répandus chez les populations voisines. Par ailleurs, certaines terres exploitées par des Siamu portent des noms qui évoquent la préséance des Tusian. C'est le cas de « *Mêmon* » qui signifie en langue siamu « *brousse (terre de culture) des gens de Mina* ». Pourtant Mina étant un village entièrement tusian.

Mieux, l'apport des Tusian dans le peuplement de Orodara ne se limite pas à ce seul village de Bandougou/Siamu. En effet, les BARRO dont on rencontre des lignages dans les localités de Orodara et de Diéri seraient à l'origine majoritairement des Tusian. Tout comme celui des KONATE, BARRO est l'un des principaux patronymes en usage chez les Tusian et il passe même pour être un élément de cristallisation de l'identité tusian. Avant de montrer comment ce groupe va intégrer la communauté siamu, il convient de revenir sur la diffusion de ce patronyme au sein de cette partie de l'Afrique de l'Ouest. La diffusion du patronyme BARRO au sein des peuples de la région est une histoire sociale beaucoup plus complexe que l'on ne saurait réduire aux seuls mouvements de populations tusian. En effet, comme l'illustre bien Bakary TRAORE (2009, pp.347-395) le port du patronyme BARRO par les populations de la région (Siamu, Tusian, Senufo, Bolon.) est davantage lié à l'expansion d'un lignage jula. Leurs origines lointaines remonteraient à l'empire du Ghana. Mais, c'est à partir de la vallée du Moyen-Niger qu'ils atteignent progressivement les bassins du haut-Banifing et du haut-Mouhoun. Au cours de ces migrations, certains BARRO se seraient installés à Diéri. De là, ils atteignent Kong, en compagnie d'autres lignages dont ceux des TRAORE et des OUATTARA. Cette solidarité d'origine et de migration se trouve renforcée lorsqu'au

326 COULIBALY Yacouba, Entretien réalisé le 25 Octobre 2020 à Orodara.

début du XVIII[e] siècle, un de leurs patriarches, Limami BARRO, alors Imam de la ville de Kong, se distingue en apportant une aide mystique à Sékou OUATTARA, lors de la conquête du pouvoir politique à Kong. Puis, au milieu du XVIII[e] siècle, à la faveur de l'expansion de Kong, certains membres du lignage, partis de cette cité, arrivent dans plusieurs localités de la région dont celles de Diérisso et de Badara dans le bassin de la Lèraba, de Diéri, de Niéna et de Koriba dans le bassin du Mouhoun.

Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, ces BARRO se découvrent un destin de conquérants lorsqu'ils s'allient aux conquérants du Kénédougou. C'est alors qu'ils créent des garnisons dans les villages de Lanfiéra, de Bakaribougou, de Soungalobougou et de Diéri. Dans ce dernier village, sous leurs influences, des Tusian se convertissent alors au métier de la guerre « sonongiyya » et adoptent le nom BARRO. Ces Tusian devenus jula par la sonongisation, seraient les autochtones de Diéri, statut politique que leur contestent les Siamu qui assurent aujourd'hui la fonction de chef de terre.[327]

Il y a donc un mouvement de va et vient entre Kong et Diéri qui est tel qu'à Kong, les BARRO font venir leurs ancêtres de Diéri, et à Diéri, on fait venir les ancêtres de Kong. À ce fait, s'ajoutent les changements d'identité dans des contextes d'alliance politique ou d'intégration sociale qui ont poussé des populations locales à adopter le nom BARRO. Tel est le cas de certains Tusian dont notamment ceux de Diéri. Tel est aussi le cas de certaines populations originaires du Sud-ouest (Lobi, Dagara, Pougouli…) à Orodara où ce patronyme leur serait automatiquement attribué.

À Orodara, on retrouve les familles BARRO dans presque tous les quartiers. Ils sont en majorité installés au secteur 2 (anciens quartiers de Soko et diarkho), au secteur 3 (ancien quartier Gwarnio), dans une partie du secteur 4 et 5 (quartiers Sroh et Sroflé). Selon la tradition orale, les BARRO des secteurs 2 et 3 et ceux des secteurs 4 et 5 ne seraient pas d'une même origine. Ceux des secteurs 2 et 3 seraient venus de Diéri et se réclament d'origine jula. Quant à l'autre clan des BARRO qui occupent les secteurs 4 et 5, ils auraient le même ancêtre et le même animal totémique à savoir le lapin. Interrogés sur leur origine lointaine, les BARRO des secteurs 2 et

327 Nous devons ces informations à docteur Traoré Bakary, co-directeur de ce travail, dont les recherches portent sur l'histoire des peuples de l'Ouest du Burkina Faso.

3 se réclament de la descendance de l'Imam BARRO connu sous le nom de Dibi Karamogo ou Karamogo Bâ à Kong, celui-là même qui, parmi tant d'autres marabouts, aurait apporté une aide à Sékou OUATTARA pour renverser Lassiri Gbombèlè[328] à Kong.

En effet, cet Imam serait un allié des OUATTARA et il aurait contribué à leur prise de pouvoir à Kong. À ce propos, Gorges Niamkey Kodjo (2006, p.67.) rapportait ce qui suit :« Dibi y avait construit un daga (camp militaire ou ribat) pour préparer ce qu'il appelait le djihad contre Lasiri Gbombelé ». Ainsi, il se pourrait que les BARRO qui jouissaient déjà d'une légitimité au sein de Kong aient dû migrer vers le Nord pour occuper les alentours de la route commerciale qui reliait Bobo- Dioulasso et le Soudan. Même si tous les BARRO ne sont pas des descendants de cet Imam BARRO, il est reconnu que les OUATTARA entretiennent des relations de parenté à plaisanterie avec eux. À Orodara, cette parenté à plaisanterie entre BARRO et OUATTARA existe. Cela laisse penser que les BARRO de la communauté siamu de Orodara et les OUATTARA auraient des liens séculaires avant leur implantation à Orodara. Une autre partie de la tradition orale stipule que les Siamu qui portent le patronyme BARRO seraient venus du Sud-Ouest. Celle-ci classe les BARRO parmi les groupes originaires du pays lobi (Lobi, Dagara, Dian, Pougli,). Ce qui est sûr, à Orodara, ce nom assurait leur intégration sociale en même temps qu'il permettait aux descendants des fondateurs de les distinguer comme ressortissants du pays Lobi. De notre point de vue, cette position mérite une attention particulière car il existe des ressemblances du point de vue socio-cultuel entre les BARRO de Orodara et lesdites communautés du rameau Lobi surtout au niveau de l'ordre de naissance. Tout compte fait, en l'état actuel de nos recherches, il ne nous a pas été possible de faire la lumière sur l'origine lointaine de ce groupe. Par ailleurs, que dire de la thèse sur l'origine senufo des Siamu ?

Jusqu'à une époque récente, le peuple siamu était rattaché au Senufo. Cette provenance senufo est défendue par certains auteurs. En premier lieu, Kalifa Traoré (2006, p .73) qui considère les Siamu comme une partie intégrante du groupe senufo. Cette origine est aussi défendue par Maurice Delafosse (1952, p.14.) qui affirme en ces termes : « *La famille sénoufo est un seul peuple qui comprend : Les Bamana, les Sienhéré, les Tagba, les Mboin, les Karaboro, les Komo, les Namergue, les folo, les Turkas et les Siamu ».*

328 Il fut un prince animiste d'origine mandé. De son vrai nom Ishaq Traoré, il fut le dernier roi des Traoré à avoir régné sur Kong entre 1660 et 1710.

Si Maurice Delafosse a établi un lien entre ces deux groupes, c'est probablement en raison de la similitude des coutumes et des traditions entre ces populations : le dwo[329], la circoncision, l'excision, l'initiation, le mariage et la fête des récoltes. Il est difficile de montrer l'importance de l'apport des Senufo dans le peuplement de Orodara, tant il est vrai que Senufo et Siamu vivent en étroit voisinage et ont eu un même destin politique dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle sous le joug des conquérants du Kénédougou. Mais à quel période se situerait l'arrivée des Siamu ?

1.3. L'hypothèse sur la période d'arrivée des Siamu au Burkina Faso

Pour mieux cerner la période d'arrivée des Siamu au Burkina Faso, il est important pour nous de faire un point sur l'itinéraire migratoire de cette population. Leur présence est signalée au XVIII^{e} siècle, en tant que principauté à l'intérieur du Gwiriko comme entité vassale[330]. Pour Yves Person (1966, p : 488-492), cette entité sera conquise vers la fin du XIX^{e} par le royaume du Kénédougou[331]. Ces périodes que cet auteur avance nous font penser à l'installation de cette communauté entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle. Il renchérit que, ce groupe siamu se trouvait vers le Nord de la Côte-d'Ivoire et que jusqu'au Sud de Séguéla existaient des clans de ce groupe qui allaient devenir des Wobè plus tard. Toujours selon le même auteur, c'est autour de 1600 que ce groupe a été chassé par les Maninka qui les ont repoussés derrière Sassandra en Côte-d'Ivoire sur la subdivision de Man. Leur arrivée en Côte-d'Ivoire peut s'expliquer par une migration de la Guinée vers ce territoire. Comme l'indique Jacques Germain (1984, p.357), l'invasion des Mandé dans la Haute-Guinée, a eu un double effet. Cette invasion a facilité la descente à la côte ou à proximité de celle-ci, des Kpellé, des Manon et des Toma qui compriment les Kru sur une mince bande côtière ou les refoulent vers l'Est. Il est donc probable, qu'à partir de la forêt guinéenne, cette communauté va progresser dans sa migration pour atteindre la Côte d'Ivoire. Cette communauté va ainsi emprunter l'axe du pays senufo notamment Korhogo dans sa migration. Yves Person évoque également la présence de ce groupe dans le royaume de Kong au XVIII^{e} siècle. Le Gwiriko étant un tentacule du royaume de Kong, son évocation dans ledit

329 Le « Lo » désigne le masque en langue Jula. Ici, il s'agit de la cérémonie de sortie des masques.

330 TRAORE Bakary et alii, 2009, *Histoire des royaumes et chefferies traditionnelles de l'Ouest du Burkina Faso*, Ouagadougou, CNRST, p. 287.

331 PERSON Yves, 1966, janv. Avril 1966, « Des Krus en Haute-Volta (sèmè ou siamou de Orodara » in B.I.F.A. N, t. XXVIII, n°1-2, pp. 488-490.

royaume peut être mise en rapport avec celle de Bakary Traoré. La présence de cette communauté au royaume de Kong au XVIII[e] siècle comme l'indique l'auteur, nous fait penser à leur présence au Burkina Faso dans la même période. Concernant la période d'installation de cette communauté au Burkina Faso, Der Dabiré (2005 p.71), donne plus de précision sur l'occupation de leur aire géographique actuelle. Selon l'auteur, « *ce vaste territoire qu'est la province du Kénédougou, fut occupé très anciennement par le Senufo. Ensuite, vers 1706-1714, arrivent les autres ethnies notamment les Sèmè en provenance du Mandé, de la Côte-d'Ivoire et du Ghana actuel ».*

Interrogés sur leur période d'arrivée, nos informateurs disent ne pas avoir un souvenir sur ce sujet. La succession du pouvoir n'est pas héréditaire. C'est l'ainé de la famille qui règne. Ainsi, aucune liste exhaustive des successeurs de Teulé TRAORE n'est disponible. Cela limite une quelconque tentative de datation basée sur la durée moyenne de règne. L'évènement culturel qui pourrait servir d'indice est la cérémonie d'initiation qui se tient tous les 40 ans dont la dernière a eu lieu en 1986. Le problème à ce niveau est que cette pratique est postérieure à la fondation du site. En somme, les informations concernant l'arrivée de cette communauté sont à prendre avec beaucoup de prudence. En effet, l'historiographie de notre pays dispose de peu ou pas d'informations sur ce sujet. En dépit de cela, en l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons supposer, que cette communauté serait installée au cours du XVIII[e] siècle.

2. La contribution des alliances matrimoniales et le système Jatigiya dans la consolidation des rapports sociaux.

Dans la société précoloniale siamu, plusieurs pratiques culturelles ont joué un rôle important dans les rapports entre les populations hôtes et leurs étrangers au point d'en créer une parenté. C'est le cas par exemple des alliances matrimoniales et le Jatigiya.

2.1. Les alliances matrimoniales comme facteur d'intégration et d'union

Parmi les dynamiques sociales ayant contribué à la construction de l'identité siamu, il y a visiblement les alliances matrimoniales. C'est ainsi que les groupes qui sont arrivés à la suite des fondateurs ont, pour les nécessités de leur reproduction sociale et de leur quiétude affective, ont trouvé la nécessité de contracter des alliances matrimoniales avec leurs hôtes. Ces alliances qui

se sont passées entre les clans ont permis de tisser des liens de parenté entre donneurs et receveurs sous « le sceau du lait ». En effet, chaque individu devient le neveu de tel ou tel lignage en fonction de l'origine lignagère de sa mère, de sa grand-mère ou de son arrière-grand-mère. De nombreux cas nous ont été rapportés au cours de nos enquêtes. Par exemple, nous avons appris que les SANOU qui sont d'origine bobo ont contracté une alliance matrimoniale avec les TRAORE, les fondateurs de Orodara qu'ils considèrent comme étant leurs oncles en lignée maternelle. Il en a été de même pour les OUATTARA qui, en contractant mariage auprès des TRAORE, leurs descendances sont devenues les neveux de ces derniers.

Du fait de la réciprocité dans les échanges de femmes, les liens du lait unissant neveux à oncles ont contribué à la consolidation de la solidarité entre les clans et à la cohésion de la société en formation. À ce titre, il importe de dire un mot du mariage et du rôle de la femme dans la société siamu. Dans cette société, le célibat volontaire était inconcevable aussi bien pour l'homme que pour la femme, car considérait-on que ce soit par le mariage « Tialdè » en langue siamu que l'homme s'affirmait et que la femme s'épanouissait. On distinguait essentiellement deux formes de mariages : le mariage coutumier et le mariage religieux.

Le mariage coutumier comportait beaucoup d'exigences. Une fois que le mariage d'une femme était fait par un homme, elle ne pouvait prétendre à un deuxième car le divorce était fortement déconseillé. Cela s'explique par le fait qu'en réalité le tialdè était une cérémonie dont le couronnement était l'excision de la fille promise et suivie de son mariage. En cas de séparation du couple, le corps de la femme à son décès revient à celui qui a fait son tialdè, c'est-à-dire à son premier époux. En pays siamu, la polygamie était une pratique courante, en ce sens que posséder plus de femmes était synonyme de main d'œuvre dans les champs. Cela s'expliquait aussi par le fait que la fornication et l'adultère sont proscrite par les coutumes. Le lévirat[332] était également reconnu dans la société en tant que garant de la stabilité familiale. La femme était considérée à travers sa fécondité ; elle est mère et reproductrice. Son premier rôle est de contribuer à fonder un foyer, à perpétuer la lignée de son époux, d'où l'importance de la procréation chez elle. En plus des alliances matrimoniales, il y a le Jatigiya qui a aussi joué un rôle important dans les relations de brassage.

332 Le lévirat est un type particulier de mariage où le frère d'un défunt épouse la veuve de son frère, afin de poursuivre la lignée de son frère.

2.2. Le système Jatigiyya

Le jatigiyya, parenté sociale fondée sur les relations d'hospitalité, est une institution sociale présente dans de nombreuses contrées de l'Afrique de l'Ouest. Elle repose sur la solidarité qu'impliquent l'hospitalité et le droit de préséance que confère le fait d'accueillir des nouveaux-venus. En effet, pour que les communautés accueillantes puissent vivre avec leurs hôtes, il a fallu d'abord reconnaître leurs familles. En principe, les familles qui arrivent sont accueillies, pour une période déterminée, dans une grande famille appelée « jatigila » en bamanan et en Jula. Une fois ses hôtes installés, la famille d'accueil va les présenter aux notabilités du village (chef de terre, chef de village, etc.) ainsi qu'aux autres familles du village. Cette hospitalité durera plusieurs mois, le temps que le village reconnaisse la volonté de la famille hôte de vivre la cohésion villageoise. Par la suite, il peut lui être accordé un espace pour construire sa demeure et un champ. Cependant, elle garde par-delà sa famille d'accueil une reconnaissance pour l'hospitalité dont elle fut l'objet aux premiers moments de sa vie dans la cité. Il arrive que pour transformer cette reconnaissance en une véritable mémoire pour les deux familles et pour la société, des compromis sont faits. Dans le cas précis des Siamu, ce sont les changements d'identités, les alliances matrimoniales ou le respect des coutumes qui étaient exigés aux nouveaux venus. C'est dans ce cadre qu'il faudrait comprendre le changement d'identité des OUATTARA du secteur 5 qui, en signe d'hospitalité seraient devenus Siamu. Il en est de même des SANOU du secteur 6 qui dès leur arrivée auraient épousé les filles de leurs tuteurs, toute chose qui a facilité leur intégration et leur naturalisation plus tard. Le respect des coutumes était aussi une condition *sine qua non* pour les nouveaux venus.

3. L'apport du système sociopolitique et religieux dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

Le mode d'organisation sociopolitique et religieux des Siamu a favorisé l'harmonie et la cohésion au sein de la société siamu.

a. La catégorisation socioprofessionnelle comme facteur d'harmonie.

La société siamu se particularise par l'existence de catégories socio-professionnelles constituées des groupes d'agriculteurs, de forgerons et de griots. Cette division du travail permet de déterminer les rôles et de contribuer au fonctionnement de la société.

3.1. Le groupe des agriculteurs

Ils concernent ceux qui se consacrent au travail de la terre. Les grands producteurs étaient surtout les présumés premiers occupants, détenteurs de terres ainsi que certains groupes récemment installés. À l'époque précoloniale, l'agriculture était essentiellement vivrière contrairement de nos jours où cette zone est réputée pour ses cultures de rentes et de plantations. La vie économique était donc essentiellement centrée autour des productions vivrières si bien que le travail de la terre était perçu comme un travail de noblesse et ses acteurs comme des nobles. Un des signes de cette importance de la culture est que la richesse des unités de production était évaluée en nombre de greniers remplis de céréales et en ancienneté des stocks de grains disponibles. Toutes les autres activités étaient arrimées à la culture et cette synergie socio-économique contribuait pour beaucoup au brassage des populations dans le respect strict des identités de chaque catégorie. La présence de forgerons de griots dans le village participe de cette structuration économique.

3.2. Les forgerons

Ils ont pour patronyme COULIBALY. À Orodara, ce groupe est très proche de la lignée du fondateur. La tradition explique que son métier de chasseur a fait qu'il a côtoyé les forgerons dès son arrivée à Orodara. Cette proximité sociale entre forgerons et cultivateurs n'est sans doute pas étrangère à la présence de forgerons dans la plupart des villages de la région. Ces forgerons forment un groupe très respecté à Orodara, du fait de leur utilité évidente : ce sont eux qui fabriquent pour les cultivateurs les outils nécessaires de travail de la terre (houes, haches, notamment), les armes, les ustensiles de cuisines (en fer, en argile et en bois) et bien d'autres produits comme ceux de la pharmacopée. En plus, ils sont les fossoyeurs et les gardiens des autels. Cette place qu'ils occupent dans la société fait qu'ils y sont bien intégrés et qu'ils peuvent y contracter des alliances matrimoniales. Cette intégration sociale des forgerons qui ne remet pas en cause leur identité socio-professionnelle participe d'une dynamique sociale dans laquelle se trouvent entrainés les griots.

3.3. Les griots

Ils portent le patronyme de famille DIABATE, nom bien connu dans le monde mandé comme celui d'un des principaux clans de griots statutaires et qui leur permettait de bénéficier d'une immunité qu'aucune personne sensée n'oserait violer. Les griots ne cultivaient pas, mais participaient aux

travaux champêtres. En effet, ils animaient, à l'aide du balafon (instrument musical traditionnel), les travaux agricoles (labour, semis, des récoltes...). À travers cette musique, ils exaltaient chez les jeunes les qualités de bravoure, d'ardeur et d'excellence au travail. Ils recevaient, en contrepartie, des vivres nécessaires à leur subsistance. Leur utilité à la société ne se limitait pas à ce seul service. En effet, ils participaient à toutes les manifestations culturelles, notamment lors des rites d'initiation et du dwo. Ils servent de conseillers et de messagers auprès des nobles. Ils apportent leur médiation dans les conflits qui peuvent survenir au sein d'un couple, d'une famille ou entre deux quartiers : il suffit qu'ils déposent leurs balafons devant les parties en conflit pour que celles-ci enterrent leurs haches de guerre. Ils sont la véritable mémoire de la société. C'est sans doute à cause de ce rôle social important qu'ils jouent, que la communauté villageoise qui tient tant la sauvegarde de leur identité, a fixé l'interdiction d'avoir toute forme de relation sexuelle avec eux. Loin d'être une mesure d'exclusion sociale, cette interdiction, en plus d'assurer la sauvegarde de leur identité, leur permet de contracter des alliances matrimoniales hors du village et de bénéficier ainsi d'un réseau d'alliances quelque peu étendu. Ce réseau, ajouté à l'immunité dont le port du nom DIABATE leur permet de bénéficier, est indispensable à l'accomplissement des missions diplomatiques à eux confiées.

b. La religion comme facteur d'union

Du point de vue religieux, les Siamu sont majoritairement adeptes des religions traditionnelles africaines[333]. La religion occupe une place importante dans la vie de la communauté. En font foi, la case sacrée de l'ancêtre fondateur érigée en sanctuaire, le rôle de médiateur du chef de terre entre la population et les forces invisibles (ancêtres et divinités diverses), les bosquets sacrés maintenus dans le village et tant d'autres faits religieux, le culte du dwo[334] et l'initiation obligatoire qu'il implique pour tout membre de la communauté, l'apprentissage de langue sacrée au cours de cette initiation. De tous ces faits religieux, celle qui participe le plus à la cohésion du village et à la consolidation de l'identité siamu est l'autorité sacrée des ancêtres dont sont investis le chef de terre, le chef de village et les différents chefs

333 De nos jours, avec l'introduction des religions du livre notamment l'Islam et le Christianisme, la religion traditionnelle possède peu d'adeptes.

334 Le dwo renvoie à un univers de croyances liées au monde physique, mais également social dans lequel vivent les Siamu. Il est à la fois le culte des ancêtres dont sont dépositaires les ainés de lignages, et le culte de la puissance créatrice.

de lignage. C'est cette autorité qui permet d'obtenir l'obéissance de tous, sans condition, aux coutumes (lois) qui garantissent l'ordre au sein de la communauté. Il importe à ce titre de dire un mot de cet univers religieux.

Les Siamu pensent que le monde a été créé par un Dieu unique « le douton » qui continue à diriger le monde, mais de nombreuses autres entités, au nombre desquelles les génies le secondent dans ce pilotage. Les génies, bien connus de l'ethnographie ouest-africaine, sont des êtres invisibles qui peuplent la brousse ; ils sont mortels, dotés de corporéité et d'un caractère individuel**.** Si le christianisme et surtout l'islam sont aujourd'hui très répandus chez les Siamu, la religion animiste « traditionnelle » qui s'organise autour du culte de « **dwo »** reste très vivace. Le passage à cette initiation assigne à chaque individu sa place dans des groupes établis en fonction du sexe et de l'âge, mais ce dernier rituel qui a lieu que tous les 40 ans réunit des gens d'âge très différent. Ce culte est complexe et les initiés sont tenus au plus strict secret au sujet de la plupart de ses rituels ; les informations que nous en donnons dans ce présent travail sont relatives à la partie accessible à tous. Le « **dwo »** est venu de la brousse, il a été révélé par des génies pour aider les humains à obtenir la pluie qui leur permet de cultiver, mais aussi pour mettre de l'ordre dans leur société. Il est célébré tous les ans, il est dit « fermé » pendant la période dévolue aux activités agricoles et « ouvert » le reste du temps, période où se tiennent les activités rituelles le concernant. Il organise la société, quartier par quartier, sous la houlette des « **vieux du dwo** » qui sont les sept initiés les plus âgés faisant office de commissionnaires et les remplacent en cas de décès.

Outre un rite de passage pour les adolescents, le culte comprend le grand rituel collectif qui se tient environ tous les 40 ans. À l'issue d'une réclusion d'environ un mois et demi dans un « camp de brousse », les nouveaux initiés sortent, portant des masques d'animaux, et dansent pendant plusieurs jours. Les totems dérivent de la période post-initiation. En effet, à la suite de l'initiation du jeune, le devin fait des consultations pour savoir à quel groupe d'animal appartient chaque initié. Ainsi, tous ceux qui s'identifient, par exemple, à la panthère ont pour totem cet animal qui est désormais leur protecteur. Cette pratique est en quelque sorte une manière d'assurer l'alternance des générations dans la gestion de la communauté. Ils deviennent à cet effet des conseillers pour la génération intermédiaire. L'initiation de la génération Z est assurée par la génération Y qui a été initiée elle-même par la génération X. Alors, lors de la formation de la génération Z, la génération X doit s'effac**er** à travers l'initiation

au « **dwo** », la religion sert donc de ciment entre les membres de la communauté. Cette initiation est d'autant plus importante socialement qu'elle permet au nouvel initié d'intégrer la communauté villageoise qui apparaît comme un creuset. Il convient à ce titre de dire un mot de cette organisation sociale.

c. La communauté villageoise comme facteur de cohésion

Comme la plupart des peuples de l'Ouest du Burkina Faso, les Siamu sont organisés au plan politique en communauté villageoise. Le village est l'entité territoriale à l'intérieur de laquelle s'organise et s'exprime le pouvoir. Ce pouvoir de type politico-religieux s'articule autour de deux pôles : la chefferie de terre et la chefferie du village. La première s'occupe des questions coutumières (gestion de la terre à travers la médiation entre les membres de la communauté et les forces spirituelles) tandis que la seconde s'occupe essentiellement des questions temporelles (gestion de la cité à travers le maintien de la paix et de la cohésion sociale). Il n'y a pas donc de rivalité entre ces deux chefferies puisque les deux se complètent et que leurs dépositaires sont tous issus de l'ancêtre fondateur du village : la première, du fait des conditions spirituelles difficiles (pureté) que requiert son exercice, s'est détachée des questions mondaines qu'elle a confiée à la seconde ; et celle-ci ne peut non plus assurer la fonction religieuse à cause des corruptions (impureté) auxquelles l'exercice de sa fonction (pouvoir politique) peut entraîner. Elles agissent dans la complémentarité à travers leurs codes respectifs dont l'obéissance, par tous les membres de la communauté, assurent un ordre social où règnent la discipline, le respect, la solidarité, la cohésion et la paix. En effet, à travers l'obéissance à la chefferie de terre, les membres de la communauté obéissent à un principe d'immanence (verticalité). De même, à travers la chefferie de village, ces membres obéissent à un pouvoir mondain (horizontalité). À ce titre, il importe de dire un mot de ces institutions de cette communauté villageoise.

3.4. Le chef de terre

Le chef de terre, « dugukolo tigi » en Jula est le descendant le plus ancien de la lignée du fondateur du village, le commandant des esprits du lieu et donc le médiateur obligé de tous ceux qui sont accueillis dans le village. En effet, c'est son ancêtre qui a lié pacte avec l'Esprit de la brousse et avec différentes forces habitant le terroir occupé. En tant que descendant du fondateur, il est au-dessus de tous les autres pouvoirs du village et préside le conseil des anciens. Il préside les cultes communautaires pratiqués depuis la création du village et notamment les cultes à l'esprit de la brousse. Périodiquement et notamment

au début et en fin de saison agricole, le village qui s'est constitué autour de la famille du premier occupant devra commémorer ce culte rattaché à la fondation du village. En outre, il est le responsable de la gestion et de la sauvegarde de l'environnement. C'est lui qui repartit la terre aux demandeurs. Le chef de terre de Orodara réside toujours au quartier Teulino.

Il préside un conseil de notables constitué par les chefs de quartiers et les notables dont certains appartiennent à son lignage. Il délibère sur toutes les questions intéressant la collectivité et menaçant sa survie et sa cohésion. Il peut s'agir des litiges sur l'attribution des terres, les questions matrimoniales, les cultes aux esprits protecteurs du sol et du village. De même que le premier occupant a bénéficié de l'hospitalité de la divinité de la brousse et des autres forces du terroir, de même le chef de la famille fondatrice se doit lui aussi d'être hospitalier pour toute famille désireuse de s'installer sur son terroir. Bien que premier responsable du village, le chef de terre a un rôle très effacé dans le village évitant ainsi la centralisation politique et la concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule famille ou d'une seule personne. Aussi, toute famille ou toute personne en quête d'une terre ou d'une communauté d'accueil doit-elle être accueillie selon les commandements de l'Esprit de la brousse et recevoir un champ. Tout chef de lignage ou de grande famille qui reçoit un lopin de terre devient, après les rites d'installation, responsable de la gestion de cette terre sous la supervision du chef de terre. Chaque année, il doit accomplir un sacrifice sur l'autel de la divinité de la brousse en souvenir des rites dédiés à son installation. En réalité, l'attribution d'une terre de culture à une famille exige pour celle-ci, dans la mentalité, un savoir-vivre en communauté basé sur le respect de l'autre, sur la solidarité dans les épreuves, sur l'entraide dans le travail et sur une éthique à observer rigoureusement. Le chef de terre, légitimité première dans le village, reconnaît la légitimité des chefs de famille dans leur rôle de gestionnaire des terres de culture qui leur ont été accordées tout comme ceux-ci ont le devoir de reconnaissance vis-à-vis du chef de terre. Ils l'informent régulièrement des sacrifices à accomplir et des difficultés rencontrées dans leur gestion. En outre, ils sont tenus d'observer la coutume du village en matière de gestion de l'environnement.

3.5. Le chef de village

Communément appelé « dugutigi » dans la région et ce à la faveur de l'expansion jula, le chef de village n'a pas un pouvoir étendu et fort car les Siamu constituent un peuple à organisation segmentaire où il n'existe pas une

organisation politique centralisée. Le chef de village de Orodara réside au quartier Mango[335] situé au secteur numéro cinq de la ville, du côté Nord du grand marché. Il est le dépositaire des us et coutumes de la communauté. Il est aussi membre de la famille fondatrice. L'autorité du chef de village repose sur la force de la communauté et non sur sa puissance individuelle. Aussi, toute forme de violence est-elle bannie de son pouvoir. Il ne peut ôter la vie à quelque être que ce soit ; il ne peut brutaliser et est soumis à toute une série d'interdits qui font de lui un responsable moral, un aîné et non un dictateur. Lorsqu'un conflit éclate entre deux ou plusieurs familles ou entre plusieurs clans, le chef de village, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, doit réunir les notables du village afin d'y apporter une solution rapide dans l'intérêt de tous.

Conclusion

Les Siamu sont une population sans pouvoir centralisé qu'on rencontre dans l'Ouest du Burkina Faso précisément dans la province du Kénédougou, région des Haut-Bassins. Malgré les recherches historiques déjà effectuées à leur sujet, plusieurs zones d'ombres subsistent encore quant à leur origine géographique et ethnique. Mais comme le notifie Y. Person (1956, P.223) : « Si petit que soit un peuple africain on peut affirmer qu'il est composite résultant de la fusion d'éléments forts variés ». Ainsi, l'ethnie siamu même si elle s'est forgée sur place et a été l'œuvre des tous premiers, force est de reconnaitre que ces derniers ont accueilli ou subi la présence de divers éléments en provenance du Mandé ou auprès de leurs voisins immédiats que sont les Tusian et les Senufo à l'intérieur du Burkina Faso. Toute chose qui a contribué à la construction de leur l'identité.

L'analyse qui a été faite sur les caractéristiques socioculturelles et politiques permet de révéler que la société précoloniale siamu disposait des savoirs faire et des savoirs être qui ont été des atouts essentiels pour la cohésion sociale et le vivre ensemble. Les pratiques telles que les alliances matrimoniales, le Jatigiyya ont servi de base pour l'intégration et le brassage communautaire. Quant à la structure sociopolitique traditionnelle, elle était émaillée de principes et de règles garantissant la stabilité et l'union des clans et des lignages.

Cet article sonne comme un appel au retour aux sources. Il met en valeur les pratiques traditionnelles et les structures sociopolitiques établies dans la société siamu. Depuis l'avènement de la traite négrière et surtout la colonisation, les sociétés traditionnelles africaines ont connu une profonde mutation entrainant

335 Ce quartier se trouve au secteur de la ville au côté nord du grand marché.

la disparition de certaines de nos valeurs. Au regard du contexte africain actuel caractérisé par des crises multiples et multiformes, il apparait impérieux d'interroger notre histoire, notre culture et c'est dans cette perspective que s'inscrit le présent article.

Sources et bibliographies

Sources orales

N°	Nom et Prénom(s)	Situation socio-professionnelle	Age approximatif	Date et lieu de l'entretien
1	COULIBALY Yacouba	Acteur culturel	40 ans	25-10-2020 au siège de la croix rouge de Orodara
2	DIESSONGO Arouna	Agent d'Agriculture à la retraite	67 ans	27 Mars 2021 au secteur n°5 de Orodara
3	OUATTARA Konon	Responsable coutumier	-	1er-Juin 2021 au secteur n°5 de Orodara
4	SANOU Bahima	Cultivateur	62 ans	29-05-2021 au secteur n°6 de Orodara
5	SANOU Léo	Chef coutumier	66 ans	29-05-2021 à Orodara
6	SANOU Siaka	Cultivateur	63 ans	22 février 2021 au secteur n°6 de Orodara
7	TRAORE Alamassa	Chef de terre	70 ans	20 et 23 octobre 2020 à Orodara

Bibliographie

- BALIMA Albert, 1969, *Genèse de la Haute Volta*, Ouagadougou : Presses africaines, 253 pages.
- COULIBALY Pon Jean-Baptiste, 2017, *Archéologie en pays Tusian (Burkina Faso) : vestiges anciens et actuels de l'occupation humaine*. Thèse de doctorat, Paris I Panthéon-Sorbonne et Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, 356 pages.
- COULIBALY Sié François d'Assise, 2022, *Histoire de l'aire culturelle tusian, du XVIe siècle a 1960*, thèse de doctorat unique, Thèse de doctorat unique en Histoire Africaine, Université Joseph Ki-Zerbo, 495 pages.
- DABIRE Der, 2005, *Communication et contrôle de la trypanosomose*

animale : étude de cas des interactions entre agro éleveurs et leurs prestataires de services vétérinaires dans la province du Kénédougou (Burkina Faso), mémoire de maitrise, Université de Ouagadougou, département de sociologie, 122 p.

- PERSON, Y., 1966, janv. Avril 1966*, «* Des Krus en Haute-Volta (sèmè ou siamou de Orodara) » *in : B.I.F.A. N*, t. XXVIII, n°1-2, pp. 485-492.
- SANOGO Dramane, 2010, *l'exploitation traditionnelle du fer dans la province du Kénédougou : le cas du village de Tin*, mémoire de maitrise, Université Joseph Ki- Zerbo, département d'histoire et Archéologie, 116p.
- TALL Abdoulaye, 2022*, le peuplement des Siamu de Orodara*, des origines à la conquete coloniale, mémoire de Master, Université Norbert ZONGO, département d'Histoire et Archéologie, 94 p.
- TRAORE Bakary, 2015, « Mouvements de populations et constructions d'identités dans l'Ouest du Burkina Faso jusqu'à la fin du XIXe siècle », In Hamidou DIALLO et Moussa Willy BATENGA (dirs), *Burkina Faso Passé et Présent*, Ouagadougou : P.U.O, pp.115-157.
- TRAORE Bakary, 2007, « Toponymie et histoire dans l'Ouest du Burkina Faso », in *Journal des Africanistes*, 77-1 : 75-111, pp. 100-101.
- TRAORE Bakary, 2009, « Les chefferies traditionnelles de l'Ouest du Burkina Faso pendant la période précoloniale », dans HIEN, P. C. et GOMGNIMBOU, M., sous dir, *Histoire des royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial*, Ouagadougou, imprimerie de l'avenir pp. 347-395.

Photos de la clôture

ATTESTATION DE PARTICIPATION
ATTESTATION DE PARTICIPATION

TABLE DES MATIÈRES

CONSCIENCE HISTORIQUE ET RENAISSANCE AFRICAINE : IDÉAUX FONDAMENTAUX DE LA PENSÉE DU JOURNALISTE NORBERT ZONGO

COMITÉ SCIENTIFIQUE **V**

COMITE DE RELECTURE **VII**

PRÉFACE **IX**

REMERCIEMENTS **XI**

DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DU COLLOQUE **XIII**

1. Discours de la Présidente du comité d'organisation Dr Edwige ZAGRÉ/ KABORÉ **XIII**
2. Discours du Pr Issa Abdou MOUMOULA, Président de l'Université et co-parrain du colloque **XVI**
3. Discours du parrain Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO **XVIII**
4. Discours du Patron, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Adjima THIOMBIANO **XX**
5. Discours de clôture de la Présidente du comité d'organisation, Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ **XXII**
6. Discours de clôture du co-parrain, Président de l'UNZ **XXIV**

SOMMAIRE **XXVI**

CONFÉRENCE INAUGURALE DU PR YACOUBA ZERBO **1**

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEURS **13**

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE **19**

PREMIÈRE PARTIE : TÉMOIGNAGES SUR NORBERT ZONGO : L'HOMME, SON PARCOURS LITTÉRAIRE ET JOURNALISTIQUE **25**

1.TEMOIGNAGES SUR NORBERT ZONGO **27**

1.1.Témoignage de maitre Alidou OUÉDRAOGO sur la lutte pour la vérité et la justice sur l'assassinat de Norbert ZONGO **27**

1.2.Témoignage de Georgette ROUAMBA/ ZONGO sur son frère norbert ZONGO **28**

1.3. Témoignage de dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ **31**

1.4.Témoignage de Clément Roger YAMÉOGO sur son ami **32**

1.5.Témoignage de monsieur Xavier François SONDO sur Norbert ZONGO **34**

1.6.Témoignage de Germain Bitou NAMA **35**

1.7.Témoignage de Dr Abdoulaye DIALLO du Centre National de Presse Norbert ZONGO (CNP/NZ) 36

02. PARCOURS SCOLAIRE ET ACADÉMIQUE D'UN HEROS PANAFRICAIN : LE JOURNALISTE NORBERT ZONGO (1949-1986), Mahamoudou OUBDA, (Mahamadi KOALA) 39

Introduction 40

1. Des origines de Norbert ZONGO 42

2. Le difficile parcours scolaire et académique de Norbert ZONGO 45

3.Analyses sur un épisode de vie studieuse et d'engagement panafricain 55

Conclusion 59

03.HENRI SEBGO, HISTOIRE D'UN NOM DE PLUME, (Cyriaque Paré) 63

Introduction 64

1. Le parcours de combattant d'un apprenti journaliste 66

2. De Carrefour Africain à L'Indépendant ou « Borry Bana » 69

3. Les grands dossiers de Henri Sebgo 74

Conclusion 79

04. NORBERT ZONGO : UN HÉROS TRAGIQUE (Louis OUATTARA) 83

Introduction 84

1. Sur le héros tragique 85

2. Norbert ZONGO : le cheminement d'un héros tragique 86

3. Norbert ZONGO : une tragédie gagnante 91

Conclusion 94

05. LA QUESTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DANS ROUGBÉINGA DE NORBERT, (Fati SAWADOGO/BOUGOUM, Pascaline ROUAMBA, Saydou YAMEOGO) 97

Introduction 98

1. Méthodologie 99

2. Résultats 101

3. L'identité culturelle, comme facteur de cohésion sociale dans l'œuvre 112

4. Rougbéinga ou l'incarnation de l'identité du peuple *Bwaba* 113

5. Discussion 115

Conclusion 116

06. LA FIGURE DU VOLTAÏQUE DANS ROUGBÊINGA DE NORBERT ZONGO : POUR UNE RÉAPPROPRIATION DES IDÉOLOGIES EN FAVEUR DE LA DIGNITÉ HUMAINE, (Lamoussa TIAHO, Pascal KOMBOIGO) 119

Introduction 120
1. Historicité coloniale et enjeux de la domination du colon sur le Voltaïque 121
2. L'image dégradante du Voltaïque dans le roman 129
3. L'image valorisante du voltaïque dans le roman 132
Conclusion 136

07. POUR UN DISCOURS HUMANISTE DANS LE PARACHUTAGE DE NORBERT ZONGO (Wêndengoundi Ernest ZONGO) 139

Introduction 140
1. Cadre théorique 141
2. Quelles en sont les typologies ? 143
3. L'analyse des formes 145
4. Le dévoilement d'un discours humaniste 149
Conclusion 152

08. PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES SUR NORBERT ZONGO ET SES ŒUVRES, (Edwige ZAGRÉ/KABORÉ, Léonce TIRA, Adama TOURÉ) 155

Introduction 157
1. État des lieux des différentes productions sur Norbert ZONGO 159
2. Différentes idées, émotion de la mort et héritage de Norbert ZONGO présentés dans les productions audiovisuelles 162
3. Impact de Norbert ZONGO et de ses œuvres sur la société et l'éveil de la conscience historique et de la renaissance africaine ? 174
4. Quelles propositions de strategies pour un meilleur impact des productions audiovisuelles sur Norbert ZONGO et ses oeuvres. 177
Conclusion 179

DEUXIEME PARTIE : DES DÉFIS DE L'AFRIQUE CONTEMPORAINE 183

09. RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ ET DU CHÔMAGE EN AFRIQUE : CAUSES, CONSÉQUENCES ET PERSPECTIVE DE SOLUTIONS (Kassoum NANA) 185

Introduction 186
1.Causes de la pauvreté et du chômage en Afrique 187
2. Conséquences de la pauvreté et du chômage en Afrique 190
3. Solutions politico-philosophiques pour résorber le chômage et éradiquer la pauvreté 193

Conclusion 200

10. L'IMPACT DU DIFFÉREND FRONTALIER BURKINA FASO-BÉNIN SUR LES POPULATIONS DE LA ZONE FRONTALIÈRE DE 1979 À 2020 (Gérôme KOGA) 203

Introduction 204

1. Le contexte historique du tracé de la frontière et l'émergence du différend frontalier bénino- burkinabè 206

2. Les répercussions du différend frontalier sur les populations frontalières 207

3. Le statut particulier de la zone, une source de renforcement des trafics et d'insécurité transfrontalière 212

Conclusion 214

11.LA SPÉCIALISATION DES EXPORTATIONS ET LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'UEMOA (Hervé KONATE, Nosseyamba Somba Benjamin OUEDRAOGO) 217

Introduction 218

1. Barrière douanière et stabilité économique 220

2. Approche méthodologique 229

3. Discussion des résultats 233

Conclusion 234

12. LA STABILITÉ FINANCIÈRE DANS L'UEMOA,(Nosseyamba Somba Benjamin OUEDRAOGO) 237

Introduction 238

1. La revue de la littérature 239

2. Méthodologie expérimentale du Policy-mix intégré dans l'UEMOA 251

3. Résultats et discussion 255

Conclusion 257

13.LA COOPÉRATION UE-BURKINA FASO DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURESROUTIÈRES DE 2000 À 2020 (Inoussa DIANDA) 261

Introduction 262

1. Les interventions européennes dans le secteur des infrastructures routières de 2000 à 2020 263

2. L'impact des interventions de l'UE sur le développement socioéconomique 269

Conclusion 274

14. LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES EN AFRIQUE : CONTEXTE, CHOIX ET CONTRIBUTION, 1993-2022 (Eric ZONGO) 277

Introduction 278
1. Le contexte et le choix du développement des partenariats en Afrique 279
2. La contribution des partenariats stratégiques au développement de l'Afrique, 1993-2022 285
3. Défis et perspectives des partenariats en Afrique 294
Conclusion 297

15. LA COMMUNE URBAINE DE KOUDOUGOU À L'ÉPREUVE DE LA DÉCENTRALISATION DE1993 À 2016 (Salomon BAZIE) 305

Introduction 306
1. Une histoire de la décentralisation à Koudougou : De la communalisation à la régionalisation 308
2. Gouvernance locale et mutations socio-économiques 312
3. Les défis à relever par la commune de Koudougou 317
Conclusion 323

16. CRISE DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE : DE LA NÉCESSITÉ D'UNE SOLUTION STRUCTURELLEPAR LE MOYEN DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ (Madi GODO) 327

Introduction 328
1. Le malaise démocratique en Afrique 329
2. Crise de la démocratie et défaillance de l'éducation : un rapport de causalité 330
3. L'éducation à la citoyenneté comme palliatif aux crises de la démocratie en Afrique. 332
Conclusion 336

TROISIEME PARTIE : CULTURE ET RELIGION 337

17.L'ART DU BATIK AU BURKINA FASO : DE L'IMITATION À L'AUTONOMIE CRÉATIVE (Adama TOMÉ, Hyacinthe SANDWIDI) 339

Introduction 340
1. Les origines du batik au Burkina Faso 341
2. Evolution de l'art du batik au Burkina Faso 344
Conclusion 355

18. LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES SOUS MENACE DANS LA COMMUNE DE KOUPÉLA (Ténihan TRAORE) 359

Introduction 360
1. Méthodologie de recherche 362

2. Résultats 364
3. Discussion 371
Conclusion 374

19. CONTRIBUTION DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX À LA COHÉSION SOCIALE ET À LA PAIX AU BURKINA FASO : CAS DE OUAGADOUGOU (Christine KIÉMA) 377

Introduction 378
1. Méthodologie 379
2. Les activités menées dans la ville de Ouagadougou en faveur du dialogue interreligieux 382
3. Le dialogue interreligieux comme moyen pour promouvoir la paix et la cohésion sociale 383
4. La contribution des religions à la promotion de la paix et de la cohésion sociale 385
Conclusion 387

20. ANALYSE SÉMIOTIQUE DES CONFLITS RELIGIEUX AU NORD DU BURKINA FASO (Masseniva TRAORÉ) 389

Introduction 390
1. Notion du conflit religieux et ses causes 391
2. De la discursivisation des conflits religieux 393
3. La temporalisation des conflits religieux 399
4. La spatialisation des conflits religieux 401
Conclusion 403

21.MECANISMES TRADITIONNELS DE VIVRE ENSEMBLE ET DE RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE DANS LA SOCIETÉ SIAMU DU KENEDOUGOU (BURKINA FASO) (Abdoulaye TALL et Soumaïla ZONGO) 407

Introduction 408
1. La question des origines du peuple siamu 409
2. La contribution des alliances matrimoniales et le système Jatigiya dans la consolidation des rapports sociaux. 420
3. L'apport du système sociopolitique et religieux dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble. 422
Conclusion 428

ANNEXES **XXXV**
ANNEXE A : LE RAPPORT GENERAL DU COLLOQUE **XXVIII**
Introduction XXVIII
1.Visite à la famille de Norbert ZONGO XXVIII
2. De la cérémonie d'ouverture XXIX
3. De la conférence inaugurale XXX
4. Les ateliers XXXI
5. La projection du film Bori-Bana XXXII
6. De la cérémonie de clôture XXXIII
CONCLUSION **XXXIII**
ANNEXE B : MOTIONS DE REMERCIEMENTS, RECOMMANDATION, RÉSOLUTIONS, PROPOSITIONS **XXXIV**
ANNEXE C : PHOTOS SOUVENIRS DU COLLOQUE **XXXVI**
ANNEXE D : PROGRAMME DU COLLOQUE **XXXVIII**
ANNEXE E : TABLEAU RECAPITULATIF DES MEMBRES DES COMMISSIONS **XL**
ANNEXE F : CURRICULUM VITAE DE NORBERT ZONGO **XLIII**

ANNEXES

Annexe A : LE RAPPORT GENERAL DU COLLOQUE

INTRODUCTION
VISITE A LA FAMILLE DE NORBERT ZONGO
DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
LES ATELIERS
LA PROJECTION DU FILM BORI-BANA
DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
CONCLUSION

Introduction

Le Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO s'est tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, **Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO**. Coorganisé par l'Université Norbert ZONGO à travers son Département d'Histoire et Archéologie et le Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (LABOSHS) et le Centre National de Presse Norbert ZONGO, le colloque s'inscrivait dans la commémoration du vingt cinquième (25ème) anniversaire du Drame de Sapouy dans lequel Norbert ZONGO a perdu la vie. Il a connu la participation de nombreuses personnalités du monde scientifique, de la presse et des autorités administratives et politiques. Le présent rapport du rapport se structure en quatre parties que sont : la visite de la famille de Norbert ZONGO, ii) la cérémonie d'ouverture, iii) la conférence inaugurale, iv) les ateliers, v) la projection du film Bori-Bana, vi) la cérémonie de clôture et, vii) des motions.

1. Visite à la famille de Norbert ZONGO

Le colloque a inclus dans son programme, une visite à la famille de Norbert ZONGO. Cette étape qui a connu la participation des membres du comité, de journalistes et d'autorités administratives se voulait d'une part communier davantage avec sa famille biologique. Consacrant à la tradition africaine, la visite se voulait d'autre part, l'acte d'adoubement du colloque par l'acquisition de l'aval de la famille. Cet aval acquis, le reste du programme s'est déroulé sans encombre.

2. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par des témoignages, discours, prestations d'artistes, une conférence inaugurale, une visite au domicile de Norbert ZONGO.

Au titre des témoignages, cinq (5) ont été livrés avec des contenus émouvants et très informatifs. Il s'agit des témoignages de :

- M. Alidou Ouédraogo;
- Mme Georgette Rouamba ZONGO
- M. Clément Yaméogo;
- M. François Sondo
- et M. Abdoulaye Diallo.

Quatre discours ont également été prononcés pendant cette cérémonie d'ouverture. Il s'est agi des discours du Comité d'organisation, des parrains et du patron.

Dans son allocution, la Présidente du comité d'organisation (PCO) a commencé par demander une minute de silence en la mémoire de l'illustre disparu, Norbert ZONGO pour qui est organisé le présent colloque. Dans son adresse, elle a tenu à remercier l'ensemble des acteurs (sponsors, journalistes, chercheurs, étudiants, etc.) pour n'avoir ménagé aucun effort pour la réussite de l'activité. Ses remerciements particuliers ont été adressés au Pr Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme et le Pr Issa Abdou MOUMOULA, Président de l'Université Norbert ZONGO pour avoir respectivement accepté patronner et parrainer le colloque. Les mots de gratitudes ont également été adressés à la famille biologique et professionnelle du regretté.

A la suite des remerciements, Dr Edwige ZAGRÉ/KABORÉ a rappelé le contexte, la motivation du choix du thème *« Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO »* ainsi que la structuration du colloque.

Le deuxième discours de la cérémonie d'ouverture fut celui du Président de l'UNZ, Pr Issa Abdou MOUMOULA. A l'instar de la PCO, M. le Président a remercié les différentes parties prenantes à l'Organisation de ce colloque qui, tout en rendant hommage au célèbre Norbert ZONGO, rappelle l'éternelle reconnaissance de la nation à l'égard d'un citoyen qui a vécu par l'exemplarité.

Le troisième discours, celui du Parrain Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Ministre de la Communication, de la Culture, des

Arts et du Tourisme ; fut livré par son représentant, Dr Doulaye KONATE. Le Ministre après avoir exprimé sa reconnaissance envers l'Université Norbert ZONGO pour sa sollicitation en tant que parrain, a honoré l'œuvre de l'homme dont la « *pensée, imprégnée de courage et de conviction, est une lumière pour tous ceux qui aspirent à une renaissance africaine, fondée sur la vérité, la justice et le respect des droits fondamentaux de chaque individu* ». Le Ministre d'État a par ailleurs souhaité à tous les participants, des échanges fructueux qui puissent nourrir nos esprits et renforcer notre détermination à œuvrer ensemble pour une Afrique pleinement consciente de son histoire et résolument tournée vers une revivification du panafricanisme pour une Afrique unifiée et émergente.

Le quatrième discours fut celui du Patron, Pr Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation ; qui s'est également dit être honoré de présider cette cérémonie d'ouverture du colloque international qui aspire à rendre un vibrant hommage à Norbert ZONGO, écrivain-journaliste qui, de son vivant, s'est illustré en matière de défense des intérêts collectifs et individuels. Le présent colloque qui coïncide avec la commémoration du 25ème anniversaire de la disparition tragique de Norbert ZONGO, ne se veut pas que de porter le deuil mais nous rappeler le noble engagement du célèbre journaliste qui a marqué de son empreinte l'histoire contemporaine. En choisissant le thème « *Conscience historique et renaissance africaine, idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO* », ce colloque d'hommage est un moment propice de prise de conscience de ce qui entrave le développement de notre pays en vue d'opérer les changements adéquats. Après, à l'instar des précédents intervenants remercier les organisateurs et les partenaires, le parrain a ouvert les travaux scientifiques du Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO.

Les discours ont été ponctués de prestations d'artistes à savoir Sana Bob, la troupe théâtrale de l'Université et le slameur Sawadogo Timothé.

3. De la conférence inaugurale

La conférence inaugurale a été animée par le Pr Yacouba ZERBO. Après avoir soulevé la difficulté de saisir l'homme, il a néanmoins essayé de le cerner à travers le personnage et son œuvre. Du personnage, l'on retient qu'il est né le 31 juillet 1949 à Koudougou et fit ses études primaires à l'Ecole régionale de Koudougou. En octobre 1964 il entre en classe de 6è au Cours Normal de Koudougou et obtint son BEPC en 1969. Le caractère de battant de l'homme s'affirme dans la suite de sa formation scolaire d'autant que c'est sans avoir fait la classe de seconde et étant instituteur adjoint qu'il obtient son Baccalauréat en 1975. De son poste d'instituteur à Pô, il s'inscrivit à la Faculté de Droit, à l'Université d'Abidjan en tant que ETU avant d'y être interdit en 1979. En 1984,

il est admis à l'école supérieure de journalisme de Yaoundé au Cameroun. En 1986, Norbert ZONGO commence sa carrière journalistique au Burkina Faso dans les organes de presse comme le quotidien Sidwaya, puis l'hebdomadaire Carrefour africain, le journal JJ, la Clef. Affecté à Banfora, il refuse d'obtempérer et crée son propre journal l'Indépendant en 1993.

Norbert ZONGO s'est illustré également comme un grand romancier. Son premier roman intitulé : *le parachutage* fut rédigé au Togo. Le rapprochement possible de l'acteur de ce roman avec la personnalité du président Eyadema amena le romancier à rejoindre le Burkina dans des conditions particulières. En 1990 il publia son deuxième roman, intitulé *Rougbêinga*, où il retrace la résistance à la colonisation dans le pays Bwaba en 1916. Dans ses ouvrages, l'auteur peaufine sa pensée politique par le recours à une écriture littéraire, tantôt métaphorique, tantôt ironique, marquant ainsi les esprits par ses qualités rhétoriques.

Avec la création de son journal l'indépendant en 1993, Henry SEBGO (son nom d'emprunt) s'est employé, à dénoncer les abus du régime au pouvoir, qu'il qualifiait de semi-autoritaire. Il dénonçait les crimes d'État, s'attaquait directement à la politique menée par le Président Blaise Compaoré et par son entourage dans une rhétorique dont lui seul en avait le secret. Advint alors à la confrontation entre journalisme d'investigation et l'expression de la puissance de l'État, confrontation qui se solda par le drame tragique du 13 décembre 1998 où Norbert ZONGO et quelques infortunés compagnons furent froidement et cruellement assassinés.

« L'homme est un héros, il convient de le lui reconnaitre ». Mais il est bien dommage qu'en Afrique :« *on ne reconnaît les héros qu'après leur disparition*. » dira-t-il en guise de conclusion d'où l'invitation de Pr Yacouba ZERBO à *reconnaitre les héros africains de leur vivant, de les soutenir et de les accompagner dans l'exercice quotidien de leur mission*.

L'homme et son œuvre connus, pouvait donc commencer les débats en son hommage.

4. Les ateliers

Pour atteindre ses objectifs, le colloque a été structuré en quatre principaux axes de réflexion à savoir :

Axe 1 : Témoignages sur Norbert ZONGO

- Norbert ZONGO, enfance, ses années d'étudiant, compagnons
- Un esprit indépendant dans les médias
- Norbert ZONGO et le ranch

Axe 2 : Productions littéraires et journalistiques

- Du journalisme : le journalisme d'investigation ; rôle du journaliste dans la cité ; l'histoire du temps présent et journalisme ; Norbert ZONGO : un éditorialiste hors pair ; les défis du métier…
- Littérature : le style littéraire de Norbert ZONGO ; les valeurs sociétales nationales, africaines et universelles défendues dans les œuvres de Norbert ZONGO

Axe 3 : Des défis de l'Afrique contemporaine

- Les défis sociétaux : la corruption ; la cohésion sociale et le vivre ensemble; la crise humanitaire, la crise de l'éducation ; le chômage ; la drogue ; l'évolution économique de l'Afrique ; les défis environnementaux…
- Le défi de la gouvernance : les systèmes traditionnels de gouvernance ; l'État de droit ; la laïcité ; l'unité africaine ; la décentralisation ; les crises institutionnelles ; le panafricanisme, la démocratie en Afrique…
- Le défi sécuritaire : les crises politico-militaires ; l'insécurité ; le terrorisme l'extrémisme violent ; la cybercriminalité…

Axe 4 : Culture et Religion

- La culture : la question des mœurs ; cultures africaines et mondialisation, le patrimoine culturel, l'art africain…
- La religion : le syncrétisme, le fondamentalisme religieux ; le dialogue interreligieux.

Durant les trois jours, les débats et les contributions d'éminentes personnalités du monde de la recherche et des médias, d'étudiants et administrateurs ont été axés sur ces thématiques, chaque thème faisant l'objet d'un atelier spécifique. Les dispositions ont été prises afin que les communications se fassent tant en présentiel qu'en ligne. Parlant de communication, quatre-vingt-onze communications (91) ont effectivement été livrées, soit un taux de 73,98%.

Au-delà de ce taux satisfaisant de participation, les débats ont été enrichissants et les actes seront consignés dans des ouvrages scientifiques.

5. La projection du film Bori-Bana

Toujours dans le cadre de la commémoration du colloque, a été projeté le 13 décembre 2024, le film Borry Bana, le destin fatal de Norbert ZONGO, un documentaire réalisé en 2003 qui tente de restituer les vingt-cinq années d'aventure d'un peuple, d'une justice qui cherche ses propres traces, d'un ancien Président empêtré dans une crise. Le film est une véritable aventure d'hommes et de femmes politiques, du pouvoir et de l'opposition, de la société civile, des étudiants et des élèves dans la gestion de la crise. L'affaire Norbert ZONGO y est racontée en images,

avec des témoignages et des images d'archives inédites. Tous ceux qui l'ont côtoyé ont été passés au peigne fin : ses parents, ses amis intimes, ses collègues de travail, les membres de la société civile après le tragique événement.

La frise du documentaire évolue d'une façon chronologique dans l'explication de ce qu'il a été convenu d'appeler le destin fatal de Norbert : du Burkina Faso au Cameroun, en passant par le Togo où il a eu maille à partir avec les services de sécurité de ce pays, son retour au Burkina Faso, son nomadisme circonstanciel dans le domaine professionnel, la création de l'Indépendant, les dossiers qui dérangent, sa mort et la foule, prise de crise d'hystérie lors de son enterrement.

6. De la cérémonie de clôture

Le discours de la cérémonie de clôture a été prononcé par Pr Afsata PARÉ/KABORÉ, vice-présidente chargée de la Professionnalisation et des relations Université-Entreprise (VP/PRUE), Représentant M. le Président de l'université Norbert ZONGO. Elle a signifié dans son allocution que le colloque, plus qu'une simple rencontre académique, a été une manifestation de la vision et l'engagement de Norbert ZONGO, dont l'héritage continue de guider son université. Il a salué le travail exceptionnel du comité d'organisation, des intervenants, des chercheurs et de tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce colloque. Le Président s'est par ailleurs engagé à soutenir et à promouvoir davantage ce type d'initiatives qui renforcent la communauté scientifique et contribue au rayonnement de son institution, la recherche de l'excellence, la promotion de la liberté d'expression et la défense des droits fondamentaux restant au cœur de la mission de celle-ci. C'est par une invite à traduire en actions concrètes, la vision et les idéaux que Norbert ZONGO a ardemment défendus, qu'a été clos le colloque international d'hommage à Norbert ZONGO.

Conclusion

Du 13 au 15 décembre, Universitaires, journalistes, étudiants et administrateurs se sont réunis pour vivre et redynamiser les idéaux d'un héros national, le célèbre journaliste Norbert ZONGO. Arraché brutalement à notre affection il y a déjà un quart de siècle, les empreintes de l'homme restent néanmoins encore fraîches tant son combat reste encore d'actualité. Afin d'honorer la mémoire de l'homme pour son œuvre monumental, l'Université Norbert-ZONGO et le Centre national de presse Norbert-ZONGO ont organisé le présent colloque. L'adéquation du thème de la conférence a toutefois contrasté avec l'accompagnement financier, le Comité ayant dû faire des sacrifices ultimes pour satisfaire les engagements et permettre à l'activité d'être à la hauteur de l'aura de l'homme qu'a été Norbert ZONGO. Aussi, à sa clôture ce 15 décembre 2024, le colloque a-t-il réussi à mettre en œuvre l'ensemble de son programme.

ANNEXE B : MOTIONS DE REMERCIEMENTS, RECOMMANDATIONS, RÉSOLUTIONS, PROPOSITIONS

MOTIONS DE REMERCIEMENTS AU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Considérant l'implication, l'engagement et le soutien de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour la tenue effective du colloque;

Nous, participants au Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO, remercions chaleureusement

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour ses soutiens multiformes à la tenue effective du présent colloque.

Fait à Koudougou le 15 décembre 2024
Le Colloque

MOTIONS DE REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO

Considérant l'implication personnelle de Monsieur le Président de l'Université Norbert ZONGO, Pr Issa Abdou MOUMOULA, pour la tenue effective du colloque, et les commodités mises à la disposition des participants,

Nous, participants au Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO, remercions :

Vivement, Pr Issa Abdou MOUMOULA, Président de l'Université Norbert ZONGO, pour son soutien et sa disponibilité.

Fait à Koudougou le 15 décembre 2024
Le Colloque

RECOMMANDATION N°1

Considérant la place et le rôle de l'Histoire pour les peuples ;

Nous, participants au Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO, recommandons :

- L'écriture de l'histoire du Burkina Faso ;

Fait à Koudougou le 15 décembre 2024
Le Colloque

RECOMMANDATION N°2

- Considérant le besoin de revitalisation des sciences historiques

Nous, participants au Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO recommandons:

- La réédition périodique de ce type de colloque.

Fait à Koudougou le 15 décembre 2024
Le Colloque

RÉSOLUTIONS

- Considérant que la micro histoire nourrit l'histoire nationale ;
- Considérant l'insuffisance des initiatives de valorisation de nos héros nationaux ;

Nous, participants au Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO, prenons la ferme résolution de :

- travailler à l'écriture de l'histoire des héros nationaux
- publier avec diligence les actes du présent colloque.

Fait à Koudougou le 15 décembre 2024
Le Colloque

PROPOSITIONS

Nous, participants au Colloque international pluridisciplinaire en hommage à Norbert ZONGO tenu à Koudougou du 13 au 15 décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO sur le thème, Conscience historique et renaissance africaine : idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert ZONGO, proposons :

- L'écriture de l'histoire des héros nationaux au Burkina Faso financé par les pouvoirs publics ;

Fait à Koudougou le 15 décembre 2024
Le Colloque

ANNEXE C : Photos souvenirs du colloque

UNIVERSITE
NORBERT
Z·N·O

ANNEXE D : PROGRAMME DU COLLOQUE

« CONSCIENCE HISTORIQUE ET RENAISSANCE AFRICAINE : **IDÉAUX FONDAMENTAUX DE LA PENSÉE DE NORBERT ZONGO »**			
ACTIVITÉS	**HEURES**	**LIEUX**	**RESPONSABLES**
Jour 1 Mercredi 13 décembre 2023			
MATIN			
Accueil des participants	**8h00**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Commission accueil et Hébergement**
Ouverture de l'exposition-photos	**8h15**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité d'organisation**
Début des communications	**8h15- 13h**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité scientifique**
Pause-café	**10h30-11h**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Commission restauration**
Suite des communications	**11h-12h30**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité scientifique**
Discussions	**12h30-13h00**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité scientifique**
Pause-déjeuner	**13h-14h**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Commission restauration**
APRES-MIDI			
Suite des communications	**14h-16h30**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité scientifique**
Discussions	**16h30-17h**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité scientifique**
Projection de film « Bori Bana »	**19h-20h**	**Espace Amphi 500/ancien/UNZ**	**T.T.U.K/CNPNZ**
Jour 2 Jeudi 14 décembre 2023			
MATIN			
Accueil et installation des invités	**8h - 9h00**		**Commission accueil et Hébergement/ Protocole**
Début de la cérémonie d'ouverture	**9h00**	**Amphi 750/UNZ**	**Maitre de cérémonie**
Mot d'introductif du MC	**9h - 9h05**	**Amphi 750/UNZ**	**Maitre de cérémonie**
Hymne nationale	**9h05 - 9h10**		**Maitre de cérémonie**
Discours de la présidente du comité d'organisation	**9h10 - 9h20**		**Maitre de cérémonie**
Discours du president de l'UNZ	**9h20 - 9h30**		**Maitre de cérémonie**
Prestation artistique (HTV/slam)	**9h30 - 9h35**		**Maitre de cérémonie**
Discours du parrain	**9h35 - 9h45**		**Maitre de cérémonie**
Prestation artistique (TTUK/warba)	**9h45 - 9h50**		**Maitre de cérémonie**
Discours du patron	**9h50 - 10h05**		**Maitre de cérémonie**
Série de témoignages	**10h05 - 10h25**		**Maitre de cérémonie**
Prestation artistique (SANA BOB)	**10h25 - 10h30**		**Maitre de cérémonie**
Conférence inaugurale	**10h30 - 10h50**		**M.C et Modérateur**
Interview avec la presse	**10h50 -11h05**		**M.C et Protocole**
Rafraîchissement/fin de la cérémonie	**11h20**		**Commission restauration**

Pause-déjeuner (participants)	**12h-13h**	**UNZ**	**Commission restauration**
Visite de l'exposition-photo	**13h-14h**	**Bibliothèque centrale de l'UNZ**	**Comité d'organisation**
APRES-MIDI			
Visite à la famille de Norbert ZONGO	**14h-15h**	**Issouka/Koudougou**	**Comité d'organisation**
Suite des communications	**14h-16h**	**Salles/Bibliothèque centrale/ UNZ**	**Comité scientifique**
Discussions	**16h-16h30**	**Salles/Bibliothèque centrale/ UNZ**	**Comité scientifique**
Jour 3 : Vendredi 15 décembre 2023			
Suite et fin des Communications	**8h-10h**	**Salles/Bibliothèque centrale/ UNZ**	**Comité scientifique**
Discussions	**10h-10h30**	**Salles/Bibliothèque centrale/ UNZ**	**Comité scientifique**
Pause-café	**10h30-11h**		**Commission restauration**
Cérémonie de clôture	**11h00**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**
Mot de la présidente du Comité d'organisation	**11h-11h10**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**
Lecture du communiqué final du colloque	**11h10-11h-25**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**
Remise des attestations	**11h25-11h45**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**
Discours de clôture du président de l'UNZ	**11h45-12h**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**
Pause déjeuner	**12h00**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**
Fin du colloque	**13h00**	**Amphi 750/UNZ**	**Comité d'organisation**

ANNEXE E : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES/MEMBRES	ATTRIBUTIONS
Conférence de presse à Ouagadougou	**DIALLO Abdoulaye** (78925143) **OUEDRAOGO Inoussa** BAMOUNI Simon Céphas ZOMA Cyrille IDANI Fulgence TAPSOBA L. Francois OUEDRAOGO Innocents	Assurer la bonne tenue de la conférence de presse le 8 décembre
Stèle Rafraichissement	**SAWADOGO Noaga** TIENDRÉBÉOGO Salif	Rafraichir la Stèle (peinture, remise des lettres perdues, fleurir le cadre).
Accueil et Hébergement	**HIEN Placid**e ZONGO Sandra OUÉDRAOGO Aimé ZONGO Ayoub OUEDRAOGO E. Wendbénédo OUÉDRAOGO Fidèle GUIGUEMDE Zoegnandé KIENOU Charles	Listes des Hôtels à recenser et à ventiler Négocier de bon prix
Accueil et installation cérémonie d'ouverture et de clôture	-OUEDRAOGO Alfred - DOLI Djimassi - KIEMTORE Inoussa - MOSSE Manlè Venceslas - SANGARE Moumouni	Accueillir, guider, installer, servir du rafraichissement aux invités et participants dans les amphis et salles de déroulement des ateliers
Plateau Artistique cérémonie d'ouverture	- ROUAMBA Camille -SANFO Moktar - RAMDE Mathias	Coordonner avec les artistes pour leur participation à la conférence inaugurale
Conférence inaugurale et couverture médiatique	-Ouédraogo Inoussa -IDANI Fulgence - SEMDE Mahamadi -RAMDE Mathias	-Assurer le bon déroulement de la cérémonie d'ouverture la modération de la conférence inaugurale et la réalisation des interviews. -Préparer les membres du comité d'organisation que les journalistes souhaitent interviewer . -Prévoir un photographe officiel
Exposition -Photos	- SANFO Aboubacar - OUÉDRAOGO Adama -TOURÉ Adama - TIENDREBEOGO Grace Lucie - YAMEOGO Mouniratou - DAHANI Kanlefe Hamed - SAVADOGO Djibril Kaya	Exposer les photographies en rapport avec Norbert ZONGO et ses œuvres à la Bibliothèque de l'Université et server de guides aux visiteurs durant le colloque

Projection cinématographique	KABRE Patrick - BAKO B Salif Kevin - TRAORE Abdoul-latif Ladji - BOUDA Joel	Organiser la projection du Film Bori-Bana le 13 décembre devant l'**amphi 500 ancien** de 19h à 20 heures.
Restauration	NANA Ida Christelle Ouattara Abibatou KONE Anna Sakinatou ZOUGMORE Estelle SORE Zalissa	Assurer la restauration des invités des organisateurs et des participants au colloque
Sécurité et Santé	**SIRIBIE Issa** KARA Mamadou BERE Hassimi GNESSI Cheik Oumar SOME Belbarhib Arnaud SOME Yirbomo Clément YAMEOGO Souka Edmond KERE Souleymane NIOULA Yéripagaba SAWADOGO Karim	Veiller à prévenir les cas de maladies des participants au colloque Veiller à prévenir les cas de troubles
Programme et gestion de la communication	-SOME Panor -NAGALO Adeline **Salles de communication :** **-BAKOUAN Saiba** -SAVADOGO Sayouba -SAVADOGO Djibril Kaya -GNOULA Nadindjoa **Salle 1 : SOMDA M. Rodolphe** -BAZIE Ambroise -SAWADOGO Kadré, -BAGRE Fatimata -NATI Maimouna -TIENDREBEOGO Grace Lucie Salle 2 : **KABORE Adama** -KOALA Mahamadi -SANA Saoudatou -BADO Edwige -TALL Abdoulaye -ZONGO Soumaila **Salle 3: SAM Yacouba** -ZONGO Soumaila -ZONGO Nongma Nestor -KONATE Essai -KABORE Flora **Salle 4** : **TINDANO Diagnangou** -YAMEOGO Mouniratou -YAMEOGO Touwendyam Judith -OUEDRAOGO Sidibé -SOMÉ Winso Banfo Claude -NABI Tegawende	Assurer la mise en œuvre du programme des communications en présentiels et en visioconférence, une utilisation judicieuse des salles, Listes de présence … -Disposition dans la salle Disponibiliser le matériel dans les salles : vidéo projecteur, fiche, climatisation (mettre en marche et arrêter) Constitueront aussi le public des salles au cas où pas assez du monde

Rapporteur Général Responsables de la modération et des Rapporteurs de séance	**-TOME Adama** -BIRBA Noaga, -BAYALA Viviane -SAVADOGO Brahima -SANOU Serge Stéphane -KI Léonce	-Assurer le déroulement des communications -S'assurer de la présence des modérateurs et rapporteurs et leur fournir les outils nécessaires pour l'exécution de leurs missions -Assurer la rédaction des rapports d'ateliers. -Rédiger le rapport général -Rédiger le communiqué final du Colloque
Secrétariat Général	**KIENDREBEOGO Salif** -BAKOUAN Saiba -SANOU Yves Pascal Zossin -SANOU Arzouma -OUEDRAOGO Idrissa -SAM Yacouba, -TINDANO Diagnangou -KABORE Adama -SAVADOGO Roberto -SAWADOGO/BOUGOUM Fati -BAYILI Kanyala Eboubié -KANKO Amandine Zamiyon -OUÉDRAOGO W. Myriam, -KIEMTORE Abdoul-Abdramane -KABORE Emmanuel -BAKYANA Y.Y. Rodolphe -SAWADOGO Karim -TAPSOABA Lassané -KOUNKORO Lougouzaga	-Assurer la rédaction des lettres et discours dans le cadre du colloque -Assurer préparation et la distribution du cahier de participants et des gadgets aux participants. -Distribuer le programme des activités -Élaborer, imprimer et remettre les attestations de participation
Visite à la famille de Norbert ZONGO	**SONDO François** OUBDA Mahamoudou YAMEOGO Landry	-organiser de concert avec la famille la visite à la famille ZONGO prévue le 14 décembre
Présidence du Comité d'Organisation	**ZAGRE Edwige** (70240460) **DIALLO Abdoulaye** (78925143)	-Assurer le bon déroulement du colloque -Créer une commission pour la publication des actes du colloque
Logistique	**BATIONO Bapio Paterne** -TINDANO Kokoro Joseph -ONADJA Noumpoa Jacqueline -SAVADOGO Mouss -KABORE Moumouni -BAMOGO Issa -BARRY Abdou -NINKIAMA Fatao	Préparer les cadres de déroulement des activités du colloque : nettoyage des Amphis, salles d'ateliers, aire de projection du film, décoration, affichage des banderoles, disposition des chaises…
Mobilisation	-BAZIE Florent -SAWADOGO Karim -KIEMTORE Abdoul-Abdramane -BAYALA François -OUATTARA Ali Mohamed	-Assurer le remplissage de la salle de conférence inaugurale et de la cérémonie de clôture

Annexe F : Curriculum Vitae de Norbert ZONGO

Norbert Zongo : au-delà du journaliste, le patriote et l'homme intègre

Combien étaient-ils, ce 16 décembre 1998, dans les rues de Ouagadougou ? Vingt mille, trente mille, cinquante mille, selon les sources. C'est une marée humaine qui, ce 16 décembre 1998, a accompagné, la dépouille de Norbert ZONGO, le long des onze kilomètres séparant la morgue de l'hôpital Yalgado du cimetière de Gounghin. La veille, les étudiants, les élèves et une frange importante de la jeunesse de la capitale avaient pris d'assaut les rues de Ouagadougou et s'étaient particulièrement attaqués aux biens et aux insignes du parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP). « Pouvoir assassin », « Justice pour Norbert Zongo » clamaient-ils en ces premières heures d'un crime qui portait presque à l'évidence la signature du pouvoir.

Celui que des milliers de Burkinabè suivent ainsi dans la douleur et la colère, ce 16 décembre, est tombé dans un piège savamment tissé par ses assassins, le 13 décembre 1998, aux environs de 15h, à Sapouy, localité située à 100km de Ouagadougou. Norbert ZONGO et ses trois compagnons que sont Blaise Ilboudo (son ami), Ernest Zongo (son petit frère) et Ablassé Nikiéma (son chauffeur) ont été mitraillés à bout-portant avant d'être brûlés dans la voiture TOYOTA Land Cruiser 11 J 6485 BF qui les transportait. Dès le lundi matin dans les bureaux et les rues de Ouagadougou, la rumeur bruissait : « Norbert ZONGO est mort », « Incroyable » disaient les uns, « Impossible » répétaient les autres. On aurait tant voulu ne pas y croire, mais on pressentait que c'était vrai Celui dont le nom circule alors sur toutes les lèvres était un homme-orchestre : journaliste, directeur de publication, écrivain, scénariste, conférencier, militant des droits de l'homme, animateur des associations, photographe, concessionnaire de zone de chasse… Homme sociable, extrêmement populaire, il a marqué ses compatriotes par sa grande indépendance d'esprit et son attachement profond aux valeurs humaines, productions audiovisuelles productions audiovisuelles à la liberté d'expression, à la liberté tout court.

Une vocation tenace

Norbert ZONGO est venu au journalisme par vocation. Ses condisciples racontent qu'élève-instituteur au Cours Normal de Koudougou, dans les années 1960, il confectionnait un « libellé » intitulé La voix du Cours Normal. Il le rédigeait sur les feuilles de ses cahiers d'écolier et l'alimentait grâce aux

informations recueillies sur les ondes des stations de radiodiffusion internationales très tôt le matin. En 1969, il obtient son Brevet d'Études du Premier Cycle, suit une formation d'instituteur et se met ensuite à enseigner. C'est Barsalogho dans le Centre-nord qui sera son premier poste. Mais il rêve déjà d'un autre avenir, mettant tout en oeuvre pour que sa carrière d'instituteur soit la plus brève possible (1969-1978). En 1978, le baccalauréat en poche, il tente une inscription en droit à l'Université d'Abidjan. L'appel du journalisme se fait de plus en plus pressant et Norbert est finalement admis, en 1980, à l'Institut Supérieur de Presse du Conseil de l'Entente de Lomé, au Togo. Son séjour au pays de Gnassingbé Eyadema sera d'une courte durée. Suite à des prises de position politiques, les autorités togolaises tentent de le capturer mais il réussit à s'échapper. De retour au Burkina, il est arrêté et détenu à la gendarmerie de Ouagadougou, une année durant. En 1984, il rejoint l'école Supérieur de Journalisme de Yaoundé au Cameroun. Il revient en 1986 et forge alors ses premières armes dans les organes de presse d'État : à l'hebdomadaire Carrefour Africain d'abord, puis au quotidien Sidwaya. Il collabore régulièrement aux journaux privés, Le Journal du Jeudi d'abord et ensuite La Clef. Ses analyses critiques sur la vie nationale dans ces organes amènent le pouvoir en place à l'affecter à Banfora, bourgade située à 450km de Ouagadougou. Il refuse de subir cette affectation-sanction et son contrat est résilié. C'est la fin de sa carrière de fonctionnaire et son aventure avec la presse d'État. Il décide alors de créer son propre journal, l'hebdomadaire L'Indépendant en juin 1993. Il signe ses articles du nom de plume Henri Sebgo, qu'il avait adopté depuis sa collaboration au Journal du Jeudi. Son journal est lu et commenté tous les mardis, dans les hameaux les plus reculés du Burkina. Élu président de la Société des éditeurs de la presse privée (SEP), Norbert Zongo sera l'un des artisans de la création de la Maison de la presse au Burkina sous le nom de Centre national de presse (CNP). Inaugurée le 3 Mai 1998, Norbert Zongo fait partie de la première équipe de dirigeants du Centre national de presse qui prendra plus tard en janvier 1999 le nom de Centre national de presse Norbert Zongo (CNP-NZ) en guise d'hommage.

Un credo : les droits humains

« Les enfants de Garango », « Les évènements de Réo », « l'affaire David Ouédraogo », « la veuve Somé » : toutes les histoires mettant en jeu les violations de droits de l'Homme, la corruption, les atteintes aux libertés publiques, les spoliations des plus démunis ; tous les cas d'injustices ont toujours trouvé une place dans l'hebdomadaire L'Indépendant. Sous la juste plume de

Henri Sebgo, les histoires les plus sombres de la IVe République étaient mises à nu, analysées, commentées. Les victimes y trouvaient du réconfort et les bourreaux tombaient en rage. Norbert Zongo était par ailleurs un militant actif du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples. Il se joignait aux activités de cette structure en parcourant le pays d'Est en Ouest et du Nord au Sud pour y délivrer des conférences. Il rendait compte des activités dans son journal. Ce qui, sans aucun doute, à contribué à la notoriété de L'Indépendant et à la popularité de Henri Sebgo.

Au cours des nombreuses rencontres et confrontations avec ses confrères journalistes, il a toujours répété que l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adopté pour protéger les journalistes et qu'il appartient aux hommes de médias du Burkina d'en « abuser ». Certains thèmes revenaient de manière récurrente dans ses éditoriaux et ses conférences, reflétant les préoccupations fondamentales de cet humaniste : la liberté d'expression, les perversités de la dictature et des dictateurs, le rôle des intellectuels dans le combat pour l'État de droit, le déséquilibre des rapports Nord-Sud, les dérives liées à la fascination par l'argent, l'importance de l'engagement du peuple dans le soutien de la démocratie mais aussi le courage face à la mort quand on s'engage pour une cause que l'on sait noble.

De grande taille avec des yeux perçants, Norbert Zongo savait regarder et voir au delà des apparences. Il faisait preuve d'une rectitude parfois proche de l'intransigeance. Norbert Zongo était connu pour son humanisme, sa simplicité et sa modestie. Il s'était fait distinguer avec sa monture très modeste, la mobylette PC 50 qui l'identifiait presque. Cette modestie tranchait avec sa fermeté sur certains principes pour lesquels il était inébranlable : ainsi, pour lui, les questions relatives aux droits humains, au respect du peuple, à l'honnêteté et surtout à l'intérêt général, ne se marchandaient pas. Mais cette exigence constante cachait un cœur d'or. Il était toujours prêt à partager ce dont il disposait, dépensant sans compter pour les plus démunis. Dans Le parachutage, comme dans Rougbenga, deux romans qu'il a écrits, Norbert Zongo décrit la quête de la liberté, la nécessité de vivre, le droit d'être. Il dépeint sans fausse pudeur les sociétés africaines coloniales et postcoloniales marquées par la corruption, l'affairisme, l'intolérance, l'exclusion, le culte de la personnalité. Cette rigueur et cette passion guidaient aussi la pratique professionnelle de Norbert Zongo. Il était fermement attaché aux grands principes de la recherche et de la vérification des sources d'information. Le journalisme d'investigation, le domaine de prédilection, présente beaucoup

de danger en Afrique, mais jamais Norbert Zongo n'a failli à son double devoir d'informer et de respecter les règles de la profession. Son journal L'Indépendant, s'il n'est pas le premier journal d'investigation créé au Burkina Faso, restera celui qui aura fait connaitre ce genre au public burkinabè et demeurera une référence pour les générations d'après. Cette rigueur dans la recherche et la vérification de l'information, il voulait la transmettre à ses confrères et aux futurs journalistes. A la SEP, il avait initié un cours de techniques rédactionnelles au profit de certains journalistes de la presse privée. Au Centre National de la Presse, qui porte désormais son nom, il partageait avec ses camarades le souci d'introduire la lecture des journaux dans les lycées et collèges.

Un baromètre de la société burkinabè

Norbert Zongo, allias Henri Sebgo, était adulé par les uns, les plus nombreux certainement, et haï par les autres, ceux qui craignaient ses révélations sans doute, ceux qui ont fini par le tuer. Il ne laissait personne indifférent. L'Indépendant constituait un véritable baromètre de la société burkinabè et, en cela, Henri Sebgo rendait vraiment service à tous : gouvernants comme gouvernés. Les menaces qui pesaient sur lui, il les a évoquées de manière dramatiquement prémonitoire, comme le montrent certains de ces éditoriaux notamment dans « Tempête sous un crâne ». Mais Henri Sebgo était le reflet de Norbert Zongo, perpétuellement enthousiaste et l'air avenant, toujours prêt à narrer une petite histoire pour dérider, pour faire rire. Après avoir échappé à la mort suite à une tentative d'empoisonnement en novembre 1998, il racontait à qui voulait l'entendre qu'il ne s'agissait que d'une intoxication alimentaire. Il en rigolait, même si, derrière son ironie, pointait l'inquiétude. Mais Norbert se moquait de sa propre peur… Pour tromper l'angoisse, il se rendait régulièrement à son ranch, une activité qui le passionnait autant qu'il avait la passion du journalisme et de la littérature.

Passionné de chasse depuis sa plus tendre enfance, il avait créé, en 1994, un parc à gibier : Safari- Sissili. Parti de rien presque, il avait transformé cette zone giboyeuse envahie par les éleveurs en un lieu de chasse sportive et villageoise avec la participation des populations riveraines. Homme d'affaires très avisé, son ambition était de faire de cette contrée de la province de la Sissili, une zone de Safari-vision pour les touristes, mais surtout de recherche et d'observation pour les enseignants et étudiants passionnés de faune et de flore. La mort l'a fauché sur le chemin de ce ranch auquel il avait consacré ses fins de semaine, ses économies et une bonne partie de son inépuisable énergie.

Toutes les couches sociales du Burkina se sont reconnues en ce supplicié du 13 décembre 1998. C'est pourquoi, depuis sa mort, les manifestations de solidarité et de compassion ont pris racine dans les villes et villages du Burkina, semblant dire « Norbert Zongo, qui comblera le vide que tu laisses derrière toi ? » Ses compatriotes se sont mobilisés, ne répondant à d'autres mots d'ordre que celui de leur conscience citoyenne, comme s'ils cherchaient à infirmer cette parole que Norbert avait coutume de dire : « Le pire n'est pas la méchanceté des gens mauvais, mais le silence des gens bien. ».

Aujourd'hui encore les hommages continuent de pleuvoir sur Norbert Zongo et son souvenir reste gravé dans la mémoire collective des Burkinabè. Mort pour la justice et la liberté, son pays le Burkina Faso n'a pas encore pu lui rendre justice plus de 25 ans après son odieux assassinat.

CENTRE NATIONAL DE PRESSE NORBERT ZONGO
04 B.P : 8524 Ouagadougou 04 - Burkina Faso
Tél. : +226 25 34 41 89
Email : cnpress-zongo.org
Site web : www.cnpress-zongo.org
ISSN : 2424 - 72 84
Mars 2025

Norbert ZONGO, après son assassinat demeure très présent dans les débats scientifiques et une référence pour les hommes de médias. Cet ouvrage est le fruit d'un colloque organisé par le Département d'Histoire et Archéologie en partenariat avec le Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP/NZ) en décembre 2023 à l'Université Norbert ZONGO. Le colloque international pluridisciplinaire autour du thème ***Conscience historique et renaissance africaine, idéaux fondamentaux de la pensée de Norbert Zongo*** a eu pour objectif de revisiter la pensée et les œuvres de Norbert ZONGO alias Henri SEBGO.

Les 20 contributions qui forment l'ouvrage sont des versions revues des communications présentées lors du colloque. Les études à la fois empiriques et théoriques présentent l'homme, ses œuvres et les défis contemporains de nos sociétés modernes. Cet ouvrage enrichit les connaissances sur l'homme, sa pensée et ouvre des pistes de recherche sur des thèmes toujours d'actualité comme l'intégrité, la corruption, l'insécurité, le panafricanisme.

CENTRE NATIONAL DE PRESSE NORBERT ZONGO
04 B.P 8524 Ouagadougou 04 - Burkina Faso
Tél. : +226 25 34 41 89
Email : cnpress-zongo.org
Site web : www.cnpress-zongo.org
ISSN : 2424 - 72 84